

# LA CONSCIENCE EUROPÉENNE

AU XV<sup>e</sup> ET AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

Collection de  
l'Ecole Normale Supérieure  
de Jeunes Filles  
n<sup>o</sup> 22

LA CONSCIENCE EUROPÉENNE  
AU XV<sup>e</sup> ET AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE



Collection de l'Ecole Normale Supérieure de Jeunes Filles  
n° 22

# LA CONSCIENCE EUROPÉENNE AU XV<sup>e</sup> ET AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

*Actes du Colloque international  
organisé à l'Ecole Normale Supérieure de Jeunes Filles  
(30 septembre — 3 octobre 1980)  
avec l'aide du C.N.R.S.*

*Ouvrage publié avec le concours  
du Centre National des Lettres*

48, boulevard Jourdan, 75690 Paris Cedex 14  
1982

© Copyright Ecole Normale Supérieure de Jeunes Filles  
48, boulevard Jourdan, 75690 Paris Cedex 14, 1982.

ISBN 2-85929-015-X

*Le colloque sur « La conscience européenne au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècle » s'est ouvert à l'Ecole Normale Supérieure de Jeunes Filles le 30 septembre 1980. La première séance devait être présidée par V.-L. Saulnier, Professeur à l'Université de Paris-Sorbonne ; le soir même, nous apprenions son décès. Que ce volume soit dédié à sa mémoire.*

*Françoise AUTRAND  
Nicole CAZAURAN  
Simone FOLLET*



# PROGRAMME<sup>1</sup>

Le colloque était placé sous le haut patronage de Mme Simone Veil, Président du Parlement européen.

Le programme des séances était le suivant :

## **Mardi 30 septembre**

De 13 h 30 à 15 h — Réception des congressistes. Buffet campagnard.  
15 h — Ouverture du colloque.

Président : Mlle Simone Follet, Directrice adjointe de l'E.N.S.J.F., puis  
Mme Nicole Cazauran, Professeur de littérature française du XVI<sup>e</sup>  
siècle à l'E.N.S.J.F.

15 h 30 - 16 h 10 — Gilbert Ouy : *La conscience européenne chez les  
premiers humanistes français au début du XV<sup>e</sup> siècle.*

16 h 10 - 16 h 50 — Jacques Chomarat : *Aspects de la conscience  
européenne chez les humanistes de Valla à Erasme.*

16 h 50 - 17 h 10 — Pause.

17 h 10 - 17 h 50 — Marie-Madeleine Payen de La Garanderie : *Erasme :  
quelle conscience européenne ?*  
Discussion.

## **Mercredi 1<sup>er</sup> octobre**

Président : M. Lionello Sozzi, Professeur à l'Université de Turin.

9 h 30 - 10 h 10 — Jeannine Quillet : *L'Europe « trois fois cornue », de  
Dante à Nicolas de Cues.*

10 h 10 - 10 h 50 — Alain Michel : *L'idée de Rome et l'idée d'Europe au  
XVI<sup>e</sup> siècle.*

10 h 50 - 11 h 10 — Discussion.

11 h 10 - 11 h 30 — Pause.

11 h 30 - 12 h 10 — Claude Blum : *Espace humain et conscience  
européenne à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle : les « Essais » et le « Journal de  
voyage » de Montaigne.*

1. On constatera, en comparant ce programme à la table des matières, que plusieurs participants au colloque ont modifié le titre de leur communication pour sa publication dans le présent volume.

12 h 10 - 12 h 50 — André Stegmann: *L'Europe culturelle des « Histoires » de J.-A. de Thou.*  
Discussion.

Président: Mme Marguerite Boulet-Sautel, Professeur à l'Université de Paris II.

15 h - 15 h 20 — Albert Cremer: *La conscience européenne et la genèse du « droit des gens » moderne.*

15 h 20 - 15 h 40 — Jean Jehasse: *L'idée d'Europe chez Juste Lipse et ses correspondants.*

15 h 40 - 16 h — Discussion.

16 h - 16 h 20 — Pause.

16 h 20 - 16 h 40 — Geneviève Demerson: *François Baudouin et l'idée d'Europe.*

16 h 40 - 17 h — Claude Longeon: *Louis le Roy et l'« Oratio de pace ».*  
Discussion.

## JEUDI 2 OCTOBRE

Président: M. Bernard Guenée, Professeur à l'Université de Paris I.

9 h 30 - 10 h 10 — Arlette Jouanna: *Images de l'Europe chez les historiens et les théoriciens de la société en France au XVI<sup>e</sup> siècle.*

10 h 10 - 10 h 20 — Discussion.

10 h 20 - 10 h 40 — Philippe Contamine: *L'hospitalité dans l'Europe du milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Aspects juridiques, matériels et sociaux d'après quelques récits de voyage.*

10 h 40 - 11 h — Pause.

11 h - 11 h 40 — Jean Céard: *L'Europe des cosmographes au XVI<sup>e</sup> siècle.*

11 h 40 - 12 h — Frank Lestringant: *Europe et théorie des climats dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.*

12 h - 12 h 20 — Discussion.

12 h 20 - 12 h 40 — Colette Beaune: *La notion d'Europe dans les livres d'astrologie du XV<sup>e</sup> siècle.*

Discussion.

Président: M. Werner Paravicini, de l'Institut historique allemand de Paris.

15 h - 15 h 20 — Jean-Philippe Genet: *L'Angleterre et la découverte de l'Europe (1300-1600).*

15 h 20 - 16 h — Marie-Thérèse Jones-Davies: *L'Europe pour les Anglais de la Renaissance: figure du discours ou réalité?*

16 h - 16 h 20 — Discussion.

16 h 20 - 16 h 40 — Pause.

16 h 40 - 17 h — Philippe Braunstein: *Confins italiens de l'Empire: nations, frontières et sensibilité européenne dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle.*

- 17 h - 17 h 20 — Marie-Louis Pelus: *Un des aspects de la naissance d'une conscience européenne: les Russes et l'Europe.*  
 17 h 20 - 17 h 40 — Michel Simonin: *Des livres pour l'Europe: réflexion sur quelques ouvrages polyglottes publiés à la fin du XVI<sup>e</sup> et au début du XVII<sup>e</sup> siècle.*  
 Discussion.

## VENDREDI 3 OCTOBRE

- Président : M. Michel Mollat du Jourdin, Directeur d'études à l'E.P.H.E.  
 9 h 30 - 10 h 10 — Francis Rapp: *La prise de conscience d'un christianisme allemand: vers une « ecclesia germanica ».*  
 10 h 10 - 10 h 30 — Etienne Vaucheret: *La notion de république chrétienne chez les mémorialistes du XVI<sup>e</sup> siècle.*  
 10 h 30 - 10 h 50 — Discussion.  
 10 h 50 - 11 h 10 — Pause.  
 11 h 10 - 11 h 30 — Michel Reulos: *Réforme et conscience européenne.*  
 11 h 30 - 11 h 50 — Bernard Vogler: *La dimension européenne de la Réforme des pays rhénans.*  
 11 h 50 - 12 h 10 — Discussion.  
 12 h 10 - 12 h 50 — Paweł Czartoryski: *Conscience européenne en Europe centrale au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècle. Droit, morale, science, religion.*  
 Discussion.

- Président : M. Joseph Perez, Président de l'Université de Bordeaux III.  
 15 h - 15 h 40 — Augustin Redondo: *Les Espagnols et la conscience européenne dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.*  
 15 h 40 - 15 h 50 — Discussion.  
 15 h 50 - 16 h 30 — Jean-Claude Margolin: *L'Europe dans le miroir du Nouveau Monde.*  
 16 h 30 - 16 h 50 — Denis Crouzet: *Les « distances » de la Barbarie.*  
 16 h 50 - 17 h 10 — Discussion.  
 17 h 10 - 17 h 30 — Pause.  
 17 h 30 - 17 h 50 — Jean Bérenger: *La conscience européenne face aux Turcs à la cour de Mathias Corvin: la naissance du mythe de Dracula.*  
 Discussion.  
 18 h — Alain Michel: *En guise de conclusion.*



## LA NOTION D'EUROPE DANS LES LIVRES D'ASTROLOGIE DU XV<sup>e</sup> SIÈCLE

L'astrologie médiévale professait que les astres influençaient les diverses régions du globe et qu'il existait des correspondances précises entre certaines planètes ou signes du zodiaque et ce quart occidental de la terre habitable qui portait le nom d'Europe. Tout astrologue avait donc plus ou moins une teinture de cosmographie.

Pourquoi avoir choisi cette période et ce genre de source ? Le 15<sup>e</sup> siècle est un grand siècle de production astrologique en qualité comme en quantité. Il est encadré par deux batailles sur la légitimité et les résultats de l'étude des astres (entre Pierre d'Ailly et Gerson au début du siècle, autour de Simon de Phares sous Charles VIII). L'astrologie est alors une science, bien que ce ne soit pas une discipline universitaire. Médecins, mathématiciens, astronomes fournissent les astrologues, indispensables au bon fonctionnement de l'Etat, des partis ou des villes.

Séant est à magnats ces matières connaître  
Et les signes d'en haut recueillir en un cloître  
Qui voudra sainement sa prospérité croître...<sup>1</sup>

C'est une littérature technique pratiquement toujours en latin, destinée à un public restreint (élites sociales ou intellectuelles). Pour le 15<sup>e</sup> siècle, elle est heureusement assez facilement identifiable. Le *Recueil des plus célèbres astrologues* de Simon de Phares<sup>2</sup> donne les titres et les dates approximatives de beaucoup d'ouvrages et nous possédons la liste des deux cents livres d'astrologie de sa bibliothèque. Beaucoup de ces textes de médecine astrologique, de pratiques magiques n'ont aucun intérêt présentement. On ne peut espérer trouver de renseignements sur ce que les astrologues pensent de l'Europe que dans deux sortes de livres :

- des traités théoriques sur la position des planètes, des étoiles, des zones climatiques,
- des œuvres plus courtes qui sont des commandes ponctuelles :
  - Nativité de tel ou tel enfant ou grand personnage, qu'il soit votre ami ou votre ennemi. On a ainsi les nativités du duc de Bedford, et de tout le haut personnel anglais ou anglophile des années 1420.

1. B. N. Lat. 7331 : Renaut Lequeux, *Préface d'une traduction d'Albumazar*, f° 2.

2. E. Wickersheimer, *Le Recueil des plus célèbres astrologues de Simon de Phares*, Paris, 1929.

- Effets des phénomènes cosmiques rares : grandes conjonctions, éclipses, comètes (celle de 1472 a suscité une grosse littérature).
- Prédictions pour l'année à venir qui portent en général le titre de *Judicium anni*. Elles sont parfois en français, car elles peuvent éventuellement servir à des fins de propagande.

L'astrologue, dans ce cas, se place dans le cadre de celui qui le commandite : la ville en Italie et en Flandres, le royaume en France, la chrétienté s'il écrit pour le pape<sup>3</sup>. Même s'il prédit pour tout l'*orbis terrarum*, ce qui est assez fréquent, ce monde cosmique est en fait très limité. Ainsi Gaspar Laet, écrivant à Anvers au tout début du 16<sup>e</sup> siècle, prédit-il dans la réalité seulement pour Anvers, Louvain, Gand, Malines, Bruges, la Flandre, la Hollande, l'Angleterre, le Saint Empire et la France<sup>4</sup>. L'Europe n'ayant pas d'unité politique, rares sont les astrologues qui se placent dans ce cadre peu rentable ! Dans la pratique, nous nous limiterons aux astrologues des rois de France. Que peut-on trouver dans ce genre de sources ? Nous examinerons d'abord ce que savaient de l'Europe les astrologues royaux, ceci principalement d'après deux ouvrages qui sont, à vrai dire, les seuls à y consacrer de longs développements cosmographiques (description de l'Europe, limites de l'Europe, etc.). Il s'agit du *Tractatus de imagine seu figura mundi* écrit à Lyon en 1456 par Louis de Langle, astrologue de Charles VII, et du Commentaire au *Quadripartitum de Ptolémée* écrit vers 1476 par Conrad Heingartner, astrologue de Louis XI<sup>5</sup>. L'énorme influence de l'*Ymago mundi* de Pierre d'Ailly<sup>6</sup> y côtoie la lente redécouverte de la *Géographie* de Ptolémée. Ensuite, nous chercherons à savoir ce que les astrologues pensaient de l'Europe : les planètes et les signes du zodiaque qui lui convenaient, les qualités de son climat et de ses habitants. Là, les sources sont beaucoup plus nombreuses mais difficiles à manier. L'image donnée est celle d'une Europe vue par un groupe socio-professionnel restreint mais très cultivé, international par ses origines comme par sa formation, souvent en déplacement et plus ou moins au-dessus du cadre des Etats-nations qui tendait à devenir la règle pour tous ses contemporains.

Le *Tractatus de figura mundi* de Louis de Langle et le Commentaire du *Quadripartitum* de Conrad Heingartner ont bien des points communs. Tous deux ont été écrits dans le royaume à vingt ans d'intervalle pour des princes soucieux de science, Jean, duc de Bourbon et René d'Anjou. Ce sont de gros ouvrages qui ont nécessité de leurs auteurs des recherches étendues. Ils ne sont pas édités, mais nous avons les manuscrits autographes. Leurs auteurs sont tous deux des professionnels de l'astrologie, connus par ailleurs. Il n'y avait rien eu de comparable en

3. L. Thorndike, *History of Magic and Experimental Science*, t. IV, New York, 1934.

4. B. N. Lat. 7451 : Gaspar Laet, *Judicium anni 1512*, f° 14.

5. B. N. Lat. 6561 : Louis de Langle, *De imagine seu figura mundi tractatus*, f° 1-112; B. N. Lat. 7305, f° 1-130 : Conrad Heingartner, *Commentaire au Quadripartitum de Ptolémée*.

6. E. Baron, *L'Ymago mundi de Pierre d'Ailly*, 2 tomes, Paris, 1930.

étendue et en information depuis Pierre d'Ailly au début du siècle. La reprise de la guerre avait plutôt favorisé les prédictions au jour le jour sur les chances de victoire que les grands traités scientifiques.

Louis de Langle est un médecin d'origine espagnole qui, établi à Lyon entre 1450 et 1460, fit des prédictions pour Charles VII, René d'Anjou et Jean d'Alençon. Pensionné par le roi, il fut néanmoins plusieurs fois inquiété. Il écrivit une série de traités d'astronomie, un *Vademecum* et ce *Tractatus* qui ne lui est habituellement pas attribué<sup>7</sup>. Simon de Phares voue une grande admiration à notre auteur, car il prédit le jour de sa mort, ce qui lui permit de passer la veille en prières<sup>8</sup>! Le *Tractatus de figura mundi* a de grandes ambitions. La première partie est une œuvre de théologie : création, nature de Dieu, etc. La deuxième partie est une œuvre de géographie générale : description de la terre puis du ciel et règles de l'astrologie. Une troisième partie devait être consacrée à l'histoire de chacune des régions considérées. Elle n'a pas été écrite. La deuxième partie qui nous intéresse ici emprunte son dessein général à l'*Ymago mundi*, écrite par Pierre d'Ailly vers 1410<sup>9</sup>. Cette œuvre de grande vulgarisation avait connu un succès foudroyant (deux cents manuscrits, plusieurs éditions après 1480) au point d'être encore utilisée par Christophe Colomb. C'est la base des connaissances géographiques de Louis de Langle comme de tous les astrologues du royaume jusque vers 1475. C'est à travers elle que sont connues les grandes encyclopédies du 13<sup>e</sup> siècle. Si Barthélémy l'Anglais et Roger Bacon<sup>10</sup> sont connus uniquement à travers d'Ailly, il a consulté personnellement le *Speculum naturale* de Vincent de Beauvais et *Le Livre du Trésor de Brunetto Latini*<sup>11</sup>.

Parmi les ouvrages plus spécialisés, on peut discerner l'influence du *Traité de la sphère* de Sacrobosco et du *De Natura locorum* d'Albert le Grand<sup>12</sup>. Il en tire une image de l'Europe qui est intéressante par sa médiocrité même. Remarquons tout d'abord qu'il ne consacre que quatre à cinq pages à l'Europe contre soixante à l'Asie et cinq lignes à l'Afrique « où il n'y a que des royaumes barbares, le Maroc, Ceuta et la Tunisie qui sont au nord du désert »<sup>13</sup>. L'Europe est l'une des trois parties de la terre habitable. Elle n'occupe qu'un quart des terres émergées. Elle a été peuplée par les fils de Japhet. Son nom vient d'un roi Europe. Elle est limitée à l'ouest par les colonnes d'Hercule, à l'est par le Tanaïs et le Palus Meotide. Elle comprend un certain nombre de provinces, dont il

7. L. Thorndike (voir note 3), p. 554-555, ignore l'existence de ce traité. Les historiens de la géographie l'attribuent à un Louis de Angelo, inconnu par ailleurs.

8. Cf. note 3, p. 554-555, et note 2, p. 258.

9. E. Baron, *L'Ymago mundi de Pierre d'Ailly*, 2 tomes, Paris, 1930.

10. Barthélémy l'Anglais, *Le Livre des Propriétés des Choses*, Paris, 1556, p. 129 (1. 15 sur les provinces du monde); J. H. Bridges, *The Opus Majus of Roger Bacon*, Londres, 1900, p. 366.

11. Vincent de Beauvais, *Speculum quadruplex*, Douai, 1624, t. I, 1. 32, *de tribus orbis partibus*, p. 2406-2408; P. Chabaille, *Le livre du trésor de Brunetto Latini*, Paris, 1863, p. 162-169.

12. Jean de Sacrobosco (John Holywood), *De sphaera*, Anvers, 1547; Albert le Grand, *De natura locorum*, Strasbourg, 1515.

13. B. N. Lat. 6561, f° 20-22, 23-26 et 82-87.

est capable de donner les noms latins. Mais il sait que cette nomenclature ne correspond plus à l'Europe de son temps et il la double de descriptions personnelles des nouvelles puissances européennes, comme d'Ailly l'avait déjà fait pour le royaume. Ces descriptions sont d'un intérêt très variable : très floues sur l'Europe du nord et de l'est, elles sont bonnes sur la France, l'Italie et l'Allemagne. C'est sur l'Espagne évidemment qu'il est le plus précis, donnant les limites des principaux royaumes (Navarre, Castille, Aragon, Portugal) et celles de la zone arabe, les villes, le cours des fleuves et quantité de détails flatteurs sur les qualités de marins et de soldats de ses compatriotes<sup>14</sup>. Il fait donc une sorte de livre de la description des pays, comme le héraut Berry. Quelle unité entre tous ces pays ? Il ne voit que la foi chrétienne : «désormais toute la chrétienté ou presque se trouve en Europe». Il considère toujours la Grèce comme l'un des principaux royaumes européens. Croit-il à une croisade de reconquête ? Il n'ignore pas la prise de Constantinople. Il commence d'abord par mettre Constantinople en Asie car elle est «barbare», puis il y renonce car la «Turcia» s'étend aussi en Europe. Donc : une géographie descriptive héritée d'une longue tradition médiévale filtrée par Pierre d'Ailly et une équivalence Europe-Chrétienté, c'est ce qu'il faut retenir de Louis de Langle.

Vingt ans plus tard, Conrad Heingartner écrit en même temps le *Commentaire du Quadripartitum* de Ptolémée et le *Judicium anni 1476* pour le roi Louis XI<sup>15</sup>. Les deux œuvres ayant de longs passages communs, nous les considérerons ensemble. Conrad Heingartner n'est pas un inconnu<sup>16</sup>. C'est le plus grand astrologue de son temps, mais aussi un médecin, un astronome et un mathématicien. Allemand, né à Zurich, il fit ses études de médecine à Paris, entra au service du duc de Bourbon, puis du roi et de l'amiral de Graville. Il mourut vers 1488, laissant de nombreux élèves dont Simon de Phares<sup>17</sup> et des manuscrits dispersés entre Paris et Zurich. Il avait eu une extraordinaire bibliothèque et un observatoire au château de Belleperche<sup>18</sup>. Le *Commentaire du De Sphaera* de Jean de Fondi, par exemple, lui a appartenu<sup>19</sup>. La réputation de Conrad Heingartner était grande. Il fut appelé à Rome en 1472 par le Pape, il correspondait probablement avec Jean de Königsberg dont les travaux sont parallèles aux siens<sup>20</sup>. C'était donc quelqu'un qui était très au courant de la science allemande et des préoccupations

14. B. N. Lat. 6561, f° 86<sup>v</sup> et 87.

15. Il y a deux manuscrits du *Commentaire du Quadripartitum*. L'un est autographe et daté de 1476, l'autre est un remaniement de 1494. Cf. B. N. Lat. 7305, f° 1494 ; B. N. Lat. 7432, f° 1-112 ; B. N. Lat. 7450, *Judicium anni 1476*, f° 3-21.

16. L. Thorndike, *History of Magic and Experimental Science*, New York, 1934, E. 4, p. 357-385 ; E. Wickersheimer, *Dictionnaire biographique des médecins en France au Moyen Age*, Paris, 1934, t. I, p. 107.

17. B. N. Fr. 135, f° 156<sup>v</sup>.

18. Belleperche, commune de Bagneux (Allier), à 15 km au nord de Moulins.

19. B. N. Lat. 7273. Jean de Fondi, *Commentaire du De sphaera* (Conrad Heingartner l'a annoté). Dans les marges, la latitude et la longitude de Belleperche sont indiquées.

20. B. N. Lat. 4088 : vers de Paulus Senilis au duc de Bourbon (f° 70). Un certain Joannes Francus, *doctus inter doctos*, est l'ami de Conrad l'astronome.

humanistes italiennes. Brutalement, ce n'est plus la même Europe. Il prend, comme base de sa description, des cartes tirées de celles qui étaient jointes à la *Géographie de Ptolémée* et qu'il n'a pu voir que manuscrites en Italie (probablement lors de son voyage de 1472). Il utilise à la fois les *veteres mappae* (les vingt-sept cartes dessinées vers 1416 pour accompagner la traduction de Jacques Ange) et des *novae mappae* (les cartes de Donus Nicolas Germanus), à moins qu'il ne désigne par *veteres* celles de Germanus, peintes vers 1466, et par *novae* celles de Pietro di Massaio (1469-1472). De toute façon, ce sont des cartes portant les latitudes et les longitudes<sup>21</sup>. Il commence par situer l'Europe globalement en latitude et en longitude, puis chaque pays européen est situé de la même manière : « L'Allemagne s'étend du 32° au 42° de latitude. Elle se trouve à l'est de la France, à l'ouest de la Pologne et de la Bohême, au nord de l'Italie séparée par les Alpes ». C'est une modernisation hardie des tables des provinces qui accompagnait la *Geographia*, qui implique de nombreux calculs, car les limites des provinces romaines ne correspondent pas à celles du 15<sup>e</sup> siècle. Il se soucie de plus de calculer des distances. Connaissant la latitude et la longitude de deux points et le rayon terrestre, il est en effet possible de mesurer l'arc de cercle. Il donne les résultats en *millaria*. Pour la première fois chez les astrologues, l'Europe est mesurable et représentable. En même temps, elle a acquis une consistance. L'Europe est la plus noble partie de l'univers, dit-il, suivant le vieux préjugé favorable de la tradition gréco-latine. Elle est seulement chrétienne, ajoute-t-il comme Louis de Langle. Elle possède sur les deux autres parties du monde une supériorité évidente : supériorité militaire (et de citer Hercule, Auguste, Alexandre, Charlemagne et Godefroy de Bouillon, ce qui vient des neuf preux), une supériorité intellectuelle (et de recourir à Aristote, Galien et Albert le Grand, ce qui est plus original) et une supériorité de civilisation (« Dans ce quartier Nord-Ouest du monde apparurent les lois et se développa la foi chrétienne »<sup>22</sup>). L'Europe a une culture plus ancienne que celles d'Asie, une culture qu'il voit chrétienne, romaine (les *leges*) et grecque (la science de Ptolémée). Cette sensibilité très nouvelle explique l'extraordinaire passage du début du *Quadrivartitum*, où il pleure sur les manuscrits brûlés en 1453 à Byzance et sur la mémoire de l'Europe partie en fumée<sup>23</sup>. Par ailleurs, il ne sait pas encore comment désigner cette communauté. *Europei*, créé par Pie II, ne figure pas dans son vocabulaire. Il utilise *nati in Europa, homines Europae...*

Mais il ne faut pas se représenter qu'en vingt ans l'horizon mental de tous les astrologues ait beaucoup changé. A une époque où la *Cosmographie* n'est pas encore imprimée (elle ne le sera qu'en Italie en 1477), la connaissance de cette œuvre est rare dans le royaume. Nous ne connaissons pour tout le 15<sup>e</sup> siècle que deux possesseurs français de manuscrits de la *Cosmographie* : Guillaume Fillastre et René d'Anjou ;

21. L. Bakrow et R. Skelton, *History of the Cartography*, Londres, 1964.

22. B. N. Lat. 7432, f° 36-40.

23. B. N. Lat. 7305, f° 4.

Jean de Bourbon semble ne pas l'avoir<sup>24</sup>. Quant au *Liber de rebus naturalibus* de Giovanni da Fontana, qui donnait une première exploitation de Ptolémée, il est inconnu de ce côté des Alpes<sup>25</sup>. Mais Conrad Heingartner s'est occupé de réunir des manuscrits scientifiques italiens et antiques pour son protecteur ducal et de faire des traductions d'œuvres peu connues. Pour un astrologue, une œuvre de Ptolémée inconnue jusqu'alors était forcément particulièrement attractive, puisqu'avec le *Quadrivium*, l'*Almageste*, le *Centiloquium*, Ptolémée était le père reconnu de l'astronomie. Conrad Heingartner a d'ailleurs écrit une vie de Ptolémée courte mais très laudative<sup>26</sup>. Enfin, il a beaucoup voyagé. Tout cela explique qu'il est une exception dans sa génération, qui en demeure dans l'ensemble à Pierre d'Ailly et à l'équivalence Europe-Chrétiens, valable depuis le début du 15<sup>e</sup> siècle. Si l'on consulte par exemple le *De eversione Europae* de l'astrologue italien Antonio Arquato, écrit vers 1480 dans un lieu pourtant très sensibilisé à la communauté de destin des peuples européens, la cour de Mathias Corvin, on y retrouve, malgré un titre prometteur, la seule équivalence Europe-Chrétiens<sup>27</sup>.

Quelle planète et quel signe du zodiaque étaient attribués à l'*Europa*? Dès Pierre d'Ailly, on est conscient du silence des sources à ce propos et de leur confusion : les astrologues de Babylone attribuaient le Bélier à la Perse, les Gémeaux ou la Vierge à l'Europe, les astrologues juifs et arabes attribuaient le Bélier ou le Lion aux Juifs ou aux Arabes, le Sagittaire ou le Cancer à l'Europe. Seuls les astrologues grecs attribuaient des planètes et des signes flatteurs à l'Europe. Ce sont eux évidemment que les astrologues médiévaux suivent : Jupiter, le Bélier, Mars ou le Lion sont allégués. Mais, sauf Conrad Heingartner qui admet une corrélation unique de toute l'Europe avec Jupiter, tous les autres, de Firmin de Belval en 1345 à Arnaud Paludan sous Louis XI, admettent des corrélations par nation : la France est le Bélier, l'Allemagne, Mars ou Jupiter, l'Angleterre, Saturne, l'Espagne, le Sagittaire. Les astrologues bourguignons et flamands donnent par contre le Cancer comme signe au royaume (signe médiocre). Hormis ce cas révélateur de passion politique, tous les signes choisis pour les royaumes européens sont des signes masculins, royaux, renvoyant au feu et au métal, signes de force favorable. Jupiter, qui est le seul à pouvoir être allégué pour toute l'Europe, est, d'après l'*Isagogue* de Jean d'Espagne, une planète masculine, signe d'honneur et de renommée. Il aime les lieux tempérés et les terres fertiles. Sous lui, les hommes ont une foi juste et le respect de la parole donnée. Voilà bien des qualités pour les Européens, surtout si on y ajoute les qualités déjà normalement reconnues aux habitants des climats tempérés et particulièrement du 6<sup>o</sup>, celui du royaume !

24. E. L. Stevenson, *The Geography of Claudius Ptolemeus*, New York, 1932, t. I (les manuscrits).

25. Giovanni da Fontana, *Liber de omnibus rebus naturalibus* (attribué à Pompilius Azalus), Venise, 1544.

26. B. N. Lat. 7432, f° 1.

27. Antonio Arquato, *De eversione Europe et de futuris triumphis...*, s. l., 1534 (B. N. Rés. G 7868).

Néanmoins l'Europe n'est pas le cadre normal de l'activité quotidienne des astrologues, ni celui de leur réflexion. La plupart des astrologues pensent en termes d'Etat-nation ou de chrétienté, mais non d'Europe. Les livres d'astrologie du 15<sup>e</sup> siècle sont une excellente source pour l'Etat-nation, mais non pour l'Europe. Et si vers la fin du siècle quelques-uns, comme Conrad Heingartner, commencent à s'intéresser à l'Europe et à faire sortir la notion du strict domaine technique de la géographie, ce n'est qu'un mouvement lent et encore pour longtemps minoritaire.

Colette BEAUNE

# CONSCIENCE EUROPÉENNE ET MAUVAISE CONSCIENCE A LA COUR DE MATHIAS CORVIN : LA NAISSANCE DU MYTHE DE DRACULA (1462-1465)

Le fait majeur qui domine l'histoire de l'Europe orientale au XV<sup>e</sup> siècle est le progrès irrésistible de la puissance ottomane. Rappelons quelques faits :

- En 1396, la défaite de Nicopolis marque l'échec de la Croisade.
- En 1427, les Turcs occupent la Serbie ; en 1446, Mourad III envahit la Grèce.
- En 1448, après la défaite chrétienne à Kosovo, les Turcs sont maîtres des Balkans.
- En 1453, Mohamed II occupe Constantinople et, en 1465, celui-ci conquiert la Bosnie.

En Italie et en Allemagne, on commence à se demander si la conquête turque se limitera aux Balkans ; seul le royaume de Hongrie semble capable de tenir tête aux Turcs, de subir le premier choc d'une offensive en attendant l'arrivée de secours que mobiliserait la Chrétienté occidentale. Or, vers 1450, l'Europe danubienne est profondément divisée, les séquelles de la révolution hussite ne sont pas vraiment liquidées ; l'archevêché de Prague est vacant, le royaume de Bohême est considéré comme hérétique et Enea Silvio Piccolomini, le Pape Pie II, a refusé de reconnaître le roi élu par les Etats de Bohême, Georges Podiébrad. L'Empereur Frédéric de Habsbourg maintient ses revendications sur la Hongrie. Celle-ci représente, en principe, une grande puissance (avec une superficie de 450 000 km<sup>2</sup> et une population de 4 millions d'habitants), elle englobe la Slovaquie, la Transylvanie, la Croatie, mais elle est profondément divisée entre plusieurs clans féodaux. Pourtant, en 1456, Jean Hunyadi, un noble d'origine transylvaine promu capitaine général, a sauvé Belgrade alors que Mahomet II allait s'emparer de cette position-clé dans le Bassin danubien. La victoire hongroise procura un répit de plus d'un demi-siècle aux populations d'Europe centrale, mais elle fut surtout à l'origine d'une politique défensive, qui ne fut jamais exploitée à fond.

La Hongrie n'en était pas moins considérée en Italie, en Pologne et dans l'Empire comme bastion (*antemurale*) de la Chrétienté face au péril turc et ce n'est pas par hasard qu'Enea Silvio Piccolomini, dans sa

*Cosmographia*<sup>1</sup>, place la Hongrie en tête des pays européens. Un long séjour en Europe centrale avait permis au futur Pape Pie II d'apprécier l'équilibre des forces et l'enjeu capital que représentait l'avance turque dans les Balkans. Mathias Corvin allait en principe reprendre la politique paternelle et l'historiographie hongroise contribua à créer un véritable mythe de Mathias Corvin. Dès le XVII<sup>e</sup> siècle le comte Nicolas Zrinyi, dans sa *Biographie du roi Mathias*<sup>2</sup>, fit de celui-ci le modèle du souverain national, seul capable de défendre le pays contre les Turcs ; or, à ce moment, la plaine hongroise était occupée par les Ottomans, la Transylvanie était sous protectorat turc, tandis que la Couronne de Hongrie était passée aux mains des Habsbourg.

Les biographes de l'époque libérale<sup>3</sup> et la grande histoire nationale rédigée vers 1930 par Homan et Szekfű ont confirmé ces vues<sup>4</sup>. Les historiens marxistes ne sont pas tellement plus critiques à l'égard de Mathias Corvin<sup>5</sup>. Or, il nous semble que la politique du roi fut beaucoup moins nette et qu'il s'est, à maintes reprises, trompé d'ennemi.

Fort du répit que lui avait laissé la victoire de son père à Belgrade, il a voulu consolider son pouvoir à l'intérieur, puis constituer une vaste monarchie danubienne, qui lui aurait fourni les moyens de reconquérir ultérieurement les Balkans. C'est pour cela qu'il a voulu conquérir le royaume de Bohême sur Georges Podiébrad et qu'ensuite il a occupé la Basse-Autriche, élément essentiel du patrimoine de son vieil ennemi Frédéric III de Habsbourg. Pour parvenir à ses fins, il a, d'une manière très habile, utilisé les moyens modernes dont il pouvait disposer : la propagande humaniste, un Etat fort et centralisé, une fiscalité remarquable qui lui a fourni un million de florins, indispensables pour entretenir une armée de mercenaires, qui a pratiquement remplacé l'ost féodal<sup>6</sup>. Mais il a peut-être été trop prudent et a probablement trop privilégié les intérêts de la Monarchie hongroise au détriment de la mission de défense de la Chrétienté. Nous retiendrons ainsi l'exemple fourni par les premières années de son règne et l'attitude pour le moins ambiguë qui fut la sienne lors de la croisade organisée par le Pape Pie II.

Mathias Corvin fut élu roi de Hongrie en 1458, à l'âge de quinze ans ; s'il est candidat d'un vaste parti, il n'a pourtant pas l'ensemble de la nation derrière lui. Ce sont les mêmes forces qui ont soutenu son père

1. Enea Silvio Piccolomini, *Opera Omnia*, Bâle, 1571 (réédition photographique, Francfort, 1967).

2. Miklos Zrinyi, *Mátyás Király eletéről* (Sur la vie du roi Mathias), 1654, Editions Arpad Marko ; *Győr Zrínyi Miklós Prozai munkái*, Budapest, 1939, p. 230-239.

3. Vilmos Fraknoi, *A Hunyadiák és Jagellók kora* (l'époque de Hunyadi et des Jagellons), 1896, 1 vol., 694 pages.

4. Bálint Homan et Gyula Szekfű, *Magyar történet* (Histoire hongroise), 5 vol., Budapest, 1935-1936, tome II.

5. Eric Molnar et collaborateurs, *Magyarország története* (Histoire de la Hongrie), Budapest, 1964, t. I, p. 131-158 ; Ervin Pamélyi et collaborateurs, *Histoire de la Hongrie des origines à nos jours*, 1 vol., Budapest-Roanne, 1974, p. 125-143 ; L. Elekes, *Matyás Király és Kora* (le roi Mathias et son temps), Budapest, 1956.

6. Tibor Kardos, «Zentralisierung und Humanismus in Ungarn», *Studia Historica* 53 ; *La Renaissance et la Réforme en Pologne et en Hongrie*, 1963, p. 397-414.

qui le portent au pouvoir, essentiellement la petite et la moyenne noblesse de comitats et quelques magnats. La plupart des barons, rassemblés autour du palatin Garai et du clan Cilli, souhaitaient l'élection d'un Habsbourg. L'oncle maternel de Mathias, Michel Szilagyi, amena soldats et gentilhommes qui firent pression sur les barons et les prélats enfermés dans le château royal de Bude. L'élection de janvier 1458 n'était cependant qu'un demi-succès, car en droit public hongrois un roi n'est légitime que s'il est couronné. Or, la cérémonie du couronnement était impossible tant que la Couronne de Saint-Étienne était entre les mains de Frédéric III, qui la conservait dans son château-fort de Wiener Neustadt depuis 1441 et refusait obstinément de la restituer. Une des premières tâches du souverain élu était donc de récupérer coûte que coûte la couronne royale<sup>7</sup>.

En 1459, Pie II réunit un Concile à Mantoue afin d'organiser une nouvelle croisade contre l'Empire ottoman. La prise de Constantinople avait profondément touché l'Italie, d'autant plus qu'un grand nombre d'érudits — parmi eux, le futur cardinal Bassarion — avait reflué et s'était installé à Venise. Bon nombre d'Italiens comprenaient que la victoire de Belgrade sur Mahomet II n'était qu'un répit qu'il fallait mettre à profit pour organiser la défense de la Chrétienté. La réunion de Mantoue fut un succès personnel pour le Pape qui obtint le soutien des potentats italiens et réussit à mobiliser Venise, le duc de Milan<sup>8</sup>. Mathias Corvin se joignit à l'alliance qui prit la forme traditionnelle et déjà contestée d'une croisade, à laquelle Frédéric III refusa de participer. Dans ce cas précis, il faut en revanche faire grand cas du soutien accordé par le prince de Valachie Vlad III Tepes («l'Empaleur»), qui devait passer à la postérité sous le nom de *Dracula*<sup>9</sup>.

Au XV<sup>e</sup> siècle les principautés roumaines, Moldavie et Valachie, constituent en effet un élément important du jeu politique en Europe orientale. Celles-ci ont réussi à conserver leur indépendance face à la puissance ottomane. La Moldavie comme la Valachie sont gouvernées par un prince qu'élit l'assemblée des boïards ; après l'élection, ces grands propriétaires fonciers surveillent étroitement le prince, tandis que des clans rivaux se livrent des luttes sans merci, dominées par les questions de personnes et de clientèles, mais aussi par l'attitude à adopter face au redoutable voisin ottoman. Les grands monastères orthodoxes représentent

7. Kalman Benda et Erick Fügedi, *A magyar korona regenye* (le roman de la Couronne hongroise), 1 vol., Budapest, 1980, p. 80-95.

8. Lajos Elekés, «La politica estera di re Mattia e gli Stati italiani nella seconda metà del Secolo XV», in *Rapporti veneto-ungharesi all'epoca del Rinascimento*, Tibor Klaniczai éditeur, Budapest, 1975, p. 245-256.

9. Le premier surnom qui lui est resté dans l'histoire nationale roumaine fait allusion au supplice du pal qu'il employait très volontiers, à l'instar des Turcs, et qui est d'origine orientale. En revanche *Dracul*, en roumain le diable (cf. l'allemand *der Drache*, le dragon, le démon), était le surnom donné à son père, mais qui fut retenu pour Vlad III dans la mesure où il était plus significatif. Sur le prince lui-même, cf. la plus récente biographie en roumain de Nicolas Stoicescu, *Vlad Tepes* (Vlad l'Empaleur), 1 vol., 238 pages, Bucarest, Editions de l'Académie, 1976 (avec un résumé en anglais). Sur les relations économiques entre la Valachie et la Transylvanie, voir la dernière étude de Zsigmond Pál Pach, «The Transylvanian Route of Levantine Trade about 1500», dans *Etudes historiques hongroises*, 1980, Budapest, Akadémiai Kiadó, t. I, p. 133-165.

tent également une force politique considérable. L'armée dépend des boïards qui lèvent des contingents sur leurs terres, les équipent et les commandent. Le prince doit vivre essentiellement des revenus de son domaine, conformément à la tradition médiévale. Loin d'être unies, les principautés sont souvent rivales, la Moldavie gravitant plutôt dans l'orbite de la Pologne, tandis que la Valachie recherchait généralement l'appui de la Hongrie voisine ; les relations commerciales avec la Transylvanie toute proche étaient en effet assez étroites : l'économie agraire de la plaine valaque étant complémentaire de l'économie transylvaine, où l'artisanat et le grand commerce étaient assez développés dans les grandes villes saxonnes : Hermannstadt/Sibiu et surtout Kronstadt/Brassov. Avec Vlad III, la Valachie se dota d'un prince énergique, bien décidé à imposer son autorité pour mieux lutter contre les périls extérieurs.

Le chroniqueur gréco-turc L. Chalcondylès a bien montré que le prince Vlad a complètement transformé l'organisation de la Valachie<sup>10</sup>. Celui-ci avait compris que la cause essentielle de la faiblesse de l'Etat était la rivalité entre les différents clans de boïards<sup>11</sup>. C'est pourquoi il en fit massacrer un grand nombre, non par sadisme, mais par nécessité politique, et après leur avoir expliqué que leurs tendances anarchiques et leurs complots étaient la cause de leur perte. Il essaya de mettre au pas les survivants et d'utiliser leurs services lorsqu'il remonta sur le trône en 1456, après un long exil en Moldavie, tout en punissant de mort tous ceux qui s'écartaient du droit chemin. Il s'attira la haine des boïards qui tentèrent en vain de le détrôner au profit d'Albu le Grand. Les mesures prises contre l'aristocratie foncière n'eurent aucun caractère social ; tout au plus Vlad III veilla-t-il à limiter les abus de pouvoir des grands seigneurs vis-à-vis de leurs sujets, mais il n'hésita pas non plus à punir aussi sévèrement paysans et citadins qui contrevenaient à ses lois. Il voulut imposer une politique économique favorable aux marchands roumains en faisant respecter le droit d'étape, afin d'augmenter les péages perçus par la Valachie. En fait Vlad avait perçu la nécessité d'une politique « mercantiliste » défavorable aux marchands saxons de Brassov, afin d'augmenter les ressources indispensables pour mener la lutte contre les Turcs. Dans le même but, il organisa une armée permanente, qui remplacerait les contingents levés par les boyards, comparables par leur structure et leur efficacité réduite à la levée en masse (*insurrectio*) hongroise ou à l'arrière-ban français. Il développa sa garde personnelle et enrôle des cavaliers nobles et des fantassins, qu'il paya régulièrement. Il imposa à tous ses soldats une sévère discipline et cette armée, d'un type nouveau, impressionna le Grand Vizir qui déclarait en 1462 que, si le prince Vlad réussissait à l'agrandir, il parviendrait à une grande puissance.

Mathias Corvin mena une politique tout à fait comparable et finit par mettre sur pied une petite armée permanente composée de Tchèques et de Serbes. Pour l'entretenir, il développa la fiscalité et rendit à peu

10. Leonikos Chalcondyles, *Historiarum demonstrationes*.

11. Thèse défendue également par N. Stoicescu, *op. cit.*, *passim*.

près permanente la *dica*, impôt direct comparable à la taille, malgré la sourde opposition des Ordres. Les revenus de l'Etat atteindront, vers 1480, deux millions de florins. Mathias est, à cette date, l'un des souverains les plus riches et les plus puissants d'Europe. Mais ce n'est que l'aboutissement d'une politique énergique et tenace. En 1459, sa position n'est pas aussi forte et ses ressources sont encore fort modestes, de sorte qu'il a été contraint de mener un véritable double jeu, qui témoigne par ailleurs de ses qualités d'homme d'Etat.

D'une part il répond favorablement à l'appel de Pie II et promet de conduire personnellement une armée de 40 000 hommes d'armes contre le Turc, d'autre part il dirige ses efforts en priorité contre Frédéric III<sup>12</sup>. Ce dernier, trop faible, n'avait pas voulu s'associer à la Croisade, qui demeura une affaire à direction italienne. Frédéric III, après de longues négociations, se montra disposé, en 1462, à restituer la Couronne de Saint-Etienne et à renoncer au trône de Hongrie — il tenait ses droits de son neveu Ladislas le Posthume, mort sans héritier en 1457 et considéré comme successeur légitime de la dynastie de Luxembourg. Mais dans une clause secrète Frédéric III ne consentit à restituer la précieuse couronne que contre une forte indemnité. Les 80 000 ducats recueillis par le Pape sur le clergé italien (les fameuses décimes perçues à l'occasion de la Croisade) furent bien versés à Mathias, mais celui-ci les utilisa pour indemniser Frédéric III qui avait précisément pris en gage la Couronne en finançant un prêt de 8 000 florins d'or à la veuve d'Albert de Habsbourg, mère de Ladislas V. Cette sordide affaire d'argent ne mériterait pas qu'on s'y arrête si elle n'expliquait pas le comportement, pour le moins bizarre, de Mathias Corvin, qui fut tout de suite suspect à ses alliés italiens. L'ambassadeur vénitien et le légat à Bude demandèrent, dès 1462, des explications au roi de Hongrie. Celui-ci, fort embarrassé, refusa de s'expliquer clairement et s'engagea dans une série de réponses dilatoires<sup>13</sup>.

Or, en 1461, fort de l'appui des puissances occidentales, Vlad III s'était engagé contre les Turcs. Lorsqu'il eut cessé de payer tribut au Grand Seigneur en 1460, les relations turco-moldaves se dégradèrent au point que Vlad III déclencha les hostilités contre l'Empire ottoman et s'attaqua par surprise aux postes frontières de l'Empire ottoman situés sur la rive méridionale du Danube. Il détruisit les garnisons turques, dévasta la Bulgarie, alors sous souveraineté ottomane, au cours de la campagne d'hiver 1461-1462. Vlad III se retrouva bientôt seul, face à l'armée du sultan, malgré des appels désespérés à son cousin Mathias Corvin (si le lien de parenté n'a pas été établi de façon précise, il n'en est pas moins vraisemblable, puisque les Hunyadi / Hunedoara étaient une famille d'origine roumaine).

Malgré la parenté, malgré l'alliance, malgré la Croisade, Mathias

12. Sur ce curieux souverain, qui adopte la fameuse devise A.E.I.O.U. mais n'avait pas les moyens de ses ambitions grandioses, voir la bonne mise au point d'A. Wandruszka, *Das Haus Habsburg*, Vienne, 1956, p. 85-92.

13. Bon exposé de synthèse dans la thèse d'Ecole des Chartes de Matei Cazacu, «Les biographies contemporaines de Vlad III Tepes, prince de Valachie (1430-1476)», *Positions des thèses de l'Ecole des Chartes*, 1977, p. 41-47.

refusa d'engager son armée contre Mahomet II. Lors de la campagne du printemps 1462, Vlad III révéla un réel talent militaire. Mahomet II franchit le Danube et envahit la Valachie. Tandis que le prince mobilisait les hommes valides, il fit évacuer les villages et pratiqua la tactique de la terre brûlée, jointe à une action psychologique de grande envergure. Il retourna en effet contre l'adversaire les pratiques auxquelles celui-ci se livrait en vue de terroriser et de démoraliser l'ennemi. Vlad fit empaler des milliers de captifs turcs. Le sultan était déjà bien découragé lorsque Vlad pratiqua, le 16 juin 1462, une action décisive : il attaqua par surprise et nuitamment le camp turc, massacrant de nombreux soldats du sultan. Après avoir parcouru en vain le territoire valaque, Mahomet II le Conquérant donna l'ordre de la retraite et réussit par la diplomatie ce que ses armées n'avaient pu obtenir. Il suscita un parti de la paix parmi les boïards désireux de trouver un compromis avec la Porte. Ils placèrent à leur tête Radu le Bel et chassèrent Vlad qui se réfugia en Transylvanie en octobre 1462, pour chercher l'appui de Mathias. Celui-ci se rallia à l'idée d'un compromis avec les Turcs et fit arrêter son cousin Vlad sous l'accusation de trahison. Il fit fabriquer à cet effet une lettre qui prouvait la collusion de Vlad avec Mahomet II. Cette arrestation fut approuvée, sinon suggérée, par les marchands allemands de Brassov, qui se débarrassaient ainsi d'un ennemi redoutable, tandis que Mathias diffusait largement le faux document et emmenait avec lui Vlad qu'il fit interner dans son château de Visegrad, aux environs de Bude. L'action de Vlad était pratiquement terminée ; lorsqu'en 1476 Mathias reprit la lutte contre les Turcs, il fit libérer Vlad III qui reprit le chemin de la Valachie, mais son troisième règne fut de courte durée : il remonta sur le trône pour quelques mois seulement, car il fut assassiné par les boïards avec l'aide des Turcs.

Pour justifier une attitude pour le moins ambiguë, Mathias Corvin, avec une habileté et une mauvaise foi dignes d'un prince de la Renaissance, a utilisé les services de son entourage humaniste, formé en Italie et capable d'orchestrer une véritable propagande qui justifierait, aux yeux de l'Europe, le comportement du roi. Il a donc bien conscience d'une Chrétienté, de ses devoirs envers la Chrétienté et plus particulièrement envers l'Italie, mais il veut prévenir les critiques en accusant son allié Vlad.

Il nous faut donc maintenant décrire le milieu humaniste proche de Mathias Corvin. Celui-ci demanda en effet aux humanistes à la fois un idéal politique et les cadres d'une bureaucratie gouvernementale. Il les mit au service de sa propagande et utilisa leur conception d'un Etat fort et centralisé. Ceux-ci cultivèrent des genres littéraires variés, poésie latine dans le style néo-classique, poésie populaire des *ioculatores*, historiographie orientée, pamphlets. Mathias voulait convaincre les classes dirigeantes, mais d'une manière moins rude que Vlad l'Empaleur, que la centralisation était nécessaire, que la concentration des pouvoirs entre les mains du roi était juste et que le roi se plaçait au-dessus de la loi.

Dans son ouvrage *Rerum Hungaricarum Decades* (1488), l'humaniste italien Bonfini faisait du roi la « loi vivante » et le comparait à un nouvel

Attila, car dans la conscience collective hongroise le roi des Huns était un héros national. D'une manière plus précise, la chancellerie royale hongroise fut peuplée d'humanistes à partir de 1450.

Traditionnellement le Chancelier de Hongrie était un prélat et le personnel était recruté parmi les clercs pour une raison évidente : la langue officielle de l'Etat était le latin (et à cette date, la langue administrative à 90 %, en dépit d'une timide apparition des langues vernaculaires dans les actes de l'administration locale, urbaine ou seigneuriale) et les clercs possédaient mieux que les gentilshommes les finesse de la langue latine et la science de l'écriture. Dès le règne de Sigismond de Luxembourg l'humanisme pénétra à la Chancellerie en la personne de Pier Paolo Vergerio, un Italien que l'Empereur-roi attira à Bude après le concile de Constance<sup>14</sup>. Il y resta jusqu'à sa mort en 1444. Durant les vingt-sept années de son séjour à Bude, il fut l'initiateur du mouvement humaniste et trouva des émules dans la classe dirigeante hongroise. Il accordait une grande place à l'éducation et fut à l'origine de la formation humaniste des enfants de Jean Hunyadi (ce dernier fit même l'effort d'apprendre tardivement le latin) et surtout des futurs officiers de la chancellerie royale. Son amitié avec Jean Vitéz de Sredna<sup>15</sup> représente le point de départ de l'action politique humaniste. Vergerio est le premier à avoir célébré la Hongrie comme « le bastion de la Chrétienté » pour attirer l'attention des grandes puissances européennes sur la gravité du danger turc pour l'avenir de la Chrétienté.

Dans cette même chancellerie travaillait un clerc d'origine croate, Jean Vitéz de Sredna, qui y exerçait les fonctions de protonotaire. Il fut le plus proche disciple de Vergerio et, si ce dernier joua le rôle de précurseur, tous les spécialistes s'accordent sur le fait que Jean Vitéz demeure la figure centrale de l'humanisme hongrois du XV<sup>e</sup> siècle. Il organisa le cercle d'érudits et s'appliqua à gagner à la Hongrie de nouveaux savants, en particulier dans le domaine des mathématiques et de l'astronomie. Il est probable qu'il invita Regiomontanus à Nagy Varad (Oradea) aux confins de la Hongrie et de la Transylvanie, afin d'y organiser un observatoire astronomique. Originaire d'une petite ville de Franconie, Königsberg, Regiomontanus avait fait des études à Vienne, puis en Italie. Plus tard il invita aussi le mathématicien polonais Martin Bylica, formé lui aussi à Bologne<sup>16</sup>.

Jean Vitéz eut un collaborateur de grande valeur en la personne de son neveu Jean Csezmicei, passé à la postérité sous son nom latin de Janus Pannonius (il était originaire de Slavonie)<sup>17</sup>. Son oncle l'envoya à Ferrare où il fut accueilli par Guarino et, à son retour, il devint le poète

14. J. Huszti, « Pier Paolo Vergerio, és a magyar humanizmus kezdete » (P.P. Vergerio et les débuts de l'humanisme hongrois), *Filologai Közlöny*, Budapest, 1955, p. 521-533.

15. Vilmos Fraknoi, *Vitéz Janos*, 1 vol., 313 pages, Budapest, 1879 ; Tibor Kardos, *Studi e ricerche umanistiche italo-ungharesi*, 1 vol. (143), Debrecen, 1967.

16. J. Dabrowski, « Les relations de Cracovie avec la Pologne », *Studia historica* 53, p. 451-464.

17. Istvan Toth, « Janus Pannonius Szarmazása » (l'origine de Janus Pannonius), *Irodalom történeti Közlemények*, tome 69, Budapest, 1965, p. 603-613.

néo-latin le plus célèbre de Hongrie et l'un des plus grands poètes européens. Ses œuvres n'ont cessé d'être rééditées au cours de la Renaissance<sup>18</sup>.

En 1465, dans son *Elégie VI*, dédiée au roi Mathias, Janus Pannonius montre que toutes les nations d'Europe se soucient bien peu du péril turc :

*Ut tamen ipse refers, nemo est sub tegmine coeli  
Qui studeat vestris addere rebus opem:  
Gallia dormitat, nec curat Iberia Christum,  
Anglia gentili seditione ruit,  
Proxima conventus Germania cogit inanes,  
Permutat merces Itala terra suas<sup>19</sup>,*

et que c'est la Hongrie qui constitue le bastion le plus sûr de la Chrétienté contre le péril ottoman.

Dix ans plus tard, c'est Marsile Ficin lui-même qui mit sa plume au service de la propagande de Mathias. En 1477, le fondateur de l'Académie néo-platonicienne de Florence envoyait à Bude sa biographie de Platon, destinée à son ami Bandini, qui séjournait alors à la Cour de Mathias. Le livre était accompagné d'une dédicace flatteuse ; il n'envoyait pas son livre à Athènes détruite, mais en Pannonie parce qu'il y avait là « le grand roi Mathias, puissant sage, qui restaurera dans peu d'années le temple de la puissante et sage Pallas ». Ces flatteries, qui ne doivent pas faire illusion, sont néanmoins la preuve de la réputation dont le roi de Hongrie jouissait en Italie. Marsile Ficin tenta d'engager ce dernier dans la guerre contre les Turcs avec son *Exhortatio ad Bellum contra Barbaros*, pour sauver l'Italie ; l'Exhortation servit d'introduction aux Epîtres de 1482, dédiées à Mathias, qui venait, par son intervention militaire à Otrante, d'empêcher les Turcs de débarquer dans le royaume de Naples, épargnant ainsi une invasion ottomane à l'Italie et montrant par là-même l'étroite solidarité qui existait entre cette dernière et le bassin danubien.

A la fin du règne, Bonfini reprit le thème dans sa vaste histoire du peuple hongrois *Rerum Hungaricarum decades*<sup>20</sup>. Bonfini, Italien établi à Bude, montre le rôle décisif que les Hongrois en général et plus particulièrement la famille Hunyadi (Jean Hunyadi et son fils Mathias) ont joué dans la défense de la Chrétienté menacée par les Turcs.

Pannonius eut un autre mérite : il mit en relation le cercle humaniste de la Cour avec les néo-platoniciens de Florence. On mesure l'importance intellectuelle de ces rapports si l'on songe que l'Université de Paris demeurait alors fidèle à Aristote et à la scholastique, alors que l'élite hongroise connaissait les aspects les plus novateurs de la Renaissance italienne et pouvait apparaître comme un bastion du *Quattrocento*.

18. Jani Pannonii *Opera omnia*, Vienne, 1569, réédité par T. Klaniczai, Budapest, 1972, avec une introduction de T. Kaiser.

19. Edition de Vienne, Budapest, p. 100.

20. Antonius de Bonfinis, *Rerum Ungaricarum Decades*, édition L. Juhasz-Kuccsar, Budapest, 1938-1976.

Mais si Janus Pannonius est le personnage le plus important comme créateur littéraire, son oncle Jean Vitéz a eu un rôle déterminant sur le plan politique et culturel. Précepteur de Mathias Corvin, il fut nommé évêque de Nagy Várad, où il se constitua une bibliothèque. En 1465, le roi Mathias consacra définitivement son rôle politique en le nommant archevêque d'Esztergom, c'est-à-dire Primat de Hongrie. Il devenait ainsi le troisième personnage du royaume, après le souverain et le Palatin. Contrairement à la tradition, il demeurait chancelier et principal ministre du royaume, alors qu'habituellement la chancellerie était occupée par un simple évêque et non par le Primat. Son action sera déterminante jusqu'à 1471, date de sa disgrâce, mais, à l'époque qui nous intéresse plus particulièrement, Jean Vitéz n'était encore que protonotaire, poste qu'occupa auparavant P.P. Vergerio à la Chancellerie et qui lui donnait déjà la haute main sur les secrétaires de chancellerie ou notaires.

Janos Vitéz a largement contribué à la fondation de la célèbre bibliothèque corvinienne<sup>21</sup>, dont le souvenir fascinait encore le monde savant au XVII<sup>e</sup> siècle. Les volumes rassemblés par Sigismond de Luxembourg avaient été dispersés. Dans les dernières années de sa vie, Jean Hunyadi, influencé par Jean Vitéz, acheta quelques volumes. Dans l'un de ceux-ci on trouve le dialogue *De vera nobilitate*, où l'auteur développe l'idée que la vraie noblesse dépend du mérite et non de la naissance. Cette idée, propre au *Quattrocento*, pouvait justifier l'accession au trône des Hunyadi, considérés par les Magnats comme des parvenus. Néanmoins la bibliothèque corvinienne est liée au règne de Mathias ; née avec lui, elle fut dispersée après sa mort. Une lettre du roi, de 1471, nous indique que le souverain a entrepris de collectionner systématiquement les livres. Il en fait acheter directement en Italie et les humanistes de ce pays n'hésitent pas à lui dédicacer leurs ouvrages, comme à n'importe quel prince de la péninsule. Mathias considéra alors ses livres comme ses effets personnels les plus importants, non comme un ornement du palais royal. Si le développement de la bibliothèque corvinienne s'est fait en trois phases, nous ne retiendrons que la première. Celle-ci correspond à la toute-puissance de Jean Vitéz. La forte personnalité du prélat et le prestige dont jouissait déjà sa propre bibliothèque ont favorisé indéniablement la croissance de la bibliothèque royale. En 1465, Janus Pannonius fut envoyé en mission auprès du Pape. Il en profita pour y déployer une vive activité de collectionneur : il acheta tous les livres qu'il pouvait trouver, grecs et latins, sans considération de prix. L'année 1467 semble être la véritable date de naissance de la grande bibliothèque corvinienne ; cette date coïncide avec celle de l'inauguration de l'Université de Presbourg. Après avoir affirmé son autorité en Hongrie et à l'étranger, le roi, âgé alors de vingt-quatre ans, s'intéressait de très près à l'essor de la culture humaniste. Les érudits italiens apparurent alors à la Cour de Bude et Mathias confia la direction de sa bibliothèque à Galeotto Marzio, un ami de Janus Pannonius, qui l'avait ramené d'Italie en 1465. Après 1472, Marzio

21. Csaba Csapodi, *The Corvinian Library History and Stock*, 1 vol., 316 p., Budapest, 1975, représente la meilleure mise au point des travaux d'érudition sur le sujet.

entretint une correspondance avec le roi Mathias lorsqu'il eut regagné l'Italie. Un tiers des manuscrits authentiques de la Corvinienne ont été acquis au cours de cette brève période et le rythme de croissance est alors supérieur à celui de la bibliothèque des Sforza ou des Médicis. Seule la Vaticane connaît une croissance beaucoup plus rapide. En 1473, la Corvinienne comptait 500 à 600 manuscrits de grande valeur. Vers 1480, un autre humaniste italien, Taddeo Ugoletto, fut nommé bibliothécaire du roi et on lui doit l'essor du fonds grec : Ugoletto acheta quantité de manuscrits grecs dans les territoires occupés par les Turcs. Le roi ne cachait plus son dessein : posséder la plus belle bibliothèque du monde, dans la perspective humaniste bien entendu, et par conséquent réunir tous les classiques grecs et latins, les Pères de l'Eglise et les grands auteurs médiévaux (saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure). C'est pourquoi Ugoletto intensifia la recherche, l'achat et la copie des manuscrits. Mathias aurait dépensé en moyenne 33 000 florins d'or par an pour sa bibliothèque : somme considérable pour un particulier, mais qui représentait moins de 2 % des revenus annuels du prince. Ugoletto attachait fort peu d'importance aux incunables, mais fit ouvrir au château royal un atelier de copistes où travaillaient aussi des enlumineurs. Le roi créa tout de même un atelier d'imprimerie.

En même temps qu'il donnait un essor extraordinaire à la Corvinienne, Jean Vitéz faisait créer une Université à Presbourg, avec des arrière-pensées politiques<sup>22</sup>. Au moment de l'avènement de Mathias Corvin, la Hongrie ne possédait qu'un seul établissement d'enseignement supérieur, plutôt modeste, à Pécs<sup>23</sup>. Les jeunes Hongrois allaient faire leurs études à Cracovie, à Vienne, à Prague (avant la révolution hussite) ou en Italie. Chaque année une centaine de Hongrois prenait le chemin de l'étranger. Mathias, en fondant l'*Academia Istropolitana*, espérait détourner ses jeunes sujets du chemin de Vienne et soustraire les futurs cadres du royaume à l'influence de son ennemi Frédéric III. Il attendit que Jean Vitéz fût devenu primat de Hongrie. Celui-ci envoya alors une délégation à Rome pour obtenir l'accord du Pape. Le siège de la nouvelle Université fut fixé à Presbourg en 1466, Mathias fit don de quelques maisons de la ville haute, mais les bases matérielles de l'établissement demeurèrent précaires. Les statuts de Bologne furent soigneusement recopiers et l'Université ne comprit qu'une Faculté des Arts et une Faculté de Droit, où comme à Paris l'enseignement du droit romain était proscrit. Le destin de cette Université ne fut guère brillant ; jamais elle ne rivalisa avec Cracovie ou Vienne, en partie faute de moyens matériels. Après 1480, les étudiants repritrent le chemin de Vienne ou de Cracovie.

Mais il serait futile de croire que Mathias Corvin a rendu service gratuitement aux humanistes. Il est profondément convaincu que l'humanisme l'aidera à renforcer son pouvoir en Hongrie et lui fournira des

22. Jean Bérenger, «Les caractères originaux de l'humanisme hongrois», *Journal des savants*, 1972, p. 254-275.

23. Astrid L. Gabriel, *The Medieval Universities of Pécs and Pozsony* (i.e. Presbourg ou Bratislava), 1 vol., 87 pages, Francfort/Main, 1969.

clercs, des juristes dévoués à sa personne et à sa conception neuve de l'Etat.

Dans le problème qui nous intéresse, ils ont accrédité l'idée que Mathias et la Hongrie étaient les défenseurs de la Chrétienté. Nous voudrions insister sur les débuts de cette étroite collaboration entre le souverain et les clercs de sa chancellerie dans une opération ponctuelle destinée à justifier l'attitude pour le moins équivoque du roi de Hongrie au cours de l'année 1462, lorsqu'il refusa d'aider le prince de Valachie, Vlad Tepes, et qu'il détourna les fonds de la croisade pour dédommager l'Empereur Frédéric III. Cette opération est d'autant plus intéressante qu'elle a donné naissance au mythe de Dracula en Occident.

Dès janvier 1463 Mathias Corvin envoyait une ambassade à Venise et auprès du Pape afin de leur fournir des explications. La tâche délicate d'exposer le point de vue hongrois incomba à l'évêque Csanad. Il le justifia en présentant les textes qui contenaient les preuves de la trahison et des cruautés de Dracula, tout en déclarant que Mathias Corvin était prêt à entrer en campagne pour défendre la Bosnie, dont le sort allait effectivement se jouer au printemps suivant. Dès le 15 janvier 1463, la Sérénissime semblait accepter les explications fournies, car elle ne pouvait se permettre une rupture avec la Hongrie au moment où les rapports avec les Turcs se détérioraient dans l'Archipel (conquête de Lesbos par Mahomet II) et où ses intérêts vitaux étaient menacés. Une ambassade, dirigée par Jean Vitéz, mit également au courant l'Empereur Frédéric III, qui empocha les 80 000 ducats et restitua la Couronne. Mais personne n'était dupe et en 1465 le successeur de Pie II, Paul II (le Vénitien Petro Barbo), reprochera à Mathias Corvin d'avoir détourné les fonds de la Croisade.

Janus Pannonius écrivit en 1462-1463 un poème intitulé *De captivitate Dragulae Wajwodae Transalpini*<sup>24</sup>. Bien qu'il n'apporte rien de nouveau quant à la réalité des faits, le poème glorifie le jeune roi :

Dicite, Io Paean ! Captus fert vincla tyrannus,  
Si modo non falsum publica fama sonat.  
Dicite versus Io Paean ! et carmina fastes  
Piérides Nymphae frungit festa choris.  
At tu, cui nullo decus hoc cum sanguine venit  
Ut quid iam medio frigere victor abes ?  
Hoc unum cuncti te supplice voce rogamus,  
Redde tuis vultus, rex venerande, tuis.  
Sin populi nil vota movent, hoc sponse precatur,  
Hoc genitrix, an et his, dure, negare potes ?

Mais surtout Jean Vitéz a profité de son ambassade à Wiener Neustadt pour faire imprimer et diffuser l'*Histoire du prince Dracula* par

24. *Iani Pannonii Poemata quot uspiam reperiri potuerunt*, S. Teleki éditeur, tome I, p. 453-454, Utrecht, 1784.

les soins d'Ulrich Han, imprimeur viennois<sup>25</sup>. La version connue par un incunable de 1463 est destinée au grand public. Elle a été rédigée en allemand et comporte comme nouveauté une gravure sur bois offrant un portrait caricatural de Vlad l'Empaleur. Mais ce livret allemand est l'adaptation d'un original latin fabriqué par la chancellerie royale hongroise<sup>26</sup>. Les matériaux mis en œuvre pour confectionner ce texte étaient des plus divers — en premier lieu les lettres du prétendant valaque Dan aux bourgeois de Kronstadt/Brasov de 1459-1460, narrant les sévices endurés par les Saxons en Valachie, auxquels il ajoute les accusations des bourgeois saxons et des réfugiés valaques en Transylvanie. Lors des séjours de Mathias en Transylvanie, celui-ci avait pu prendre connaissance de ces *Gravamina*. L'auteur a utilisé également la lettre du prince Vlad au roi Mathias pour lui annoncer le début des hostilités contre les Turcs et raconter l'invasion roumaine au sud du Danube. Des détails philologiques montrent que l'original ne peut émaner que d'un milieu hongrois : le *vieux gouverneur* pour désigner Jean Hunyadi (qui ne fut jamais formellement roi et gouverna au nom de Ladislas V), *Laslaw* (forme hongroise de *Laszlo*) pour Ladislas et *voyda* (forme hongroise de *voïevode*). La chancellerie hongroise a fabriqué en toute hâte un texte qui ne présente qu'une succession d'atrocités, sans lien organique : le récit allemand manque de construction chronologique et thématique, mais la cohésion interne réside précisément dans l'accumulation d'horreurs. Le responsable de tels crimes apparaît comme un monstre. On fait d'ailleurs appel à la conscience chrétienne du lecteur, puisque Vlad est présenté comme un païen ou un musulman converti. Seuls le début et la fin (rajoutés dans les incunables imprimés après 1488) donnent une sorte de cadre formel à la narration. Entre ces deux points, les anecdotes, dont la plupart commencent par un *Item*, se suivent sans aucune transition. Le récit lui-même<sup>27</sup> contient trente-quatre épisodes, dont voici les plus significatifs :

1. La mise à mort du prince de Valachie Vlad Dracul, père de Vlad Tepes, par Jean Hunyadi aurait été suivie de la conversion de Vlad Tepes. Sa captivité chez les Turcs, où il était gardé comme otage, a pu faire naître cette légende d'un Dracula musulman, mais aussi les nécessités de la « démonstration ».
2. Le premier règne de Dracula et l'exécution de son rival Vladislas II.
- 3, 4. La campagne punitive entreprise au printemps de 1457 par Vlad III contre les villages de Transylvanie proches de Hermannstadt/Sibiu.

25. Le texte original a été perdu, mais nous a été transmis par deux copies manuscrites. Le poète allemand Michel Beheim l'enregistra dans un long poème qu'il composa à Wiener Neustadt en 1463-1464. Après la libération et la mort de Vlad III, le texte fut imprimé à plusieurs reprises en Allemagne, à partir de 1488.

26. Matei Cazacu, *op. cit.*, 3<sup>e</sup> partie, chapitre I.

27. Texte édité par M. Cazacu, *op. cit.* : *Die Geschichte Dracole Wayde*, sur la base de l'incunable édité par Marc Ayrer à Nuremberg en 1488.

5, 11, 12, 13. L'ambassade que les Saxons envoyèrent à Dracula montre que ces derniers redoutaient les représailles du prince de Valachie.

6. La mise à mort de quatre cents jeunes gens venus en Valachie apprendre la langue du pays, c'est-à-dire le slavon bulgare, langue de l'Eglise et de l'administration, promue au rang de langue diplomatique des Balkans au XV<sup>e</sup> siècle et adoptée par la chancellerie ottomane.

7. L'extermination d'un grand Dan pourrait évoquer la lutte entre les partisans de Dan et ceux de Dracula.

8, 14, 16. La description des tortures infligées par Vlad III à ses victimes.

9. Le prétendant Dan vint en 1460 tenter de reprendre le trône de Valachie. Battu, il tomba entre les mains de Vlad Tepes qui le fit périr dans d'affreux supplices.

18, 31. Les Tziganes sont obligés d'aller se battre contre les Turcs revêtus de peaux de vache.

19. Un ambassadeur, qui ne supportait pas l'odeur des cadavres, est empalé à une place d'honneur !

21. Cinq cents nobles invités à un banquet par Vlad III sont arrêtés et massacrés. L'épisode se situe à Pâques 1458.

24. C'est l'évocation du raid de janvier/février 1462 en territoire ottoman.

30. Un moine franciscain et son âne sont empalés sur ordre de Vlad III.

32. Vlad III fait brûler deux cents pauvres et mendiants.

34. Des ambassadeurs, qui avaient refusé de se découvrir devant Vlad III, conformément à la coutume de leur pays, sont suppliciés : le prince leur fait clouer dans la tête un béret.

Certaines anecdotes décrivent des cruautés avec des indications, souvent détaillées, de date et de lieu, par exemple à l'occasion des expéditions punitives en Transylvanie et au sud du Danube. D'autres, en revanche, comme l'épisode des ambassadeurs qui restent couverts devant le prince, ou celui du prédicateur empalé sur ordre du prince, demeurent flous. Le nom même de Vlad est modifié, son surnom roumain d'Empaleur ne lui est pas conservé, on lui donne celui de son père le Diable (*Dracul*), plus significatif encore.

Tous ces épisodes relatent des actes de violence et de cruauté qui montrent que le prince ne respecte rien, ni le droit des gens, ni les prêtres, ni les pauvres, ni ses hôtes. Ainsi a-t-il passé son temps à bafouer les lois divines et humaines. Et l'humaniste chargé de la rédaction du texte fait référence à la culture classique et surtout à la culture chrétienne : Vlad III a surpassé les plus grands persécuteurs du peuple chrétien. C'est un mécréant converti qui s'est mis lui-même au ban de la chrétienté.

Et il infligea des douleurs et tortures telles que n'en imaginèrent jamais tous les tyrans et les tortionnaires à l'encontre des Chrétiens, comme Hérode, Néron et Dioclétien et autres païens, qui n'ont jamais commis autant de mal que ce tyran.

Fait capital : la chronique passe sous silence le fait d'armes le plus glorieux de Vlad III, la campagne d'été de 1462, qui se termina par la défaite et la retraite de 1462. Cela s'explique par l'attitude de Mathias : sa propagande a toujours nié la réalité de la campagne qui n'aurait été qu'une ruse pour attirer Mathias en Valachie, le capturer et le livrer à Mahomet II. Cette logique irréfutable justifie le faux annonçant la trahison de Vlad III. Ainsi Mathias n'a pas trahi sa mission, ni la Chrétienté, mais a fait preuve d'une prudence extrême.

Par qui le texte a-t-il été rédigé ? Pour Matei Cazacu, l'*Histoire du prince Dracula* serait probablement due, pour tout ou partie, à Janus Pannonius lui-même. Sa position à la Chancellerie et son indéniable talent littéraire, le thème repris dans l'Elégie VII, rendent l'hypothèse valable. L'*Histoire* a été ensuite traduite et imprimée en allemand par Ulrich Han. La date de la rédaction se situerait dans les premiers mois de l'année 1463, entre l'ambassade en Italie et la mission de Jean Vitéz à Wiener Neustadt. Ainsi Mathias Corvin était-il un des premiers princes à utiliser l'imprimerie pour toucher l'opinion publique, car il savait bien que ses explications confuses n'avaient convaincu ni Pie II, ni le Sénat de Venise, ni l'Empereur. Mais en créant la légende de Dracula, il justifiait son comportement : son inaction avait été de la sagesse et, en arrêtant Vlad III, il l'empêchait de nuire. Fort habilement, l'*Histoire du prince Dracula* omet l'arrestation du prince valaque, car il eût été difficile d'expliquer pourquoi Mathias n'avait pas fait justice des crimes perpétrés contre certains de ses sujets (les marchands saxons de Transylvanie).

Dans son apparent désordre, le texte est donc un plaidoyer habile. Tout aussi habile est la diffusion qu'il connaît. D'une part l'incunable de 1463 était promis à une belle fortune : il fut diffusé par les imprimeries de Nuremberg, Lubeck et Bamberg à partir de 1488 et connaît une vaste diffusion dans toute l'Allemagne jusqu'en 1500 (Hambourg, Leipzig, Augsbourg, Strasbourg). Cette renaissance de la légende de Dracula s'explique par la reprise de la lutte entre Mathias Corvin et Frédéric III. Au moment où le roi de Hongrie occupait Vienne pour donner une plus large assise à son empire danubien, prélude selon lui à une action décisive contre les Turcs, il mettait les grandes villes d'Empire dans son camp. Celles-ci ne pouvaient qu'être sensibles aux misères faites à leurs compatriotes de Transylvanie. Dans les versions tardives, il fit ajouter un paragraphe relatif à la captivité de Vlad III et à sa conversion sincère au catholicisme. Repenti, celui-ci put regagner la Valachie et, après avoir récupéré son trône, reprendre le bon combat contre les Turcs. Mais dès 1463 les matériaux fournis par la chancellerie hongroise étaient repris et diffusés dans d'autres œuvres, la *Kaiserkronik* ou *Cronica regum Romanorum* de Thomas Ebendorfer, théologien et professeur à l'Université de Vienne, contemporain des événements. On sait que le poète Michel Beheim a également intégré l'épisode dans son poème sous le titre *Von ainem wutrich der hiess Trakle waida von der Walachei*.

Enfin Matei Cazacu estime que le Pape Pie II a eu entre les mains l'*Histoire de Dracula* et qu'il l'a utilisée dans ses *Commentarii rerum memorabilium*.

La manipulation opérée par la chancellerie hongroise a donc bénéficié d'un large succès et a donné naissance à la légende populaire de Dracula. Il est intéressant de noter qu'aucune légende populaire roumaine ne fait état de ces atrocités. Quant aux chroniqueurs russes et gréco-turcs, ils présentent le prince comme un homme dur, mais attaché au bien de l'Etat, non comme un fléau de Dieu.

L'histoire a, en quelque sorte, une fin morale : ce prince absolu, désireux de sauver l'indépendance et la prospérité valaques, a été calomnié à des fins politiques. Pourtant ces calomniateurs, Jean Vitéz et Janus Pannonius, tombèrent en disgrâce en 1471. Ils furent à leur tour victimes de la politique tortueuse de Mathias Corvin. Originaires de Slavonie, proches des milieux italiens, ils étaient conscients du péril ottoman et estimaient que la lutte contre l'Islam était le premier objectif de la Hongrie et de la Chrétienté. Lorsqu'après avoir consolidé son pouvoir intérieur et constitué une solide armée permanente Mathias s'attaqua à la Bohême hussite, ils considérèrent que le roi se trompait d'ennemi. Ils complotèrent contre Mathias, furent démasqués et chassés du pouvoir en 1471. Comme Vlad III, Jean Vitéz et Pannonius n'avaient pas voulu comprendre que Mathias souhaitait constituer un vaste empire à direction hongroise dans l'Europe danubienne avant de se lancer dans la lutte décisive contre les Turcs. Cette stratégie portera ses fruits deux siècles plus tard ; en attendant il n'utilisa pas le répit que lui avait fourni la victoire de son père à Belgrade en 1456.

Mathias Corvin avait donc bien continué d'appartenir à la Chrétienté occidentale et d'en être le champion, mais il est, à bien des égards, un prince de la Renaissance, réaliste, qui ne compte que sur lui-même pour obtenir, un jour, un résultat décisif sur l'ennemi turc. En attendant, il veut renforcer sa propre puissance et tous les moyens sont bons pour parvenir un jour à ce résultat. Seulement il est conscient du caractère indélicat de certaines de ses actions, détournement de fonds, non-assistance à un parent en danger, et il monte une vaste opération de propagande avec l'aide de sa chancellerie et des moyens d'information les plus modernes, c'est-à-dire des humanistes et de l'imprimerie. L'opération a réussi, elle a même donné naissance à la légende de Dracula. Mathias Corvin ne serait-il pas lui aussi, comme Ferdinand d'Aragon, un modèle du prince de Machiavel ?

Jean BERENGER

## DES ESSAIS AU JOURNAL DE VOYAGE: ESPACE HUMAIN ET CONSCIENCE EUROPÉENNE A LA FIN DU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

Etudier comment les *Essais* de Montaigne contribuent à faire place à une forme de conscience que les historiens appelleront plus tard la «conscience européenne» revient à observer à travers les écrits d'un auteur un changement de mentalité. Nous tenterons d'y parvenir en examinant comment les déplacements, les évolutions, d'un certain nombre d'idées ou de représentations dont les œuvres de Montaigne offrent le témoignage dessinent en quelque sorte les contenus d'une notion à venir, en marquent les conditions de possibilité. Dans le cadre d'un congrès interdisciplinaire, nous souhaiterions apporter un certain nombre d'éclairages que les spécialistes des autres disciplines peuvent laisser échapper lorsqu'ils utilisent comme documents des textes qui, au XVI<sup>e</sup> siècle, sont pensés comme littéraires par ceux qui les écrivent et ceux qui les lisent. Autrement dit, les *Essais* dépendent de catégories et de pratiques discursives spécifiques qui interviennent de façon décisive dans les effets de sens dont ils sont porteurs.

A la Renaissance, la conscience plus ou moins claire que l'Homme a des liens qui l'unissent à ce qui l'entoure ne prend pas la forme simple d'un dialogue de l'Homme avec lui-même ; elle n'est pas non plus la simple résultante d'évolutions économiques, politiques, historiques, conscience d'une situation nouvelle, sorte d'intériorisation des bouleversements du monde réel et de l'imaginaire collectif. Encore faut-il qu'elle puisse commencer à se formuler à l'aide des contenus de pensée, des représentations, des récits qui structurent la mentalité au milieu de laquelle elle apparaît : la conscience d'un objet a aussi ses conditions de possibilité internes. C'est ainsi qu'au XVI<sup>e</sup> siècle la conscience que les hommes ont d'appartenir à certaines solidarités s'appuie sur une anthropologie, sur une représentation de l'Homme, qui déterminent à quels niveaux de perception et de compréhension s'actualisent les relations avec l'environnement.

Lorsque Montaigne définit le projet de son livre comme celui d'une peinture de soi, il ne se propose pas de chercher le sens de son «estre» dans son environnement historique et géographique. Il faudra bien des générations avant qu'un tel désir puisse s'exprimer sans leurres. Pour se faire jour, il en est encore à emprunter des détours inhabituels à nos modes de pensée. Dans la quête de «l'essence» de son être, le «moi»

des *Essais* cherche avant tout, par reprises inlassables, à se définir en tant qu'Homme dans l'échelle des êtres, en tant qu'homme particulier parmi les hommes ; « universel » et « singulier », pour reprendre les termes privilégiés de la critique montaigniste. Le projet avoué demeure fondamentalement métaphysique dans son objet comme dans son expression. Apparemment, l'un de ses buts reste de décrire l'empire dévolu à l'Homme, à chaque homme : l'espace humain. C'est à ce propos, en une sorte de sous-impression à son projet littéraire, que Montaigne désigne le vaste réseau des liens possibles qui unissent entre eux les hommes et les nations de son temps. C'est donc à ce propos également qu'on peut chercher à percevoir quels sont les éléments de mentalité et les évolutions en cours qui vont permettre à ce type particulier de solidarité qu'est la « conscience européenne » de venir au jour ; qu'on peut chercher à percevoir sur quel fond s'inscrit cette idée. Or, son projet de « se peindre » « tout au vif », Montaigne le situe continûment dans la perspective d'une notion autour de laquelle s'organise l'ensemble du projet des *Essais*, celle de « nature », à laquelle se trouve conjointe celle de « nature humaine ».

La critique moderne a parfois restreint les significations complexes de ces notions en leur attribuant un sens général, panthéiste ou cosmique, tributaire à la fois du mouvement philosophique du siècle des Lumières et du romantisme. Si l'on a dans l'esprit quelques-uns des outils mentaux qui servent à représenter la personne à l'époque, en s'aidant notamment de tous ces ouvrages scolaires que la scolastique médiévale et renaissante mettait à la disposition des cursus d'éducation, en s'aidant des ouvrages de théologie qui traitent alors de l'Homme et de la nature humaine, certains des propos et des projets de Montaigne y gagnent en compréhension. Montaigne utilise la notion de « nature », qualifiée de diverses façons, pour se caractériser en tant qu'Homme, pour caractériser aussi bien les êtres qui l'entourent que la Création, le monde ou l'univers. A travers elle, il s'efforce de cerner ce qu'est un Homme, quel homme il est, ce qu'il peut faire et devenir, selon quelles modalités il appréhende le réel et prend conscience de ce qui l'entoure. Nous résumerons en quelques mots les grandes composantes de cette notion, dont nous avons abordé la définition ailleurs<sup>1</sup>. Montaigne appelle tout d'abord « nature » la *nature originelle* de l'Homme, partagée entre le vice et la vertu, douée de libre arbitre et de volonté. Cette nature originelle est commune à tous les hommes de toutes les nations, de tous les peuples ; elle ne distingue pas les hommes les uns des autres, elle fonde leur « estre ». Montaigne désigne par le même nom de *nature/nature humaine* ce qu'il appelle ailleurs, en suivant la scolastique, la *nature essentielle* de l'Homme, caractérisée par un certain nombre de « dons » naturels, « mortels et caduques », auxquels s'adjoignent la « foy » et la « grace » « supernaturelles » qui les approprient à leur tâche<sup>2</sup>. C'est

1. Voir les quelques lignes que nous lui avons consacrées dans « La mort des hommes et la mort des bêtes dans les *Essais* de Montaigne : sur les fonctions paradigmatisques de deux exemples » in *French Forum*, 1980, 1, p. 3-13.

2. Cf. I, 26, 158c ; II, 12, 426a. Toutes nos références sont empruntées à l'édition Thibaudet-Rat, *Essais*, Paris, Gallimard, « Bibl. de la Pléiade », 1962.

à ce point que nous rencontrons les notions de *Chrestienté* et de *Chrestien* dont la signification est ambivalente. *Chrestienté* a tout d'abord un sens géographique : le mot désigne un ensemble complexe de «peuples», de «nations»<sup>3</sup>, du Portugal à la Russie, de l'Ecosse à l'Espagne, unis par une mentalité et des habitudes culturelles fondées sur une foi ; le *Chrestien* est l'habitant de *Chrestienté*<sup>4</sup>. *Chrestienté* a d'autre part un sens proprement spirituel pour désigner une communauté de foi ; sont *Chrestiens* ceux qui y adhèrent<sup>5</sup>. Revenons à présent à la *nature essentielle* pour remarquer que sa «pleine» possession distingue les *Chrestiens* des autres peuples et nations qui n'ont pas été en mesure de posséder «pleinement» ces deux facultés, à la fois spirituelles et intellectuelles, de la grâce et de la foi. Ne donnons qu'un seul exemple de cette caractéristique trop oubliée de la Renaissance : «les actions vertueuses de Socrates (...) demeurent vaines et inutiles pour n'avoir eu leur fin et n'avoir regardé l'amour et obéissance du vrai créateur de toutes choses ; et pour avoir ignoré Dieu»<sup>6</sup>. Si le mot «nature» désigne donc, dans les *Essais*, ce qui caractérise originellement l'Homme face au reste de la Création, et ce qui distingue les peuples chrétiens des autres, il est aussi utilisé pour signifier ce qui différencie chaque homme de son prochain et qu'on appellerait aujourd'hui la *nature individuelle*. Montaigne oppose alors en tout individu deux aspects de cette «nature» : les qualités imprévisibles que chacun apporte avec lui à la naissance ; les qualités acquises par l'environnement géographique, social ou familial et l'histoire individuelle. Montaigne emploie, pour nommer la nature de naissance, les termes de «parties naturelles de l'âme»<sup>7</sup>, «contexture naturelle»<sup>8</sup>, «forme essentielle»<sup>9</sup>, «inclinations»<sup>10</sup> et, surtout, «complexion»<sup>11</sup>. La nature acquise modifie la nature de naissance par l'intermédiaire de la «science» et de l'«estude»<sup>12</sup>, et par la «domestique institution»<sup>13</sup>, l'«usage»<sup>14</sup>, la «coutume»<sup>15</sup>, qui nous intéressent essentiellement ici ; ce sont eux qui, finalement, donnent à l'individu son caractère et forment les «peuples», soit en confirmant et en enrichissant les tendances naturelles de chacun, soit en les corrigeant<sup>16</sup>. Toutes ces formes extérieures finissent par passer «en substance»<sup>17</sup>.

On voit que l'anthropologie qui nourrit les *Essais* inclut une division du genre humain en deux grandes catégories, les *Chrestiens* (et le terme

3. II, 37, 756 ; III, 5, 856 ; III, 6, 886.

4. «J'ay veu, par occasion de mes voyages, quasi tous les bains fameux de Chrestienté» (II, 37, 756a). Cf. *Journal*, 1149.

5. II, 56, 303a, c.

6. II, 12, 425a.

7. II, 17, 643a.

8. II, 12, 503a.

9. III, 3, 801a.

10. III, 12, 1036-37b, 1038b.

11. II, 36, 733a.

12. II, 17, 643a.

13. I, 25, 140a.

14. III, 13, 1062b.

15. I, 23, 114c, 115 ; cf. I, 36, 222a.

16. II, 8, 380-381a.

17. III, 10, 988b.

a une signification à la fois spirituelle et géographique), qui possèdent l'ensemble des facultés possibles à l'Homme et sont virtuellement des créatures accomplies, et ceux qui ne le sont pas. Ce qui n'inclura nullement pour l'humaniste, insistons sur ce point, une hiérarchie de valeurs entre les divers «peuples» et «nations»<sup>18</sup>, au contraire : chacun y est apprécié d'une façon autonome, en fonction de sa situation dans l'histoire de la Révélation, en fonction des facultés et des savoirs mis à sa disposition par Dieu ; cela explique la sévérité morale de Montaigne à l'endroit des peuples chrétiens, d'autant plus responsables de leurs actions qu'ils sont pleinement éclairés par la Parole. On a là l'expression d'une longue tradition qui remonte aux Pères et dont Henri de Lubac nous a retracé l'histoire il y a quelques années<sup>19</sup>. Sur ces deux natures de l'Homme, «nature originelle», «nature essentielle», qui fondent «l'estre», viennent s'articuler la nature de naissance et la nature acquise ; celle-ci, qui donne aux individus et aux peuples leur «forme», est déterminée par l'environnement historique et géographique immédiat :

b. la forme de nostre estre despend de l'air, du climat et du terroir où nous naissons, non seulement le taint, la taille, la complexion et les contenances, mais encore les facultez de l'ame (...); les hommes naissent (...) plus ou moins belliqueux, justes, temperans, dociles ; c. ici subjects au vin, ailleurs au larecin ou à la paillardise ; ici enclins à la superstition, ailleurs à la mescreance ; ici à la liberté, ici à la servitude ; b. capables d'une science ou d'un art, grossiers ou ingénieux, obeissans ou rebelles, bons ou mauvais, selon que porte l'inclination du lieu où ils sont assis et prennent nouvelle complexion si on les change de place, comme les arbres<sup>20</sup>.

Montaigne énonce à ce propos une série de solidarités qui déterminent les traits de caractère fondamentaux de l'individu. Les solidarités proches, celles de la famille, de l'«état» (l'origine sociale)<sup>21</sup>, qui sont transmises à travers la «domestique institution», «l'estude» et la «fortune» ; celles de l'environnement politique et géographique que communiquent les «coutumes», «l'usage», les «institutions», les «loix». Selon les passages, cet environnement concerne le «village», le «voisinage», plus rarement une province ou un pays<sup>22</sup>. Lorsque Montaigne fait allusion, dans les *Essais*, à ses voyages pour comparer et opposer les coutumes, les habitudes de vie et les cultures, les termes «nous», «chez nous», ne renvoient qu'avec rareté à la France<sup>23</sup> ; ils se réfèrent plus généralement au «pays» de l'auteur, au lieu où il est né et où il vit. Cette première approche de surface est somme toute assez décevante. On aurait tort pourtant de s'y arrêter ; les *Essais* sont, en effet, le lieu d'une autre évolution qui jouera, le moment venu, un rôle essentiel dans

18. I, 26, 166a ; cf. I, 31, 207a ; II, 12, 462b, c.

19. Henri de Lubac, «Les religions humaines d'après les Pères», in *Paradoxe et Mystère de l'Eglise*, Paris, 1967, p. 120-168.

20. II, 12, 559b, c ; cf. III, 13, 1059b.

21. I, 36, 222c.

22. II, 12, 462a.

23. A propos, par exemple, de la beauté des femmes ou de la comparaison entre les cheminées françaises et les poèles allemands (II, 12, 462a).

la formulation de la conscience européenne et qui emporte déjà dans son mouvement ces notations éparses.

La structure binaire de l'anthropologie métaphysique qui fonde, dans les *Essais* comme ailleurs à l'époque, les prises de conscience de l'Homme dans sa «relation à autrui» contient en elle les conditions d'affirmation d'une anthropologie qui sera tout autre, d'une anthropologie profane. Or, de cette anthropologie, les *Essais* tracent la première esquisse. Ils le font en représentant d'une façon autonome chacune des deux natures de l'Homme, disons pour simplifier la «nature originelle» et la «nature acquise», tout en rappelant sans cesse la soumission de la seconde à la première et l'unité de l'Homme. Une telle évolution est rendue possible par la conjonction de trois autres représentations qui parcourent l'ensemble des *Essais*: une théorie des domaines de savoir formalisée par le thomisme et qui distingue un discours dont l'objet est le «vrai métaphysique», celui de la théologie, et un discours qui traite du «vrai philosophique», relatif à la seule raison humaine; une théorie de la connaissance et une sémiotique qui, postulant que le «vrai» n'est pas à la portée de l'Homme, aboutissent à la conclusion que seul «l'utile» est accessible, «l'utile» se confondant avec l'être-là du monde dont les siècles ont confirmé la présence. On arrive ainsi à l'idée maintes fois exprimée dans les *Essais* qu'une croyance, une coutume «humaine», n'a de sens que si on la rapporte à la société qui lui a donné naissance pour sa propre «utilité»<sup>24</sup>. L'anthropologie métaphysique qui demeure dominante dans les *Essais* et l'ébauche d'anthropologie profane qui les parcourt rendent compte de certaines des significations qu'y revêtent les termes *Chrestien/Chrestienté*. Leur ambivalence se rattache à la double nature de l'Homme mise en cause dans les *Essais*, «nature originelle» ou «nature acquise». Lorsque les deux termes concernent la «nature essentielle», ils s'adressent à une réalité de nature de l'individu. Par contre, lorsqu'ils concernent la «nature acquise», ils désignent des représentations communes à un ensemble de «nations», de «peuples», représentations qui n'ont qu'un rapport lointain avec le «vrai»; elles sont les marques de la faiblesse de «l'homme ordinaire», diverses selon les «nations», produit du lieu où elles ont vu le jour et auquel elles sont «utiles». C'est en ce sens, en se référant à la «nature acquise» et à la suite d'un développement qui lui est consacré, que Montaigne peut écrire: «nous sommes Chrestiens à mesme titre que nous sommes ou Périgordins ou Alemans»<sup>25</sup>.

En somme, la configuration des solidarités affirmées demeure étonnamment stable; ce sont toujours les solidarités de la «famille», du «voisinage», des «alentours», de la «province» que Montaigne continue d'alléguer. Quant aux entités nationales ou géographiques, quant au vaste ensemble constitué par la *Chrestienté*, ils gardent, dans les *Essais*,

24. Cf. I, 23, 118b; II, 12, 467a; III, 9, 934-935b. Voir notre étude: «Naissance d'une anthropologie de la mort au XVI<sup>e</sup> siècle. Les *Essais* de Montaigne, in Actes du Congrès International de Nancy sur «Le thème de la mort dans la littérature française du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle», Nancy, 1981.

25. II, 12, 422b.

leur statut traditionnel<sup>26</sup>. Pourtant, la conjonction d'une vision autonome, laïque, l'instant d'une description, appliquée à cette configuration inchangée, produit un étrange effet de lecture. Coupées de leur référence à une « vérité », à une transcendance qui les fonderait, les solidarités traditionnelles, dans les *Essais*, semblent soudain perdre tout sens. Chacune s'y trouve avancée pour être opposée à une autre, quelle qu'elle soit, dans le but de mettre en évidence la variété infinie et la confusion de toutes choses humaines, leur insignifiance, leur « estrangeté »<sup>27</sup>. La signification nouvelle que l'on voit dans le même temps s'affirmer à leur propos (coupées du « vrai », elles reprennent sens face à « l'utile », dans l'espace humain qui les a vues naître et où elles ont une fonction culturelle), n'est pas mise en valeur concertée dans les *Essais*, elle y demeure à l'état de propos épars, annonce d'un avenir incertain. Certes, on pourrait tenter d'expliquer ces « contrariétés », pour reprendre le terme de Montaigne, qui traversent la représentation des liens de solidarité par des circonstances externes aux *Essais*; les premiers intervenants de ce Colloque nous ont suffisamment montré la voie. On peut aussi contribuer à cette explication en se référant aux conditions d'expression internes au texte.

Comme toute autre représentation des *Essais*, la représentation des liens de solidarité qui unissent les nations et les hommes entre eux interfère avec le projet narratif que Montaigne assigne à son œuvre. Le « Je » de cette autobiographie d'un nouveau genre, en refusant de se peindre dans une suite chronologique ou, au moins, dans le temps d'un récit, parce que l'histoire n'en est pas significative, se dégage de la tradition du genre des *Confessions* et de celui des *Mémoires*: « ... si, de fortune, vous fichez vostre pensée à vouloir prendre son estre (de "l'humaine nature"), ce sera ne plus ne moins que qui voudroit empoigner l'eau »<sup>28</sup>. Ainsi ne reste-t-il plus à peindre que la variété infinie des choses, qui changent d'heure en heure, qui n'ont plus, pour l'homme ordinaire avec lequel le narrateur se confond, que le sens immédiat de leur modification perpétuelle et de leur confusion. Mais, dans le même temps, ces « coutumes » qui ne signifient plus face à une stabilité quelconque, à une référence qui les habiterait en « estre », reprennent tout leur sens face au « moi » dont elles ont nourri la « nature », « nature acquise »; si elles sont bien un « mensonge », une « illusion » face à une vérité quelconque, c'est précisément parce qu'elles sont devenues le « vrai » de l'individu dont elles modèlent la « forme maistresse »: « c'est à la coustume de donner forme à nostre vie, telle qu'il luy plaist; elle peut tout en cela »<sup>29</sup>. On comprend peut-être mieux à présent le double statut de la représentation des solidarités humaines dans les *Essais*: statut apparemment inchangé dans sa formulation immédiate; statut en pleine transformation si l'on considère la perspective dans laquelle les situe le projet autobiographique de l'œuvre. Le

26. Même si, répétons-le, ce dernier est abordé dans une perspective qui en modifie en fait la valeur. Cf. II, 12, 462a, b, c.

27. Cf. II, 12, 462a, b; II, 12, 563a, b; III, 6, 886b; III, 12, 1012a.

28. II, 12, 586a.

29. III, 13, 1058b.

texte littéraire participe bien de cette façon à l'apparition d'un contenu de pensée, celui de conscience européenne, mais il le fait à travers des modes de production qui lui sont propres. Cela n'est pas dire seulement que les évolutions des mentalités sont en quelque sorte réfractées diversement selon la variété des documents où elles se trouvent impliquées. Ce serait peut-être dire aussi l'inverse : le texte littéraire prend en charge telle ou telle évolution mentale selon les statuts et les formes qui lui sont propres à un moment donné de l'Histoire — statuts et formes qui sont les signes d'une mentalité et par là même producteurs de représentations et de significations spécifiques. Mais le texte littéraire est également le support d'évolutions que ses spécificités n'infléchissent pas au fond ; il ne participe pas à leur élaboration, il en est traversé. La lecture conjointe de l'œuvre littéraire, les *Essais*, et du *Journal de Voyage en Italie*, qui n'en est pas une, met en valeur un tel comportement en donnant une sorte de suite à l'évolution qui semble s'esquisser en marge du projet littéraire. Cette suite, on peut essayer de la reconstituer à travers l'étude d'un thème qui parcourt les deux œuvres : celui du voyage.

La représentation du voyage qui croise sans cesse, dans les *Essais*, celle de la nature se partage en deux grandes figurations : le voyage lointain et le voyage proche. Dans les représentations du voyage lointain (celui qui mène vers « l'autre monde ») et de son emblème, le sauvage, ce n'est plus tant l'image négative de lui-même que le *Chrestien* contemple que son image « originelle », image de sa nature première, « essence » de son « estre », trace fondatrice sur laquelle se bâtit la « nature acquise ». Nous connaissons tous ces phrases :

b. C'estoit un monde enfant... ils ne nous devoyent rien en *clarté d'esprit naturelle*<sup>30</sup>. a. Ces nations me semblent donc ainsi barbares, pour avoir receu fort peu de façon de l'esprit humain et estre encore fort voisins de leur *naïfveté originelle*. Les *loix naturelles* leur commandent encores...<sup>31</sup>.

D'où cet étrange statut du sauvage à la Renaissance, pas entièrement « bon » (l'époque d'une telle vision est plus tardive), pas totalement « mauvais » non plus, mais ambivalent, capable « par nature » de bonté, emporté aussi par les instincts les plus cruels<sup>32</sup>. Image de « l'Homme en Adam », il est en attente d'une Révélation qui donnera sens à cette oscillation du Bien au Mal, rythme même de la vie, pulsation de l'être. Montaigne écrit ceci :

30. III, 6, 887b.

31. I, 31, 204a. Cf. II, 12, 435a, 477a.

32. Le statut du sauvage à la Renaissance a été récemment éclairé pour ce qui concerne la littérature réformée par F. Lestringant : « Calvinistes et cannibales », in *B.S.H.P.F.*, t. CXXVI, p. 9-26 et 167-192. Est-il utile de préciser que nous faisons allusion à la représentation d'ensemble que l'imagination de la Renaissance se fait du sauvage à travers des figurations composites ? ce qui n'exclut donc pas une image entièrement positive ou totalement mauvaise dans telle représentation particulière (voir G. Atkinson, *La littérature géographique française de la Renaissance*, Paris, 1936, réimpr. New York, 1968, p. 146 ss. et 164 ss. On ajoutera E. Pasquier, *Lettres III*, 3, et Bodin, *Methodus*, cap. 7).

Ceux qui reviennent de ce monde nouveau, qui a esté descouvert du temps de nos peres par les Espaignols, nous peuvent tesmoigner combien ces nations, sans magistrat et sans loy, vivent plus légitimement et plus regléement que les nostres<sup>33</sup>;

mais aussi ceci, à la suite d'une description des coutumes guerrières des «nations», de «l'autre monde»:

a. je ne suis pas marry que nous remerquons l'horreur barbaresque qu'il y a en une telle action, mais ouy bien dequoy, jugeans bien de leurs fautes, nous soyons si aveuglez aux nostres<sup>34</sup>.

Ce que Montaigne reproche aux conquérants, c'est de ne pas avoir rempli leur mission civilisatrice:

b. Quelle reparation eust-ce esté, et quel amendement à toute cette machine, que les premiers exemples et deportements nostres qui se sont présentés par delà eussent appelé ces peuples a l'admiration et imitation de la vertu... Combien il eust esté aisé de faire son profit d'ames si neuves, si affamées d'apprentissages, ayant pour la plus part de si beaux commencement-s naturels<sup>35</sup>!

Une telle représentation avait son prolongement obligé dans celles du *Chrestien* et de la *Chrestienté*. Images virtuelles de l'accomplissement de l'Homme et de l'humanité. Or, c'est là précisément où la lecture conjointe des *Essais* et du *Journal de Voyage* met en évidence une rupture, que l'on rencontre en d'autres textes de l'époque, dans un enchaînement jusqu'alors ordinaire.

Montaigne continue bien à mettre les deux types de représentation en relation, à travers certains couples figuratifs dont celui du voyage lointain et du voyage proche: alors que le voyage vers «l'autre monde» forme en quelque sorte un des lieux imaginaires où l'écrivain repense principalement la signification de l'«essence de l'estre», la «nature originelle», la représentation du voyage proche cerne le sens de «l'existence» «parmi autrui», de l'existence en acte. La *Chrestienté*<sup>36</sup> (mot que Montaigne emploie, on l'imagine, à l'exclusion d'Europe et d'Européens) y désigne, dans sa plus grande extension, le monde où le voyageur demeure en terre de connaissance. Les frontières en sont tout autant idéologiques que géographiques: elles sont constituées par la présence du Turc qui apparaît à plusieurs reprises dans le *Journal*; cette présence désigne avec certitude la limite au-delà de laquelle on passe

33. II, 12, 477a.

34. I, 31, 207a.

35. III, 6, 888-889b. Les Anciens, qui ont porté à leur plénitude la «nature originelle» de l'Homme, auraient été plus à même d'y parvenir que les *Chrestiens* dévoyés: «Que n'est tombée soubs Alexandre ou soubs ces anciens Grecs et Romains une si noble conquête, et une si grande mutation et alteration de tant d'empires et de peuples soubs des mains qui eussent doucement poly et defriché ce qu'il y avoit de sauvage, et eussent conforté et promeu les bonnes semences que nature y avoit produit» (III, 6, 888b).

36. II, 37, 756a; III, 9, 976; *Journal*, 1149.

chez «l'autre». Montaigne range décidément la «Moscovie» «parmi nous» en soulignant la menace dont elle est l'objet de la part du Turc<sup>37</sup>. Pourtant, sous une dénomination apparemment inchangée, les deux termes de *Chrestienté* et de *Chrestien* sont le lieu d'un déplacement considérable de signification. Tout se passe comme si, dans les *Essais* et le *Journal*, ils se vedaient peu à peu de leur ancestrale signification. Montaigne nous donne de la *Chrestienté* deux catégories de représentation bien distinctes qui se côtoient continûment dans ses écrits. La première met paradoxalement en valeur la destruction des solidarités qui caractérisaient naguère la *Chrestienté*: une vision commune du monde fondée sur une foi unique, l'une et l'autre soutenues par un lieu de référence, Rome. On le sait, pour les humanistes, et la tradition est continue depuis le IV<sup>e</sup> siècle, Rome superpose en elle son rôle religieux de «tête» de la *Chrestienté* et celle d'«image d'Empire»<sup>38</sup>, la première donnant sens à la seconde. Montaigne rappelle cette fonction et ce rôle unificateurs :

... cette mesme Romme que nous voyons merite qu'on l'ayme... seule ville commune et universelle. Le magistrat souverain qui y commande est reconnu pareillement ailleurs: c'est la ville métropolitaine de toutes les nations Chrestiennes; l'Espaignol et le François, chacun y est chez soy. Pour estre des princes de cet estat, il ne faut qu'estre de Chrestienté, où qu'elle soit<sup>39</sup>.

De cette unité si bien rappelée au début de l'*Apologie de Raimond Sebond*, il ne reste à présent que la «variété» infinie des opinions et des croyances, la «contestation» de toutes les «coustumes»<sup>40</sup>. Montaigne insiste sur le fait que les divisions religieuses mettent en cause le fondement même du «bastiment» de *Chrestienté* dont la religion est la principale «piece»<sup>41</sup>. Cela explique l'attention véritablement théologique qu'il prête aux controverses religieuses de son temps. Le *Journal de Voyage* enregistre qu'un des premiers actes des séjours de Montaigne dans les villes de Suisse, d'Allemagne et même d'Italie est d'aller s'entretenir longuement avec les théologiens et les autorités ecclésiastiques :

M. de Montaigne, come estoit sa coustume, alla soudain trouver un docteur théologien de ceste ville, pour prendre langue, lequel docteur disna avec eux<sup>42</sup>.

37. II, 12, 462; *Journal*, 1230; cf. par ex., *Essais*, III, 9, 976; *Journal*, 1221, 1247. Voir la communication à ce congrès de D. Crouzet, «Sur les distances de la Barbarie au XVI<sup>e</sup> siècle».

38. III, 9, 976b.

39. III, 9, 976b.

40. I, 17, 71a; I, 21, 102a; I, 52, 295b; II, 2, 322a, 325a; II, 3, 338a; II, 12, 462a, b, c; II, 12, 598a; II, 27, 675a; *Journal*, 1142, 1143, 1145, 1195, 1196, 1211, 1243, 1244, 1245.

41. II, 12, 416.

42. *Journal*, 1148.

On a l'impression que Montaigne, fortement ému par une évolution dont il a « honte et despit »<sup>43</sup>, veut mettre le doigt sur les lieux de rupture de l'univers mental dans lequel il vit. Il interroge ses interlocuteurs sur les points de doctrine suivants : les liens de l'Eglise avec le christianisme primitif, avec la « premiere Chrestienté »<sup>44</sup> ; les sacrements, l'autorité, la tradition : toutes choses qui mettent en cause la relation à Rome de la Chrestienté, le caractère unifié des anciennes solidarités spirituelles et séculières. Cette attitude explique également l'admiration de Montaigne pour l'ordre des Jésuites dans lequel il voit confusément un moyen de réunifier une réalité menacée :

C'est merveille combien de part ce collège tient en la chretianté ; et croi qu'il ne fut jamais confrérie et cors parmi nous qui tint un tel ranc, ny qui produuisit enfin des effaicts tels que fairent ceus ici, si leurs desseins continuent. Ils possedent tantost toute la Chretianté... C'est celui de nos mambres qui menasse le plus les heretiques de nostre temps<sup>45</sup>.

C'est pourquoi la représentation des guerres de religion prend, dans les *Essais*, le caractère d'emblème de cette lente et insaisissable évolution : elle rassemble en elle l'unité et la division, l'union et la diversité, le semblable et l'autre, l'« ancien » et la « nouvelleté », un passé certain et un futur dangereux. On ne distingue toujours pas un *Chrestien* d'un autre *Chrestien* et, pourtant, ils sont déjà « autres » l'un pour l'autre :

... le pis de ces guerres, c'est que les cartes sont si meslées, vostre ennemy n'estant distingué d'avec vous de aucune marque apparente... nourri en mesmes loix, meurs et mesme air, qu'il est mal aisé d'y éviter confusion et desordre<sup>46</sup>.

Une seconde catégorie de représentations forme comme l'avers de la première et, sur ce fond de « troubles », semble venir esquisser les contours de nouvelles solidarités. Elle reprend le tableau de la variation et de la contradiction infinies de toutes choses en le situant dans la perspective de ce passage du « vrai » à l'« utile » qui rend compte de bien des démarches de la pensée de Montaigne. La « confusion » des « coutumes », des habitudes de pensée, des religions en arrive ainsi à illustrer les possibilités d'adaptation de l'Homme au monde qui l'entoure ; elles deviennent les signes de ce qu'on appellera bientôt une Culture. Mais les « variétés » n'ont pas seulement un ordre et une raison internes au temps et au lieu où elles apparaissent ; elles se déroulent sur un fond commun qui donne à nombre d'entre elles une constante parenté. C'est ainsi que Montaigne reconnaît à ce « désordre » qu'est devenu la Chrestienté trois principes unificateurs. Celui du voisinage qui crée des

43. II, 12, 563a, b.

44. *Journal*, 1138.

45. *Journal*, 1230. Voir ici même la communication d'A. Michel : « L'image de Rome et la formation de l'idée européenne ».

46. II, 5, 346a.

liens inévitables d'« utilité »<sup>47</sup>. La faculté qu'ont les *Chrestiens* de pouvoir communiquer entre eux en serait une autre. Ils le peuvent parce qu'ils ont encore en commun, au-delà des divisions présentes, la « principale pièce » de ce « bastiment » qu'est une société : la religion ; ils ont en commun une communauté de pensée, une vision du monde dont ils prennent conscience face à ce qui n'est pas eux, le Turc. Ainsi voit-on se rassembler sous la plume de Montaigne, essentiellement dans le *Journal*, les Français, les Italiens, les Portugais, les Espagnols, « nos voisins les Bourguignons », les Allemands, les Suisses, les Anglais, les Polonais, les Hongrois et la Moscovie<sup>48</sup>. Le centre nourricier de cette autre *Chrestienté* qui apparaît alors peu à peu est toujours Rome, mais il s'agit cette fois, essentiellement, de la Rome antique, de la Rome civile, qui pourrait réunir protestants et catholiques. La méditation montaignienne devant les ruines de Rome est une méditation sur les sources de la vie où sont associées les images du père disparu et celle de la mort des grands Anciens :

Ils sont trespasséz. Si est bien mon pere, aussi entièrement qu'eux, et s'est esloigné de moy et de la vie autant en dix-huit ans que ceux-là ont faict en seize cens ; duquel pourtant je ne laisse pas d'embrasser et practiquer la memoire, l'amitié et société, d'une parfaicte union et très vive<sup>49</sup>.

Ainsi, prise dans les formes d'une œuvre littéraire sur le fond d'une anthropologie qui, lentement, fait la place à un espace profane autonome, en cette fin du XVI<sup>e</sup> siècle la représentation de la *Chrestienté* que l'on rencontre dans les *Essais* est singulièrement troublée : sa définition échappe désormais au narrateur dans le même temps qu'il en réaffirme la présence menacée ; de nouvelles solidarités naissent des anciennes<sup>50</sup> sans jamais s'en détacher ; nulle « conscience européenne » n'y apparaît encore, mais certaines de ses conditions essentielles de possibilité y sont déjà inscrites.

Claude BLUM

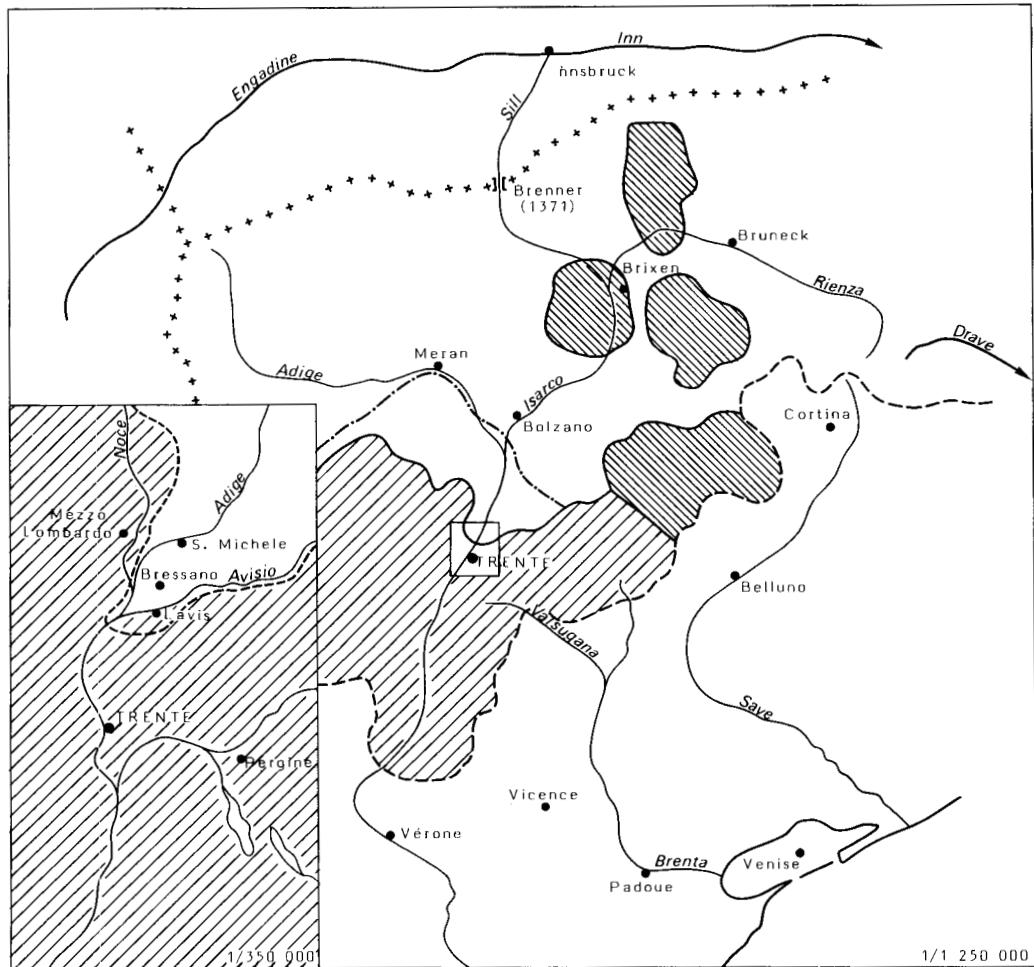
47. I, 26, 152a ; III, 13, 1058b.

48. II, 12, 414c ; II, 12, 445b ; III, 9, 964b ; *Journal*, 1221, 1235, 1262.

49. Cf. II, 12, 528 ; II, 17, 622a, c ; *Journal*, 1336.

50. III, 9, 975b.

### CONFINS DU TRENTIN



— Frontière entre royaume d'Italie et duché de Bavière (600-950)

— Frontière du Saint-Empire

■ Principauté de Trente

■ Evêché de Brixen

+ + + Frontière actuelle entre Autriche et Italie

---- Frontière entre la principauté de Trente et le comté de Tyrol

# CONFINS ITALIENS DE L'EMPIRE : NATIONS, FRONTIÈRES ET SENSIBILITÉ EUROPÉENNE DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XV<sup>e</sup> SIÈCLE

L'Europe n'est pas seulement une réalité géographique ; elle n'existe qu'avec la conscience de soi, qui suppose vocabulaire, idée et représentation. Sur ces trois plans, Enea Silvio Piccolomini, qui devint le pape Pie II, a largement contribué à son éveil. Il passe pour être l'inventeur de l'adjectif « européen » ; c'est lui qui a imposé à l'« internationale » humaniste, avec toute l'autorité que lui conféraient ses connaissances et ses fonctions (et le poids rétrospectif de la tiare pontificale) un mot savant retrouvé dans le patrimoine culturel de l'Antiquité : *Europa* est devenu le titre d'un de ses traités de géographie politique, rédigé en 1458<sup>1</sup>. Retrouvé, au sens où l'entend P. E. Schramm, lorsque l'invention médiévale s'empare de formes et de concepts de l'ancien monde des idées, pour les ajuster à ses besoins de représentations intellectuelles et spirituelles.

A cette Europe inventée, Enea Silvio a donné un corps germanique. Celui qu'on a pu appeler l'« éveilleur » de la cour de Vienne est parmi les humanistes de son temps l'un de ceux qui ont le mieux exprimé le poids de l'Europe épaisse, entre Rhin et Danube, dans les destinées de son époque : essor des villes, développement d'un réseau d'affaires raccordé au réseau méditerranéen, puissance des Habsbourg fondée sur l'ubiquité territoriale, d'Innsbruck à Anvers, et sur l'exploitation des ressources minérales, mission enfin de la « nation allemande » qui, avec

1. H. Gollwitzer, « Zur Wortgeschichte und Sinndeutung von *Europa* », *Saeculum* 2, 1951, p. 161-172. D'Enea Silvio Piccolomini, nous citons ici deux traités composés en 1458, dont les titres véritables sont : *De statu Europae sub Friderico III liber ad annum 1458* (*Europa*) et *De his quae Frederico III. imperante in Germania et per totam Europam gesta sunt* (*Germania*), consultés, le premier dans l'édition de M. Freher-B. G. Struve, *Rerum Germanicarum scriptores II*, Strasbourg, 1717, p. 82-170 ; le second, dans l'édition de Bâle (1551), *Aeneae Sylvii Piccolomini Senensis... opera quae extant omnia*, et dans l'édition allemande par A. Schmidt, *Die Geschichtsschreiber der deutschen Vorzeit*, 104, 1962. Sur l'œuvre d'Enea Silvio Piccolomini, l'ouvrage de base demeure G. Voigt, *Enea Silvio de' Piccolomini als Papst Pius II. und sein Zeitalter*, 3 vol., Berlin 1856-1863. Une synthèse récente in K. Voigt, *Italienische Berichte aus dem spätmittelalterlichen Deutschland, Von Francesco Petrarca zu Andrea de' Franceschi (1333-1492)*, *Kieler Historische Studien*, 17, 1973, part., p. 127-153. Riche bibliographie, p. 240-241.

tous les peuples situés au Nord et à l'Est de l'Empire, représente « la moitié de la Chrétienté », disait Enea Silvio<sup>2</sup>.

Comme l'a parfaitement montré D. Hay<sup>3</sup>, jamais le monde occidental ne s'est senti à la fois plus concentré sur lui-même, ni plus menacé de l'extérieur par la pression turque. Je vois une conscience aiguë du péril dans le plan même adopté par Enea Silvio pour tracer l'espace européen : le livre s'ouvre en effet sur les confins de Transylvanie et la description du royaume de Hongrie, bastion avancé contre l'ennemi du christianisme. Qu'un Méditerranéen commence son tour d'horizon par les épaisseurs continentales de l'Europe et fasse défiler les paysages et les dominations à rebours des représentations spatiales usuelles, voilà un témoignage rendu au rôle politique et militaire, mais aussi religieux et intellectuel assigné par l'humaniste mitré à la Vienne de Frédéric III et aux fonctions de l'Europe Centrale dans l'harmonie des « nations »<sup>4</sup>.

L'Europe germanique, jusqu'à ses confins hongrois et slaves, n'est pas seulement dans la conscience européenne objet de dissertation et de curiosité intellectuelle, ou le territoire d'une géopolitique spéculative. En même temps que surgissait le concept européen, s'affirmait l'idée de nation, fondée sur les particularités ethniques et linguistiques, dont témoignent les débats des conciles<sup>5</sup>.

Il existe une nation allemande, affectée de caractères physiques et moraux stéréotypés, le plus souvent négatifs, lorsqu'ils sont décrits par des Italiens ou des Français<sup>6</sup>; mais l'ensemble des vices que l'on prête aux Allemands deviennent vertus sous la plume de Jacob Wimpfeling, qui s'emploie à restaurer l'honneur de ses compatriotes<sup>7</sup>. La nation allemande est révélée à elle-même dans la seconde moitié du 15<sup>e</sup> siècle par les humanistes, qui progressent sur la voie que leur avait indiquée

2. R. Wolkan, *Der Briefwechsel des Aeneas Silvius Piccolomini*, *Fontes Rerum Austriacarum, Diplomataria et Acta*, 61/62, Vienne 1909, *Epistolae*, I, 172, p. 502 : *mea opinio fert tanti ponderis tantique nominis esse Germaniam ut in quamcunque partem declinet reliquam Christianitatis portionem ad se trahat, dumodo integra sit*. Cf. B. Widmer, *Enea Silvio Piccolomini, Papst Pius II. Ausgewählte Texte aus seinen Schriften*, Bâle-Stuttgart 1960, p. 454.

3. D. Hay, « Sur un problème de terminologie historique : "Europe" et "chrétienté" », *Diogène* 17, 1957, p. 50-62.

4. Le traité d'Enea Silvio, partant des confins avec le Turc, décrit successivement les Balkans, l'Istrie, la Carinthie, la Styrie, l'Autriche, la Moravie, la Silésie, la Pologne, la Saxe, la Bohême ; de là, il passe à l'Europe occidentale, par la Westphalie et la Hollande. Jusqu'à son dernier souffle devant Ancône, en 1464, Pie II a été animé du constant souci de la croisade contre les Turcs. Dans sa lettre du 21 juillet 1453 à Nicolas de Cues, souvent citée pour sa phrase sur la « seconde mort d'Homère » après la prise de Constantinople, il déclare qu'il y a un mal plus grand que la mort de la poésie, c'est le recul de la foi chrétienne : *nunc ergo et Homero et Pindaro... secunda mors est. Magnum est hoc detrimentum sed multo meius illud, quod fidem christianam comminui et in angulum coarctari videmus* (*Opera omnia*, Bâle 1551, ep. 140, p. 692) ; cet Occident, comparé à un angle où il est réduit, annonce le fameux constat de P. Valéry.

5. R. Wultach, « Das abendländische Gemeinschaftsbewusstsein im Mittelalter », *Beiträge zur Kulturgeschichte des Mittelalters und der Renaissance* 34, 1928, p. 34.

6. Une étude exemplaire : Peter Amelung, *Das Bild des Deutschen in der Literatur der italienischen Renaissance (1400-1559)*, *Münchener Romanistische Arbeiten* 20, 1964.

7. B. Guenée, *L'Occident aux 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles. Les Etats*, Paris, 1971, p. 132.

Enea Silvio : la *Germania* et surtout l'*Europa* fournissent les modèles à l'illustration cartographique et géographique de l'Allemagne par Konrad Keltis, Erhard Etzlaub et Johannes Cochlaeus<sup>8</sup>.

L'Europe continentale était nécessairement demeurée à l'écart des premiers tracés fondés sur l'observation des côtes, les portulans. C'est à partir des itinéraires des pèlerins et des marchands qu'elle s'est peu à peu étirée dans l'espace. Après les esquisses proposées par l'*Europa* d'Enea Silvio, la première carte d'Europe construite sur des proportions exactes à partir du squelette des routes de Rome et de Venise est due à l'humaniste nurembergeois Erhard Etzlaub. Ensuite, viennent les villes, ces centres nerveux de l'Europe des affaires, dont les Pratiques de la marchandise décrivaient les usances sans en découvrir le visage. Ici encore, Nuremberg donne le ton, parce qu'elle en a les moyens : en 1493 paraît la *Weltchronik* de Hartmann Schedel, ornée de cartes et de 1809 gravures ; histoire du monde depuis l'origine, aboutissant à des portraits géographiques des régions d'Europe, illustrés par des villes métropoles<sup>9</sup>.

Ainsi, grâce aux incitations d'Enea Silvio, qu'on a pu appeler le « père du sentiment national allemand », mais qui n'en est vraiment que le parrain, les humanistes franconiens ont parfaitement pris conscience de

8. Konrad Celtis avait conçu le projet d'une *Germania illustrata*, dont n'avait paru avant sa mort en 1508 que le prélude : *De origine, situ, moribus et institutis Norimbergae libellus*, dont l'édition critique a été publiée par A. Werminghoff, *Conrad Celtis und sein Buch über Nürnberg*, 1931. Le projet fut repris par Johannes Dobnek, dit Cochlaeus, maître de l'école latine de St. Lorenz de Nuremberg, qui publia en 1512 en appendice d'une édition de la *Cosmographie* de Pomponius Mela une *Brevis Germaniae descriptio* en 8 chapitres. L'éloge de Nuremberg occupe le centre de cet abrégé d'histoire et de géographie d'Allemagne, de l'Antiquité, vue à travers Tacite retrouvé, jusqu'à l'essor de l'imprimerie et de l'artillerie. Le traité a été édité et commenté par K. Langosch, dans la série *Ausgewählte Quellen zur deutschen Geschichte der Neuzeit*, I, Darmstadt 1960.

Erhard Etzlaub est l'un des cinq Nurembergeois, artistes et artisans d'art, que Johannes Cochlaeus cite dans son éloge de la capitale franconienne : *Artifex certe industrius, geographie astronomieque principiis egregie eruditus, qui pulcherrimam effinxit tabulam Germanie Germanica quidem lingua, in qua cernere licet urbium distantias fluviorumque cursus exactius certe quam vel in Ptolemei tabulis : Germ. IV, 33.*

Sur les travaux cartographiques d'Etzlaub, cf. F. Schnellbögl, « Leben und Werk des Nürnbergen Kartographen Erhard Etzlaub († 1532) », *Mitteilungen des Vereins für Geschichte der Stadt Nürnberg* 57, 1970, p. 216-231. La carte routière de 1501 a été éditée et commentée par H. Krüger, *Des Nürnberger Meisters Erhard Etzlaub älteste Karte von Deutschland*, *Jahrbuch für fränkische Landesforschung*, 18, 1958.

9. Sans doute, le *Sanctorum Peregrinationum... Opusculum* de B. von Breydenbach, publié à Mayence en 1486, est-il le premier ouvrage illustré de vignettes ou « vedute » urbaines, fondées sur des croquis de E. Reuwich, et non orné de signes symboliques de la ville. Mais l'ambition de la *Weltchronik* parue en 1493 est tout autre : c'est une entreprise éditoriale conçue par le premier imprimeur de toute l'Allemagne, Anton Koberger, qui a su réunir autour de lui l'humaniste Hartmann Schedel, qui possédait la plus grande bibliothèque privée connue au Nord des Alpes, le commanditaire et mécène Sebald Schreyer, et les maîtres de l'atelier où Albrecht Dürer fit son apprentissage, Michael Wolgemut et Wilhelm Pleydenwurff, auteurs des 1809 gravures. Cf. E. Rücker, *Die Schedelsche Weltchronik*, Munich 1973, et A. Wilson, *The Making of the Nuremberg Chronicle*, Amsterdam 1975. Au nombre des planches, deux cartes, l'une, du monde (f. 12 v-13 r), inspirée de la *Cosmographie* de Pomponius Mela, éditée à Venise en 1488 ; l'autre, de l'Allemagne, inspirée à Hieronymus Münzer, son auteur, par la mappemonde de Martin Behaim (1492) et par la carte dessinée par Nicolas de Cues en 1439 et éditée en 1491. Cette carte d'Allemagne est la plus anciennement imprimée.

l'unité de l'Europe et de son visage divers, recentré sur la «nation» germanique.

Sans prétendre traiter ici du vaste problème des rapports entre la représentation de l'espace et la conscience nationale, je voudrais insister sur un exemple précis des relations entre géographie et sensibilité à la fin du Moyen Age, aux confins de l'Empire et du monde méditerranéen. Le Tyrol du Sud m'a paru un terrain de choix pour analyser ces rapports. C'est en effet dans cette zone de confins, où se sont cristallisés des antagonismes nationalistes durables, qu'a éclaté en 1487 une guerre-éclair entre l'archiduc d'Autriche et la république de Venise, guerre précédée et suivie par une véritable campagne de presse et de propagande<sup>9a</sup>.

Le Tyrol du Sud est traversé par une route essentielle pour toutes les formes de communications; à partir du Brenner, son orientation hydrographique et climatique vers le piémont italien l'a soumis à des pressions politiques alternées jusqu'à l'époque contemporaine. En ne faisant que de fugitives échappées hors du 15<sup>e</sup> siècle, nous nous proposons de montrer comment ces confins germano-italiens ont acquis le statut frontalier séparant deux «nations».

I. Première approche, le point de vue du passant, piéton ou cavalier. Passant de marque, celui qui s'exprime, parfois en latin, et dont le récit de voyage a des chances d'être publié.

Le lieu de passage d'un monde à l'autre est pointé sur un itinéraire, le voyageur paraissant parfaitement informé du rôle d'un cours d'eau ou d'un pont, marquant ce qui finit et ce qui commence. Au nord de Trente, c'est un affluent de rive gauche de l'Adige, l'Avisio, qui marque le plus communément ce passage. Pour le cardinal-légat Francesco Piccolomini, neveu d'Enea Silvio et futur Pape Pie III, qui se rend à la Diète de Ratisbonne en 1471, l'Avisio passe pour être le terme actuel de l'Italie<sup>10</sup>. Félix Faber, en 1483, désigne aussi ce cours d'eau comme la limite extrême au delà de laquelle St. Ulrich, évêque d'Augsbourg, rentrant malade de Rome, avait voulu mourir: son vœu de mourir en terre allemande fut exaucé selon une légende rapportée par Félix Faber, inconnue dans les différentes versions de la *Vita*, et probablement forgée à la fin du Moyen Age pour justifier par la volonté divine la pression germanique sur les alentours de Trente<sup>11</sup>. Le pont sur l'Avisio, la

9a. Sur les origines et les conséquences de la guerre, cf. Ph. Braunstein, «Les entreprises minières en Vénétie au XV<sup>e</sup> siècle», *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire de l'Ecole Française de Rome*, 77, 1965, p. 569 sqq.

10. *A Tridento autem ad quintam lapidem fluvius est, quem Alvisium sive Nives dicunt aiuntque Italae terminum hodie haberi, nam post hunc omnes theotonice loquuntur.* Cité par O. Stolz, *Die Ausbreitung des Deutschtums in Süd-Tirol im Lichte der Urkunden*, II, Munich, 1928, p. 309.

11. *F. Felicis Fabri Evagatorium in Terrae Sanctae, Arabiae et Egypti peregrinationem*, éd. C. D. Hassler, *Bibliothek des Literarischen Vereins*, Stuttgart, II, 1843, p. 75: *Venimus autem ad unam villam nomine Nova in quam ruit fluvius rapidus de montanis, qui dividit Italos ab Alemanis, et supra fluvium in parte nostra stat una capella, in qua ilia s. Udalrici episcopi Augustensis sunt sepulta. Dicunt enim quod Sanctus praefatus fuerit Romae et in itinere existens incepit graviter infirmari. Rogavit autem Deum quod non permetteret eum mori in Italia, sed in Alemania, et ita factum est. Statim enim ut per pontem hujus fluminis venit mortuus fuit, et ilia ejus ibi sepulta, corpus vero in Augustum fuit deportatum.*

référence à l'église de Lavis dédiée à St. Ulrich se retrouvent dans plusieurs sources analogues de la fin du 15<sup>e</sup> siècle ou de la première moitié du 16<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>, et quoique la frontière ait été reportée par quelques observateurs soit en amont à S. Michele, soit en aval aux portes de Trente, le lieu de passage d'un monde à l'autre paraît bien fixé, et depuis des siècles: l'Avisio, frontière linguistique, est aussi frontière politique entre le comté de Tyrol et la principauté de Trente; son cours est enfin choisi en 1202 dans le cadre d'un accord commercial entre évêché de Brixen et évêché de Trente comme la limite extrême d'importation des vins du Sud dans la vallée de l'Adige<sup>13</sup>. Sur l'autre rive, le cours du Noce (Ulz) prolonge cette frontière: la commune de Mezium (Metz, Mezzo) est partagée en deux fractions de part et d'autre de la rivière: Mezzo Lombardo et Mezzo Tedesco.

Permanence de la coupure, indiquée par un repère géographique, mais surtout vécue comme une réalité linguistique.

Or, de ce point de vue, sur lequel insistent tous les auteurs, on constate un évident déséquilibre. Le fleuve, le pont sont les lieux au delà desquels vers le nord on ne parle qu'allemand vers 1480, au delà desquels en 1545 l'italien cesse totalement<sup>13a</sup>; en revanche, dans la vallée très peuplée de l'Adige en aval de Trente et dans la Valsugana, le sentiment des voyageurs est celui d'une double appartenance ou d'une

12. Citons trois exemples, tous trois italiens: *Itinerario di Germania dellli Magnifici Ambasciatori Veneti, M. Giorgio Contarini, conte del Zaffo, et M. Polo Pisani a li Serenissimo Federico III. Imperator et Maximiliano, suo fiolo, Ré de Romani, facto per Andrea de Francesci, Coadiutor del Eccellente D. Giorgio de Federicis, secretario Veneto, dell'anno 1492*, ed. H. Simonsfeld. *Miscellanea di Storia Veneta, R. Dep. Veneta di Storia Patria, II, IX, Venise 1903*, p. 277-340, p. 286: «(s. Michele) dove finisce la Lombardia e intra il principio de Alemagna».

*Die Reise des Kardinals Luigi d'Aragona durch Deutschland, die Niederlande, Frankreich und Ober-Italien 1517-1518*, beschrieben von Antonio de Beatis, dans L. Pastor, *Erläuterungen und Ergänzungen zu Janssens Geschichte des deutschen Volkes IV*, 4. Fribourg/Brig, 1905, p. 92: «In l'Amagna se intra a un miglio todesco da Trento, passato un ponte di un fiume, che intra in Atice ad una ecclesia de s. Olivero, che fu vescovo augustensis, quale essendo in Italia e desideroso de retornare in la Magna, oppresso di grave infirmità, se voto ad Dio li facesse gratia farlo morire subito intrato la Magna et arrivato ad quel loco, dove fu constructa dicta chiesiola in nome suo, expiro».

A. Massarelli, *Diarium sacri concilii Tridentini a die XXIII februarii MDXLV usque ad diem I februarii MDXLVI, Ungedruckte Berichte und Tagebücher zur Geschichte des Concils von Trient*, éd. I. von Döllinger, Nördlingen 1876, II: «L'Avisio fiume, il qual divide l'Italia della Germania. Si finisce il parlar italiano e si comincia a parlar totalmente todesco. Quivi l'italiano si perde totalmente».

13. C. Th. von Inama-Sternegg, *Deutsche Wirtschaftsgeschichte*, III/2, p. 229. Les clauses de ce traité ont été reprises, à la demande des bourgeois de Bolzano (Bozen), dans une ordonnance comtale de 1372, qui spécifie que le vin produit au Sud de l'Avisio ne peut être introduit dans le comté de Tyrol sans licence. Cette disposition fait partie jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle des libertés tyroliennes: cf. O. Stolz, *Geschichte des Zollwesens, Verkehrs und Handels in Tirol und Vorarlberg, von den Anfängen bis ins XX. Jahrhundert, Schlersnschriften* 108, Innsbruck 1953, p. 75.

13a. Francesco Vettori, ambassadeur auprès de Maximilien en 1507, raconte dans son *Viaggio in Alemagna*, Florence 1837, p. 65, qu'un de ses compagnons de voyage, mis en fureur dans une auberge entre Trente et Bolzano, jura en italien... et se fit arrêter pour blasphème: «non avvertendo ch'era vicino ad Italia a una giornata, e che quivi intendevano tutti l'italiano come lui...»; cette anecdote permet d'introduire une nuance entre l'ignorance et le refus de parler une langue étrangère.

juxtaposition linguistique à la fin du 15<sup>e</sup> siècle. Situation comparable dans le Cadore, dans la haute vallée de la Rienza, où à quelques kilomètres de la frontière, après avoir passé vers le nord les derniers postes vénitiens, Félix Faber constate que les enfants parlent couramment l'allemand, mais pas un mot d'italien<sup>14</sup>. Le contraste est plus frappant encore dans cette zone d'altitude faiblement peuplée, où des solitudes séparent le dernier hameau du versant italien du premier hameau germanique.

Qui, l'Italie se termine lorsque tout, langue et usages (*lingua et mores*), devient allemand ; l'Avisio et le Noce constituent la frontière de l'italianité vécue dans le Trentin.

Mais dans l'autre sens, la césure est impossible. La principauté de Trente est tout entière dans les limites de l'Empire. La Valsugana comporte de forts noyaux de population germanique et, dans la vallée de l'Adige, jusqu'au débouché des dernières collines, des îlots de langue allemande sont incrustés dans le tissu italien, bien au-delà des confins méridионаux de la principauté épiscopale.

Les voyageurs ne peuvent passer par Trente sans s'apercevoir que la ville se compose de deux communautés linguistiques, topographiquement séparées et tournées l'une vers le Brenner, l'autre vers Vérone. Les remarques de Leonardo Bruni, qui se rend en 1414 comme secrétaire pontifical au concile de Constance, sont confirmées par Félix Faber qui, deux générations plus tard, chemine vers Venise. Le phénomène frappe encore le secrétaire du concile de Trente, Angelo Massarelli, ou Michel de Montaigne, lors de sa traversée des Alpes, à un moment où la pression allemande a battu en retraite devant l'expansion italienne<sup>15</sup>.

2. Le cas de la ville de Trente, avec sa double population et l'animosité qui oppose à la fin du 15<sup>e</sup> siècle les deux communautés, nous incite à adopter un second point de vue sur les confins germano-italiens à la fin du Moyen Age. Car la perception des changements d'atmosphère

14. *F. Felicis Fabri Evagatorium* IV, 1849, p. 454: (Bruneck): *in hoc oppido non auditur unum verbum Italicum, sed omnes mores et lingua sunt Theutonica.*

15. *Leonardi Bruni Aretini Epistolarum libri VIII*, Hambourg 1729, IV, p. 109-110: *In ea (urbe Tridento) illud merito quis miretur, quod viri mulieresque et caetera multitudo intra una moenia constituti ali Italicis ali Germanico sermone utuntur, ut quisque enim regione urbis habitat vel ad Italiam vel ad ulteriorem Galliam versam, ita autem nostra aut illa utitur lingua. Atque ego credo evenire ut in concionibus et publicis conciliis alie barbarico sermone ab unius civitatis civibus sententiae dicuntur.*

*F. Felicis Fabri Evagatorium...* II, 1843, p. 75: *Et sunt quasi duo civitates, inferior et superior, propter duas diversas gentes. In superiori enim habitant Italici, sed in inferiori sunt Alemanni. Et ibi est divisio linguae et morum. Raro inter se habent pacem et saepe ante tempora nostra fuit illa civitas dilacerata, quandoque ab Italicis in odium Theutonicorum aliquando a Germanis in displicentiam Italorum...*

*A. Massarelli, Diarium...* p. 67: *incolita ab Italibus et Germanicis adeo ut quaedam pars civitatis Germanis quadam Italibus pro habitationibus designetur, tum homines tum mulieres habitu Germanico Italicis more vestes induant, consuetudines servent, lingua utantur, mores custodian, ecclesias separatim ingrediantur et concionatores sua quisque lingua audiant.*

*M. de Montaigne, Journal de voyage*, éd. P. d'Espézel, Paris 1931, p. 97: «Environ deux lieues avant que d'y arriver, nous étions entrés au langage italien. Cette ville est my-partie en ces deus langues, et y a un quartier de ville et église, qu'on nomme des Allemans, et un prêcheur de leur langue».

culturelle au long de l'itinéraire renvoie à un phénomène de grande ampleur : l'axe de communication qu'est la vallée de l'Adige enfonce un coin de germanité entre deux zones latines, les Dolomites et les Grisons, non seulement dans le bassin de Bolzano (Bozen), mais jusque dans la plaine padane, ce « jardin de l'Empire » décrit au début du 12<sup>e</sup> siècle par Otto von Freising<sup>16</sup>.

Ce phénomène se présente sous trois aspects : l'ancienneté des premières colonies germaniques, la permanence d'une frontière historique, une durable immigration allemande par osmose au-delà de cette frontière.

De nombreuses hypothèses ont été formulées, non sans arrière-pensées politiques, pour expliquer la présence de colonies allemandes au Sud des Alpes, dans la basse vallée de l'Adige ainsi que dans le Vicentin, le Véronais et le Frioul<sup>17</sup>. Dans la zone qui nous occupe, une évidente continuité relie, jusqu'à l'époque moderne, les îlots de population germanophone des collines subalpines à la région du Trentin. Frappés par la persistance de ces colonies, en majorité rurales, fières de leur langue et de leurs institutions, les humanistes véronais n'hésitaient pas à l'expliquer comme un héritage des Cimbres vaincus par Marius<sup>18</sup> ; explication littéraire, qui s'est enracinée comme tradition populaire : « Bir saint Cimbern », disaient au 16<sup>e</sup> siècle les paysans des VII Communes.

Il est plus raisonnable d'accorder foi aux récits de Procope, d'Agathias et de Paul Diacre<sup>19</sup>, qui décrivent l'installation d'Alamans, de Goths, de Saxons et, pour finir, le reflux de Lombards dans les forêts et les vallées désertes qui constituaient des zones de refuge et de colonisation. Mais ce n'est pas à ces îlots clairsemés que l'on peut attribuer l'origine des dialectes germaniques subalpins, apparentés au bavarois. En effet, vers 850, Lombards et Bavarois étaient nettement distingués dans le cadre du duché de Trente par la langue et par des survivances juridiques<sup>20</sup> ; les Lombards ne parlaient pas la langue des *Theotisci*, et demeuraient attachés à des formules juridiques si vivaces

16. O. von Freising, *Die Thaten Friedrichs, Die Geschichtsschreiber der deutschen Vorzeit*, IX, Leipzig 1883; II, 26 : description de Bolzano, qui exporte un vin exquis. Le bassin de Bolzano est un avant-goût de la plaine du Pô, ce « jardin des délices qui s'étend de la mer Tyrrhénienne aux côtes de l'Adriatique » : *Ibid.*, II, 13.

17. Le développement qui suit doit beaucoup à deux ouvrages de base, O. Stoltz, *Die Ausbreitung des Deutschtums in Süd-Tirol im Lichte der Urkunden*, 4 vol., Munich, 1927-1934 ; A. Galanti, *I Tedeschi sul versante meridionale delle Alpi*, Rome, 1885. Les deux ouvrages sont animés à la fois d'un souci de démontrer et d'une ardeur à persuader ; ce sont des monuments d'érudition et de patriotisme.

18. Scipione Mafsei, *Verona Illustrata*, Vérone, 1732, III, p. 60-61.

19. Procope de Césarée, *De bello gothico* II, 28, éd. D. Coste, Leipzig, 1885, p. 160 ; Agathias, *De bello gothorum et aliis peregrinis historiis temporum suorum...*, Augsbourg, 1518, I (alii vero Pado trajecto circa Venetiam per castella et oppida dispergebantur in quibus ante permansissent) ; Paul Diacre, *De gestis Longobardorum* II, 9 et 26 ; III, 6 et 9, in *Diversarum gentium Historiae Antiquae scriptores tres*, éd. F. Lindenbergh, Hambourg 1611, p. 223, 230, 240, 242.

20. Paul Diacre, *Ibid.*, III, 9 ; L. A. Muratori, *Antiquitates Italicae Medii Aevi*, II, Milan, 1739, p. 971 : *vassi tam teutisci quam et langobardi* ; O. Stoltz, *Die Ausbreitung des Deutschtums...* I, p. 47.

qu'elles étaient encore attestées dans la région au début du 15<sup>e</sup> siècle<sup>21</sup>; en revanche, les Bavarois semblent avoir atteint dans la vallée moyenne de l'Adige, entre Bolzano et Trente, les limites extrêmes de leur expansion territoriale.

Après les mouvements de population du haut Moyen Age, un nouveau flux d'installations germaniques dans la vallée de l'Adige et les zones voisines du lac de Garde et du Cadore répondit, à partir du milieu du 10<sup>e</sup> siècle, aux desseins de la politique impériale.

Les Ottoniens et leurs successeurs visaient à constituer des boulevards d'accès facile vers le royaume d'Italie: marches de Vérone et du Frioul, évêché de Trente. Les princes-évêques de Trente, issus de grandes familles allemandes comme les évêques de Vérone et d'Aquilée, eurent recours comme eux à des administrateurs allemands, installèrent des colons autrichiens, bavarois, souabes, dans les vallées et les alpages<sup>22</sup>, firent appel pour l'exploitation minière à la technique, au capital et aux forces de travail germaniques<sup>23</sup>, installèrent enfin des curés allemands, même dans les zones où la majorité de la population était de langue romane<sup>24</sup>. Sans doute la puissance des princes-évêques faiblit-elle à partir du milieu du 13<sup>e</sup> siècle devant les progrès tyroliens, puis devant la conquête progressive par Venise de son arrière-pays montagnard à la fin du 14<sup>e</sup> et dans la première moitié du 15<sup>e</sup> siècle<sup>25</sup>; et la dépendance juridique de l'Italie par rapport à l'Empire peut bien être considérée, après la fin des Staufen, comme une fiction: n'en demeure pas moins dans cette zone de confins une situation de fait, marquée par la présence dans le paysage de châteaux tenus par des familles d'Empire et par de vivaces noyaux de population allemande, dans les villes comme dans la montagne. On est même autorisé à parler d'un mouvement croissant de germanisation entre 13<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècle.

21. B. Bonelli, *Notizie storico-critiche intorno al b. m. Adalberto II*, 54, Trente, 1761: les habitants de Fierozzo, Roveda, Assilongo se placent sous la protection de la ville de Vicence, qui leur garantit l'usage de la loi lombarde, «nel quale vivevano da 100, 200 e 400 anni» (1166/13/V). Un document des archives du château de Schöenna (Sud-Tirol), cité par O. Stolz, *Die Ausbreitung des Deutschtums...* I, p. 55, atteste une survivance du droit lombard en 1402: une femme de Nonsberg concède par son testament à son mari sa dot que *in teutonico appellantur morganichupf... via modo et forma juris teotonici Tirollis et omni alio jure teotonico et lombardo veteri et novo*.

22. A. Galanti, *I Tedeschi...*, p. 98; cf. C. Cipolla, *Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung* II, 1880, p. 328: concession de l'évêque de Vérone Bartolomeo della Scala accordant à Oldericu da Altissimo et Oldericu de episcopatu vicentino et leurs *socii teutonici* des manses à Roverè di Velo, avec exemption de taxes, institution d'un «capitano» rendant la justice pour les délit mineurs, installation d'un prêtre allemand (1287/5/11).

23. A. Galanti, *I Tedeschi...*, p. 100; J. von Sperges, *Tyrolische Bergwerksgeschichte mit alten Urkunden*, Vienne, 1765; *Codex Wangianus*, éd. R. Kink, *Fontes Rerum Austriacarum*, II, 5, Vienne, 1852; G. B. Trenner, «Le antiche miniere di Trento», *Società degli Alpinisti Trentini* XX, 1896-1898, p. 27-89.

24. O. Stolz, *Die Ausbreitung des Deutschtums...* I, p. 61; A. Luschin von Ebengreuth, «Deutsche Priester in der Diözese Padua», *Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung* 27, 1906, p. 147-152.

25. Cf. J. Riedmann, *Die Beziehungen der Grafen und Landesfürsten von Tirol zu Italien bis zum Jahre 1335*, Oesterreichische Akademie der Wissenschaften, Ph. Hist. Kl. 307, Vienne, 1977; G. Luzzatto, *Storia economica di Venezia dal XI al XVI secolo*, Venise, 1961, p. 155-164.

O. Stolz a mis en évidence ce mouvement en utilisant le paramètre linguistique dans les documents publics et les actes notariés. Le fait majoritaire ou minoritaire d'une population s'exprime, selon lui, par l'indication d'origine des individus : dans une liste de noms de personnes le surnom « walch », la désignation *teutonicus* soulignent l'isolement d'un être singulier dans une collectivité. Il s'exprime aussi par les indications sur la traduction des documents destinés à une collectivité : à la langue de l'écrit, le latin (*literaliter*), s'opposent, selon les cas, le « *volgare italiano* » ou le « *volgare tedesco* ».

Il s'exprime enfin par la pratique même de l'écrit : documents scellés rédigés en allemand, adressés au 14<sup>e</sup> siècle par des seigneurs domaniaux — le plus souvent des abbayes bavaroises possessionnées dans la vallée de l'Adige<sup>26</sup> — à des communautés ou à des individus, au 15<sup>e</sup> siècle au contraire rédigés en masse dans la région et par des germanophones résidents ; ou actes notariés émanant de notaires italiens ou allemands de Bolzano ou de Trente depuis le second tiers du 13<sup>e</sup> siècle, et dont le nombre progresse du 13<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> siècle<sup>27</sup>.

Effectivement, les comptages auxquels on peut procéder dans les registres notariaux conservés, les listes nominatives concourent à la même impression : en 1236, les 500 actes du notaire Obertus de Trente ne concernent que des Italiens, les *Tedeschi* étant tout à fait isolés, alors qu'à la même date, dans le protocole de Jacob Haas de Bolzano, une foule de mots allemands sont insérés dans le texte latin. Transportons-nous à la fin du 15<sup>e</sup> siècle. En 1466, l'onomastique de S. Michele, de Lavis, de Pressano atteste une forte présence allemande et une immigration récente du Tyrol, d'Autriche, de Bavière : la liste des 50 membres de la commune de Lavis ne comporte que des Allemands, pour la plupart désignés par leur lieu d'origine, tandis que les quelques Italiens présents sur la liste contemporaine de Pressano sont désignés par leur surnom de « walch » ; quant aux lieux, ils sont dans cette partie moyenne de l'Adige désignés en latin avec la traduction allemande (*vulgariter*)<sup>28</sup>.

Ces indices ne suffiraient peut-être pas à emporter la conviction d'une germanisation croissante du Trentin, car il faudrait analyser de plus près la destination des listes, et l'on ne peut écarter l'idée d'une spécialisation des notaires sur une base linguistique.

Le témoignage de Félix Faber, observateur avisé et sensible, vient cependant à la rescoufse<sup>29</sup>. Le dominicain d'Ulm ne se bornait pas à

26. O. Stolz, *Die Ausbreitung des Deutschums...*, III, p. 25, donne la liste de ces abbayes ; il expose les modalités de transport des livraisons d'huile de vin et de fruits des domaines du lac de Garde et de la moyenne vallée de l'Adige vers le nord : *Geschichte des Zollwesens, Verkehrs und Handels in Tirol und Vorarlberg, von den Anfängen bis in XX. Jahrhundert*, *Schlernschriften* 108, Innsbruck, 1953, p. 241.

27. Sur le notariat dans le Tyrol et le Trentin, H. von Voltelini-F. Huter, *Die Südtiroler Notariatsimbräviaturen des 13. Jahrhunderts*, Innsbruck 1951 ; H. Ammann, « Die Bedeutung der Südtiroler Notare des 13. Jahrhunderts für die Wirtschaftsgeschichte », *Festschrift F. Huter, Schlernschriften* 207, 1959, p. 1-19.

28. O. Stolz, *Die Ausbreitung des Deutschums...*, I, p. 71-72.

29. F. Felicis Fabri *Evagatorium...*, II, p. 75 : *Non sunt multi anni elapsi, quod Theutonici in illa civitate erant hospites et pauci, nunc vero sunt cives et urbis rectores...*

noter la division de la ville de Trente en deux communautés séparées et hostiles ; il souligne l'essor numérique de la colonie allemande et ajoute : « il y a quelques années, ils étaient dans la ville un petit groupe d'étrangers ; ils sont maintenant les bourgeois et les chefs de la ville, et ne cessent de gagner du terrain ». Cherchant à expliquer ce phénomène démographique et social, Félix Faber propose, sans conviction, le thème de la *crudelitas* du peuple allemand puisé à l'arsenal des lieux communs passionnels ; il ajoute une seconde raison générale à l'expansion germanique hors des frontières de l'Empire, qui, dans son énoncé embarrassé — elle contredit la tradition rhétorique de l'éloge national — comporte un élément profond de vérité : la terre germanique n'a paru ingrate ou stérile qu'à raison des profits escomptés au long des axes du grand commerce par les transporteurs, les hôteliers, les mineurs, les marchands allemands qui s'expatriaient temporairement ou pour toujours.

Ainsi, le point de vue historique, qui enrichit la vision que pouvait avoir le voyageur dans la traversée des Alpes, permet d'aboutir à quelques conclusions :

a. La coupure linguistique, constatée entre Bolzano et Trente, correspond à un partage presque millénaire entre Allemands et Welsches.

b. Seuls une immigration continue et un encadrement religieux ont maintenu les traditions et vivifiés les communautés allemandes en pays italien.

c. Une indéniable expansion allemande, dont on trouverait la trace sur tout le versant méridional des Alpes, du Frioul au Bergamasque, dans la seconde moitié du 15<sup>e</sup> siècle, est liée à la prospection et à l'exploitation minière<sup>30</sup>, ainsi qu'à l'essor des échanges entre les villes de Vénétie et l'Outremont : plus qu'un déplacement massif de population, c'est une impulsion allemande à la vie régionale — que l'on songe aux foires de Bolzano et à celles de son doublet nordique, Mittenwald — et la main-mise sur les charges publiques et le gouvernement des villes.

On possède la contre-épreuve de ce schéma : à partir des années 1520, c'est la séparation confessionnelle des communautés et le départ des prêtres allemands, l'occupation par les familles tridentines de souche italienne des postes et des bénéfices ; c'est la généralisation du notariat, la traduction en italien des coutumiers, ce sont les progrès de l'idée « nationale » italienne<sup>31</sup>. Dans le tissu de la conscience de soi conquise ou reconquise, demeurent des îlots durables de germanité ; leur isolement rural leur confère aux yeux des bourgeois éclairés des caractères archaïques et « barbares »<sup>32</sup>.

*Quae autem sit causa augmenti eorum quod nos potius crescimus in regiones aliorum quam alii crescant in regiones nostras adhuc non didici: nisi dicere velimus in terrae nostrae ruborem quod propter eius defectiones et sterilitates, quaerimus alienas; vel propter populi Theutonici crudelitatem cuius vicinitatem et conspectum nulla potest sustinere gens, sed dant cuncti eis locum, cedentes iracundiae, quam nemo tolerare valet.*

30. Ph. Braunstein, « Les entreprises minières »..., en particulier p. 572-575.

31. O. Stolz, *Die Ausbreitung des Deutschtums...* I, p. 135-137, 163.

32. Les habitants de Monte di Malo, près de Schio, zone minière du Vicentin à forte population allemande, obtiennent de l'évêque en 1407 une séparation ecclésiastique du chef-lieu pour des raisons linguistiques *quia omnes totaliter Teutonici ab antiquo ibidem habitatores qui pro majori parte idioma latinum ignorant, praecipue in volgari...*

3. C'est cette conscience de soi qui nous conduit, pour finir, à l'idée de frontière nationale. La «nation» vient au secours de l'Etat, lorsque l'Empereur Maximilien suscite l'aide militaire — et financière — du Tyrol contre la république de Venise en 1509. Une «nation» qui tend à se confondre avec la puissance territoriale ; une «nation» jusqu'à la frontière. Passant à Borghetto en 1517, Antonio de Beatis, qui accompagne en Allemagne le cardinal d'Aragon, note qu'en ce lieu commence la juridiction de Sa Majesté Impériale, «etiam che siano Italiani»<sup>33</sup>. Or, au moment où la puissance publique fait appel aux sentiments nationaux, l'appartenance à un groupe linguistique différent, même s'il est localement majoritaire, retire des droits.

A Bolzano, la commune tente, dans les années qui précèdent la guerre de 1487, d'empêcher l'acquisition de maisons par des Italiens ; une génération plus tard, elle s'oppose à l'entrée dans la bourgeoisie de «tout Savoyard, Italien ou autre qui ne parle pas la langue allemande»<sup>34</sup>. A Trente, le gouvernement autrichien obtient des Papes Clément VII et Paul III (1534, 1537) que les 2/3 des chanoines de la cathédrale soient nécessairement de famille et de langue allemande<sup>35</sup>. Exaspération de querelles de clocher ? Non, pas seulement : la revendication territoriale qui donne à l'Empire, après la guerre de Maximilien

A la fin du 15<sup>e</sup> siècle, le Vicentin Zaccaria Lilio écrit : *pari modo apud Vincentiam et Veronam paeclaras elegantissimasque moribus Italiae urbes multi sunt vici quorum incolae theutonica frequentius quam itala locutione utuntur, Orbis Breviarium*, Venise, 1493, cité par C. Cipolla, *Le popolazioni dei XIII comuni veronesi*, Venise, 1882, p. 6.

A Roncegno (Rundschein), dans le Valsugana, le juge écrit au seigneur en 1568 que les paroissiens ne comprennent pas l'italien : «der merer tail der pafarrsleut von Rundschein teutscher zungen sein, die welsch sprach nit verstehen». Cité par O. Stolz, *o. c.*, II, p. 310-311.

33. *Die Reise des Kardinals Luigi d'Aragona...*, in L. Pastor, *Erläuterungen*, IV, 4, p. 92.

34. La concurrence commerciale cristallise les oppositions entre Welsches et Allemands. On en trouve l'expression, au temps de la guerre entre la république de Venise et l'archiduc d'Autriche, dans une ordonnance de ce dernier relative à la tenue des foires de Bolzano et à la propriété immobilière des étrangers ; cf. O. Stolz, *Quellen zur Geschichte des Zollwesens und Handelsverkehrs in Tirol und Vorarlberg vom 13. bis zum 18. Jahrhundert*, Deutsche Handelsakten des Mittelalters und der Neuzeit, X, Wiesbaden 1955, p. 284, n° 20 : «Als auch die Wahlen daselbst zu Bozen viele Häuser an sich kaufen und die mit schlechten Leuten, die weder zu Rat noch Gericht bräuchig sein, besetzen...» L'opposition économique et sociale se traduit, une génération plus tard, par une disposition municipale : «Kein Safför, Wälscher noch ander die nicht der teutschen Sprach sein, zu keinem Burger nicht aufgenommen» ; cité par M. Völser, «Zeugnisse deutschen Volksbewusstseins aus dem Bozen des 16. Jahrhunderts», *Tiroler Heimat N.F.*, III, p. 82.

35. Un privilège pontifical du 20 avril 1474, accordé à la demande du duc Sigismond et de son cousin, l'Empereur Frédéric III, disposait qu'au moins 2/3 des membres du chapitre cathédral de Trente devaient être originaires des pays d'Empire ou des Etats autrichiens : on constate en 1528 une restriction réglementaire («die undertanen des stifts Trient und ander ende, da man nit in der gemain teutsche, sunder welsche sprach braucht, lauter ausgedrückt für Wahlen und nit für Teutsche erklärt werden») qui retire aux Welsches d'Empire l'égalité de droit avec les Allemands ; le texte final de 1537 apporte une nouvelle précision : les 2/3 des chanoines de Trente devaient être sujets des Habsbourg ou de la principauté de Trente, le dernier tiers italien devait être exclusivement originaire du Trentin. Ainsi, la «nation» germanique et la «nation» italienne sont divisées selon les frontières des Etats, division qui rend plus abstraite encore la notion de Saint Empire dans la zone des confins. Cf. O. Stolz, *Die Ausbreitung des Deutschtums...* I, p. 102-103.

contre Venise, ses limites les plus méridionales, durables jusqu'en 1797, voire jusqu'en 1918, incorpore des minorités sujettes, fort mal à l'aise dans cet ensemble germanique, et bien conscientes de leur altérité.

Dans cette situation, l'Empire se réfère à l'histoire la plus ancienne des « descentes » germaniques ; inversement, l'essor du nationalisme italien prend appui sur la géographie. Une géographie qui perd de son innocence, car elle découvre dans les lois de la Nature une rationalité dont elle propose aux pouvoirs politiques de s'inspirer : la théorie des « frontières naturelles » est fondée sur l'observation des réseaux hydrographiques.

Sans doute, l'idée du partage des eaux n'est-elle pas neuve au 16<sup>e</sup> siècle dans les confins du Trentin ; dès le 14<sup>e</sup> siècle, et sans doute plus tôt, on connaît les lieux « d'où les pierres commencent à débouler et les eaux, à tracer des rigoles ». Félix Faber lui-même dit du Brenner qu'il est *aquarum divisio*<sup>36</sup>. Après les auteurs antiques, qu'il connaît, le cardinal Francesco Piccolomini, lorsqu'il fait halte au Brenner en 1471, est parfaitement capable de dégager la notion de bassin fluvial<sup>37</sup> : c'est de ce col que l'Isarco (Eisack) dévale vers l'Adige et, par conséquent, vers l'Adriatique, tandis que le Sile (Sill), qui y prend également sa source, mais vers le nord, se jette dans l'Inn et, par conséquent, coule vers le Danube et la mer Noire.

Mais il ajoute que « le Brenner pourrait être le véritable terme de l'Italie, si l'on considérait l'espace territorial naturel plutôt que les dominations ». Remarque qui s'inscrit dans une série de définitions volontaristes et aboutit à la représentation napoléonienne, en fonction de nécessités stratégiques, d'une Italie jusqu'aux crêtes<sup>38</sup>.

L'espace senti et vécu de l'Europe, tel qu'il s'est déployé à partir des itinéraires médiévaux, s'organise à la fin du 15<sup>e</sup> et au début du 16<sup>e</sup> siècle autour d'axes orientés. La vision de l'espace alpin, sous la plume d'Enea Silvio Piccolomini, est celle d'une progression germanique selon l'axe indiqué par la topographie et par l'histoire<sup>39</sup> ; elle va dans le sens des justifications politiques données aux revendications territoriales autrichiennes aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. Au contraire, celle de Flavio

36. *F. Felicis Fabri Evagatorium...* IV, p. 455.

37. *Ascendimus Prenner jugi summum est et Italiae fortasse verus terminus, si terrarum convenientem dimensionem potiusquam imperia volumus considerare... Aque hic dividuntur Eisacca a sinistra Alpium rupe, precipitat per vallem qua venimus, meridiem versus fertur in Athesim, inde in Adriaticum. Suyllus (Sill) vero ex montibus a dextra ad septentrionem fluens in Enum (Inn) devolvitur, exinde in Danubium et Ponticum mare.* Cité in O. Stolz, *Die Ausbreitung des Deutschums...* II, p. 309.

38. Lettre de Napoléon à Champigny (1809/30/XII) : « J'ai besoin de tout le Tyrol italien. C'est-à-dire du versant des eaux », cité par J. Hirn, *Erzherzog Maximilian Regent von Tirol*, Innsbruck, 1915, p. 49. Déclaration d'Eugène, vice-roi d'Italie : « Il solo confine d'Italia e della Baviera e il confine tracciato della stessa natura sulle sommità dei monti ove si dividono le aque del mar Nero e quelle del Adriatico », citée par P. Revelli, *Il confine d'Italia al Brennero, Nell'Alto Adige*, Milan, 1921, p. 80.

39. Enea Silvio Piccolomini, *Germania...*, éd. A. Schmidt, p. 48 : *Rhetia tota et ipsum Noricum et, quicquid Vindelicis nominis inter Alpes Italas ac Danubium fuit, ad Germanos deficit. Ita ut etiam Alpes ipsas caelo vicinas et perpetua nive rigentes nomen Germanicum penetrans in Italia quoque sedes posuerit Brixinone, Merano Bulzanoque in valle Athesis occupato.*

Biondo, contemporain d'Enea Silvio, reconquiert visuellement le territoire italien usurpé en remontant la vallée de l'Adige vers sa source : « A Meran, écrit-il dans *l'Italia Illustrata*, tout est allemand plutôt qu'italien, quoique cette place-forte soit sise en Italie »<sup>40</sup>. Ce qui va dans le sens de la politique des limites naturelles du royaume d'Italie à l'époque contemporaine.

Dans des textes italiens du 15<sup>e</sup> siècle, comme ceux de Flavio Biondo et de Francesco Piccolomini, une Italie du sentiment et des rêves paraît indifférente aux limites territoriales de l'Empire, et même aux limites linguistiques : l'ancienne définition de la nation (*lingua, mores, jus*) a accquis, sous l'influence de l'Etat, un dynamisme conquérant.

Ainsi, l'intérêt d'une histoire des confins au 15<sup>e</sup> et au début du 16<sup>e</sup> siècle est de saisir le moment où la puissante idée nationale, comme un gaz qui occupe un espace et l'emplit, va à la rencontre des limites territoriales de l'Etat : pressions opposées, sinon de force égale, qui imposent à terme l'image d'une frontière linéaire, représentée par un cordon douanier que jalonnent des postes de contrôle<sup>41</sup>. Une meilleure connaissance de la montagne, une représentation cartographique plus précise ont contribué à disloquer les zones d'altitude, saisies au Moyen Age comme un « pays » : pays de transition, *montes*, « *Montana* », dont la fonction était de séparer des peuples, pays hostile et farouche pour les gens des villes qui l'ont décrit. L'économie montagnarde, la symbiose entre les deux versants ont retardé encore de deux siècles la réduction des confins à leur plus simple expression, et la plus abstraite, une trace sur une carte.

Une description des limites méridionales de l'Empire prenait en compte à la fin du Moyen Age et au début des Temps Modernes deux expériences complémentaires, le récit de voyage dans la ligne des routiers médiévaux, et les livres de la description des pays, nourris de littérature antique. Lorsque s'effacent sur les cartes tout ce que ces descriptions pouvaient comporter de sensible, demeurent repères physiques — sommets et fleuves — et frontières de souveraineté, le dernier ensemble de signes introduit clairement au 17<sup>e</sup> siècle sur les représentations allemandes, italiennes — ou hollandaises — du Trentin.

De la géographie pittoresque du 15<sup>e</sup> siècle, celle qui prenait conscience de l'étendue de l'Europe au rythme des pas, subsiste chez les auteurs des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles une attention au paysage et à la vie des hommes, qui annonce la « géographie humaine ». Depuis son invention par Joseph von Sperges en 1762, l'expression de « Sud-Tirol » traduit une sensibilité germanique au climat méditerranéen<sup>42</sup>, qui renoue avec le

40. *Maranum populo frequens oppidum quod etsi in Italia situm est gentis locutione et moribus totum est theotonicum potiusque italicum*: *Italia Illustrata*, Venise 1510, f. 104 v.; F. Vettori, *Viaggio in Alemagna...*, p. 52-53, en dit tout autant de Trente : « Il luogo è di grande importanza in sul confine d'Italia ed Alemagna, benchè sia posto in Italia... »

41. O. Stolz, *Geschichte des Zollwesens...*, p. 81, 91, 114-117.

42. Cf. O. Stolz, *Die Ausbreitung des Deutschtums...*, I, p. 220; dans la ligne de cette définition climatique, des géographes ont, dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle et au début du 20<sup>e</sup> siècle, fait une place à part à un Tyrol méditerranéen qui ne commencerait effectivement qu'au Sud de Meran et de Brixen; la notion de climat fonde la riposte stratégique à la notion de partage des eaux.

« jardin de l'Empire » d'Otto von Freising, et annonce la nostalgie goethéenne de l'Italie. « Haut-Adige » est au contraire une expression neutre, une division administrative italienne, qui prend appui sur l'hydrographie, et se garde de toute référence à l'histoire.

Des frontières affectives courrent à travers l'Europe des « nations », faite de particularismes hérités, juxtaposés et vécus. L'Empire chrétien, dont le manteau porte la trace de déchirures irréparables, s'est changé en un concert dissonant de royaumes et de seigneuries soucieuses de s'affirmer, et jusqu'à leurs frontières. Par la voix des humanistes, mais aussi par le sentiment populaire, lorsqu'il s'est exprimé, l'Europe a pris conscience au 15<sup>e</sup> et au début du 16<sup>e</sup> siècle de sa diversité, source de richesse ; mais quelle faiblesse politique, face aux Turcs ! « Vains noms, têtes peintes, que ce Pape et cet Empereur, s'écrie Enea Silvio Piccolomini après la prise de Constantinople ; chaque cité a son roi, et il y a autant de princes que de demeures »<sup>43</sup>. Le concert des nations manquait d'un chef ; devenu le Pape Pie II, Enea Silvio voulut l'être, jusqu'à sa mort devant les galères d'Ancône. Que proposait l'humaniste à Mahomet II, lorsqu'il le sommait de se convertir, si ce n'est d'entrer dans la société des nations d'Europe ? Dans son irréalisme, le discours fait apparaître le regret d'un modèle disparu. L'Europe incapable de convaincre et de combattre unie n'était que l'ombre de l'Empire chrétien, cette forme pleine et parfaite du pouvoir terrestre chargée d'organiser la vie des peuples et des nations. N'est-ce pas, dès sa renaissance humaniste, le sort de l'Europe que d'être nostalgique de l'unité ? A moins que, n'en finissant pas de devenir une idée neuve, elle ne se puisse imaginer qu'au futur.

Philippe BRAUNSTEIN

43. *Opera omnia*, Bâle, 1551, *Epistolae*, 127 (p. 654), à Leonardo de Bentivoglio (1454/5/VII) : *Christianitas nullum habet caput cui parere omnes velint. Neque summo sacerdoti neque Imperatori que sua sunt dantur. Nulla reverentia, nulla obedientia est. Tanquam ficta nomina, picta capita sint, ita Papam Imperatoremque respicimus. Suum quaeque civitas Regem habet. Tot sunt principes, quot domus... Cui ducatum dabis?*

## L'IMAGE DE L'EUROPE DANS LA LITTÉRATURE COSMOGRAPHIQUE DE LA RENAISSANCE

L'abondante littérature cosmographique de la Renaissance propose, à de nombreux exemplaires, une description générale de l'Europe. C'est là un développement obligé et qui, à première vue, offre peu de matière à des variations originales. On pourrait donc être tenté de le négliger, d'autant que les auteurs donnent l'impression de se soucier bien peu de le renouveler. Tout leur intérêt paraît aller à la description particulière des pays, des régions, des provinces, des villes, non à la description générale d'un ensemble qui ne paraît maintenu que pour garder un ordre dans l'entreprise considérable qu'ils nomment «cosmographie universelle», «cosmographie de tout le monde», ou encore «histoire du monde».

La notion même d'Europe semble si peu familière que, traduisant les *Histoires* de Paul Jove «sur les choses faites et advenues de son temps en toutes les parties du monde», Denis Sauvage l'accompagne d'annotations dont voici la première: «Lecteurs debonnaires, je prie les doctes d'entre vous supporter que je m'accorde, en ces annotations, aux simples gens: qui n'apportent à la lecture de ces livres gueres d'avantage que ce naturel desir d'avoir congnoissance des choses passees. C'est pour eux, que je vueil dire, en ceste annotation, que les anciens ont divisé ce, qu'ils ont peu congnoistre de terre, en trois parties principales: c'est assavoir en Europe, moindre que toutes, en Aphrique, plus grande, et en Asie, encores beaucoup plus grande»<sup>1</sup>. Presque aussi sommaires sont les renseignements fournis par G. de Terraube, en son *Discours des choses plus nécessaires et dignes d'estre entendues en la Cosmographie* (1559), ouvrage qui, précise-t-il, s'adresse «à ceulx qui n'ont pas loisir de fort estudier, ou qui sont d'autre profession»<sup>2</sup>; division tripartite, limites de l'Europe et énumération des pays qui la composent: voilà qui suffit aux non-spécialistes; l'entreprise ne demande que quelques feuillets.

Ceux qui composent de volumineuses cosmographies donnent évidemment plus de place à la description générale de l'Europe, jusqu'à lui consacrer, comme dans l'*Histoire du Monde* de D'Avity qui occupe cinq

1. *Histoires* de Paolo Jovio (...). Traduictes de Latin en François, par le Signeur du Parq Champenois. A Lion, chez Guillaume Roville, 1552, fol., p. 3.

2. La première éd. est de 1559. Nous citons d'après l'éd. parue à Paris, I. Morel, 1566, f° 38b.

volumes *in-folio*, vingt-neuf grandes pages<sup>3</sup>. Néanmoins la recherche des sources paraît confirmer l'impression retirée de la lecture d'ouvrages plus brefs : dans cette partie de leur travail, les cosmographes de la Renaissance recueillent et transmettent un héritage de l'Antiquité sans sembler préoccupés d'en refondre substantiellement les articulations et les thèmes.

On voudrait pourtant montrer qu'à travers cet héritage généralement assumé une certaine image de l'Europe, promise à un long avenir, est en train de s'élaborer.

La source principale est, sans conteste, la description de l'Europe qui constitue un chapitre du livre II de la *Géographie* de Strabon<sup>4</sup>. Certaines éditions de la *Géographie* de Ptolémée, à la Renaissance, la reproduisent, puisque la notice que Münster adjoint à la carte de l'Europe s'inspire très largement du chapitre de Strabon<sup>5</sup>. Du reste, ça et là, une référence — fugitive — à Strabon atteste que nos auteurs ne cessent d'avoir sa *Géographie* sous les yeux.

Le caractère quasi canonique de ce texte nous invite à l'analyser brièvement<sup>6</sup>. Strabon indique d'abord qu'il a choisi de commencer par l'Europe, « parce qu'elle possède une grande variété de formes, qu'elle est la mieux pourvue en hommes et en régimes politiques de valeur, et qu'elle a été pour le monde la grande dispensatrice des biens qui lui étaient propres » ; en outre, elle est presque totalement habitable. Après quoi il fait remarquer que, si les régions montagneuses ou au climat rigoureux sont naturellement difficiles, cependant une bonne administration peut en rendre les peuples polis, comme les Grecs l'ont prouvé par eux-mêmes et comme les Romains l'ont montré à l'égard de peuples naturellement peu polis qui sont passés sous leur tutelle. Quant aux régions plates et de climat tempéré, elles sont naturellement portées à la vie en société et à la paix. L'avantage de l'Europe est d'être « une mosaïque de plaines et de montagnes », et donc d'être composée de régions dont les unes sont enclines à la vie sociale et les autres à la guerre, mais de telle sorte que la première tendance l'emporte. Ainsi, généralement paisible, l'Europe est en même temps capable de se défendre. Rien ne lui manque donc : « Tant pour la paix que pour la guerre, l'Europe est totalement autonome (*autarkestatè*) : elle possède une réserve inépuisable d'hommes pour se battre, pour travailler et pour administrer les cités. » Il faut ajouter qu'elle produit tout ce qui est nécessaire à la vie : les fruits de la terre, les minerais utiles et les troupeaux ; seuls lui manquent les parfums et les pierres précieuses « dont la privation ou l'abondance n'ajoute rien au bonheur de notre vie ».

3. Pierre D'Avity, *L'Histoire du Monde*, le « Discours general de l'Europe » (dû à François Ranchin, quiacheva l'ouvrage de D'Avity après la mort de celui-ci) est au t. V, 1<sup>re</sup> partie, Paris, Claude Sonnius, 1637, fol., p. 1-29 (B.N. : G. 1746).

4. Strabon, II, 5, 26.

5. Ptolémée, *Geographia*, 1552 (B.N. : G. 416), atlas, n° 29 (Europa).

6. Nous citons Strabon dans la trad. de G. Aujac, Strabon, *Géographie*, t. I, 2<sup>e</sup> partie, Paris, « Les Belles Lettres », 1969.

Tout en reconnaissant les avantages dont bénéficie l'Europe, l'habitabilité, la diversité harmonieuse et la fécondité, ce texte souligne l'importance du *nomos*, comme ailleurs Strabon marque le rôle déterminant de la coutume et de l'entraînement<sup>7</sup>. C'est grâce à cette sorte de dialectique de la *physis* et du *nomos* que l'Europe a atteint cet état de suffisance à soi, d'autarcie, qui lui donne la primauté.

Les cosmographes de la Renaissance, qui s'inspirent si volontiers de Strabon, sont-ils attentifs à l'idée centrale qui conduit sa description de l'Europe ? Ceux-là même qui le suivent le plus étroitement ne semblent pas avoir exactement entendu sa leçon. Boemus, qui ne s'en écarte pas d'un mot, reproduit notamment le passage relatif à l'autarcie européenne : « Et par tant est ladicte region assez suffisante pour s'entretenir, soit en temps de paix, soit en temps de guerre, par ce qu'elle nourrit une grande multitude de gens addonnez aux armes et encore plus grande multitude de gens de labeur, et autres qui se sçavent contenir es clostures des villes »<sup>8</sup>; mais on lit en marge ces mots : « Richesses de l'Europe », comme si la notation du grand nombre des habitants de l'Europe ne venait pas, chez Strabon, développer l'idée de l'autarcie européenne, mais ouvrait l'énumération, qui suit, des richesses, fruits de la terre, minéraux, bétail, dont l'Europe a l'heureux avantage.

De même, Münster, autre fidèle traducteur de Strabon, en omet cependant une phrase, celle où son auteur reconnaît que, parmi tant de richesses, l'Europe doit cependant importer les parfums et les pierres précieuses, comme si cet aveu pouvait ternir son éclat : « Europe donc a assez de quoy pour s'entretenir et en paix et en guerre. Car elle a grande multitude de gens propres au combat, et d'autres qui cultivent les terres, et d'autres aussi qui entretiennent les villes. Elle est excellente, et rapporte tresbons fructs nécessaires à la vie, et aussi les metaux autant qu'il en faut pour nostre usage. Semblablement elle a grande quantité de bestail. Mais elle a peu de bestes sauvages et cruelles »<sup>9</sup>. On dirait que l'autarcie dont parle Strabon, et qui est la capacité de subvenir à ses propres besoins en toute situation, est comprise par Münster comme le privilège de disposer naturellement de tous les biens nécessaires à la vie.

Münster s'est encore inspiré de Strabon, comme on l'indiquait tout à l'heure, pour la notice qui accompagne la carte de l'Europe dans plusieurs éditions de la *Géographie* de Ptolémée. Cette fois, il maintient la mention de l'importation, par l'Europe, des parfums et des pierres précieuses ; mais il omet, en revanche, tout ce que Strabon dit des Grecs et des Romains, la *prudence* des premiers qui, malgré la nature de leur pays, ont su être policiés, l'influence des seconds qui enseignèrent à des peuplades peu policiées la vie en société ; et, d'autre part, il resserre tout le développement de Strabon et supprime toute mention de l'idée de vie civile, d'existence en société, de sorte que le lecteur retient que l'Europe a cet avantage, inexpliqué, de ne manquer presque de rien, combattants,

7. Voir notamment II, 3, 7.

8. J. Boemus, *Recueil de diverses histoires touchant les situations de toutes regions et pays contenuz es trois parties du monde*, Anvers, 1540, f° 125a.

9. S. Münster, *La Cosmographie Universelle de tout le monde*, éd. Paris, M. Sonnius, 1575, fol., p. 83.

agriculteurs, citadins, fruits de la terre, métaux, troupeaux, et que ses habitants les moins favorisés, ceux qui habitent des lieux difficiles, bénéficient des biens que leur procurent les hommes mieux pourvus, à qui en échange ils apportent le secours de leurs armes ; « ac talis quidem est *natura terra Europae in universum* »<sup>10</sup>, conclut-il. Cette autarcie dont parle Strabon, et dont l'expression même est effacée dans la version de Münster, ne subsiste que sous cette forme d'un échange de bons procédés, et encore tient-elle peu de place en comparaison de la liste des avantages de l'Europe, qui assurent sa primauté. Ils séduisent tant Münster que, non content de reprendre, à la fin de sa notice, ceux qu'indiquait Strabon, il commence sa description par ces mots : « L'Europe est une des trois parties du monde, elle couvre une terre extrêmement fertile, naturellement tempérée et au ciel assez clément : en fruits de la terre, en vins, en arbres, son abondance ne le cède à celle d'aucun autre territoire et l'égale aux meilleurs d'entre eux. Elle est plaisante et se recommande tant par la beauté de ses villes, de ses places, de ses bourgs, de ses villages, et enfin par la qualité de ses peuples, qu'elle passe de loin l'Asie ou l'Afrique, en dépit de leur grandeur supérieure. » Alors que Strabon insistait sur le bon usage que l'Europe avait su faire des heureuses conditions offertes par la nature, Münster la loue comme une terre bénie où la Providence a dispensé profusément ses dons.

D'autres cosmographes — la majorité d'entre eux — s'engagent si nettement en ce sens qu'ils effacent toute trace de la réflexion de Strabon pour illustrer à loisir les thèmes de la fertilité, de la fécondité, de la richesse de l'Europe, et marquer, sur tous ces points, sa supériorité incomparable sur l'Asie et sur l'Afrique ; ils ajoutent volontiers que cette supériorité est d'autant plus remarquable que l'Europe est la plus petite des trois parties ; encore une fois David vainc Goliath. Tel est l'essentiel du propos d'Apian, dont la *Cosmographie*, souvent rééditée et traduite, a été un manuel, imité même des autres cosmographes (ainsi Münster, que nous citions tout à l'heure, y a puisé le début de sa notice). Après avoir délimité l'Europe, Apian continue : « La terre excessivement fertile ha attrempance naturelle, et le ciel assez bening, non pas a postposer a aulcune aultre, d'abondance de toutes sortes de grain, vin, et arbres : mais a comparoir aux meilleures regions, beaucoup plus excellente de vertu des peuples et nations que Asie et Afrique. Elle est la plus excellente, et belle, et ryche, et plus ornee des villes, chasteaux, et villaiges, toutesfois la moindre des aultres parties de la terre »<sup>11</sup>. Signot,

10. Voici le texte : « Quod in plano est et naturalem habet temperiem, multum juvat ea loca quae asperiora sunt, quandoquidem id quod est in felici regione pacificum omne est, et quod in tristi, pugnax, accipiuntque hae gentes aliqua inter se beneficia, dum aliae opem armis ferunt, aliae fructibus et artibus morumque doctrina. Habet enim Europa multitudinem pugnacem, habet et quae agros colat, quaeque urbes contineat. Affert fructus optimos vitae necessarios, et metalla quaecumque usui necessaria sunt. Odores vero ad sacrificia, nec non multi sumptus lapillos extrinsecus petit. Similiter pecudum mitium exhibet copiam, et bestiarum ferarumque habet raritatem. Ac talis quidem est natura terra Europae in universum. »

11. La *Cosmographie* de Pierre Apian (...), nouvellement traduict de Latin en François (...), Anvers, chez Gregoire Bonte, 1544, f° XXX b.

en 1539, réduit sa description générale de l'Europe à ces quelques mots : elle « n'est pas la plus grande partie en spatiiosité des autres, mais en nombre de citez elle est la plus forte »<sup>12</sup>; il lui suffit de marquer la supériorité de l'Europe et il la fait consister en cette puissance que manifeste le nombre des cités.

Plus détaillée, la « déclaration » de la carte de l'Europe d'Ortelius n'oublie pourtant pas de mettre en bonne place ces marques de l'excellence de l'Europe : « C'est bien la plus petite, quant à son estendue, entre les autres parties du monde, combien qu'elle a tousjours esté reputée pour la meilleure (...). Par tout ce pays cy, l'air y est bien temperé, et par ce bien fertile, semblablement mieux habitée, que les autres parties du monde, avec force belles et magnifiques Villes »<sup>13</sup>. Observons ce souci d'asseoir la supériorité de l'Europe à la fois sur l'excellence de son climat et l'importance de ses villes. Ces deux observations viennent de Strabon, mais elles sont profondément modifiées : l'idée de l'excellence du climat résume abruptement les remarques de Strabon sur la diversité harmonieuse de l'Europe ; celle de l'importance des villes est le reflet défiguré du thème de la vie en société. Enfin l'une et l'autre ne font que s'additionner pour constituer cette opulence qui fonde la supériorité de l'Europe.

A peu près dans le même temps, Thevet, présentant dans sa Préface les diverses parties du monde, use d'une expression qui résume parfaitement cette image : « Ceste nostre riche et populeuse Europe ». Riche, l'Europe l'est, car la Nature y dispense ses biens avec une extraordinaire générosité ; quant à son peuplement, en quantité (comme l'atteste le nombre des villes) comme en qualité, il surpasse celui de toutes les autres parties du monde, même de la quatrième. Achevant la description des pays de l'Europe par un dernier chapitre qui traite « De l'Europe en general, et division d'icelle, faite par l'Autheur », Thevet note donc : « L'Europe estant la plus belle, principalle, et mieux renommee de toutes les parties du monde, quoy qu'elle soit plus petite en estendue que les autres, si est-ce qu'elle est plus habitee et fertile, et a des hommes plus accorts et de meilleur esprit, comme j'ay aperceu l'ayant visitee, qu'en tout le reste des autres trois parties »<sup>14</sup>. L'expérience personnelle de Thevet vient simplement confirmer l'exactitude d'un lieu commun, qu'au demeurant il a appris de Strabon ou de lecteurs de Strabon. En effet, il développe à son tour le thème de l'autarcie européenne, mais, lui aussi, sans la comprendre autrement que comme la conséquence de la profusion des biens naturels dont l'Europe est gratifiée : « En general dequoy a l'Europe disette ? En quoy n'abonde elle pour la dire riche et bien heureuse ? elle a tous mineraux, toute espece de bestes, pour le plaisir, proffit et usage de l'homme : la mer y abonde plus en poisson, qu'en toute autre part : les bons bleds, fruits et vins, y sont estimez celestes, les Marbres, Corails, Ambre jaulne, Jaspes, et

12. J. Signot, *La Division du Monde contenant la declaration des provinces et regions d'Asie, Europe et Africque (...)*, Paris, A. Lotrian, 1539, f° XVa.

13. Nous citons d'après l'édition de 1598 du *Theatre de l'Univers* d'Abraham Ortelius (B.N. : G. 526).

14. A. Thevet, *La Cosmographie Universelle (...)*, Paris, 1575, vol. II, f° 935a.

autres gentillesses n'y manquent, comme le Souffre, Alun, Bitume, Vif-Argent, et autres drogues. En somme, si l'Afrique abonde en or, l'Asie en espiceries et pierreries, l'Europe a dequoy nourrir et substanter et l'une et l'autre »<sup>15</sup>. Notons ces derniers mots qui reprennent — mais modifient — une réflexion de Strabon qui remarquait qu'étant « la mieux pourvue en hommes et en régimes politiques de valeur », l'Europe avait su aussi être « pour le monde la grande dispensatrice des biens qui lui étaient propres » ; dans son esprit, c'était essentiellement la « civilité » que l'Europe avait apprise au monde ; pour Thevet, l'Europe est si riche qu'elle peut aisément nourrir de ses excédents le reste du monde.

Chez les Cosmographes de la fin de la Renaissance, cette considération de la richesse infiniment supérieure de l'Europe devient un thème dominant. Paul Merula, qui décide de commencer par l'Europe en raison de sa « dignité » et de son « excellence », ajoute seulement que Strabon a fondé cet ordre sur d'autres raisons, l'autarcie européenne notamment ; il ne dit pas comment il l'entend, mais visiblement cette idée a moins d'importance à ses yeux que l'énumération des richesses de l'Europe ; les fruits, les minérais, les troupeaux indiqués par Strabon ne lui suffisent pas et, s'il consent à dire que l'Europe est la plus petite des quatre parties, il se hâte d'ajouter que l'Europe l'emporte de loin par sa richesse en biens et en hommes ; et il devient lyrique pour chanter le nombre et l'éclat de ses villes : l'Afrique jadis n'eut guère que Carthage dont elle pût se vanter, et l'Asie n'eut guère que Ninive, Babylone et Jérusalem ; aujourd'hui l'Amérique n'a guère que Cuzco, et la Nouvelle-Espagne, que Mexico ; mais l'Europe, elle, partout, abonde en villes d'importance égale ou supérieure, comme chacun peut le constater ; ce spectacle force à s'écrier : « Sileant sua, sileant Partes Orbis ceterae : Par nihil Europae, nihil est secundum »<sup>16</sup>.

Plus posément, Magini ne se lasse pas d'énumérer les avantages de l'Europe, considérant du même regard les hommes et les choses qui fondent sa supériorité : « Cette région du monde l'emporte de loin sur toutes ses autres parties par son agrément, sa fertilité, son ciel clément, son climat tempéré, la qualité et la beauté des villes, des hommes, des animaux, des plantes, des fruits et des eaux »<sup>17</sup>. Et chacun de ces aspects est ensuite développé, ce qui procure au lecteur l'occasion d'apprendre que c'est en Europe que les animaux sont les plus beaux et les plus grands, et les végétaux, les plus hauts, les plus développés et les plus productifs.

On devine que la très vaste *Histoire du Monde* de D'Avity ne s'est pas fait faute de vanter à loisir de si beaux avantages. Le « Discours général de l'Europe », dû à François Ranchin, tient à mentionner, « privativement aux autres parties du monde », « la beauté de ses Royaumes et Estats, la civilité et courtoisie de ses habitans, la gloire des armes et des lettres, le grand nombre et excellente police de ses villes,

15. Thevet, *ibid.*, f° 936a.

16. P. Merula, *Cosmographiae generalis libri III*, Amsterdam, 1621, fol., p. 200.

17. Joannis Antonii Magini (...) *Geographiae, tum Veteris, tum Novae, volumina duo*, éd. Arnheim, I.-Ians Sonius, 1617, t. I, f° 39 a.

ses ports et rivières navigables, son commerce et grand trafic, la beauté et diversité de ses langues, l'abondance de ses fruits, métaux, simples et minéraux, et la température de son air»<sup>18</sup>. On remarquera que Ranchin, lui non plus, n'établit aucune antithèse entre la *physis* et le *nomos*, mais voit dans les bienfaits du second le prolongement, l'épanouissement des bienfaits de la nature. La suite le prouve lumineusement : «Tout ce que les autres parties du monde possèdent et pour la terre en fruits et richesses, et pour les hommes, n'est point comparable à ce que l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Espagne, les Pays Bas, l'Angleterre peuvent faire voir en la bonté, beauté, et grandeur de leurs villes (...), et pour les qualitez, doctrine et bonnes mœurs de leurs habitans.» La magnificence des villes, la qualité des hommes couronnent l'heureux naturel du territoire européen, plus petit sans doute que les autres, mais si avantageusement pourvu : «Si l'Europe est petite, elle est d'autant plus belle, bien cogneuë, habitée et cultivée partout, jusques au moindre coin et vallon : Elle a fort peu de sables, aussi bien que d'animaux sauvages : elle ne cognoist, ny ne produit point de monstres, comme fait l'Afrique, qui en fait voir toujours quelque nouveau ; la France particulierement en a esté exempte de tout temps, comme les Anciens ont mesme remarqué»<sup>19</sup>. Notons au passage que, comme souvent chez nos cosmographes, l'éloge de l'Europe sert ici de toile de fond à l'éloge *a fortiori* de tel pays particulier. Pour l'instant, il suffira d'observer que Ranchin, qui, lui aussi, a lu Strabon, trouve insuffisant de dire que l'Europe a peu de bêtes sauvages, et qu'il lui importe de reconnaître à la faune européenne une excellence protégée des disgrâces que connaît l'Afrique. Certes, plus circonspect que Magini, il ne va pas jusqu'à trouver en Europe les animaux les plus grands, mais il estime que, sous ce rapport aussi, elle soutient la comparaison : «Quant aux animaux que l'Europe produit et nourrit, il est bien vray qu'on n'y void point d'Éléphans et de Chameaux (...), mais la force des mulets et chevaux qui y proviennent, à porter ou trainer les fardeaux, y est considerable»<sup>20</sup>.

«La qualité des chevaux, des bœufs et de tous les êtres vivants, écrivait Strabon contre Posidonius, ne résulte pas seulement du lieu où ils vivent, mais aussi de l'entraînement»<sup>21</sup>. Chez nos cosmographes, de telles réflexions sont complètement effacées. A les lire, on est obligé de conclure que l'Europe est une terre bénie où, par une dispensation naturelle, se trouvent réunis tous les avantages, tous les bienfaits de la Nature.

Cette diversité, dont, selon Strabon, les Européens ont su tirer profit, n'est plus pour eux que le signe que rien n'a été refusé à l'Europe. Ainsi la diversité des climats de l'Europe, à leurs yeux, plaide encore en ce sens, d'autant que — ils y insistent — chaque climat y tire

18. D'Avity, *op. cit.*, p. 2.

19. Sur ce dernier point, voir notre livre *La Nature et les Prodiges*, Genève, Droz, 1977, p. 271, n. 120.

20. D'Avity, *op. cit.*, p. 21.

21. Strabon, II, 3, 7.

avantage de sa difficulté même. Ranchin concède que la saison chaude, dans le midi de l'Europe, est pénible à passer, mais, se hâte-t-il d'ajouter, « si les chaleurs y sont grandes et fascheuses, les fruits qu'elle rapporte, qui sont cuits des ardents rayons du Soleil (...), en font aisément supporter l'incommodité, qui est quasi toujours suivie d'une belle et agreable Automne, dans laquelle on jouit des fruits plus deliciens »<sup>22</sup>. Strabon, qui avait souligné que l'Europe est tout entière habitable, avait cependant excepté « la petite fraction inhabitée par suite du froid, à la lisière de ces peuples qui vivent dans des chariots, vers le Tanaïs, le Méotis et le Borysthène ». L'observation, devenue classique, est reprise par tous les cosmographes, et Münster ne s'y dérobe pas. Elle n'est pourtant pas du goût de Belleforest qui, réécrivant la *Cosmographie* de Münster, la lui reproche vivement et l'accuse « de peu de diligence » : « Quand aux froidures Meotides, le pays est plus Oriental que la Limonie laquelle est habitee, et par consequent n'est vray-semblable qu'il n'y a point d'habitation, et ce qui plus le fait croire est le peuple qui en sort ordinairement : joint que l'auteur se coupe luy mesme la gorge de son couteau, disant qu'ils habitent sur des chariots, comme s'il ignoroit que c'est l'ancienne coustume des Scythes, desquelz ils sont descendus, et que les Tartares Orientaux mesmes se tiennent és chariots, et y font leur petit mesnage, quoy que le pays ne soit froid aucunement »<sup>23</sup>. Pourtant Münster avait veillé à dire : « Il n'y a lieu ou region en Europe tant abjecte, en laquelle les hommes ne se soyent fait habitation, et où ils ne se puissent commodément procurer les choses, qui sont necessaires pour la vie. Qui eust jadis creu, que les hautes Alpes et aspres montagnes, qui sont toujours blanches de neige, et qui separent l'Italie de l'Allemagne, devoient estre habitees des hommes, et qu'on y deust vivre commodément, et y avoir doux pays ? »<sup>24</sup>. Ce n'est pourtant pas assez au gré de Belleforest, qui n'accepte pas que la diversité de l'Europe puisse inclure la moindre région inhabitable.

C'est que, pour nos cosmographes, la diversité n'est pas, comme pour Strabon, une donnée capable de bienfaits comme de méfaits, et dont il appartient à l'homme, s'il peut, de tirer avantage ; c'est le *signe* que l'Europe a reçu cette grâce spéciale d'être comme le microcosme de la beauté de l'univers. Du reste, les peuples de l'Europe n'ont fait qu'amplifier cette diversité naturelle. Quand Merula aborde l'examen des mœurs des Européens, il avoue que les décrire est une tâche qui excède ses forces et qu'il ne peut qu'en illustrer de quelques exemples l'infinie diversité<sup>25</sup>. Ranchin fait de même et y voit une autre supériorité de l'Europe : « Il n'en est pas de l'Europe, comme de l'Afrique, de l'Asie, ou de l'Amérique, dont on a peu descrire les mœurs et façons de faire et de vivre en gros : car en l'Europe, non seulement chaque Royaume et Estat a ses mœurs, mais la moindre Province, voire les habitants de

22. D'Avity, *op. cit.*, p. 20.

23. Belleforest, *La Cosmographie Universelle de tout le monde*, Paris, M. Sonnius, 1575, p. 83.

24. *Ibid.*, p. 82.

25. Merula, p. 204-205.

chaque petit pays, et ville ont les leurs»<sup>26</sup>. Lui aussi ne peut que donner, par des exemples, une idée de ce qu'il appelle «une varieté si évidente» et qui lui fait dire qu'il en est de l'Europe «comme si elle estoit le Monde universel».

On comprend bien que, dans ces conditions, nos cosmographes se résignent mal à accepter les quelques caractères de l'Europe qui, dans le texte de Strabon, n'attestent pas immédiatement sa supériorité. Certes il leur est difficile de nier qu'elle soit la plus petite des parties du monde, d'autant que les terres nouvellement découvertes réduisent encore sa superficie relative. Mais plusieurs d'entre eux se contentent de l'oublier et continuent à comparer l'Europe à l'Asie et à l'Afrique seulement, par une sorte de fidélité intéressée à Strabon: elle n'est plus que la plus petite partie de notre continent; du reste, cette concession est largement rachetée par la considération de ses autres avantages, quand ils ne vont pas, comme Ranchin par exemple, jusqu'à dire que sa petitesse même est une vertu; on a déjà cité ces mots: «Si l'Europe est petite, elle est d'autant plus belle, bien congneuë, habitée, et cultivée partout.» Mais quelques-uns contestent que l'Europe soit aussi petite qu'on le dit communément. C'est encore Belleforest qui le reproche à Münster. Si l'Europe est irrémédiablement limitée à l'Ouest, au Sud et même à l'Est, il est très probable que, vers le Nord, nous n'en avons pas encore atteint les bornes: «Ceux qui verront de quelle estendue est celle grande et spacieuse region de Scandinavie, que jamais les anciens ne cognurent que par songes (...): Ils diront, peut estre, que l'Afrique n'a point guere grand avantage sur l'Europe: et tout consideré, ne sçay si ceste-cy luy sera esgale»; il faut, ajoute-t-il, conjecturer «l'espace presque infini vers le Nord, ou Septentrion» et calculer la superficie de l'Europe, puisque la découverte de cet espace n'est pas achevée, «par la vérité des mesures du globe»<sup>27</sup>. Quelques années après, en 1582, La Popelinière tient le même langage et représente l'Europe «selon les Geographes et mariniers qui ont descouvert les païs approchans du Pol Arctique jusques aux hyperborees que les anciens Grecs et Latins avoient ignoré»<sup>28</sup>. Ce que nous appelons le Vieux Monde a aussi sa nouveauté.

Ce n'est pas tout. Strabon avait concédé que, parmi tant de richesses, l'Europe devait cependant importer parfums et pierres précieuses. Certains, nous l'avons vu, se contentent d'oublier de mentionner ce manque. D'autres n'ont garde d'omettre sa remarque, que ces biens ne sont pas indispensables, ajoutant même parfois, comme Magini, qu'ils peuvent être nuisibles<sup>29</sup>. D'autres encore font mieux, comme Merula, qui, parmi les louanges de l'Europe, indique qu'elle importe ces biens en si grande quantité que c'est en elle qu'il s'en trouve la plus grande abondance; qui plus est, parlant ainsi, il assure suivre l'avis de Strabon<sup>30</sup>. Les métaux précieux du Nouveau Monde pourraient, certes,

26. D'Avity, p. 21-22.

27. Belleforest, p. 81-82.

28. La Popelinière, *Les Trois Mondes*, Paris, P. L'Huillier, 1582, f° 36a-37b.

29. Magini, *loc. cit.*

30. Merula, p. 204.

porter ombrage à l'Europe ; nos cosmographes balaient l'objection et, avec Ranchin, soutiennent que les Européens sont si industriels que l'or et l'argent qui en résulte « esgale bien, s'il ne surpassé, la valeur des mines d'or et d'argent qui sont les autres parties du monde ». Quant à ces biens importés dont parlait Strabon, Ranchin a bien noté l'habile réponse de Magini, et il la reprend en l'amplifiant : « Si l'or, les perles, et pierres précieuses n'y croissent point, elles y sont apportées de l'Asie et du dehors, comme a dit Strabon avant nous, voulans parler plus généralement, qu'en autre part du monde on n'en voit point une pareille abondance, en sorte qu'il semble que le monde ayant été fait pour l'homme, et pour manifester la gloire de Dieu, l'Asie et les autres parties du monde ont été faites pour l'Europe »<sup>31</sup>. On ne peut être plus clair.

Ainsi l'Europe ne doit point tant ce qu'elle est à la prudence de ses habitants qui ont su tirer parti d'heureuses dispositions naturelles, qu'à un dessein providentiel qui l'a désignée pour être supérieure à tout le reste du monde. Elle a, de fait, reçu ce privilège unique d'être la Chrétienté. Avant même d'en indiquer les limites, l'introduction du *Theatre de l'Univers* d'Ortelius note : « Europe s'appelle la partie, en laquelle de toute ancienneté estoit comprise la Chrestienté. » De même, c'est par cette mention que Merula ouvre la liste des avantages qui placent l'Europe bien au-dessus de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique<sup>32</sup>.

Pourtant nos cosmographes ne peuvent guère ignorer les vicissitudes de l'Europe chrétienne, ses tensions internes, ses déchirements et la menace turque. Münster intitule sa description générale de l'Europe : « De l'Europe qui comprend de nostre temps la Chrestienté, et aussi quelque chose de la seigneurie du Turc. » Ortelius avoue : « C'est la partie du Monde, que nous appellons pour le present, la Christienté : combien qu'en aucuns endroits d'icelle, la foy Chrestienne, (helas, par la tyrannie du Turc) a été abolie. » Certains même, comme La Popelinière, osent déclarer que, si l'Europe n'a pas pu bien résister à de tels assauts, c'est parce qu'elle n'a pas su demeurer unie : « Bien qu'autrefois de loy Payenne, et Idolatrique, comme presque tout le monde : est depuis la venue du Messie néanmoins, faite Chrestienne. Presque toute anciennement soubz l'Empire Romain : mais au declin de ses bonnes mœurs, desmembrée par l'impourveue descente des Septentrionaux, ne s'est veu moins tourmentée par diversité d'estats, ennemis le plus souvent uns des autres (...), que par la survenue des nouveaux estrangers enjambans sur eux, par l'occasion de leurs partialitez plus que par les autres moyens suffisans à leur ruine : les Turcs mesmement et Sarrazins. » Mais un tel aveu est extrêmement rare. Il est bien plus fréquent de voir nos cosmographes tourner la menace turque à l'avantage de l'Europe ; c'est Thevet qui demande : « Avec quelle force, sinon Europenne, se rend le Turc si espouventable, cognissant ceux d'Asie

31. D'Avity, p. 21.

32. Merula, p. 200.

trop effeminez? »<sup>33</sup>; et Merula fait mieux encore puisqu'il conclut son « éloge » de l'Europe par ces mots: « Bien plus le Souverain turc, négligeant presque l'Asie et la laissant à des généraux et à des gouverneurs, s'est transporté avec des forces considérables dans cette partie du monde, où il s'emploie entièrement à s'avancer chaque année plus avant, fût-ce au prix d'importantes pertes parmi ses gens »<sup>34</sup>.

Les uns et les autres n'entendent pas méditer longuement sur l'éclatement de la Chrétienté et s'efforcent plutôt de se réfugier dans le rêve d'une Europe unie en une même foi. Ecouteons Ranchin: « L'Europe est à bon droit entendue soubs le nom de Chrestienté, d'autant que hors du meslange des Turcs, et Mahometans, qui sont seigneurs de la ville de Constantinople, de la Thrace, de la Grece, et autres pays, tout y est Chrestien. Comme aussi l'Europe peut estre dite Catholique, et la religion laquelle y est receuë plus généralement, Catholique, ou universelle, puis que la plus grande part de ses Estats fait profession de la Religion Catholique Romaine, et reconnoist le Pape pour chef de l'Eglise »<sup>35</sup>. Deux pages auparavant, s'interrogeant sur les forces de l'Europe, Ranchin assurait que, plus encore que matérielles, elles étaient spirituelles et consistaient « surtout au nom Chrestien »; et il se contentait de dire, comme à regret, que, pour peu que « l'Union des Princes Chrestiens fust bonne », les armées de l'Europe « seroient autant de legions fulminantes » qui chasseraient le Turc; maintenant il dresse le mythe d'une Europe rassemblée dans l'unité de la foi catholique, sous l'autorité du Pape.

Nos cosmographes ne se résignent pas à reconnaître que ni l'Empire ni l'Eglise ne sont plus tout à fait les ciments de l'unité dont ils rêvent pour l'Europe. S'ils admettent le déclin de l'Empire, ils cherchent tout de suite à lui restituer au moins une partie de l'éclat perdu. Selon Ortelius, en Europe, « y a encores pour le jourd'hui plus de vingt et huict Royaumes Chrestiens, sans l'Empire Romain, lequel passe encores tous autres Empires en dignité et reverence, et jadis en puissance et renommee ». Ranchin, pour sa part, reprend longuement la vieille doctrine des quatre monarchies, pourtant vivement critiquée déjà, notamment par Bodin<sup>36</sup>, et assure que le commandement souverain appartient aujourd'hui à l'Allemagne « comme une ombre et legere image de cet ancien Empire, dont les Aigles ne sont pas mortes, quoy qu'elles n'ayent point le vol si haut et si eslevé »<sup>37</sup>. Et il ajoute tout de suite que, non seulement le siège de l'Empire est en Europe, mais que « le siege Apostolique y est en sa plus belle splendeur, avec ses Cardinaux, les Princes de l'Eglise ». Il peut donc conclure: « Finalement la gloire et la louange deuës à Jesus-Christ, le Sauveur du Monde, ne se departent pas de l'Europe, voire y ont leur principal siege, qui l'en font denommer la Chrestienté. »

33. Thevet, f° 936a.

34. Merula, p. 204.

35. D'Avity, p. 28.

36. Voir notre art. « Rome dans la Méthode de l'Histoire de Bodin », in *Actes du IX<sup>e</sup> Congrès de l'Assoc. Guillaume Budé*, Paris, 1975, t. II, p. 758-770.

37. D'Avity, p. 1.

Quant à Thevet, il s'arrête longuement à considérer le mode de désignation de l'Empereur et, s'il reconnaît que l'Empire est en déclin, il estime en même temps que sa survivance même est due à la Providence : « Le Sainct et Sacré Empire Romain, jaçoit qu'il soit bien eschantillé, et mis au bas, si est-ce qu'encor retient-il quelque chose de son ancienne Majesté, plus par un miracle, en temps si deploré, que par le conseil des hommes »<sup>38</sup>. Ainsi l'affaiblissement même de l'idée d'Empire devient une preuve de l'élection divine. Du reste, Thevet, lui aussi, conclut son éloge de l'Europe en réunissant les deux grands signes de cette élection, l'Eglise et l'Empire : « Or ce qui rend encore ceste partie de l'Univers plus admirable, c'est que Dieu l'a choisie, pour y garder la purité de son Eglise, y plantant et constituant un chef en terre, qui sera jusques à la fin du monde. Aussi la forme de la Monarchie y est conservee en la Majesté Imperiale, et saincte Union des Princes Chrestiens, vivans soubs mesmes loix, obeyssans à un mesme Pasteur »<sup>39</sup>.

A lire de tels textes, on sent combien leurs auteurs restent attachés à une certaine image de l'Europe, que les enseignements de l'histoire ne parviennent pas à ternir. Mais aussi, à les voir si soucieux de les ignorer et si inquiets à l'idée que l'Europe pourrait, en certains domaines, n'avoir pas une supériorité évidente sur le reste du monde, on est tenté de conclure que tout leur effort consiste à maintenir, à sauver une image dont ils ne veulent pas avouer qu'elle est largement idéale. Du reste, ils sont nombreux à se demander si l'Europe est bien nommée et s'il ne conviendrait pas de substituer à un nom tiré d'une fable immorale celui de *Japétie*, ou terre de Japhet : c'est, par exemple, l'avis de Postel, indigné de constater que l'Europe doit son nom à ce qu'il appelle « le commerce d'un abominable vaurien avec une vache »<sup>40</sup>. D'autres, qui acceptent ce nom, s'efforcent de dégager le sens allégorique de la fable, ou même, comme Goropius, qui croyait que le flamand était la langue originelle, trouvent dans l'étymologie du nom d'Europe le signe de son élection. *E*, dit Goropius, dénote un mariage légitime ; *Ur* veut dire *excellent*, et *Hop*, *espoir* ; par conséquent *E-ur-hop*, *Europe*, signifie « espoir excellent d'un mariage légitime » — et ce mariage est celui par lequel le Christ a uni à tout jamais l'Europe et son Eglise<sup>41</sup>. Voilà ce qui était promis à Japhet quand Noé lui donna l'Europe en partage.

Il n'est pas jusqu'à la considération de la forme générale de l'Europe qui ne concoure à redorer son image. Dans la ligne de Strabon qui, soucieux de graver dans les mémoires la figure des pays et régions, comparait l'Espagne à une peau de bœuf, le Péloponnèse à une feuille

38. Thevet, f° 926b.

39. Thevet, f° 936a.

40. G. Postel, *Cosmographicae disciplinae compendium...*, Bâle, J. Oporin, 1561, p. 2 : « *Iapetus*, quem sacra vera *Iaphetum* sive *Iephetum* dicunt, iustius suae parti, ut in nostro orbe inter tres minimae, ita monumentis nulli omnino inferiori, nomen *Iapetiae* dare aut reddere debet, quam a nefarii nebulonis cum vacca congressu fabulosam Europae nomenclaturam illi permettere » (Postel confondrait-il la fable d'Europe et celle d'Io?).

41. Cité par Merula, p. 201, d'après, dit-il, des notes manuscrites de Goropius (Celui-ci ne s'explique pas sur le sens qu'il attribue à *E* ; sans doute se réfère-t-il à la valeur traditionnelle du nombre 5, qui est le nombre nuptial ; *E*, étant la cinquième lettre de l'alphabet, vaut 5).

de platane, ou la Libye à une peau de panthère, les cosmographes déclaraient traditionnellement que l'Europe a la forme d'un dragon ; c'est ce qu'enseigne, par exemple, Apian ; l'Espagne en est la tête, la France le cou, l'Allemagne le corps, et ses deux ailes sont formées, au midi, par l'Italie et, au nord, par la Chersonèse Cimbrique, c'est-à-dire le Jutland. Ranchin critique cette comparaison : si on la maintient, il faut l'entendre aujourd'hui «en sorte que l'aisle droite soit beaucoup plus ample que la gauche, entant que plusieurs lieux ont esté découverts vers le Septentrion au dessus de cete Peninsule qui n'estoient pas connus des Anciens»<sup>42</sup>. Visiblement il préfère une autre image, d'invention moderne, celle d'une femme assise qui a «l'Espagne pour teste, cete extremité des Gaules, qui est sous les monts Pyrenées, pour col, et le restant de la France pour la poitrine et son interieur, l'Italie et l'Angleterre pour ses bras, l'Allemagne pour ventre, la Boheme pour nombril, le restant du corps de cete Royne du monde, sous les plis de sa robe, se trouvant rempli et fourni à l'entour de son siege eminent, de la Norwege, Dannemarck, Suede, Finlande, Livonie, Lituanie, Prusse, Pologne, Hongrie, Sclavonie, Croatie, Dalmatie, Grece, Thrace, Servie, Bulgarie, Transsylvanie, Walachie, Moldavie, Tartarie Procopense, ou Mineure, et Moscovie.» On voit très bien, à lire ce portrait, qu'une telle comparaison répond au dessein d'entretenir l'image d'une Europe unie sous la suprématie de quelques puissances. Postel rapporte que Christian Wechel avait fait représenter, pour complaire à Charles Quint, l'Europe sous la forme d'une femme couronnée du diadème impérial, et dont la tête était l'Espagne, l'épaule gauche la France, la poitrine l'Allemagne, la main gauche le Danemark, le bras droit l'Italie, tandis que, dit-il, «tous les territoires soumis aux Turcs et aux Moscovites s'étendaient jusqu'à ses pieds recouverts de ses longs vêtements»<sup>43</sup>. Postel n'approuve pas la flatterie qui faisait agir Wechel, mais loue l'invention, excellente «si l'on fait référence à la concorde du Christianisme ou à l'authentique juridiction de Japhet». Ce propos montre clairement que, si l'on récuse l'image du dragon, ce n'est pas seulement parce qu'elle est devenue géographiquement inadéquate.

Il s'agit bien, au fond, d'effacer de la carte ces musulmans et ces orthodoxes qui, nécessaires quand on veut mesurer l'Europe, deviennent gênants quand il est question d'en définir l'unité. Il est curieux de constater que nos cosmographes, qu'ils soient catholiques ou réformés, semblent s'entendre pour définir une Europe qui ignore les orthodoxes et exclue les musulmans. Les uns et les autres paraissent préférer caresser le rêve d'une Europe qui saurait enfin manifester — ou retrouver ? — son unité en chassant le Turc. Vadianus, commentant Pomponius Mela, se plaint de cette langueur qui s'est emparée de l'Europe et lui fait souffrir cette présence insupportable. Non seulement, dans le passé, remarque-t-il, elle a toujours repoussé toutes les tentatives faites contre elle, renvoyant Xerxès et Darius en Asie et écrasant l'africaine

42. D'Avity, p. 3 (L'auteur s'inspire ici de Merula, p. 3).

43. Postel, p. 3 (L'ouvrage comporte ici une — mauvaise — illustration de cette figuration de l'Europe).

Carthage ; mais encore, « comme si elle ne contenait pas ses propres forces, elle n'a laissé aucune partie de la terre connue à l'abri de ses armes »<sup>44</sup>. On voit ici l'idée qui se fait jour : celle d'une Europe appelée à dominer le monde. Elle va s'exprimer avec une insistance croissante.

Nos cosmographes, s'ils se souviennent encore de la remarque de Strabon selon laquelle l'Europe a été « pour le monde la grande dispensatrice des biens qui lui étaient propres », la métamorphosent complètement, puisque, non seulement, comme le disait Ranchin, ils estiment que le reste du monde a été fait pour l'Europe, mais encore considèrent que l'Europe dispose d'un excès de puissance, d'un surplus d'énergie, qui la pousse, comme nécessairement, à répandre son empire sur la terre entière. Thevet disait tout à l'heure que l'Europe a « dequoy nourrir et substanter » l'Afrique et l'Asie ; on saisira le fond de sa pensée en lisant la suite immédiate : « Et tant forte elle est, a puissance de subjuger les deux autres, voire une quatrième. Car comme ne pouvant tenir en sa peau, elle n'a laissé terre ny Province, ou elle n'ait donné quelque attaïte par armes, soit en Asie ou Afrique, mesme de nostre temps ont (sic) penetré jusques dessous les deux Poles, ce que jamais n'ont entrepris les autres peuples des trois parties du monde. Les Goths, yssus de l'Europe, ont couru les mesmes parties plantant partout les signes de leurs victoires. Les Gaulois ont jadis couru l'Asie : depuis les François en ont fait autant, chassans les Sarrasins de la Palestine et Egypte »<sup>45</sup>. Les grandes figures européennes, ce sont, dans ces conditions, les conquérants et, en tout premier lieu, Alexandre, qui ainsi retrouve une grandeur qu'un Rabelais lui avait contestée en le donnant pour modèle à Picrochole. Il est, pour Magini, l'un de ceux qui « domptèrent toute la terre alors connue et la mirent sous leur joug. De notre temps aussi, ajoute-t-il, les Princes de l'Europe ont soumis à leur seigneurie l'Amérique et la plus grande part de l'Asie et de l'Afrique »<sup>46</sup>. C'est par ces mots qu'il achève sa description générale de l'Europe.

Ortelius déjà concluait par des considérations de ce genre sa propre présentation de l'Europe : « Les habitans de ceste partie, écrivait-il, ont tousjours passé les autres Nations en subtilité d'entendement, et dexterité corporelle ; par lesquels moyens ils ont jadis subjugué quasi tout le monde (...). Comme lon a bien veu, en premier lieu, au Royaume de Macedoine par Alexandre le Grand, mais principalement depuis ce temps là par l'Empire Romain ; et presentement par le Roy Catholique des Espaignes nostre Souverain Sire, et le Roy de Portugal, qui entre deux dominent aux quatre parties du monde. De sorte qu'il semble, que les habitans de ceste partie susdite soyent de leur naturel idoines et aptes, pour gouverner les autres parties du monde. » Quand toute l'histoire de l'Europe vient témoigner de son aptitude à dominer le monde, comment n'y pas voir une vocation ? L'âge actuel en fournit une preuve éclatante,

44. Pomponius Mela, *De Orbis situ libri III*, una cum commentariis Ioachimi Vadiani, Bâle, ap. A. Cratandrum, 1522, p. 11 : « Mirum est, Europam tanquam suarum virium non capacem, nullam cognitae terrae partem armis non tentasse. Europaeos enim Africa sensit, tremuit Asia (...). »

45. Thevet, f° 936a.

46. Magini, f° 39a.

par tous ces « grands Navigateurs », que Ranchin inscrit à la suite des Alexandres et des Césars, « les Colombs, les Almerico, Magellans, Drachs, Courtois » — c'est-à-dire Cortés —, qui, comme leurs prédecesseurs, ont eu l'Europe pour patrie<sup>47</sup>.

Il faut bien le dire, on entend fort peu de voix s'élever pour contester la légitimité de cette prétendue vocation européenne. La Popelinière fait exception qui, recherchant les « diverses occasions que les peuples de l'Europe ont eu de tout temps à sortir de leurs païs pour conquérir terres estranges »<sup>48</sup>, déclare que, si certains ont été conduits par le désir de répandre la foi chrétienne, il en est aussi plusieurs qui n'ont obéi qu'à « une insatiable convoitise de s'enrichir et accroistre leurs seigneuries ». Il vaut la peine de noter que nos cosmographes, qui sont pourtant si attentifs à apercevoir le signe de l'élection européenne dans le fait qu'elle est la Chrétienté, oublient de considérer que sa vocation à dominer le monde répond à une mission de conversion à la foi chrétienne. Or, ce serait là une réplique aisée à un La Popelinière qui, reprenant la vieille et belle idée de la cité du monde, osait déplorer qu'un mélange confus de besoins internes, de désir d'honneur, de zèle chrétien et d'appétit de puissance eût poussé « ceux de nostre temps » à « troubler l'aise de ceux qui comme frères domestiques en ceste grande maison mondaine, ne demandoient qu'à passer le reste de leurs jours en paix et contentement de ce que le Ciel et la terre leur envoyoient pour le soustien de ceste vie humaine ». Il faut que l'idéal missionnaire se soit bien complètement effacé des esprits pour que nos cosmographes ne songent même pas à habiller de ce manteau l'image de l'Europe conquérante qu'ils sont en train de construire ; et l'on est obligé de conclure que, s'ils tiennent tant à établir que l'Europe est divinement élue, c'est qu'ils y cherchent la justification non tant d'un devoir que d'un droit.

On sait assez que cette image de l'Europe qu'à travers Strabon revu et corrigé les cosmographes de la fin de la Renaissance sont en train d'élaborer va hardiment poursuivre sa carrière. Pour ne prendre qu'un exemple, il est aisé de voir que c'est à l'aide des textes ici analysés que le *Grand Dictionnaire historique* de Moreri composera son article sur l'Europe. On y lit notamment : « Quoique l'Europe soit la moindre des trois parties de notre continent, elle a pourtant des avantages qui la doivent faire préférer aux autres » ; et encore : « Les peuples de l'Europe, par leur adresse et par leur courage, se sont soumis ceux des autres parties du monde », ou « L'Europe surpassé en toutes choses les autres parties du monde » ; enfin, au terme de ce développement, comme un détail digne d'intérêt, les mots suivants : « Nous pouvons encore ajouter aux avantages de l'Europe, celui d'avoir le vicaire de J.C. en terre dans la personne des papes. »

Jean CÉARD

47. D'Avity, p. 27.

48. La Popelinière, p. 38a.

## ASPECTS DE LA CONSCIENCE EUROPÉENNE CHEZ VALLA ET ÉRASME

Si l'on en croyait certains doctrinaires tels que Denis de Rougemont<sup>1</sup>, dès le Moyen Age l'Europe était unifiée ; sous la direction des deux pouvoirs, spirituel et temporel, elle constituait un tout harmonieux ; l'esprit du mal se serait introduit à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle sous forme de l'Etat national — c'est la monarchie de Philippe le Bel qui aurait été la grande coupable — et dès lors la division régna. Cette vue est en grande partie fictive ; certes il est bien vrai que les clercs médiévaux pensent l'unité au moyen de deux concepts, Empire et Eglise, mais l'unité de quoi ? de l'Europe ou du monde ? Les concepts unificateurs souffrent en effet d'une pernicieuse contradiction interne : ils ne s'appliquent en fait qu'à une partie de ce que les géographes appellent l'Europe, alors qu'en théorie ils prétendent rassembler la totalité du genre humain ; l'Empire romain, jadis, s'était cru universel car il ne laissait en dehors de lui que quelques poignées de Barbares<sup>2</sup>, et quand il fut devenu chrétien on crut que son existence avait été voulue par Dieu afin que l'Evangile fût prêché à tous dans un monde pacifié et unifié ; c'est pourquoi précisément le Christ s'était incarné sous Auguste. Mais au Moyen Age ni le pape ni l'empereur ne peuvent conserver l'illusion que leur pouvoir s'étend à l'univers ou même à l'Europe entière. Car non seulement il y a les Sarrasins, mais les chrétiens orientaux ne reconnaissent pas l'autorité du pontife romain et à Constantinople règne un Empereur qui à meilleur droit que celui d'Occident peut se dire le successeur de Constantin, d'Auguste et de César. A l'Ouest il y a les Latins, à l'Est les Grecs et ces désignations se fondent sur la religion autant que sur la langue ; du Portugal à la Lithuanie, de l'Italie méridionale aux pays scandinaves, de l'Irlande à la Hongrie on obéit en principe au pape, le latin sert à la liturgie et à l'enseignement.

Des trois manières de définir une Europe spirituelle (autre que géographique), c'est la troisième, par la culture, par le latin, qui est la plus solide ; les deux autres, politique, par l'Empire, religieuse, par la Chrétienté, sont trop chargées d'équivoque. Pour chacune de ces deux

1. *Vingt-huit siècles d'Europe : la conscience européenne à travers les textes d'Hésiode à nos jours*, Paris, Payot, 1961.

2. Mais dans le *Songe de Scipion* Cicéron a parfaitement conscience du fait que la domination romaine ne s'étend que sur une petite partie de la zone tempérée dans l'hémisphère nord.

dernières définitions l'écart entre concept et réalité est tel qu'il faut ou bien transformer la réalité pour la faire coïncider avec le concept, ou bien renoncer à celui-ci. La première solution consisterait à étendre l'Empire et la chrétienté aux limites du monde ; l'universalité virtuelle des notions contient en germe l'expansionnisme européen ; au XIII<sup>e</sup> siècle Roger Bacon<sup>3</sup> en fera la théorie : il fallait, selon lui, ou bien faire entrer les Sarrasins dans l'humanité réelle en les convertissant ou bien, si cela était impossible, les exterminer ; mais avant le XIII<sup>e</sup> siècle cette idée était déjà au principe des Croisades, de la Reconquista, de la poussée vers l'Est des Chevaliers Teutoniques, comme plus tard elle servira à justifier la conquête du Nouveau Monde.

L'autre démarche intellectuelle pour faire disparaître la contradiction consistait à renoncer au concept ; les humanistes ont joué leur rôle dans la critique des notions d'Empire et d'Eglise, critique qui a conduit soit à les abandonner, soit à les transformer profondément. Si l'on a choisi comme exemples Valla et Erasme, c'est d'abord parce que leur influence et leur rayonnement se sont étendus à toute l'Europe ; inutile de le montrer pour Erasme, tant le fait est connu ; quant à Valla, on peut dire que les progrès de l'humanisme au Nord des Alpes s'identifient à la réception de ses *Elegantiae linguae latinae*, l'un des premiers ouvrages imprimés sur les presses de la Sorbonne à Paris ; sa *Donation de Constantin* dont il sera question plus loin et son *De Libero Arbitrio* ont joué un rôle important dans l'évolution de la pensée religieuse. On les a choisis d'autre part pour la raison que chacun d'eux a été associé à l'un des pouvoirs prétendus universels. Valla (1407-1457) fut dans les huit dernières années de sa vie au service de la papauté et Erasme (1467-1536), né sujet de Charles le Téméraire, prêta plusieurs fois sa plume à la politique de ses héritiers et reçut de Charles-Quint le titre de conseiller impérial. Des trois définitions possibles de l'Europe, on verra qu'ils retiennent la troisième, par la culture ; Valla critique la notion d'Empire, Erasme aussi et, de plus, il distingue Eglise et Chrétienté<sup>4</sup>.

Politiquement la pensée de Valla est dominée par le fait que, né à Rome, il se conçoit non point comme Italien, mais comme Romain et plus précisément comme républicain romain. On en trouve le premier témoignage dans une lettre de 1437 où il laisse éclater son indignation contre la *Laudatio florentinae urbis* de l'humaniste florentin Leonardo Bruni<sup>5</sup> ; dans cet ouvrage, datant des toutes premières années du

3. Etienne Gilson, *Les métamorphoses de la Cité de Dieu*, Louvain-Paris, 1952, p. 96-109.

4. Le mot même d'Europe, absent de l'œuvre d'Erasme, se trouve chez Valla ; au début de son *Histoire du Roi Ferdinand* (4) il rappelle qu'elle est l'une des trois (ou, selon certains géographes, l'une des deux) parties du monde ; l'Espagne en est la tête (5) et Valla pose la question : faut-il considérer les Maures du Royaume de Grenade comme des Espagnols ou bien, ainsi que le voulaient certains, comme des Africains ? La réponse est nette, ce sont des Espagnols, ils ne se distinguent des autres habitants de la péninsule que par leurs croyances et coutumes, mais sont aussi autochtones ou aussi anciennement installés que les habitants des royaumes chrétiens. Cette affirmation pourrait donner lieu à des commentaires divers, mais elle est tout à fait marginale.

5. Lettre à Pier Candido Decembri, in *Opera*, ed. Garin, 1962, t. II, p. 381 ; cette lettre est datée de 1437 par Sabbadini.

XV<sup>e</sup> siècle, Bruni proclame Florence la véritable héritière de la République romaine ; comme l'a montré Hans Baron<sup>6</sup>, la victoire de Florence dans sa guerre de défense contre les tentatives de conquête menées par Gian-Galeazzo Visconti, tyran de Milan, transforma profondément la vision que les humanistes florentins se faisaient de l'histoire ancienne de Rome ; jusqu'alors l'Empire était vénétré, César, considéré comme son fondateur, était admiré, Dante place aux Enfers les tyrannicides Brutus et Cassius ; Bruni voit les choses tout autrement : César lui apparaît comme un tyran, destructeur de la liberté et de la République ; celle-ci était la belle période de l'histoire romaine. Or, constate Bruni, Rome n'est plus libre ; comme il découvre par ailleurs que Florence a été fondée par des vétérans de Sulla, au temps de la liberté, il en conclut hardiment que la république des bords de l'Arno est la véritable descendante de la République assassinée par César. C'est cette prétention qui irrite Valla ; il rappelle que « les premiers habitants de Fiésole étaient des colons installés par Sulla qui fut le plus scélérat des mortels et le premier tyran de Rome<sup>7</sup> » ; proclamer Sulla le premier tyran de Rome, c'est clairement désigner César comme le second ; donc les empereurs ses successeurs furent eux aussi des usurpateurs et leur pouvoir une tyrannie exercée sur les Romains. On voit que si Valla est irrité contre Bruni il n'en partage pas moins sa vision de l'histoire et son républicanisme.

Cette conception est précisée, amplifiée dans l'œuvre la plus fameuse de Valla, sa *De falso credita et ementita Constantini donatione declamatio* (1440) ; comme on sait, l'objet de ce pamphlet est de démontrer que l'acte de donation fait par Constantin au pape Sylvestre II, acte sur lequel les pontifes romains fondaient la légitimité de leur pouvoir temporel et des Etats de l'Eglise, cet acte donc est un faux. Mais la critique de Valla a bien d'autres cibles ; il observe, treize ans avant la chute de Constantinople, que le véritable Empereur est celui d'Orient car l'Empereur d'Occident est une création du pape Etienne ; par conséquent lorsque les papes successifs font confirmer la donation de Constantin par les empereurs leurs contemporains, cela n'a guère de portée. Puis, et c'est ce qui importe le plus pour notre sujet, l'Empire romain de jadis était lui-même illégitime, étant né de guerres de conquête ; or la conquête ne crée aucun droit ; elle n'est qu'un état de fait qui ne se maintient qu'autant que dure la force<sup>8</sup> ; « ce qui s'acquiert par les armes se perd aussi à son tour par les armes »<sup>9</sup> ; cela s'entend des peuples soumis par les armées romaines, mais aussi du peuple romain lui-même asservi au despotisme d'un monarque, que celui-ci s'appelle empereur ou d'un autre nom : « Si les Romains avaient le droit de chasser Constantin comme ils l'avaient fait pour Tarquin, ou de le tuer, comme Jules César, il sera encore plus légitime soit pour les Romains, soit pour les provinciaux de tuer celui qui, de quelque façon que ce soit

6. *The Crisis of the Early Italian Renaissance*, revised edition, Princeton, 1966, Part III, chap. 9 et 10.

7. Texte cité ci-dessus n. 5.

8. *Opera*, I, 789-792.

9. *Ibid.*, 792.

(*utcumque*), a pris la place de Constantin »<sup>10</sup>; cette dernière expression vise évidemment le pape; d'ailleurs, précise Valla, celui-ci se comporte effectivement en tyran, comme le montrent les événements de Bologne<sup>11</sup> et tant d'injustices commises contre la cité de Rome. Et Valla de conclure: « Dieu nous en est témoin, l'injustice nous oblige à nous rebeller, comme jadis Israël le fit contre Roboam »<sup>12</sup>; ainsi la Bible s'unit à la tradition républicaine de l'antiquité pour priver de toute légitimité aussi bien le pouvoir impérial que le pouvoir temporel des papes qui en dérive. La déclamation se termine par un vœu d'un ton plus serein: « Que le pape soit seulement le vicaire du Christ, et non pas, de surcroît, celui de César (...) Le pape sera alors, de titre et de fait, le Saint Père, le Père de tous, le Père de l'Eglise »<sup>13</sup>.

On a parfois voulu atténuer la portée de ce pamphlet en l'attribuant à une commande du roi de Naples alors en conflit avec le pape. Puis, dit-on, il s'agit d'une « déclamation », c'est-à-dire d'un exercice oratoire dont l'auteur ne prend pas nécessairement à son compte toutes les idées qu'il exprime. Enfin Valla est passé neuf ans plus tard au service de la papauté. Mais il n'a jamais renié son pamphlet, se bornant à regretter d'avoir dû l'écrire sous un pontife aussi aimable qu'Eugène IV; et s'il faut mettre sur le compte de l'outrance déclamatoire les appels au tyrannicide, sur le fond des choses Valla est bien un républicain romain, comme le confirme le chapitre des *Elegantiae linguae latinae* consacré au mot *suffragia*; la condamnation de l'Empire y est enrichie d'un argument inédit: Valla s'irrite contre les chrétiens qui ont donné le nom de saint (*diuus*) à Auguste, Claude, Trajan, car les noms de César et d'Auguste sont ceux de tyrans damnables (*damnatis*) qui ont écrasé la république et dont l'épée a fait périr le « vrai roi du Ciel et de la terre »<sup>14</sup>; le Moyen Age sanctifiait l'Empire qui avait vu naître le Christ, Valla le condamne pour l'avoir mis à mort. Il souhaite le retour de la République: « les Romains ne reconnaissent point de roi. Et puisque toutes les autres nations ont reconquis leur liberté, nous en avons encore bien davantage le droit »<sup>15</sup>; toutes les autres nations, ce sont les peuples jadis conquis et soumis à l'*imperium Romanum*; « nous » s'entend des habitants de Rome et du Latium.

Cette exécration de l'Empire ne représente pourtant pas le tout de la pensée de Valla. Condamnable en elle-même la conquête a eu pour heureuse conséquence un admirable bienfait, car elle a étendu à tous les peuples soumis l'usage de la langue latine; c'est le plus grand exploit des Romains, par où ils l'ont emporté sur tous les autres peuples conquérants<sup>16</sup>; les vaincus ont plus tard rejeté le joug de la domination,

10. *Ibid.*

11. *Ibid.*, 793.

12. *Ibid.*, 794. Valla ne mentionne pas Cola di Rienzo qui, au siècle précédent, avait restauré un éphémère pouvoir républicain à Rome.

13. *Ibid.*, 795.

14. *Elegantiae* (IV, LXX), in *Opera*, I, 145.

15. *Ibid.*

16. Préface des *Elegantiae*, texte reproduit in Garin, *Prosatori latini del Quattrocento*, Milano-Napoli, 1952, p. 594 sq., avec traduction italienne.

retrouvé leur liberté, mais ils ont conservé la langue reçue de leurs vainqueurs, car ils l'ont jugée « plus douce que tout nectar, plus brillante que n'importe quelle soierie, plus précieuse que toutes les variétés d'or ou de pierreries et ils l'ont conservée comme une sorte de divinité descendue du ciel »<sup>17</sup>. Une émotion religieuse saisit Valla et lui inspire cette page célèbre : « Grand est le sacrement de la langue latine, grande assurément sa divine puissance (*numen*), depuis tant de siècles objet d'un culte pieux et saint chez les étrangers, chez les barbares, chez les ennemis ; aussi nous, Romains, nous devons moins nous lamenter que nous réjouir et nous glorifier, tandis que l'univers lui-même nous écoute. Nous avons perdu Rome, nous avons perdu le pouvoir absolu et souverain (...) mais par cette souveraineté plus resplendissante nous régnons encore sur une grande partie de la terre. Nôtre est l'Italie, nôtre la France, nôtre l'Espagne, la Germanie, la Pannonie, la Dalmatie, l'Illyrie et mainte autre nation. Car l'Empire romain subsiste partout où règne la langue latine<sup>18</sup>. » Ici éclate une fierté non pas italienne, mais strictement romaine, qui s'oppose à la condamnation que Valla le républicain portait contre l'Empire. D'où l'embarras manifeste de la *Donation de Constantin* où Valla dit des anciens Romains qu'il n'ose « ni les condamner pour avoir combattu injustement, ni les acquitter pour avoir combattu justement »<sup>19</sup>. Un théologien aurait pu exprimer cela en disant de la conquête qu'elle était une *felix culpa* et un dialecticien assurerait que la violence guerrière n'a été qu'une ruse de la raison.

En effet le triomphe du latin, pour Valla, a été raisonnable, mais il le justifie par deux sortes de considérations assez différentes. Dans les *Elegantiae* il met en lumière les richesses et les ressources du latin, ignorées du grec ; il ne laisse passer aucune occasion de montrer que la langue de Cicéron est supérieure à celle de Démosthène. Mais ailleurs il reconnaît, en linguiste, qu'il n'y a pas de supériorité d'une langue sur une autre<sup>20</sup> et que le grand mérite du latin est d'avoir été et de rester la langue commune à plusieurs peuples, rendant possibles l'échange entre eux des idées et le développement des disciplines ; le latin a créé une communauté de culture et de savoir et, dans une sorte de leçon inaugurale prononcée à Rome deux ans avant sa mort, Valla compare le rôle du latin à celui de la monnaie dans le commerce des marchandises<sup>21</sup>. Déjà, la plupart des grands écrivains latins de l'antiquité, Cicéron, Virgile, Tite-Live, Sénèque etc. n'étaient pas des Romains, mais venaient de pays divers<sup>22</sup>. Ainsi, pour Valla, l'unité de ce que nous

17. Garin, *op. cit.*, p. 596.

18. *Ibid.*

19. *Opera*, I, 791.

20. « Cui non aliena lingua difficilis, absona atque adeo barbara ? Numquid putas minus absurdum uideri Germanis Italicam quam nobis uideatur illorum ? aut non ita laborant Teuthones in percipienda nostra, ut nos in ipsorum ? » (*In Poggium, Opera*, I, 386).

21. « Neque aliter quam inuenio nummo factum est, ut illius beneficio omnes omnia, quae usquam essent, mercari et sua ipsi altis uenditare possent, sic accepta lingua latina uelut aureo nummo nationes cuncta, quae apud alios scripta erant, discere potuerunt et sua uicissim docere, cum antea nihil aliud legerent, nisi quod a popularibus suis compositum esset » (*Opera*, II, 283).

22. *Ibid.*, 284.

appelons aujourd'hui l'Europe n'est pas et ne doit pas être politique ; elle est une réalité culturelle qui n'est pas véritablement à faire, puisqu'elle consiste dans l'héritage commun de la langue latine.

Pourtant, dans la leçon inaugurale déjà mentionnée, Valla observe que, si l'Empire avait propagé la langue, sa ruine a entraîné le retour de la barbarie ; évident en Asie et en Afrique où, avec le latin, se sont éteintes les disciplines, ce retour a été empêché dans l'Europe (et Valla emploie bien le mot d'Europe) par la religion chrétienne ; le latin, en effet, se trouvait sanctifié par la traduction de la Bible, par l'inscription trilingue de la Croix, par les commentaires exégétiques de tant de grands esprits ; Valla, si violemment contre le pouvoir temporel des papes, rend hommage au siège apostolique pour avoir préservé la langue latine ; « la religion sainte et la vraie littérature, écrit-il, résident ensemble et là où l'une n'est pas, l'autre non plus ne peut être ; et, comme notre religion est éternelle, de même les lettres latines sont éternelles »<sup>23</sup>. Le point de vue de Valla, précisons-le, est l'inverse de celui des catholiques intégristes d'aujourd'hui : le leur est religieux, le sien est culturel ; il loue l'Eglise de rendre service au latin et au savoir, de les maintenir.

Un dernier point important est à relever pourachever l'analyse de la conscience européenne chez Valla. La barbarie n'a pas submergé l'Europe, mais elle ne l'a pas épargnée ; après Boèce on n'utilisa plus qu'un latin corrompu par les envahisseurs, un latin gothique<sup>24</sup>. Aussi le travail de restauration par lequel les humanistes tâchent de rétablir dans sa pureté la langue de Cicéron et de Quintilien, Valla le compare à une guerre de libération ; il apostrophe les humanistes : « Jusques à quand enfin, Quirites (je m'adresse aux lettrés, aux desservants de la langue latine qui sont les seuls véritables Quirites) : jusques à quand, dis-je, Quirites, tolérerons-nous que notre ville, je n'entends pas le siège de l'Empire, mais la mère des lettres, soit prisonnière des Gaulois, c'est-à-dire que la latinité soit opprimée par la barbarie<sup>25</sup> ? » Les Gaulois auxquels Valla fait ici allusion sont ceux qui prirent Rome en 390 avant Jésus-Christ ; il appelle de ses vœux un nouveau Camille, mais sans qu'il le dise, il n'avait peut-être pas à le chercher très loin, il pouvait le trouver dans l'auteur des *Elegantiae linguae latinae*. « Les desservants de la langue latine, qui sont les véritables Quirites », cette formule résume la pensée européenne de Valla ; tout y est : son républicanisme et sa condamnation de la tyrannie impériale sur les peuples, avec le mot de Quirites, et surtout le passage de la politique à la culture qui crée, ou plutôt constitue la véritable unité ; la supériorité de l'esprit sur la puissance politique, Valla l'exprime dans une page dont la fierté fait songer à Pascal<sup>26</sup> ; il s'adresse au roi d'Aragon à propos d'un point de langue : « L'autorité du prince doit prévaloir pour repousser l'injustice

23. *Ibid.* 285-286.

24. Boèce lui-même est critiqué (*Eleg.* VI, XXXIV, in *Opera*, I, 215-216 ; cf. *In Poggium*, *Opera*, 292) ; sur Goths et Vandales, voir la Préface au livre III des *Elegantiae* (Garin, *Prosatori...*, p. 610).

25. Préface des *Elegantiae* (Garin, *Prosatori...*, 598-600).

26. Lettre-dédicace de la machine arithmétique à Christine de Suède, in *Oeuvres complètes*, éd. Chevalier (Pléiade), p. 503.

des oppresseurs, pour soulager le malheur, pour faire des lois, pour réprimer les méfaits. Mais dans les sciences et les arts elle doit le céder à ceux qui sont compétents, aux spécialistes de ces arts, et comprendre que dans ce domaine le principat ne revient pas au prince, mais à d'autres hommes (...). Pour tout art il existe une forme d'autorité qui lui appartient en propre, un principat qui lui est propre, une royauté pour ainsi dire qui est la sienne propre ; elle n'est pas décernée à la puissance et au pouvoir, mais à l'esprit et à l'étude, et plus un homme est savant, plus grande est son autorité quand il affirme »<sup>27</sup>. D'une telle royauté de l'esprit, quel meilleur exemple donner qu'Erasme ?

Erasme a beaucoup admiré Valla et lui doit beaucoup<sup>28</sup>. Pourtant, si l'on en croit à nouveau certains, il serait l'un des Pères d'une Europe politiquement unifiée, une sorte d'Europe fédérale ; en effet pour lui toute guerre entre des princes chrétiens est condamnable comme une véritable guerre civile, de même que l'était pour Platon une guerre entre cités grecques<sup>29</sup>. Mais Erasme ne prononce pas le mot d'Europe ; son point de vue est ici religieux, car si toute guerre est condamnable, elle l'est doublement entre Chrétiens, étant donné que l'essence de la doctrine chrétienne c'est la paix. Lorsqu'il s'exprime d'un point de vue politique Erasme rejette l'idée d'Empire, entendu comme monarchie universelle, et il prône l'Etat national.

Dès l'*Institution du Prince chrétien*, écrite à l'intention du futur Charles-Quint alors âgé de seize ans, l'idée d'Empire universel est présentée comme chose du passé : « César préférerait renoncer à une partie de ses droits (*concedere de iure suo*) plutôt que de chercher à rétablir la vieille monarchie de jadis et à faire valoir les droits que lui attribuent les jurisconsultes »<sup>30</sup> ; en d'autres termes la souveraineté de l'Empereur n'est plus universelle, elle doit se limiter à l'intérieur de ses propres Etats, il n'est plus qu'un monarque parmi d'autres, tout au plus *primus inter pares* ; Erasme l'incite à chercher seulement le bien de ses sujets et à ne pas vouloir intervenir au-dehors pour y exercer sa domination : *Spartam nactus es, hanc orna*<sup>31</sup>. Si le sort ne t'a donné qu'une Sparte, embellis-la, au lieu de chercher d'autres territoires. Dans la Préface à son édition de Suétone, un an plus tard, il est encore plus net ; de l'Empire romain universel « il ne subsiste à peu près rien que l'ombre vaine d'un grand nom » ; ce nom « s'était d'ailleurs introduit dans l'univers de façon atroce, d'une manière criminelle avec César, puis plus criminelle encore avec Octave, Lépide et Antoine »<sup>32</sup>. Erasme demande : « Faut-il restaurer ce vieil Empire dans son état ancien, je ne sais. Mais pour ma part je ne crois pas qu'il y ait un homme sensé pour le souhaiter, même s'il suffisait d'en former le vœu pour y parvenir »<sup>33</sup>.

27. *Opera*, II, 472.

28. On pourra se reporter à notre thèse (Paris, 1981) sur *Grammaire et rhétorique chez Erasme*.

29. *Institutio principis Christiani*, LB IV 608 CD. Cf. *Querela Pacis*, ASD IV-2, 84, 551.

30. *Ibid.*, 609 C.

31. *Ibid.*, 606 F-607 A.

32. Allen, *Op. epist.*, lettre n° 586, l. 126-129.

33. *Ibid.*, l. 208-210.

Deux ans plus tard le souverain d'Erasme était élu empereur ; certains dans son entourage rêvaient de restaurer l'autorité universelle de l'empire ; le chancelier Gattinara en 1527 demanda à Erasme de rééditer le *De monarchia* de Dante, éloquent plaidoyer pour la monarchie universelle<sup>34</sup> ; Erasme fit la sourde oreille. Dans le Colloque *Puerpera* (1526), un personnage esquissant un tableau de l'état du monde dit d'un ton quelque peu railleur : « Charles travaille à l'instauration d'une monarchie universelle sans précédent (*nouam totius orbis monarchiam*) »<sup>35</sup> ; cela fit pousser les hauts cris à un doctrinaire espagnol pour qui cette monarchie universelle, loin d'être sans précédent, n'aurait été que le prolongement de l'antique empire romain ; pour Erasme le seul monarque universel c'est Dieu, car « la terre n'a pas encore été explorée dans sa totalité » et « jamais la partie qui en est connue n'a été soumise à l'autorité d'un seul homme » ; par une concession apparente et quelque peu ironique, qui est tout à fait dans sa manière, il veut bien admettre qu'une monarchie embrassant la terre entière serait le meilleur régime, mais seulement « si un seul homme pouvait veiller aux intérêts de chacune des nations du globe »<sup>36</sup>.

Or cela est impossible ; d'où deux conséquences, l'une libérale, l'autre nationale. D'une part, pour empêcher que la monarchie ne dégénère en tyrannie, il faut qu'elle soit mêlée d'aristocratie et de démocratie<sup>37</sup>, il faut que les pouvoirs s'y équilibrent mutuellement, et les décisions du prince doivent obtenir l'assentiment (*consensus*) des sujets ; c'est l'intérêt public (*res publica*) qui doit tout commander. D'autre part, pour que le prince accomplisse ses devoirs de prince, il faut que ses Etats soient limités ; la monarchie universelle, dira encore Erasme dans sa *Consultatio de bello Turcico* (1530), « serait le meilleur des régimes, si l'on nous donnait un prince semblable à Dieu, mais étant donné ce que sont les mœurs des hommes, des Etats au territoire limité, voilà le plus sûr, s'ils sont liés entre eux par des accords (*foederibus*) chrétiens »<sup>38</sup>. A cause de ce mot de *foederibus* on pourrait voir en Erasme le pionnier d'une Europe fédérale ; mais ce serait fausser les choses, car ces traités ou accords n'entraînent aucun renoncement de souveraineté ; en revanche on trouvait dès l'*Institution du Prince chrétien* un plaidoyer en faveur de l'Etat national. L'un des mots qui y revient le plus souvent est celui de *patria*, et toujours pour exhorter le prince à ne s'occuper que de sa « patrie », à se donner un caractère de plus en plus national ; le prince doit être guidé par l'amour de la patrie, c'est pour elle, non pour lui qu'il fait élever ses enfants ; il est bon que le futur souverain soit né et éduqué au milieu de ceux dont il aura la charge ; le monarque doit éviter les voyages à l'étranger car « rien n'est plus pénible et plus dommageable pour la patrie »<sup>39</sup> ; il devrait renoncer à prendre femme à l'étranger : qu'il

34. Gilson, *op. cit.*, ch. IV, p. 110-153.

35. ASD I-3, p. 454, l. 46. L'épisode a été commenté par Marcel Bataillon, *Erasme et l'Espagne*.

36. Allen, n° 2126, l. 17-20 et l. 25-28.

37. *Institutio principis christiani*, LB IV 576 DE et 601 A.

38. *Consultatio de bello Turcico*, LB V 366 F - 367 A. Cf. Allen, n° 586, l. 219-245.

39. *Institutio*, LB 591 A.

préfère une épouse au-dessous de son rang, mais de la même patrie ; elle lui donnera des enfants « dignes de leurs parents et de leur patrie » ; rien n'est plus utile à l'intérêt général que la parfaite union de la famille royale, or celle-ci est plus grande si les parents ont une « patrie commune »<sup>40</sup> ; dans le cas contraire « il est presque impossible que les enfants qui naissent de tels mariages soient reconnus du fond du cœur par la patrie ou qu'ils soient du fond du cœur dévoués à celle-ci »<sup>41</sup>. Quelles que soient les raisons de circonstance<sup>42</sup> de ce plaidoyer, il invite le souverain à se nationaliser le plus possible pour le bien de ses sujets.

Ce n'est pas du tout qu'Erasme préconise le nationalisme, c'est-à-dire l'attachement aveugle et exclusif à sa propre nation, tout au contraire il s'amuse ou s'afflige des vanités et des haines qui opposent un pays à un autre, une ville à une autre, alors qu'en tant que chrétiens ils devraient se sentir unis<sup>43</sup>. La raison de son exhortation aux souverains est son amour de la paix par-dessus tout ; car il croit que les guerres naissent des passions des princes, de leur cupidité, de leur droit qu'ils prétendent bafoué ; les mariages à l'étranger, les héritages, les enchevêtements de droits qui naissent des relations familiales entre monarques lui paraissent multiplier les frictions et les occasions de conflit ; avec des princes nationaux, préoccupés seulement de leur patrie, il y aurait moins de guerres. Erasme ne soupçonne pas que les passions nationalistes, qu'il voit naître pourtant, pourront susciter d'aussi grandes catastrophes, un jour, que les calculs des rois ; d'autres époques, attribuant elles aussi les guerres à une seule cause, ont attendu la paix de la suppression des rois et de l'établissement de républiques, ou bien encore de la suppression du capitalisme ; on sait que l'histoire a démasqué ces illusions ou ces impostures. Erasme n'était peut-être pas si naïf ; il n'attend pas la fin des guerres, mais seulement qu'elles soient plus rares ; et il faut encore pour cela que les princes aient des sentiments véritablement chrétiens. Quant à lui il veut « être citoyen du monde, appartenir à toutes les cités ou plutôt à aucune »<sup>44</sup>. La seule cité dont il désire ardemment être citoyen n'est pas terrestre, c'est la cité de Dieu ou, comme il dit habituellement, « l'Eglise du Christ ».

Faudrait-il donc chercher la conscience européenne d'Erasme dans le sentiment que toutes les nations européennes sont chrétiennes ? Il constate certes le fait, et c'est pour déplorer que la doctrine évangélique ne soit connue que sur une petite surface du globe. Mais il se garde de lier religion et politique ; c'est au contraire un de ses grands mérites de distinguer plus nettement qu'on ne l'a jamais fait avant lui l'Eglise et la chrétienté. L'Eglise du Christ est une réalité purement spirituelle, un corps mystique dont la tête est le Christ et dont les membres sont connus de Dieu seul ; elle existe depuis les origines du monde, elle ignore les pays et les âges ; elle rassemble les vrais chrétiens, ceux qui le

40. *Ibid.*, 603 DE.

41. *Ibid.*, 604 D.

42. Le projet de mariage de Charles-Quint.

43. *Eloge de la Folie*, ch. XLIII, éd. Miller, ASD IV-3, 128, l. 59 *sq.* ; cf. *Querela Pacis*, ASD IV-2, 91, 701 *sq.*

44. Allen, n° 1314, 2, et n° 1342, 539.

sont aux yeux de Dieu alors qu'aux yeux des hommes ils peuvent être hérétiques, schismatiques, Juifs, Turcs ou païens comme l'était Socrate. Et puis il y a d'un autre côté la chrétienté, *res publica christiana*, réalité sociologique et historique, « complexe politico-religieux », avec les institutions ecclésiastiques et les princes chrétiens. Du contenu même de la doctrine chrétienne il résulte que si elle doit être propagée comme l'a demandé le Christ, ce ne peut être que par la prédication, une parole pacifique qui ne s'appuie sur aucun pouvoir. La notion d'Europe chrétienne liant la foi religieuse à une organisation politique quelconque (cette organisation pouvant être celle que dirige le Pontife romain) est contraire à l'esprit chrétien. Elle ferait du christianisme une religion particulariste comme les religions païennes de l'antiquité ou celle du peuple juif. Cette conception d'Erasme condamne radicalement toute idée de Croisade comme antichrétienne. Même face aux Turcs c'est un sacrilège et un non-sens de compter sur les armes pour répandre la doctrine du Christ. A nouveau on n'y parviendra que par la prédication et surtout par la pratique des vertus chrétiennes, par l'exemple : comment persuader ces demi-chrétiens que sont les musulmans<sup>45</sup> de la vérité et de la supériorité du christianisme, s'ils voient des chrétiens cupides, perfides, belliqueux et violents ? S'il faut évangéliser les Turcs, il est donc d'abord urgent d'évangéliser les Chrétiens. On voit par conséquent à quel point ce serait trahir Erasme que de lui prêter l'idée d'une Europe unie par la foi en un seul tout.

Si l'Europe ne peut se définir ni par l'unité politique ni par l'unité religieuse, peut-elle l'être comme chez Valla par un héritage culturel commun ? C'est une question qu'Erasme ne se pose pas. Lui-même vit tellement dans le cercle des *humaniores litterae*, c'est-à-dire des lettres grecques et latines, qu'il ne semble pas soupçonner qu'il existe d'autres cultures, alors qu'il sait bien qu'il existe d'autres religions. Si la culture crée à ses yeux une frontière, ce n'est pas entre Europe et mondes extra-européens, c'est à l'intérieur de l'Europe, entre lettrés et vulgaire. Très significative l'acception nouvelle qu'il donne au mot barbare ; pour les Anciens sont barbares les peuples qui ne parlent pas grec ou latin ; pour la plupart des humanistes italiens, à commencer par Pétrarque, ce sont les non-Italiens, ces peuples du Nord des Alpes étrangers à la vraie latinité dont sont dépositaires les seuls Italiens ; pour Erasme « le peuple (*vulgus*) est aujourd'hui partout barbare »<sup>46</sup> ; la séparation existe dans chaque pays entre *eruditi* ou *docti* ou *litterati* et la masse ignorante du peuple qui ne connaît que le vernaculaire. Mais si Erasme ne prononce pas le nom de l'Europe, il la définit implicitement comme l'espace sur lequel sont dispersés les *eruditi* qu'unissent leurs lectures communes des Anciens et leurs échanges épistolaires. Pour délimiter l'Europe d'Erasme il suffit de porter sur la carte les villes où résident ses correspondants : Lisbonne, Cracovie, Londres, Oxford, Paris, Rome, Venise, Vienne, Louvain, Anvers, Strasbourg, Wittenberg, Prague, Séville et tant d'autres

45. *Adage* n° 3001, LB II 967 C. Cf. : « Sectam habent ex Judaismo, Christianismo, Paganismo et Arianorum haeresi commixtam » (*Consultatio de bello Turcico*, LB V 364 D).

46. *De recta latini graecique sermonis pronuntiatione*, ASD I-4, 78, 145 : « Hodie vulgus nusquam non est barbarum. »

villes illustres par leurs universités, leurs collèges ou leurs imprimeurs dessinent l'Europe érasmienne.

L'Europe de Valla ou celle d'Erasmus n'est donc ni politique, ni religieuse, mais culturelle, et peut-être faut-il dire latine ; car si les humanistes redécouvrent le grec, les deux langues ne seront jamais traitées à égalité ; on traduit les classiques grecs en latin, très rarement l'inverse ; on cite du grec, mais sauf exceptions on continue à écrire et à parler en latin. Ce n'est plus du tout le latin scolaire, mais c'est toujours du latin ; et aujourd'hui c'est peut-être la continuité entre clercs médiévaux et humanistes qui doit nous frapper plus que la discontinuité. Que reste-t-il de cette Europe ? La dernière œuvre de premier plan écrite en latin est peut-être celle de Newton ; mais pendant encore deux siècles le latin était resté le fondement de l'éducation ; aujourd'hui il est devenu une spécialité, et pour la pratiquer il faut déchiffrer plusieurs langues vivantes ; pourtant on perçoit encore l'unité culturelle des pays où le latin a joué ce rôle fondamental ; ils forment une sorte de nouvelle république des lettres polyglotte où les livres à succès sont aussitôt traduits ; la Foire de Francfort a la même importance, ou presque, qu'au temps d'Erasmus ; cette république des lettres englobe le Nouveau Monde tout entier ; l'Europe n'en est plus qu'une partie, et depuis l'époque des humanistes elle s'est accrue de la Grèce à nouveau vivante, des pays balkaniques, de la Russie ; aujourd'hui les écrivains tchèques, polonais, roumains, russes appartiennent à l'univers culturel de ce qui n'est plus l'Europe mais l'Occident ; le régime soviétique et sa doctrine destructrice des traditions culturelles de chaque peuple, comme nous le crient Milan Kundera et tant d'autres, ne prévalent point encore contre ce fait massif. On constate d'autre part que cet univers culturel est aussi celui que recouvrent les diverses confessions chrétiennes ; le lien entre culture et religion n'est peut-être plus aussi simple que le pensait Valla ; il subsiste pourtant, soit que l'on considère les traditions religieuses comme une composante de la culture, soit que l'on juge la culture indispensable à la religion chrétienne.

Si l'unité de l'Europe apparaît aujourd'hui comme un problème, il ne concerne qu'indirectement la religion et la culture ; mais face à une même menace extérieure, conscients de leur communauté de destin, les peuples encore libres de l'Europe se posent la question de leur unité en termes politiques, économiques, militaires ; la conscience européenne est moins tournée vers son passé qu'inquiète de l'avenir. Ce problème ne concerne plus l'historien, mais les citoyens.

Jacques CHOMARAT

# L'HOSPITALITÉ DANS L'EUROPE DU MILIEU DU XV<sup>e</sup> SIÈCLE : ASPECTS JURIDIQUES, MATÉRIELS ET SOCIAUX, D'APRÈS QUELQUES RÉCITS DE VOYAGE

Parmi toutes les sources documentaires permettant d'appréhender l'Europe des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles dans son unité et sa diversité, dans ses articulations et ses contrastes, dans ses points de convergence et de divergence, il serait regrettable de négliger les récits de voyage — quelle que soit la forme de ces récits, quelles que soient les modalités et la finalité de ces voyages<sup>1</sup>.

Ce véritable genre littéraire peut être étudié sur plusieurs plans. Il éclaire naturellement l'histoire des transports, des moyens de communication, des itinéraires. On y trouve souvent une description précise, et même chiffrée, de différents monuments civils, militaires et religieux, l'énumération des reliques abritées par les grands centres de dévotion, le récit de légendes et de mythes, la mention de phénomènes étranges ou merveilleux. L'évocation des paysages, plus fréquente qu'on ne pourrait croire, tout en restant en général discrète et rapide, donne quelque idée du regard que les contemporains pouvaient jeter sur la nature. Cependant cette communication vise plus spécialement à aborder les problèmes juridiques et les aspects humains relatifs à l'hospitalité, et cela à partir de trois sources, depuis longtemps éditées, dont l'intérêt inégal se trouve compensé par le fait qu'elles sont sensiblement contemporaines :

a. le récit du voyage des ambassadeurs florentins Philippe de Médicis, archevêque de Pise, Buonaccorso Pitti et Piero de Pazzi auprès de Louis XI, du 27 octobre 1461 au 13 mars 1462, récit composé en italien par le chancelier de l'ambassade Giovanni di Francesco di Neri Cecchi<sup>2</sup>;

1. La littérature en langue française sur ce sujet est rare et vieillie. Voir cependant E. Bonaffée, *Voyages et voyageurs de la Renaissance*, Paris, 1895. Il en va différemment des pèlerinages proprement dits, sur lesquels on consultera P.A. Sigal, *Les marcheurs de Dieu*, Paris, 1974, ainsi que la bibliographie des pages 149-159.

2. *Il viaggio degli ambasciatori fiorentini al re di Francia nel MCCCCLXI descritto da Giovanni di Francesco di Neri Cecchi loro cancelliere*, éd. C. Milanesi, dans *Archivio storico italiano*, 3<sup>e</sup> série, I, première partie, 1865, p. 3-62. Sur le contenu proprement diplomatique de l'ambassade, A. Desjardins et G. Canestrini, *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, I, Paris, 1859, p. 116-133, et L. Cerioni, *La politica italiana di Luigi XI*, dans *Archivio storico lombardo*, 8<sup>e</sup> série, I et II, 1949 et 1950.

b. le journal de l'ambassade envoyée auprès du même Louis XI par le roi de Bohême Georges Podiebrad. Cette ambassade, partie de Prague le 16 mai 1464, fut de retour à Brno le 14 septembre suivant. Elle fut conduite par un seigneur tchèque, Albert Kostka de Postupitz, et aussi par le Grenoblois Antoine Marini (ou Marin), homme d'action et d'imagination, bel exemple d'«ingénieur de la Renaissance», mais aussi conseiller politique, surtout célèbre parce qu'il fit adopter par Georges Podiebrad l'ambitieux et utopique projet de réconcilier et de fédérer les royaumes chrétiens en vue de la lutte contre les Turcs. Le but de l'ambassade était précisément de convaincre Louis XI d'apporter son adhésion à ce dessein. Le journal, tenu en slave par l'un des membres de la délégation, Jaroslaw, fut retrouvé — original ou plutôt copie manuscrite — dans les archives de la ville de Budejovice puis publié par F. Palacky en 1827. Avant publication, le texte fut soumis à la censure autrichienne qui ordonna la suppression de certains passages où l'Église catholique romaine se trouvait mise en cause et critiquée. Très rapidement le manuscrit de Budejovice disparut, et comme Palacky n'avait pas conservé copie des passages censurés des lacunes subsistent, dont on ne peut exactement mesurer l'ampleur. Ajoutons que le journal de Jaroslaw a été traduit en anglais en 1871: c'est cette traduction qui est utilisée ici, faute d'un accès direct au texte slave<sup>3</sup>;

c. la source la plus riche est formée par les récits du voyage entrepris par le baron Léon de Rozmital et de Blatna à travers l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Angleterre, la Bretagne, la France, la Péninsule ibérique et l'Italie du Nord, du 26 novembre 1465, date de son départ de Prague, au mois de mars 1467, époque de son retour en Bohême. De ce voyage se sont conservés deux récits, parallèles et

3. R. Urbánek, *Ve službách Jiříka Krále. Deníky panosé Jaroslava a Václava Šaška z Bírkova* (Au service du roi Georges. Journaux du page Jaroslav et de Vaclav Schaseck), Prague, 1940. *Diary of an Embassy from King George of Bohemia to King Louis XI of France in the year of grace 1464*, trad. anglaise par A.H. Wratislav, Londres, 1871. Sur Antoine Marini, E. Denis, *De Antonio Marini*, Paris, 1878, et N. Iorga, «Un auteur de projets de croisades, Antoine Marini», dans *Études d'histoire du Moyen Âge dédiées à Gabriel Monod*, Paris, 1896, p. 445-457. Le mémorandum de Marini, analysé par Iorga, se trouve à la Bibliothèque de Munich, ms. lat. 15606, f. 1-8. On y trouve une appréciation des vertus et surtout des vices des Grecs, des Italiens, des Français, des Espagnols et des Allemands. Ce passage a été édité par U. Chevalier dans le *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble & Viviers*, X (1890), p. 262-263. Étude d'ensemble du projet de Georges Podiebrad dans F.G. Heymann, *George of Bohemia, King of Heretics*, Princeton, 1965, et surtout O. Odložil, *The Hussite King. Bohemia in European Affairs, 1440-1471*, New Brunswick, New Jersey, 1965. Voir aussi V. Vaněček, *Eine Weltfriedensorganisation nach den Vorschlägen des böhmischen Königs Georg von Podiebrad und nach den Ideen des Johannes Amos Comenius*, dans *Sitzungsberichte der deutschen Akademie der Wissenschaften zu Berlin, Klasse für Philosophie, Geschichte, Staats-, Rechts- und Wirtschaftswissenschaften*, 1962 (Berlin, 1963). L'Académie tchècoslovaque des sciences a édité, par les soins de V. Vaněček, *Cultus pacis. Études et documents du «Symposium pragense cultus pacis 1464-1964»*. *Commemoratio pacis generalis ante quingentos annos a Georgio Bohemiae rege propositae*, Prague, 1966. Parmi les communications publiées, on trouvera celle de V.L. Tapié, «Le projet pacifique de Georges et la politique française», p. 111-118. Les Archives nationales, sous la cote J 432, n° 22 et 23, conservent les pouvoirs donnés à ses ambassadeurs par le roi Georges, ainsi que l'acte de renouvellement de l'alliance entre Louis XI et le roi de Bohême, daté de Dieppe, le 18 juillet 1464 (édité dans J. du Mont, *Corps universel diplomatique du droit des gens*, III, 1<sup>re</sup> partie, Amsterdam et La Haye, 1726, p. 315-316).

complémentaires ; l'un, en allemand, a pour auteur Gabriel Tetzl, d'une famille patricienne de Nuremberg ; l'autre fut rédigé en slave par l'écuyer (plus tard chevalier) Schaseck ; le texte slave a lui-même disparu, mais on en conserve une traduction latine de 1577<sup>4</sup>.

Au-delà des disparités géographiques et linguistiques, il s'agit dans les trois cas du déplacement d'une quarantaine de personnages<sup>5</sup>, appartenant, par leurs fonctions publiques ou privées aussi bien que par leur origine sociale, au monde des privilégiés de la naissance, de la fortune et de la puissance. Pour la délégation florentine, la présence d'un Médicis, d'un Pitti et d'un Pazzi le souligne assez, et nous voyons effectivement les trois ambassadeurs, au cours de leur voyage, entrer en contact avec les représentants des grandes firmes florentines (ainsi à Milan et à Genève) qui ne manquèrent pas de leur réservé le plus honorable et chaleureux accueil<sup>6</sup>. De leur côté, ni Kostka ni Marini n'étaient alors gens de peu. Enfin, Léon de Rozmital était le propre beau-frère de Georges Podiebrad, lequel avait épousé sa sœur. Sa suite, revêtue d'une livrée rouge et or, avec des manches en velours ornées de perles<sup>7</sup>, comprenait, outre divers domestiques, un héraut d'armes, un musicien, un page noble (*Edelknaben*), des gentilshommes (*Edelmänner*), des bannerets (*Panerherren*)<sup>8</sup>.

Inutile de revenir sur le caractère diplomatique des deux premiers voyages. Le troisième tient à la fois du pèlerinage et du « tour de chevalier » (*Rittersreise*)<sup>9</sup>. Le but avoué est de visiter des centres de dévotion, et particulièrement la tombe de l'apôtre saint Jacques à Compostelle<sup>10</sup>, mais aussi la Terre de promission et le Saint Sépulcre de Jérusalem<sup>11</sup>, cette partie du projet ayant été finalement abandonnée sans que les raisons de ce renoncement soient mentionnées dans nos sources. Un autre but, auquel il est fait allusion plus fréquemment encore, est de « visiter tous les royaumes chrétiens, et aussi les principautés en terre allemande et welche, laïques et ecclésiastiques »<sup>12</sup>, de se rendre de cour en cour, au besoin même de gagner des régions païennes<sup>13</sup>. Ainsi Léon

4. *Des böhmischen Herrn Leo's von Rožmital Ritter-, Hof- und Pilger-Reise durch die Abendlande 1465-1467*, beschrieben von zweien seiner Begleiter, dans *Bibliothek des literarischen Vereins in Stuttgart*, VII (1844), p. I-XIV et 1-212. J'ai également consulté l'édition du récit de Schaseck par K. Hrdina, sous le titre *Commentarius brevis et iucundus itineris atque peregrinationis pietatis et religionis causa susceptae ab illustri et magnifico domino, domino Leone, libero barone de Rosmital et Blatna* (Prague, 1951), ainsi que la traduction anglaise de M. Letts, *The Travels of Leo of Rozmital through Germany, Flanders, England, France, Spain, Portugal and Italy 1465-1467*, Cambridge, 1957.

5. Pour le voyage de Léon de Rozmital, chiffre de quarante indiqué dans plusieurs sauf-conduits. Pour l'ambassade Kostka-Marini, cf. *Diary...*, éd. cit.

6. *Viaggio...*, éd. cit., p. 11 (à Milan : « desinamo tutti in casa Cosimo de' Medici, dove sta Piggello Portinari, lo quale fecie uno magnifico convito alli ambasciatori »), et p. 16 (à Genève, le 29 novembre, déjeuner à la maison de la compagnie des Médicis, et le 30 à la maison de la compagnie des Pazzi).

7. *Leo von Rožmital, Reise*, éd. cit., p. 145.

8. *Ibid.*

9. *Ibid.*

10. *Ibid.*

11. *Ibid.*, p. 29.

12. *Ibid.*, p. 145.

13. *Ibid.*, p. 85-86.

de Rozmital acquerra non point des richesses mais la renommée<sup>14</sup>, et pourra exercer sa vertu chevaleresque.

Autant de desseins qui se trouvent exposés dans les lettres de sauf-conduit, de protection, de passage, de recommandation, dont il jugea bon de se munir dès le départ, qu'il se procura au fur et à mesure de sa pérégrination, qu'il conserva enfin soigneusement, en sorte qu'elles se trouvent transcrives au nombre de vingt-deux dans le récit de Schaseck. L'accent y est mis sur le désir du voyageur d'acquérir une expérience plus grande, de s'améliorer lui-même en tant que chevalier au contact des mœurs, principalement nobiliaires, des différents royaumes parcourus, de mieux saisir la puissance du Créateur en touchant du doigt la grandeur et la diversité de la Création<sup>15</sup>.

Se déplacer, au XV<sup>e</sup> siècle, c'était donc aussi se munir de papiers et de parchemins. Voyageur privé (ce qui ne veut pas dire *incognito*), Léon de Rozmital ne pouvait disposer de véritables lettres de créance de la part de son souverain. En revanche, dès avant son départ, il avait en poche une lettre de l'empereur Frédéric III, du 17 septembre 1465, recommandant son «familier» et son «fidèle», une autre du 10 novembre, où sa sœur Jeanne, la reine de Bohême, s'exprimait d'un ton plus sentimental et plus personnel, et aussi une lettre autographe de l'impératrice Éléonore de Portugal, adressée à son parent le roi de Portugal<sup>16</sup>.

Les démarches entreprises dans la suite du périple lui valurent toute une série de lettres, depuis celle du margrave de Brandebourg du 10 décembre 1465 jusqu'à celle du doge de Venise du 16 décembre 1466, en passant par des lettres de Philippe le Bon, d'Édouard IV d'Angleterre, du roi René, de Louis XI, etc.<sup>17</sup> Il lui fallut même un sauf-conduit spécial, délivré par un seigneur espagnol, pour se rendre à Compostelle<sup>18</sup>. Obtenir un *Geleitsbrief* n'allait nullement de soi. On voit à plusieurs reprises Léon de Rozmital s'arrêter avec son équipage, une fois la frontière franchie, dans une localité proche (ainsi à Magenta pour le duché de Milan, à Padoue pour l'État vénitien<sup>19</sup>), puis envoyer une délégation conduite par son héraut d'armes auprès du prince ou du roi, laquelle revenait ensuite avec la lettre sollicitée. L'arrêt fut par exemple de trois jours à Douron, localité castillane située sur le Douro, pour obtenir du roi d'Espagne Henri IV un «diplôme de foi publique» (*fidei publicae diploma*), «car dans cette région la coutume est telle que l'étranger qui désire voyager pour voir les lieux célèbres doit demander

14. *Ibid.*, p. 27.

15. Cf. la lettre de François II, duc de Bretagne, *ibid.*, p. 50: *Quia generosus et magnificus dominus Leo de Rozmital, miles de regno Bohemiae, dominus de Blatna et de Frymperg, peragratis regnum, dominiorum, provinciarum, patriarcharum, principatuum et terrarum locis quamplurimis, animum suum in actibus virtuosis, gratia experientiae, et ut ex moribus diversorum regnum et provinciarum, quarum quilibet suo sensu abundat, meliorem sortiatur animam, majoremque, creatoris sui cognita potestate nec non diversitate et magnitudine creaturarum, habere valeat cognitiam...*

16. *Ibid.*, p. 10-12, et p. 134.

17. Les lettres d'Édouard IV se trouvent également dans Rymer, *Foedera...*, V, 1, p. 137.

18. *Leo von Rožmital, Reise...*, éd. cit., p. 80.

19. *Ibid.*, p. 116 et 123.

un diplôme au prince de la région pour pouvoir circuler en plus grande sûreté »<sup>20</sup>. À Saragosse, Rozmital dut montrer aux envoyés du roi d'Aragon, pour les convaincre, les originaux des sauf-conduits précédemment obtenus<sup>21</sup>.

Les refus n'étaient pas exclus. Ayant eu l'imprudence, lors de la guerre civile espagnole entre Henri IV et son demi-frère et compétiteur Alphonse de Castille, de se rendre d'abord auprès du roi en place, dont, par là-même, il reconnaissait implicitement la légitimité, Rozmital ne put jamais obtenir de sauf-conduit de son *challenger*<sup>22</sup>. Même réponse négative de la part du roi de Hongrie Matthias Corvin<sup>23</sup>. En allant demander un sauf-conduit aux Catalans, les serviteurs de Rozmital faillirent être massacrés<sup>24</sup>.

Ces documents — appelons-les passeports — sont loin d'être identiques quant à la forme et quant au fond. Tandis que les uns sont surtout adressés aux responsables et aux sujets placés sous l'autorité de la puissance qui les délivre, d'autres prétendent avoir une portée plus vaste et toucher la communauté, ou la fraternité, des rois et des princes, dans leur ensemble<sup>25</sup>. Si tous, à l'exception d'un seul, émis par les autorités catalanes, sont en latin, du moins doit-on remarquer que les actes émanés du marquis de Montferrat et du doge de Venise sont l'expression de chancelleries acquises au modèle humaniste. La lettre du marquis de Montferrat compare Rozmital à Ulysse après la chute de Troie ; celle du doge Christophe Moro évoque le jugement de Théophraste sur le droit à l'hospitalité<sup>26</sup>. Mais surtout ces passeports peuvent être plus ou moins précis, et restrictifs. C'est ainsi que le duc de Bourgogne accorde le « transit » ou « conduit » à quarante personnes, de quelque grade, statut, ordre ou condition qu'elles soient, pourvu qu'elles

20. *Ibid.*, p. 67.

21. *Ibid.*, p. 103.

22. *Ibid.*, p. 173.

23. *Ibid.*, p. 195.

24. *Ibid.*, p. 190.

25. Voir la différence entre les deux adresses des lettres de Philippe le Bon :

a. *Universis et singulis nostris locumtenentibus, marescallis, admiraldis, capitaneis et conductoribus gentium armorum, balistariorum et sagittariorum, et aliis guerras frequentantibus, gubernatoribus, seneschallis, baillivis, praepositis, amptmannis, majoribus, scultetis, rectoribus, capitaneis et loca tenentibus principatum, patriarchum, terrarum jurisdictionumque nostrarum, nec non civitatum, oppidorum, castorum, fortalicionum, passagiorum, pontium, portuum, pedagiorum, districtuum et locorum quorumcunque custodibus, scabinis, juratis, caeterisque justiciariis, officiariis, vasallis, servitoribus atque subditis, amicis, confaederatis ac benevolis nostris et aliis quibusvis, ubilibet constitutis, quibus presentes nostrae ostensae fuerint litterae, salutem et dilectionem* (*ibid.*, p. 29) ;

b. *Universis et singulis dominis regibus paratum et obsequiosum animum; ducibus, marchionibus, comitiibus et aliis principibus, charitatem sinceram; baronibus vero, miliibus, scutiferis et aliis nobilibus, communitatibus nec non patriarchum, terrarum et locorum dominis, benevolentiam nostram; connestabulariis, marescallis, admiraldis, capitaneis gentium armorum et aliis guerram in terra vel mari frequentantibus, seneschallis, baillivis, praepositis, scultetis, majoribus, scabinis, gubernatoribus, rectoribus, capitaneis et loca tenentibus, oppidorum, villarum, civitatum, castorum, fortalicionum, pontium, portuum, districtuum et locorum custodibus, justiciariis, officiariis, subditis, amicis, confaederatis et benevolis domini mei regis, atque nostris ubilibet constitutis ac caeteris omnibus quibus nostrae praesentes ostensae fuerint litterae, dilectionem et salutem* (*ibid.*, p. 31-32).

26. *Ibid.*, p. 119 et 130.

ne soient pas des ennemis publics de lui-même ni de ses pays, et pour quarante chevaux. Est accordée la liberté de circuler de nuit et de jour, sur la terre et sur l'eau, avec chevaux, lettres, vêtements, valises, bagages, fardeaux, or, argent et voitures (rien n'est spécifié quant aux armes mais on sait, par divers épisodes, que Rozmital et ses compagnons en étaient abondamment pourvus). Ordre est d'autre part donné de les ravitailler à un prix raisonnable, de les guider. Ils bénéficient enfin de l'exemption de tous tonlieux, péages et droits de passage. L'ensemble de ces dispositions est valable pour un an<sup>27</sup>. Des clauses semblables sont accordées par le roi René pour la même durée<sup>28</sup>, tandis que le roi d'Angleterre accorde un délai de six mois seulement<sup>29</sup>. Quant aux autorités catalanes, elles se bornent à permettre le libre passage de Barcelone à Perpignan<sup>30</sup>.

À l'usage, ces lettres de passage se montrèrent efficaces. Cependant Rozmital et sa suite, en 1465-1467, voyagèrent dans trois zones d'insécurité : diverses régions d'Allemagne<sup>31</sup>, la traversée de la Manche de Poole à Guernesey, au cours de laquelle leur bateau fut arraisonné par des corsaires anglais, lesquels leur rendirent la liberté, avec leurs excuses, quand ils découvrirent l'existence du sauf-conduit d'Édouard IV<sup>32</sup>, et surtout différents secteurs de la Péninsule ibérique affectés par les luttes intestines en Castille et dans le royaume d'Aragon<sup>33</sup>. Pour la première fois, en Biscaye, ils se virent contraints, sous la menace, de s'acquitter d'un *portorium*<sup>34</sup>.

De son côté, pour l'aller et retour Florence-Paris, Giovanni di Francesco ne signale aucun danger particulier. Tel n'est pas le cas de Jaroslaw qui relève les risques de la circulation en Allemagne méridionale et en Alsace. Pour assurer la sécurité de l'ambassade bohémienne, la cité de Strasbourg n'hésita pas à fournir une escorte armée de cinquante cavaliers et de cinquante piétons, relayée, une fois les Vosges franchies, par les hommes du duc de Lorraine<sup>35</sup>.

27. *Ibid.*, p. 29-31.

28. *Ibid.*, p. 53-55.

29. *Ibid.*, p. 42-43. Les formulaires de chancellerie fournissent les divers modèles possibles. Ainsi le formulaire de l'époque de Louis XI, Bibl. Nat., fr. 5030, distingue des lettres en latin et d'autres en français ; il distingue aussi les lettres de « passaige pour ambaxadeurs et bienveillans », les lettres de « saufconduit pour ennemys », les lettres de « saufconduit pour ung estrangier ». Dans tous les cas, les termes en étaient soigneusement pesés. « *Nota* les motz de jour et de nyut et par eau et par terre, et encores quant on veult porter harnois, on y mect ces motz : armés et desarmés » (f. 72v) ; « *Item*, que a subgez ou bienveillans le roy ne use point de ce mot saufconduit ne ne donne saufconduit fors a ennemis, et quant on fait ung saufconduit on y doit toujours limiter le temps combien il a a durer » (f. 74r) ; « *Item*, qu'on n'y mect pas communement que on face administrer vivres et autres chouses necessaires comme l'en fait a amys ou subgez et en toutes autres chouses, puis que c'est pour ennemys on doit faire la lettre plus maigre » ; « *Item*, communement on n'y mect pas sejourner mais seulement passer et repasser » (f. 74r). Au vu de ce formulaire, il apparaît que Louis XI a accordé à Rozmital des lettres de passage en latin, comme à un ami et bienveillant.

30. *Leo von Rožmíral, Reise*, éd. cit., p. 112.

31. Ainsi le comté de Hohenlohe, *ibid.*, p. 146.

32. *Ibid.*, p. 47.

33. *Ibid.*, p. 171.

34. *Ibid.*, p. 62-63.

35. *Diary...*, éd. cit., p. 18-20.

Mais les escortes n'avaient pas comme seule mission de protéger. Il s'agissait aussi, dans un autre style, d'accompagner des hôtes qu'on voulait honorer. L'escorte d'honneur est une institution qui paraît spécialement développée en Italie du Nord, jusqu'au duché de Savoie exclusivement. C'est ainsi qu'à l'approche de Milan l'ambassade florentine fut accueillie, à une dizaine de milles de la cité de saint Ambroise, par le podestat et le capitaine venus à sa rencontre, à trois milles par le comte Galéas Marie et quatre de ses frères, fils légitimes du duc François, plus près encore par un autre de ses fils accompagné de musiciens et de gentilshommes à cheval. Même cérémonial au départ, où une escorte d'honneur devait reconduire la délégation jusqu'aux frontières du Milanais<sup>36</sup>. Plus modestement, en 1466, le frère du duc Galéas Marie, plus des trompettes, des fifres et des cavaliers se rendirent à la rencontre de Rozmital à un ou deux milles seulement de la cité<sup>37</sup>. Le même Rozmital, arrivant à Londres, se vit installer dans une riche auberge, sur ordre du roi, qui lui dépêcha en outre un héraut et des «conseillers». Lorsqu'il quitta la capitale, Édouard IV lui fournit un gentilhomme de qualité pour le guider et l'escorter à travers le royaume jusqu'à la mer et lui procurer un bateau pour la Bretagne<sup>38</sup>. Mais l'offre la plus remarquable fut sans doute celle du duc Philippe le Bon, qui donna à Rozmital un héraut d'armes ayant fréquenté tous les rois chrétiens, connaissant au surplus dix-sept langues et qui, de fait, accompagna le noble bohémien jusqu'à son retour, c'est-à-dire pendant plus d'un an<sup>39</sup>.

Escorter, conduire, guider, ce n'était là qu'un des aspects de l'hospitalité. Il y avait aussi le rite des présents, que les princes et les rois ne manquaient pas de respecter, mais encore nombre de villes<sup>40</sup>. À lire les récits de Tetzel et de Schaseck, il semble que les dons les plus généreux émanèrent du roi de Portugal, lequel offrit à Rozmital deux chevaux, deux esclaves maures et deux singes<sup>41</sup>. Naturellement, il était attendu des voyageurs qu'ils jouassent les désintéressés et que, priés d'exprimer leurs souhaits, ils demeurassent dans les limites du raisonnable. Au duc de Milan qui se déclare prêt à lui donner tout ce qu'il souhaite, Rozmital répond qu'il n'est pas venu pour chercher des cadeaux mais pour visiter les cours des princes et des rois et accroître ses vertus chevaleresques<sup>42</sup>. Quitte d'ailleurs en d'autres circonstances à se

36. *Viaggio...*, éd. cit., p. 10 et 12.

37. *Leo von Rožmital, Reise*, éd. cit., p. 117.

38. *Ibid.*, p. 155 et 45.

39. *Ibid.*, p. 28. La présence du héraut bourguignon est signalée dans le sauf-conduit catalan (p. 112). On notera le chiffre de dix-sept langues; en effet, il était courant, dans l'Europe du XV<sup>e</sup> siècle, de parler des dix-sept royaumes chrétiens: Ph. Contamine, «Une interpolation de la *Chronique Martinienne*: le *Brevis Tractatus* d'Étienne de Conty, official de Corbie († 1413)», dans *L'historiographie en Occident du V<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle. Actes du Congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur. Tours 10-12 juin 1977, *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 87 (1980), p. 381.*

40. Bruges, Avignon, Cologne, etc.

41. *Leo von Rožmital, Reise*, éd. cit., p. 182.

42. *Ibid.*, p. 117-118. De même, refus d'un joyau offert par le duc de Bourgogne (p. 27).

plaindre de la ladrerie de l'empereur et de la mesquinerie du duc de Bretagne<sup>43</sup>.

Dans certains cas, le maître d'hôtel du prince faisait apporter chaque jour à l'auberge nourriture et boisson<sup>44</sup>. Plus souvent encore, les notes d'hôtel se trouvaient intégralement payées : telle est la conduite, entre autres, de Charles, comte du Maine, à Châtellerault, du roi René à Bar-le-Duc, de l'évêque de Braga, à Braga<sup>45</sup>. L'hospitalité pouvait être offerte dans tel château, tel palais épiscopal ou princier<sup>46</sup>. L'une des grandes affaires était la présentation de l'étranger, après une attente plus ou moins longue — quelques jours, ou quelques semaines — à la cour du prince et au prince lui-même. L'étiquette qui réglait cette présentation faisait l'objet d'attentions particulières, et les récits de voyage ne sont pas chiches de détails sur ce cérémonial<sup>47</sup>. On observait soigneusement l'affabilité plus ou moins marquée avec laquelle le prince se comportait, la chaleur des paroles de bienvenue, prononcées par le truchement d'un héraut d'armes — cet auxiliaire indispensable à la vie de cour et même à la vie aristocratique au XV<sup>e</sup> siècle<sup>48</sup>. Un hôte se sentait particulièrement honoré que le prince conduisait par la main, de pièce en pièce, à travers son palais<sup>49</sup>. Nouveau degré dans la faveur : lorsque le prince présentait son épouse entourée des dames de la cour<sup>50</sup>.

Il appartenait encore à la puissance invitante de divertir l'hôte de marque en lui offrant banquets, fêtes, danses, et aussi de l'impressionner, en faisant étalage de sa richesse et de ses moyens militaires<sup>51</sup>. Régulièrement par exemple était communiqué aux étrangers le chiffre exorbitant de 1 700 000 clochers ou villages que le royaume de France était censé avoir<sup>52</sup>.

Cependant ces manifestations n'étaient pas tout à fait à sens unique. L'hôte aussi, autant qu'il lui était possible, se devait d'offrir une manière de contre-don : un festin, un cheval, ou encore la manifestation de ses

43. *Ibid.*, p. 161 et 194.

44. *Ibid.*, p. 161.

45. *Ibid.*, p. 165 et 174. *Diary...*, éd. cit., p. 23. Même conduite de la part de Louis XI (*Leo von Rožmital, Reise*, éd. cit., p. 164).

46. *Viaggio...*, éd. cit., p. 8 et 9.

47. Philippe le Bon reçut Rozmital le dixième jour après son arrivée, Louis XI le troisième (*Leo von Rožmital, Reise...*, éd. cit., p. 149 et 163).

48. *Tum dominus regem, omnium regum et principum quos adierat nomine per heroldum, ut mos est, salutavit* (*ibid.*, p. 105).

49. *Ibid.*, p. 24.

50. *Ibid.*, p. 152, 156, 160, 161, 163.

51. Cf. la description du trésor des ducs de Bourgogne par Tetzl (*ibid.*, p. 150-151) et la visite de l'arsenal de Venise racontée par Schaseck (*ibid.*, p. 128).

52. «Item man meint, das sibenzehnhundert tausend kirchen in Frankreich sein, und bei sechzigtausend schloss und städt und märkt an die dörffter» (*ibid.*, p. 164). Ph. Contamine, «Contribution à l'histoire d'un mythe : les 1 700 000 clochers du royaume de France (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)», dans *Économies et sociétés au Moyen Age. Mélanges offerts à Édouard Perroy*, Paris, 1973, p. 414-427. Ce mythe, sous une forme ou sous une autre, perdura à travers le XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à ce que Jean Bodin, dans *Les six livres de la République*, p. 891, en fit justice. Retenant le chiffre de 600 000 «que villes que villages», il expose : «C'est une menterie trop impudente, attendu que par les extraits de la chambre des comptes, qui furent apportés à Blois aux estats, il ne se trouva que vingt sept mil quatre cents paroisses, prenant la plus grande ville pour une paroisse, et le moindre village ayant paroisse pour une autre».

talents de société (danse, musique, lutte, joute)<sup>53</sup>. Sans compter la nécessité où il se trouvait d'arroser par de copieux pourboires (dont le chancelier de l'ambassade florentine a pris soin de relever la liste) les guides, les hérauts, les portiers et les porteurs, les huissiers, les sergents à masse, les musiciens et les bouffons — petit personnel de cour pour lequel ces générosités représentaient sans doute la partie la plus importante de ses gains<sup>54</sup>.

C'est dire que l'accueil des étrangers, du moins d'un certain rang, ne résultait pas d'initiatives ni de réactions individuelles, il n'était pas dicté par les seules circonstances du moment. Il obéissait, au niveau des cours, à un protocole plus ou moins élaboré. De manière plus générale, il n'est pas impossible de découvrir, pour telle ville ou pour tel pays, une sorte de code de l'hospitalité. Ainsi le remarque Schaseck pour Francfort-sur-le-Main : « Là, cette coutume est observée, qui veut que, si un homme célèbre s'y rend pour voyager, on l'invite à la curie »<sup>55</sup>. De même à Londres : « Cette coutume existe dans cette ville que, si un hôte illustre venant de l'étranger y arrive, les filles et les femmes se rendent à l'auberge où il est descendu, l'accueillent et lui font des cadeaux. Ainsi en fut-il pour nous »<sup>56</sup>.

Naturellement la cohérence des rites de l'hospitalité à travers l'Europe chrétienne du XV<sup>e</sup> siècle était spécialement sensible lorsqu'ils concernaient le milieu de la noblesse palatine. Le périple de Rozmital porte témoignage, à maintes reprises, de cette internationale de la chevalerie, s'exprimant, en particulier, par un langage commun, par des joutes et des tournois (encore faut-il souligner qu'ils n'ont guère concerné que l'Allemagne et les États bourguignons<sup>57</sup>), et aussi par la remise de décorations d'honneur — presque toujours des colliers que nombre de princes accordèrent à lui-même et à plusieurs membres de sa suite. Le mot allemand pour désigner cette marque distinctive est celui de *Gesellschaft*. En latin, deux termes sont employés, indifféremment : *symbolum* et *sodalitas*. Il semble qu'il appartenait à l'étranger de faire d'abord sa demande<sup>58</sup>. Dès lors un lien d'amitié et de dépendance se trouvait créé, susceptible au reste de prolongements dans la mesure où le bénéficiaire pouvait à son tour attribuer la même faveur à d'autres personnes<sup>59</sup>. Parfois associés à cette remise de colliers, des adouchements classiques pouvaient aussi avoir lieu<sup>60</sup>. Et il est probable que Louis XI,

53. Ainsi Rozmital offrit à Charles, comte de Charolais, un beau cheval, avec l'espoir, il est vrai, d'obtenir en retour une monture encore plus précieuse. Cet espoir ne fut pas déçu (*Leo von Rožmital, Reise...*, éd. cit., p. 152).

54. *Viaggio...*, éd. cit., p. 46-54.

55. *Leo von Rožmital, Reise...*, éd. cit., p. 17.

56. *Ibid.*, p. 41.

57. Rozmital ou ses gens joutèrent à Ansbach, Cologne, Bruxelles et Graz. Leurs offres furent refusées à Londres et à Bruges (*ibid.*, p. 13, 15, 18, 25, 133, 146, 148, 151-152, 157, 194).

58. Ces ordres furent donnés par le duc de Clèves, *ibid.*, (p. 151), le roi d'Angleterre (p. 155), le duc de Bretagne (p. 161), le duc d'Anjou et roi de Sicile (p. 161), le roi de Castille (p. 172), le roi d'Aragon (p. 190 et 105).

59. Mêmes références que pour la n. 58.

60. C'est le cas à Londres (*ibid.*, p. 41 et 155). Dans le même ordre d'idées, rencontre à Burgos entre Rozmital et un noble castillan, ayant été adoubé en Bohême, lors

dont on ne signale pas qu'il ait accordé à quiconque sa *Gesellschaft*, agissait dans le même esprit lorsqu'il attribuait aux ambassadeurs florentins des «lettres d'office et de dignité», dont le contenu variait en fonction du rang : l'archevêque de Pise fut fait conseiller du roi ; Piero de Pazzi, qui avait été adoubé par le roi, obtint un office de chambellan et de conseiller du roi ; Buonaccorso eut droit au titre de conseiller et écuyer d'écurie ; quant à Donato Acciauoli et au chancelier Giovanni, ils durent se contenter pour l'un d'un office de conseiller et maître d'hôtel et pour l'autre d'un office de secrétaire du roi<sup>61</sup>.

Dans la même ambiance aristocratique, on comprend l'accueil spécialement chaleureux dont bénéficia à Windsor le noble baron Léon de Rozmital de la part des «compagnons de l'ordre de saint Georges». Ceux-ci l'invitèrent à dîner, le proclamèrent le plus célèbre et le plus gracieux des hôtes et lui demandèrent d'inscrire son propre nom dans leur livre de prières afin que sa mémoire fût à jamais conservée<sup>62</sup>.

Cependant, dans un récit de voyage, la loi du genre est d'insister davantage sur la différence, l'étrange, l'exotique, l'insolite. Tetzl, Schaseck et, plus discrètement, Jaroslaw, n'y manquent pas. Et cela d'abord en notant l'effet de surprise qu'eux-mêmes suscitaient auprès des populations visitées : façons de danser<sup>63</sup>, de jouter<sup>64</sup>, d'ordonner un repas<sup>65</sup>, leur apparence même et, en particulier, leur chevelure abondante<sup>66</sup>. Mais ensuite et surtout en relevant et en décrivant, parfois avec soin, des pratiques, des techniques et des mœurs qu'ils ignoraient : telle manière de chasser<sup>67</sup>, de pêcher<sup>68</sup>, de battre le blé<sup>69</sup>, la corrida<sup>70</sup>, le patin à glace<sup>71</sup>, le recours à la tourbe<sup>72</sup>, le carnaval de Bruges<sup>73</sup>, la place des bâtards dans la société bourguignonne<sup>74</sup>, la résidence des nobles dans

du siège de Tabor (*ibid.*, p. 65). À la fin du voyage, Schaseck fut fait chevalier par l'empereur Frédéric III (p. 133).

61. *Viaggio...*, éd. cit., p. 28. Pazzi avait été auparavant fait chevalier par Louis XI (*ibid.*, p. 26-27).

62. *Leo von Rožmital, Reise...*, éd. cit., p. 45.

63. *Ibid.*, p. 19.

64. *Ibid.*, p. 152.

65. *Ibid.*, p. 157. Jaroslaw note qu'invités à Abbeville par Kotska et Marini, les ambassadeurs milanais et les notables de la ville s'étonnaient de voir des Bohémiens se tenir si bien à table (*Diary...*, éd. cit., p. 30).

66. *Leo von Rožmital, Reise...*, éd. cit., p. 41, 151 et 172. Jaroslaw manifeste son agacement face aux réactions étonnées du «sot peuple» d'Abbeville (*Diary...*, éd. cit., p. 29). Tetzl note que le roi René *hat die Teutschen ser lieb und hat auch vil Teutscher an seinem Hof und kan auch wol teutsch*. À Burgos : *Sehen die Landfarer gern und haben die Teutschen lieb* (*Leo von Rožmital, Reise...*, éd. cit., p. 163 et 170). À plusieurs reprises, Jaroslaw relève l'attitude hostile des Allemands à l'égard des ambassadeurs tchèques, et ceci pour des raisons religieuses (*Diary...*, éd. cit., p. 8, 66 et 72).

67. *Leo von Rožmital, Reise...*, éd. cit., p. 21.

68. *Ibid.*, p. 36-37.

69. *Ibid.*, p. 69.

70. *Ibid.*, p. 66, 76, 167-168 et 174.

71. *Ibid.*, p. 28.

72. *Ibid.*, p. 35.

73. *Ibid.*, p. 36 et 152.

74. *Ibid.*, p. 28-29.

les villes flamandes<sup>75</sup>. *Seltsam, wunderlich* : les mots reviennent plusieurs fois sous la plume de Tetzl<sup>76</sup>.

Il ne conviendrait pas malgré tout d'exagérer l'impression d'étrangeté ressentie par nos voyageurs. En fait, ce fut seulement lorsqu'ils abordèrent la terre d'Espagne, toute pénétrée qu'elle était d'influences païennes (sarrasines) et accessoirement juives, qu'ils éprouvèrent un vif et profond sentiment d'altérité, avec ce que le mot peut impliquer de blâme ou du moins de distance, d'incompréhension presque viscérale<sup>77</sup>. Par comparaison, tous les autres pays devaient leur sembler homogènes, dans leur morale et leurs mœurs. C'est dire qu'en dépit de la différence des rites religieux, soigneusement notée même quand elle nous paraît minime<sup>78</sup>, ils avaient sans doute conscience d'être intégrés à une civilisation commune, qui avait nom chrétienté, et que venaient symboliser la vénération des reliques, et aussi l'admiration pour la richesse des reliquaires, régulièrement consignées dans leurs récits de voyage<sup>79</sup>.

Philippe CONTAMINE

75. *Ibid.*, p. 36.

76. *Ibid.*, p. 152, 157, 181, 182 («In dem Land Portugal sein gar vil seltsamer gewohnheit» : «und anders wol seltsams wesen, das wunderlich zu sehen ist»).

77. *Ibid.*, p. 170, 178... Ce qui ne veut pas dire que les qualités des «Barbares» et des «Sarrasins» aient été toujours niées (*ibid.*, p. 111 et 189).

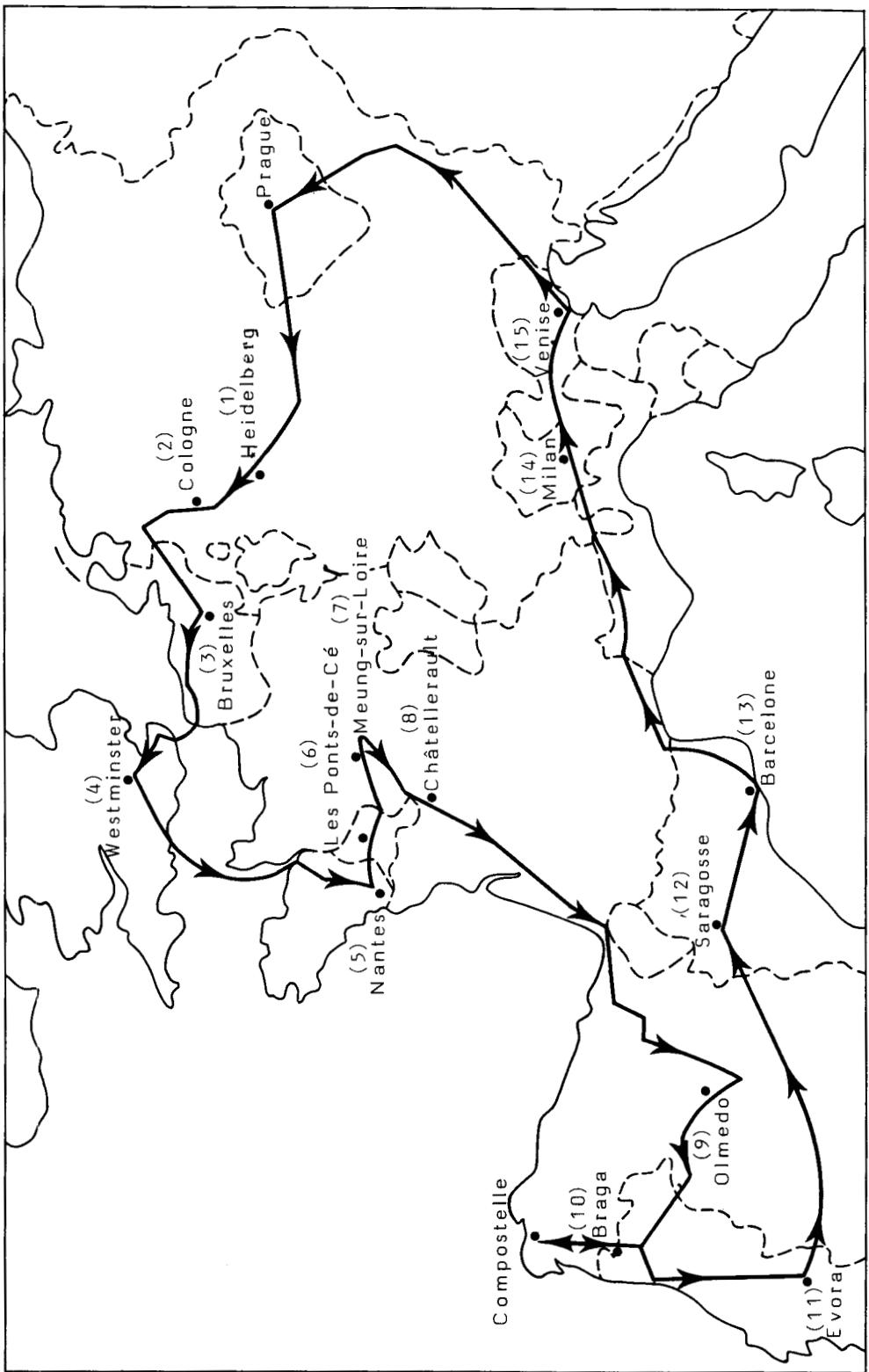
78. *Ibid.*, p. 13, 46, 71.

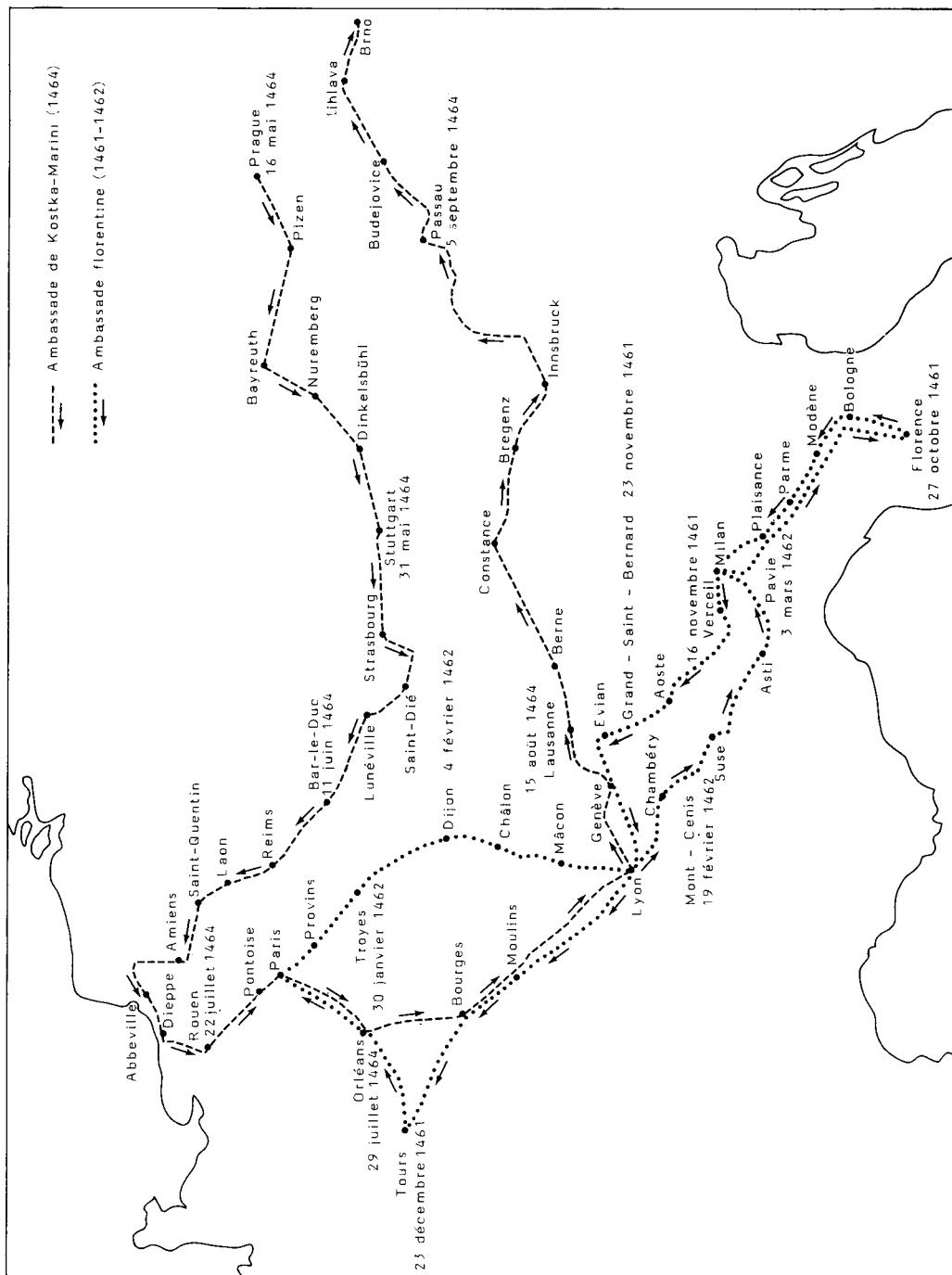
79. Notons aussi les emprunts, ou tentatives d'emprunts, d'un domaine culturel à l'autre. À Bourges, l'ambassade de 1464 recruta trois artisans français pour faire des tapisseries et des tapis en Bohême. Il est vrai que ces spécialistes disparurent dans la suite du voyage (*Diary...*, éd. cit., p. 61). Quant au joueur de luth de Léon de Rozmital, il apprit diverses danses lors du séjour en Portugal, qu'il communiqua ensuite à l'impératrice Éléonore de Portugal pour son plus grand plaisir (*Leo von Rozmital, Reise*, p. 194-195). La chrétienté apparaît comme le cadre de référence normal de G. Tetzl : les filles d'honneur de la reine de France sont les plus belles qu'on puisse trouver en chrétienté, l'Université de Salamanque est la première de la chrétienté, le château d'Angers le plus magnifique de la chrétienté ; de même la bible de Tolède, ou encore la cité de Milan (*ibid.*, p. 161, 164, 174, 187, 193). Et Schaseck à propos des Catalans : *Aliud quod de hac provincia narrem, nescio praeter quod homines ferat mortalium sceleratissimos et perfidiosissimos si ulla christianorum terra* (*ibid.*, p. 110).

#### Lettres de passage ou de sauf-conduits

1. Frédéric, comte palatin du Rhin, Heidelberg, 20 décembre 1465.
2. Robert, archevêque de Cologne, Cologne, 7 janvier 1466.
3. a. Philippe, duc de Bourgogne, Bruxelles, 21 janvier 1466.  
b. Le même, Bruxelles, 9 février 1466.
- c. Charles, comte de Charolais, Bruxelles, 9 février 1466.
4. a. Édouard IV, roi d'Angleterre, Westminster, 26 février 1466.  
b. Le même, Westminster, 20 mars 1466.
5. François II, duc de Bretagne, Nantes, 4 mai 1466.
6. René, roi de Sicile, duc d'Anjou, Les Ponts-de-Cé, 11 mai 1466.
7. Louis XI, roi de France, Meung-sur-Loire, 26 mai 1466.
8. Charles, comte du Maine, Châtellerault, 1<sup>er</sup> juin 1466.
9. Henri IV, roi de Castille, Olmedo, 20 juillet 1466.
10. Fernand, fils ainé du duc de Bragance, Braga, 1466.
11. a. Alphonse V, roi de Portugal, Évora, 13 septembre 1466.  
b. Fernand, duc de Viseu, frère du roi de Portugal, Évora, 13 septembre 1466.
12. Jean II, roi d'Aragon, Saragosse, 20 octobre 1466.
13. Les députés du principat de Barcelone, Barcelone, 2 novembre 1466.
14. Guillaume, marquis de Montferrat, Milan, 4 décembre 1466.
15. Christophe Moro, doge de Venise, Venise, 16 décembre 1466.

## ITINÉRAIRE DE LÉON DE ROZMITAL





## LA GENÈSE DU DROIT DES GENS MODERNE ET LA CONSCIENCE EUROPÉENNE: FRANCISCO DE VITORIA ET JEAN BODIN

La fin du XV<sup>e</sup> siècle et le début du XVI<sup>e</sup> ont marqué une césure certaine dans l'évolution de la conscience européenne et du droit des gens. Bien sûr, un bon nombre de facteurs «nouveaux» ne l'était pas tellement, mais leur simultanéité eut pour effet que, en tout état de cause, la conception et la conscience de la *Respublica christiana* des temps passés se trouvaient fortement ébranlées. Parmi ces facteurs on notera notamment l'émancipation et la laïcisation de l'Etat qui ne reconnaîtra plus aucun but final en dehors de lui, soit-il moral, métaphysique ou autre, ni aucune autorité supérieure, le pouvoir puisant sa légitimité et sa raison d'être en lui-même. D'autre part, la chrétienté avait perdu son unité par le grand schisme, et subissait de graves revers par l'Empire ottoman dont, par contre, certains princes recherchaient l'alliance. Les grandes découvertes des Indes de l'ouest, de leurs territoires et de leurs hommes, en dehors de l'orbite chrétienne, soulevaient chez les «intellectuels» de l'époque des discussions d'une rare violence. D'où résultait un autre point: on sentait un besoin tout à fait extraordinaire de théorie, de systématisation du droit public.

Un trait général de toutes les œuvres traitant du droit des gens, au XVI<sup>e</sup> siècle, était, si on peut s'exprimer ainsi, la découverte de l'humanité. La querelle entre Las Casas et Sepúlveda est célèbre. En dernier ressort, ce *ius gentium* qui était étroitement lié au droit de nature et était parfois même synonyme avec lui, aurait dû aboutir à la perte de la notion de la *Respublica christiana*, de la conscience spécifiquement européenne. Or, nous devons constater que, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, quand le droit des gens entrait dans sa période classique, il était redevenu ou était resté exclusivement européen et s'appelait même sans ambages *Jus publicum europaeum*, le *Droit public de l'Europe*.

La communication se propose, à l'aide de l'analyse de deux auteurs, Francisco de Vitoria et Jean Bodin, de trouver le biais qui a conduit à ce résultat, le rétrécissement d'un droit prétendu universel et commun à tous les gens à un droit profondément européen<sup>1</sup>.

1. Parmi la littérature concernant l'histoire du droit des gens, cf. notamment E. Reibstein, *Völkerrecht. Eine Geschichte seiner Ideen in Lehre und Praxis*, t. I, Fribourg-Munich, 1957/58; W. Preiser, *Völkerrechtsgeschichte*, in: Strupp-Schlochauer, *Wörterbuch des Völkerrechts*, t. III, Berlin, 1962, p. 681-703. — Et pour l'idée de l'Europe:

La théorie du droit des gens, reflétant les événements arrivés depuis la découverte de l'Amérique, se trouvait amenée à se laisser poser des questions des plus essentielles et qui mettaient en cause tout le système hérité du passé. L'affrontement d'un monde qui ne se réclamait pas des structures héritées de l'orbite méditerranéenne d'un côté, de l'autre le doute affiché de ne pas savoir si on avait affaire à de véritables êtres humains doués de raison qui après tout, suggérait-on, se dévorent mutuellement, enfin, la singulière atrocité d'une guerre quasi permanente visant à exploiter mais conduisant à exterminer cette population lointaine et inquiétante, cette guerre non déclarée, non justifiée et si peu conforme aux principes d'une juste guerre, provoquèrent un débat d'une véhémence inouïe parmi les théologiens d'abord, puis parmi les publicistes et les juristes de l'époque. La controverse entre Bartolomé de Las Casas et Juan Ginés de Sepúlveda y marqua un premier point culminant<sup>2</sup>. Cette querelle qui opposait en somme partisans et adversaires de la *conquista* des Amériques ouvrait en fait ce qu'on est convenu d'appeler l'école espagnole, la période initiale du droit des gens moderne avant que celui-ci n'entrât, au XVII<sup>e</sup> siècle, dans sa phase classique.

Or, c'était sur les plans théologique et juridique que le père dominicain Francisco de Vitoria, professeur à l'université de Salamanque, avait pris une position vigoureuse et des plus fondamentales. Ce fut lui qui imposa une réflexion non seulement sur la justification des guerres de la *conquista*, mais sur la nature même du droit des gens, tâchant ainsi d'aboutir à un droit des gens vraiment global. Il nous importe de voir comment il y réussissait et quelle place tenait l'Europe dans son système<sup>2a</sup>.

« *Inter homines omnes cognitionem quandam natura constituit* ». Abrégeant ainsi légèrement une loi des digestes<sup>3</sup>, le théologien Vitoria

S.R. Wallach, *Das abendländische Gemeinschaftsbewusstsein im Mittelalter*, Leipzig-Berlin, 1928; W. Fritzemeyer, *Christenheit und Europa. Zur Geschichte des europäischen Gemeinschaftsgefühls von Dante bis Leibniz*, Berlin-Munich, 1931; A. Saitta, *Dalla Res publica christiana agli Stati uniti di Europa*, Rome, 1948; D. Hay, *Europe. The Emergence of an Idea*, Edinburgh, 1957; F. Chabod, *Storia dell'idea d'Europa*, Bari, 1964; J.-B. Duroselle, *L'idée d'Europe dans l'histoire*, Paris, 1965.

2. Citons parmi la riche littérature L. Hanke, *All Mankind in One. A Study of the Disputation Between Bartolomé de Las Casas and Juan Ginés de Sepúlveda in 1550 on the Intellectual and Religious Capacity of the American Indians*, Illinois, 1974; A. Truyol, *La problématique entre Las Casas et Sepúlveda sur la conquête du nouveau monde par les Espagnols. A la recherche d'un bilan*, in: *Théorie et pratique politiques à la Renaissance*, XVII<sup>e</sup> Colloque international de Tours 1975, Paris, 1977, p. 49-60.

2a. Vitoria, un peu oublié au siècle dernier, connut une véritable renaissance par les soins de J.-B. Scott qui suscita une nouvelle édition par la Carnegie Endowment Institution: *Franciscus de Victoria, De indis et de iure belli relectiones, being parts of Relectiones theologicae XII*, ed. E. Nys, Washington, 1917. Nous citons de la littérature sur Vitoria notamment C. Barcia Trelles, *Francisco de Vitoria, fundador del derecho internacional moderno*, Valladolid, 1928; H. Beuve-Méry, *La Théorie des Pouvoirs Publics d'après François de Vitoria et ses rapports avec le Droit contemporain*, Thèse, Paris, 1928; et J.-B. Scott, *The Spanish Origin of International Law. Francisco de Vitoria and his Law of Nations*, Oxford-Londres, 1934; E. Reibstein, *Völkerrecht*, t. 1, p. 279 sqq.

3. Dig. 1, 1, 3, in: *Corpus iuris civilis*, t. I, ed. P. Krueger, 22<sup>e</sup> éd., Berlin, 1973, p. 29. La citation correcte est: « *Inter nos omnes...* »: De Indis, Sect. III, tit. leg. 1, p. 259.

établissait un lien entre tous les hommes. Ils formaient une très grande communauté, la société la plus vaste. Par conséquent, Vitoria rejettait le mot d'Aristote selon lequel les barbares étaient « de la nature même » des esclaves<sup>4</sup>. Il s'y opposait avec fermeté : « Non enim homo homini lupus est, ut ait Ovidius, sed homo. »<sup>5</sup> Les hommes, répandus sur le globe entier, ne s'étaient pas organisés dans un Etat, mais tout de même dans une sorte de communauté politique : « totus orbis, qui aliquo modo est una respublica »<sup>6</sup>.

Ce « totus orbis » dispose de la faculté de s'octroyer des lois, des lois justes et qui contraignent tous, « quales [leges] sunt in iure gentium »<sup>7</sup>. Et Vitoria de préciser : « Quod ius gentium non solum habet vim ex pacto et condicto inter homines, sed etiam habet vim legis » ; « ... est enim latum totius orbis auctoritate »<sup>8</sup>.

Alors ce « totus orbis » fut divisé en diverses provinces et règnes : ou bien Noë envoyait des colonies dans différentes régions, ou bien sur un mutuel accord des peuples diverses familles occupaient diverses provinces. Là naissait l'autorité publique par l'emprise d'un tyran ou par l'institution d'un prince issu d'un commun consentement<sup>9</sup>.

La doctrine du « totus orbis », jointe aux théories sur la genèse des Etats, eut, parmi bien d'autres, une conséquence qui intéresse directement notre propos. Si les hommes s'étaient répandus à travers le monde entier et y avaient fondé des Etats, ceux-ci pouvaient et devaient se réclamer des mêmes origines, du même droit, du même rang. Les Etats européens, l'Europe perdaient du coup leur situation privilégiée, ils étaient plutôt submergés parmi un nombre d'autres Etats, membres comme les Européens du même « totus orbis », de la même communauté. L'Europe n'y représentait plus qu'une province : « Imo cum una respublica sit pars totius orbis et maxime christiana provincia pars totius reipublicae... »<sup>10</sup>. La distinction entre les terres chrétiennes et non-chrétiennes semblait avoir trouvé sa fin, l'Europe avait cessé d'être le centre et la mesure du monde. Une autre conséquence de cette

4. De Indis, Sect. I, p. 222.

5. De Indis, Sect. III, tit. leg. 1, p. 259.

6. De potestate civili, in: *Obras, Relecciones teológicas*, ed. T. Urdañoz, Madrid, 1960, p. 191.

7. *Ibid.*

8. *Ibid.*

9. De Indis, Sect. II, tit. non leg. 1, p. 236 : « Vt enim omittamus omnia, quae praecesserunt diluvium, certe post Noë orbis fuit divisus in diversas provincias et regna, sive hoc fuerit ex ipsius Noë ordinatione, [...], qui in diversas regiones misit colonias [...], sive, quod verisimilius est, ex consensu mutuo gentium diverseae familiae occupaverunt diversas provincias [...]. Vnde (*Gen. 10*) traditur quod per pronepotes Noë divisae sunt nationes et regiones, sive in aliquibus regionibus primo incepérunt esse domini per tyrannidem, sicut videtur fuisse Nemrod, de quo *Gen.*, 10, quod primus incepit esse potens in terra, sive, convenientibus in unum aliquibus in unam Rempublicam, ex consensu communi sibi constituerunt principem. Certum est enim vel his vel aliis non dissimilibus modis dominia et imperia incepisse in mundo ac postea, vel iure haereditario vel iure belli vel aliquo alio tali titulo, derivata esse usque ad nostram aetatem, saltem usque ad adventum Salvatoris ».

10. De potestate civili, 13, p. 168.

construction fut l'amorce d'un droit entre les peuples: « *Quod naturalis ratio inter omnes gentes constituit, vocatur ius gentium* <sup>11</sup>. »

En plus de la thèse sur l'origine des Etats et de la communauté internationale, Vitoria consacra un soin tout particulier à prouver que les barbares des Amériques jouissaient des droits de véritables seigneurs et princes, comme les chrétiens disposant comme eux de la « *jurisdictio* » et du « *dominium* » <sup>12</sup>.

S'il en était ainsi, il était difficile à voir d'où tirer une justification de la conquête de l'Amérique par les Européens, Vitoria n'admettant pas la théorie d'une « *occupatio bonorum nullius* », et il n'était, à l'évidence même, pas permis aux chrétiens de subjuguer des peuples qui leur étaient en principe égaux et de s'attribuer leurs biens.

En effet, Vitoria déploya amplement les arguments avancés le plus souvent afin de les récuser les uns après les autres. L'empereur n'était pas du tout seigneur du monde entier <sup>13</sup>, le pape non plus ne disposait pas d'un tel pouvoir séculier au monde et moins encore pouvait-il le concéder aux princes séculiers <sup>14</sup>. Il ne fallait pas faire beaucoup de mots sur le prétendu « *ius inventionis* », parce que les barbares étaient bien de véritables seigneurs <sup>15</sup>. Vitoria n'acceptait pas non plus la justification de la guerre dérivée du refus des barbares de recevoir la foi chrétienne <sup>16</sup>. Les crimes des barbares, s'ils n'offensaient que les lois divines positives, ne donnaient pas de raison non plus de commencer une guerre <sup>17</sup>, un crime contre une loi de la nature par contre changeait l'affaire complètement. Une prétendue élection libre d'un seigneur espagnol par les barbares n'était pas admissible non plus, parce que d'un côté une telle élection était certainement viciée par la peur et l'ignorance, et parce que de l'autre côté les peuples barbares ayant de véritables princes ne pouvaient pas se doter de nouveaux seigneurs, comme inversement les princes ne pouvaient pas en créer de nouveaux sans l'assentiment du peuple <sup>18</sup>. Enfin Vitoria exclut une donation spéciale de Dieu <sup>19</sup>. Toutefois Vitoria ne demandait pas le retrait des Espagnols de l'Amérique et ne condamnait pas non plus la *conquista*. Si les cruautés de la guerre et de l'exploitation des indigènes étaient bien ressenties comme une provoca-

11. De Indis, Sect. III, tit. leg. 1, p. 257. Il s'agit évidemment d'une adaptation très caractéristique des *Inst.* 1, 2, 1: « *Quod vero naturalis ratio inter omnes homines constitut, id apud omnes populos peraeque custoditur vocaturque ius gentium, quasi quo iure omnes gentes utuntur* »; *Corpus iuris civilis*, t. I, p. 1.

12. De Indis, Sect. I, p. 217-232, conclusio principalis: « *Restat ergo ex omnibus dictis quod sine dubio barbari erant et publice et privatim ita veri domini, sicut Christiani; nec hoc titulo potuerunt spoliari aut principes aut privati rebus suis, quod non essent veri domini. Et grave esset negare illis, qui nihil iniuriae unquam fecerunt, quod concedimus Saracenis et Iudaeis, perpetuis hostibus religionis Christianae, quos non negamus habere vera dominia rerum suarum, si alias non occupaverunt terras Christianorum.* »

13. *Ibid.*, Sect. II, tit. non leg. 1, p. 234 sqq.

14. *Ibid.*, tit. non leg. 2, p. 241 sqq.

15. *Ibid.*, tit. non leg. 3, p. 244.

16. *Ibid.*, tit. non leg. 4, p. 244 sqq.

17. *Ibid.*, tit. non leg. 5, p. 251 sqq.

18. *Ibid.*, tit. non leg. 6, p. 254.

19. *Ibid.*, tit. non leg. 7, p. 254 sqq.

tion morale, surtout par les dominicains, il ne pouvait tout de même pas être question d'abandonner les conquêtes ni de renoncer à l'importation en Espagne des métaux précieux. Aussi Vitoria établait-il des arguments pouvant justifier la guerre contre les indigènes et même l'occupation de leurs territoires.

Le premier « *titulus legitimus et idoneus* » en vertu duquel les barbares peuvent arriver sous la domination des Espagnols s'appelle « *naturalis societatis et communicationis* »<sup>20</sup>, c'est-à-dire le droit au déplacement<sup>21</sup> et le droit au commerce<sup>22</sup>. Le fondement de ce titre est un droit de nature dont l'application peut, si besoin en est, être obtenue de force, voire par la guerre. Certes, d'abord on doit user de la persuasion et de la clémence. Mais les barbares s'obstinent à ne pas autoriser le « commerce », les Espagnols ont bien le droit de les poursuivre par la guerre, d'ériger des forteresses, etc. Car après tout, ils ne défendent qu'eux-mêmes et leur bon droit : ils mènent une guerre défensive<sup>23</sup>.

A part ce droit au « commerce », Vitoria énumérait encore d'autres raisons qui menaient aux mêmes résultats : les Saintes Ecritures prescrivent la prédication de la religion chrétienne<sup>24</sup>. Le pape n'a certainement pas de pouvoir temporel, sauf si celui-ci a une relation directe avec son pouvoir spirituel. Il peut organiser la prédication en Amérique et, afin de pouvoir financer cette entreprise, il est bien en mesure d'octroyer le monopole du commerce aux Espagnols.

Un troisième titre autorise également une intervention militaire : la protection de ceux des barbares qui s'étaient nouvellement convertis au catholicisme et se trouvaient alors sous la pression des princes indigènes de retourner à l'idolâtrie<sup>25</sup>. De même, si un bon nombre de barbares s'étaient convertis, le pape pouvait leur imposer de nouveaux princes tout en déposant les anciens, sans avoir égard si les peuples le lui demandaient ou non<sup>26</sup>. Des tyrans et des lois tyranniques contre la nature, comme celle de faire dévorer des hommes innocents, pouvaient pareillement pousser les Espagnols à prendre la défense de ces innocents, donc à faire la guerre<sup>27</sup>.

20. *Ibid.*, Sect. III, tit. leg. 1, p. 257 sqq.

21. « *Hispani habent ius peregrinandi in illas provincias et illic degendi, sine aliquo tamen notumculo barbarorum, nec possunt ab illis prohiberi* » : *Ibid.*, p. 257.

22. « *Licet Hispanis, negotiari apud illos, sine patriae tamen damno, puta importantes illuc merces, quibus illi carent, et adducentes illinc vel aurum vel argentum vel alia, quibus illi abundant* » : *Ibid.*, p. 258.

23. « *Immo si, postquam Hispani omni diligentia et re et verbo ostendissent non stare per eos quin barbari pacifice et sine damno suarum rerum agant, nihilominus barbari perseverarent in malitia sua et contendenter ad perditionem Hispanorum, iam tunc non tanquam cum innocentibus, sed tanquam cum perfidis hostibus agere possent, et omnia belli iura in illos prosequi et spoliare illos et in captivitatem redigere et dominos priores deponere et novos constituere, moderate tamen pro qualitate rei et iniuriarum* » : *Ibid.*, p. 261.

24. *Ibid.*, tit. leg. 2, p. 262 sqq.

25. *Ibid.*, tit. leg. 3, p. 264.

26. *Ibid.*, tit. leg. 4, p. 264 sqq.

27. *Ibid.*, tit. leg. 5, p. 265.

Une véritable et libre élection du roi d'Espagne par des barbares intelligents, en raison de la prudente administration et de l'humanité des Espagnols, constituait un titre irréfutable<sup>28</sup>, comme également la cause des alliés et des amis<sup>29</sup>.

Et un huitième titre — douteux celui-ci — donnait droit aux Espagnols d'intervenir: s'il s'avérait que les barbares étaient vraiment des déments, ou à peu près, qu'ils étaient incapables de constituer ou d'administrer une république légitime «*inter terminos humanos et civiles*», n'ayant ni lois ni magistrats, ni lettres ni arts mécaniques ou libéraux, ni agriculture, alors on se trouvait autorisé, par charité, à les soigner<sup>30</sup>.

Si l'on veut apprécier cette doctrine, on doit reconnaître un effort considérable d'objectivité de la part de Vitoria. En réduisant la légitimité des titres à ceux qui étaient fondés sur les seules lois de la nature et en écartant expressément les lois divines positives, il semblait réussir à surmonter l'ordre médiéval qui divisait le monde en des sphères chrétienne et non-chrétienne. Il évitait en fait, une fois les hommes constitués en divers Etats, toute notion d'histoire (par exemple de civilisation), et fondait les relations entre ces Etats sur un même droit qui les obligeait tous, au même titre et au même degré.

La réciprocité des droits et des obligations entre chrétiens et non-chrétiens ne fut certes presque jamais explicitement abordée<sup>31</sup>, mais elle était néanmoins sous-entendue, le *ius gentium* obligeant tous les Etats. L'Europe donc ne se trouvait plus au centre du monde, mais faisait partie d'un monde global et égalitaire. L'eurocentrisme de la *Respublica christiana* semblait être arrivé à son terme.

Mais ce serait là une conclusion de beaucoup trop hâtive. Si l'on regarde le problème de la réciprocité d'un peu plus près, on s'aperçoit très vite des bornes de l'objectivité recherchée par Vitoria.

On remarque d'abord que tous les droits sont formulés de manière unilatérale: les Espagnols ont le droit de..., tandis que jamais il n'est dit que les indigènes ont tel ou tel droit. Pour amplifier l'argumentation, Vitoria prenait des exemples mais qui étaient tous choisis en Europe (Espagne, France, etc.). Certes, pour une très grande partie de ces droits, on peut sans difficulté sous-entendre une réciprocité virtuelle. Le «*ius peregrinandi et commercii*», par exemple, était certainement conçu comme un devoir réciproque. Mais est-ce que Vitoria aurait pu s'imaginer que des non-chrétiens pussent demander un jour le même droit de la propagation de leur foi, de l'*«idolâtrie*» en Europe? Certainement non. La distinction entre les régions chrétienne et non-chrétienne restait donc fondamentale.

Ceci doit nous amener à reconSIDérer les fondements sur lesquels Vitoria avait construit les droits de la nature. Les références étaient

28. *Ibid.*, tit. leg. 6, p. 265 sqq.

29. *Ibid.*, tit. leg. 7, p. 266 sqq.

30. *Ibid.*, tit. leg. 8, p. 267 sqq.

31. Cf. C. Schmitt, *Der Nomos der Erde im Völkerrecht des Jus Publicum Europaeum*, Cologne, 1950, p. 76.

puisées dans les Saintes Ecritures, les Pères de l'Eglise, les décrétales, le *Corpus iuris*, donc l'auteur restait foncièrement dans le cadre des traditions européennes et n'arrivait pas du tout à formuler des lois « neutres », objectives.

On ne peut s'arrêter à ce point-là. Il faut au contraire bien dire que Vitoria fut dupe de ses propres doctrines. Le « *liber commercium* » — un droit de nature ? Et s'agissait-il en Amérique vraiment d'un commerce libre et non pas plutôt d'une exploitation, d'une spoliation des plus atroces ? Ne lui fallait-il pas reconnaître que le trésor du royaume d'Espagne n'était pas du tout en mesure de renoncer aux importations de l'or et de l'argent provenant de l'Amérique ? Et si les barbares ne voulaient pas de ce commerce-là, on était autorisé par le droit des gens à les y contraindre, les armes à la main, et, s'il le fallait, jusqu'à leur quasi extinction ?

Vitoria, finalement, ne s'était certainement pas rendu compte de ces conséquences de sa doctrine qui avait eu pour objet, originairement, d'alléger la situation des indigènes et d'appuyer les relations avec les nouveaux mondes sur des bases juridico-morales solides, mais qui ne finissait que par justifier la *conquista*. Tout en franchissant un pas très important vers le droit des gens moderne, global, entre des Etats souverains et égaux, il n'arrivait tout de même pas à se soustraire complètement aux conceptions idéologiques du vieux monde de l'époque médiévale. Il restait foncièrement dans le cadre de la *Respublica christiana*. Son système se voulait global et l'était certainement, à cette condition près que le monde entier se conformât au modèle européen. L'Europe était redevenue le centre du monde.

Si Francisco de Vitoria avait ainsi posé les fondements d'une théorie des rapports internationaux sur lesquels d'autres auteurs tels les Covarrubias, Molina, Soto, Vásquez ont continué la réflexion mais que nous nous abstenons d'analyser ici, nous nous proposons par contre d'attirer l'attention sur le juriste Jean Bodin, dont l'apport aux relations internationales n'est le plus souvent pas beaucoup apprécié.

Lui, le premier qui ait défini la souveraineté dans son grand ouvrage sur « les six livres de la République », paru en 1576 et qui jusqu'à sa mort en 1596 connut 18 éditions françaises (plus une autre, illégale et manipulée) et cinq éditions latines à partir de 1586, n'a pas laissé de traité consacré spécialement aux problèmes internationaux. Certes, on était toujours conscient de l'impact dont jouissait la notion de la « souveraineté » sur les rapports entre les Etats, mais plutôt de sorte que ces rapports ne fussent regardés que comme un fruit supplémentaire de la grande découverte bodinienne qu'est la souveraineté. Il nous semble que, en limitant de cette façon l'approche du problème, on risque fort de sous-estimer, voire de méconnaître totalement ce en quoi Bodin a contribué au développement du droit des gens moderne. Lui, d'ailleurs, s'avoua très fier, et ceci à deux reprises, d'avoir le premier abordé des questions de droit international des plus importantes. En fait, deux chapitres entiers de la « République » traitaient des questions internationales sans, à vrai dire, aboutir à un système complet.

Il s'agit du chapitre sept du premier livre, « De ceux qui sont en

protection : & de la difference entre les alliés estrangers, & subiects »<sup>32</sup>, où il constata dès l'abord : « ... disons maintenant des allies, & premierement de ceux qui sont en protection : parce qu'il n'y a pas vn de ceux qui ont escrit de la Republique, qui aye touché ceste corde, qui est toutefois des plus necessaires pour entendre l'estat des Republiques »<sup>33</sup> ; et du chapitre six du cinquième livre, qui faisait, dans les deux premières éditions, suite au chapitre précédent et ne fut regroupé au cinquième livre qu'à partir de la deuxième édition de 1577, et traita « De la sureté des alliances & traictés entre les Princes »<sup>34</sup>. Là encore Bodin insistait : « Le Traicté depend du precedent, qui ne doit pas estre laissé, attendu qu'il n'y a ny Iurisconsulte, ny Politique qui l'ayt touché : & neantmoins il n'a rien en tous les affaires d'estat qui plus trauaille les Princes & Seigneuries, que d'asseurer les traictés que les vns font avec les autres : soit entre les amis, soit entre les ennemis, soit avec ceux qui sont neutres, soit mesmes avec les subiects »<sup>35</sup>.

Ce n'est pas le lieu ici d'entreprendre une analyse exhaustive de ces deux chapitres ni d'exposer en entier les conceptions de Bodin concernant les relations internationales ; nous devons nous borner plutôt aux aspects intéressant le sujet du colloque, c'est-à-dire le rôle de l'Europe. Comment est-elle présente dans le système bodinien et plus particulièrement dans sa conception des relations internationales, développée surtout dans la « République » ?

Une première lecture rapide donne l'impression que les idées de Bodin rejoignent sur maints points celles de Vitoria : on y trouve le même sentiment d'une communauté humaine, imprégnée de christianisme ; un même droit des gens commun à tous les hommes, et Bodin parlait bien d'une « République universelle de ce monde »<sup>36</sup> dont l'Europe ne formait qu'une partie. Comme Vitoria également, il combattait toute prétention à une suprématie universelle, soit du pape, soit de l'empereur, etc. On remarque pareillement que des expressions telles que « chrétienté », « Europe », « potentats chrétiens », « princes d'Europe », etc. se rencontrent assez fréquemment dans la « République », mais nous ne nous promettons pas de les énumérer pour en tirer des conclusions.

Mais ces quelques concordances entre Bodin et Vitoria ne peuvent pas cacher la différence majeure entre eux, celle de la méthode. Vitoria avait rédigé les « Relectiones » en théologien et les résultats restaient bien dans les bornes de la théologie morale.

Bodin, par contre, écrivait en juriste et en « politique ». En fait, il se battait sur deux champs. D'un côté, il prit part, et avec un engagement tout particulier, au grand combat de l'humanisme juridique contre le *mos Italicus*, contre les glossateurs et les commentateurs du

32. Les six livres de la République, 1<sup>re</sup> édition, 1576, p. 72 sqq. ; 3<sup>e</sup> éd., 1578, p. 73 sqq. ; réimpr. de l'éd. de 1583, p. 100 sqq.

33. *Ibid.*, 1<sup>re</sup> éd., p. 72 ; 3<sup>e</sup> éd., p. 73 ; réimpr., p. 101.

34. *Ibid.*, 1<sup>re</sup> éd., p. 87 sqq. ; 3<sup>e</sup> éd., p. 573 sqq. ; réimpr., p. 781 sqq.

35. *Ibid.*

36. *Ibid.*, liv. V, chap. 1<sup>er</sup>, 1<sup>re</sup> éd., p. 535 ; 3<sup>e</sup> éd., p. 506 ; réimpr., p. 690 ; 1<sup>re</sup> éd. latine, 1586, p. 516 (« de universitate ac Republica mundana »).

*Codex iuris* des XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. De ce débat sont issues notamment la «Oratio de instituenda in repub. juventute ad senatum populumque Tolosatem», la «Juris universi distributio», et la «Methodus ad facilem historiarum cognitionem». D'autre part, Bodin, qui avait même tenté de jouer un rôle politique, à la cour d'abord, et plus tard aux Etats généraux de Blois de 1576, ne souhaitait pas s'en tenir à la pure théorie, mais se voulait pratique. Il se plaçait donc lui-même dans la lignée des auteurs qui traitaient des affaires de l'Etat, ceux qu'on appellera très bientôt en Italie les *politici*, les théoriciens de l'Etat, comme jadis Aristote et plus récemment Machiavel ou Paolo Giovio. Il reprochait cependant à ses devanciers d'avoir osé traiter des affaires de l'Etat sans disposer des connaissances juridiques indispensables<sup>37</sup>.

Le résultat de ce double combat fut la «République», un ouvrage ayant pour but d'expliquer les principes et les mécanismes de l'Etat pour contribuer à une consolidation de la situation politique actuelle. L'ouvrage parut avant l'ouverture des Etats en novembre 1576 et porte les marques d'une rédaction très hâtive<sup>38</sup>.

Quel a été le procédé de Bodin? Essayant d'y répondre, nous touchons au problème suivant: quel rang fut attribué par Bodin au droit romain? Une autre question, celle-ci beaucoup plus vaste, sera un peu effleurée: comment s'est-il fait que, au début de l'époque moderne, plusieurs nouvelles disciplines de droit, dont notamment le droit des gens, se sont dégagées du droit romain, tandis que le *Corpus iuris* lui-même devenait dès le XVII<sup>e</sup> siècle plus ou moins exclusivement le domaine du droit privé et de la procédure<sup>39</sup>?

Il arrive assez souvent que le rôle du droit romain dans le système de Bodin soit jugé de peu d'importance<sup>40</sup> ou même que Bodin soit déclaré hostile et sans indulgence envers l'héritage juridique romain<sup>41</sup>.

Sans nul doute Bodin prit une part très active dans la lutte que menaient les juristes contre le *mos Italicus*. Il se trouvait parfaitement dans la ligne des Guillaume Budé, Andrea Alciato et Ulrich Zasius. On s'était à l'époque aperçu que la codification de Justinien n'avait pas produit un code parfait, complet, idéal, et hors des temps, dégagé de toutes circonstances politiques, le droit à l'état pur. Un long travail mettait au contraire en lumière les conditions historiques des différentes lois, leur dépendance étroite des situations politiques précises dans lesquelles elles furent adoptées. La tradition également se présentait surchargée de problèmes, voire chaotique. Il en résultait forcément une mise en question radicale de l'autorité du droit romain, qui trouva son

37. *Ibid.*, préface à la 3<sup>e</sup> éd. de 1578.

38. Evidemment nous ne pouvons pas aborder dans ces quelques pages une critique du texte, notamment de son homogénéité, ni des multiples additions et suppressions intervenues au cours des différentes éditions.

39. Cf. H. Coing, *Richard Zouches «Iuris et iudicii facialis explicatio» und seine Quellen*, in: *Revista Portuguesa de História*, t. XIV, *Homenagem ao Prof. Paulo Merêa*, Coimbra, 1975, p. 317.

40. A. Stegmann, *L'apport antique dans la réflexion de Bodin sur l'Etat*, in: *Association Guillaume Budé, Actes du IX<sup>e</sup> Congrès*, Rome, 13-18 avril 1973, p. 741-742.

41. J.-H. Franklin, *Jean Bodin and the Sixteenth-Century Revolution in the Methodology of Law and History*, Londres-New York, 1963, *passim* et particulièrement p. 59 sqq.

apogée polémique dans l'« *Antitribonianus* » de François Hotman, paru en 1567. Les glossateurs, et parmi eux tout particulièrement Accursius, furent l'objet de blâmes semblables : ils auraient négligé de prendre en considération les histoires et les annales pour éclaircir le sens des lois.

En fait, Bodin, dans la dédicace de la « *Methodus* » adressée à Jean Texier (Tessier), président aux enquêtes au Parlement de Paris et fils d'un célèbre juriste de l'université d'Orléans, reprenait tous les griefs<sup>42</sup>. Il se moquait de l'absurdité de vouloir établir sur les lois romaines un droit universel, parce qu'une infinie multitude d'édits et de lois avaient abrogé la législation originale et que même le code de Justinien avait subi un sort pareil sous les empereurs successifs<sup>43</sup>. Le tout nous était parvenu dans un ordre confus<sup>44</sup>, si, pis encore, il ne s'agissait pas plutôt que des épanchements de quelques petits Grecs<sup>45</sup>. Pourachever l'imbroglio, un monde infini d'auteurs avaient enfin submergé le droit romain de leurs commentaires, ce qui avait causé le plus grand dommage<sup>46</sup>.

Quels remèdes Bodin proposa-t-il alors ? Tout d'abord, selon lui, on ne devait rien attendre des juristes philologues et parmi eux notamment de l'école de Bourges, et il laissait libre cours à son dédain envers eux, cette « *pestis grammaticalis* »<sup>47</sup>.

Au contraire il fallait, comme jadis Platon, réunir toutes les lois de tous les Etats, profiter des jurisconsultes comme aussi des historiens. Conséquemment Bodin essayait d'accorder aux lois des Perses, des Grecs ou des Egyptiens une attention égale à celles des Romains, et voulait encore se procurer celles de l'Espagne, de l'Angleterre, de l'Allemagne, des Turcs, etc<sup>48</sup>. Ce serait l'histoire qui permettrait de faire la synthèse parce que, en réalité, le meilleur du droit universel se cachait bien dans l'histoire<sup>49</sup>. « *Haec igitur omnia Jurisconsultorum, atque Historicorum*

42. *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*, in : *Œuvres philosophiques*, éd. P. Mesnard, t. I, Paris, 1951, p. 107 sqq.

43. « *Omitto quām sit absurdum, ex Romanis legibus, quae paulo momento mutabiles fuerunt, de universo jure statuere velle: praesertim cūm edictorum ac legum infinita multitudine, post etiam Aebutia rogatione omnes penē duodecim tabularum leges, ac subinde veteres novis renascentibus sublatae fuerint. quinetiam Justiniani penē Jus, omne à consequentibus Imperatoribus abrogatum videmus* » : *ibid.*, p. 107.

44. « *Ordine perverso* », *ibid.*

45. « *Tametsi Graeculorum figura esse quae habemus* » : *ibid.*, p. 108.

46. « *Ut enim alias artes omittam, innumerabiles propè scriptores habemus, qui jus civile Romanorum suis commentariis tantopere auxerunt, ut nulla re magis, nullo graviore morbo, quām sua magnitudine laborare videatur...* » : *ibid.*, p. 107.

47. « *Quod ab iis sperari non debet, quos nemo de jure consulere velit: qui se grammaticos malunt quām Jurisconsultos haberi: qui falsam scientiae, nullam aequitatis opinionem induerunt: qui syllabarum momentis Rempublicam servari, judicia constitui, lites dirimi putant. quae sāne pestis grammaticalis, in intimos omnium disciplinarum aditus usque eo serpere coepit, ut pro philosophis, oratoribus, mathematicis, theologis: minuto de schola grammaticos ferre cogamur...* » : *ibid.*, p. 109.

48. *Ibid.*, p. 108.

49. « *Ex hac [sc. l'histoire] igitur veterum leges huc illuc dispersas colligimus, ut huic quoque operi conjungamus. & quidem in historia iūris universi pars optima latet: quodque ad leges optimè dijudicandas magni ponderis est ac momenti, mores populorum, ac rerum omnium publicarum initia, incrementa, status, conversiones, exitus ab ea derivantur* » : *ibid.*, p. 109.

probata & confirmata sententiis, artem illam efficient & clariorem, & augustiorem, quam si ab unius populi Romani arbitrio penderet<sup>50</sup>. » A cette recherche comparative des lois devait s'ajouter la pratique, une longue expérience du savant par devant les tribunaux<sup>51</sup>. Le plus haut degré de perfection serait atteint par une profonde connaissance de la philosophie, de la nature de la justice qui est indépendante de la volonté des hommes, mais conforme à la loi éternelle, la règle de l'équité<sup>52</sup>.

Il n'en reste pas moins que cette épître dédicatoire contenant tout un programme et inaugurant la jurisprudence comparative n'est pas dépourvue d'ambiguïté. Bodin demandait tout de même une connaissance particulière des lois et de l'histoire romaines, comme aussi des langues grecque et latine — langues des lois! —, mais alors pourquoi n'exigeait-il pas aussi la maîtrise des langues anglaise, espagnole ou ottomane<sup>53</sup>? Et une autre fois il parlait bien de la tâche de rétablir la « *prisca dignitas* » des lois romaines<sup>54</sup>. Le droit romain restait donc toujours revêtu d'une prééminence certaine.

Bodin avait bien essayé de mettre en œuvre ces conceptions, d'abord dans la « *Methodus* » même, mais on citera également certains chapitres de la « *République* », par exemple le chapitre premier du cinquième livre, « *Du reiglement qu'il faut tenir pour accommoder la forme de Republique à la diuersité des hommes, & le moyen de connoistre le naturel des peuples* »<sup>55</sup>. Mais il serait tout à fait prématuré d'en conclure à une homogénéité de l'œuvre de Bodin. En fait, on constate une rupture des plus brutales entre certains chapitres de la « *République* ». Si dans le chapitre cité Bodin avait bien essayé de répondre aux exigences qu'il avait formulées dans l'épître de la *Méthode* en se rapportant au monde entier et à son histoire et en ne faisant allusion à une loi romaine qu'une seule fois, on compte, notamment au premier livre, des références au droit romain par milliers<sup>56</sup>. Et même cette unique référence dans V, 1 s'accuse tout à fait traître. Récusant la polygamie, Bodin s'appuyait sur une loi du code de Justinien<sup>57</sup> qu'il introduisait ainsi: « *Au contraire les Empereurs Romains firent loy*

50. *Ibid.*, p. 108.

51. *Ibid.*

52. « *Extremum genus est eorum, qui non modo praeceptis ac usu forensi, verum etiam praeclaris artibus, & solida philosophia informati, justitiae naturam non ad hominum voluntates mutabilem, sed aeterna lege definitam amplectuntur: qui normam aequitatis perite tractant, qui juris origines ab ultimo principio deducunt: qui omnis antiquitatis cognitionem accuratè tradunt: qui principis, senatus, populi, magistratuumque Romanorum imperium ac potestatem plenè tenent: qui philosophorum de legibus & Republica disputationes ad Jus interpretandum afferunt: qui Graecam & Latinam linguam, quibus descriptae sunt leges, minimè ignorant: qui denique artem universam suis finibus circumscribunt, generibus notant, in partes distribuunt, verbis designant, exemplis illustrant* »: *ibid.*

53. Voir la note précédente.

54. *Methodus*, p. 108.

55. Les six livres de la *République*, 1<sup>re</sup> éd., p. 516 sqq.; 3<sup>e</sup> éd., p. 587 sqq.; réimpr., p. 663 sqq.

56. Il ressort de telles observations un doute considérable sur l'homogénéité de la « *République* » que nous ne pouvons pour l'instant pas approfondir.

57. 1. neminem. de incestis. C. = Cod. Iust. 5, 5, 2, in: *Corpus iuris civilis*, t. II, ed. P. Krueger, 15<sup>e</sup> éd., Berlin, 1970, p. 198.

generale à tous peuples sans distinction, que... »<sup>58</sup>. Il existait donc des lois répandues à travers le monde entier et revêtues d'une autorité nettement supérieure à l'ensemble des autres lois. Hugues Doneau, partisan comme Bodin de l'humanisme juridique, avait bien constaté l'universalité du droit romain, son acceptation à travers le monde entier, et ceci depuis l'époque de Justinien<sup>59</sup>.

Il en était de même pour Bodin, et ceci malgré ses affirmations dans l'épître de la « *Methodus* » : ce fut le droit romain qui, après les lois de Dieu et de la nature, formait le véritable fondement de toutes les lois, de toute la justice. Dès qu'il ne s'agissait plus d'éclaircir un trait caractéristique et général d'une nation, l'influence de la région ou du climat sur le caractère des peuples, mais plutôt des cas et des faits précis, il recourut toujours aux lois romaines, certes après avoir opéré un choix entre elles.

Ce n'était pas seulement l'universalité du droit romain que l'on appréciait comme son plus grand avantage, mais pareillement cet autre critère lui conférant également une supériorité : l'équité<sup>60</sup>. Le prince souverain et législateur n'était pas nécessairement lié par lui et pouvait passer outre<sup>61</sup>, ceci n'enlevait rien au caractère privilégié du droit romain<sup>62</sup>. Universalité et équité, voici deux notions qui nous mènent tout droit à ce que Bodin entendait par le droit des gens. Citons par exemple la définition de la « *Juris universi distributio* » : « *Jus gentium est quod omnes populi, vel bona pars omnium summa consensione probarunt* »<sup>63</sup>.

Un autre aspect nous importe encore davantage. Si, discourant de l'histoire des peuples, Bodin pouvait bien relativiser le rôle du droit romain et même s'en dispenser presque entièrement, la situation se présentait d'une tout autre façon dès qu'il était amené à traiter de problèmes précis, comme ce fut le cas au cours des premiers livres de la « République ». Alors il puisait largement dans le *Corpus iuris*. S'il s'agissait de la famille, du pouvoir paternel, des impôts, du pouvoir des magistrats, etc., toujours alors Bodin préconisait le retour aux anciennes lois romaines. Les grands principes n'y suffisaient plus, il fallait des règles pratiques et immédiatement applicables<sup>64</sup>, comme elles étaient

58. *République*, 1<sup>re</sup> éd., p. 531 ; 3<sup>e</sup> éd., p. 502 ; réimpr., p. 684.

59. *Hugonis Donelli iurisconsulti et antecessoris Opera omnia. Commentariorum de iure civili Tomus Primus, cum notis*, Lucques, 1762, praefatio, p. XXV : « *Itaque hoc ius ita ab omnibus fere populis, omnibus prope aetatis post tempora Iustiniani ad hunc diem receptum est, ut, quibus in rebus patriae leges non impediunt, omnes hoc iure utantur* ».

60. Cf. G. Kisch, *Erasmus und die Jurisprudenz seiner Zeit. Studien zum humanistischen Rechtsdenken*, Bâle, 1960 ; J.-L. Thireau, *Charles du Moulin (1500-1566). Etude sur les sources, la méthode, les idées politiques et économiques d'un juriste de la Renaissance*, Genève, 1980, p. 81 sqq. ; et pour le Moyen Age : M. Boulet-Sautel, *Equité, justice et droit chez les glossateurs du XII<sup>e</sup> siècle*, in : *Recueil... de la Société d'histoire du droit et des institutions des anciens pays de droit écrit*, fasc. 2, 1951, p. 1 sqq.

61. *République*, liv. 1 ; 1<sup>re</sup> éd., chap. 9, p. 150 ; 3<sup>e</sup> éd., chap. 8, p. 114 ; réimpr., p. 155.

62. Cf. les expressions comme « dit la loy, réprouve la loy, ordonne la loy... » dont se servait toujours Bodin lorsqu'il s'agissait de trancher un problème. — Pour le rapport loi — équité, cf. *République*, 1<sup>re</sup> éd., p. 364 ; 3<sup>e</sup> éd., p. 330 ; réimpr., p. 449.

63. *Œuvres philosophiques*, t. I, p. 73.

64. A. Stegmann, *L'apport antique*, p. 756.

offertes par les digestes et le code de Justinien. Le *Corpus iuris* restait donc bel et bien le droit tout court. Et ce n'était qu'à un certain nombre de commentateurs que Bodin s'en prenait, tel un Alessandro Tartagni, un Baldo degli Ubaldi, un Bartolo a Sassoferato, un Francesco Accolti, un Domenico da San Gimignano, un Filippo Decio ou le cardinal Francesco Zabarella. En fait il ne se lassait jamais de pester contre eux. Il fallait écarter leurs commentaires qui ne faisaient qu'obscurerir et même fausser le droit romain, pour en dégager la « *prisca dignitas* ». Comme ainsi le droit romain, malgré les théories et les postulats des écrits antérieurs à la « République », formait bien la base sur laquelle Bodin érigeait son système, il en était de même du droit des gens.

Là encore, en raison d'un besoin pratique impératif, Bodin était astreint à établir les principes du droit des gens sur le *Corpus iuris*. Pour lui, celui-ci n'était pas encore restreint au seul droit privé, mais renfermait un certain nombre de lois de droit public obscures par les commentateurs. En l'occurrence il ne manquait pas de reprocher aux commentateurs, aux « docteurs », d'avoir été « mal informez de l'estat des Républiques comme des histoires anciennes, & du fondement de la vraye iustice : discourant des traitez faits entre les Princes, comme des conuentions, & contracts faicts entre les particuliers »<sup>65</sup>.

Ceci veut dire que Bodin était parfaitement conscient de la profonde différence qui existe entre un droit public international et le droit privé et en fait il réalisa autour de ce problème une de ses belles réussites par une utilisation intense du titre « de captivis et de postliminio et redemptis ab hostibus », des digestes<sup>66</sup> et tout particulièrement de la loi « non dubito » du même titre<sup>67</sup>. Il en dégageait le contenu « international », négligé jusqu'alors par les commentateurs du Moyen Age. Bien que Bodin fît une nette différence entre les sphères juridiques, il n'arrivait néanmoins pas à satisfaire toujours à ses propres exigences, car assez souvent il tirait, en matière de droit public international, ses arguments du droit privé<sup>68</sup>.

Il ne convient pas ici d'exposer les opinions de Bodin sur les différents aspects du droit des gens. Ceci a, pour une large part, déjà été fait<sup>69</sup>. Nous insistons seulement sur le fait que Bodin a bien fondé le

65. *République*, 1<sup>re</sup> éd., p. 102; 3<sup>e</sup> éd., p. 589; réimpr., p. 803.

66. *Dig.* 49, 15, in: *Corpus iuris civilis*, t. I, p. 884 sqq.

67. *Dig.* 49, 15, 17, in: *Corpus iuris civilis*, t. I, p. 884 sqq.; *République*, 1<sup>re</sup> éd., p. 75; 3<sup>e</sup> éd., p. 76; réimpr., p. 105 (« vne loy qui n'a point sa pareille »); cf. A. Cremer, *La « Protection » dans le droit international public européen du XVI<sup>e</sup> siècle*, in: *Théorie et pratique politiques à la Renaissance*, XVII<sup>e</sup> Colloque international de Tours, Paris, 1977, p. 153 sqq.

68. Cf. M. Isnardi-Parente dans l'introduction à sa traduction italienne de Bodin. *I sei libri dello Stato*, t. I, Turin, 1964, p. 54: « notevoli passaggi e oscillazioni fra concetti di diritto pubblico e concetti di diritto privato ».

69. A. Gardot, *Jean Bodin, sa place parmi les fondateurs du droit international*, in: *Académie de droit international. Recueil de cours* 4, 1934, p. 549-743; J. Basdevant, *Contribution de Jean Bodin à la formation du droit international moderne*, in: *Revue historique de droit français et étranger*, 4<sup>e</sup> sér., 23<sup>e</sup> année, 1944, p. 143-178; H. Quaritsch, *Bodins Souveränität und das Völkerrecht*, in: *Archiv des Völkerrechts* 17, 1977/1978, p. 257-273; et pour un seul problème: A. Truyol y Serra, *Zur Entstehungsgeschichte der Neutralitätslehre im neuzeitlichen Staats- und Völkerrechtsdenken*. Boteros « Discorso della

droit des gens sur les lois des digestes et du code de Justinien, soit qu'il ait pu déceler le caractère international originaire d'une loi romaine (par exemple, lorsqu'il traita de la protection), soit qu'il ait plus simplement appliqué le droit intérieur au droit international (par exemple le droit de la guerre tire sa légitimation du droit de châtier un tyran comme meurtrier, parricide et voleur ; la validité d'un traité dépend pour une très large part du droit interne, constitutionnel ; la neutralité est regardée sous l'angle de la politique intérieure, et ainsi de suite)<sup>70</sup>. Avant de reprendre l'interprétation de toutes ces règles en matière de droit international traitées par Bodin on doit attendre une analyse approfondie des sources romaines de la « République » et de leur adaptation par Bodin.

Mais ceci nous paraît bien évident dès maintenant, que Bodin a érigé, et cela de façon très solide, le droit public international sur le droit romain, c'est-à-dire essentiellement sur les digestes et le code de Justinien. Il n'appartenait à l'histoire que de présenter des précédents, et ceci dans un sens juridique plutôt restreint.

Ce procédé fut évidemment de très grande conséquence. Bien que Bodin ait eu l'intention de définir l'Etat tel quel, à l'état pur, et de rassembler dans ce but le maximum de renseignements recueillis à travers le monde entier et à travers toutes les époques de l'humanité, il construisit, en privilégiant le droit romain en raison d'un besoin pratique pressant, un système foncièrement européen. Bodin le voulait universel, mais en fait c'était lui qui avait franchi le pas essentiel créant un droit international exclusivement européen par le choix même des lois « fondamentales ». Il les avait tirées du *Corpus iuris* et elles formaient dès lors les éléments de base du droit des gens à venir. Le choix de ces lois ne fut guère élargi par les juristes spécialistes du droit des gens des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>71</sup>, de sorte que le *Corpus iuris* fut abandonné au domaine du droit privé.

Certainement Bodin aurait récusé l'affirmation d'avoir créé et plus encore d'avoir voulu créer un droit des gens spécifiquement européen. Il voulait son système neutre, formaliste, ouvert à tous les Etats. Mais en fait il ouvrit le chemin à l'âge classique du droit des gens, du *ius publicum europaeum*.

En concluant on est amené à constater que, malgré l'élargissement des vues au XVI<sup>e</sup> siècle, malgré la volonté indéniable d'universalité, de dépassement du cadre traditionnel européen, on n'arrivait pas à franchir certaines limites. Les valeurs transmises par la religion chrétienne, comme aussi l'héritage du droit romain, non seulement empêchaient toute véritable universalité, mais érigeaient au contraire l'Europe en

*neutralität* » in seiner Beziehung zur Neutralitätslehre bei Macchiavelli und Bodin, in: *Österreichische Zeitschrift für öffentliches Recht*, N.F. 8, 1957/58, p. 449-460.

70. Cf. également la thèse selon laquelle il n'est pas admissible de poursuivre le droit par la guerre dès qu'il y a un « supérieur » susceptible de rendre la justice : *République*, 1<sup>re</sup> éd., p. 238 ; 3<sup>e</sup> éd., p. 204 ; réimpr., p. 278.

71. Cf. l'énumération des lois utilisées par Zouche, par H. Coing, *Richard Zouche* (v. la note n° 39), p. 342-343.

modèle pour le monde entier. Le droit des gens restait certainement ouvert à tous les Etats, à cette condition près qu'ils consentiraient bien à se conformer aux valeurs et aux règles fixées par l'Europe. La Russie ne fut accueillie dans la communauté internationale qu'en 1648, et encore en 1856 les puissances européennes contraignirent la Turquie à modifier profondément la constitution, et ceci selon les valeurs, les conceptions et les pratiques des Etats de l'Europe de l'Ouest. Vitoria et Bodin sont bien, malgré eux, à l'origine du « Droit public de l'Europe ».

Albert CREMER

# SUR LE CONCEPT DE BARBARIE AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

Le concept de barbarie a une histoire<sup>1</sup> qui ne le réduit pas à une définition unique ; d'Homère aux humanistes italiens du Quattrocento, il n'a cessé d'osciller et de se déplacer de part et d'autre de multiples acceptations tant langagières, culturelles, politiques que religieuses et morales. Or, précisément le XVI<sup>e</sup> siècle français est caractérisé par une mutation sémantique qui introduit un bouleversement radical dans les représentations et les images de la barbarie, qui de pensée de l'altérité, façonnée dans la cohérence d'une projection du mal, en vient à être rapportée après 1560, avec les guerres de religion, à l'identité. Déplacement des images qui, d'une part, traumatisé un moi collectif qui se voit barbare du fait de la perception d'un rapprochement obsidional du mal et qui, d'autre part, conduit, chez certains auteurs protestants, à une dévaluation de la référence d'appartenance multiséculaire, Chrétienté, et à l'émergence de l'idée d'une civilisation commune aux pays de l'Europe. Précisons que l'étude qui suit n'entend en rien, ni par les sources citées, ni par ses conclusions, parvenir à l'exhaustivité, et qu'elle court le risque vraisemblable du schématisme.

## I. Distances de la Barbarie

En premier lieu, il est nécessaire de déterminer ce que recouvre le concept de barbarie<sup>2</sup> durant le premier seizième siècle, ce qu'il nomme et ce à quoi il est associé, dans ses occurrences et dans son champ sémantique immédiat. Le Moyen Age avait privilégié la connotation religieuse, barbare étant synonyme de païen, de non chrétien. Barbarie désignait ce qui était extérieur à la chrétienté. Pour le premier XVI<sup>e</sup> siècle, plusieurs remarques sont à faire.

— La première peut paraître quelque peu surprenante. Des sondages effectués dans la liste des ouvrages géographiques imprimés en

1. Sur ce problème, W.R. Jones, «The image of the barbarian in medieval Europe, *Comparative studies in society and history*, vol. 13, 1971, Cambridge ; Denis Sinor, «Les Barbares», *Diogène*, n° 18, 1957, Gallimard, et Rodolfo de Mattei, «Sul concetto di Barbaro e Barbarie nel medio evo», p. 488, dans *Studi di storia e di retto in onore di Enrico Besta*, t. IV, Dott. A. Giuffre, Milano.

2. Nous laisserons de côté Barbarie envisagée comme «Africa Minor», c'est-à-dire le sens territorial, cf. G. Turbey-Delof, *L'Afrique barbaresque dans la littérature française aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Genève, Droz, 1973.

français entre 1481 et 1560<sup>3</sup> montrent que les occurrences de barbares et barbarie sont rares ; il y a à proprement parler sous-emploi ou même absence. Même lorsqu'ils sont décrits commettant des atrocités, les Turcs sont désignés sous le terme « infidèles ». On peut s'étonner de cette retenue verbale à l'époque de la redécouverte des systèmes de pensées gréco-romains. Cependant, le concept survit, même s'il n'est pas l'objet d'une très grande utilisation : trois occurrences dans deux des ouvrages les plus célèbres de Guillaume Postel<sup>4</sup>, ce qui est peu, trente-cinq au total dans la traduction française de la *Cosmographie universelle* de S. Munster<sup>5</sup>, renvoyant essentiellement à la représentation d'une qualité collective (les barbares) située plus dans l'histoire que dans l'immédiat (les Scythes, Goths, Sarrazins, Germains, Huns...). Seuls, les Cannibales, les Indiens, les Turcs et les habitants des Iles Fortunées évoquent une barbarie immédiate. Malgré donc une rareté assez étonnante, le barbare existe pour l'homme du premier seizième siècle et pour son regard géographique.

— Ma seconde remarque sera que, même si une ambiguïté certaine subsiste, ce qui contribue à sous-tendre la notion de barbare, c'est l'appréhension d'une altérité religieuse : pour Munster, le barbare est toujours le païen, celui qui adore les idoles, qui se refuse au christianisme en massacrant les prêtres et en détruisant les églises. Guillaume Aubert<sup>6</sup> représente, dans une optique semblable, les Croisades comme le temps d'une lutte acharnée entre la Chrétienté et la barbarie : une bataille qui oppose les croisés aux musulmans est ainsi une bataille contre les barbares : « ... les chretiens... si fort irritez et animez contre les fausses superstitions de Mahomet que, par plusieurs fois, ils mirent l'armée des barbares en branle de s'enfuir à vau de route ». Neuf occurrences sur onze rapportent clairement le barbare en tant que négatif de chrétien<sup>7</sup>.

— Cependant, et ce sera ma troisième remarque, le concept de barbarie oscille dans une certaine imprécision. La traduction du *Recueil*

3. G. Atkinson, *La littérature géographique française de la Renaissance*, Paris, Picard, 1927, et *Les nouveaux horizons de la Renaissance française*, Slatkines Reprints, 1969.

4. G. Postel, *L'histoire mémorable des expéditions depuis le déluge faictes par les Gauloys ou Françoyz depuis la France jusques en Asie, ou en Thrace et en l'Orientale partie de l'Europe et des commodités ou incommodités des divers chemins pour y parvenir et retourner*, Chez Sébastien Nivelle, 1522 : « Et jamais ne se trouva entre eux qui doutast, s'il est Dieu ou non, si il ha cure des choses humaines ou non. Jamais doncques Indien ou Gauloys ou Aegyptien ne vint à penser les mechansettés qu'ont pensé Eumerus de Messine, Denys Frigien... » ; G. Postel, *De la République des Turcs, et là où l'occasion s'offrira, des meurs et loys de tous Muhamédistes*, par Enguilebert de Marnef, Poitiers, 1560.

5. S. Munster, *La Cosmographie universelle contenant la situation de toutes les parties du monde avec leurs proprietez et appartenances*, 1566 (1<sup>re</sup> édition 1556). Nous éliminons cinq occurrences de Barbarie au sens géographique du mot.

6. Guillaume Aubert de Poitiers, *L'histoire des guerres faictes par les chrestiens contre les Turcs, soubs la conduicté de Godefroy, duc de Bouillon, pour le recouvrement de la terre saincte*, 1559, p. 58.

7. *Ibid.*, p. 13, 58, 23, 35, 53, 54, 55, 72, 74 ; cf. p. 72 : « Au milieu des barbares et des fidèles ».

*des diverses histoires* de l'Allemand J. Boemus<sup>8</sup> est significative d'une tendance à la polysémie ; elle débute en effet par un mythe de l'histoire de l'homme, histoire divisée en trois temps, dont le premier est le temps de la barbarie, durant lequel les hommes, dispersés après la Création, par toute la terre, vivaient sans commerce, monnaie ni maisons ; ils étaient «barbares et cruels», pratiquant «incivilitez et inhumanitez comme de s'entretuer l'ung l'autre, de manger chaires humaines et prendre la compagnie de la première rencontrée sans aucune discretion de sang ou parentage et autres semblables vices et imperfections». Dans ces lignes la barbarie connaît un déplacement sémantique évident qui l'inscrit dans la figuration d'une altérité morale, que détruit le deuxième temps avec l'introduction de «la propriété, les loix, l'Etat, les villes, la concorde entre les hommes, l'agriculture et l'élevage...» ; «en somme les mortels changèrent si bien de condition... ils furent humains et gracieux deulx mesme». Si le négatif du barbare est l'humain, il est aussi le chrétien, car ce changement de «condition» qui occulte la barbarie primitive est aussi déterminé par le règne sans partage de la foi chrétienne. Et précisément, le troisième temps valorise le religieux, par l'imaginaire d'une autre rupture et de l'intrusion implicite d'une autre barbarie, du fait de l'intervention de «Sathan», qui aurait «mys toute confusion en ce monde...» en détournant du christianisme presque tous les peuples de la terre. Il y a donc ambiguïté dans les applications du concept de barbarie, négatif religieux et moral, ambiguïté présente également dans la vision du cannibale brésilien, avec une trame émotive exacerbée. Dans une lettre du missionnaire protestant Richer de 1556<sup>9</sup>, la barbarie est reconnue comme une altérité reçue tout autant comme étrangeté et distance que comme objet d'inquiétude et d'angoisse, sur le double plan du moral et du religieux : «une chose nous gêne grandement et nous angoisse, c'est la barbarie de ce peuple, qui est telle qu'on ne saurait l'imaginer plus grande... ce dont je me plains surtout, c'est de l'hébétude crasse de leur esprit... ils ne distinguent pas le bien du mal...». La barbarie projette le cannibale aux frontières de l'animalité, mais, deuxième point, elle met en valeur une impuissance : «enfin, et c'est là le plus funeste, n'ayans pas l'idée que Dieu existe, ils ne sauraient observer une foi, ni reconnaître sa puissance de bonté...».

— Toutefois, quatrième remarque, la polysémie du concept est le plus souvent dépassée à travers une dramatisation des images qui est suscitée par une pensée obsessionnelle de la différence et de la distance, centrée sur la cruauté. Lorsque l'écriture recourt à l'adjectif ou au substantif barbare, pour qualifier un peuple, un individu ou une coutume, c'est toujours en corrélation avec la narration d'un acte violent.

8. Boemus, *Recueil de diverses histoires touchant les situations de toutes régions et pays contenuz en trois parties du monde avec les particulières mœurs, loix et cérémonies de toutes nations et peuples y habitans — Nouvellement traduict de Latin en François*, 1540, prologue (E III à E VI). Ce mythe est repris et quelque peu transformé par Munster, *op. cit.*, p. 3.

9. Lettre du 31 mars 1556 traduite du latin et citée par O. Reverdin, *Quatorze calvinistes chez les Topinambous, histoire d'une mission genevoise au Brésil (1556-1558)*, Genève, Droz-Minard, 1957, p. 53.

Ce qu'on a appelé le goût pour l'exotisme du XVI<sup>e</sup> siècle est un goût pour le récit et la description de la cruauté, littérature fondée sur des images sanglantes, sur la fascination de l'inhumain et du massacre, définie par A. Dupront sous le qualificatif «excitatoire»<sup>10</sup>. En conséquence le barbare glisse le plus souvent de l'infidèle et de l'incivil à l'inhumain : une analyse des associations sémantiques (quinze mots en aval — quinze mots en amont) dans la *Cosmographie* de Munster montre que la cruauté, le meurtre, exercent dans vingt-huit des trente-cinq occurrences un véritable monopole sur la vision du barbare. Autour des fréquences cruels-cruauté gravitent «violences»<sup>11</sup>, «infections», «abominations», «villeinie», «fureur et excez désordonnés»<sup>12</sup>, «à feu et à sang»<sup>13</sup>, «meurtres horribles»<sup>14</sup>. Le mythe du barbare est un mythe morbide ; lorsque le barbare apparaît, il est, dans Munster, signe d'une violence et n'échappe que rarement à cette nécessité qui entraîne le récit dans le sanglant. Cristallisateurs sont les thèmes de l'irruption violente et du massacre, images d'oppression et d'horreur, de confins d'animalité.

— Ma cinquième remarque sera qu'en conséquence, à travers cette omniprésence de l'oppressif, du cruel et du violent, c'est l'acception morale de la barbarie qui domine le réseau de significations qui caractérise le concept. La barbarie est révélatrice d'une projection du mal, sous toutes ses formes, dans la distance, altérité maléfique et destructrice, qui fait appel avant tout au sensoriel et à l'émotif. Cela, même un auteur comme Guillaume Postel, à la limite de l'admiration à l'égard de *La République des Turcs*, le concède : notant en marge «la cause pourquoi les Turcs et Mahomedistes sont pires que deça»<sup>15</sup>, il répond en ces termes : «Je scay bien qu'à l'occasion de la Barbarie et belliqueuse Nation, contraire le plus souvent à humanité, qu'il y en a là plus de meschans et moins de bons que deça». Bien qu'il cherche à nuancer, à éviter et à dénoncer tout jugement global, Postel rend compte de la fixation et de la reconnaissance du mal dans l'altérité, univers du vice et de la violence destructrice et sanglante. A. Thévet ira plus loin : il évoquera la barbarie sur le plan d'un mythe de mort, de danger ; d'angoisse d'une altérité maléfique, elle devient sous sa plume un mythe de mort, associée aux éléments déchaînés et aux périls du monde, aux forces cosmiques qui sont une menace pour le voyageur : «Je me suis exposé... à la mercy des vents, orages, tempêtes, barbarie et cruauté des peuples estranges, et à une infinité d'autres périls, desquels l'on peut plutost espérer la mort que la vie»<sup>16</sup>. La vitalité de la conscience de la barbarie durant le premier XVI<sup>e</sup> siècle tient à cette dramatisation absolue de l'altérité et l'évidence de ce rapport au mal et à la mort apparaît sur

10. A. Dupront, *Le mythe de croisade*, thèse dactylographiée, bibliothèque de la Sorbonne, 7 volumes, 1<sup>re</sup> partie, chapitre IX, p. 15.

11. Munster, *op. cit.*, p. 136.

12. *Ibid.*, p. 242.

13. *Ibid.*, p. 244 et 918.

14. *Ibid.*, p. 982.

15. G. Postel, *De la République des Turcs*, *op. cit.*, p. 59.

16. A. Thévet, *La Cosmographie universelle*, Paris, chez Pierre l'Huillier, 1575, t. I, p. AIII.

le plan collectif dans certaines fêtes françaises du XVI<sup>e</sup> siècle, dans la volonté de représenter, de voir et de jouer le barbare : il n'y a pas seulement là un goût pour l'exotisme, mais un attrait certain pour l'aspect violent de l'altérité et du distanciel, car la théâtralisation n'est pas sans marquer une volonté d'identification inconsciente ; ainsi peut-être le carrousel du 20 janvier 1558, rue Saint-Antoine, auquel participèrent des cavaliers équipés les uns à la Mauresque, les autres à la Turque, dans un combat engagé au son d'une étrange musique, les antagonistes « faisant danser leurs chevaux avec des cris et des huées épouvantables »<sup>17</sup>. Mimétique d'un combat, le carrousel ne fait que présenter aux spectateurs le fantasme domestiqué de la mort sous le couvert de l'étrangeté et de l'exotique. La psychanalyse voit en effet dans « l'identification » la manifestation d'un attachement affectif à une autre personne, attachement ambivalent, signe en même temps de tendresse et de désir de suppression. Alors s'habiller en barbare, c'est en même temps supprimer celui-ci en le dédramatisant, et aussi rêver d'intérioriser et de devenir le barbare. Trois années avant le début des guerres de religion, le carrousel de la rue Saint Antoine peut être interprété comme le psychodrame de l'incorporation à venir de la barbarie. Barbarie a donc en ce premier XVI<sup>e</sup> siècle acquis son sens moderne, un sens moral, cristallisé sur des fantasmes de cruauté et de mort.

Cependant ma dernière remarque sera que le concept de barbarie ne fonctionne pas comme un système de représentations isolé. Il structure en effet les attitudes collectives face à l'altérité, mais également face à l'identité : en tant que projection du mal et de la violence dans la distance, il renvoie en retour à l'homme du XVI<sup>e</sup> siècle une image de lui-même positive, antithétique des images du barbare. La puissance du négatif tient à la fonction idéalisante qu'il exerce sur le positif, selon une symétrie qui situe le moi collectif dans une situation à proprement parler narcissique, suscitée par le refoulement du mal dans l'altérité. Fondamental alors que, puisque les images des barbares sont d'abord des images morales, elles renvoient des images avant tout morales de lui-même à l'homme du XVI<sup>e</sup> siècle, et une conscience morale de l'entité collective, la Chrétienté. En effet, affirmer que les barbares sont cruels et inhumains, c'est considérer implicitement que les chrétiens sont humains, chrétien étant, on l'a vu, toujours antinomique de barbare. Également dire que les barbares sont incivils, qu'ils ne savent pas distinguer le vice du bien, c'est marquer que l'on est soi-même civil et que l'on fait la distinction entre le vice et le bien. Le concept de barbarie est donc médiateur d'une reconnaissance de soi grâce au rejet du mal qu'il autorise ; le discours sur la barbarie est un miroir dans lequel, face à celui qui, hors de la Chrétienté, se trouve « par deçà », l'homme du XVI<sup>e</sup> siècle se regarde lui-même et grâce auquel il se définit. Si la barbarie est une « condition » qui rapproche l'homme de l'inhumain et de

17. Cité dans M. Pacquot, *Les étrangers dans les divertissements de la cour de Beaujoyeulx à Molière, 1581-1673*, Bruxelles, 1922, p. 27.

la bête<sup>18</sup>, elle est inséparable de la perception antithétique d'une identité collective qui n'est pas uniquement religieuse, mais d'abord morale. Ceci tendrait à montrer le décalage entre le signifiant et le signifié de chrétienté: est certes barbarie tout ce qui est hors de la Chrétienté (rarement un chrétien est barbare), mais est barbarie tout d'abord le négatif des valeurs comme l'humanité, la civilité, la douceur. Le décalage entre signifiant et signifié me paraît être une médiation évidente vers l'émergence d'une référence d'appartenance autre que Chrétienté<sup>19</sup>.

## II. Présences de la barbarie

La primauté du moral dans la conceptualisation de la barbarie se retrouve après 1560. C'est un lieu commun en effet de dire que les guerres de religion ont été vécues par les contemporains comme l'époque de flambées de violences extrêmes, tant catholiques que réformées, qu'elles ont laissé dans la mémoire collective les souvenirs de l'irruption d'atrocités «inouïes». Or, notre attention fut attirée par la grande fréquence des notations «barbare» ou «barbarie» dans les textes, comme si subitement il y avait eu déplacement des applications du concept.

Obsessionnelle du discours, telle est la qualité nouvelle de la barbarie: il est peu de textes où elle ne soit pas récurrente, tant livres de raison, mémoires, histoires, pamphlets, dépositions consécutives à des séditions, martyrologe, poèmes. Campée traditionnellement dans le récit géographique, elle investit toute forme de discours. Et c'est précisément cette invasion qu'il faut tâcher de comprendre. Tant les catholiques que les huguenots semblent avoir soudain la conscience aiguë d'une barbarie présente et omniprésente, systématiquement évoquée pour caractériser l'acte de l'adversaire. Au sous-emploi de barbare et barbarie, succède un suremploi:

- l'évêque de Mende, dans une lettre à Monsieur de Rambouillet, au sujet des protestants: «... Une incroyable cruauté et inhumanité qu'ils ont exercée en l'endroit des pauvres habitants, que les plus barbares ne feroient»<sup>20</sup>;
- le prêtre catholique Claude Haton, sur les mêmes: «Par tourmens aultant et plus cruels que jamais firent Turcs ni barbares à

18. G. Rosolato, «Le narcissisme», dans *Nouvelle revue de psychanalyse*, n° 13, printemps 1976, *Narcisses*, Gallimard; F. Crouzet, «Problèmes de la communication franco-britannique aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles», p. 105-106, *Revue historique*, n° 515, juillet-sept. 1975.

19. Sur l'antinomie barbarie-chrétienté, G. Aubert, *op. cit.*, p. 13: Le roy Belphe et son prisonnier l'empereur Romain Diogène; «luy commanda s'agenouiller devant son trosne royal, courber l'échine et s'appuyer des deux mains en terre: puis le barbare estant assis dans son siège tint tout un long temps les deux pieds sur le doz impérial, le faisant servir de marche pied. Par là, chacun peut conjecturer de quels opprobres les Turcs tourmentoient les chrestiens, estant en leur puissance puisqu'ils affligeoient de tels opprobres le mesme chef de la chrestienté».

20. F. André, *Documents historiques et inédits sur les guerres de religion au Gévaudan*, Mende, 1886, t. I, p. 552.

- chrestiens»<sup>21</sup>; ou encore: «les barbares, juifz, Turcz, sarasins et infidèles n'eussent su faire plus de mal au peuple que lesdits gens de guerre français au pauvre peuple»<sup>22</sup>;
- le protestant Micqueau dans un pamphlet au sujet des catholiques: «Quels noms donnerons-nous à tels lyons, à tels barbares, à ces tigres altérés du sang des chrétiens»<sup>23</sup>;
  - le *martyrologe* de Crespin: «Un acte des plus barbares du monde» en ce qui concerne les catholiques<sup>24</sup>, ou: «tels que les Turcs et plus barbares du monde seroient beaucoup moins farouches»<sup>25</sup>;
  - une requête des habitants des Sables d'Olonne à Condé: «Estant chose monstrueuse que ceux qui se disoient animez d'un zèle de religion ayant fait actes que les scites ne plus barbares nations ne voudroyent avoir pensé seulement»<sup>26</sup>;
  - et pour terminer dans une remontrance du Tiers-Etat à Henri IV en 1595 à Lyon, au sujet de la noblesse et des gens de Finance: «Les actes barbares qu'ils exercent à nos personnes»<sup>27</sup>.

Présence de la barbarie au niveau de l'écriture signifie conscience de la barbarie, conscience qui hésite entre deux formalisations: d'une part définition de l'acte ennemi comme un acte simplement barbare, synonyme de cruel et d'atroce, d'autre part, une formalisation axée sur l'hyperbole, vision d'un dépassement de la barbarie du Scythe ou du Turc. Il ne s'agit pas d'un simple artifice littéraire ou rhétorique actualisé par des milieux intellectuels ou politiques polémiquant et utilisant le thème de la cruauté pour dénoncer l'ennemi qui, on le voit, n'est pas attaqué seulement en raison de son adhésion à une croyance diabolique, mais à cause de son comportement. La notion d'outrepassement d'un seuil externe aux barbares mêmes se retrouve aussi bien dans les doléances lorsque des paysans se plaignent de la picorée, que dans des dépositions consécutives à des violences urbaines. Face à des réalités vécues ou dites telles, le mythe du barbare en tant qu'altérité fonctionne encore et perd de sa charge émotive: la barbarie pour l'homme du second XVI<sup>e</sup> siècle devient un au-delà de la barbarie. Le mythe est relégué au second plan en tant que référence de la cruauté devant le subi, tandis que la primauté du moral est instaurée et vérifiée par l'association unique à la cruauté. Dévaluation donc de l'altérité en tant que puissance et pouvoir d'émotion collective, car si la plupart des textes

21. C. Haton, *Mémoires contenant le récit des événements accomplis de 1553 à 1582 principalement dans la Champagne et la Brie*, publiés par F. Bourquelot. Paris, Imprimerie nationale, 1857, t.I, p. 249.

22. *Ibid.*, t. II, p. 857-858.

23. L. Micqueau, *Response au discours de M. Gentian Hervet sur ce que les pilleurs, voleurs et brusleurs d'Eglise disent qu'ils n'en veulent qu'aux prestres*, Lyon, 1564, p. 10.

24. Crespin, *Histoire des martyrs, persécutéz et mis à mort pour la vérité de l'Evangile, depuis le temps des apostres jusques à l'an 1597*, 1597-1598, p. 710.

25. *Ibid.*

26. La Popelinière, *L'Histoire de France enrichie des plus notables occurrences survenues es provinces de l'Europe et pays voisins, soit en paix, soit en guerre: tant pour le faitz séculier que ecclésiastique depuis l'an 1550 jusques à ces temps*, t. II, p. 367.

27. Dans E. Piémont, *Mémoires*, éd. J. Brun-Durand, Valence, imprimerie J. Ceas et fils, 1885, p. 363.

partent du prédicat qu'il y a une barbarie qui est turque ou scythe ou cannibale..., il n'en reste pas moins vrai que cette altérité n'est citée en tant que barbarie qu'intentionnellement, afin de mettre en exergue la réalité immédiate ainsi que sa modalité ampliative.

Révélatrice de la fin d'une exclusion, cette conscience de la barbarie est spécialement établie en corrélation avec quelques thèmes privilégiés : l'anthropophagie ; le cœur de l'archer Cœur de Roy dévoré à demi grillé après avoir été exposé et mis en vente<sup>28</sup>, ou encore à Poitiers un banquet d'oreilles cuites, ou un « crime prodigieux, barbare et inhumain », lors du siège de Sancerre<sup>29</sup>. Les polémistes et historiens catholiques ou huguenots ont insisté avec force sur ces quelques anecdotes spectaculaires et leur discours sur la violence traduit alors une psychologie de la rupture, rupture axée également par les contemporains, surtout les protestants pour une raison évidente, sur la Saint-Barthélemy ; pour les historiographes protestants, elle est immédiatement le symbole et la preuve de la barbarie, par toute une série de connotations qui consciemment ou inconsciemment ont pour fin de rappeler la cruauté turque : images répétées de ruisseaux de sang qui dévalent les ruelles, corps jetés par milliers dans les rivières qui rougissent, exhibitionnisme joyeux et triomphateur des meurtriers. Cependant, la réflexion porte sur la situation historique de l'événement : la Saint-Barthélemy est affirmée comme le point d'intensité de la barbarie, désormais détachée de toute implication géographique ou religieuse. Dans une harangue au Roi d'avril-mai 1575, faite par des députés de Condé<sup>30</sup>, la notion de paroxysme de la barbarie est exprimée en ces termes : « ... Tant par ce que la playe en saigne encores que parce qu'une telle cruauté et barbarie n'a jamais été pratiquée depuis la création du monde ». Inscrite dans une conscience pessimiste de la durée et perçue par les protestants comme une sorte de fin du monde, la Saint-Barthélemy fait du barbare un persécuteur et du massacré un martyr de la foi. Ecriture de la barbarie et écriture de la persécution sont liées de façon indissociable et sont constitutives d'une histoire martyrologique : il est frappant de constater que l'*Histoire des martyrs* de Crespin, si elle s'attaque à l'actuel des persécutions religieuses depuis François I<sup>e</sup>, n'en remonte pas moins aux premiers temps de l'Eglise, à la situation des chrétiens sous les règnes d'empereurs romains souvent dans les textes du XVI<sup>e</sup> siècle qualifiés de barbares ou durant les grandes invasions<sup>31</sup>. Le martyrologe établit la filiation ou plutôt l'assimilation barbares-catholiques. Certaines violences, paniques et séditions protestantes ne sont compréhensibles que dans le cadre de la relation privilégiée barbare-martyr, relation antinomique qui s'impose à l'antithèse traditionnelle barbare-chrétien. Avant la bataille de Dreux, Condé fait ainsi appel à la conscience de la barbarie catholique

28. La Popelinière, *Vraye et entière histoire des troubles et choses mémorables avenues tant en France qu'en Flandres et pays circonvoisins, depuis l'an 1562...*, Basle, pour Pierre Davantes, 1572, p. 241.

29. J. de Lery, *Histoire mémorable du siège de Sancerre*, éditée par G. Nakam, éditions Anthropos, 1975, p. 290-291.

30. La Popelinière, *L'histoire de France...*, éd. cit., t. II, p. 380.

31. Crespin, *op.cit.*, p. 4.

pour stimuler l'ardeur de ses troupes : la guerre est œuvre salvatrice et purificatrice de la barbarie et du mal ; « Telles et infinies autres barbaries encore plus détestables vous seront, je m'asseure, pour suffisante occasion à croistre de cœur, de force, et diligence pour nettoyer le monde de si meschantes âmes »<sup>32</sup>. Parfois cette reconnaissance de la barbarie n'exclut pas cependant un certain malaise, consécutif à la perception d'un autre déplacement sémantique : non plus déplacement du distanciel à l'immédiat seulement, du Turk au catholique, mais de l'immédiat au moi, du catholique au huguenot, conscience réflexive de la barbarie chez certains qui, comme Léry, reconnaissent à cette dernière une valeur collective, réciproque, dénaturation qui, précisément, offense Dieu : ainsi, racontant avoir assisté à un massacre de catholiques perpétré par les siens, il ne peut s'empêcher d'écrire son horreur face au sang « qui ruisselait de tous costez par les rues » et sa nostalgie du passé où les Français « à cause de leur douceur et mansuétude ont esté exaltez par tout le monde... »<sup>33</sup>. D'autre part, le massacre ne joue pas le même rôle déterminant chez les catholiques ; ce sont plutôt les meurtres de prêtres et l'iconoclasme ou la profanation qui poussent à l'assimilation huguenot-barbare : statues de vierges et de saints abattues, vitraux et orgues pulvérisés, églises incendiées ou transformées en écuries, excréments déposés dans les fonts baptismaux sont constitutifs de la barbarie, gestes destructeurs et profanateurs qui portent le protestant au delà du barbare même. Barbarie est alors synonyme de diabolique : les huguenots sont comparés à des « d'âmons ». Pour saint Germain d'Apchon, la barbarie est naturelle à l'hérésie et à l'hérétique<sup>34</sup>, et l'immédiat surpasse en barbarie tout ce que l'histoire a pu connaître. L'*Irénophile discours* est signifiant de la dichotomie stricte établie entre l'immédiat et l'historique, et aussi d'un sentiment de faillite ou d'insuffisance du mythe : « Lisez l'histoire des tyrans de la Grèce, feuilletiez toutes les histoires des *Ethniques*, qui se discourent des inhumanités des Tyrans, et les conférés avec celles de nostre Temps, vous trouverez combien les anciens sont plus doux en leurs crautés que ces nouveaux reformateurs. Tout ce que les fables de poètes rapportent de barbare, d'inhumain... sont en eux... La crauté la plus barbare et la barbarie la plus cruelle est empreinte au cœur de ces tygres ». On le voit donc, protestants et catholiques, peut-être cependant avec une intensité variable, ont utilisé le concept de barbarie dans un sens unifié pour désigner l'ennemi. Il est indéniable que par là s'est créée une approche essentielle de l'époque des guerres de religion et de son histoire.

32. La Popelinière, *L'Histoire de France*, t. II, p. 340 : « Quand vous n'auriez autre esguillon à pourchasser leur ruyne que tant de perte de biens, tant de places ruynées, tant de femmes, tant de filles violées, tant de blasphèmes, tant de reniemens du Nom Divin — Telles et infinies autres barbaries... ».

33. J. de Lery, *Histoire d'un voyage fait en la terre de Brésil dite Amerique*, 5<sup>e</sup> édition, Genève, par Jean Vignon, 1611, p. 289-290. « ... ils ont tellement forligné que non seulement, comme il a été dit, ils surpassent toutes les autres nations en espèces de crautez : mais aussi les bêtes les plus farouches jusques aux lyons, tygres, ours... »

34. Saint Germain d'Apchon, *L'Irenophile discours de la paix, contre l'injustice, les désordres, la crauté et rebellion des guerres civiles*, Lyon, Benoist Rigaud, 1594 (2<sup>e</sup> édition), p. 169.

Toutefois, surtout après 1572, discontinuité mentale, le discours sur la barbarie laisse entrevoir une utilisation du concept à des fins essentiellement polémiques. Le politique cristallise la démarche des pamphlétaires et cette évolution est facilitée par le fait que les luttes civiles sont étroitement imbriquées dans une remise en question du pouvoir. Dès avant 1572, certains pamphlets fondent leur réflexion sur une concaténation qui va du politique au barbare, mais c'est après le massacre que cette orientation du discours atteint son apogée, avec par exemple le fameux *Tocsain contre les auteurs du massacre de France*, dans lequel il est question de « ce cruel et barbare carnage commis par un Roy sur ses propres sujets et contre sa foy... »<sup>35</sup>. De la responsabilité de la barbarie à la barbarie, le pas est souvent franchi : assimilation de Catherine ou de Charles IX à des souverains barbares ou à des tyrans de l'Antiquité, projection de Néron ou de Caligula dans l'image de Charles IX. Un stéréotype contribue grandement à cette démonstration, l'articulation de la barbarie du souverain au machiavélisme : « Sur quoy on peut dire que Machiavel et ses disciples (desquels la France à son grand malheur est maintenant remplie), sont vrais imitateurs des cruautes barbaresques »<sup>36</sup>. Machiavélisme, tyrannie, félonie, athéisme deviennent partie intégrante du champ lexical du discours sur la barbarie intériorisée, accompagnés de manière permanente de l'emploi de la métaphore de l'animalité monstrueuse<sup>37</sup>. Le voyageur protestant Du Fresne Canaye introduit le Turc dans sa démarche afin de démontrer que Charles IX a agi comme un barbare, comme un Turc ; il raconte une discussion avec « Aschlit Murath » au sujet des troubles de France, discussion qu'il aurait eue avant 1572 : « Aschlit Murath » lui aurait dit que, si le roi craignait que le prince de Condé ne le dépouillât de sa couronne, il n'avait qu'à l'inviter à un banquet et le faire étrangler. « Mort le chef, disoit-il, jamais plus ne bougeroient les parties inférieures : c'est le conseil, que de la part du Grand Seigneur il donnait au roi »<sup>38</sup>. Et Du Fresne Canaye de conclure que « l'issue des événements postérieurs a montré clairement que le traître et déloyal monarque chrétien ne s'est pas contenté de ce criminel conseil... ». En développant ainsi le thème d'une similitude entre le conseil des Turcs et la réalité de la Saint-Barthélemy, le voyageur protestant en arrive à identifier le roi au Turc. La barbarie donc, mise de façon implicite en relation avec les notions de déloyauté et de trahison, qui concernent le domaine de la décision, n'est donc plus présentée comme de l'ordre seulement gestuel. Dans *La France Turquie* (pamphlet protestant), les faits, « barbarissimes massacres »<sup>39</sup>, entraînent

35. *Le Tocsain contre les auteurs du massacre de France dedié aux très illustres princes chrestiens, républiques et magistrats faisans profession de l'Evangile*, p. 76, dans L. Cimber et F. Danjou, *Archives curieuses de l'histoire de France...*, 1<sup>re</sup> série, t. V, Paris-Beauvais, 1835.

36. J. de Lery, *Histoire d'un voyage fait en la terre de Brésil*, édition J. C. Morisot, Les classiques de la pensée politique, Droz, 1975 (texte de 1578), p. 196.

37. Cf. A. d'Aubigné, *Les Tragiques*, p. 107, éd. Garnier-Flammarion : « le Roy donc n'est plus Roy, mais monstrueuse beste ».

38. Cité par C. Rouillard, *The Turk in French history, thought and literature, 1520-1660*, Boivin-Cie, s.d.

39. *La France-Turquie*, c'est-à-dire conseils et moyens tenus par les ennemis de la couronne de France pour réduire le Royaume en tel estat que la tyrannie Turquesque, à

l'auteur à voir dans la Saint-Barthélemy une étape vers la turquisition future du pouvoir et du royaume, et donc à mettre en valeur le thème d'un danger barbare : rendre par les « lunettes de cristal de roche » la vision du lecteur plus précise, l'amener à une prise de conscience que la Saint-Barthélemy ne constitue nullement une fin en soi, mais est annonciatrice d'un projet global, tel est le but du pamphlet, discours sur une barbarie qui n'est qu'un signe d'une barbarie qui menace. Cependant, les huguenots n'ont pas été seuls à développer cette thématique qui articule le politique au barbare : dès le début des années 1580, elle devient centrale dans les attaques des pamphlets de la Ligue contre Henri III,

le plus exécrable tyran  
qui fut jamais en Barbarie<sup>40</sup>.

Ailleurs le meurtre des Guise est intégré dans « son vouloir et barbare entreprise »<sup>41</sup>, et chez les ligueurs, comme auparavant la Saint-Barthélemy chez les protestants, il notifie la tyrannie assimilée à la barbarie. La référence au Turc reste permanente et elle le reste pour Henri IV, accusé de vouloir gouverner le royaume à la turque.

Le concept de barbarie, instance de dénonciation, telle sera notre première conclusion. Mais un tel déplacement dans les applications n'est pas sans participer d'un traumatisme collectif, et c'est sur cet aspect de la problématique qu'il s'avère nécessaire de faire appel à Jean de Léry. À travers son œuvre, il est possible d'examiner une appréhension particulière, individuelle, de cette intrusion de la barbarie dans le quotidien, appréhension traumatisée d'un retournement ou d'une rupture dans l'univers mental. Paradoxalement, semblera-t-il, de recourir à son *Histoire d'un voyage fait en la terre de Brésil dite Amérique*. Certes non, car Léry, en écrivant sur le Brésil et ses cannibales, écrit en même temps sur la France et ses guerres, selon le principe spéculaire qui soutient la représentation de l'altérité. S'il écrit sur ceux qu'il appelle souvent « les barbares »<sup>42</sup>, « ces nations barbares », en l'occurrence les Brésiliens<sup>43</sup>, c'est parce qu'il a conscience d'un renversement ; le principe du miroir est inversé : ce n'est plus le cannibale qui renvoie une image idéalisée du chrétien, mais le chrétien qui par sa barbarie permet le retour d'une image presque débarbarisée du cannibale. Dans le chapitre XVI, qui fut inséré dans les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> éditions, le récit est organisé en effet à partir du rappel des violences subies par les protestants, et ce rappel est sa raison d'être implicite et globale. Après avoir évalué à un million quatre cent mille morts le bilan des guerres de religion, Léry se lance dans une

Orléans, de Thibaut des Murs, 1576, p. 69. Selon H. Hauser, *Sources de l'histoire de France, XVI<sup>e</sup> siècle, (1494-1610)*, t. III, Paris, A. Picard Fils, 1912, p. 274, ce pamphlet aurait été rédigé dans l'optique de l'aile « politique » du parti protestant.

40. *Recueil de la Ligue*, p. 299, dans *Journal de P. de l'Estoile pour le règne de Henri IV, 1610-1611*, t. III, édition L. R. Lefèvre, Gallimard, 1960.

41. « *Histoire abrégée de la vie de Henri de Valois comprise en 50 quatrains propres à tout le peuple français* », p. 101, *ibid.*

42. J. de Léry, *Histoire d'un voyage*, éd. J. C. Morisot, p. 195.

43. *Ibid.*, p. 228.

comparaison spectaculaire de «cruauté à cruauté», «en trois tableaux joints l'un à l'autre»<sup>44</sup>. Il fait appel aux facultés de visualisation du lecteur, mais c'est par la description seule qu'il va chercher à donner leur puissance sensorielle aux tableaux devant lesquels il promène successivement le lecteur, et dont chacun a une structure différente. Son récit est une progression dans la barbarie et dans le paradoxe: il débute par le tableau représentant les sauvages brésiliens «avec leurs massues de bois assommant leurs prisonniers de guerre», puis les consommant. Léry, pour plus de détails, renvoie aux chapitres précédents. Deux remarques sont cependant à avancer: premièrement, il s'en tient à une écriture purement descriptive et s'abstient de tout jugement moral. Deuxièmement, ce tableau est caractérisé par une image unique, d'ailleurs rapidement rapportée (en une page), qu'il invite le lecteur à visualiser. Cela ne sera pas sans dédramatiser la barbarie du sauvage, dans le contraste avec les deux autres tableaux. Dans le suivant, en effet, c'est des Turcs qu'il est question, mais Léry amplifie la barbarie turque, en multipliant les images. Afin de marquer une progression dans la barbarie, il utilise l'accumulation, une succession de plusieurs séquences dont la réunion constitue le tableau: «Turcan» faisant construire une pyramide de têtes d'hommes, «Amurat» faisant égorger grand nombre de «povres misérables», Mahomet II faisant rompre ses prisonniers sur la roue, ou trancher en deux d'un coup de cimeterre, «Uladus» ayant fait «empaler grande multitude de personnes toutes vives et de tous sexes»... Par rapport au premier tableau, par la structure accumulative de son texte, l'abondance des détails et leur couleur morbide, Léry s'efforce de susciter chez le lecteur l'horreur et la répulsion: «l'horrible mort». Cela nous permet alors de saisir que l'ordre retenu dans l'exposition est intentionnel, et que le monde de la cruauté turque n'est que le deuxième niveau d'une hiérarchie de la barbarie. En effet, le troisième tableau est une plongée dans l'horreur, et là précisément perçoit ce qu'il serait possible d'appeler une conscience renouvelée de la barbarie, fixée par la surcharge, la nécessité d'écriture, d'accumulation et de visualisation de l'horrible, le macabre dans tous ses détails; conscience nouvelle également, parce que la barbarie n'est plus perçue comme externe et distancielle, mais interne, proche et immédiate. Le développement est beaucoup plus long que les deux précédents: c'est la France qui est décrite et, dès le début, Léry introduit un jugement moral sur ses contemporains qui dénote une optique différente: «puis un troisième où vous verrez les furieux et endiablés françois, qui rompans toutes les loix de nature...». Puis une succession, qui semble sans fin, d'images tirées de Crespin, une trentaine au total, énumérées selon un rythme rapide et oppressant, qui vise à opprimer et à frapper le lecteur. «Sadisme littéraire», pour reprendre la formule d'Henri Hauser<sup>45</sup>, mais dont le sens et la finalité sont d'amener le lecteur à comprendre que la vraie barbarie n'est plus inhérente à l'altérité et au mythe, mais qu'elle est en quelque sorte intériorisée. C'est un grand tableau vivant

44. J. de Léry, *Histoire d'un voyage*, éd. de 1611, p. 283-286.

45. H. Hauser, Introduction à la traduction des «Acta tumultuum gallicorum».

qu'imagine Léry, constitué de la coalescence de ces images : étripaillement, anthropophagie, cadavres brûlés, seins de femmes coupés, sang rougissant les pavés, hommes enterrés vivants, vente de graisse humaine, corps livrés aux chiens, têtes écrasées à coups de pierres. La conscience de la barbarie baroque dénote la conscience d'une fusion de l'altérité et de l'identité, conscience de l'horreur et conscience d'un espace surchargé de morts, surchargé de manières de donner la mort et d'exercer la cruauté, surchargé de gestes violents qui s'acharnent sur les corps, « mort en mouvement » selon Jean Rousset : les protestants sont encore vivants, ils sont en train de mourir et de souffrir dans le troisième tableau, et l'horreur doit naître de cette mort qui vit la mort. A l'angoisse du missionnaire Richer en 1556 face à la « barbarie » des sauvages, succède un choc émotif beaucoup plus fort : la barbarie possède ce que J. Kristeva a appelé, dans un livre récent, les « pouvoirs de l'horreur », « surgissement massif et abrupt d'une étrangeté... »<sup>46</sup>. La conclusion symbolise ce retournement dans l'imaginaire de la barbarie :

Riez Pharaon  
 Achab et Néron,  
 Hérodes aussi :  
 vostre barbarie  
 est ensevelie  
 par ce fait ici<sup>47</sup>.

Vécu de l'abolition de la différence, de la distance tant dans le temps que dans l'espace, de l'abolition du mythe et de l'unicité de la représentation, le vécu de la barbarie à l'époque des guerres de religion est celui d'une perception plus intense, plus morbide et effrayée, de la cruauté. Le traumatisme tient donc dans la négation d'un système de représentations centré sur l'externe, et en ce sens réconfortant, dans une certaine mesure, car l'externe lie la distance du récit au mythique de l'altérité. La barbarie est pour l'homme du second XVI<sup>e</sup> siècle présente, et sa présence crée un sentiment d'étrangeté à l'égard de ce nouveau barbare, qu'il soit catholique, comme pour Léry, ou protestant. C'est ce mouvement qui change les applications du concept, qui permet, à notre avis, d'expliquer l'extraordinaire pouvoir d'horreur et de cruauté qu'ont laissé les guerres de religion dans la mémoire collective ; si la Saint-Barthélemy a été aussitôt constituée en événement, si elle a été sortie du simple factuel, ce fut sans doute en grande partie parce qu'elle symbolisait pour les protestants ce glissement de la barbarie de l'altérité à l'identité, glissement et invasion d'un mal absolu, jusque-là repoussé et refoulé dans le lointain de l'historique ou du géographique. La comparaison entre deux autres textes de Léry est fort précieuse, afin de comprendre cette psychologie et cette phobie de la barbarie intériorisée, ainsi qu'une résistance : revenons en effet à l'anthropophagie pour un

46. J. Kristeva, *Pouvoirs de l'horreur. essai sur l'abjection*, p. 10, collection Tel quel, Paris, Seuil, 1980.

47. J. de Léry, *Histoire d'un voyage*, éd. de 1611, p. 286 ; sur l'angoisse, J. Delumeau, *La peur en Occident, XIV-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Fayard, 1978.

court instant, parce que Léry fut témoin, lors du siège de Sancerre, de la découverte, dans la ville affamée, de ce qu'il désigne en tant que « crime prodigieux, barbare et inhumain »<sup>48</sup>, « ce qui ne fust pas sans grand estonnement et frayeur de tous ceux qui l'entendirent ». Léry, accouru sur place aussitôt, décrit avec la plus grande précision ce qu'il vit, avec le même pointillisme et le même souci du détail qui marquent son récit postérieur des massacres et des banquets anthropophagiques des Brésiliens. On découvrit que des parents avaient fait cuire le corps d'un de leurs enfants, mort, et qu'ils en avaient dévoré déjà certains morceaux ; Léry nous livre sa réaction : « je fus si effrayé et esperdu, que toutes mes entrailles en furent esmeues... n'en ay-je jamais eu telle terreur que j'eus frayeur de voir ce piteux spectacle... ». C'est autour de cette brutale réaction physiologique que l'attention doit se fixer et autour de la question suivante : pourquoi en 1573, à Sancerre, la vue de l'anthropophagie produit-elle en lui un effet aussi violent, alors qu'à aucun moment de son *Histoire d'un voyage en la terre de Brésil...* il ne dira avoir réagi de manière semblable, même lorsqu'il exposera les massacres et festins des cannibales. Et cette différence entre les deux façons de recevoir l'anthropophagie, il tient à en faire part au lecteur : « Car combien que j'aye demeuré dix mois entre les Sauvages Amériquains entre la terre du Brésil, leur ayant vu souvent manger de la chaire humaine, si n'en ay-je jamais eu telle terreur que j'eus frayeur de voir ce piteux spectacle ». Affirmation donc de la différence. Bien sûr, Léry laisse entrevoir qu'il y a une barbarie du sauvage acceptée, en raison de son altérité même, et parce que l'exotisme rend nécessaire le négatif. A la limite, la barbarie du sauvage ne choque pas, car elle est située dans un ordre causal raccroché à la non-connaissance de Dieu. Ce qui en revanche rend compte de la charge émotive du cannibalisme sancerrois, c'est précisément qu'il participe d'un ordre qu'il nie, détruit, refuse, et auquel il est affronté. Le trouble et le bouleversement du ministre soulignent le spasme de l'être face à une transgression de l'interdit qui en même temps l'assimile au transgresseur. Les cannibales de Sancerre renvoient à Léry l'image de lui-même niée, car, si le cannibale brésilien est enraciné dans l'altérité et la différence, la famille de Sancerre est l'identité, et figure également la disparition de cette identité. Le trouble du ministre évoque une double réaction, le vertige d'une incorporation à la barbarie par la barbarie du même, et aussi le reflux de ce fantasme d'assimilation. Le haut-le-cœur est reconquête de l'identité, acte de terreur et d'horreur. Il rend sensible alors le pourquoi de l'obsessionnel de la barbarie et du barbare dans l'écriture de cette deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle : il y a eu, et Léry en est l'exemple, panique de l'abolition de la différence et de la reconnaissance de soi-même, du fait de l'introduction d'un désordre et d'un mal absolu, que l'on croyait enchaînés au lointain et à l'altérité. Pessimisme et traumatisme sont à la convergence du regard paniqué d'hommes qui se constatent plus barbares que les barbares, ou du moins qui constatent que l'altérité est présente, avec tout le capital de mal et de menace qu'elle assume, et que cette altérité les touche, les envahit et risque de les gagner.

48. J. de Léry, *Histoire mémorable...*, p. 290-291.

La présence de la barbarie dans le système de représentations de l'homme du temps des guerres de religion n'est pas sans éveiller une réflexion sur l'homme qui codifie un certain pessimisme, car la barbarie est rapprochée d'une corruption qui substitue la bête monstrueuse à l'homme : «tygre», «lion», «vipère»; l'ennemi est en quelque sorte animalisé dans une fantasmagorie de la force brutale et de la cruauté dévorante. Les moralistes auscultent l'homme dans l'optique d'une dégénérescence, tout comme certains historiens. Ainsi La Popelinière, pour qui «le naturel de l'homme va de mal en pis»<sup>49</sup>. Le prédicat traditionnel de la barbarie, c'est-à-dire que celle-ci provient d'un manque d'être, est soudain nié : la barbarie est un trop d'être. Examinons ainsi tout d'abord la démarche de La Primaudaye dans son *Académie françoise* : son point de départ est que l'homme est né être social et raisonnable, «nay à civile société, pour observer les lois et la justice, et pour exercer au monde tous offices de bénignité et bonté, la plus belle et fructueuse semence que Dieu a infus et meslé en son âme, et qui l'attire à cest fin, est l'Amour, la charité et la dilection de son semblable»<sup>50</sup>. Cette vision de l'homme l'amène, par contraste avec l'atrophie de l'humain qu'il remarque dans le présent, à réfléchir sur son temps. Il pense la façon d'être de ses contemporains comme extrinsèque à la nature de l'homme, et pour l'expliquer il accuse, outre l'italianisation de la société française, l'oubli des valeurs anciennes, «l'intempérence d'où s'engendre ceste extrême et contre nature luxure, ceste envie mortelle, vénéneuse et sanguinolente, ceste cruauté furieuse et barbare<sup>51</sup>.» Alors que, chez Boemus, la barbarie, dans sa première définition, était un état premier, lié à l'absence de connaissances, de techniques, de valeurs politiques et morales, du Sacré, pour La Primaudaye la barbarie, ou plutôt la cruauté barbare, est quelque chose de second, plaqué sur une nature humaine bonne. Il y a eu, en quelque sorte, échange des termes du discours : l'histoire en vient à être perçue comme l'histoire d'une perte de nature, une «déformation», ou transfiguration des hommes, lorsqu'ils ont voulu faire la guerre et avoir des armes, par lesquelles «ils se rendent monstrueux, comme s'ils estoient transfiguréz en bestes sauvages et en monstres». Nature-barbarie devient le couple antithétique. Tandis que, pour Boemus, la durée abolissait, du premier au second temps, la barbarie dans un mouvement bonificateur, elle la crée. Le barbare est celui qui est dénaturé, dépouillé de sa bonté naturelle.

L'essai «des Cannibales» de Montaigne est encore plus précis quant à ce renversement des valeurs révélateur des tensions créées par l'immédiat<sup>52</sup>. En effet, tout l'effort de Montaigne consiste à comparer la France et l'Amérique, et à replier la barbarie de l'altérité et de la distance à l'identité et à la proximité : «nous qui les surpassons en toute

49. La Popelinière, *Vraye et entière histoire...*, p. 241.

50. P. de La Primaudaye, *Académie françoise en laquelle il est traité de l'institution des Mœurs et de ce qui concerne le bien et heureusement vivre en tous Estats et conditions : par les preceptes de la doctrine et les exemples de la vie des anciens, sages et hommes illustres*, 3<sup>e</sup> édition, chez Guillaume Chaudière, 1581, p. 42.

51. *Ibid.*, p. 58.

52. M. de Montaigne, *Essais*, t. I, chap. XXXI, p. 234, édition Garnier frères, 1962.

sorte de barbarie ». La barbarie sous sa plume est alors un trop d'être, dû à un abâtardissement et une corruption des vertus naturelles ; Montaigne en arrive à nier la négativité des cannibales ainsi que toute supériorité sur eux : leur guerre est noble et généreuse, n'a de fondement « que la seule jalouse de la vertu », alors que celle de ses contemporains vise à la conquête de nouvelles terres. Ils dévorent certes leurs ennemis, mais pas vivants. « Je pense qu'il y a plus de barbarie à manger un homme vivant qu'à le manger mort, à deschirer par tourmens et par géennes un corps encore plein de sentiment... ». Avec Montaigne donc, une double conscience de la barbarie se fait jour : celle d'abord qui ne reconnaît à cette dernière qu'une valeur subjective, et celle ensuite qui retourne l'application du concept en s'appuyant sur la bonté naturelle du sauvage et sur la perversion du civilisé. Le mythe du bon sauvage, certes, réminiscence d'une tradition, confirme donc l'évidence d'un moi collectif dévalorisé par sa barbarie, pensé sous la forme d'une dénaturation. Distance donc d'une « pureté », « naïveté originelle », et présence de la barbarie. Le renversement est, on le voit, complet<sup>53</sup>. Aussi il me semble qu'il ne faut pas se limiter à l'affirmation que l'Essai « des Cannibales » continue les éloges paradoxaux où, depuis l'*Eloge de la Folie* d'Erasme, l'imaginaire se dégage des contraintes sociales et des formalismes : l'essai correspond à une crise des représentations et à un doute quant aux certitudes<sup>54</sup>. Il systématise, et exagère certes, un sentiment de renversement et de bascule, la fin d'une vision manichéiste du monde.

Ces quelques remarques mettent en valeur une crise destructrice de stéréotypes qui ne limite pas ses effets à l'interne, mais rebondit sur l'externe, sur ce fameux barbare figé dans des attitudes de violences et cruautés de façon multiséculaire et objet d'angoisse pour le mental collectif, et qui perd son unicité, hésitant entre l'exemplarité ou la négativité. Le temps des guerres de religion fut donc, dans les représentations de l'altérité et de l'identité, le temps d'une discontinuité, dont précisément une des implications fut un affaiblissement de la référence collective commune, la Chrétienté. La conscience de la barbarie, comme médiation d'une conscience de l'Europe ?

### III. Conscience de la barbarie et mythes de l'unité

A. Dupront a conclu en 1961 un colloque sur la notion d'Europe en avançant que celle-ci « se développe quand décroît celle de Chrétienté.

53. Sur la violence des guerres de religion, cf. :

— J. Estebe, *Tocsin pour un massacre : la saison des Saint-Barthélémy*, édition du Centurion, Paris, 1968.

— N. Z. Davis, « The rites of violences : religious riots in sixteenth century France », *Past and Present*, n° 59, may 1973.

— D. Richet, « Aspects socio-culturels des conflits religieux à Paris dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle », *A.E.S.C.*, n° 4, juillet-août 1977.

54. Sur ce problème, R. Lebègue, cité par P. Michel, « Cannibales et Cosmographes », *Bulletin de la Société des amis de Montaigne*, 4<sup>e</sup> série, n° 10, avril-juin 1967.

La montée de l'Europe correspond à un procès de désacralisation de l'unité »<sup>55</sup>. L'hypothèse de travail qui est à l'origine du développement suivant est que cette montée est coextensive de la montée et de l'exacerbation de la conscience de la barbarie en tant qu'intériorisation. Si l'idée d'une civilisation européenne se détache seulement distinctement au début de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, elle surgit timidement déjà dans le dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle, mais dans une certaine dualité : selon un mode négatif et selon un mode positif. Il faudra évidemment s'interroger sur l'aspect limité de cette manifestation consciente d'une rupture dans la figure de l'unité.

Quelques textes, rencontrés au hasard de lectures, sont en ce sens intéressants, du fait qu'ils ne correspondent pas parfaitement à l'ordre lexical habituel, du fait de l'incorporation du mot Europe. Europe, on le sait, est employée encore relativement rarement à cette époque, et lorsqu'elle intervient dans le discours, c'est essentiellement en tant que signifié géographique. Dans les cosmographies, elle est l'un des continents, spécifiée par sa petitesse, par sa richesse ou son abondant peuplement. Espace certes, mais non pas conscience d'unité, car c'est Chrétienté qui est et reste, malgré l'intensité des conflictualisations religieuses du XVI<sup>e</sup> siècle, la référence acceptée, même pour les réformés, il suffit de lire le *Discours au roi Charles IX pour entreprendre la guerre contre l'Espagnol*, présenté au roi en 1572 par Coligny<sup>56</sup> : il y est question de « projet général de la chrestienté »<sup>57</sup>, du Turc « ennemi contre qui le plus grand de la chrestienté auroit bien affaire de ses deux mains »<sup>58</sup>. Evidence donc de Chrétienté et de l'appartenance à la Chrétienté dans la sensibilité de l'homme du XVI<sup>e</sup> siècle, mais évidence ambiguë, puisque, à travers la barbarie, de façon indirecte, nous l'avons vu, un décalage a été instauré entre le signifiant et le signifié. Or, la pensée de la barbarie parfois mène les protestants à sauter du décalage à la rupture et, ce qui est particulièrement remarquable, dans des textes protestants immédiatement postérieurs à la Saint-Barthélemy. Pensée de la barbarie qui est le plus souvent implicite ; aussi nous situons-nous ici sur le terrain de l'interprétation. Pourquoi, en effet, le mot Europe est-il employé dans cette suite d'exemples ? Pourquoi Europe et non Chrétienté ?

— Dans le *Vœu pour les martyrs de ce temps*, qui ouvre le martyrologue de Crespin : « Aux Orchades fay voile et vogue en ta galère/au rivage escossois/... qui sera le refuge et séjour de la Troupe/des serviteurs du Christ deschassés de l'Europe/ »<sup>59</sup>.

— Dans le XI<sup>e</sup> livre du même ouvrage, supplément rajouté dans l'édition de 1598 et concernant les événements postérieurs à 1572 :

55. *Actes du colloque international sur la notion d'Europe* (1961). Travaux du centre de recherches sur la civilisation de l'Europe moderne, Fasc. 1, PUF, 1969, p. 14.

56. *Discours au roi Charles IX pour entreprendre la guerre contre l'Espagnol es Païs Bas* (il fut écrit par Monsieur du Plessis lors aagé de 23 ans en l'an 1572 et par lui mis en mains de monsieur l'Admiral de Chastillon qui le présenta au Roy), p. 4, dans *Mémoires de Messire Philippe de Mornay*, 1724, t. I.

57. *Ibid.*, p. 12.

58. *Ibid.*, p. 18.

59. Crespin, *op. cit.*, vœu. C'est nous qui soulignons *Europe*, ici et *infra*.

« l'estat des Eglises du Seigneur en divers endroits de l'*Europe*... l'ordre que nous suyvrons sera tel que commençant par l'Escosse nous viendrons en Angleterre, puis traverserons la mer, entrerons en Pays-Bas, de là en France et pays voisins jusques en Hongrie, consequemment viendrons en Italie et finirons en Espagne »<sup>60</sup>. L'*Europe* de Crespin n'est pas l'*Europe* des cosmographes, car elle exclut les régions tombées sous la domination turque, ainsi que la Moscovie. La question est donc de savoir pourquoi l'auteur de ces lignes a préféré Europe à Chrétienté.

— Plus significatif encore est le *Discours du gouvernement et estat de la vraye église escrit en l'an 1573* par L.M.S.: cinq occurrences d'*Europe*, et pas une de Chrétienté. Europe dans les lignes qui suivent est inhérente à un refus de Chrétienté: « L'injuste Babylon, sous qui ta chère troupe/par soixante et dix ans beut l'ire de ta coupe/seroit juste aujourd'hui, s'on pesoit ses forfaits/avec les maulx qu'*Europe* et ses tyrans ont faits?/Egypte tant cruelle ores seroit contrainte/de pleurer chaudement, si seulement dépainte/la face elle voyait des martyrs valeureux/qui par tant de tourmens sont entrez dans les cieux/ »<sup>61</sup>...

« L'*Europe* en maint endroict, par inquisitions,/conseils, édicts, efforts, troubles, séditions,/monstre ses mains encor au sang du juste taintes:... Quand je pense aux pays parmy l'*Europe* espars ». Suit une énumération des souffrances des fidèles et de leur situation dans chaque pays; ainsi pour la France:... « Ores jusques au fond de son cœur enchanté/par l'Athée et l'inique a son glaive planté/ayant sous le manteau de paix et mariage,/caché le Feu et l'Eau, la fureur et la rage,/qu'elle a dardé et darde en cens mille façons/à travers l'estomac de ses beaux nourrissons/... L'Italie aveuglée et tout le demeurant/de l'*Europe*, qui veut en vivant et mourant/avaller le venin de Babylon infame... »

Il est évident que tous ces textes renvoient, consciemment ou inconsciemment pour le protestant, à la pensée de la barbarie. Europe supplée à Chrétienté, l'abolit et l'occulte parce qu'il y a eu les massacres, les tortures, les persécutions et l'horreur. Europe est une idée douloureuse en ce dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle, reflet d'une conscience martyrologique, conscience de souffrance et de mort: dans tous nos exemples, elle est présence, parce qu'il y a présence d'images et de réminiscences de sang, de violences, de troubles et séditions, de «cruauté», du monstrueux<sup>62</sup>: Europe du « carnage tant horrible »<sup>63</sup>. Il ne faut pas voir dans Europe un accident ou une simple figure du discours. Elle est toujours associée à une énumération des persécutions subies par les fidèles et des barbaries catholiques, désignant et suggérant un espace démoniaque, satanique et barbare. Mythologie du dépassement là encore, du surpassement: il est dit que les terres d'exil du peuple d'Israël, Babylone et l'Egypte, n'ont rien été en comparaison de ce que l'*Europe* est en martyrisant le peuple des fidèles de l'Evangile. Personnalisée, avec

60. Crespin, *op. cit.*, p. 725.

61. S. Goulart, *Mémoires de l'Estat de France sous Charles IX*, t. I, Meidelbourg, Wolf, 1578, p. 427-429.

62. *Ibid.*, p. 428.

63. *Ibid.*, p. 429.

ses mains teintes du sang des réformés, dans une représentation physique qui fait que chacun des pays est un membre d'un corps diabolique, l'Europe est une image de malheur et de mal. Elle naît ainsi dans la négativité de la souffrance, de la monstruosité. Négativité nécessaire, si l'on réfléchit, pour la polémique anticatholique la plus acharnée, parce que l'appréhension de l'intériorisation de la barbarie n'est pas sans affaiblir de façon logique l'antithèse traditionnelle barbarie-Chrétienté. Implicitement la Chrétienté, en outrepassant la barbarie par sa cruauté, a cessé d'être telle : elle est devenue la barbarie, le mal, livrée aux «ennemis de vérité qui par interventions nouvelles essayent d'étouffer la clarté de l'Evangile»<sup>64</sup>, espace du martyre, puisqu'espace d'oppression et de douleur pour les vrais fidèles. Emergence nécessaire donc que cette évocation de l'Europe, conséquence d'une expérience collective de la marginalisation et de la mort. L'Europe sort donc d'une simple définition géographique et souligne un sens politique et historique. On peut alors comprendre pourquoi ces textes ont voulu systématiser un refus de la notion de chrétienté par l'occultation de cette dernière et la substitution de la notion d'Europe. Ainsi, c'est le discours sur la violence qui introduit à la conscience polémique et affective d'une Europe, non pas uniquement cadre géographique puisque seuls les pays chrétiens sont intégrés. Mais par là même le discours martyrologique n'est pas sans inférer de cette vision l'idée d'une communauté de destin spécifique aux pays d'Europe. Est discernable l'idée de l'écriture d'une histoire qui, dans le discours de l'anonyme L.M.S., est conçue comme nécessaire, l'histoire des malheurs et persécutions des fidèles de l'Evangile dans chaque pays. Une histoire de l'Europe exigeant «mille discours... demandant un papier d'histoire véritable qui peigne les malheurs de ce siècle admirable», est projetée, dont le martyrologue est une ébauche. Sur ce point, il est significatif qu'un protestant comme La Popelinière intitule l'édition de 1581 de son œuvre : *Histoire de France, enrichie des plus notables occurrences survenues ez provinces de l'Europe et pays voisins...*<sup>65</sup>, alors qu'en 1571 il avait donné simplement le titre suivant : *Vraye et entière histoire de ces derniers troubles, advenuz tant en France qu'en Flandres et pays circonvoisins*<sup>66</sup>. Le livre de 1581 n'est que la reprise de celui de 1571, mais il n'est pas sans indiquer une évolution à la limite du conscient et de l'inconscient. Dans cette optique, la conscience de l'Europe tire son dynamisme non pas des images de l'altérité, comme il a pu être dit et comme nous le verrons<sup>67</sup>, mais d'une sensibilité affligée face à l'interne. Il ne faut cependant pas pousser à l'exagération cette conscience de l'Europe douloureuse, mais plutôt insister sur son aspect limité.

Cependant, c'est chez un «politique» protestant qu'il est possible de rencontrer une conscience de l'Europe absolument explicite, envisagée

64. Crespin, *op. cit.*, p. 725.

65. La Popelinière, *L'Histoire de France*, édition citée.

66. La Popelinière, *Vraye et entière histoire*, édition citée ; A. d'Aubigné, *Histoire universelle*, édition de Ruble, t. I, Paris, Librairie Renouard, 1890, p. 24.

67. A. Dupront, *op. cit.*, 1<sup>re</sup> partie, chapitre IV, p. 65, et C. Curcio, *Europa. Storia di un idea*, vol. I, Vallechi editore, 1958, p. 275.

selon un mode positif ; les *Discours politiques et militaires* de François de la Noue ont été composés en tant que réflexion sur les causes, les aspects de la crise française de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, et sur les remèdes à y apporter. Le sens de l'ouvrage est la recherche et la présentation d'une thérapie, et précisément dans cette thérapie est mise en valeur l'idée d'Europe. La Noue se montre hanté par une angoisse : la mort de l'Etat, de la France ; « un grand saut » est préparé et dans ce cadre il expose comment il voit la restructuration de l'Etat. C'est dans cette perspective que l'on doit résituer les discours 20 à 22 : perspective thérapeutique et salvatrice qui entraîne le capitaine protestant à reprendre le thème de la guerre externe comme moyen de restauration de la paix et de la concorde. Mais son projet rompt avec le schéma habituel : il n'envisage pas, comme Coligny peu auparavant, de reporter contre l'Espagne la guerre. Entre chrétiens, les conflits sont pour lui injustifiables. Aussi fait-il d'une guerre contre le Turc le mythe salvateur : « Que ce seroit contre ces barbares que le Pape devroit tourner ses fulminations et les Potentas chrestiens leur courroux et leurs armes plustost qu'entre eux mesmes ou contre leurs sujets »<sup>68</sup>. La Noue expose très précisément son dessein, le détaillant sur quatre ans, année par année. Le roi d'Espagne, le pape, les potentats d'Italie constituerait une flotte de trois cents galères pour détruire la puissance turque en Méditerranée, tandis que l'Empereur, avec les forces de la Germanie, des Pays-Bas, de Suède, Danemark, Bohême, Hongrie et Pologne, recevrait des renforts de France, Angleterre, Ecosse et Suisse pour aller « attaquer les barbares »<sup>69</sup> sur le continent. C'est à un renouveau de la croisade qu'il semble appeler, et c'est ainsi que les historiens ont interprété ces trois discours<sup>70</sup>. Réactualisation d'un mythe libérateur des forces destructrices externes, et réactualisation acceptée et affirmée par La Noue, qui évoque les croisades dans le but de renforcer son développement, dans l'exaltation pathétique d'un passé glorifié : « Nos ancêtres ont eu le courage assez grand d'aller assaillir leurs grands pères jusques en leurs propres citez et campagnes »<sup>71</sup>. Dans quelle mesure toutefois n'y-a-t-il pas chez La Noue dépassement, surpassement du mythe de croisade ? C'est ce que nous voudrions montrer en faisant intervenir le concept de barbarie et en distinguant trois facteurs constitutifs de l'imaginaire de son projet.

Le premier facteur est la barbarie turque : pour justifier la guerre et l'union des forces chrétiennes, La Noue privilégie l'image effrayante du Turc et même s'efforce de la renforcer. L'altérité est donc barbarie pour La Noue : les Turcs sont d'une part barbares parce qu'infidèles, « ennemis irréconciliables du nom chrestien »<sup>72</sup>, leur but est d'assurer le triomphe de Mahomet. L'acception religieuse reste donc introduite dans

68. Fr. de la Noue, *Discours politiques et militaires*, Basle, imprimerie de François Forest, 1587, p. 378.

69. Ibid., p. 416-418. Voir A. Dupront, *op. cit.*, 1<sup>re</sup> partie, chap. V, p. 33, ou H. Hauser, *François de la Noue (1531-1591)*, Paris, Hachette, 1892.

70. Fr. de la Noue, *op. cit.*, p. 398.

71. Ibid., p. 385.

72. Ibid., p. 377.

la conceptualisation de la barbarie, mais celle-ci glisse aussitôt vers des acceptations morales : les Turcs sont également barbares car cruels : « terribles comportemens »<sup>73</sup>, « perfidie et cruauté »<sup>74</sup>, « maux et ignominies »<sup>75</sup>. Enfin les Turcs sont barbares parce qu'ils font régner l'injustice et la tyrannie partout où ils établissent leur domination : aux signifiés religieux et moral est raccroché le signifié politique ; il est question du « tyrannique et impitoyable empire Turquesque »<sup>76</sup>, symbole d'oppression, d'« insupportable joug » ; première raison pour légitimer la guerre, la barbarie des Turcs ou la « servitude de ces barbares ». Images traditionnelles de la barbarie, et dont le caractère menaçant est rehaussé par une certaine positivité ; là encore, la barbarie maléfique est l'objet de nuances : les Turcs n'ont pas que la cruauté en eux, ils ont aussi de « bonnes qualités »<sup>77</sup>. Images négatives et positives de la barbarie, dans les *Discours*, convergent pour faire valoir une idéologie de la menace et du danger (apologie de l'armée turque). L'imaginaire enchaîne sur un fantasme de l'invasion : depuis sa fondation, le « mal », l'empire turc, a connu la croissance, il va « en s'approchant de nous »<sup>78</sup>. Représentation d'une barbarie qui avance et dont la fin est de s'assujettir le monde et d'anéantir la religion chrétienne<sup>79</sup>. Remémorant le siège de Vienne, La Noue estime que sans difficultés la « guerre turquesque » pourrait être transportée aux bords du Rhin et en Italie<sup>80</sup>, car les Turcs sont en Europe, où ils occupent des régions entières et oppriment les chrétiens, présence qui rend nécessaire l'union des princes chrétiens et une guerre préventive<sup>81</sup>. L'imaginaire s'appuie donc, d'une part, sur une représentation de l'altérité traditionnelle, mais, d'autre part, sur l'intériorisation de la barbarie.

En effet, la barbarie a pour La Noue une double existence, même s'il insiste moins sur la barbarie des chrétiens. Il a une vision de ses contemporains et de son époque conforme à la vision collective : « Il ne se passe année, qui ne soit marquée de quelques trahisons, perfidies, assassinats, empoisonnements et violences barbares »<sup>82</sup>. De même que la Turquie est concentration de barbarie, la France (la Flandre également) est désormais dépendante d'images qui fixent en elle la barbarie. Toute la réflexion des *Discours politiques et militaires* est une réflexion sur cette attraction vers la barbarie, sur la tentation barbare. La guerre contre le Turc s'avère pour cette raison libératrice, puisque La Noue déclare que sa première condition est la concorde entre les peuples et les princes chrétiens : union qui libérerait de la violence interne ; les grandes victoires obtenues par les Turcs ont précisément été dues aux « dissensions, méchancetez, trahisons, desloyautez, avarices, légérez et des-

73. *Ibid.*, p. 365.

74. *Ibid.*, p. 377.

75. *Ibid.*, p. 385.

76. *Ibid.*, p. 382.

77. *Ibid.*, p. 404.

78. *Ibid.*, p. 387-388.

79. *Ibid.*, p. 385.

80. *Ibid.*, p. 388.

81. *Ibid.*, p. 344-345.

82. *Ibid.*, p. 604.

fiances de tous les estats de la chrestienté »<sup>83</sup>. La guerre est paradoxalement thérapeutique de la guerre et des troubles religieux. Pour La Noue, le moyen d'abolition ou de résorption de la barbarie interne tient donc dans la prise de conscience de la barbarie externe. La nécessité du discours sur la barbarie est donc en premier lieu politique. Face à la dégénérescence, à la menace d'effondrement et de ruine de l'Etat, l'union des princes chrétiens dans la lutte contre « l'infection mortelle » de la doctrine de Mahomet<sup>84</sup> est consubstantielle d'une restauration de la France ; restauration : dans ce qui apparaît surtout comme une guerre sainte, La Noue imagine non pas le retour à l'unité religieuse, mais la conscience que catholiques et protestants sont frères, « entez sur un mesme tronc, qui est Jésus-Christ »<sup>85</sup>. Fraternité et non unité, contre le « Dieu imaginaire », « lequel est plutost un diable ». Ce n'est donc pas absolument dans le mythe unitaire de croisade que se développe l'imaginaire de La Noue, mais dans un mythe remodelé par la scission religieuse et reconstitué par l'exacerbation de la barbarie externe. A la représentation<sup>86</sup> d'une guerre libératrice, d'autre part, il superpose en effet le mythe d'une guerre « mémorable », reproduction de la première croisade, comme dans une répétition de l'histoire, guerre qui magnifierait le combattant. « Acte pur » selon l'expression d'A. Dupront<sup>87</sup>, affranchi de tout trouble et de tout doute, guerre de contraste et de reviviscence : « en telle guerre on n'aurait la conscience agitée d'aucun remord, et n'y verrait-on les maux et confusions dont les nostres sont pleines ». Contre la barbarie, rêve d'une guerre qui ne serait pas barbare. Le mythe a une évidence : il est compensation pour un homme comme La Noue face à l'effondrement des structures de représentations traditionnelles, face à la présence du barbare dans l'abolition du distanciel. Pour cela, il me semble que l'on peut dire que l'imaginaire de La Noue dispensant l'utopie d'une guerre « pure » reflète une conscience traumatisée, troublée et horrifiée par le vécu de la barbarie. Dans cette optique, les barbares sont en même temps dangers et sauvegardes, morts et vies pour l'homme baroque<sup>88</sup>.

Mais un troisième facteur fait intervenir la guerre : il s'agit de l'insistance de La Noue sur la nécessité d'une libération de l'Europe. Fait frappant que, dans les trois discours examinés, il ne recourt que rarement à la notion de chrétienté pour rappeler l'instance d'unité, au sujet des Turcs. Dans quelle mesure ne faut-il pas y voir une volonté de dévaluation, ou l'imposition d'une autre axiomatique ? Plus que de Chrétienté, il est question dans les *Discours* de « princes chrestiens », de « forces chrestiennes »<sup>89</sup>. Mais une nouvelle réalité consciente se fait jour dans le schéma créateur de La Noue, et c'est par la médiation de cette réalité qu'il en vient à exalter la guerre : guerre, certes, nécessaire pour

83. *Ibid.*, p. 367.

84. *Ibid.*, p. 385-386.

85. *Ibid.*, p. 455-456.

86. *Ibid.*, p. 453 et p. 467.

87. A. Dupront, *op. cit.*, 2<sup>e</sup> partie, chap. VII, p. 8.

88. La Noue, *op. cit.*, p. 442-443.

89. *Ibid.*, p. 385-386, p. 382.

défendre et prouver la foi, mais « davantage » (c'est le « davantage » qui indique la perception prioritaire) « pour la conservation des loix, de l'honnêteté, de la vertu, des sciences et disciplines, que la rage de ces barbares prétend ensevelir pour établir au lieu d'icelles l'impiété, les vices, l'ignorance et les brigandages »<sup>90</sup>. La Noue notifie ainsi la primauté de valeurs morales, politiques et culturelles face à la barbarie : outre son principe sacré, la guerre est lutte contre le mal, pour la préservation de valeurs et coutumes qui sont présentées comme communes aux pays d'Europe ; la lecture des *Discours* laisse soupçonner la conscience d'une civilisation européenne chez La Noue, car ce n'est pas tant la Chrétienté qu'il entend protéger par la guerre qu'une individualité européenne, différenciée par un système de valeurs dont la religion n'est qu'une des composantes. Et également par la justice : « Et adjousteray encores ce mot que nul acte ne peut estre plus juste que de pourchasser en ceste partie d'*Europe* subjuguée le redressement de l'ordre politique, qui comprend en soy toutes espèces de justice, tant publiques que particulières ». Le scandale de l'expansionnisme turc réside dans le fait qu'il anéantit et annihile dans une partie de l'Europe ce qui est intrinsèque à l'Europe : affirmation et exaltation d'une civilisation sont donc articulées à la menace turque. En ce sens, La Noue est un des premiers à avoir exposé explicitement l'unité, non pas sur le plan simplement religieux, mais sur le plan d'une civilisation, d'une « condition ». Il n'y a pas d'ailleurs à proprement parler rupture, d'une part parce qu'il laisse coexister Europe et Chrétienté, dans un certain flou, et d'autre part parce que, du fait de son acceptation avant tout morale, comme nous l'avons montré, bien avant les guerres de religion, barbarie, bien avant Fr. de La Noue, était le négatif d'une conscience d'appartenance avant tout morale, centrée sur la civilité et l'humanité. L'originalité de La Noue est de l'avoir pensée, située et limitée aux frontières d'une Europe menacée par la barbarie, dans une tension et un fantasme de destruction. Au couple barbarie-Chrétienté, il substitue l'antinomie rêvée barbarie-Europe. La barbarie apparaît en ce sens fonctionner dans l'imaginaire comme source créatrice de mythes et de formes. Conscience de l'Europe, la preuve flagrante en existe dans le plan de guerre de La Noue même : établi sur quatre ans, il s'achève par la prise de Constantinople après un long siège auquel participeraient « tous les états d'Europe » mis « en combustion »<sup>91</sup> — guerre européenne qui s'arrêterait aux frontières de l'Europe par l'assaut donné à Constantinople, pour lequel « chacun se transformerait en Hercule »<sup>92</sup>. Le projet n'est point alors dans toutes ses nuances un projet de croisade. Il se borne à une guerre européenne pour l'Europe. Il ne s'agit donc pas seulement d'une réactualisation du mythe de croisade, mais de la formulation consciente d'un nouvel imaginaire, celui d'une Europe qui trouve sa signification en elle-même dans sa libération, libération du couple barbarie interne - barbarie externe, dans la passion du combat contre les forces maléfiques et négatives de sa

90. *Ibid.*, p. 385-386.

91. *Ibid.*, p. 416.

92. *Ibid.*, p. 452.

propre identité. L'Europe est appel, imaginaire d'une instance de sublimation des hommes et des coutumes qu'elle supporterait, car, grâce à elle, la concorde entre les peuples pourrait être restaurée ainsi que la liberté de ceux qui sont opprimés, dans la constitution d'une unité militaire, rendue nécessaire par le mouvement oscillatoire d'une barbarie qui est en même temps altérité et identité.

Ces quelques notes brèves montrent qu'à travers le concept de barbarie, l'homme du XVI<sup>e</sup> siècle a expérimenté dans les images qu'il avait de lui-même sa représentation traditionnelle de l'altérité. De cette rupture est issue une remise en question des stéréotypes dans une crise d'identité individuelle, et aussi collective, qui aboutit parfois à l'ébauche d'une conscience de l'Europe, bloquée toutefois par l'essor contemporain de la Contre-Réforme et du sentiment national.

Denis CROUZET

# LA CONSCIENCE EUROPÉENNE EN EUROPE CENTRALE AUX XVI<sup>e</sup> ET XVII<sup>e</sup> SIÈCLES HISTOIRE, DROIT, SCIENCE ET RELIGION

## Histoire

En 1370 mourait sans laisser d'héritier le dernier roi de Pologne appartenant à la dynastie des Piast, Casimir le Grand (1333-1370). Il eut pour successeur, en vertu du traité de Buda (1355), son neveu, Louis le Grand, roi de Hongrie (1372-1382), de la dynastie d'Anjou et descendant du frère de Saint Louis, roi de France. Le royaume de Louis le Grand s'étendait depuis l'Adriatique jusqu'aux terres des Chevaliers Teutoniques, au bord de la Baltique. La Bohême, située plus à l'ouest, était le domaine de la maison de Luxembourg, liée à la couronne impériale (Jean, l'Empereur Charles IV et enfin Sigismond de Luxembourg).

Le royaume de Louis le Grand fut divisé entre ses deux filles, Marie, qui obtint le royaume de Hongrie, et Hedwige († 1399), qui, en 1384, reçut la couronne de Pologne. Hedwige épousa, en 1386, Ladislas Jagellon, Grand Duc de Lithuanie († 1434), qui, en même temps, fut baptisé et couronné roi de Pologne. Cela marqua le début d'une union entre la Pologne et la Lithuanie, qui reposait sur le principe suivant : les Jagellons étaient Grands Ducs héréditaires de Lithuanie, mais en Pologne chaque monarque devait être élu par le Sénat pour pouvoir monter sur le trône.

Ajoutons que la Lithuanie, dont le domaine d'origine se trouvait au nord, près de la Baltique, sur les rives du fleuve Niemen, s'étendit, au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, sur d'immenses territoires pris à la Russie de Kiev, laquelle, orthodoxe depuis le X<sup>e</sup> siècle, avait été ravagée au cours du XIII<sup>e</sup> siècle par les Mongols. L'Union rassemblait donc sous le sceptre des Jagellons des terres allant jusqu'à Smolensk et Kiev, habitées par des populations russes (Ruthènes et Bielorusses) appartenant au rite oriental. Elle fut un organisme politique solide, qui dura jusqu'au partage de la Pologne dans le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle.

La Pologne et la Lithuanie s'unirent entre autres choses pour se défendre contre un ennemi commun, l'Ordre des Chevaliers Teutoniques, établi sur les rivages de la mer Baltique. Introduit en 1226 par un prince polonais, l'Ordre Teutonique extermina rapidement la population païenne de la Prusse, qu'il s'était chargé de convertir, et organisa un Etat militaire puissant, qui devint une menace pour la Pologne chrétienne et

pour la Lithuanie, encore païenne. Grâce à l'Union, les Chevaliers furent vaincus par le roi Ladislas Jagellon, lors de la bataille de Grunwald, en 1410. Son second fils, Casimir (1447-1492), au cours de la Guerre de Treize Ans (1454-1466, paix de Toruń), qui éclata à la suite d'une insurrection des États prussiens contre l'Ordre Teutonique, annexa à sa couronne la Varmie et la Poméranie. Enfin, le neveu du roi Sigismond le Vieux, Albert de Hohenzollern, dernier Grand Maître des Chevaliers Teutoniques, passa au protestantisme en devenant duc de Prusse et vassal du roi de Pologne (1525). Une des conditions posées par le parti polonais était que le duc de Prusse ne serait jamais maître du Brandebourg ; cette condition ne fut pas respectée vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle (1657), au moment des guerres contre la Suède, ce qui donna naissance au royaume de Prusse.

Mais revenons au XV<sup>e</sup> siècle. Le premier fils de Ladislas Jagellon, Ladislas III, roi de Pologne et de Hongrie, fut tué en 1444, à la bataille de Varna contre les Turcs. Pour la Hongrie et la Pologne cette défaite marquait le commencement de la menace turque qui devait durer 250 ans. Le frère de Ladislas III, Casimir, déjà mentionné plus haut, eut plusieurs fils : l'aîné, Ladislas, fut roi de Bohême et de Hongrie, tandis que le cadet, Sigismond le Vieux, fut roi de Pologne (1506-1548). En 1515, à Presbourg (Bratislava) et à Vienne, les deux frères conclurent avec l'Empereur Maximilien de Habsbourg un accord qui réglait la succession aux trônes tchèque et hongrois. Louis Jagellon, fils de Ladislas, fut tué par les Turcs à la bataille de Mohács (1526) ; en vertu de l'accord de Presbourg, Ferdinand de Habsbourg lui succéda sur le trône de Bohême.

Le dernier des rois Jagellons, Sigismond Auguste (1548-1572), fils de Sigismond le Vieux, mourut sans laisser d'héritier. L'ère des rois élus commençait en Pologne. Le premier fut Henri de Valois qui, à la mort de son frère Charles IX, quitta précipitamment la Pologne pour devenir Henri III, roi de France. A ce moment, la noblesse polonaise et lithuanienne tourna de nouveau ses regards vers la Hongrie, et Etienne Báthory, duc de Transylvanie (c'est-à-dire une des principales provinces de la Hongrie), fut élu au trône.

## Droit

Ce qui précède n'est qu'une esquisse du cadre géopolitique des institutions juridiques de l'Europe centrale. En premier lieu, il faut rappeler que la Hongrie et la Pologne se trouvaient hors du droit impérial, et que leurs rois étaient, par tradition, en communication directe avec Rome «par dessus» la tête de l'Empereur. Au contraire, la Bohême faisait traditionnellement partie de l'Empire.

Dans le conflit entre la Pologne et l'Ordre Teutonique, c'était la légitimité de la conquête de la Prusse païenne par l'Ordre qui était en question. Lors du procès de l'Ordre, qui eut lieu devant le Concile de Constance (1414-1418), Paul Vladimír de Brudzeň, recteur de l'Université de Cracovie, dans son traité *De potestate Papae et Imperatoris adversus infideles*, examina la question de savoir s'il était permis d'attaquer les

païens pour les convertir par la force. La réponse dépend, soutenait-il, des droits que l'on reconnaît au Pape et à l'Empereur à l'égard des non croyants. Si l'on accepte la thèse du pouvoir universel temporel du Pape et de l'Empereur, la réponse est simple : le Pape et l'Empereur ont le droit d'imposer la conversion et, en outre, ils ont le droit de faire don de terres païennes aux rois chrétiens. Mais Paul Vladimir rejettait cette conception, en invoquant le droit naturel. Par nature, disait-il, les païens ont le droit de posséder des terres et d'avoir des Etats gouvernés par des princes indépendants. Donc, il n'est pas juste de leur faire la guerre, de les dépouiller de leurs terres ou de les convertir par force, tout cela découlant directement des principes valables pour tous les hommes, qui constituent le droit des gens ou *ius gentium*. Par malheur la tradition de pensée représentée par Paul Vladimir semble avoir été interrompue et, par exemple, Francisco de Vitoria (1486-1546), lorsqu'il défendait les Indiens d'Amérique, ignorait qu'il avait eu un prédécesseur polonais au début du XV<sup>e</sup> siècle.

En Pologne, la monarchie évolua à l'inverse de ce qui se passait dans le reste de l'Europe. A la tendance occidentale vers l'absolutisme, on peut opposer les nombreuses restrictions auxquelles le pouvoir royal fut soumis en Pologne, à partir du règne de Louis de Hongrie. Les seigneurs de Cracovie, qui en ce temps là jouaient un rôle politique déterminant, lui imposèrent à Košice leurs conditions : l'une d'elles concernait les impôts, dont le montant fut abaissé jusqu'à un point presque absurde, une autre les libertés personnelles de la noblesse (*Neminem captivabimus nisi iure victum*). Les Jagellons, qui succédèrent à Louis, étaient, on l'a déjà dit, Ducs héréditaires de Lithuanie, mais chacun d'eux devait être élu par le Sénat polonais et, à chaque succession, l'élu devait jurer les *pacta conventa*. Henri de Valois, le premier roi élu, fut étonné d'entendre les fameuses paroles : *si non jurabis, non regnabis*.

Cette monarchie constitutionnelle régnait sur un pays où il n'y avait ni unité nationale ni unité religieuse. La titulature officielle du roi était : *Rex Poloniae, Magnus Dux Lithuaniae, Russiae, Prussiae, Mazoviae etc...* Il fallait donc concilier les exigences contradictoires des patriotismes particuliers et de la fidélité au roi. On trouve dans la littérature de l'époque le témoignage de la complexité des comportements et des traditions en ce domaine. Ainsi Nicolas Copernic, dans ses écrits monétaires, parle de la Prusse comme de sa patrie (*patria nostra Prussiae*), mais en écrivant au Roi de Pologne il dit qu'en cas de danger chacun a le devoir de sacrifier sa vie pour son souverain. On peut donc percevoir une subtile différence entre un patriotisme de type « érasmien », tendant vers l'idée de nation, et la coexistence de patriotismes particuliers, soumis à un même souverain au sein d'un Etat multinational.

En effet, dans le royaume des Jagellons, outre les Polonais, les Lithuaniens et les Ruthènes, coexistaient d'autres nationalités : ainsi des Allemands (en Prusse royale ; des groupes de marchands dans les grandes villes), des Juifs (venus par immigration, surtout à l'époque de Casimir le Grand), des Arméniens (grands marchands) et des Tatars

(descendants de prisonniers de guerre ou des troupes alliées), ce qui déterminait les relations et les attitudes non seulement nationales, mais aussi, et surtout, religieuses.

### **Religion**

La Lithuanie reçut le baptême selon le rite latin en 1386, et cela marqua la dernière grande extension territoriale du catholicisme en Europe. D'autre part, les territoires ruthènes compris dans le Grand Duché de Lithuanie appartenaient, depuis le X<sup>e</sup> siècle, à l'Eglise orthodoxe de rite slave. Le sud-est du pays, autour de Kiev, formait donc le domaine d'une église orthodoxe séparée de Rome avec ses propres évêchés, séminaires et monastères. Il y avait donc coexistence entre l'Eglise Catholique latine et l'Eglise Orthodoxe. D'autre part, on fit des efforts en vue de l'union des deux Eglises, depuis l'Union de Florence (1439) jusqu'à l'Union de Brest (Bresc) en 1596. Cette dernière donna au problème une solution partielle : une partie du clergé orthodoxe accepta l'Union en formant le rite « grec-catholique » en union avec Rome, mais ce clergé n'obtint pas les mêmes droits que le clergé latin, et surtout l'épiscopat, ce qui fut une des raisons des difficultés ultérieures.

Outre le rite oriental orthodoxe, il existait en Pologne et en Lithuanie le rite oriental arménien, et parmi les religions non chrétiennes, le Judaïsme, avec ses centres spirituels et intellectuels, ainsi que l'Islam, qui était principalement la religion des Tatars (une partie d'entre eux appartenait à la noblesse). Bien avant l'époque de la Réforme, divers groupes religieux jouissaient donc sous les Jagellons d'une tolérance exceptionnelle, ce qui permit d'éviter les guerres religieuses qui, plus tard, ravagèrent l'Europe occidentale.

L'influence de Luther se fit presque immédiatement sentir. En 1525, c'est-à-dire huit ans après les Thèses de Wittenberg, le grand Maître de l'Ordre Teutonique, Albert de Hohenzollern, neveu du Roi Sigismond I<sup>er</sup>, sécularisa l'Ordre, passa au Protestantisme et fit hommage de son Duché de Prusse au Roi. Des Eglises réformées se constituèrent en Pologne et en Lithuanie, en particulier des Eglises luthériennes, calvinistes (surtout en Lithuanie), socinienes et ariennes (antitrinitariennes, appelées Eglise des Frères Polonais). Les idées libérales de ces derniers se répandirent, au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, aux Pays-Bas et en Angleterre. L'esprit de tolérance permit d'éviter des luttes religieuses. Le Roi Sigismond Auguste pouvait écrire à la Reine Elisabeth d'Angleterre : « Je ne suis pas roi des consciences de mes sujets. »

### **Vie intellectuelle**

Revenons à l'année 1348, au moment où la première université d'Europe centrale fut fondée à Prague par l'empereur Charles IV, sur le modèle de l'Université de Paris. L'Université de Prague, cette « fille » de

Paris, donna bientôt elle-même naissance aux universités de Cracovie (1364), d'Erfurt (1383), de Buda (1389) et de Leipzig (1409). L'Europe centrale disposait donc, dès le début du XV<sup>e</sup> siècle, d'une concentration d'universités comparable à celle de l'Italie du nord. Cet épanouissement eut lieu à une époque où la vie universitaire en Europe occidentale subissait un certain déclin dû à la grande peste, à la Guerre de cent ans etc. A Prague, dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, se développa donc l'humanisme pragois, qui forma une sorte de scolastique parallèle à l'Humanisme italien du Quattrocento. C'était aussi la « *devotio moderna* », puissant courant de renouveau religieux, dont l'une des personnalités marquantes fut Mathieu de Cracovie, auteur de traités contre la Curie de Rome, puis recteur et réformateur de l'université de Heidelberg.

Cependant Jean Hus, partisan, en philosophie, du réalisme, et initiateur d'un puissant mouvement religieux, contribua au déclin de l'Université de Prague, qui s'engagea dans des disputes, puis dans des luttes religieuses. Une partie des maîtres de Prague participa à la restauration de l'Université de Cracovie en 1400, une autre partie émigra à Leipzig en 1409.

La doctrine la plus caractéristique de l'Université de Cracovie, on l'a découvert depuis une vingtaine d'années, est le « *practicisme* », fondé sur l'Ethique d'Aristote dans l'interprétation de Jean Buridan. C'est une philosophie de l'action qui juge les actions d'après leurs résultats pratiques et qui vise au bonheur de l'individu. D'après Buridan, c'est en effet la *felicitas humana* qui constitue le but ultime des actions humaines.

Enfin, dans le domaine des sciences exactes, il faut faire mention de l'école astronomique de Cracovie qui se développe à partir d'environ 1420, de l'école de mathématique de Vienne et des cours des rois et des évêques de Hongrie, qui accueillent volontiers les astronomes et les humanistes. Vers le milieu du siècle, le plus savant astronome de cette époque, Jean Regiomontanus, vient travailler en Hongrie, où il rencontre des collègues de Cracovie, tandis que vers la fin du même siècle Nicolas Copernic vient faire ses études à Cracovie.

Pawel CZARTORYSKI

## FRANÇOIS BAUDOUIN ET L'IDÉE D'EUROPE

Lorsque François Baudouin naquit à Arras en 1520, il y avait plus de vingt-cinq ans que Charles VIII avait rendu l'Artois à la Maison d'Autriche<sup>1</sup>, mais le roi de France exerçait toujours sa suzeraineté sur cette province, où l'on parlait français. On pourrait voir dans cette ambiguïté l'image d'une carrière qui ne devait pas être barrée par les limites d'un Etat. Peu après, en 1526, le traité de Madrid, confirmé par la paix de Cambrai, en 1529, abandonnait totalement l'Artois aux Habsbourg d'Espagne. On ne peut pas servir deux maîtres : c'est dans les Pays-Bas, à Louvain, que le jeune Baudouin fit pendant six ans de brillantes études humanistes<sup>2</sup>. Pourtant, sa curiosité intellectuelle le conduisit aussi à Paris vers sa vingtième année.

Il avait été protégé par le marquis de Bergues ; il le fut ensuite par Michel de l'Hospital. Il servit Charles Quint, mais aussi Antoine de Bourbon et Charles IX. Seule la mort l'empêcha de suivre à Cracovie le duc d'Anjou devenu roi de Pologne.

Dans son éloge funèbre, Papire Masson a pu dire que Baudouin était le jurisconsulte le plus illustre de toute l'Europe — *iurisconsultum totius Europae notissimum*<sup>3</sup> —, et même un ennemi, qui lui reconnaît «quelque doctrine», admet qu'il est «assez cognu par toute l'Europe»<sup>4</sup>. Ainsi l'Europe apparaît bien comme le théâtre de la vie de Baudouin, et l'on est fondé à chercher comment cet homme, toujours fidèle à sa petite patrie<sup>5</sup>, a conçu des espoirs et des idées sur ce que pourrait être une patrie plus grande, l'Europe : celle de la culture, celle de la foi, et même une certaine Europe politique.

1. La province avait été constamment ballottée : Louis XI l'avait incorporée au royaume par le traité d'Arras en 1482.

2. Sur la vie de Baudouin, cf. Papire Masson, *Elogium Francisci Balduini iurisconsulti*, Paris, Denys du Pré, 1573 (B.N., Ln<sup>27</sup> 1148) ; Nicéron, in *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, Paris, 1734, t. 28, p. 255-277 ; J. Heveling, *De Francisco Balduino eiusque studiis irenicis atque politicis*, diss. Bonn, 1871 ; M. Erbe, *Biographie eines Humanisten. Quellen und Forschungen zur Reformationsgeschichte* 46, Gütersloh, Mohn, 1978.

3. *Op. cit.* en n. 2, Aiiij r°.

4. In *Discours sur le fait de la Reformation... envoyé à un grand Seigneur de France, avec la réponse du dict Seigneur*, s.l., 1564, «Au Lecteur chrestien», Aij r°.

5. Baudouin, par exemple, rappelle avec fierté que Godefroid de Bouillon était artésien, et il précise que le prince d'Artois Robert prit part à la Croisade, cf. *Chronique d'Artois*, éd. Harbaville, Arras, 1856, t. 2, p. 35 ; cf. aussi p. 124 : l'auteur souhaite «veoir le noble pays et comté d'Artois fleurir en tous biens et felicité» (B.N., Lk<sup>2</sup> 161).

### L'Europe culturelle.

Baudouin est un esprit ouvert. Ses multiples voyages, entre la France et l'Allemagne, notamment, ne l'ont pas blasé et il ne manque pas de tout observer autour de lui — *nuper ex Germania ueniens in Galliam toto itinere me multas regiones circumspicientem*<sup>6</sup>.

Historien à ses heures, il ne s'intéresse pas aux monographies nationales<sup>7</sup>, mais à l'histoire universelle, et conçoit son étude comme étroitement liée à celle du droit : ce tenant de la pluridisciplinarité publie un *De institutione historiae uniuersae et eius cum iurisprudentia coniunctione*<sup>8</sup>, et montre que la recherche historique doit faire tache d'huile dans le temps et dans l'espace :

Si Galli, uel Britanni, uel Germani, uel Hispani, uel Itali sumus, ut de nostris loqui possimus, necesse est nos Francorum, Anglorum, Saxorum, Gothorum, Longobardorum historiam non ignorare: cum nostri cum Saracenis et Turcis saepe congressi sint, ne nescire quidem licet Saracenicam et Turcicam (*op. cit.*, p. 37).

Baudouin se réfère volontiers à Polybe, qui lui apparaît comme un modèle intellectuel, parce que ce Grec a su former des Romains, et étendre les limites de son sujet :

Polybius, homo quidem Graecus, sed Romanorum etiam Imperatorum dux et praceptor, coepit fusius atque diligentius exponere uniuersam historiam (*op. cit.*, p. 137).

Pourtant, on chercherait en vain dans l'œuvre de Baudouin des déclarations théoriques sur la culture européenne<sup>9</sup> : c'est que cet homme — qui fut un voyageur, mais laissa aussi une œuvre constructive dans les universités où il passa — a vécu *de fait* une carrière européenne, émule de celle d'un Erasme, bien plus variée que celle de Buchanan ou de Muret. Nous en évoquerons rapidement les principales étapes universitaires<sup>10</sup>.

Baudouin arriva à Bourges en 1548, et Baron l'y reçut comme docteur en 1549. Il resta là sept ans et s'y maria<sup>11</sup>. Il ne fut qu'un an à Strasbourg : bien accueilli d'abord<sup>12</sup>, il « s'éloigna »<sup>13</sup> en 1557 du fait de

6. *De institutione historiae uniuersae...* Paris, Wechel, 1561, p. 167 (B.N., Rés. G 1133).

7. Il prend soin, par exemple, de préciser qu'il n'écrit qu'une «chronique» de l'Artois, mais on sent toujours la tentation d'élargir la fresque.

8. Cf. n. 6.

9. Aux yeux de l'humaniste, l'Europe représente la valeur anti-barbare : elle peut être étouffée dans l'Europe géographique, mais elle renait ailleurs, comme ce fut le cas en Afrique au temps d'Augustin ; cf. *Inst. hist. uniu.* (cf. n. 6), p. 86.

10. Mais la liste n'est pas exhaustive. Baudouin, par exemple, déclare lui-même avoir rencontré Zamoski à Padoue, en 1563 ; cf. *De legatione Polonica oratio*, Paris, L'Huillier, 1573, 2<sup>e</sup> r<sup>o</sup> ; B.N., X 3323 (2).

11. Cf. P. Masson, *op. cit.* en n. 2, Aij v<sup>o</sup>.

12. Baudouin fait état du consensus de ses collègues et du «Sénat» de la ville ; cf. *Juris ciuilis schola Argentinensis*, Strasbourg, Rihelius, 1555, Aij r<sup>o</sup>.

13. Formule d'E. et E. Haag, *La France protestante*, Paris, Sandoz et Fishbacher, 2<sup>e</sup> éd., 1887, t. 1, col. 996.

ses collègues. Il se fixa ensuite à Heidelberg, où en cinq ans, avec l'appui de l'électeur Palatin Othon-Henri, il donna un nouvel éclat à l'université<sup>14</sup>. C'est là que naquit sa fille. Après un bref passage au service d'Antoine de Bourbon qui le chargea de l'éducation de son fils naturel, la mort de ce roi le laissa disponible, en novembre 1562. Les guerres civiles l'incitèrent à retourner dans son pays. Ses concitoyens et les Espagnols — le consensus a son prix — furent d'accord pour lui proposer alors d'enseigner le droit à Douai, mais c'est à Paris, expliquant les Pandectes, qu'on le trouve au début de la deuxième guerre civile : il connut là un grand succès. Besançon, la patrie de Granvelle, l'invite alors dans sa nouvelle université, mais l'empereur refusa l'érection de cette chaire de droit, et Baudouin se soumit. Sur les conseils de Philippe Hurault, le duc d'Anjou convie alors le jurisconsulte à se rendre à Angers pour y relever l'Académie : il se consacra avec succès pendant quatre ans à cette entreprise. L'université de Cracovie l'attendait, lorsqu'il mourut à Paris, à l'âge de cinquante-trois ans.

Pourtant, ce voyageur laissa une œuvre écrite considérable. La bibliographie de Baudouin suffirait à donner une idée de l'Europe des imprimeurs : Lyon, Bâle, Strasbourg, Heidelberg, Paris<sup>15</sup> accueillirent ses productions. Sa grande édition posthume sort des presses de Leyde, et la bibliothèque de cette ville conserve de nombreux manuscrits de lui.

Même si le corps enseignant au seizième siècle était très mobile et «européen», la carrière de Baudouin ne laisse tout de même pas de surprendre. On aurait tort de mettre sur le compte de «beaucoup d'inconstance et de bizarrerie», comme l'a fait Niceron<sup>16</sup>, les fréquents changements de domicile de ce pèlerin de la jurisprudence<sup>17</sup>, mais, s'il se résignait volontiers à partir, c'est qu'il ne trouvait aucune difficulté à ce que nous nommerions son reclassement<sup>18</sup>.

Bien entendu, une carrière aussi souple n'était possible que grâce au latin, langue véhiculaire de l'enseignement, et Baudouin a bien mis en valeur la solidité de cette langue, qui déifie le temps et l'espace, comme l'avait bien compris, selon lui, Ammien Marcellin : (*historici*) *qui etiam*

14. Il prononça l'oraison funèbre de l'Electeur, dont la mort contribua sans doute à le faire quitter Heidelberg : *Oratio in funere... Othonis Henrici...*, Heidelberg, Ioannes Carbo, 1559 (B.N., M 4749).

15. Outre les ouvrages déjà cités, il publia par exemple : *Ad edicta veterum principum Romanorum de Christianis*, Bâle, Oporin, s.d. ; *Ad Leges de iure ciuili*, *ibid.*, 1559 ; *De legibus XII tabularum*, *ibid.*, 1557 ; *Ad leges de famosis libellis*, Paris, Wechel, 1562 ; *Disputatio de maiestate hominis Christi*, Paris, 1565 ; *Breues commentarii in praecipuas Iustiniani... constitutiones*, Lyon, Séb. Gryphe, 1548 ; *Cato*, Strasbourg, Mylius, 1555 ; *Disputationes duae de iure ciuili ex Papiniano*, Heidelberg, Lucius, 1561.

16. *Op. cit.* en n. 2, p. 266.

17. Sans doute il quitta Bourges parce qu'il ne s'entendait pas avec Le Duaren, mais il abandonna Besançon avec dignité (cf. Heveling, *op. cit.* en n. 2, p. 51) ; son départ de Douai a de la grandeur : il laissa le beau traitement qu'on lui offrait, parce qu'il voulait se désolidariser de l'attitude du duc d'Albe (ce dernier l'avait chaleureusement reçu peu de temps avant de faire arrêter Lamoral d'Egmont ; cf. P. Masson, *op. cit.* en n. 2, Aiij r°, et Heveling, *op. cit.* en n. 2, p. 50-51).

18. Après la mort de l'Electeur Palatin, Baudouin est appelé par le roi de Navarre, cf. P. Masson, *op. cit.*, Aiij r° ; après l'affaire de Besançon, il fut sollicité par Hurault, cf. Heveling, *op. cit.*, p. 52.

*cum Graeci essent, Latine nobis exponant quod quaerimus*<sup>19</sup>. De fait, la quasi-totalité de l'œuvre de Baudouin est d'expression latine, mais cela n'implique nullement de sa part le mépris des langues vernaculaires. Par exemple, il composa en français sa *Chronique d'Artois*, et son *Panegyric sur le mariage du Roy*, dédié à Charles IX<sup>20</sup>. Il n'a pas hésité à établir rapidement une traduction française de *l'Histoire des Rois et Princes de Pologne*<sup>21</sup>. En effet, cet Etat fait déjà partie de l'Europe intellectuelle, comme l'humaniste le dit aux Ambassadeurs en 1573: *Regnum a uobis deferri et literatum et literatis hominibus refertum*<sup>22</sup>. Au reste, l'œuvre est commencée depuis longtemps, et cent-soixante-dix ans plus tôt des Français ont été appelés à enseigner à l'université de Cracovie (*op. cit.*, 24 v<sup>o</sup>). Néanmoins, on peut encore espérer améliorer à l'Est la qualité de cette Europe culturelle, en y faisant une plus large place au droit romain. Non que Baudouin soit favorable à l'idée d'accepter telle quelle une juridiction vieille de deux millénaires: il rappelle à Zamoski que Français et Polonais ont rejeté avec raison les prescriptions des Douze Tables (*op. cit.*, 4 r<sup>o</sup>). Mais, selon lui, les travaux des jurisconsultes impériaux, notamment de Papinien, qu'il a commenté sans relâche et qui lui paraît garantir la jurisprudence la plus pure — *castissimam iurisprudentiam*<sup>23</sup> — pourraient servir à mettre en échec une Coutume peu satisfaisante de Lithuanie<sup>24</sup>. Papinien, comme Baudouin le rappelle à Hurault à qui est dédié ce travail, était passé en Grande-Bretagne et même avait séjourné longtemps à York — *Papinianum non modo in Britanniam tracieisse, sed et Eboraci diu constitisse* (*op. cit.*, A iij r<sup>o</sup>). S'il a pu conquérir ce monde insulaire<sup>25</sup>, il est à plus forte raison légitime de l'exporter en Pologne, afin que son nom y reçoive l'honneur qui lui est dû — *quod Sarmatia quoque colat* (*op. cit.*, A ij v<sup>o</sup>). Aussi Baudouin a-t-il pris soin de faire imprimer chez L'Huillier cette *Disputatio*, fruit du colloque franco-polonais de Paris, afin que ses collègues pussent réfléchir au problème sans attendre sa venue.

Les Français ont pris très au sérieux leurs devoirs culturels à l'égard du royaume qui venait d'échoir au frère de leur roi<sup>26</sup>: c'est qu'ils ne doutaient pas que Paris fût la capitale intellectuelle de l'Europe, la «nouvelle Athènes»<sup>27</sup>. On trouve une déclaration toute semblable sous

19. *Inst. hist. uniu.* (cf. n. 6), p. 85: le subjonctif présent *exponant*, dans une relative à sens consécutif, souligne cette actualité du latin.

20. Angers, Picquenot, 1571 (B.N., Rés. p. Z. 409).

21. Traduite du latin de Jean Herbut de Fulstin, Paris, L'Huillier, 1573 (B.N., M 10093).

22. *Leg. Pol.* (cf. n. 10), 19 r<sup>o</sup>.

23. *Ad Academiam Cracoviensem disputatio*, Paris, L'Huillier, 1573, Aij v<sup>o</sup>; B.N., X 3323 (3).

24. Beaucoup d'humanistes ont vu dans le recours au droit romain la meilleure méthode pour unifier la législation française et rejeter les Coutumes proliférantes; cf. par exemple J. Dorat, *Poëmatum lib. V*, Paris, Linocier, 1586, p. 119.

25. Sur les sentiments de Baudouin à l'égard de l'Angleterre; cf. ci-dessous, p. 142.

26. Cf. par exemple Dorat, *Ode XXXV*, éd. G. Demerson, Clermont-Ferrand, 1980, p. 226-229: le vieil humaniste propose de reprendre du service comme professeur royal de grec.

27. Cf. par exemple Dorat, *Ode II* (cf. n. 26), p. 44-45.

la plume de Baudouin<sup>28</sup>, et l'on est sans doute fondé à le croire, puisqu'il n'était pas, lui, sujet du roi de France<sup>29</sup>.

### L'Europe de la foi.

Pour Baudouin, les deux notions d'*Europe* et de *Chrétienté* sont interchangeables : il ne montre aucun intérêt pour les grands espaces américains, qui ont pourtant été confiés aux rois d'Espagne par le pape<sup>30</sup>.

Par contre, il a un sens aigu de la responsabilité collective des Européens en face de «toute la meschante race d'Othomanes, d'Amurates, de Bajazet, de Mahomet, de Zelim et de Soliman»... (qui) «*nous* a soubstraict toute l'Asie et l'Afrique et bonne partie de l'Europe, comme la Grece... Voilà le gain de *nostre* paresseuse patience»<sup>31</sup>.

L'Europe chrétienne a son héros : c'est Godefroid de Bouillon, qui lui a fait traverser la Méditerranée pour chasser les Barbares — *duce Gothifredo et ueluti Europam saepius ad Barbaros depellendos mare illud mediterraneum traiccentem*<sup>32</sup>.

Or, aux yeux des Français dont les rois, dans leur lutte contre l'empereur, n'ont pas hésité à s'allier avec l'Infidèle, l'union des Chrétiens contre le Turc n'est qu'un cliché périodiquement entretenu<sup>33</sup>. Le point de vue d'un sujet de Charles Quint est singulièrement différent : l'irénique Baudouin va jusqu'à proclamer «qu'on ne se sçauroit mal armer pour abolir une telle idolâtrie»<sup>34</sup>. En attendant, la menace était bien réelle : dans la *Chronique d'Artois*, Baudouin rappelle que le Turc a osé venir mettre le siège devant Vienne (p. 112). Aussi l'empereur apparaît-il comme le seul champion de l'Europe contre la Barbarie : (il) «est heureux d'avoir tous jours vertueusement soutenu le fais des guerres nécessaires pour la paix de la chrestienté» (p. 100). Ce «si magnanime prince» (p. 113), après avoir chassé d'Autriche l'envahisseur, veut lui porter un coup décisif<sup>35</sup> : «en l'an 1535, à la deffense de chrestienté entreprint ung grand et saintc voyage d'Afrique» (p. 114). Transcendant les mesquineries de l'Europe des nationalismes, Baudouin déclare que Charles Quint a vengé le roi de France saint Louis (*ibid.*). Après que le Turc fut revenu devant Buda, l'empereur médite encore de le détourner de l'Europe et d'«amattir les forces du Turcq en Afrique» (p. 122).

Pourtant, il ne semble pas que Baudouin ait célébré la bataille de

28. *Leg. Pol.* (cf. n. 10), 4 r°.

29. Mais on trouve le même hommage intellectuel, par exemple, chez Paul Schede (*Melissus*), bibliothécaire à Heidelberg (*Schediasmata*, Francfort, Corvin, 1574, p. 75).

30. La bulle *Inter caetera* fut délivrée par Alexandre VI le 4 mai 1493.

31. *Chronique d'Artois*, p. 50 (cf. n. 5).

32. *Inst. hist. uniu.*, p. 41 (cf. n. 6).

33. Ainsi, par exemple, Jean du Bellay, qui voit dans les guerres européennes des guerres civiles, proclame : *Proditis, ô Reges, ... proditis et rem et Christi praecipuum decus* (à la suite des *Odarum lib. III* de Salmon Macrin, Paris, R. Estienne, 1546, p. 119), mais il écrit à Montmorency en 1555 : «Servez-vous des corps des Turcs... et laissez les ames aux theologiens» (cité par G. Dickinson, *Du Bellay in Rome*, Leyde, Brill, 1960, p. 124).

34. *Chronique d'Artois* (cf. n. 5), p. 51.

35. L'expédition partit de Barcelone et s'empara de Tunis.

Lépante<sup>36</sup>, et un peu plus tard le rôle de champion de l'Europe chrétienne change de titulaire. Aux yeux du traducteur de l'*Histoire des Rois et Princes de Pologne*, c'est désormais avec cette nation que l'Infidèle doit compter : «ayans... deux si prochains et puissans ennemis que les Turcs et les Tartares, ils se sont si bien et heureusement maintenus que toute la Chrestienté en a esté conservée et se repose encore aujourd'huy de ce costé sur leur protection et sauvegarde» (*op. cit.*, \* iij r°).

Mais, au XVI<sup>e</sup> siècle, l'Europe est divisée au cœur même de sa foi. Baudouin semble avoir cru que l'hétérodoxie, à son début, pourrait former, hors d'Europe, une sorte d'abcès de fixation : «Peut estre qu'ils s'alloyent assembler en quelques Pays estrange (*sic*), là où ils avoyent plus grande liberté: nenny non, mais au contraire tous les Princes de la Chrestienté ensamble, avec le Pape, estoient résolus à les extirper, et ne leur donner aucune place, où il se peussent retirer, et ce pendant tout a esté vain»<sup>37</sup>. En 1573 encore, Baudouin constate que la Réforme est une crise qui secoue toute l'Europe : *De religione dissensiones quae totam Europam peruagantur et concutunt*<sup>38</sup>.

Lui-même a toujours été porté à comprendre : il rencontre personnellement les réformateurs, et ne craint pas de sillonnner l'Europe : il se rend à Strasbourg auprès de Bucer, et à Genève pour voir Calvin<sup>39</sup>. Il ne cesse ensuite de chercher à rapprocher les points de vue par la discussion<sup>40</sup> : du colloque de Poissy il se rend à Cologne pour rencontrer Cassander ; il revient en France, repart pour Trente, œuvrant toujours en vue de l'unité de l'Europe chrétienne, qu'on pourrait maintenir par des réformes mesurées. Une telle attitude lui vaut les foudres de Calvin, et Baudouin prend acte de l'irrémissible :

fulminando abigis suasores alicuius bene temperatae reformationis christianaque unitatis : quos uocas Mediatores<sup>41</sup>.

C'est en ce sens que s'exerçait un peu plus tard, à Bruxelles, son influence sur Guillaume d'Orange, encore catholique<sup>42</sup>.

C'est aussi l'Europe de la tolérance que l'humaniste oppose à la volonté rigide du roi d'Espagne Philippe II, son maître, en lui montrant l'inutilité de la contrainte : «Comment pensons-nous donc que la puissance du Roy (qui n'est certes point plus grande que celle de

36. En 1571, Baudouin s'est éloigné de Philippe II et rapproché du roi de France, cf. ci-dessous, p. 138.

37. *Discours enseignant le moyen pour remedier aux troubles*, à la suite de *Chronique d'Artois*, t. 2, p. 164 (cf. n. 5).

38. *Leg. Pol.*, 26 r° (cf. n. 10).

39. Il fit plusieurs voyages à Genève et même un assez long séjour, dont Niceron reproche à P. Masson de n'avoir pas parlé (*op. cit.* en n. 2, p. 256).

40. Niceron note que le roi de Navarre le jugea «propre à trouver des voyes d'accomodement de religion et le mit en œuvre» (*op. cit.*, p. 260).

41. *Responsio altera ad Ioan. Caluinum*, Paris, G. Morel, 1562, p. 55 (B.N., D 21990).

42. Cf. J. Delumeau, *Naissance et affirmation de la Réforme*, Paris, P.U.F., 1973, p. 201.

l'Empereur) le puisse empescher? Veu que maintenant la France, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Escosse et tous les autres Pays d'alentour leur sont ouverts, pour s'y retirer, et user de la liberté qui leur est ici deniée »<sup>43</sup>. Réaliste, Baudouin montre au Très-Catholique que même l'aristocratie européenne a été touchée par la Réforme: « en Allemagne, France, Angleterre, Escosse et Danemarc... non seulement le commun populaire, mais aussi les Princes et Roix ont embrassé ceste religion » (*op. cit.*, p. 183).

Baudouin n'avait pas l'esprit dogmatique<sup>44</sup>; s'il fut un moment tenté par la Réforme, il était très attaché à la tradition, se référant toujours à l'Eglise des premiers siècles<sup>45</sup>, et Niceron note que le jurisconsulte, après son retour de Trente, « revint pour toujours à la Religion Romaine »<sup>46</sup>. Il serait peut-être plus exact de dire qu'il n'a pas voulu en sortir, mais plutôt y ramener les autres. En tout cas, s'il avait à ses côtés le Père Maldonat (S.J.) lorsqu'il mourut, on ne trouve sous sa plume aucune reconnaissance explicite de Rome comme capitale de l'Europe de la foi.

### L'Europe politique.

Baudouin est sujet d'un prince qui règne sur un pays lointain. Si Charles Quint a fait un effort pour être à la fois empereur et roi d'Espagne, pour connaître aussi ses Etats du Nord, Philippe II — qui a vu l'empire lui échapper — n'est qu'un roi ibérique, et Baudouin se détache de lui<sup>47</sup>.

L'idée de patrie politique lui est à peu près étrangère, mais il n'a pas été un déraciné: sa culture l'aide à trouver dans le passé des découpages différents, qui lui conviennent mieux. Ainsi, il commence sa *Chronique d'Artois* en évoquant la Gaule et sa tripartition selon César (*B.G.*, 1, *init.*). Lui, donc, fait partie de la Gaule « belgique », et il est fondé à parler de « nostre ancienne Gaule »<sup>48</sup>. Mais il supporte mal tout ce qui limite, et s'empresse de noter le caractère incertain des frontières: « La Gaulle Belgique<sup>49</sup>... fust jadis divisée et mypartie, en la Haute-Allemaine du long le Rhin, et la Basse, dont estoit la chief ville Coulongne... Aultrement fust aussy divisée en deux, de sorte que de la premiere, la ville de Treves avoit la souveraineté, et en la seconde estoient les Pays de Reims... Arras... et aultres contrées du long de la riviere Escault » (*Chronique d'Artois*, p. 8).

La notion de race lui apparaît de fait absurde, en raison des invasions qui se sont succédé<sup>50</sup>. On a reconnu, note-t-il, la présence

43. *Discours... pour remedier aux troubles*, p. 164 (cf. n. 37).

44. Selon le jugement d'E. et E. Haag, il avait une « grande indifférence pour les formes dans lesquelles se manifeste la pensée religieuse » (*op. cit.* en n. 13, col. 993-994).

45. Comme le note l'adversaire qui lui répond (*op. cit.* en n. 4, *ibid.*).

46. *Op. cit.* en n. 2, p. 262.

47. En outre, Baudouin avait dû voir avec méfiance le mariage de Philippe avec Marie Tudor, d'abord en raison du caractère de la reine; en outre une telle union était contraire aux principes exposés par l'historien dans le *Panegyric*, p. 13 (cf. n. 20).

48. *Panegyric*, p. 44.

49. Baudouin a déjà noté que la limite de la province est la Seine ou la Marne.

50. *Inst. hist. uniu*, p. 37 (texte cité ci-dessus, p. 136).

ancienne des Gaulois en Scythie, en Pannonie<sup>51</sup>, et il s'appuie nommément sur Tacite pour déclarer : *Boios et Boëmos gentes esse Gallicas (op. cit., 13 v°)*.

D'un point de vue politique, les nations n'ont pas toujours été parquées à l'étroit comme elles le sont : à celui qui rêve d'unités plus vastes, l'Histoire peut aussi fournir plusieurs exemples.

On pourrait croire que, pour ce spécialiste du droit de la Rome impériale<sup>52</sup>, l'empire romain est le modèle qui s'impose : Baudouin y a pensé, bien sûr, mais il a deux raisons d'écartez cette hypothèse. D'abord, si Rome s'est approchée jusqu'aux limites du pays des Sarmates, elle ne l'a jamais conquis ; plus précisément, elle ne lui a jamais imposé sa juridiction : (Baudouin s'adresse à Zamoski)

(quamquam) Romanum... imperium ad fines uestros limitesque Regni uestri proxime accesserit, nunquam tamen in eo imperasse, nunquam ius dixisse<sup>53</sup>.

Or, c'est un fait : la Pologne, aux yeux de l'humaniste, fait partie intégrante de l'Europe politique ; elle est même « l'une des plus grandes couronnes d'Europe »<sup>54</sup>.

En second lieu, l'empire romain est un modèle imparfait parce qu'il aurait été incapable de résister seul à la poussée destructrice des Huns. Baudouin, en effet, tout imprégné qu'il est de la culture latine, se garde bien de mépriser systématiquement tous les Barbares qui, peu à peu, se sont installés dans la partie occidentale de l'empire : il est bien conscient que certains sont nos ancêtres<sup>55</sup>. Mais, alors que l'unité politique n'existant déjà plus, une coalition militaire défensive parvint à unir, avec un objectif bien précis, *toutes* les forces de l'Europe de l'Ouest. En effet, en 453, Attila fut « desconfit par ung capitaine *romain* nommé Aëtius, assisté du roy de *France* Mérovée et de Charles le Bel, duc de Tongres et de *Brabant*, oultre l'armée qu'il avoit de l'empereur Théodore le Jeune, duquel il estoit lieutenant general. Ceste noble rencontre fust en Champaigne, pres de Chalons, au lieu que les historiographes appellent *Campos Catalaunicos* »<sup>56</sup>. Ainsi le vieil empire — qui comporte encore des institutions et une armée — n'a dû la survie qu'à l'appui des forces neuves des jeunes royaumes, mandées par le réaliste Aëtius : Baudouin a bien vu que cette plaine était le creuset d'une Europe nouvelle.

Mais l'Europe politique était encore à naître. C'est l'empire franc, héritier des royaumes barbares et de l'empire romain, conquérant des provinces slaves qui formaient le pays des Sarmates, qui est, selon Baudouin, le modèle de l'Europe qu'il souhaite :

51. *Leg. Pol.*, 13 r° (cf. n. 10).

52. Cf. n. 15.

53. Cf. n. 10.

54. *Histoire des rois et princes de Pologne*,\* iij r° (cf. n. 21).

55. Cf. n. 50.

56. *Chronique d'Artois*, p. 21 (cf. n. 5).

Vbi uero ad Francos translatum fuit imperium, statim Slauicas (ut uocabantur) prouincias quae Sarmaticae fuerunt, Francis paruisse confitebar, quarum prima et maxima fuerit quae Polonia deinde dicta sit<sup>57</sup>.

Le héros de l'Europe n'est donc pas Justinien, mais celui en qui s'incarne l'esprit de la bataille des Champs Catalauniques, Charlemagne, «nostre Charles le Grand, roi des Francs, qui a commandé à ces nations-là»<sup>58</sup>. Aussi, quand Baudouin veut louer l'électeur Palatin Othon-Henri, restaurateur de l'université de Heidelberg, rappelle-t-il qu'il descend de Charlemagne<sup>59</sup>.

Nous avons vu que, pour Baudouin, la *translatio studii* est réalisée au bénéfice de la France. Qu'en est-il de la *translatio imperii*? Sans doute le roi de France Philippe II n'avait pas choisi pour rien le surnom d'Auguste, que l'Histoire lui a maintenu, mais nos rois «ont laissé l'Empire en Allemaigne»<sup>60</sup>. Baudouin, qui avait passé son enfance à la Cour de Charles Quint<sup>61</sup>, s'est plu à rappeler les prérogatives de son premier maître: «L'an 1519 fut esleu empereur comme souverain de toute la Chrestienté»<sup>62</sup>. Charles, du reste, avait une conscience aiguë de ses devoirs, et Baudouin le montre, au lendemain de sa victoire de Tunis, rentrant «par ses royaumes de Sicile et de Naples et mettant ordre partout en Italie» (*op. cit.*, p. 114). Mais lui-même a vécu trop longtemps en «Germanie» pour ne pas savoir que cet empire n'est plus ce qu'il était jadis, et que l'émettement politique de l'Allemagne en est la cause: «le Chef sans son corps n'est pas grande chose»<sup>63</sup>. Néanmoins il ne désespère pas: «mais je sçay aussi que qui vouldra considerer tout le corps bien uny avec son Chef, il trouvera que c'est encores un fort grand Estat et bien puissant» (*ibid.*).

### Les obstacles.

Or, la difficulté à céder de ses prérogatives à l'empereur est insoutenable quand un prince est le maître d'un royaume puissant et centralisé comme l'est la France. Aussi Baudouin n'a-t-il aucune sympathie pour François I<sup>er</sup>, parce que ce dernier s'est opposé à Charles Quint et à son effort d'unification de l'Europe occidentale, dont l'aboutissement fut, en 1530, le couronnement à Bologne «en grand triomphe»<sup>64</sup>. Il noircit l'image du roi, qui avait été «peu records de son traictié, foy, promesse et serment, aussy de ses enfans qu'il avoit laissés pour ostaiges, ayant pratiqué quelque nouvelle ligue contre l'empereur en l'an 1527» (*op. cit.*, p. 107-108). Il insiste sur le fait que Charles, partant combattre l'Infidèle, a dû faire le détour par l'Italie pour se rendre en

57. *Leg. Pol.*, 13 v<sup>o</sup> (cf. n. 10).

58. ... *nostrum Carolum Magnum Francorum Regem Nationibus illis imperasse* (*op. cit.*, 13 r<sup>o</sup>).

59. *Oratio in funere... Othonis Henrici*, Biiij v<sup>o</sup> (cf. n. 14).

60. *Panegyric*, p. 9 (cf. n. 20).

61. Tout le monde rapporte l'anecdote du jeune Baudouin buvant sans vergogne à la gourde de l'empereur amusé; cf. par exemple Heveling, *op. cit.* en n. 2, p. 2-3.

62. *Chronique d'Artois*, p. 100.

63. *Panegyric*, p. 27.

64. *Chronique d'Artois*, p. 107.

Espagne, et surtout il note sévèrement que la marche des Français sur Milan a « contrainct (l'empereur) de rentrer en ceste nouvelle *guerre civile* » (*op. cit.*, p. 114-115). Les différentes manœuvres politiques de François qui essaie de maintenir sa suzeraineté sont jugées par lui des « singeries » (p. 116). De même, quand le roi de France profite de l'échec de l'expédition d'Alger pour attaquer son ennemi en Artois (p. 122), Baudouin gémit, avec d'autant plus de sincérité que la guerre se fait chez lui : « Dieu au surplus par Sa grâce veuille amollir les cueurs des princes chrestiens » (p. 124). Il termine en citant Lucain et les lamentations des habitants de Rimini : à l'arrivée des hordes de César, ils déplorent d'être toujours les premiers à subir les assauts des Barbares. Le rapprochement n'a rien de flatteur pour le roi de France.

Mais les déceptions de Baudouin se sont amoncelées, car il avait espéré que la trêve conclue en 1538 à Aire entre Charles et François, alors que le pape lui-même avait apporté son autorité à cette conférence (p. 117), serait le début d'une paix durable.

Or, dans cette réunion à trois, ce n'est pas le pontife qui a la vedette, c'est l'empereur, qui alors « se meist en tous debvoirs pour confermer et establir la paix en la Chrestienté » (p. 118). Plus tard, alors qu'il s'est cependant rapproché du roi de France, Baudouin commente avec faveur ce qu'avaient été les clauses du traité de Crépy (1544). On sait que l'affection particulière de François I<sup>er</sup> pour son fils cadet, le duc d'Orléans, l'avait amené à consentir en sa faveur un important apanage, très dommageable pour l'unité du royaume ; en outre, le jeune homme devait épouser une princesse impériale. Baudouin conclut : « le malheur de la mort inopinée du duc d'Orléans nous priva d'un si grand bien »<sup>65</sup>.

### Les moyens de faire l'Europe.

En effet, le moyen préconisé par l'humaniste est l'union de la France et de l'empire par le mariage des princes. Il en appelle ici encore au témoignage de l'Histoire : « nos Roys... ont *toujours* désiré d'avoir une estroïte alliance avec ledict Empire, et la renouveler *souvent* par Meriages, comme chose grandement importante pour les deux Estatz, et pour le repos de la Chrestienté » (*op. cit.*, p. 9). Il note qu'on avait prévu de marier Louise, fille de François I<sup>er</sup>, avec le Très-Catholique, et croit « que si le malheur du temps n'eust empesché l'execution de ces Accords, nous eussions evité ce deluge de malheurs et de guerres, dont l'*Europe* a esté si long temps agitée » (p. 25). L'union de François et d'Eléonore allait dans ce sens, mais on sent que l'historien rejette sur l'ambition personnelle du roi de France le fait que ce mariage n'ait pas eu tous les effets politiques qu'on pouvait en espérer (*ibid.*).

Baudouin, qui, en 1571, se fait le chantre de ce genre d'union, prévoit l'objection qu'on pourrait lui faire, puisqu'il n'est pas sujet du roi de France : « Je ne suis rien moins qu'Allemand, encores qu'il semble que je m'efforce de recommander l'alliance d'Allemagne » (p. 13). Mais, s'il est sûr de son fait, c'est que le roi Philippe VI de Valois avait été bien avisé en mariant son fils aîné avec la fille d'un roi de Bohême : les

65. *Panegyric*, p. 25.

quatre fils nés de cette union tenaient alors toute l'Europe occidentale et, satisfait, Baudouin commente : « Je ne sçay si jamais plus que lors la France fut Allemande, et l'Allemagne Françoise » (p. 13).

Mais, dans les temps de crise, le mariage allemand a une autre vertu, si l'on peut dire, négative : il permet de faire face à l'Anglais. Il est remarquable, en effet, que Baudouin, qui, en bon Artésien, a ressenti la présence britannique dans les enclaves du Boulonnais, n'intègre jamais l'Angleterre dans ses vues européennes. Il faut d'autant plus se méfier qu'elle sait pratiquer aussi ces alliances. Ainsi, Charles V mourant recommanda de marier son fils « en quelque bonne Maison d'Allemagne, mesmement qu'il savoit que son ennemy le Roy d'Angleterre s'y allioit pour se fortifier » (*ibid.*). Dans les heures les plus sombres de la Guerre de Cent Ans, « nostredict Charles (VII) trouva un bon refuge en sa Maison maternelle Allemande, lors qu'il se retira vers ledict Empereur Charles IV... je dy lors qu'ayant son pere le Roy Jehan prisonnier en Angleterre, il estoit lui mesme en peine et en danger en ce Royaume » (p. 13). Quand il s'agit de trouver une solution négociée — c'est apparemment ce qu'on peut espérer de mieux avec l'Angleterre — l'alliance impériale a son poids : « Et depuis cet Empereur Charles IV avecques son filz Roy des Romains vint à Paris pour ayder sondict neveu Charles estant Roy, pour trouver et moyenner quelque bon appoinctement avecques les Anglois » (*ibid.*).

Prévenir, guérir, construire : on retrouve toujours le bloc continental, France + empire, contre l'insulaire<sup>66</sup>.

Peut-être même pourrait-on aller plus loin, mais à condition que l'empire allemand — déjà allié à la Couronne de France — redevînt un Etat « bien puissant » : alors « c'est bien pour commander à toute l'Europe » (p. 27)<sup>67</sup>. Et le panégyriste du mariage du jeune roi de France avec la fille de l'empereur Maximilien II a une idée plus précise en tête, car il ajoute : « avec une bonne Alliance d'Empire voisin, nous pourrons avoir un autre Charlemagne » (p. 28)<sup>68</sup>. En effet, le prince, qui venait de signer à Saint-Germain le 8 août 1570 un édit qui amnistiait totalement ses sujets naguère « rebelles », ne pouvait qu'avoir la sympathie de l'humaniste. Enfin Baudouin, comme tant d'autres, avait d'autant plus tendance à voir en Charles le successeur de Charlemagne, que le roi porte le nom du grand empereur.

Lorsque Baudouin meurt, en 1573, l'Europe culturelle, de langue latine, apparaît triomphante, surtout après l'élection polonaise. C'est encore dans la Pologne que l'ancien admirateur de Charles Quint reconnaît le champion de l'Europe chrétienne. Ainsi l'on voit, peu à peu, l'Artésien se détacher de la maison d'Autriche, au point de dire

66. Cette politique est absolument opposée à celle de Jean du Bellay qui a toujours œuvré pour le rapprochement avec l'Angleterre, cf. par exemple *op. cit.* en n. 33, p. 121 (A l'évêque d'Arras) ; p. 122 (A Thomas Pagett).

67. *Panegyric*, p. 27. Baudouin termine en mentionnant une « grande esperance du Mariage futur de Monsieur » (*op. cit.*, p. 53), mais il ne précise pas qu'il s'agisse d'une « esperance » anglaise. .

68. *Op. cit.*, p. 28.

«nos roys» quand il parle des rois de France. Plus encore, l'auteur francophobe de la *Chronique d'Arthois* paraît en être arrivé à un réexamen de son schéma historiographique. En effet, dans le *Panegyric*, Baudouin en vient même à faire sienne une vision qui était celle de la propagande française, et il reconnaît rétrospectivement dans Henri II le libérateur de l'Allemagne<sup>69</sup>: «ayans memoire que n'aguieres *nostre* Roy Henry, pere du Roy à present regnant, leur (= les princes allemands) a esté et à l'Allemaigne, ce qu'il leur escrivit qu'il seroit, je dy comme ce Titus Flaminius (sic) Rommain, jadis à la Grece»<sup>70</sup>.

Cependant, Baudouin n'a pas rêvé d'une Europe à la française, mais sans doute plutôt d'une sorte de fédération, rendue plus facile par le fait que la Maison de France «en ces derniers jours, a esté comme pepiniere qui a produict et elevé des Roys et des Roynes aux florissans Royaumes de France, Espaigne, Navarre, et recentement... à celui de Poloigne»<sup>71</sup>. Baudouin, déçu par Philippe II, s'est rallié en raison au roi Valois, parce qu'il avait épousé la fille de l'empereur, et que «le Roy s'alliant avecque le Chef s'allie aussi avecque le Corps» (c'est-à-dire avec les princes allemands). Ce ne serait pas là une conquête française, mais un retour à l'ancien usage, et une grande espérance: si cet empire «que l'on scait avoir esté joinct à la Couronne de France bien long temps» venait aux mains de Charles IX, ce serait la fin de «tant et tant de malheurs», et aussi la condition de la seule guerre juste, celle qui libérerait la Grèce et Constantinople et amènerait «nos princes en triomphe à Jérusalem»<sup>72</sup>.

Geneviève DEMERSON

69. En tête du manifeste on pouvait lire la devise «Liberté», et en dessous: «Henri protecteur de la Germanie et des princes captifs».

70. *Panegyric*, p. 27; l'idée est reprise p. 44.

71. *Histoire des rois... de Pologne*,\* ij v° (cf. n. 21).

72. *Inst. hist. uniu.*, p. 41 (cf. n. 6).

## L'ANGLETERRE ET LA DÉCOUVERTE DE L'EUROPE (1300-1600)

Dans un essai devenu maintenant classique sur l'émergence de l'idée d'Europe, Denys Hay attirait notre attention sur la rareté de l'emploi du terme *Europa* chez les auteurs du Moyen Age<sup>1</sup>, car les hommes de ce temps préféraient se référer à la *Christianitas*, concept concurrent et autrement chargé de sens. Cependant, le développement des Etats nationaux, leur mainmise sur l'Eglise, et le Grand Schisme d'Occident avec l'affaiblissement consécutif du caractère universel de l'Eglise, d'ailleurs parallèle à la disparition des prétentions universelles de l'Empire, tout cela réduisait presque à néant la référence dans le mental collectif à tout cadre supra-national: cette évolution, conjuguée avec l'action des humanistes et les progrès de la géographie, n'allait pas tarder, en éliminant la concurrence de *Christianitas*, à rendre une position éminente à la notion d'Europe. Pourtant Denys Hay, qui cite à l'appui de sa démonstration nombre d'auteurs français et italiens, ne mobilise guère d'Anglais pour la défense et illustration de l'Europe.

Or les Anglais savent leur géographie aussi bien que leurs contemporains du continent: et ce best-seller médiéval qui abonde sur les rayons des bibliothèques médiévales insulaires, le *De Proprietatibus Rerum* de Bartholomeus Anglicus, traduit dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle en anglais par John de Trevisa<sup>2</sup>, n'omettait pas l'Europe dans son énumération des grandes parties du monde. Sans doute est-il difficile de trouver trace de préoccupations «européennes» dans l'action des cercles dirigeants anglais jusqu'au règne d'Henri V; mais sous la double influence des grands projets de l'Empereur Sigismond<sup>3</sup> dont Henri V est l'allié et du concile de Constance, la diplomatie anglaise découvre, au plan politique, l'Europe. A Constance, les délégués anglais, engagés dans un brûlant débat avec les ambassadeurs du roi de France sur le droit de l'Angleterre à former l'une des quatre (ou cinq) nations conciliaires, n'hésitaient pas à formuler ou à faire formuler une répartition des pères du concile en quatre nations «géographiques» correspondant aux quatre

1. D. Hay, *Europe, the Emergence of an Idea*, Edinburgh, 2nd ed., 1968. Voir notamment p. 58-59, pour une référence à l'Europe chez Mathew Paris et pour une autre dans le *Polychronicon* de Ranulph Higden.

2. *On the properties of things. John of Trevisa's translation of Bartholomaeus Anglicus De Proprietatibus Rerum*, 2 vol., Oxford, 1975.

3. Cf. W. Gierth, *Die Vermittlungsversuche K. Sigmunds zwischen Frankreich und England*, 1416, Halle, 1895, et M. Lenz, *König Sigismund und Heinrich V von England*, Berlin, 1875.

parties (Nord, Sud, Est, Ouest) de l'Europe. A cette découverte politique s'ajoute la découverte commerciale, avec l'essor des *Merchant Venturers*, qui voguent vers l'Islande, essaient de forcer le Sund, voire de commerçer en Méditerranée, avant qu'à la fin du quinzième siècle les navires de Bristol se lancent parmi les premiers sur les flots inconnus de l'Atlantique Nord<sup>4</sup>.

Mais cette découverte, est-ce celle de la réalité politique et géographique de l'Europe, ou celle de la notion d'Europe ? La réponse est claire, au moins pour la période médiévale : l'Europe, comme totalité, comme cadre unifiant, n'existe pas pour l'Anglais. Par contre, et c'est à cela qu'il convient de s'attacher, les Anglais ont une vision particulière de l'espace géographique dans lequel ils vivent. Une vision réaliste d'abord, qui correspond aux contacts et aux relations vitales pour le pays ; mais une vision culturelle aussi, qui peut éventuellement contraster avec la précédente. Voilà donc une première enquête, que nous allons mener à partir d'une analyse du vocabulaire toponymique d'une série de textes. Il existe, bien sûr, une voie plus classique pour percevoir le réseau de relations et de connaissances qu'un pays tisse avec ceux qui l'entourent, c'est l'étude des voyages : certains de ces voyages, celui de Prusse, celui d'Italie, ont d'ailleurs fait l'objet de monographies<sup>5</sup>. Notre seconde enquête sera donc l'étude des déplacements d'une « population » en l'occurrence particulièrement intéressante pour la perception de la vision européenne des Anglais, puisqu'il s'agit de l'ensemble des personnes actives — en tant qu'auteurs, collectionneurs, traducteurs, etc. — dans le champ de l'histoire, ce dernier terme étant pris dans son sens le plus large, englobant donc tout récit d'événement réel, qu'il s'agisse d'un voyage, d'une tempête ou d'un événement politique, que celui-ci soit contemporain ou ne le soit pas.

Quant à l'analyse de vocabulaire, elle se fonde sur la confrontation d'un texte célèbre, le *Libelle of Englyshe Polycye*, avec neuf autres textes rédigés entre la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et le début du XV<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>. Le *Libelle* est une exhortation aux Anglais pour les pousser à s'assurer la domination des mers, et essentiellement de la Manche, puisque c'est de la mer que viennent au pays tous ses profits. La description, plus ou moins précise, de la nature des échanges commerciaux entre l'Angleterre et ses partenaires nous révèle ainsi l'image du réseau réel de relations qui s'est tissé entre l'île et le continent. Ce texte contient un grand nombre de toponymes. L'emploi d'un toponyme suppose que l'auteur s'imagine que son lecteur connaît ce toponyme, ou du moins que le toponyme est capable d'éveiller en lui quelque écho ; de plus, la fréquence d'emploi de ce toponyme, dans le cas qui nous occupe, est un

4. Cf. particulièrement E.M. Carus-Wilson, *Medieval Merchant Venturers: Collected Studies*, 2nd ed., Londres, 1967.

5. Cf. L.T. Smith, ed., *Expeditions to Prussia and the Holy Land made by Henry, Earl of Derby*, Camden New Series, LII, Londres, 1894, et G.B. Parks, *The English Traveller to Italy*, Rome, 1954.

6. Pour toute référence à ces textes, se reporter aux notices qui accompagnent le tableau.

bon indice de l'importance attribuée à la relation commerciale avec la ville ou le pays décrit par le toponyme, puisque nous avons affaire à un poème où la répétition doit normalement être évitée. Si donc un toponyme apparaît avec une fréquence élevée, cela implique que malgré l'inconvénient de la répétition l'auteur a pu le réemployer souvent, tout simplement parce qu'il parle plus longuement de la relation commerciale à laquelle correspond le toponyme. La fréquence des toponymes apparaît donc, dans le *Libelle*, comme un bon indice de la façon dont un Anglais des années 1430 évaluait les liens de son pays avec le reste du monde. Et cette fréquence peut être cartographiée, si on la représente par une surface proportionnelle.

A cet espace réel, celui des relations commerciales de l'Angleterre, opposons donc un autre espace, à la fois culturel et politique, que nous suggèrent neuf autres textes. Ils peuvent être, à des degrés divers, et tout comme le *Libelle*, considérés comme des traités politiques, mais ils sont loin d'appartenir à un genre littéraire homogène et présentent au contraire une assez grande variété, à la fois dans leur forme et dans le genre littéraire auquel ils se rattachent. Pour ce qui est de la forme, nous avons là des adaptations ou des traductions en prose de textes latins ou français<sup>7</sup>, des traités versifiés — tout comme le *Libelle* lui-même —, des œuvres en prose (le *Tree of Commonwealth* de Dudley et le *Governance of England* de Fortescue) et un texte de la pratique, pourrait-on dire, puisqu'il s'agit du brouillon d'un discours qui devait être prononcé pour l'ouverture solennelle du premier Parlement qu'aurait dû tenir le jeune Edouard V. Même mosaïque des genres littéraires : si *The III Consideracions*, *The Regement of Princes*, *The Active Policy of a Prince* et *The Tree of Commonwealth* se rattachent ouvertement à la tradition classique du *Fürstenspiegel*<sup>8</sup>, le *Dialogus* appartient plutôt au genre didactique du débat<sup>9</sup>, le discours de Russell est un sermon, tandis que *Mum* et le *Tractatus* ont chacun dans leur genre la violence d'un pamphlet. Et tous ces textes n'ont pas connu la même popularité : il y a

7. C'est évidemment la catégorie la plus sous-représentée dans le corpus. Parmi les absents de marque, signalons la traduction anglaise du *De Regimine Principum* de Gilles de Rome (cf. W. Berges, *Die Fürstenspiegel des hohen und späten Mittelalters*, Stuttgart, 1938, 22, où la traduction est attribuée à John de Trevisa) ; les différentes versions du *Secreta Secretorum* (cf. R. Steele (éd.), *Three Prose Versions of the Secreta Secretorum*, Early English Text Society, E.S. 74, 1898, et M.A. Manzalaoui, *Secretum Secretorum, nine english versions*, Early English Text Society, 276, Oxford, 1977) ; celles du *Quadrilogue Invectif* d'Alain Chartier (éd. M. Blainey, *Fifteenth Century Translation of Alain Chartier's Le Traité de l'Espérance and Le Quadrilogue Invectif*, EETS, 270, 1974 : il subsiste quatre manuscrits de la seconde version, un seul de la première) ; et celle du *Livre du Corps de Policie* de Christine de Pisan (éd. Diane Bornstein, *The Middle English Translation of Christine de Pisan's Livre du Corps de Policie*, Heidelberg, 1977 : traduction faite vers 1470, peut-être par Anthony Woodville).

8. Cf. W. Berges, *op. cit. supra* ; et W. Kleinecke, *Englische Fürstenspiegel vom Politicatus bis zum Basilikon Doron Königs Jakobs I*, Halle, 1937. J'ai pour ma part exposé ma propre conception du «genre» en introduction à J.-Ph. Genet, *Four English Political Tracts of the Later Middle Ages*, Camden Fourth Series, vol. XVIII, Londres, 1977.

9. Cf. H. Walther, *Das Streitgedicht in der lateinischen Literatur des Mittelalters*, München, 1920.

loin des quarante-cinq manuscrits du poème de Hoccleve<sup>10</sup>, le best-seller incontestable de la série, au brouillon de l'évêque Russell ; si le *Libelle* et l'œuvre de Sir John Fortescue connurent un succès satisfaisant, la diffusion des *III Consideracions* et du *Tree of Commonwealth* fut bien modeste. Le poème d'Ashby fut un échec, comme sans doute *Mum*, tandis qu'il est impossible de tirer une conclusion de la conservation d'un seul manuscrit du *Tractatus*, les traités wyclifites ayant été systématiquement détruits après la condamnation définitive du théologien d'Oxford. Seul, le *Dialogus inter Militem et Clericum* semble avoir eu les honneurs de l'imprimerie<sup>11</sup>, avant qu'Hakluyt n'incorpore dans sa collection le *Libelle*.

Retenons donc que la dimension politique est le seul dénominateur commun entre ces dix textes : l'un est concret, les autres sont abstraits, allégoriques ou théoriques. C'est d'ailleurs pour ne pas déséquilibrer la comparaison que j'ai renoncé à introduire un autre texte politique «concret», le *Boke of Noblesse* de William of Worcester : ce traité, adressé à Edouard IV au moment de l'invasion anglaise en France pour le pousser à la guerre à outrance contre l'ennemi français, contient en effet un rappel des hauts faits des Anglais dans les guerres de France qui aurait amené à un gonflement excessif des toponymes français<sup>12</sup>.

La table se lit de deux façons : si l'on compare, terme à terme, les fréquences des toponymes dans le *Libelle* et dans les neuf traités, le résultat évident est le contraste entre l'importance prédominante accordée à la France dans les traités politiques et celle qui est attribuée à la Flandre dans le *Libelle*. Les autres inversions que l'on peut constater sont secondaires : disparition de l'Irlande et de l'Islande dans les traités politiques, hypertrophie de la Normandie et de la Bretagne dans le *Libelle*. Le monde germanique et la péninsule ibérique, modestement représentés dans le *Libelle*, sont pratiquement absents du vocabulaire des traités politiques. Reste cependant un deuxième grand contraste : la présence importante du monde méditerranéen dans les traités politiques, avec Rome et Israël, car l'Egypte, assez souvent citée, l'est soit dans le cadre de l'histoire gréco-romaine<sup>13</sup>, soit dans celui de l'histoire juive<sup>14</sup>.

10. La liste des manuscrits est dans C. Brown et R.H. Robbins, *The Index of Middle English Verse*, New York, 1943, p. 351. Un manuscrit (Coventry Corporation Record Office) est ajouté par R.H. Robbins et J.L. Cutler, *Supplement to the Index of Middle English Verse*, Lexington, 1965, p. 254.

11. A.W. Pollard et G.R. Redgrave, *A Short-title Catalogue of Books printed in England, Scotland and Ireland 1475-1640*, Londres, 1950, p. 276 : n° 12510 (Berthelet, 1531 ?), n° 12511 et 12511<sup>a</sup> (Berthelet, 1540 ?).

12. J.G. Nichols, éd., *The Boke of Noblesse of William of Worcester*, Roxburghe Club, 1860.

13. Ainsi John Russell évoque la mort de Ptolémée, laissant derrière lui un jeune enfant, tandis que Sir John Fortescue s'appuie sur Diodore de Sicile pour ranger parmi les pays gouvernés par une loi à la fois «politique et royale» l'Egypte, qui prend ainsi place aux côtés de la Libye, du royaume de Sicile, de l'Arabie heureuse et de la plupart des royaumes d'Afrique.

14. Dudley commente quant à lui la puissance du Pharaon qui était telle qu'il avait non seulement le royaume d'Egypte, mais aussi la garde des enfants de Dieu, le peuple d'Israël ; Hoccleve brode sur le voyage d'Abraham et de Sarah en Egypte et sur l'amour qu'éprouva le Pharaon pour Sarah, tandis que Fortescue relate l'histoire de Joseph.

Ces deux contrastes principaux sont d'ailleurs confirmés si l'on envisage la répartition des fréquences sur la table : la France est mentionnée dans tous les textes sauf un (*Mum*), alors que trois textes ne mentionnent pas l'Angleterre. Israël et Rome sont mentionnés dans sept et six textes, l'Egypte dans cinq, la Grèce et Babylone dans trois. Les chiffres que nous obtenons ne sont donc pas dus au hasard, ils correspondent à une constante. A l'horizon restreint des relations commerciales, organisé autour de la Manche et de la Mer du Nord, avec quelques échappées vers l'Islande et la Prusse et l'incursion des Italiens, s'oppose l'horizon romano-biblique de la culture médiévale, troublé seulement par la présence massive de la France, à la fois rivale, ennemie et modèle. A une petite Europe, bien réelle, s'oppose donc une Europe onirique de la mémoire collective d'une civilisation dans laquelle la France apporte la seule touche moderne.

L'on pourrait donc conclure de cet examen que l'Angleterre ignore l'Europe. Il est alors tentant de se tourner vers d'autres sources, afin d'établir si cette absence du réel géographique est bien un trait médiéval, si elle est une caractéristique littéraire ou si elle correspond effectivement à une ignorance. Les Anglais ne parlent pas de l'Europe, ils n'évoquent même pas ses composantes effectives : n'y voyagent-ils donc pas ?

Il y aurait plusieurs façons d'aborder le problème des voyages : on peut essayer de retrouver trace des passeports ou des autorisations de se rendre à l'étranger que délivrait le pouvoir royal. L'étude des généalogies est également intéressante, et je m'arrêterai ici pour donner un exemple, puisque la gentry médiévale, qui écrit peu, sera très sous-représentée dans l'enquête suivante. Cet exemple, ce sera celui de la famille des Scrope, une famille dont l'ascension date de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, quand deux frères, Geoffrey et Henry, fils de Sir William le Scrope de Bolton, devinrent tour à tour Chief Justice of the King's Bench. Henry est à l'origine des Scrope of Boldon, Geoffrey à l'origine des Scrope of Masham, deux familles de rang baronnial, voire, au tout début du XV<sup>e</sup> siècle, comtal. La branche cadette (Masham) est résolument militaire. Le fils de Geoffrey, Henry, gagne ses éperons à Halidon Hill en Ecosse, fait les campagnes d'Ecosse (1341) et de Bretagne (1342), puis est présent dans toutes les campagnes de France, de Flandre (il sera Warden de Calais) et d'Ecosse. Il conduira même une ambassade auprès du roi de Navarre (1381). Son frère, William, combat à Crécy, Najera et meurt en Espagne tandis qu'un troisième frère, Stephen, combat à Berwick et à Crécy. Les petits-fils de Geoffrey vont encore plus loin : l'aîné, lui aussi prénommé Geoffrey, meurt à vingt ans au cours d'une croisade en Lithuanie, le second, William, suit l'Earl of Hereford en Lombardie et à la prise d'Attalia : il meurt en Orient et est vraisemblablement enterré à Mesembria sur les bords de la Mer Noire. Le troisième, Stephen, est fait chevalier à Alexandrie par le roi de Chypre en 1365 et accompagne le duc de Lancastre, Jean de Gand, dans ses campagnes de France et d'Espagne ; le fils de Stephen, Henry, accompagne John Beaufort, le fils de Jean de Gand, en Barbarie avant d'escorter au Danemark Philippa, la fille du roi Henri IV... La liste pourrait continuer. Cet exemple vient en tout cas renforcer une

constatation qui s'impose aussi à la vue du tableau 6: l'on voyage tout autant au Moyen Âge qu'à la Renaissance, car si les chiffres sont apparemment faibles pour les siècles médiévaux, c'est simplement que la population considérée est beaucoup plus fournie pour la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle que pour les autres demi-siècles<sup>15</sup>.

Quelle est cette population et quel intérêt particulier présente-t-elle pour notre étude? Il s'agit d'une population composée de 745 personnages définis comme «actifs dans le champ historique». Ceci réclame quelques explications (aussi brèves que possible, ici). Il m'est en effet apparu impossible de m'en tenir à la définition traditionnelle de l'histoire, qui, en fait, n'est rien d'autre que celle d'un genre littéraire dont les caractères changent avec le temps, ce qui, vu la longueur de la période considérée (1300-1600), rend toute comparaison impossible. Si les récits d'événements contemporains, écrits parfois au jour le jour, que sont certaines continuations de chroniques médiévales paraissent tout naturellement être de l'histoire, il n'en serait plus de même pour les quelques feuilles imprimées à la hâte au lendemain du Massacre de la Saint-Barthélemy? Pourquoi donc? Et les récits de voyage seraient tantôt de la géographie, tantôt de l'histoire... Il faut donc adopter une définition plus vaste, où viennent se ranger tous les écrits qui racontent un fait quelconque en s'efforçant de le situer dans son temps et dans son espace, ou qui fournissent les instruments qui permettent de la faire. L'histoire est d'ailleurs pratique autant que science théorique, et le cartulariste, le généalogiste, le heraldiste, le numismate ont leur place dans ce vaste «champ historique», au même titre que l'historien entendu au sens rhétorique<sup>16</sup>. Toujours est-il que cette population, ainsi définie, a été soumise à un traitement informatique: toutes les informations recueillies sur chacun des 745 personnages, réparties en 120 variables, ont été transmises à l'ordinateur Philips P 880 de l'Université Paris I, et transformées par le système BDP 4 en une matrice dont les variables seraient les colonnes et les individus les lignes<sup>17</sup>: parmi les nombreuses exploitations possibles, les tris croisés de variable à variables ont l'avantage de nous permettre de construire des tableaux de contingence du même type que celui de la page 6, que nous allons pouvoir explorer à l'aide de l'analyse factorielle<sup>18</sup>.

15. L'histoire de cette famille est remarquablement documentée grâce au procès qui l'opposa aux Grosvenor pour une question d'armoiries; N.H. Nicolas, *The Controversy between Sir Richard Scrope and Sir Robert Grosvenor*, Londres, 1832.

16. Cf. sur ce problème de définition J.-Ph. Genet, *Cartulaires, registres et histoire: l'exemple anglais*, in B. Guenée, *Le Métier d'Historien au Moyen Âge. Etudes d'Historiographie Médiévale*, Paris, 1977, p. 95-138.

17. X. Debanne, *BDP4, Système de programmes*, Paris, 1976.

18. Les programmes utilisés sont ceux de l'A.D.D.A.D., implantés au C.I.R.C.E.; sur l'analyse factorielle, voir J.-P. Benzecri, *L'analyse des données*, 2 vol., Paris, 1976. Le problème, toutefois, n'est pas tant la méthode elle-même qui, dans ses raffinements mathématiques, passe très au-dessus des capacités de compréhension du «littéraire» (voir cependant une bonne présentation «géométrique» très simplifiée dans A. Prost, *Le vocabulaire des proclamations électorales de 1881, 1885 et 1889*, Paris, 1974), que l'interprétation des résultats; à cet égard, il est bon de se reporter à J.-L. Robert, *La scission syndicale de 1921. Essai de reconnaissance des formes*, Paris, 1980.

Ce tableau représente une sélection de quelques variables dont le contenu m'a paru présenter un intérêt par rapport au thème du voyage : le genre historique qu'a pratiqué de façon dominante l'auteur, l'origine sociale, sa religion et les vicissitudes auxquelles elle a entraîné ses adeptes, la langue de l'œuvre, certains métiers. Les six dernières lignes indiquent la répartition chronologique de l'ensemble de la population : la prédominance de la dernière période est bien sûr impressionnante, et fausserait quelque peu l'analyse, si bien que les six dernières lignes, auxquelles il faut ajouter la variable « héraut », n'ont pas été incluses dans l'analyse factorielle proprement dite. Je ne consacrerai ici aucun développement à cette méthode statistique qui commence à être maintenant bien connue des historiens<sup>19</sup> : il suffira d'en résumer l'objectif principal. L'analyse factorielle des correspondances permet d'analyser un tableau de données en fournissant une représentation graphique synthétique, assortie d'une série de chiffres qui aident à l'interpréter. Il est en effet évident, dès que l'on s'attache à l'étude du tableau II, que l'échelle des valeurs de la première ligne, variant de 1 à 50, est très différente de celle, par exemple, de la quinzième, où les chiffres varient seulement de 0 à 3. Les différences des valeurs rencontrées dans les 300 « cellules » de la mini-matrice qu'est notre tableau ne peuvent donc être rigoureusement prises en compte que si l'on garde à tout moment en mémoire les profils des lignes comme ceux des colonnes : une opération qui, même pour un si petit tableau, est loin d'être facile, et dans laquelle nous risquons rapidement de perdre pied. C'est l'ensemble complexe des relations existant entre les lignes et les colonnes que va représenter l'analyse factorielle, en générant un nuage de points qui aura autant de dimensions que le plus petit côté de la matrice (donc ici onze). Ce nuage en onze dimensions n'est évidemment pas représentable, mais il est possible d'extraire l'axe le plus grand de ce nuage, axe le plus grand parce qu'il porte les points représentant les lignes et les colonnes les plus éloignés les uns des autres, et donc axe qui exprime les oppositions principales à l'intérieur de la matrice. On extraira ensuite un second axe, celui qui porte le maximum de l'opposition qui n'était pas exprimée par le premier axe, et ainsi de suite jusqu'au onzième.

Puisque nous disposons de ces axes, nous pouvons nous servir des deux premiers pour construire un espace à deux dimensions, donc représentable. Ces deux axes, ou facteurs, n'expriment cependant pas toute la différence, toute la « variance » de notre matrice : mais on peut savoir quelle proportion ils en représentent ; ici, 70,8 % pour le premier axe et 9,9 % pour le second. Le graphique 7 nous donne l'espace délimité par les axes 1 et 2, le graphique 8 celui qui est délimité par les axes 1 (de nouveau) et 3. Il est toutefois indispensable pour déchiffrer ces graphiques de se reporter au tableau de chiffres 9, quelque rébarbatif qu'il ait l'air. Ce tableau nous fournit en effet pour chaque point-ligne (représenté sur le graphique par un numéro) et pour chaque point-colonne (représenté sur le graphique par un sigle) un certain nombre

19. Pour quelques exemples, cf. J.-Ph. Genet, L'Historien et l'Ordinateur, *Historiens et Géographes*, 270, sept.-oct. 1978, p. 125-142.

d'informations précieuses : il nous indique la qualité de la représentation obtenue après cinq facteurs seulement (QLT : si l'on extrayait les onze facteurs, QLT serait égal à 1 000 partout), le poids de l'élément qui est (dans une certaine mesure seulement) fonction de l'importance numérique et de la dispersion de l'élément, et l'inertie apportée par l'élément (plus l'un des éléments contribue à fixer la stabilité du système, plus il contribue à lui donner sa configuration particulière). Ces chiffres se lisent comme des pourcentages. Il saute immédiatement aux yeux que l'ensemble du système est caractérisé par la forte contribution des éléments 4 (récits de voyage), 26 (marin) et 27 (missions commerciales) pour les points-lignes, et DIV (divers pays lointains) pour les points-colonnes. En fait, l'étroite parenté des quatre éléments les oppose à tout le reste. Cette impression est confirmée par l'examen détaillé facteur par facteur, mais nous recueillons là bien d'autres enseignements.

Pour chaque axe nous disposons en effet d'une coordonnée de chaque point sur l'axe ou facteur en question, de la part de l'axe dans la représentation de l'objet, et de la part de l'objet dans la configuration de l'axe. Si nous prenons le premier axe, nous voyons donc deux types de destinations s'opposer manifestement. A l'extrême gauche, DIV (à elle seule, la variable voyages lointains façonne 56,9 % du premier axe pour les points-colonnes !) est entouré des quatre variables (4, 25, 26, 27) que nous signalions à l'instant. Il est assez compréhensible que deux autres destinations (voyages méditerranéens, Pologne-Moscovie) se trouvent également du côté gauche de l'axe, puisqu'il s'agit également de voyages lointains. Par contre, il est beaucoup plus étonnant de retrouver à proximité le voyage vers la péninsule ibérique, qui se range donc du côté du voyage lointain, «aventureux» et professionnel à la fois. Il ne s'agit nullement ici d'un fait de hasard<sup>20</sup>, car cette situation correspond, si l'on se place du point de vue de la variable elle-même et non plus de l'axe, à 40,4 % de sa variance. Dernier commentaire sur cette partie du graphique : la présence du côté gauche de la variable<sup>11</sup> (origine sociale : gentry) dont il faut tenir compte, même si elle ne contribue que pour 1,4 % au façonnage de l'axe, puisque plus de la moitié de la variance de la variable est ainsi exprimée. Ainsi, s'il serait exagéré de dire que ce type de voyage lointain est caractérisé par une participation de membres de la gentry, on peut observer que ce type de voyage occupe la première place chez les membres de la gentry actifs dans le champ historique. Le voyage est donc l'un des éléments qui amènent les membres de la gentry à prendre la plume.

De l'autre côté du graphique (côté droit, correspondant aux coordonnées positives), on retrouve tous les autres voyages, et surtout la France (7,8 %) et l'Italie (8,7 %). Les variables-lignes qui comptent le plus ici sont la variable 1 (historien au sens traditionnel du terme : 8 %),

20. Par contre, la place de l'Irlande ne signifie nullement qu'elle soit, comme une lecture hâtive pourrait le faire croire, dans une situation intermédiaire entre les deux groupes de destinations : la contribution de l'Irlande au premier facteur est de 0,03 % et elle ne monte qu'à 1,4 % pour le second ; à eux deux, ces deux facteurs n'expriment que 10,4 % de la variance de la variable ; on ne peut donc tirer aucune conclusion de la présence au centre du système de l'Irlande, qui, précisément, ne signifie rien.

21 (œuvre rédigée en latin : 5 %), 23 (missions diplomatiques pour le compte du roi : 5 %) et enfin 10 (origine sociale « common » : 4,5 %). On voit donc ici se dégager l'image du voyage traditionnel, accompli par les hommes d'église, les diplomates professionnels, les étudiants tout au long du Moyen Age comme au XVI<sup>e</sup> siècle (la lecture des lignes 29 à 35 du tableau 6 montre que l'introduction dans l'analyse factorielle des lignes contenant les données sur les périodes chronologiques n'aurait fait que renforcer la polarisation que nous avons constatée). L'importance du point-ligne « common », pour être expliquée rigoureusement, nécessiterait de nouvelles analyses, avec réintroduction de nouvelles variables, comme par exemple les variables « ecclésiastique » ou « étudiant » : qu'il suffise d'indiquer ici que c'est par ces carrières que très souvent des membres originaires du « common » sont amenés à écrire et que c'est donc le poids de ces catégories à l'intérieur de l'origine sociale « common » qui tire la variable de ce côté du graphique, alors que nombre de marins et de marchands sont également originaires du « common ».

Voilà donc l'opposition principale examinée en détail. Venons-en aux oppositions secondaires et d'abord au second facteur qui représente 9,9 % de la variance, ce qui est loin d'être négligeable. Pour résumer, disons que cet axe révèle en fait une double opposition, entre d'une part catholiques et marchands, et d'autre part protestants et « histoire savante ». Associations fortuites ou indices d'une corrélation de ces différents éléments ? Impossible de le dire, puisqu'il est impossible de donner aux proximités dégagées par ce type d'analyse un statut de preuve de l'existence d'un lien causal. La péninsule ibérique, les Pays-Bas (qui incluent en effet les provinces belges), la Méditerranée, l'Italie sont en tout cas clairement associées aux variables 25 (marchand : 7,4 % de la forme de l'axe quant aux points-lignes), 14 (religion catholique : 23,3 %), 20 (exilés catholiques : 26,4 %) et 8 (histoire religieuse : 3,4 %). Les participations du côté négatif sont moins nettes : Ecosse (23,9 %), pays scandinaves (9 %), voyages lontains (6,8 %), pays germaniques (4,5 %), ce qui est assez net, mais, pour les points-lignes, seules se détachent nettement les missions diplomatiques (ce qui, concrètement, veut dire que le motif principal du déplacement chez nos « historiens » qui ont visité l'Ecosse et la Scandinavie est qu'ils y ont été envoyés par le roi), les variables 1-2-3 (historien, cartulariste et sciences auxiliaires de l'histoire) et la variable 19 (exilés protestants) n'ayant qu'une assez faible incidence, entre 2 et 3 %. On notera d'ailleurs que la variable 15 (religion protestante) a une participation nulle, ce qui est étonnant si l'on se souvient du groupe de variables « catholiques » qui se trouve du côté positif : cela veut dire que s'il y a bien association nette des catholiques avec les destinations du côté positif, les protestants se trouvent également répartis sur toutes les destinations : en réalité, ce n'est pas ainsi que les choses se passent, et le troisième axe nous fait précisément ressortir la très forte association des valeurs protestantes avec la destination allemande. Quant au quatrième axe, il accordera enfin une place importante à l'Irlande en l'associant aux missions diplomatiques, aux études dans des universités étrangères, au genre historique journal-autobiographie, et enfin à l'histoire religieuse.

L'enseignement principal que nous devons retirer de cette étude des voyages des individus actifs dans le champ historique (et donc des informateurs principaux de l'opinion et de la culture anglaise) est que le voyage lointain (extraeuropéen, mais aussi, à un moindre degré, vers la Méditerranée, la péninsule ibérique et la Moscovie) s'oppose nettement à ce que l'on pourrait appeler le voyage « traditionnel » qui concerne le reste de l'Europe. Le premier type de voyages, seul, peut apparaître en soi comme un motif suffisant pour prendre la plume et écrire le récit du voyage que l'on vient de faire. Cela témoigne à la fois de la vivacité avec laquelle le caractère exceptionnel du voyage de découverte ou d'aventure est ressenti, mais aussi de l'intensité de la demande d'un public avide d'informations sur les horizons nouveaux qui s'ouvrent à l'Angleterre. Par contre, le fait que les autres destinations ne soient pas associées au genre littéraire du récit de voyage montre que par elles-mêmes elles ne constituent pas des motivations suffisantes pour prendre la plume. Nos « historiens » ont d'ailleurs toujours voyagé, et il n'y a pas à cet égard de différences notables entre le Moyen Age et le XVI<sup>e</sup> siècle : la France et l'Italie sont toujours aussi fréquentées, même si ce n'est pas forcément par le même type de personne ou avec les mêmes objectifs<sup>21</sup> ; il ne s'agit bien sûr pas pour nous de nier l'intérêt du remplacement de l'ecclésiastique se rendant à la Curie romaine par le jeune *gentleman* désireux de parfaire sa culture ! Mais précisément ce phénomène est corrélé avec l'augmentation régulière dans notre population de la proportion des laïcs par rapport aux hommes d'église. D'où une certaine régularité au niveau des chiffres bruts. Au reste, en fonction des variables que nous avions retenues, nous avons pu associer aux diverses destinations des motivations précises qui ont permis de silhouetter la physionomie du voyageur dans tel ou tel pays d'Europe.

La question qui se pose donc maintenant à nous est la suivante. Si l'Anglais voyage, et ce, dès le Moyen Age, il ne serait amené à prendre la plume que pour parler du voyage lointain. De ce fait, cette mobilité ne ferait rien pour combler le fossé que nous avons discerné entre l'Europe « réelle » et une Europe « culturelle » ; l'Europe « réelle » ne risque-t-elle donc pas de rester aussi mal connue à l'ensemble de l'opinion qu'elle paraît l'être d'après le vocabulaire des traités politiques ? En fait, nous allons voir qu'il n'en est rien. Mais à la différence du voyage lointain qui provoque la genèse d'un genre littéraire particulier, le voyage européen traditionnel peut accompagner et bénéficier à n'importe lequel des genres historiques préexistants. De cela découle qu'il nous faut nous tourner vers l'ensemble de la production historique, en essayant de retracer l'évolution de cette production du Moyen Age au XVI<sup>e</sup> siècle, sous l'angle de l'amélioration de la connaissance de l'Europe.

En effet, le voyage médiéval ne fournit en lui-même que rarement prétexte à l'écriture. Nous possédons certes quelques itinéraires médié-

21. Cf. G.B. Parks, *op. cit. supra*.

vaux ou du tout début du XVI<sup>e</sup> siècle, comme celui de William Wey<sup>22</sup>, et le public recherchait certainement des guides qui aident à accomplir les pèlerinages les plus populaires, tels ceux de Jérusalem<sup>23</sup> ou de Saint-Jacques de Compostelle. Par ailleurs, quelques voyageurs ont laissé des journaux de leurs voyages, comme Thomas Beckington pour sa mission avec le Cardinal Beaufort auprès des ambassadeurs du roi de France à Calais en 1439 (et l'un de ses clercs tient aussi un journal de la mission effectuée en 1442 pour obtenir pour Henri VI la main de l'une des filles du Comte d'Armagnac)<sup>24</sup>, ou encore comme Roger Machado, un voyageur professionnel, il est vrai<sup>25</sup>. Au total, cela ne représente tout de même pas une littérature bien vaste, d'autant qu'il s'agit en général de notes à usage privé qui n'ont pu toucher un large public. Et cette impression est confirmée par le fait que les historiens anglais ne paraissent pas s'intéresser à un pays autre que le leur : on se contente le plus souvent de ce que peuvent apporter les chroniques universelles les plus anciennes<sup>26</sup>, rarement à jour. Le seul exemple d'une œuvre anglaise d'importance consacrée à l'histoire d'un pays étranger vise précisément à démontrer qu'il n'en est pas tout à fait un, puisqu'il s'agit de l'*Ypodigma Neustrie* de Thomas Walsingham<sup>27</sup>...

Sans doute trouve-t-on ici et là, dans quelques bibliothèques spécialisées, des ouvrages se rapportant à l'histoire d'un pays européen : dans un cas au moins, l'un de ces ouvrages (l'exemplaire des *Grandes Chroniques de France* qui se trouvait au Guildhall de Londres) a permis l'amélioration des connaissances historiques<sup>28</sup>. Mais on ne saisit réelle-

22. William Wey est allé en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle et à Jérusalem (à deux reprises, une fois en 1457/8 et une fois en 1462) : G. Williams, éd., *The Itineraries of William Wey, Fellow of Eton College*, Rexburghe Club, 2 vol., 1857-1867 ; les intérêts géographiques de Wey sont attestés par le fait qu'il possédait une *Mappa Mundi* et une *mappa* de la Terre Sainte (cf. A.B. Emden, *A Biographical Register of the University of Oxford, to A.D. 1500*, Oxford, III, 1959, p. 2028-2029). En 1511, l'imprimeur Pynson publie l'itinéraire vers la Terre Sainte du Maître de l'Ordonnance de Henri VII, Sir Richard Guildford, tel que l'a rédigé le chapelain du chevalier (*The Pylgrymage of Sir Richard Guylforde knyght*, STC 12549).

23. En particulier l'itinéraire publié par le doyen du chapitre de Mayence, Bernard de Breitenbach, qui est connu en Angleterre (cf. J.-Ph. Genet, Essai de bibliométrie médiévale : l'histoire dans les bibliothèques anglaises, *Revue Française d'Histoire du Livre*, XVI, 1977 (3), p. 531-568).

24. G. Williams, éd., *Memorials of the reign of King Henry VI. Official Correspondence of Thomas Bekynton, Secretary to King Henry VI*, Rolls Series, 2 vol., 1872, pour la mission auprès du comte d'Armagnac (II, p. 177-248) et N.H. Nicolas, *A journal by one of the suite of Thomas Beckington...*, Londres, 1828 ; N.H. Nicolas, *Proceedings and ordinances of the Privy Council and England, 1386-1542*, V, 1835, p. 334-407.

25. Publié dans J. Gairdner, *Historia Regis Henrici Septimi a Bernardo Andrea Tholosate conscripta...*, Rolls Series, Londres, 1858.

26. Les deux chroniques universelles les plus répandues en Angleterre, et ce encore en plein XV<sup>e</sup> siècle, sont celle de Ranulph Higden et celle de Martinus Polonus (cf. J.-Ph. Genet, Essai de bibliométrie..., *op. cit.*).

27. Ed. H.T. Riley, *Ypodigma Neustriæ, a Thomas Walsingham quondam monacho monasterii Sancti Albani conscriptum* (Rolls Series), Londres, 1876.

28. Ce manuscrit, un manuscrit des *Grandes Chroniques de France* datant de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle (aujourd'hui Guildhall MS 244 — cf. N.R. Ker, *Medieval Libraries of Great Britain*, 2de éd., Londres, 1964, p. 127 —) a en particulier été largement utilisé par l'auteur — sans aucun doute Robert Fabyan — de la *Grande Chronique* de Londres : cf. A.H. Thomas et I.D. Thornley, *The Great Chronicle of London*, Londres, 1938.

ment un intérêt nouveau qu'avec le développement de l'école historique humaniste dont les premiers chefs d'œuvre sont rapidement importés en Angleterre : l'*Historia* de Paul-Emile, les *Rerum Venetarum Libri* de Marcantonio Cocchio, la *Roma Triumphans* de Flaviano Biondo élargissent ainsi l'horizon des lecteurs anglais<sup>29</sup>, encore qu'il soit permis de se demander si c'est pour leur forme ou pour leur contenu qu'ils excitaient l'intérêt...

Le XVI<sup>e</sup> siècle va donc voir se développer un double mouvement : d'une part, l'essor d'une information rapide sur les événements qui se déroulent contemporainement dans les différents pays européens, information assurée tantôt par des témoins (des voyageurs, donc), tantôt par des traductions d'ouvrages étrangers ; et, d'autre part, un effort qui vise à doter la bibliothèque anglaise d'une série complète d'histoires des différents pays du monde. Ainsi, à côté des chroniques universelles<sup>30</sup> et des collections relatives aux voyages lointains et à la découverte de l'univers qui vont regrouper les principaux récits de voyage<sup>31</sup>, va progresser une connaissance de l'Europe « réelle ». Il est en tout cas fondamental de constater — et nous y reviendrons — que la conquête intellectuelle du paramètre de l'espace va de pair avec celle du temps : Hakluyt en administrateur d'ailleurs la preuve, car il entend dans ses *Principall Navigations* nous faire découvrir le monde au rythme même des voyages de découverte, et il a joint aux récits contemporains un important dossier extrait de chroniques médiévales — et l'éventail est vaste, allant de Bede à Geoffroy de Monmouth, en passant par Roger de Hoveden, Guillaume de Malmesbury et Florence de Worcester<sup>32</sup>.

La manifestation la plus spectaculaire de ce goût pour l'information rapide est la mode des « reports on the state of... » et des *surveys*, mode à laquelle des grands personnages ou des intellectuels de haut vol ne dédaignent pas de sacrifier. C'est Roger Ascham qui, parti dans la suite de Sir Richard Moryson, ambassadeur auprès de Charles Quint, envoie à

29. Cf. J.-Ph. Genet, *Essai de bibliométrie...*, *op. cit.*, p. 557 sq.

30. La plus populaire des chroniques universelles anglaises du XVI<sup>e</sup> siècle est celle de Thomas Lanquet, complétée par le futur évêque de Winchester, Thomas Cooper : *An epitome of Cronicles conteining the whole Discourse of the Histories as well of this Realme of England as all other countries...*, Londres, 1549 (STC 15217 à 15220). Les Anglais disposaient aussi d'une traduction de la chronique de Sleidan par Stephen Wythers (*A Briefe Chronicle of the Foure Principall Empyres*, Londres, 1563). De son côté, dès 1548, l'imprimeur d'origine allemande Reyner Wolfe travailla au projet d'une grande chronique universelle qu'il voulait intituler *Cosmographie Universelle* : ni lui, ni John Stow qui racheta ses papiers avec l'intention de publier la chronique n'eurent le temps de mener à bien ce vaste projet d'où devait néanmoins sortir un ouvrage capital pour l'historiographie anglaise, la chronique de Raphaël Holinshed, ainsi que, pour l'Irlande, celle de Richard Stanyhurst.

31. Avant Purchas et Monson qui prendront le relais au début du XVII<sup>e</sup> siècle, les deux grandes collections sont celles de Richard Eden (*The Decades of the Newe Worlde*, Londres, 1555) et surtout, bien sûr, celle de Richard Hakluyt : *The Principall Navigations, Voyages and Discoveries of the English Nation made by sea or over land to the most remote and farthest distant quarters of the earth, at any time within the compass of these 1500 yeares*, Londres, 1589.

32. Cf. E. Goldsmid, éd., R. Hakluyt, *The Principal Navigations, Voyages, Traffiques and Discoveries of the English Nation*, Edinburgh, 1885, t. I : il faudrait ajouter à la liste Othon de Freising, Saxo Grammaticus, Plancarpin, Guillaume de Ruybroeck, plusieurs textes islandais et... le *Libelle of Englyshe Polycye*.

son ami John Astley une description de la situation politique de l'Allemagne sous forme de lettre<sup>33</sup>; c'est Sir George Carew, ambassadeur en France, qui rédige lui-même en 1609 sa *Relation of the State of France*<sup>34</sup>. L'Anglais désireux de s'informer de la situation en France à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle n'aura que l'embarras du choix: l'imprimeur Edward Agas lui offre sa traduction de Michel Hurault<sup>35</sup>, tandis que Sir Robert Dallington décrit la France de 1598<sup>36</sup> et que John Eliot lui fournit une description topographique<sup>37</sup>; encore n'est-ce là qu'un échantillon, et la France n'est sans doute pas le pays d'Europe qui intéresse le plus les Anglais. Les événements de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle ont en effet focalisé l'attention publique sur les Pays-Bas et ce sont ici des écrivains de profession comme Thomas Churchyard qui se chargent de répandre les nouvelles fraîches. Dans ce contexte, l'équipée — diversement jugée — d'Anthony Munday prend toute sa dimension: lorsque, battu et dépouillé par des soldats au cours d'un voyage en France, il reçoit l'aide désintéressée d'un prêtre catholique anglais et gagne Rome où, grâce à des recommandations, il peut entrer au Collège Anglais où l'accueille à bras ouverts le recteur qui se trouve être un ami de son père, notre homme a déjà en poche un accord avec un imprimeur et en tête un sujet excitant, la vie des catholiques anglais à Rome! Et lorsqu'il publie en 1582 son *English Romayn Lyfe*, il n'est pas (seulement) un banal traître, un simple espion politique, il est peut-être aussi le premier reporter de l'histoire du journalisme<sup>38</sup>.

Il faut en tout cas noter que cette évolution vers le journalisme s'accompagne d'un effort pour s'assurer une meilleure connaissance de l'histoire des différents pays européens: si nous revenons au cas de la France, outre la traduction de Froissart et de quelques autres chroniques anciennes<sup>39</sup>, le lecteur anglais est pourvu à la fin du siècle d'une traduction par Geoffrey Fenton d'une Histoire des guerres civiles, d'une courte chronique pour les années 1460-1595, tandis qu'Edward Grimes-tone s'apprête à traduire l'œuvre de Jean de Serres<sup>40</sup>. L'Italie, avec la

33. *A Report and Discourse of the Affaires and State of Germany*, Londres, 1553, réédité en 1572 (STC 830-831).

34. Ecrite en 1609, la *Relation of the State of France* ne sera publiée qu'en 1749 par le Dr. Birch.

35. *An excellent discourse of the now present estate of France*, Londres, 1588, réédité en 1592.

36. Sir Robert Dallington, *A method for Travell: shewed by taking the view of France as it stooide in the yeare of our Lord 1598*, Londres, 1604, réédité en 1605 (STC 6202 et 6203; réédité dans les facsimilés de la Shakespeare Association, 1936).

37. *The Survey, or topographical description of France. With a new mappe*, Londres, 1592, réédité en 1593.

38. *The English Romayne Life; Discovering the Lives of Englishmen at Rome, the Orders of the English Seminarie, the Dissention betweene the Englishmen and Welshmen, the banishing of the Englishmen of out Roome, the Popes sending for them againe: a Report of many of the paltire Reliques in Roome, their Vautes under the Grounde, their Holy pilgrimage etc.*, Londres, 1582, réédité en 1590; réédition moderne dans *Harleian Miscellany*, t. VII.

39. Pour Froissart, il s'agit de la célèbre traduction de John Bourchier, Lord Berners, éditée par Pynson en deux volumes, en 1523 et 1525.

40. *A Discourse of the Civile Warres and Late Troubles in France*, trad. de Sir Geoffrey Fenton, Londres, 1570 (STC 10793); *The mutable and wavering estate of France*

traduction des œuvres historiques de Machiavel et de Guichardin, notamment, et surtout, une fois encore, les Pays-Bas, sont également largement représentés dans la nouvelle bibliothèque historique anglaise<sup>41</sup>. Ce n'est pas ici le lieu de donner une énumération complète de ces histoires européennes ; qu'il suffise d'indiquer que leur nombre croissant et le fait que plusieurs d'entre elles connaissent plus d'une édition témoignent d'un intérêt réel du public cultivé.

Cet intérêt du public cultivé a d'ailleurs une autre manifestation, qui montre bien que le voyage a changé de nature et qu'il est en soi reconnu comme un moyen d'enrichir sa culture et ses connaissances. Le fait que les historiens professionnels utilisent le voyage dans le but d'aller vérifier une information, contempler des ruines et des vestiges archéologiques, ou rechercher des manuscrits a déjà été signalé comme l'une des composantes majeures de la « révolution historique » du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>42</sup>. Mais ils ne sont pas les seuls, et les premiers guides de voyage n'ont pas seulement pour objet de familiariser le voyageur avec les mœurs étranges des pays qu'il va parcourir, ou d'en signaler les particularités notables, mais ils poursuivent aussi un but pédagogique et formateur qui est tout à fait explicite, en particulier dans le premier d'entre eux, celui d'Andrew Boorde<sup>43</sup>. Curieux personnage, d'ailleurs, que ce Boorde : un chartreux qui jette son froc aux orties en 1528 et part étudier la médecine, s'arrêtant à Orléans, à Poitiers, à Montpellier surtout, avant d'aller à Rome... en passant par Wittemberg. Un voyageur impénitent donc, qui a traversé l'Europe (ou la Chrétienté, car pour lui, les deux expressions sont rigoureusement synonymes)<sup>44</sup>. Ses chapitres sont arrangés de la façon suivante : ils sont rédigés à la première personne du singulier, un autochtone y décrit son pays, mentionne les principales villes, indique la richesse des différentes régions, leurs principales productions, sans oublier quelques mots sur la nourriture et la complexion des femmes,

*from 1460 until 1595*, Londres, 1597 (STC 11279) ; *A Generall Historie of France written by John de Serres unto the yeare 1590*, Londres, 1611, traduction d'Edward Grimstone.

41. Notons en particulier, d'Edward Grimstone, *A generall historie of the Netherlands*, Londres, 1607 (réédité en 1609 et en 1627 ; il s'agit en fait d'une traduction, pourvue d'additions en ce qui concerne le rôle des Anglais dans les guerres des Pays-Bas : l'édition de 1627 est pourvue d'une continuation de William Crosse) ; Th. Churchyard, *A true Discourse Historicall of the succeeding Governours in Netherlands*, Londres, 1602, une adaptation du 15<sup>e</sup> livre des *Historiae Belgicae* d'E. Van Meteren ; et de Thomas Paynell, *Brief Chronicle of all the earls of Holland*, Londres, 1557 (traduction d'Adriaan Boiland).

42. Notamment par D.C. Douglas, *English Scholars, 1660-1730*, 2<sup>e</sup> éd., Londres, 1951.

43. F.J. Furnivall, *The fyrist Boke of the introduction of knowledge made by Andrew Boorde*, EETS, E.S. 10, Londres, 1870.

44. Après avoir décrit les îles britanniques, Boorde fait une pause où il explique : «... concerning my purpose, and for my travellyng in, thorow, and round about Europe, whiche is all Chrystendom, I dyd wryte a booke of every region, countre, and provynce, shwyng the myles, the leeges and the dystaunce from citye to citye, and from towne to towne ; And the cyties and townes names, wthy many other thynges longe to reherse at this tyme, the whiche booke at Byshops-Waltam — VIII myle from Wynchester in Hampshyre — one Thomas Cromwell had it of me. And bycause he had many matters of (state) to dyspache for al England, my booke was loste, the which myght at this presente tyme have holpen me, and set me forward in this matter.» Le livre de Boorde est donc en fait le second qu'il consacre à ce sujet (*op. cit.*, p. 145).

pour terminer enfin sur des rudiments de conversation en langue étrangère et la nature des monnaies qui ont cours dans le pays en question. Les allusions historiques abondent, par exemple dans le chapitre sur la Normandie et la Picardie, où il est rappelé que toute la France appartient à l'Angleterre, ne serait-ce que parce que le jeune Henri VI fut couronné roi de France à Paris<sup>45</sup>. Le livre abonde en notations curieuses, ce qui ne saurait surprendre de la part d'un auteur si attentif aux traditions locales<sup>46</sup>, et les «conversations» sont parfois pittoresques.

La voie ainsi tracée par Boorde a été suivie par d'autres auteurs : mentionnons en particulier *l'Itinerary*<sup>47</sup> de Fynes Moryson, dont l'œuvre ne fut publiée qu'en 1617 : Moryson racontait ses propres voyages européens qu'il avait effectués en 1591-1597 ; mais il avait eu des problèmes de rédaction et la première version de son itinéraire était si volumineuse qu'il n'avait eu d'autre recours que de la brûler puis de recommencer son entreprise à zéro ! Moryson fut ainsi devancé dans les librairies par un autre voyageur, Samuel Lewkenor, qui eut l'idée originale d'ajouter à son ouvrage, qui est tout le contraire d'un guide, puisqu'il se propose justement de faire connaître à ses lecteurs les principales cités d'Europe sans qu'ils aient à voyager pour aller les voir, un commentaire comparatif sur les principales universités européennes<sup>48</sup>.

Au terme de cette enquête, il apparaît donc que la découverte de l'Europe «réelle» est bien un phénomène du XVI<sup>e</sup> siècle. Mais telle quelle, cette affirmation n'a pas grand sens, et peut même être considérée comme trompeuse. En effet, au sens du voyage comme déplacement, il n'y a pas changement entre le Moyen Âge et le XVI<sup>e</sup> siècle : si l'on prend une population donnée, celle des individus actifs dans le champ historique, les proportions sont à peu près identiques sur les trois siècles qui vont de 1300 à 1600, même si l'on distingue un changement dans la physionomie du voyageur en fonction des diverses destinations. Mais un fait est là : les différents pays d'Europe n'apparaissent pas tenir une place réelle dans la conscience médiévale anglaise, si l'on excepte la Flandre et surtout la France. Au contraire, on discerne au XVI<sup>e</sup> siècle un véritable intérêt qui se traduit par le développement d'une littérature d'information et d'histoire consacrée aux divers pays européens, même si les voyages européens ne sont pas suffisamment exceptionnels pour donner naissance à un genre littéraire spécifique. Cette évolution renvoie en fait à un phénomène d'évolution des

45. *Ibidem*, p. 208.

46. Il semble en effet que Boorde soit l'auteur d'un intéressant recueil de récits populaires : St.J. Kahrl, éd., *Merrie Tales of the Mad Men of Gotam*, The Renaissance English Text Society, Evanston, 1965 ; l'ouvrage est simplement signé «A.B. of Phisike Doctour».

47. *An Itinerary by Fynes Moryson, gent., containing his ten years travels through the Twelve dominions of Germany, Bohmerland, Sweitzerland, Netherland, Denmark, Poland, England, Scotland and Ireland*, Londres, 1617 ; rééd. en 4 vol., Glasgow, 1907-1908.

48. *A Discourse... to know the Situation and Customes of foraine Cities without travelling to see them. Containing a discourse of all... Universities*, Londres, 1600.

mentalités, où la maîtrise du temps fait sa jonction avec celle de l'espace pour permettre une mise en perspective à la fois chronologique et spatiale du présent, un présent dont l'Anglais du XVI<sup>e</sup> siècle sent bien qu'il ne se déploie pas dans l'espace insulaire. De là pourront naître à la fois la reconnaissance d'une identité européenne et d'une altérité de l'Europe par rapport aux autres continents ; mais ces thèmes ne sont pas encore, du moins de manière significative, des thèmes du XVI<sup>e</sup> siècle.

Jean-Philippe GENET

LEP	DMC	IIIC	TDR	MUM	ROP	APP	GOE	TRI	TOC	
9 287	6 429	12 439	6 369	24 039	40 000	(1)				Nombre d'items
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Europe
—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	Asie
—	—	—	—	—	7	—	1	—	—	Afrique/Africain
71	1	—	8	—	6	4	24	—	15	Angleterre/Anglais
2	—	—	—	—	—	1	—	—	—	Pays de Galles
—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	Cornouailles
1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Norfolk
1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Bedford
1	—	—	—	1	—	—	—	—	—	Bristol
—	—	—	—	2	1	—	—	—	—	Cambridge
—	—	—	—	2	—	1	—	—	—	Chester
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Dartmouth
1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Douvres
3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Fowey
1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Gloucester
2	—	—	—	—	—	—	1	1	—	Lancaster
—	—	—	—	—	2	—	1	—	—	Leicester
2	—	—	—	—	2	1	—	—	—	Londres
—	—	—	—	1	1	—	—	—	—	Oxford
1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Plymouth
1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Scarborough
1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Southampton
—	—	—	—	1	—	—	—	—	2	Westminster
13	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Irlande/Irlandais
1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Waterford/Pictes
8	—	—	—	—	—	—	8	—	—	Ecosse/Ecossais
7	2	1	1	—	7	1	43	1	3	France/Français
2	—	—	—	—	—	—	2	—	—	Bourgogne
—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	Champagne
—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	Languedoc

LEP	DMC	IIIC	TDR	MUM	ROP	APP	GOE	TRI	TOC	
1	—	—	—	—	—	—	1	—	—	Normandie
—	—	—	—	—	—	—	2	—	—	Pays de Caux
1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Crécy
5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Harfleur
1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Honfleur
1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	La Rochelle
1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Mont Saint-Michel
—	—	—	—	—	—	—	2	—	—	Paris
11	—	—	—	—	—	—	1	—	—	Bretagne
4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Saint-Malo
1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Baie de Bretagne
6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Brabant
45	—	—	—	—	—	—	2	—	—	Flandres/“ Flemish ”
2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Hainaut/“ Fleming ”
3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Hollande/“ Dutchmen ”
3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Zélande
2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Bruges
15	—	—	—	—	—	—	1	—	—	Calais
1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Courtrai
—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	Guisne
2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Poperingue
2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Sluys (L’Ecluse)
—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	Allemagne
2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	“ Esterlings ”
5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Prusse
2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Cologne
3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Florence/Florentin
3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Gênes/Gênois
4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Lombards
2	1	2	2	—	13	—	6	—	—	Rome/Romain
—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	Syracuse

LEP	DMC	IIIC	TDR	MUM	ROP	APP	GOE	TRI	TOC	
5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Venise/Vénitien
15	—	—	—	—	—	—	2	—	—	Espagne/Espagnol
—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	Aragonais
2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Catalan
—	—	—	1	—	1	—	1	—	—	Grèce/Grec
—	—	—	—	—	1	—	2	—	—	Athènes/Athénien
—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	Chypre
1	—	—	—	—	—	—	1	—	—	Danemark
3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Islande
1	—	—	—	—	—	—	1	—	—	Bohême
1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Hongrie
3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Portugal
—	1	6	5	1	—	—	3	1	1	Israël/Hébreu/Juif
—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	Gomorre
1	2	—	—	—	1	—	—	—	2	Jerusalem
—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	Sion
—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	Sodome
—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	Sarrasin
—	—	—	—	—	1	—	1	—	—	Arabie
—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	Assyrie
—	—	—	—	1	5	—	3	1	1	Egypte/Egyptien
—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	Libye
—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	Syrie
1	—	—	—	—	1	—	—	—	—	Perse
—	1	—	—	—	1	—	1	—	—	Babylone
—	—	—	—	—	5	—	—	—	—	Carthage/Carthaginois

1. LEP : *The Libelle of Englyshe Polycye*

Composé ca. 1436/7. L'attribution à Adam Moleyns n'est plus acceptée aujourd'hui.

Edition : Sir George Warner, *The Libelle of Englyshe Polycye*, Londres, 1926. 16 manuscrits (cf. F. Taylor, « Some manuscripts of the *Libelle of Englyshe Polycie* », *John Ryland's Library Bulletin*, XXIV, 1940, p. 378 sq.).

2. DMC : *Dialogus inter Mitem et Clericum*

Il s'agit d'un texte latin (éd. M. Goldast, *Monarchia Sancti Romani Imperii*, 1611, I, p. 13-18), longtemps attribué à Ockham, puis à Pierre Du Bois (S. Riezler, *Die literarischen Widersacher der Päpste zur Zeit Ludwig des Baierns*, Leipzig, 1874). De fait, Richard Scholz, tout en liant le texte aux controverses de l'époque de Boniface VIII, estime qu'il n'y a pas de raison de l'attribuer à Du Bois (*Die Publizistik zur Zeit Philip des Schönen und Bonifaz VIII*, Stuttgart, 1903, p. 333-334). Il a probablement été traduit par John de Trevisa, chapelain de Lord Berkeley entre 1361 et 1412.

Edition : A.J. Perry, Early English Text Society, O.S. 167, Londres, 1925, p. 1-38. 5 manuscrits ; trois éditions anciennes, dans une autre traduction, par Berthelet, à partir de 1531 à Londres.

3. IIIC : *The III Consideracions right necesserrye to the good governaunce of a prince*

Il s'agit d'un texte français, composé en 1347 pour Jean, duc de Normandie (le futur Jean le Bon) et traduit en anglais ca. 1460.

Edition : J.-Ph. Genet, *Four English Political Tracts of the Later Middle Ages* (Camden Fourth Series, XVIII), Londres, 1977, p. 174-220.

3 manuscrits du texte français (aux deux qui sont mentionnés dans l'édition, il convient d'ajouter le MS. Royal 16 F II, qui m'a été signalé par Madame Gillette Labory : après examen à la British Library, il semble s'agir d'une adaptation du texte, peut-être par Bernard André de Toulouse, pour le Prince Arthur, fils aîné d'Henri VII), encore inédit, à l'exception du poème d'introduction et de conclusion, joint en appendice à l'édition du texte anglais ; 3 manuscrits du texte anglais.

4. TDR : *Tractatus de Regibus*

Texte anglais, d'inspiration wycliffite. Ecrit après 1382.

Edition : J.-Ph. Genet, *op. cit.*, p. 1-19.  
1 manuscrit.

5. MUM : *Mum and the Sothsegger*

Ecrit entre 1403 et 1406, ce poème est composé de deux fragments, dont le premier est connu sous le titre *Richard the Redeless*. Il est d'ailleurs possible que ces fragments correspondent en fait à deux œuvres distinctes (cf. D. Embree, « Richard the Redeless and Mum and the Sothsegger. A Case of Mistaken Identity », *Notes and Queries*, N.S. 22, 1975, p. 4-12).

Edition : M. Day et R. Steele, Early English Text Society, O.S., 199, Londres, 1936. 1 manuscrit de chacun des deux fragments.

6. ROP : *The Regement of Princes*

Composé par Thomas Hoccleve vers 1411-1412, et dédié à Henri, Prince de Galles. L'œuvre incorpore d'importants extraits du *De Reginime Principum* de Gilles de Rome — mais surtout du Livre I ; et il est tout à fait inexact de présenter l'œuvre, comme on le fait parfois, comme une traduction ou une adaptation du traité de Colonna, du *Secreta Secretorum* pseudo-aristotélicien, et du traité sur le jeu d'échecs de Jacques de Cessoles (cf. H.F. Aster, *Das Verhältnis des altenglischen Gedichtes De Reginime Principum von Thomas Hoccleve zu seinen Quellen*, Leipzig, 1888).

Edition : F.J. Furnivall, Early English Text Society, E.S. 72, Londres, 1897. 45 manuscrits.

7. GOE : *The Governance of England*

Rédigé entre octobre 1470 et avril 1471 pour Warwick et Henri VI par Sir John Fortescue, chancelier du gouvernement lancastrien en exil ; remanié pour Edouard IV — du moins est-ce l'opinion de Plummer.

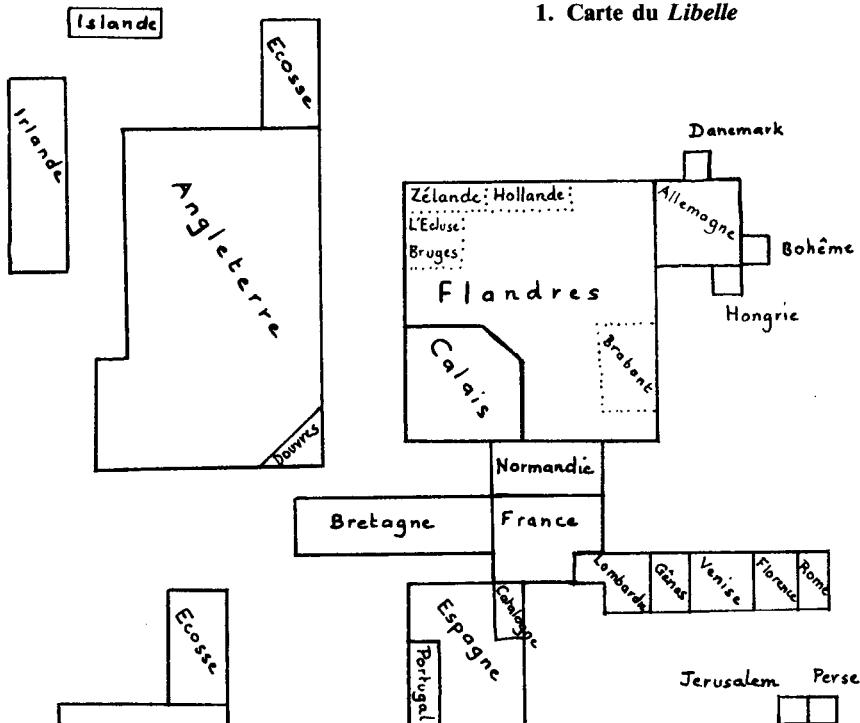
Edition Charles Plummer, Oxford, 1885.  
10 manuscrits.

8. APP : *The Active Policy of a Prince*

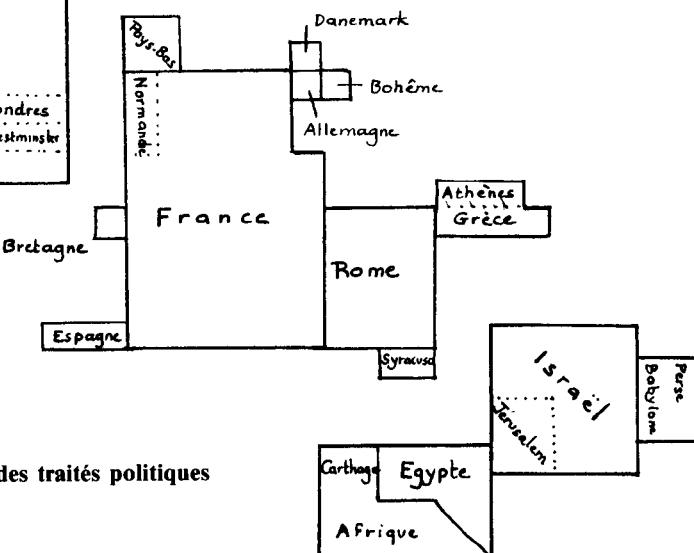
Ecrit ca. 1470 pour le prince Edouard, fils d'Henri VI (dédicataire du *De Laudibus Legum Anglie de Fortescue par George Ashby*).

Edition : M. Bateson, Early English Text Society, E.S. 76, Londres, 1899.  
1 manuscrit.

9. TRI: Première version du sermon d'ouverture pour le Parlement de 1483. Brouillon de John Russell, évêque de Lincoln et chancelier d'Angleterre. Deux autres versions existent: la première était pour Edouard V, roi, la seconde pour Richard de Gloucester, protecteur, la troisième pour Richard III.  
Edition: S.B. Chrimes, *English Constitutional Ideas in the Fifteenth Century*, Cambridge, 1936, p. 168-178.  
1 manuscrit.
10. TOC: *The Tree of Commonwealth*  
Œuvre d'Edmond Dudley, conseiller d'Henri VII, rédigée en prison en 1509.  
Edition: D.M. Brodie, Cambridge, 1948.  
4 manuscrits.

1. Carte du *Libelle*

## 2. Carte des traités politiques



### Les voyages des « historiens anglais »

Indicatif de la caractéristique	Divers pays lointains										DIV						
	Méditerranée					Moscouie/Pologne											
Pays germaniques					Italie					Péninsule ibérique							
Pays-Bas										Scandinavie							
France										PIB							
Ecosse										SCD							
Irlande										BPB							
IRL										FRA							
SCO																	
1	23	12	50	32	5	4	37	25	2	1	2	Historien					
2	4	1	4	1	1	0	4	1	1	0	1	Cartulariste					
3	3	3	15	12	3	0	3	4	0	0	0	Sciences auxiliaires de l'histoire					
4	13	6	24	24	3	19	17	11	10	23	69	Récits de voyages					
5	6	3	10	7	0	6	7	7	2	3	3	Géographie, topographie, etc.					
6	2	3	6	3	1	3	7	0	0	0	4	Théâtre, poésie					
7	2	1	9	6	2	2	5	6	2	0	0	Journal, autobiographie					
8	3	0	5	9	2	4	6	5	2	0	0	Histoire religieuse					
9	5	0	7	7	0	1	8	5	1	3	2	Traduction					
10	6	5	31	26	2	5	29	19	1	3	3	Common					
11	11	2	24	25	1	15	16	13	5	12	28	Gentry					
12	31	18	71	52	10	16	43	32	9	7	28	Catégorie sociale inconnue					
13	19	9	35	23	6	8	35	19	6	11	29	A été dans une université étrangère					
14	8	0	22	30	2	11	24	7	3	2	3	Religion catholique					
15	2	0	1	2	0	0	1	3	0	1	1	Religion protestante					
19	2	2	7	8	2	0	8	14	0	0	0	Exilé protestant					
20	5	0	14	24	1	9	19	5	1	1	1	Exilé catholique					
21	10	7	24	21	4	5	30	11	2	2	0	Œuvre rédigée en latin					
22	37	14	77	63	8	29	48	39	17	27	82	Œuvre rédigée en anglais					
23	6	13	39	28	10	4	23	21	5	0	7	Mission diplomatique pour le roi					
25	1	0	6	10	1	13	4	3	4	9	24	Marchand					
26	5	1	2	5	0	7	2	0	5	6	40	Marin					
27	9	1	8	11	2	11	3	4	7	8	55	Missions commerciales					
28	10	7	29	24	1	10	8	7	4	4	20	Activités militaires					
29	1	1	10	4	3	1	4	5	0	0	0	Héraut					
30	5	12	21	5	4	0	8	4	0	1	0	Période 1300/1350					
31	5	6	24	6	1	0	19	10	1	1	0	Période 1350/1400					
32	9	5	42	13	4	1	30	18	4	7	0	Période 1400/1450					
33	5	1	20	15	2	5	27	6	1	4	0	Période 1450/1500					
34	23	24	71	58	7	17	46	44	0	4	6	Période 1500/1550					
35	103	49	221	188	31	78	150	123	49	44	139	Période 1550/1600					

Caractéristiques  
non prises  
en compte  
dans l'analyse  
factorielle

### Voyage des historiens

Axe 1 : 70,8 % de la variance [horizontal]  
 Axe 2 : 9,9 % de la variance [vertical]

25

8

11

**MED**

**BPB**

**ITA**

10  
21

5  
15

22  
28

**MOP**

6  
10

**FRA**

**IRL**

13  
12

1  
7  
GER

19  
3  
23

1  
3

**DIV**

26  
27

2  
**SCD**

**SCO**

30

## Voyage des historiens

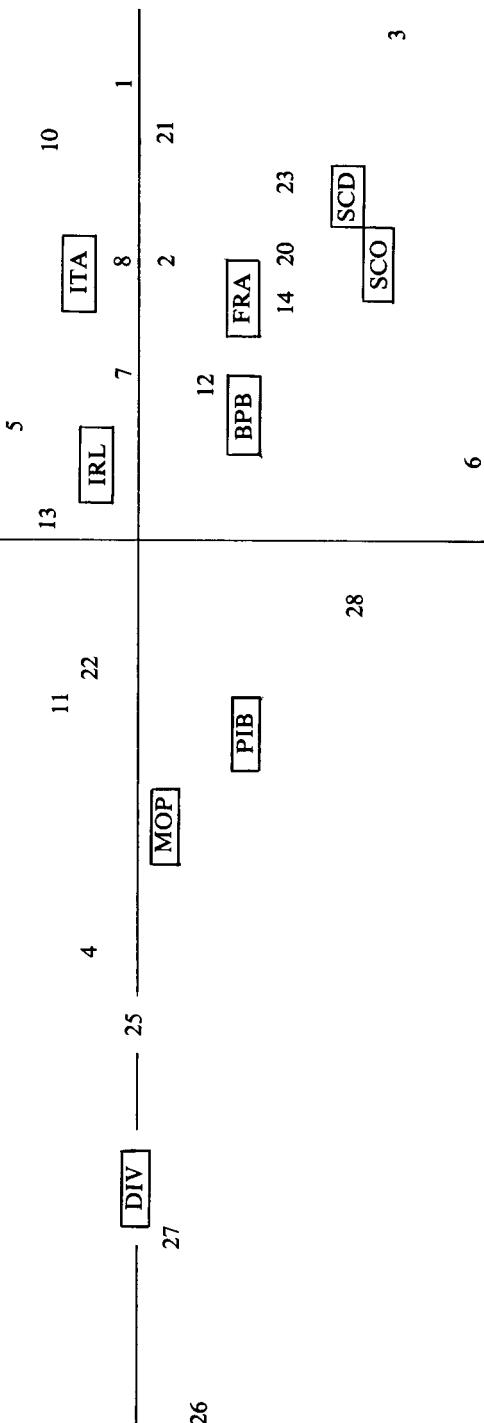
Axe 1 : 70,8 % [horizontal]  
 Axe 3 : 5,5 % [vertical]

15

19

9      **GER**

**MED**



Lignes														
QLT	POID	INR	1 # F	COR	CTR	3 # F	COR	CTR	4 # F	COR	CTR	5 # F	COR	CTR
1 . . . . .	982	68	69	518	883	87	-112	42	30	25	-44	3	-119	47
2 . . . . .	889	15	34	345	188	188	-301	144	20	25	-222	75	26	-502
3 . . . . .	474	19	10	106	964	64	-959	143	0	0	5	52	5	114
4 . . . . .	735	10	14	8	210	127	102	41	1	1	-47	5	114	14
5 . . . . .	721	14	14	14	13	18	18	13	3	3	-32	372	33	118
6 . . . . .	678	13	18	18	361	1318	8	283	3	1	-47	5	114	14
7 . . . . .	964	78	106	106	209	209	2720	23	23	23	-94	97	86	152
8 . . . . .	892	14	14	128	128	128	128	128	128	128	-181	131	30	46
9 . . . . .	874	46	46	46	47	47	47	47	47	47	-181	131	30	46
10 . . . . .	983	11	11	11	11	11	11	11	11	11	-181	131	30	46
11 . . . . .	983	11	11	11	11	11	11	11	11	11	-181	131	30	46
12 . . . . .	964	112	123	123	209	209	2720	23	23	23	-94	97	86	152
13 . . . . .	872	71	10	10	309	324	18	417	40	40	-107	40	31	113
14 . . . . .	962	40	39	39	309	324	18	417	40	40	-107	40	31	113
15 . . . . .	966	15	47	47	461	461	201	44	21	21	-107	40	31	113
16 . . . . .	966	15	47	47	461	461	201	44	21	21	-107	40	31	113
17 . . . . .	976	28	28	28	361	361	296	17	57	57	-107	40	31	113
18 . . . . .	977	156	156	156	500	500	822	48	20	20	-107	40	31	113
19 . . . . .	969	15	47	47	461	461	201	44	21	21	-107	40	31	113
20 . . . . .	969	15	47	47	461	461	201	44	21	21	-107	40	31	113
21 . . . . .	976	28	28	28	361	361	296	17	57	57	-107	40	31	113
22 . . . . .	977	156	156	156	500	500	822	48	20	20	-107	40	31	113
23 . . . . .	976	55	60	60	435	435	836	49	20	20	-107	40	31	113
24 . . . . .	937	27	70	70	78	78	924	152	19	19	-107	40	31	113
25 . . . . .	980	161	161	161	69	102	53	49	102	0	0	87	72	105
26 . . . . .	880	184	184	184	78	78	924	152	19	19	-107	40	31	113
27 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
28 . . . . .	970	42	42	42	142	142	119	119	119	119	-107	40	31	113
29 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
30 . . . . .	990	137	137	137	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
31 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
32 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
33 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
34 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
35 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
36 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
37 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
38 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
39 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
40 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
41 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
42 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
43 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
44 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
45 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
46 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
47 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
48 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
49 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
50 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
51 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
52 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
53 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
54 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
55 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
56 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
57 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
58 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
59 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
60 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
61 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
62 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
63 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
64 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
65 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
66 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
67 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
68 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
69 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
70 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
71 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
72 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
73 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
74 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
75 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
76 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
77 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
78 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
79 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
80 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
81 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
82 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
83 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
84 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
85 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
86 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
87 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
88 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
89 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
90 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
91 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
92 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
93 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
94 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
95 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
96 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264	264	-107	40	31	113
97 . . . . .	983	93	93	93	341	404	348	418	264					

## JUSTE LIPSE ET L'IDÉE D'EUROPE

L'Antiquité gréco-latine n'a pas exactement connu notre notion moderne de l'Europe<sup>1</sup>, malgré les efforts d'un «chorographe» comme Strabon ou d'un «géographe» mathématicien comme Ptolémée. Dans un monde progressivement unifié autour de la Méditerranée et centré sur Rome, puis sur Ravenne et Byzance, les représentations intellectuelles ne permettaient pas de saisir l'Europe physique et humaine dans son originalité propre. Pour Horace, les deux bouts du Monde sont les Colonnes d'Hercule — séparant l'Europe de l'Afrique — et les embouchures du Nil; et les monnaies impériales qui présentent Hadrien comme «restaurateur de la prospérité publique», en Italie, dans les Provinces, en Asie, en Afrique, et même comme *Restitutor Orbis Terrarum*, ne la mentionnent pas<sup>2</sup>.

Il vaut donc d'étudier comment cette notion relativement nouvelle s'est progressivement imposée à des Humanistes que pouvaient en détourner des préoccupations «classiques». Car ces Humanistes, à nos yeux de modernes, sont véritablement des Européens, pouvant dire avec Lipse qu'ils ont «vu la plupart des lieux d'Europe». Et ils ne l'ont pas «vue» en touristes superficiels, mais ils l'ont pratiquée, par le triple commerce des livres, des hommes, et du monde. Faut-il appeler Jules-César Scaliger Italien? ou plutôt Allemand, du fait de ses études? Scévoile de Sainte-Marthe n'hésite pas à l'enregistrer comme Français. Né par accident à Genève — sa «patrie la plus chère» —, Isaac Casaubon n'en est pas moins français, nourri «dans la révérence des lys», enseignant à Montpellier et à Paris (1596-1610); mais les Anglais l'ont reçu comme exilé et l'ont honoré, comme leur, d'une sépulture à Westminster<sup>3</sup>.

Mais c'est peut-être à Juste Lipse que convient le mieux ce titre d'Européen. Sa vie l'a mené de Belgique en Italie et en Allemagne,

1. Le mythe d'Europe: Apollodore, *Bibliothèque*, III, 1; Hygin, *Fables*, 178, 179; Pausanias, V, 25, 7; Apollonios de Rhodes, II, 178. Cf. Horace, *Odes*, III, 25; Ovide, *Métamorphoses*, II, 836; Moschos, II, 37, 62. Dans l'*Hymne à Apollon*, 46, 73, 113, Europe désigne le pays du couchant; pour Hésiode, *Théogonie*, 337, 359, Europe est une Océanide, sœur d'Asie, dont le domaine est la Crète. Sur le passage du mythe à la géographie, cf. F. Benoît, *Le mythe d'Europe et la naissance de la civilisation d'Occident*, Annales de la Faculté des Lettres d'Aix, t. 38, 1964, p. 273-296.

2. Strabon, I, 64; II, 106; Ptolémée, II, 1, 6; Horace, *Odes*, III, 3, 47; cf. *Roman Imperial Coinage*, t. II, n° 868-891.

3. Lipse, in *Illustrum et Clarorum Virorum Epistolae...* quas collegit ac edidit Simon Abbes Gabbema, Hist. Fris., 1669, ep. 13, 1584; Casaubon, ep. 804, 1612. Cf. notre *La Renaissance de la Critique*, Saint-Etienne, 1976.

avant un long séjour chez les Bataves ; et il n'a tenu qu'à lui de ne pas répondre à des appels pressants en France, en Angleterre, et à Rome même. Ses correspondants dans les dix Centuries épistolaires constituent proprement un canon humaniste, par le dénombrement de tout ce qui compte dans la *Respublica Litteraria*. Et ses éditions et commentaires de textes anciens, tels son *Tacite* et son *Sénèque*; ses compositions personnelles, comme le *De Constantia*; ses recherches exhaustives sur la Morale et la Politique antiques — *Politica, Monita et Exempla Politica, Manuductio ad Philosophiam Stoïcam, Physiologia Stoïcorum* — par de multiples éditions, rééditions, contrefaçons, dues quasiment à toutes les presses européennes, ont assuré à sa leçon la plus large diffusion.

Or Juste Lipse réserve à l'Idée Européenne une part et un rôle de plus en plus importants.

Certes cette idée ne s'est pas imposée d'emblée. En 1584 encore, le *De Constantia* n'évoque l'Europe pour ainsi dire que négativement : elle penche sur son déclin, déchirée qu'elle est par les guerres intestines et les guerres extérieures, ainsi que par les schismes. Et cette maladie mortelle est voulue par la Providence même, « pour exercer, châtier, punir », tout autant que « pour la conservation de l'Univers », selon un rythme qui dépasse l'entendement humain. Seuls l'intérêt et l'amour-propre font « déplorer les maux » de « la petite patrie » qu'est la Belgique, ce « petit point de l'Univers ». Anaxagore et Socrate avaient raison de se proclamer « citoyens du Monde ». Car il n'existe proprement que « la Grande République Universelle », « notre vraie Patrie ». Si donc notre Royaume n'est pas de ce monde, on voit mal quelle importance accorder à l'Europe et quel rôle lui assigner : tant et tant d'Empires et de Royaumes ont déjà disparu depuis l'Antiquité, et jusque dans ce Nouveau Monde où l'on cherche vainement « Hayti, Iucaïe », voire le Pérou et le Mexique.

De plus l'Histoire, par la *memoria rerum*, ne se borne pas à l'amère leçon des « *ubi sunt?* », enseignant « prudence et probité ». La Révélation, et l'apport de la Tradition, valorisent singulièrement l'Orient. En 1601, dans une lettre célèbre à Nicolas de Hacqueville<sup>4</sup>, Lipse le précise encore :

L'Histoire se divise en Mythistoire, objet des poètes, et en Histoire, Naturelle pour les plantes, et Narrative, aussi bien divine qu'humaine. L'Histoire divine est Judaïque (Josèphe, Hégésippe), Chrétienne (Eusèbe, Sozomène, Baronius). A quoi s'ajoutent des Miscella, comme la Tradition mahométane. L'Histoire humaine, publique ou privée, est : Orientale (Hérodote, Diodore, Polye, Plutarque, Zonaras); Grecque (Thucydide, Plutarque, Arrien, Quinte-Curce); Romaine : ancienne jusqu'à Auguste ; moyenne jusqu'à Byzance ; récente ; barbare enfin : l'Empire une fois ruiné, la majeure part en est revenue aux Gaulois, aux Germains et aux Turcs, chez qui elle s'affirme tour à tour (*alternatim*).

Ainsi, jusque dans la volonté de recourir à des Historiens profanes, la part traditionnelle de l'Orient reste essentielle. Ajoutons le grand

4. *III<sup>a</sup> Centuria Miscellanea*, ep. 61, 1601; cf. *Politica*, 1, 9 et *Notae*.

thème de la *Translatio Studii*, où le rôle capital est tenu jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle par cette Byzance, qui provoquera la « Renaissance de l'Italie, puis de la Gaule, enfin de l'Allemagne ». Et bien entendu la tradition même de la Révélation judéo-chrétienne.

Cependant l'histoire de la Révélation, telle que l'expose en 1604 la *Manuductio*, d'après Clément d'Alexandrie, privilégie singulièrement certains pays d'Europe. Par filiation directe, par inspirations particulières, par raison naturelle enfin, se serait maintenu depuis Adam un filet de la Révélation, qui a successivement éclairé « les Chaldéens, les Egyptiens, les Ethiopiens, les Indiens, les Perses, les Scythes, les Gaulois, les Celtes, et le reste des hommes ». Pour sa part, l'Italie a directement connu la philosophie de Pythagore, qui en est aussi très proche.

Privilégiée par cette Révélation particulière, l'Europe « celte et germanique » bénéficie directement d'un « Stoïcisme » originel, où nous pouvons reconnaître un courant « pré-augustinien », fondé sur le moyen-stoïcisme de Panétius et Posidonius, repensé par les premiers Pères, ces *prisci illi Patres*, où s'affirment Origène et Clément d'Alexandrie, Cyprien et Tertullien surtout<sup>5</sup>. Or ce courant, que pense retrouver Lipse, revêt pour notre propos une importance capitale. Non seulement il donnera à l'Europe l'équipement intellectuel qui permettra l'éclosion du « Mouvement mécaniste », dans un monde laïcisé où il appartient à la volonté humaine de réaliser vaille que vaille son destin ; mais il en permettra proprement la représentation. Car le triomphe d'une triple partition, empruntée à la première Patristique, distinguant corps-âme-esprit — et les Pascalisants y reconnaissent les trois ordres de la chair, de l'esprit et de la charité —, nourrira une triple association habituelle à l'Humanisme érudit :

- La *Respublica Christiana* tient de l'ordre spirituel.
- La *Respublica Litteraria* de l'ordre intellectuel.
- Et c'est à l'*Europe* de représenter, d'incarner, l'ordre temporel.

Un tel aspect temporel, notons-le, explique qu'au XVI<sup>e</sup> siècle l'Europe est pathétiquement envisagée comme morcelée, déchirée, en royaumes qui s'affrontent cruellement. L'Europe naît ainsi d'un constat objectif, mais amer : Dieu est caché ; l'unité de la Grande République et de la petite République qu'est notre monde terrestre n'est plus une donnée. La terre n'est plus au centre de l'Univers, et l'Europe même n'est pas au centre de la terre habitée.

Mais le Monde n'en reste pas moins sous-tendu par la pensée divine. Pour Lipse, il est « Intelligent », c'est-à-dire Rationnel, et c'est à l'homme d'en faire l'investigation méthodique. Il s'agit de récupérer le temporel, au lieu de se complaire dans un intellectualisme désincarné, de s'abîmer dans un spiritualisme théocentrique. Il s'agit dorénavant de préparer *un corps* pour une âme, et pour un esprit.

Désormais le Lipse de la maturité prône donc le voyage. L'Europe est ainsi mieux reconnue en extension. Et le jeune Douza, son disciple, pousse son itinéraire humaniste non seulement vers Prague, « la ville la plus raffinée de Germanie », mais par Nuremberg, Leipzig, Dresde,

5. *Renaissance de la Critique*, chap. IV, De l'augustinisme aux Mœurs antiques.

Bratislava, il compte gagner Cracovie, Varsovie, Dantzig<sup>6</sup>. A l'extension répond aussi la profondeur. Chaque région d'Europe, chaque petite patrie, devient l'objet de recherches patientes et minutieuses, toujours passionnées, qui chez Lipse culminent dans son *Lovaniūm* (1606). Pour illustrer les grandeurs françaises, on voit même Casaubon diligemment dresser et commenter la liste des empereurs romains gaulois<sup>7</sup>. Par là même, la psychologie des peuples, d'abord traditionnelle, se nuance et se diversifie, et l'on constate chez un Lipse un net progrès des *Epistolicae Quaestiones aux Monita et Exempla Politica* de 1604. A leur tour, les langues européennes sont reconnues comme des réalités vivantes, individualisées. Elles subissent de multiples influences, qu'il appartient à la science de déceler. «Ce n'est pas la nature» — comme le voulait Bécanus pour affirmer la supériorité du Flamand —, «mais l'institution, l'art, le hasard» qui leur donnent leurs divers caractères<sup>8</sup>. Elles vivent et disparaissent pour les causes les plus légères: «arrivées de peuples, colonies, nouvel empire, expulsions, immigrations, et autres causes à tirer des histoires et de l'observation».

Car le trait le plus net de cette enquête, c'est que les réalités humaines et physiques sont toujours muables, en devenir: *Omnia gyrate*. Rome, «ce résumé de l'Europe», décline. Lutèce, «abrégé du monde habité», décline aussi. Anvers, la perle de la Belgique, est ruinée<sup>9</sup>. Ce sont les «Barbares du Nord», Polonais, Allemands, Suédois, désormais les meilleurs latinistes. Ainsi n'est-il plus d'exemple universel dans un siècle qui ne songe qu'à approfondir sa différence<sup>10</sup>. L'exemple de Rome est dépassé. Lipse a beau dédier sa *Magnitudo Romana* à la fois au Pape et à l'Empereur, il sait que cette conciliation même n'a plus chance de s'imposer. Et Casaubon ira plus loin, en soulignant que «cette scission lamentable» entre catholiques et protestants était «nécessaire».

Ce sont donc ces particularismes, étendus jusqu'à la chronologie, au calendrier, qui, jugés définitifs, détournent des notions d'Empire, de Monarchie Universelle, et qui fondent la notion complexe d'*Europe*.

Car les Humanistes ne s'en tiennent pas à ce simple constat. Leur ambition est de dresser cette Europe aux *disjecta membra* contre les obstacles qui la minent, et selon un triple aspect, temporel, spirituel, et intellectuel.

*TEMPORELLEMENT*, l'Europe se définira d'abord contre les «Barbares». Sans doute par la guerre, et Lipse admet les expéditions armées «contre les Barbares et les Impies, s'ils sont violents», voire

6. V. lettres de J. Douza, éd. Gabbema, p. 336 *sq.*, *ep.* 46-49 (1596-1597).

7. Casaubon à Auguste de Thou, *ep.* 1062: «j'ai recherché si je pouvais trouver quelque personne auguste dont la naissance ait pu enorgueillir justement notre patrie».

8. *Centuria III, Ad Belgas*, *ep.* 44, 1599.

9. *Cent. I, Ad Belgas*, *ep.* 19; *Cent. II, Ad Belgas*, *ep.* 30; *Cent. I Misc.*, *ep.* 22, cf. *Cent. IV*, *ep.* 81.

10. Parmi les langues vernaculaires, Lipse choisit d'abord le français qui a «plus d'extension et d'emplois»: *Cent. V, ep.* 47. C'est en français que la Reine Elisabeth s'adresse «A nos bons Amys les Estates de Frise ou à leurs Députés», éd. Gabbema, p. 585, *ép.* 29. «Par un exemple nouveau», Lipse réunit sa correspondance dans «une Centurie écrite aux habitants de deux régions»: l'une *Ad Italos et Hispanos*, l'autre *Ad Germanos et Gallos*.

contre tous ceux « qui diffèrent horriblement de nos mœurs et de notre religion ». Il admet encore plus la croisade contre l'Islam, qui « règne déjà sur le tiers de l'Europe »<sup>11</sup>. Mais l'Europe a encore à apprendre, des « bons sauvages » mêmes, mais surtout des peuples comme les Chinois, dont on doit tirer grand profit à

remontrer qu'un si admirable empire, plein de si grandes villes, équipé de toutes choses qui servent à la vie humaine, et sans comparaison plus peuplé que Roiaulme du monde, se gouverne de telle façon, que non seulement il se rend admirable de sa bonne police, mais aussi nous condamne nous autres François, qui n'avons qu'un petit Royaume au prix d'eux, et nous ne pouvons compatir les uns avec les autres, et nous coupions la gorge à crédit, là où ils vivent en toute tranquillité, et une justice si réglée, qu'ils font honte à la Chrétienté, eux qui sont « mécréants » (Joseph Scaliger à Claude Du Puy, 1.83, 25 août 1587).

Faire l'Europe, c'est ainsi revendiquer un héritage, et reconquérir les parties perdues. Mais c'est surtout assumer une mission providentielle, au dehors comme à l'intérieur. Car la cause des séditions, guerres, schismes, « c'est une Administration presque partout trop peu juste ». Au sens le plus haut, l'Administration fait « des Empereurs, des Rois et des Princes » les authentiques représentants de Dieu sur la Terre, « ses curateurs et ses vicaires » dont le rôle est de « manifester la puissance céleste » : « Cette dignité ressemble en quelque sorte à la Divinité, ce qu'elle est, à coup sûr, si elle est administrée pour le salut physique et moral, et d'après l'utilité publique »<sup>12</sup>.

Ainsi l'Europe s'incarne *SPIRITUELLEMENT* dans la grande tradition de la Révélation. Et si elle déborde encore temporellement sur la *Respublica Christiana*, cela relève de l'accident. J'insisterai moins sur cet aspect, où le « stoïcisme » préaugustinien de Lipse prépare avec Jansénius, son disciple, le ressourcement d'un augustinisme plus strict, qui marquera Jansénistes et Gomaristes, et corrélativement accentuera la pente de la laïcisation. La Religion d'un Dieu sensible au cœur, mais caché, laisse le siècle aux Césars, et le monde de la nature aux savants.

C'est en effet l'*ORDRE INTELLECTUEL* de la *Respublica Litteraria* qui donnera à l'Europe son caractère décisif. Et d'abord un nouvel axe. Rome devient périphérique, et l'épicentre de la vie intellectuelle se déplace sur un axe Paris/Louvain/Bruxelles/Leyde, qu'épaulent à l'est Francfort/Vienne, et Londres à l'ouest. « Cette commune Patrie » de l'Intellect, où Lipse souhaite d'avoir « rang et place pour être dénombré parmi les Classiques »<sup>13</sup>, n'élabore pas seulement la renaissance de la Critique qui atteint son apogée à la fin du siècle. Elle prépare la Méthode, qui par le Mouvement Mécaniste donnera jour au Cartésianisme. Cette Méthode, à qui la Langue Latine confère encore son universalité « de lien des arts et des sciences », sera précisément le levier que demandait Archimède, et qui permettra d'effectuer une pesée sur le

11. *Politica*, V, 3. Mais les *Notae ad V, 15* tempèrent la rigueur contre l'Islam par l'éloge de Saladin.

12. V. *Politica*; *De Magnitudine Romana*; *Exempla et Monita Politica*.

13. *Centuria V*, ep. 61.

Monde. A l'échec temporel d'une Europe à la Romaine lors du Concile de Trente, et de son rejet par le protestantisme septentrional, correspond la naissance d'une véritable Europe, qui est la nôtre.

Petit canton de cet «Occident» proche des rivages de Tyr, où Zeus enleva la fille d'Agénor ; d'un Occident sans cesse reculé de Crète et d'Hellade jusqu'en Italie, jusqu'en Gaule et Ibérie, jusqu'en Angleterre et Suède, l'Europe s'est ainsi imposée progressivement à la conscience, — et d'abord par l'affirmation de ses particularités et particularismes irréductibles<sup>14</sup>. S'il n'était présomptueux de fixer l'acte de naissance d'une notion si lente à émerger dans son autonomie et son extension, je proposerais volontiers 1598. Le *Traité de Vervins*, en sonnant le glas de l'idéal médiéval de Monarchie Universelle, en faisant que les Bataves et les Belges, que les Français, les Espagnols et les Germains — et bien entendu que les Anglais Elisabéthains — se résignent tant bien que mal à se respecter dans leurs différences, a permis l'éclosion du Monde scientifique, technique et intellectuel moderne, en brisant le cordon ombilical qui rattachait trop étroitement l'Europe au lac intérieur de la Méditerranée.

Jean JEHASSE

14. La découverte d'un «Nouveau Monde» semble avoir moins frappé la mentalité érudite qu'on ne dit souvent : pour Lipse, l'Amérique était connue de Cicéron, Mela, Platon, Aristote (*Physiologia*, I, 22) ; l'Atlantide établissait la liaison nécessaire après le Déluge. Ainsi saint Thomas avait déjà évangélisé les Chinois (*Exempla et Monita Politica*, I, 3).

## L'EUROPE POUR LES ANGLAIS DE LA RENAISSANCE : FIGURE DU DISCOURS OU RÉALITÉ ?

En décrivant un dessin de Dürer qui illustre l'enlèvement d'Europe par Jupiter transformé en taureau, Erwin Panofsky souligne l'émotion, la vitalité dont le peintre réussit à animer son motif classique. Il oppose cette vitalité aux traits figés de la silhouette médiévale d'Europe telle qu'elle apparaît dans une miniature d'un *Ovide Moralisé* du XIV<sup>e</sup> siècle. Cette comparaison lui fait déceler dans le dessin de Dürer qui révèle une vie intense «un élément important de ce que Burckhardt et Michelet appelaient "la découverte... du monde et de l'homme"»<sup>1</sup>.

A cet âge du symbole et de l'allégorie qu'est la Renaissance anglaise, la conscience de l'Europe, qui est plus qu'un espace sur la carte, se rattache, comme la représentation iconographique de l'événement mythologique évoqué par Dürer, au même problème de la découverte du monde et de l'homme. Notre interrogation sur «les Anglais du XVI<sup>e</sup> siècle et l'Europe» est intimement liée à une étude de la quête de la connaissance et à l'interprétation des relations de l'homme et du monde.

Que pensent de l'Europe les habitants de ces îles britanniques qui, sur la plupart des cartes et mappemondes de cette période, occupent une toute petite place, quasi insignifiante ? Ou plutôt et d'abord, quels rapports existe-t-il entre ces îles et le continent européen ? Pour Erasme de Rotterdam, cet ambassadeur de la Renaissance humaniste<sup>2</sup> qui, dans une lettre à Fisher du 5 mars 1518<sup>3</sup>, manifeste l'intention de se fixer en Angleterre, l'Angleterre «c'est le bout du monde», et pour les humanistes qui résident dans cette «partie peut-être la moins corrompue de la chrétienté» — toujours selon les mots d'Erasme — les échanges se multiplient entre Londres ou Oxford et les cités du continent, Louvain comme Bâle, Paris, Strasbourg, Mayence ou Spire... Lettres et livres circulent ou autres témoignages d'amitié : ainsi ce cadeau de deux bouledogues que Thomas More fit à Guillaume Budé en août 1518<sup>4</sup>. L'humanisme pénètre l'Europe entière au-dessus de toutes les frontières.

1. E. Panofsky, *Studies in Iconology. Humanistic Themes in the Art of the Renaissance*, 1939; Torchbook ed., 1962, p. 29-30.

2. W.P.D. Wightman, *Science and the Renaissance*, Aberdeen University Studies, number 143, vol. I, p. 52 : «Principalities and Powers».

3. Cf. G. Marc'hadour, *L'Univers de Thomas More*, Paris, 1963, p. 263.

4. *Ibid.*, p. 269.

Dans le réseau de vie intellectuelle que constituent toutes les cités, les mêmes courants d'idées philosophiques, politiques ou religieuses se répandent — ainsi par exemple les théories néo-platoniciennes de l'Académie de Florence —, ou bien encore les hommes sont confrontés aux mêmes problèmes sociaux, entre autres à ceux que soulèvent les bandes de vagabonds, de sans aveu, gueux et bohémiens qui, des Balkans à l'Espagne, de l'Italie à l'Irlande, errent sur les routes en y semant l'obsession de l'inquiétude. D'autre part, le mythe médiéval de 1500 : mythe d'une société stratifiée où chaque individu, chaque corporation, chaque peuple occupe la place qui lui est propre. Il sert de point de départ à la réflexion politique. En cette *Respublica Christiana*, tous les gouvernements de l'Occident latin forment comme une union mystique. Et leurs ambassadeurs, dans l'exercice de leurs fonctions, travaillent à maintenir la paix pour le plus grand bien, non pas des diverses nations par eux représentées, mais de la société humaine, qui est le corps de la chrétienté<sup>5</sup>. Cela ressort des maximes des juristes du temps aussi bien que de la lecture de ce manuel pour diplomates qu'était au XV<sup>e</sup> siècle le *Brevilogus* de l'archevêque de Toulouse, Bernard du Rosier<sup>6</sup>.

Après 1500, l'Angleterre, comme tous les peuples de l'Europe, continue à penser en termes d'une vaste société hiérarchiquement ordonnée, dont toutes les parties forment un tout au-dessus duquel s'affirme encore l'autorité souveraine du Pape<sup>7</sup>. C'est bien dans ce contexte qu'Henri VIII, prenant parti contre Luther dans les conflits religieux, devait recevoir du Pape le titre de *Fidei Defensor*. C'est dans ce contexte que s'organisent à Londres en octobre 1518 les fêtes célébrant le traité de «paix universelle», aussi appelée «perpétuelle», entre la France et l'Angleterre, jurée à Saint-Paul de Londres le 3 octobre. Le 5 octobre à Greenwich, Marie Tudor, fille d'Henri VIII, qui avait alors deux ans, devient l'épouse du Dauphin François, pour que les deux royaumes «liez et confédérez à tousjours et jamais» puissent lutter contre le péril turc<sup>8</sup>. Le *disguising* ou *mask* offert aux dignitaires étrangers en visite est une parade politique. Après une entrée tumultueuse de Turcs jouant du tambour, arrive le cheval ailé, Pégase, monté par Rumeur. Pégase vient de survoler le «monde», y publant les nouvelles de la paix et de l'alliance anglo-française. L'un des tableaux vivants montrait un olivier portant les armes du Pape; un sapin portant celles de l'Empereur; un lys avec le blason du roi de France et un rosier avec celui du roi d'Angleterre. Entre l'olivier et le rosier reposait une jeune fille, dont une main touchait l'olivier et les pieds la tige du rosier; un dauphin était auprès d'elle. Quand Rumeur eut expliqué l'allégorie de la paix universelle, le Turc vint proclamer son mécontentement: «Moi,

5. Garrett Mattingly, «Changing Attitudes towards the State during the Renaissance», in *Facets of the Renaissance, Essays*, W.H. Werkmeister ed., Harper Torchbooks, p. 24.

6. *Ibid.*, p. 24-25.

7. *Ibid.*, p. 26.

8. G. Marc'hadour, *ibid.*, p. 270.

qui suis de ce monde, je ne m'en réjouis pas». Ainsi, dans cette fête, l'Europe apparaît — et ceci est important — universellement unie contre le Turc<sup>9</sup>.

Le souci de sauvegarder cette union mystique se manifeste clairement quelque dix ans plus tard après le sac de Rome par les troupes impériales et l'emprisonnement de Clément VII au Château Saint-Ange, sacrilège qui devint un thème de propagande politique abondamment exploité en Angleterre comme sur le continent. Dans une pièce latine jouée au nouveau théâtre de Greenwich, dont le toit s'ornait d'une *mappa mundi* circulaire — annonciatrice du futur théâtre londonien du Globe — et dont le plafond astronomique avait été peint par Holbein, saint Pierre confie au Cardinal Wolsey le soin de libérer le Pape. Henri VIII et le Cardinal paraissent seuls susceptibles d'obliger l'Empereur à conclure la paix. Quand Charles V eut permis l'évasion du Pape, la nouvelle en fut célébrée à la cathédrale Saint-Paul le 5 janvier 1528, et deux jours plus tard le Cardinal Wolsey invita tous les ambassadeurs à un banquet agrémenté de représentations dramatiques. Au cours de ces festivités, le Cardinal était salué comme le pacificateur de l'Europe, d'où l'ennemi, au dire du Secrétaire de l'Ambassadeur vénitien à Londres, «pire que le Turc», aurait voulu chasser religion, paix et justice<sup>10</sup>. Ainsi vaste réseau de vie intellectuelle, ou *Respublica Christiana*, l'Europe est, aux yeux des Anglais, synonyme de savoir, de connaissance, mais encore signe de pouvoir.

En plus des fêtes révélatrices du sentiment qui lie l'Angleterre à la puissance européenne en ce premier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle, il convient de citer un fait bien connu, significatif de la confiance que mettaient les Anglais — le roi en particulier — dans le savoir de l'Europe. Quand Henri VIII, voulant faire annuler par Rome son mariage avec Catherine d'Aragon, eut des difficultés avec le Pape, il resta sensible à l'opinion de l'Europe, et fit demander l'avis des grandes universités, de la Sorbonne aussi bien que d'Orléans, de Bologne ou de Padoue, tant il croyait qu'elles renfermaient la science infuse du monde.

Mais laissons là Henri VIII et le premier tiers du siècle. Laissons passer et se répandre les contre-courants de la Réforme. Laissons naître et grandir l'Eglise d'Angleterre. Laissons de côté les règnes d'Edouard VI et de Marie Tudor. Nous arrivons d'emblée aux années capitales de l'histoire de la Renaissance anglaise, après la victoire contre la Grande Armada, donc après 1588.

Je prendrai maintenant pour point de départ de mon enquête un *cartoon* hollandais anonyme de 1598, portant le titre ironique : «l'Europe Espagnole»<sup>11</sup>. Ce *cartoon* souligne bien toute la rhétorique de l'image.

9. Sydney Anglo, «The Evolution of the Early Tudor Disguising, Pageant, and Mask», in *Renaissance Drama*, New Series I, *Essays Principally on Masques and Entertainments*, S. Schoenbaum ed., Northwestern University Press, Evanston, 1968, p. 27-28.

10. Gasparo Spinelli, secrétaire de l'ambassadeur vénitien à Londres. Cf. Sydney Anglo, *ibid.*, p. 35-42.

11. Ce *Cartoon* est reproduit dans *The British Empire, Orbis*, London, 1980, I, p. 84. Il illustre le texte de Lacey Baldwin Smith : «Showdown with Spain». Mon attention fut

Le corps de la reine Elisabeth I se confond avec toute l'Europe. Sa tête couronnée tient la place de l'Espagne (vaincue depuis la défaite de l'Armada), son bras droit recouvre l'Italie et sa main droite tient le globe du pouvoir. Tandis que son bras gauche soutient l'Angleterre et l'Ecosse, de sa main gauche elle brandit une épée pour écarter le Pape. Sous l'épée royale une île entourée de clayonnage et gardée par un lion figure la Hollande ; on y distingue un marin hollandais qui retient l'amarre d'un voilier et gouverne la flotte protectrice de la Hollande contre l'Espagne. Cette carte orientée du nord au sud et non pas d'ouest en est montre l'Espagne au nord (pour que la tête couronnée d'Elisabeth soit au haut de l'image), la Moscovie au sud, la Méditerranée et la Barbarie Africaine à l'ouest. Le discours des images de ce *cartoon* rend compte de l'évolution accomplie depuis le temps d'Henri VIII. Henri VIII avait bien proclamé en 1538 qu'il gouvernait un empire ; mais, avec Elisabeth, l'idée que le salut vient de la nation, que la nation elle-même est toute puissante prend toute son importance. Ce changement d'attitude envers la notion de l'Etat se préparait depuis fort longtemps. Telle était bien l'idée que répandait *Le Prince* de Machiavel, et déjà au XIV<sup>e</sup> siècle Marsile de Padoue dans le *Defensor Pacis* n'avait-il pas poussé très loin les théories étatistes ? N'avait-il pas posé le principe d'une démocratie de la société chrétienne, en vertu de quoi le Pape n'aurait été qu'un évêque comme les autres et l'empereur aurait assumé la présidence des affaires de l'Eglise, devenant « fidelem legislatorem superiore carentem », « fidèle législateur humain n'ayant personne au-dessus de lui »<sup>12</sup> ? Puis il faudrait signaler, vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, le traité sur la diplomatie — qui dut attendre quatre siècles avant d'être publié — par l'humaniste vénitien Ermolao Barbaro. Ce diplomate repensait le rôle de l'ambassadeur en démontrant par exemple que les intérêts de la République de Venise, donc d'un Etat individuel, passaient avant les intérêts de la *Respublica Christiana*. Ainsi peu à peu naissait la religion du patriotisme, qui, pour l'Angleterre, devait s'épanouir sous Elisabeth<sup>13</sup>.

Alors, pour l'Angleterre d'après 1588, consciente de sa propre puissance navale, vérifiée dans la lutte victorieuse contre Philippe II, que représente donc l'Europe continentale dans les faits et dans les idées ?

L'Europe continentale, c'est d'abord sans doute le lieu des batailles où s'affrontent les forces protestantes et les puissances catholiques ; or, la guerre ne peut qu'inquiéter les esprits sérieux. Sir John Davies, dans l'une de ses Epigrammes, se moque des galants par prétention que les grands problèmes du temps laissent indifférents : ces galants ne cherchent pas à comprendre, par exemple, si la guerre entre la France et

attirée sur ce *cartoon* par un de mes étudiants de maîtrise, M. J.P. Gross, qui rédigea un mémoire sur Marlowe, *The Massacre at Paris*.

12. Garrett Mattingly, *ibid.*, p. 26. Rappelons qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, lorsque Luther devait être arrêté pour être jugé à Rome, il fut sauvé par l'intervention de Frédéric Le Sage, électeur de Saxe, non parce que celui-ci appréciait la théologie de Luther, mais parce qu'il ne lui plaisait point que l'un de ses sujets fût jugé par une Cour étrangère. Cf. W. P. D. Wightman, *Science and the Renaissance*, *ibid.*, p. 50.

13. Garrett Mattingly, *ibid.*, p. 33.

l'Espagne, qui actuellement bat son plein, est « pour le bien ou pour le malheur de l'Europe ». C'est encore un lieu de refuge pour les sectes anabaptistes ou pour les catholiques anglais qui se réfugient à Douai, à Reims, à Prague ou au Collège anglais de Rome. Par exemple un ancien maître de l'école de Stratford-on-Avon, qui eut peut-être Shakespeare pour élève, Simon Hunt, converti au catholicisme, se trouvait dans ce collège en 1580. C'est aussi « l'ailleurs » que les voyageurs anglais en quête d'espace s'en vont explorer comme Ulysse pour y acquérir sagesse et expérience, pour faire reculer les limites du croyable, de leur horizon quotidien, pour tenter de vérifier l'*imago mundi* de leurs rêves ou de leurs fantasmes. Peu importe s'ils reviennent sans avoir exploité toutes les possibilités de leur imaginaire. Les uns dans leur fatuité abuseront par leurs récits la crédulité de leurs compatriotes et rapporteront du continent les modes étrangères ; et les autres, en retrouvant l'Angleterre, s'abandonneront au triomphalisme que déjà souligne Froissart qui avait vécu en Angleterre sous Edouard III et sous Richard II<sup>14</sup>. Ils opposeront cet « ici » [l'Angleterre], pour eux le lieu d'où Dieu parle<sup>15</sup>, le centre du monde, à « l'ailleurs » qui est par comparaison méprisable. A ce triomphalisme fera parfois naturellement écho, dans les classes populaires, un chauvinisme exacerbé, allant jusqu'aux libelles et révoltes contre les étrangers de Londres, contre les Espagnols tout d'abord qui représentent l'ennemi redoutable, mais aussi contre les Flamands ou les Français qui mangent le pain des Anglais. Un poète, Thomas Dekker, observe combien il est difficile pour un étranger à Londres de trouver à se loger à un prix raisonnable.

Cependant, si « l'ailleurs européen » passe pour inférieur à l'Angleterre, toujours par la renommée de ses très anciennes universités, l'Europe est une source de connaissance. Si même nous n'évoquons que ce dernier point, les exemples sont nombreux. Padoue est appréciée pour ses écoles de droit et de médecine. De nombreux gentilshommes anglais tenaient leur éducation de cette université. Shakespeare dans la *Mégère apprivoisée* nous montre que le jeune Lucentio s'y rend pour étudier ; d'autre part, dans le *Marchand de Venise*, Portia, déguisée en jeune docteur de la loi, se dit venir de Padoue. Si déjà à la fin du XV<sup>e</sup> siècle John Colet y fit ses études, c'est à Padoue que, quelque cent ans plus tard, William Harvey, qui devait découvrir la circulation du sang, obtint son diplôme de docteur en médecine. Dans *La Misère de l'Esprit*, Thomas Lodge, qu'intéressent les études médicales, fait allusion « aux savants Galiénistes d'Italie ou d'Europe »<sup>16</sup>. Ce même Thomas Lodge, victime de la loi de primogéniture et déshérité parce que converti au catholicisme, choisit lui-même la route du continent afin d'y obtenir son diplôme de docteur en médecine ; l'Université d'Avignon lui conféra son grade et il exerça dans les Provinces Unies, à Malines et à Louvain,

14. Cf. W.B. Rye, *England as seen by Foreigners*, 1865, p. XXXVII-XXXVIII.

15. François Wahl, « Le Désir d'Espace », *Cartes et Figures de la Terre*, Centre Pompidou, Paris, 1980, p. 45.

16. *Wits Misery*, *The Complete Works of Thomas Lodge*, New York, Russell & Russell, 1963, IV, p. 9.

avant de réussir, malgré ses convictions religieuses, à se faire accepter par le Collège Royal des médecins de Londres. Il y a aussi le philosophe Francis Bacon qui, dans son *Eloge de la Connaissance*, rend en passant hommage aux grandes intelligences qui fréquentent les universités « de l'Europe »<sup>17</sup>.

Parallèlement, alors que se développait le commerce et que les classes marchandes gagnaient en influence, en 1576, Richard Rowlands dédia au « prince des marchands anglais », Sir Thomas Gresham, fondateur de la Bourse de Londres, sa traduction de l'allemand en anglais d'un guide de l'Europe : « *La Poste du Monde* où sont contenues les antiquités et origines des cités les plus fameuses d'Europe. Avec leur négoce et leur commerce. Leurs routes et leurs mesures en milles de pays en pays. Avec la véritable et parfaite connaissance de leurs pièces d'argent, et lieux de leurs palais des monnaies : ainsi que tous leurs marchés et foires. Puis les règnes de tous les rois d'Angleterre. Livre très nécessaire et profitable pour toutes sortes de personnes, nul semblable n'ayant été jusqu'ici imprimé »<sup>18</sup>. D'autres guides et méthodes pour les voyageurs sur le continent furent composés vers le tournant du siècle, mais l'originalité de *La Poste du Monde*, en plus de sa dédicace à Gresham, c'est que ce livre s'intéresse au passé et à l'histoire de l'Europe tout autant qu'à son essor commercial. Enfin l'Europe reste toujours, comme nous l'avons vu sous Henri VIII, le rempart de la chrétienté contre l'envahisseur turc. Lorsque Jacques VI d'Ecosse deviendra Jacques I<sup>er</sup> d'Angleterre, il sera d'autant mieux accueilli qu'en 1571 il avait glorifié dans un poème la victoire de l'Europe contre les Turcs à Lépante. Sa Majesté est acclamée comme étant « l'homme qui écrivit *Lépante* », allusion à l'un des *Exercices poétiques* composés par le souverain en ses heures de loisir<sup>19</sup>. Cela explique que la Victoire de Lépante figura aussi sur l'un des Arcs de Triomphe érigés à Londres en 1604 lors de *La Magnifique Entrée* de Jacques I<sup>er</sup><sup>20</sup>.

Deux pièces de théâtre, populaires vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, illustreront pour nous plusieurs des points de vue sur l'Europe que nous avons cru discerner jusqu'ici. Je veux dire *Le Docteur Faust* de Christopher Marlowe et *Frère Bacon et Frère Bungay* de Robert Greene. Ces pièces éclairent la réflexion des poètes sur notre sujet.

L'Europe est au cœur même des préoccupations du Dr de Wittenberg, Faust, qui sans doute est l'Allemand du *Volksbuch*, mais aussi bien reflète les idées de son auteur anglais, Marlowe. Faust par la magie peut prétendre égaler la renommée d'Agrippa « que l'Europe entière comble d'honneurs » (l.i. 117). Pour lui, « connaître » signifie « pouvoir » et donc posséder. Il rêve de posséder l'espace et de posséder

17. *In Praise of Knowledge*.

18. L. B. Wright, *Middle Class Culture in Elizabethan England*, Cornell University Press, 1935, p. 163.

19. « To the King his Majestie », signé T. B. in *Sorrowes Joy: or A Lamentation for our late deceased Soveraigne Elizabeth, with a Triumph for our Gratiouse King James, etc.*, *The Progresses of King James 1<sup>st</sup>*, John Nichols ed., London, 1828, I, p. 9.

20. Th. Dekker, *The Magnificent Entertainment*, 1604, in *The Dramatic Works of Thomas Dekker*, F. Bowers ed., Cambridge University Press, 1955, II, *The Italians Pageant*, p. 262.

l'or des Indes et de l'Amérique (I.i.81, 83), de devenir empereur du monde et de construire un pont dans l'air pour traverser l'océan avec une armée, puis de relier les montagnes qui bordent la côte d'Afrique. Après avoir survolé le royaume de France, observé le cours des fleuves, Naples, la Campanie, Venise, Padoue, il se fait conduire à Rome, qui selon bien des cartographes était le cœur même de l'Europe. Et c'est à Rome que se déroulent plusieurs de ses aventures. Sans doute Faust remporte-t-il une victoire bien protestante et facile contre le Pape, mais la pièce montre que son expérience romaine ne lui rapporte guère que du vent. Les rêves de Faust restent des rêves. Ils ne sont en fin de compte qu'illusions de savoir et de pouvoir, comme si la découverte de l'Europe n'apportait que vanité. On se rappelle les inscriptions dont Abraham Ortelius — lequel avec son cousin, le marchand hollandais Meteren qui avait résidé sur terre anglaise, visita l'Angleterre en 1575 — orna sa mappemonde vers 1580 : les mots de Salomon, *vanitas vanitatum et omnia vanitas* dans un bonnet de fou, et encore *Stultorum infinitus est numerus*. Avec Ortelius qui met en relief la devise *Nosce Te ipsum*, Marlowe semble poser cette question : qu'importe la connaissance de l'Europe, voire du monde, si tu ne te connais pas toi-même ? L'Europe ne serait-elle que « l'idée » d'une « connaissance » ou d'un « pouvoir » et donc d'un « avoir » illusoires ?

Dans *Frère Bacon et Frère Bungay* [1589 ?] de Robert Greene, ce n'est pas l'Angleterre qui visite l'Europe, mais l'Europe qui vient à l'Angleterre. Le mage philosophe anglais Roger Bacon passe pour être « la merveille du monde » ; il fera l'admiration de « l'Angleterre et de l'Europe » (ii. 40), et il se propose par son art de doter l'île anglaise de fortifications telles que dix empereurs romains et toutes les légions de l'Europe n'oseraient toucher à un seul brin d'herbe de son pays. A la scène iv, le roi d'Angleterre reçoit tous les potentiats européens, « monarques de l'Occident », lesquels ont franchi les remparts du vieil Oceanus — Titan personnifiant le fleuve Océan, qui, selon la cosmologie grecque, était censé encercler la plaine de la Terre. Arrivent donc au rivage d'Albion les rois des nations qui bordent la Baltique, le roi de Castille, l'empereur d'Allemagne et le savant allemand Vandermast, représentant à la fois l'Europe du pouvoir et de la richesse et l'Europe du savoir<sup>21</sup>. Que le poète s'intéresse tout particulièrement à cette visite d'Europe à Albion est mis très en relief par la comparaison qu'il utilise : le voyage des monarques de l'Occident est assimilé à l'aventure de la fille d'Agenor [= Europe], qui elle aussi dut franchir les mers (scène iv). Il évoque donc le mythe que Dürer dessina, auquel je faisais allusion au début de cette étude. Il est remarquable aussi de voir intervenir la notion « moderne » de frontière, de séparation entre les peuples, entre les nations. Par exemple les Pyrénées (iv, 1.14) qui se dressent au-dessus des nuages enserrent de leurs murailles la riche Castille, tandis que les falaises d'Angleterre face au continent montrent qu'Albion est « un autre monde en miniature » (iii, 7). L'émulation caractérise les rapports

21. R. Greene, *Friar Bacon and Friar Bungay*, D. Seltzer ed., Regents Renaissance Drama Series, 1963, scènes vii et iv.

existant entre ce «monde en miniature» et l'Europe. Lacy, l'un des personnages principaux de la pièce, met sur le même plan la monarchie d'Angleterre et la prospérité de l'Europe (viii, 101); puis Roger Bacon, le mage d'Oxford, se révèle plus savant que Vandermast, qui n'a pourtant pas son pareil à Florence, à Padoue, à Sienne ou à Bologne, à Reims, à Louvain, à Rotterdam, à Francfort, à Utrecht ou à Orléans. Dans toute la puissance académique d'Oxford, c'est le triomphe de l'Angleterre. Alors Britannia qui rassemble les chefs glorieux de l'Europe devient l'île heureuse par excellence : pareille à cette île qu'encerclent le Gihon et l'Euphrate rapide<sup>22</sup>. Cela équivaut à dire qu'Albion est le Jardin d'Eden, le Paradis dont parle Jean de Gand dans *Richard II*. La gloire de l'Angleterre s'étend sur tout l'Occident. On ne peut rendre meilleur hommage à la nation qui, depuis 1588, a pris conscience de sa personnalité et de sa richesse. C'est dans le même esprit qu'en 1632 Massinger dans *La Dame d'Honneur* (I, i) définit l'Angleterre comme «l'impératrice des îles de l'Europe». A l'universalité de la *Respublica Christiana* à laquelle avant la Réforme Henri VIII s'était associé, au symbolisme de l'unité spirituelle de la chrétienté dominée par le prestige pontifical a succédé le sentiment du relatif, et aussi l'émulation des nations les unes avec les autres.

L'enthousiasme patriotique se retrouve jusque dans l'emploi de l'idiome indigène. Sans doute l'enseignement du latin — langue universelle — prédominait-il toujours sur l'anglais dans les *grammar schools*, sans doute les gentilshommes cultivés utilisaient-ils le latin lorsqu'ils voyageaient sur le continent, encore que leur prononciation anglaise de ce latin les rendît pour beaucoup inintelligibles, comme l'explique Tom Coryat qui dut adopter la prononciation italienne; mais un large mouvement se dessinait en Angleterre en faveur de la langue nationale qu'à la suite d'Elyot et d'Ascham soutenaient Sidney, Mulcaster, Bullokar, Stockwood. Richard Mulcaster fait écho à la fameuse *Défense* de Du Bellay : «J'aime Rome mais mieux Londres; j'accorde mes faveurs à l'Italie, mais plus encore à l'Angleterre, je ne juge aucun langage quel qu'il soit, plus capable d'énoncer tous genres de raisonnement, avec plus de sève ou plus grande clarté que notre langue, pourvu que l'Anglais qui l'emploie se montre aussi habile à exprimer ce qu'il doit dire que l'étranger»<sup>23</sup>. Seule une minorité de doctes esprits revendique encore l'usage du latin et donc la nécessité d'une langue uniforme en Europe. Le latin est pour eux «l'espéranto» de l'époque. Et la tradition sanctionnant l'emploi des langues anciennes dans tous les domaines de la connaissance est renforcée par la renaissance des lettres. Il y avait eu la même controverse en Italie entre le latin et la langue vulgaire italienne<sup>24</sup>. Si vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle un humaniste comme Leon Battista Alberti arriva à un compromis entre l'emploi du toscan et

22. *Ibid.*, scène xvi, et *Genèse* II. 13.

23. M. T. Jones-Davies, *Un Peintre de la Vie londonienne*, Thomas Dekker, Paris, 1958, II, p. 214.

24. Cecil Grayson, «A Renaissance controversy: Latin or Italian», *An Inaugural Lecture delivered before the University of Oxford on 6 November 1959*, Oxford, Clarendon Press, 1960, p. 13-14; 9-10.

du latin, au XVI<sup>e</sup> siècle Pietro Bembo le grand latiniste fut aussi un ardent défenseur de l'italien. A Bembo qui dans son ouvrage *Prose della Volgar Lingua* exprimait l'idée que quiconque écrit en latin écrit pour les morts et non pour les vivants, on peut opposer l'opinion du philosophe anglais Francis Bacon qui, un demi-siècle plus tard, n'osait espérer une carrière d'avenir pour ses *Essais* composés en anglais. Il avait écrit en latin les œuvres qu'il estimait durables. Pourtant la majorité des Anglais partageait le point de vue du poète Thomas Dekker, lui-même bon manieur de langues, voire lexicographe amateur, qui affirme sa foi dans la langue audacieuse et efficace de son pays. Dekker écrit dans *Lanterne et Lumière de Chandelle* (1608) : « La langue anglaise est comparable aux meilleures : ... les autres très nobles langues lui prêterent mots et expressions ; ayant mis ces emprunts à bon profit, elle est à présent aussi riche en son élocution et aussi abondante que ses voisines les plus fières et les mieux fournies ». Et dans *l'Ode à la louange de Munday*, pour sa traduction de *Palmerin d'Angleterre* il déclare : « La langue anglaise est aujourd'hui plus hardie qu'aucune autre »<sup>25</sup>.

La recherche de l'unité du pouvoir dans l'universel a fait place à la confiance dans les qualités individuelles politiques et culturelles de la nation de Gloriana, puis de Jacques I<sup>er</sup> — comme si la partie s'était substituée au tout, comme si la partie était devenue capable d'embrasser, de contenir le tout.

Cette idée revient fréquemment dans les triomphes ou fêtes solennelles organisées à Londres. Je citerai *La Magnifique Réception faite au Roi Jacques... au jour du passage triomphal de Sa Majesté en son honorable Cité... de Londres*, dont les premier et septième spectacles furent décrits par Ben Jonson<sup>26</sup>. Le premier spectacle présenté à Fenchurch montre l'építomé de Britannia, la *Camera Regia* qui, selon Camden, est le siège de l'Empire Britannique, la Chambre des Rois d'Angleterre, aussi éminente entre toutes que le cyprès au milieu d'arbresseaux : « totius Britanniae epitome, Britannicique imperii sedes, Regumque Angliae Camera ; tantum inter omneis eminent, quantum (ut ait ille) inter viburna Cupressus ». Ici s'avancait *Monarchia Britannica*, figurée par une femme vêtue d'or et de voile. On voyait au-dessus d'elle deux couronnes avec les écussons d'Angleterre et d'Ecosse, et respectivement à sa droite et à sa gauche deux autres couronnes avec les blasons de France et d'Irlande, pour signifier que le roi d'Angleterre régnait sur quatre « nations ». Cette personification de la Monarchie Britannique se voulait rassurante. Pendant des années on avait craint le « changement », le bouleversement, même l'effusion de sang que le départ — euphémisme courant pour « la mort » — de la souveraine pouvait provoquer dans le pays. Le poète, auteur de *La Magnifique Réception... du roi Jacques à Londres*, écrit que l'univers de « notre île anglaise » semble rétrograder devant le monument funéraire de la reine. Tout le peuple, tous les états, de la noblesse aux plus humbles, parurent s'orienter contre

25. M. T. Jones-Davies, *ibid.*, p. 213.

26. B. Jon. *His Part of King James's Royal and Magnificent Entertainment through his Honourable City of London*, 1603-4. *The Progresses of King James Ist*, *ibid.*, p. 377-378.

la nature et contre la paix, comme s'ils avaient habité les Antipodes<sup>27</sup>, jusqu'à ce que le regard royal de Jacques I<sup>er</sup> remît notre globe sur la bonne route. Ce mot «globe» est important. *Monarchia Britannica* ne tient-elle pas sur ses genoux un petit globe portant l'inscription : *Orbis Britannicus* avec au-dessous ces mots : *divisus ab orbe*, pour indiquer que cet empire est un monde séparé du monde ? Et Ben Jonson cite les textes de Claudien :

*Et nostro diducta Britannia mundo,*

et de Virgile :

*Et penitus toto divisos orbe Britannos.*

Donc Britannia à elle seule est un globe du monde. Quant aux arcs de triomphe érigés par le soin des étrangers, Italiens, Belges, Hollandais..., ils illustrent la présence de l'Europe en Angleterre.

Dans une vision métaphorique de Dekker, Londres, où se déroule la fête, est appelée par le *Genius Loci* :

ce petit univers d'hommes, cette pierre précieuse qui rehausse l'Europe  
joyau du pays...  
... sphère de majesté  
... dont Isis entoure  
la taille virginal, telle une ceinture de cristal<sup>28</sup>.

Cette fois, le langage hyperbolique substitue la cité à la nation. La Cité est l'emblème de la nation parce qu'elle est capable d'embrasser tout ce que contient cette nation. Londres, qui pourtant sur bien des cartes du temps n'apparaît souvent que comme un point indifférent, en comparaison des tours et clochers qui signalent généralement Paris, devient pour ainsi dire la raison d'être de l'Europe, comme si l'union retrouvée des peuples passait par l'Angleterre, et plus particulièrement par Londres, image de la *Camera Regia* du monarque de l'Occident<sup>29</sup>. Le nom «Europe», qui sert de prétexte à la mise en valeur de la nation anglaise, «cette pierre précieuse qui rehausse l'Europe», n'est plus qu'une abstraction. Cela se manifeste jusque dans la diction de la vie quotidienne où le mot Europe en vient par synecdoque à signifier «le monde», à introduire l'idée du superlatif dans des expressions ayant une fonction quasi proverbiale. Shakespeare en offre des exemples : Falstaff

27. Remarquons cette allusion à la croyance légendaire que les hommes vivant aux Antipodes avaient les pieds diamétralement opposés à ceux des autres. Sur le mot «antipodes», cf. Platon, *Timée* 63 A (Texte critiqué par Aristote dans *Le Traité du Ciel*, Loeb Classical Library, Cambridge, Livre IV, chap. I, 308 A — 20). Diogène Laërce (*Lives of Eminent Philosophers*, Loeb ed., t. II, livre viii, § 26) mentionne les Antipodes relativement à Pythagore : «Il y a aussi des Antipodes; ce qui est pour nous en bas est pour eux en haut». L'occurrence du mot «Antipodes» chez Platon est donc un emprunt au Pythagorisme. Je remercie ici M. J. P. Dumont, professeur à l'Université de Lille III, à qui je dois ces renseignements.

28. T. Dekker, *The Magnificent Entertainment*, *ibid.*, p. 256.

29. *Ibid.*, p. 261.

dit à Bardolph : « L'argent du vin que tu m'as bu m'aurait payé des bougies chez le chandelier le plus cher de l'Europe » (I *Henry IV*, III. iii. 52) ; Falstaff encore suggère : « je serais simplement le plus actif gaillard de l'Europe » (II *Henry IV*, IV. iii. 24) ; ou bien dans *Henry V* (III. vii. 5) le Connétable parle du « meilleur cheval de l'Europe ». Que l'Europe apparaisse comme une abstraction s'explique d'autant mieux que les nations rivales ou compétitives jouent un rôle concret dans l'essor considérable du commerce vers le tournant du siècle. Londres est cosmopolite et dans la cour de la Bourse Royale se rencontrent chaque jour les marchands de diverses nationalités qui viennent y conclure des marchés. Dans *La Magnifique Réception offerte à Jacques I<sup>er</sup>*, l'Arc de Triomphe érigé par les Hollandais montre justement cette Bourse avec les marchands qui s'y pressent, si bien que Britannia devient un comptoir commercial universel, parce que son port de Londres s'ouvre à l'Océan<sup>30</sup>.

Souvent dans les grandes fêtes civiques annuelles, auxquelles assistent entre autres dignitaires les ambassadeurs de diverses nations, le nom abstrait, Europe, disparaît au profit des noms des pays ou des peuples individuels et de leurs fleuves qui jouent un rôle actif dans les échanges entre les peuples : le Portugal et le Tage, les Russes et la Volga (*Le Tempé de Londres*, 1629). Les Moscovites venus à Londres envient les Anglais qui savent transformer en ornements plus riches et plus beaux que les leurs les fourrures achetées en Russie (*L'Honneur de Britannia*) (Ce n'est que vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle que nous trouvons des références à la Moscovie, en relation avec les voyages des marchands de Londres)<sup>31</sup>. Et le discours « économique » tout comme le discours politique fait référence au concret. Les divers pays d'Europe sont en passe de devenir un univers de consommateurs tributaires du négoce et donc sensibles, comme y fait allusion Sol, le Soleil, dans *L'Honneur de Britannia* (1626), à la notion du passage et du prix du temps. L'Angleterre devient une puissance dans le monde des affaires.

Voilà le mouvement de pensée qui progressivement aboutit à l'empirisme utilitaire de Bacon, et à un sens plus aigu du relatif. On pense à Bacon, mais aussi naturellement à Montaigne. Nous sommes loin de l'universalité de la *Respublica Christiana*. Dans tous les pays du continent, Britannia voit des concurrents potentiels. Mais les artistes, les poètes continuent à exalter par leur langage métaphorique le bonheur idéal, voire utopique, que recherche la monarchie anglaise. Une fois de plus *La Magnifique Réception... de Jacques I<sup>er</sup>* en fournit l'illustration. Puisque les Anglais sont de plus en plus tentés par le goût de l'exotisme qu'excitent en eux les nombreux voyages vers l'Orient, le poète découvre dans l'Angleterre du premier Roi Stuart une *Nova Felix Arabia, Arabia Britannica*. Un nouveau Phénix (Jacques I<sup>er</sup>) y fait surgir une source de joie, de renommée, tandis que Sylvanus, messager de la paix, annonce qu'Eirene, bannie de plusieurs royaumes, a choisi de s'établir sur la terre anglaise. Désespérant de voir jamais régner la paix universelle, celle que

30. *Ibid.*, p. 270.

31. *Ibid.*, p. 275, 283.

chantait la Renommée sous Henri VIII, au cours des festivités de 1518, que nous avons évoquées au début de cet exposé, l'Angleterre est présentée comme l'espoir de la paix dans le monde<sup>32</sup>.

Les poètes reprennent donc, pour le compte de Britannia dont le roi maintenant porte officiellement le titre, le message d'idéal culturel et politique de l'Europe. Comme le souligne Bacon dans son essai «Des Prophéties», ce nom de *Britannia*, *Britain*, ne donne-t-il pas sa pleine signification à l'ancienne prophétie :

«When hempe is sponne  
England's done»?

Il explique : «par cette futile prophétie que j'entendis étant enfant, alors que la reine Elisabeth était dans la fleur de son âge, il était communément entendu qu'après le règne des princes dont les initiales formaient le mot *Hempe* (Henry, Edward, Mary, Philip, Elizabeth), l'Angleterre devait tomber dans une ruine totale : et ceci, Dieu merci, ne s'est vérifié que dans le changement du nom, puisque le titre royal n'est plus roi d'Angleterre, mais de Grande-Bretagne». Cependant, la découverte des nouveaux continents est présente à tous les esprits. La prophétie de Sénèque le Tragique, à laquelle Bacon fait aussi allusion, s'est révélée vraie :

Océan a dénoué les liens de l'univers, Thulé n'est plus l'extrême du monde.

Comme il le dit encore, la tradition du *Timée* et de l'*Atlanticus* de Platon a encouragé la prédiction, en fait la déduction, que la terre comporte de grandes étendues au delà de l'Atlantique.

Pendant les fêtes civiques, la pensée de tous les pays beaucoup plus lointains que l'Europe, l'Amérique sans doute, mais aussi l'Inde, enflamme les imaginations. Et Britannia qui est au nombre des nations civilisées de la terre prend activement conscience de son rôle civilisateur. Dans les *Triomphes d'Honneur et de Vertu* (1622), pour l'inauguration de Sir Peter Proby, Lord-Maire, de la Corporation des Epiciers, Middleton montre «le continent de l'Inde» avec toutes sortes d'épices et d'arbres parfumés. La Reine des Marchandises représentant l'Inde, de couleur noire, est accompagnée d'Indiens et de marchands. Tout le symbolisme du Triomphe explique que cette dame noire est embellie par les eaux vives que lui ont apportées les marchands anglais, eaux vives de la vie éternelle, «suave vérité plus odoriférante que les épices de son pays... seule richesse qui est la sainteté chrétienne». L'Angleterre protestante des marchands de Londres suit le sillage de l'Europe missionnaire, source du savoir pour les peuples nouvellement découverts. Elle contribuera à leur christianisation et à leur enseignement<sup>33</sup>. En 1632,

32. Cf. W. P. D. Wightman, *ibid.*, p. 50-51.

33. *The Works of Thomas Middleton*, ed. A.H. Bullen, London, 1886, VII, p. 358-359. Voir aussi D.M. Bergeron, *English Civic Pageantry 1558-1642*, London, Edward Arnold, 1971, p. 193-194.

Massinger dans *La Dame de la Cité* opposera encore «les Européens instruits» (III. iii) («Learned Europeans») aux «Américains ignorants» («ignorant Americans»).

Toutefois, si Europe emportée par Jupiter transformé en taureau franchit les océans à la rencontre du Nouveau Monde, elle n'en reste pas moins méfiante à l'égard des autres continents. C'est Shakespeare lui-même qui le suggère lorsque dans *La Tempête* (II. i. 118), Sébastien reproche à son frère Alonso, roi de Naples, d'avoir frustré «notre Europe» de sa fille pour l'abandonner (jeu de mots: la perdre, la marier) à un Africain. Alors que les terres des autres continents s'ouvrent de plus en plus aux navires anglais, n'est-ce pas comme un sursaut de la conscience européenne? Alonso, dans *La Tempête*, est le roi de Naples; mais selon les conventions du théâtre, ce Naples est aussi l'Angleterre. A la lumière de cette remarque, Britannia reste attachée à l'héritage qu'elle tient de l'Europe. Britannia fait bien toujours partie, pour reprendre le mot de Shakespeare, de «notre Europe».

Marie-Thérèse JONES-DAVIES

## IMAGES DE L'EUROPE CHEZ LES HISTORIENS ET LES THÉORICIENS DE LA SOCIÉTÉ EN FRANCE AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

C'est essentiellement à travers la manière dont les historiens et les théoriciens de la société se représentent le *passé européen* que sera recherchée ici l'image qu'ils se font de l'Europe au XVI<sup>e</sup> siècle. L'histoire est en effet souvent utilisée alors comme un miroir, offrant à qui le regarde un reflet idéalisé de lui-même ; autant dire qu'il s'agit fréquemment d'une histoire mythique, reconstruite en fonction des préoccupations du présent. Or l'Europe, au XVI<sup>e</sup> siècle, c'est une réalité que l'on cherche à mieux cerner, ne serait-ce que parce que beaucoup pressentent l'insuffisance de la notion de chrétienté pour rendre compte des aspects nouveaux du monde dans lequel ils vivent. Ceux qui cherchent à préciser l'image de l'Europe croient pouvoir le faire en se tournant vers son passé : démarche commune aux historiens proprement dits et aussi à ceux des théoriciens de la société qui fondent leurs idées sur un recours à l'histoire.

Si l'on essaie de retrouver les lignes directrices de cette quête du passé européen, il semble que l'on puisse y déceler trois grandes étapes. Les deux premières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle sont marquées par l'œuvre de Jean Lemaire de Belges, qui contribue à approfondir la conscience de l'unité du patrimoine commun. Cet approfondissement a ensuite entraîné, par un paradoxe qui n'est qu'apparent, la nécessité de *se situer* dans un ensemble ainsi mieux perçu : d'abord pour le royaume de France, dans une entreprise de définition de lui-même favorisée par l'affrontement avec les Habsbourg ; puis, pendant les troubles religieux et sociaux des guerres de religion, pour certains groupes de la société qui s'opposent. L'effort ainsi accompli pour repérer son originalité semble alors avoir pour conséquence l'oubli des caractères communs ; mais, si l'on y regarde de plus près, on s'aperçoit qu'il s'effectue souvent par référence à l'ensemble européen, si bien que l'image de l'Europe, malgré la diversité des visages qu'elle revêt selon les hommes et les circonstances, demeure présente à travers les multiples recherches d'identité nationale ou sociale.

La conscience d'avoir un patrimoine commun s'est appuyée, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, sur le sentiment d'appartenir à une même *race*, ce dernier mot étant pris au sens, déjà attesté à ce moment-là, de « lignée », « famille ». Il s'agit de la race des descendants de Priam, censés avoir échappé à l'anéantissement de Troie et avoir fondé les dynasties régnant

sur les principaux pays européens. Il est vrai que le mythe des origines troyennes était connu depuis longtemps déjà. Mais, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, il fut réactualisé par la publication d'un recueil de documents apocryphes inventés et commentés par un faussaire inspiré, le moine Annus de Viterbe<sup>1</sup>.

Or ce mythe pouvait être particulièrement fécond pour l'élaboration d'une mythologie européenne commune. Ce fut le mérite de l'écrivain franco-bourguignon Jean Lemaire de Belges, historiographe à la cour de Marguerite d'Autriche, de l'avoir compris et mis en évidence. Avant lui, les historiens Nicole Gilles et Robert Gaguin n'ont fait qu'en pressentir la richesse idéologique pour l'idée d'Europe<sup>2</sup>.

Avec *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, œuvre à la fois érudite et romanesque destinée à plaire à un large public, parue entre 1509 et 1513<sup>3</sup>, apparaît en pleine lumière l'idée de la consanguinité des peuples d'Europe. Reprenant une ancienne tradition, Lemaire de Belges rappelle que Noë partagea le monde avant sa mort entre ses trois premiers fils : à Sem échut l'Asie, à Cam l'Afrique et à Japhet l'Europe. Les descendants de Japhet sont donc les ancêtres des Européens.

Cependant, lors de ce premier peuplement de l'univers, l'Europe n'était encore qu'une portion du globe à coloniser, comprise entre le détroit de Gibraltar et le fleuve Tanaïs (c'est-à-dire le Don) et relativement modeste : environ « le quart de la terre »<sup>4</sup>. Sa personnalité était encore à naître. Pour cela, il faudra deux éléments. Le premier est la constitution de la lignée du « grand Hercule de Lybie », qu'il faut se garder de confondre avec le « petit Hercule » de la mythologie grecque. « Hercule de Lybie » est le fils d'Osiris, lui-même fils de Cam, dont Lemaire s'étonne d'ailleurs que, malgré sa perversité, il ait pu engendrer un enfant aussi vertueux<sup>5</sup>. Hercule a eu deux concubines, puis une épouse légitime, Galatée, descendante de Japhet. Ces unions ont donné

1. Le recueil d'Annus de Viterbe, contenant en particulier des fragments attribués à Bérose de Chaldée, a été publié à Rome en 1497 et a connu ensuite de multiples éditions dans les principales villes d'Europe.

2. Pour Nicole Gilles, « Jupiter ancien chef de noblesse entre les aultres eut deux filz principaulz : Iung nommé Danus, et lautre Dardanus. De Danus vindrent les Grecc [...] De Dardanus qui fut roy du pays de Frige vindrent les Troyens dont sont descenduz François, Veniciens, Rommains, Anglois, Normans, Turcz et ceulx d'Autriche dont la noble lignée dure encore ». N. Gilles mêle donc les Turcs parmi les descendants des Troyens, au nombre desquels il ne répertorie pas tous les peuples européens (*Les Annales et Croniques de France*, Paris, 1492, f. XIII r<sup>o</sup>). — Quant à Robert Gaguin, s'il rappelle dans la première édition de 1495 du *Compendium de Origine et Gestis Francorum* que « les Francoys comme plusieurs autres nations se donnent gloire et honneur de estre produitz et yssus des troyens » (*Les grandes Croniques, excellens faitz et vertueux gestes des ... roys de France*, traduction en français de P. Desrey, Paris, Galliot Du Pré et P. le Preux, 1514, in fol., f. 1 r<sup>o</sup>), il exprime dans l'édition latine de 1501 des doutes sur l'origine des Francs : « Mihi quidem vera Francorum origo minime comperta est » (f. 2 v<sup>o</sup>).

3. Jean Lemaire de Belges, *Les Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye*, livre I, Lyon, E. Baland, s. d. (1509) ; livre II, Lyon et Paris, E. Baland et G. de Marnef, 1512 ; livre III, Paris, G. de Marnef, 1513. Edition à laquelle renvoient les références : Lyon, J. de Tournes, 1549, un vol. in fol. en 3 parties.

4. *Ibid.*, livre I, p. 10, et livre III, p. 324.

5. *Ibid.*, livre I, p. 17-18.

naissance à des enfants dépositaires du «sang herculien» et eux-mêmes chefs de plusieurs lignées de rois européens.

Le deuxième élément nécessaire à la gestation de l'Europe est la fondation de Troie, suivie de sa destruction. C'est un descendant d'Hercule, Dardanus, qui a fondé cette ville en Asie Mineure. Pendant un temps, elle a servi d'abri au «sang herculien». Pourtant, la «tres merveilleuse providence divine», comme l'écrit Lemaire, avait «déterminé et décrété» que Troie serait détruite<sup>6</sup>. Il était en effet prévu de toute éternité «que la noble lignée des Troyens serait extirpée d'Asie, pour estre plantée en Europe»<sup>7</sup>, et que de leur «genereuse semence» seraient suscités «es parties Occidentales plusieurs tres grands et tres glorieux Princes, tant de la nation Germanique, Gallique, Françoise, Belgique, Bourguignonne, Espaignole et Britannique comme aussi de la gent Italienne»<sup>8</sup>.

Il faudra revenir sur le sens de l'épreuve troyenne pour l'histoire européenne. Pour l'instant il convient de souligner qu'elle est l'acte de naissance symbolique de l'Europe, puisque la conscience d'unité et de fraternité qui doit unir ses princes se fonde, selon Lemaire de Belges, sur le sentiment qu'ils sont «affins et alliez ensemble de toute ancienne origine, de la noblesse de Troye»<sup>9</sup>. L'Europe, c'est le «sang herculien», mais ennobli et purifié par le séjour troyen.

L'appartenance des princes européens à la même race doit avoir pour conséquence leur union fraternelle. Cette union a été déjà préfigurée par le premier grand souverain véritablement européen, Charlemagne, en la personne duquel Lemaire, au cours d'une savante démonstration généalogique, fait converger le «sang des Francs Orientaux et Occidentaux, des Bourguignons et des Austrasiens, ou Austrichois»<sup>10</sup>, et qui de plus a réuni sous son pouvoir la France Occidentale et la France Orientale (c'est-à-dire la France et la Germanie). Il suffit que les princes d'Europe oublient leurs querelles mesquines pour retrouver l'unité: grand rêve, auquel Lemaire associe le nom de sa protectrice Marguerite, fille de Maximilien et de Marie de Bourgogne.

On voit l'importance, dans *Les Illustrations*, des notions de *sang* et de *semence*, éléments fondamentaux de la conscience d'une solidarité européenne. Sans doute, la fraternité chrétienne est, elle aussi, vigoureusement soulignée. Mais, lorsque Lemaire exhorte les princes chrétiens à s'unir, c'est parce qu'ils sont «extraits d'un mesme sang»<sup>11</sup>; les Turcs, leurs ennemis, sont haïssables surtout parce qu'ils usurpent la descendance troyenne; enfin l'expédition à laquelle ils sont conviés aura pour but la reconquête de «leur ancien héritage des regnes de Priam»<sup>12</sup>. Croisade d'un nouveau genre, dans lequel le sentiment religieux, pour profond et réel qu'il soit, tend cependant à perdre du terrain au profit de

6. *Ibid.*, livre III, p. 275.

7. *Ibid.*, p. 283.

8. *Ibid.*, livre I, p. 115.

9. *Ibid.*, livre III, p. 270 (épître liminaire à Maître Guillaume Crétin).

10. *Ibid.*, livre III, p. 349. Voir aussi p. 320 et 345.

11. *Ibid.*, livre III, p. 270 (épître liminaire à Maître Guillaume Crétin).

12. *Ibid.*

ce qu'on pourrait appeler une conscience de race. Lorsque Lemaire écrit : « noz Princes Troyens, c'estadire Chrestiens »<sup>13</sup>, il met l'accent sur la consanguinité autant que sur la communauté de foi. Il y a là un élément important dans la définition d'une Europe dont la notion de Chrétienté, même si l'on pense à la chrétienté de fait, ne suffit plus tout à fait à rendre compte.

Le deuxième aspect du patrimoine européen commun tel qu'il apparaît dans *Les Illustrations* est la participation aux mêmes valeurs. Il s'agit de celles qui prévalent dans bien des cours d'Europe au temps de Lemaire, et qui permettent à la noblesse de se sentir partout à l'aise, que ce soit à Paris, à Gand, à Malines, à Rome ou à Urbin ; un peu plus tard, Balthasar Castiglione les codifiera dans son livre *Le Courtisan*. Valeurs nobiliaires essentiellement, dont l'incarnation est ici Hector de Troie, en qui Lemaire voit « le chef de toute prouesse et chevalerie du monde »<sup>14</sup>. Un gentilhomme du début du XVI<sup>e</sup> siècle ne serait nullement dépaysé à la cour du roi Priam, telle que la dépeignent *Les Illustrations*.

Au premier rang de ces valeurs se place la « preudhommie », que Lemaire définit comme la perfection « tant en science, littérature et bonnes meurs, comme aux armes, à la chasse, et autres exercices »<sup>15</sup>. S'y ajoutent le sens de l'honneur, la fidélité au prince que l'on sert, le goût des amitiés viriles, le souci de la pureté de la lignée, le dévouement aux dames, le culte de la courtoisie raffinée. Culture du corps autant que de l'esprit, qui s'exprime au cours des fêtes, des chasses, des joutes et des tournois, manifestations quotidiennes d'un art de vivre aristocratique et européen. Toutes ces valeurs enfin sont en quelque sorte sanctifiées par la perspective chrétienne de service de Dieu dans laquelle Lemaire les replace constamment. Voilà ce qu'est pour lui le génie propre de l'Europe qu'il définit ainsi : « nostre Europe, qui est la moindre, mais la plus noble partie du monde, mesmement quant au fait des armes, et à la fidélité de l'église Romaine : et de nostre sainte creance en Jesus Christ, et sa tresglorieuse Mere »<sup>16</sup>. Noblesse (avec ce que cela implique, pour Lemaire, de supériorité biologique<sup>17</sup>), vaillance aux armes, foi au Christ : telles sont les trois composantes essentielles de la personnalité européenne, telle qu'elle se dessine à travers *Les Illustrations*.

La culture littéraire y tient également, on l'a vu, une place non négligeable. Lemaire loue en particulier la « science » gauloise<sup>18</sup>. Mais la

13. *Ibid.*, livre I, p. 58. Toutefois, p. 6, il met davantage l'accent sur la solidarité chrétienne : les Princes européens sont tenus de s'unir contre les Turcs, « non seulement comme Troyens, mais davantage comme chrestiens et treschrestiens ».

14. *Ibid.*, livre III, p. 280.

15. *Ibid.*

16. *Ibid.*, p. 271.

17. Voir en particulier la façon dont se manifeste la noblesse de Paris, fils de Priam élevé parmi les bergers : « Nature, laquelle il avoit sortie bonne et benigne au ventre Royal de sa mere, luy administroit agilité et force correspondante à sa beauté »... « Les autres bergers du Roy, peres et parens des compagnions de Paris, voyans la beauté d'iceluy, ses mœurs et ses inclinations si bien conditionnées, ne cessoient de le louer : et disoient souvent par jeu, au pasteur qui le nourrissoit, que vrayement Paris nestoit point sien, et que sa femme l'avoit emprunté ailleurs : car il ne resembloit en rien les autres » (*ibid.*, livre I, p. 56-61).

18. *Ibid.*, livre I, p. 29 et 48.

« vertu de lettres et de philosophie » des Gaulois tire son éclat d'autres sources que celles que vénèrent les humanistes. Pour Lemaire, c'est Paris qui est, de toute ancienneté, « mere et maistresse souveraine des estudes de tout le monde, plus que jadis nulles Athenes, ne nulles Rommes »<sup>19</sup>. Il y a là la volonté de secouer la tyrannie gréco-latine que risquait d'imposer l'humanisme, et de chercher ailleurs, plus au nord, l'origine de toute culture.

Non seulement les peuples européens sont unis par leur consanguinité et par des valeurs identiques, mais ils ont en commun le même territoire, celui que leur a légué Japhet. La définition géographique proprement dite que propose Lemaire de l'Europe — du détroit de Gibraltar au Don — n'appelle pas d'observation particulière. La Tartarie en est exclue, dont sont issus les Turcs, faux descendants des Troyens. Plus remarquable est la façon dont il conçoit les relations entre l'Occident et l'Orient. L'Occident, c'est-à-dire les « nations » énumérées plus haut, « Germanique, Gallique, Françoise, Belgique, Bourguignonne, Espagnole, Britannique » et « Italienne ». L'Orient, c'est le « païs Natal », « Asie la Mineur, qu'on dit maintenant Natalie ou Turquie »<sup>20</sup>. Lorsque Dardanus va fonder Troie, il trouve en Asie Mineure des descendants d'Hercule et d'Omphale, dont l'un est envoyé en échange régner en Toscane. Ainsi, commente Lemaire, « par chanse tournée, se fait merveilleuse mutation de Royaumes. Car les Occidentaux vont dominer en Orient, et les Orientaux viennent en Occident. Mais combien que se fasse transmutation de lieu et de fortune, si ne se change en rien la droite genealogie du Tresnoble sang d'Hercule »<sup>21</sup>. Des deux « transmutations », c'est celle qui conduit les Occidentaux en « Orient » qui intéresse le plus Lemaire. Le séjour à Troie ennoblit et sacrifie le « sang herculien », qui pourra revenir ensuite, porteur des plus hautes valeurs, sur le sol européen. Le rôle ainsi dévolu à l'Orient évoque ce qu'Alphonse Dupront appelait « les consécrations des terres orientales »<sup>22</sup>. Il y a là un aspect de la séculaire fascination de l'Occident par l'Orient, qui hante maint rêve de Croisade et inspire aussi mainte généalogie nobiliaire remontant jusqu'à un mythique ancêtre croisé. L'Occidental ne devient vraiment lui-même que consacré par l'Orient.

Entre l'Orient et l'Occident, il est un relais : c'est la mystérieuse Sicambre, la ville fondée par Francus, fils d'Hector, et que Lemaire assimile à « Bude en Hongrie »<sup>23</sup>. Ainsi s'esquisse une géographie historico-symbolique de l'Europe, suggérée par cette invitation au voyage que Lemaire adresse aux gentilshommes et à leurs princes en les exhortant à aller aider les Hongrois dans leur lutte contre les Turcs : « Alors ce seroit un beau passetemps, à la tresnoble et tresillustre nation Françoise et Britannique, procreez du vray sang legitime de Troye, d'aller voir en passant par le païs de Hongrie, Esclavonie et Albanie, les

19. *Ibid.*, p. 45.

20. *Ibid.*, p. 58.

21. *Ibid.*, p. 43.

22. Alphonse Dupront, *Le mythe de Croisade. Essai de sociologie religieuse*, Thèse pour le Doctorat d'Etat, dactylographiée, Paris-Sorbonne, 1956, tome II, chap. VII, p. 28.

23. *Les Illustrations...*, livre III, p. 276.

sieges de leurs premiers Princes et parents. Et d'ilec tirer en Grece, pour contempler la ruine d'une nation si audacieuse, qui eut jadis l'honneur de deffaire et ruiner la grand cité de Troye. Et d'ilec passer à Constantinople, la mer Hellesthre, cestadire le bras saint george. Et puis planter leurs enseignes triomphantes en la terre ferme d'Asie la Mineur, qu'on dit maintenant Natolie ou Turquie. Et recouvrer par justes armes le propre heritage, et les douze Royaumes que tenoit jadis le bon Roy Priam, ayeul de Francus filz du trespreux Hector »<sup>24</sup>. Ainsi, par la reconquête, l'Europe est destinée à se prolonger jusque sur les rives orientales de la Méditerranée, sans lesquelles elle ne serait pas vraiment complète, sinon géographiquement, du moins spirituellement.

Mais, si la valeur sacralisante est du côté du l'Orient, la pureté de la lignée et la force des armes sont de celui de l'Occident, et en particulier des «deux Frances», la Gaule ou France Occidentale, et l'Allemagne ou France Orientale. Ces deux pays sont-ils placés par Lemaire sur le même plan? Le titre, comme de nombreux passages, suggère la foi qu'il place en la puissance gauloise. Mais d'autres textes esquissent le thème, destiné à un spectaculaire développement, et déjà vigoureusement exploité outre-Rhin par des historiens allemands<sup>25</sup>, de la Germanie source de toute noblesse. «Aussi est la terre de germanie, écrit Lemaire, la vraye germinateresse et produiteresse de toute la noblesse de nostre Europe. N'est il pas tout certain, que les premiers François habiterent plus de quinze cens ans en germanie, avant que descendre en Gaule? Les Roys d'Angleterre et d'Escosse, ne sont ilz pas de vraye germanique origine comme partiz des saxons et des estocz germanins? Les Roys d'Espaigne ne se vantent ilz pas jusques aujour-d'huy d'estre yssuz des goths, qui furent germanins? Certe, si sont pour leur plus beau tiltre. Pareillement aussi les Roys de Bourgogne, se glorifioyent jadis d'estre yssuz de Vandalus Roy de germanie: qui donna nom à la nation des Wandelz, tresforte, tresillustre et tresbelliqueuse comme il appert par toutes les histoires»<sup>26</sup>. Ainsi se dessine le visage d'une Europe aristocratique, cultivée mais surtout guerrière, unie par la foi chrétienne mais aussi par la communauté de sang, dont les hauts lieux sont plus nordiques que méridionaux, et les sources vitales plus orientales que gréco-latines.

Cette Europe, ce n'est plus tout à fait la Chrétienté, encore que la fidélité au Christ en soit un caractère essentiel. Ce n'est pas non plus l'Europe des humanistes, en quête de valeurs plus universelles, mieux dégagées des pesanteurs sociologiques et historiques. Il est significatif que Lemaire ait choisi d'évoquer l'Europe en racontant son histoire, belle histoire romancée pour plaisir aux dames, mais histoire tout de même, c'est-à-dire récit d'un devenir particulier, d'une évolution spécifique. Seul l'enracinement dans l'épaisseur de la contingence, à laquelle la volonté divine confère le sceau de la nécessité, peut fonder la conscience de la singularité européenne, la fierté d'un destin propre. C'est cet aspect qui

24. *Ibid.*, p. 297.

25. Voir plus bas, note 54.

26. *Les Illustrations*, livre III, p. 323.

fait la grandeur d'une œuvre comme celle de Lemaire, sous ses dehors aimables et romanesques. Il en explique aussi la fécondité et le succès. *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye* contiennent en germe les principaux thèmes des constructions historiques ultérieures du XVI<sup>e</sup> siècle, même si celles-ci en modifient la valeur et la portée.

Par sa réflexion sur les origines, Lemaire de Belges a contribué à souligner l'importance de la dimension historique dans la prise de conscience de l'unité du patrimoine commun.

Si l'image de la grande famille européenne alimente, dans *Les Illustrations de Gaule*, le rêve d'une Europe unie, le conflit des Valois et des Habsbourgs, l'entente de François I<sup>er</sup> avec Soliman le Magnifique, l'affrontement des protestants et des catholiques, allaient démentir cet espoir. Le thème de la communauté de race, de rassembleur qu'il était chez Lemaire de Belges, devient au contraire, dans les décennies suivantes, un instrument polémique utilisé dans les diverses querelles du temps par des auteurs qui en exploitent la connotation hiérarchique.

Et pourtant, l'image de l'Europe ne se brise qu'en apparence. Dans l'affirmation agressive des différences nationales, surtout à partir de la compétition pour l'élection impériale de 1519 et de l'élargissement des guerres d'Italie, il y a, bien sûr, une volonté de puissance qui veut s'exercer au détriment des peuples voisins ; mais il y a aussi le désir, pour chaque pays, de se situer, de préciser ses propres points de repère dans l'ensemble européen, toujours présent aux esprits, et qui demeure l'élément de référence. Et si les circonstances extérieures ôtent à l'entreprise la sérénité nécessaire, il n'en reste pas moins qu'à travers les efforts pour retrouver les origines nationales particulières subsiste le sentiment qu'existe un patrimoine commun par rapport auquel il convient de se définir.

Ce désir de se situer par référence à l'Europe est d'abord ressenti pour le royaume de France. Au cours des décennies qui suivent 1519, et en particulier dans les années 1550, il s'agit pour les écrivains français de cerner la réalité de cette « nation gallique » dont Lemaire avait fait, avec la nation germanique, la plus illustre représentante du « sang herculien ». L'image de la race allait leur fournir un excellent argument. Qui dit lignée dit droit d'aînesse. Si l'Europe est une grande famille, la question se pose de savoir qui est le premier né, l'aîné des peuples européens. L'accent se déplace alors du thème de la consanguinité à celui de la primogénéiture.

Dans un ouvrage intitulé *Celtes et Gaulois au XVI<sup>e</sup> siècle*, Claude-Gilbert Dubois a excellemment analysé la formation du mythe gaulois, à la racine duquel il note très justement, mais sans y insister, « des nostalgies de l'unité européenne »<sup>27</sup>. Or cet aspect mérite qu'on s'y attarde, non seulement parce qu'il est une étape importante dans l'évolution de la conscience européenne, mais parce que sans lui on ne saurait tout à fait comprendre l'entreprise d'auteurs qui, comme

27. Claude-Gilbert Dubois, *Celtes et Gaulois au XVI<sup>e</sup> siècle. Le développement littéraire d'un mythe nationaliste*, Paris, Vrin, 1972, 205 p.

Guillaume Postel, Jean Picard, Robert Ceneau, Pierre Ramus, ont le plus contribué à diffuser la «celtophilie» du milieu du siècle.

Parmi ces écrivains, Guillaume Postel est celui dont la pensée au sujet de l'Europe montre le plus de fermeté. Trois de ses ouvrages en particulier s'attachent à préciser la place de la nation gallique au sein de l'ensemble européen. Il s'agit de : *Les raisons de la Monarchie...* paru en 1551 ; *L'histoire mémorable des expéditions depuys le deluge faictes par les Gauloys ou Françoy*, suivi de *Apologie de la Gaule* (Paris, 1552) ; et enfin *La Loy salique*, publié en 1552 également.

Dans ces livres, Guillaume Postel reprend le thème de la race de Japhet — ou Japet — avec tant de conviction qu'à plusieurs reprises il écrit : «l'Europe ou Japetie»<sup>28</sup>. Japet a d'ailleurs connu une promotion depuis *Les Illustrations* : il est maintenant le fils aîné, et non plus le troisième, de Noë<sup>29</sup>.

Les descendants de Japet ont donc occupé l'Europe, et Postel précise : «il n'a été à nul autre licite (si non en vengeant son injure ou ayant son voisin) de faire ladite occupation, sauf que à la postérité dudit Japet, et seulement à la vérité ha été licite à l'ainé et à sa postérité»<sup>30</sup>. On voit ici comment du thème de la consanguinité Guillaume Postel passe à celui de la primogéniture.

Or qui est l'aîné de Japet ? C'est Gomer, «fondateur tant en sang comme en Droit de la gent Celticque ou Gallique»<sup>31</sup>. A celle-ci revient donc le droit d'aînesse. Gomer est également le créateur de la loi gallique ou salique, qui codifie la transmission héréditaire du pouvoir de fils aîné en fils aîné, et qui inscrit dans le droit la vocation du peuple gaulois à la domination<sup>32</sup>.

L'histoire permet de préciser les rapports de la Gaule et de l'Europe. Elle montre en effet que «jadis les Celtes ou Gauloys depuis Gades ou fin Occidental de l'Europe jusques à la Scythie ou fin Oriental d'icelle, [ont] eu le Dommaine et Seigneurie de ladite Europe»<sup>33</sup>. Cette domination de l'espace européen, attestée, selon Postel, par les historiens les plus sérieux, a entraîné plusieurs conséquences. D'abord l'Europe tout entière a été peuplée par les Gaulois<sup>34</sup>, si bien que tous ses habitants doivent reconnaître en eux leurs pères ; certains, tels «les Helvetiens ou Suyses et les Allemantz ou Germains ainsi nommez comme frères des Gauloys, les Sueves ou Grisons et Austriens, les Celtibères Galliciens et Portugallois, gardent encores les noms, ou en

28. Guillaume Postel, *De ce qui est premier pour Reformer le monde* (vers 1569), édité par Cl. G. Dubois à la suite de *Celtes et Gaulois au XVI<sup>e</sup> siècle*, p. 169.

29. Guillaume Postel, *L'histoire mémorable des expéditions depuys le deluge faictes par les Gauloys ou francoys*, Paris, S. Nivelle, 1552, f. 9 v<sup>o</sup>.

30. *Ibid.*, ff. 9 v<sup>o</sup>-10 r<sup>o</sup>.

31. *Les raisons de la Monarchie...*, s.l.n.d. (Paris, 1551), f. XVIII.

32. *La loy Salique...*, Paris, 1552, non paginé, chapitre X.

33. *Les Raisons de la Monarchie*, f. XVI.

34. «... Il faut que ce soit par le vouloir du Dieu grand, éternel et incognu qui estoit en la Gaule adoré comme par les Epistres de Saint Marcial disciple de Saint Pierre se veoit, que les Gauloys tant pour regaigner le droit de Gomer en Italie, comme pour raquester la possession des Cimmeriens ou Gomerites en toute l'Europe, se soubzlevassent en telle multitude, que peu a peu ou peuplast ou repeuplast toute l'Europe, et maintenust le vestige du divin droit» (*L'histoire mémorable des expéditions...*, f. 33 r<sup>o</sup>).

faict et Hystoires, ou en Ambition, de leur estre d'origine Gaulloys »<sup>35</sup>. D'ailleurs les Francs, que les Gaulois ont « appelés » pour régner sur eux, sont des Germains<sup>36</sup>, c'est-à-dire des « Gauloys de race »<sup>37</sup> : c'est ce qui explique l'entente profonde des souverains de France et de leurs sujets<sup>38</sup>. Ainsi les Gaulois, dépositaires du droit d'aïnesse et ancêtres des peuples de « leur Europe »<sup>39</sup>, apparaissent comme les médiateurs de l'élection biologique européenne. La « gent gallique » est aussi, selon l'expression de Postel, « Europeïque »<sup>40</sup>.

Non seulement les Gaulois ont peuplé l'Europe, mais ils lui ont donné son nom : « jadis », elle s'appelait « *Celtica* », ou « *Celtia* »<sup>41</sup>. Ils lui ont aussi apporté leur langue : « Ainsi, écrit Postel, combien que depuis la perte de l'union de parler, nous ayons en la Gaule changé de plusieurs langues et constitutions, si est il pour tout certain que la première unité domestique tant en parler comme en capituler ensemble proceda en toute l'Europe de la Gallique maison »<sup>42</sup>. Enfin, l'Europe possédait autrefois un droit uniforme, et ce droit était gaulois : « Ayant toute l'Europe esté concedee a Japet, ou Jaset, et se lisant toute avoir esté occupee, tenue, avalluée, et pour la plus part nommée de la gent Gallique, Gomerique, ou Cimbrique et Celtique, premier que d'aucune autre gent d'anciennes memoires aydé : il faut que pour le moins le Droict de l'Europe soit du regne de ladicte gent, et luy aye esté injustement osté »<sup>43</sup>.

Ainsi toute l'Europe tient des Gaulois son unité de peuplement et de civilisation. Lorsque Guillaume Postel invite la noblesse française, guidée par ses souverains, à reconstituer l'Europe gauloise, il n'a nullement le sentiment que les autres peuples en subiront une aliénation : ceux-ci, fils retrouvant leurs pères, ne feront que renouer avec leur personnalité profonde. Les valeurs gauloises, que Postel définit par la profondeur du sentiment religieux, le respect des souverains et le courage guerrier<sup>44</sup>, sont des valeurs véritablement européennes.

35. *Les Raisons de la Monarchie*, f. XVII.

36. *La Loy Salique*, chap. X (« Et qui consydere que Faramond fut prince haultain, Alemand, et payen comme ausi son chancelier Salgast, il voirra que le peuple Gallique, quand il appella les princes Francz pour regner sur sa terre Gallique, estoit beaucoup plus fort et puissant sans comparaison que n'eust sceu estre ledict Faramond avec toute la compagnie des Francz ou Alemandz qui estoient avec luy »).

37. *L'Histoire memorabile des expeditions* ..., f. 14 v<sup>o</sup>.

38. *Ibid.*, f. 54 v<sup>o</sup> (« Car a la verité c'est chose miraculeuse, non seulement que ung peuple [les Francs], qui venant devers Orient par les pays Septentrionaux et aguerris de l'Europe, ayant vaincu toutz les plus fortz peuples Europeens havoit esté neuf centz ans a debeller les Gauloys, mais quand il les eut vaincus, leur donna princes aussi Catholiques et amateurs de la vraye religion comme de tous temps havoit esté le peuple Gallique »).

39. *Apologie de la Gaule contre les malevoles escriptains qui d'icelle ont mal ou negligementem escript*, publié à la suite de *L'histoire memorabile des expeditions* ..., f. 65 v<sup>o</sup>.

40. *L'histoire memorabile des expeditions* ..., f. 53 r<sup>o</sup> (« Gomer premier autheur de la gent gallique et Europeïque »).

41. *Ibid.*, f. 15 r<sup>o</sup>. Voir aussi *De Etruriae Regionis, quae prima in Orbe Europaeo habitata est, originibus...*, Florence, 1551, p. 119 : « Hinc factum est ut tota Europa authore Diodoro, Herodoto, Appiano, et Polybio ad Tanai usque fontes nomine Celtarum diceretur ».

42. *La Loy Salique*, chapitre XIV.

43. *Les Raisons de la Monarchie*, f. XXXVIII.

44. *L'histoire memorabile des expeditions*, ff. 31 v<sup>o</sup>, 33 r<sup>o</sup>.

Quant aux limites géographiques orientales de l'Europe ce sont, selon Postel, la mer Noire, le mont Taurus et le fleuve Tanaïs<sup>45</sup>. Mais l'Europe réunifiée pourra et devra se prolonger en « Medie », région originellement attribuée aussi à Japet, pour former un vaste « royaume Israelogallique »<sup>46</sup>. Pas plus que Lemaire, Postel n'imagine l'Europe sans son prolongement oriental, indispensable à sa cohésion spirituelle.

Cependant, dans son œuvre comme dans celle de son prédécesseur, se dessine le thème de la supériorité de l'Occident. Pour Guillaume Postel, « le premier Signe du Ciel quant à l'ordre est Aries, chef du premier et Paschal moys »<sup>47</sup>. Or si le premier influx d'Aries est oriental et privilégie la terre sainte, le second, dont l'importance va croissant au cours de l'histoire, tombe « en l'Occident » et « regarde sur la Gaule, et sur les pays voisins, qui de la Gaule ont origine »<sup>48</sup>. Paris apparaît comme la nouvelle Jérusalem, capitale de droit d'une Europe qu'il faut réunifier, et qui sera le ferment de l'unification ultérieure, à la fois religieuse et politique, du monde tout entier.

Ainsi s'esquisse à travers l'œuvre de Postel le visage d'une Europe plus mystique que celle de Lemaire, malgré son attachement aux valeurs nobiliaires du courage guerrier et du droit de la race ; moins italo-phobe aussi<sup>49</sup>, et tout entière dominée, ou pour mieux dire éclairée, par la nation galloise.

D'autres écrivains, tels les historiens Jean Picard de Toutry ou Robert Ceneau, évêque d'Avranches, ont cru également trouver dans l'histoire des temps originels le mythe d'une unité européenne réalisée par les Gaulois. Pour le premier, auteur d'un ouvrage intitulé *De Prisca Celtopaedia libri quinque*, publié à Paris en 1556, cette unité est d'ordre culturel. Jean Picard insiste sur l'idée que c'est la Gaule qui, après l'avoir colonisée, a appris à l'Europe à penser et à s'exprimer ; elle a civilisé en particulier la Grèce, qui est redévable aux Gaulois de l'éclat de sa culture<sup>50</sup>. Dans la *Gallica Historia* de Robert Ceneau, publiée en 1557, toutes les « nations » d'Europe sont qualifiées de « Galligenae »<sup>51</sup>.

45. *Ibid.*, f. 9 v<sup>o</sup> et 20 r<sup>o</sup>.

46. *Ibid.*, f. 9 v<sup>o</sup>. L'expression « royaume Israelogallique » se trouve dans l'opusculle *De ce qui est premier pour Reformer le Monde*, éd. citée, p. 170. Dans le même ouvrage, Guillaume Postel étend l'ancienne Celtica à l'Afrique du Nord, faisant ainsi de la Méditerranée une mer gauloise : « la seule Province Celtica qui contient avec toute l'Europe la partie septentrionale d'Afrique et l'Occidentale d'Asie, comme qui est orientale à la Souveraine Mer » (p. 169).

47. *Les Raisons de la Monarchie*, f. XX.

48. *Ibid.*, ff. XXI-XXII. Il est à noter cependant que cet européocentrisme n'empêche pas Guillaume Postel d'être sensible aux qualités de peuples non européens et en particulier à celles des Japonais, qui sont dans un même climat que nous, et ont donc les mêmes vertus : ils sont « prudents, sages, lettrés et amateurs de lettres » (*Des Merveilles du Monde*, cité par G. Atkinson, *Les Nouveaux Horizons de la Renaissance Française*, Paris, Droz, 1935, p. 267).

49. Voir, dans *L'histoire memorabile des expeditions...*, cette affirmation : « Italie qui est la fleur de l'Europe » (f. 34 r<sup>o</sup>).

50. Jean Picard, *De Prisca Celtopaedia libri quinque*, Paris, M. David, 1556, p. 185-188 et 216-224.

51. Robert Ceneau, *Gallica historia*, Paris, Galliot du Pré, 1557, f. 69 r<sup>o</sup> (« Gallos prius Germanis imperasse, quam Germanos Gallis, argumento sunt Boii, qui et Bohemi: Baoarii, qui et Bavari: et in Galatia, Galatae, qui et Gallograeci: et in Thracia Tectosages, alièque innumerae nationes, quas non tam indigenas quam Galligenas merito appellaverit »).

Le thème de leur consanguinité est ici réaffirmé avec force ; mais c'est par l'intermédiaire de la colonisation gauloise que se manifeste l'origine japétique et troyenne de la race européenne<sup>52</sup>.

Toutes ces reconstructions historiques se caractérisent par une volonté marquée d'abolir la différence entre Francs et Gaulois, en leur attribuant une même origine. Cette volonté va même, dans l'œuvre de Robert Ceneau, jusqu'à l'utilisation des mots « Gallofranci, aut Franco-galli » pour désigner les Français, tant il a peur de donner à penser qu'il priviliege l'un ou l'autre des deux peuples ; et il ajoute : « Dicitur enim rex et Galliae et Francorum, Gallofrancus et Francogallus »<sup>53</sup>. C'est qu'il s'agit, pour lui comme pour ses prédecesseurs, de mettre l'accent sur l'unité, unité nationale d'abord et unité européenne ensuite, celle-ci reflétant celle-là. Dans les images de l'Europe que véhiculent les œuvres de ces auteurs, c'est la cohésion qui importe le plus, même si naïvement ils croient en trouver la clef dans l'hégémonie européenne de la France.

Avec les guerres de religion, il devient difficile de s'aveugler sur les antagonismes qui brisent l'unité du royaume. Antagonismes religieux, mais aussi politiques et sociaux. Or l'histoire européenne est utilisée comme une arme dans la polémique, et plus encore dans les conflits politiques et sociaux que dans les affrontements religieux. Dès lors l'obsession de l'unité, si elle ne disparaît pas, est concurrencée par une autre quête, complémentaire et cependant susceptible d'orientations différentes : celle des sources originelles de l'esprit européen. Certes, cet aspect est implicitement présent dans les œuvres qui viennent d'être analysées ; et son développement ultérieur est souvent obscurci par les préoccupations partisanes. Cependant, si l'on veut essayer d'y voir clair dans une évolution complexe, on peut tenter d'en résumer ainsi les grandes lignes, malgré les risques que comporte toute schématisation : certains auteurs s'attachent à définir politiquement et socialement l'esprit de l'Europe, croient qu'il s'incarne plus particulièrement dans tel ou tel groupe social, et en déduisent la vocation de ce groupe à occuper la première place dans la société. Ainsi, après les efforts pour situer globalement la nation présentée comme le moteur de l'unité de l'Europe, viennent des tentatives pour situer les divers groupes sociaux dominants par référence à la fois à l'histoire européenne et à l'histoire nationale.

Deux catégories sociales surtout ont essayé de fonder leurs prétentions sur l'histoire européenne : il s'agit des gentilshommes d'une part et des hommes de robe de l'autre, ou tout au moins d'une partie d'entre eux, ayant pris conscience de la force persuasive d'une argumentation appuyée sur des exemples historiques.

Parmi les premiers, un certain nombre a été séduit par le thème de la conquête barbare de l'Europe. Pour le comprendre, il est nécessaire de se reporter à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et au début du XVI<sup>e</sup>, au moment

52. *Ibid.*, f. 88 r<sup>o</sup> (« Gomeritae Galli: cui tota cessit Europa, uti ex Berozo cernere est »). Voir aussi f. 124 v<sup>o</sup> : « Nec a recta aberraverit qui Gallicum nomen in omni quae in Europa natione aliquando regnasse dixerit ». L'origine japétique est rappelée au f. 76 v<sup>o</sup>.

53. *Ibid.*, f. 1 v<sup>o</sup>.

où des historiens allemands, parmi lesquels Conrad Meissel, Jakob Wimpfeling, Heinrich Bebel, Christophe Scheurl, Hieronymus Guebwiller, Beatus Rhenanus, Conrad Peutinger, exaltent la puissance conquérante des Germains<sup>54</sup>, manifestée en particulier par la conquête de la Gaule par les Francs. Ces derniers sont en effet présentés par eux comme étant non pas des Troyens, mais de purs Germains, des «Francigermani» selon l'expression de Hieronymus Guebwiller. Le peuple germanique apparaît dans l'œuvre des historiens allemands comme fier, indomptable, caractérisé par un amour profond de la liberté, adonné à la guerre et à la chasse, courageux et dur à la peine<sup>55</sup>. Ainsi s'est affirmé le thème de la liberté germanique, la *Libertas Germanica*, triomphatrice de peuples mous et indolents comme les Gaulois ou décadents comme les Romains.

Cependant, de certains passages pouvait être inférée l'idée que cet esprit de liberté avait été communiqué à toute l'Europe, par la conquête, et par la noblesse semée partout par les Germains conquérants. Heinrich Bebel a écrit par exemple que la Germanie est à l'origine de presque toute la noblesse européenne : « Dicam tamen omnes fere totius Europae non modo nobiliores, verum etiam regum familias e Germania ortum auspicari »<sup>56</sup>. Lemaire de Belges, on l'a vu, a repris et généralisé cette affirmation ; mais, son souci premier étant l'unité, il n'a pas cherché à exploiter vraiment le thème d'un esprit européen d'origine germanique et incarné par la noblesse.

Les ouvrages des historiens allemands ont été lus et commentés en France. Ils sont en partie à l'origine de la réaction gauloise déjà évoquée plus haut. Mais ils ont aussi influencé l'idée que des auteurs français se faisaient de l'histoire européenne. L'un des premiers à reprendre à son compte les thèses allemandes fut le juriste Charles Dumoulin, dans la première partie de ses *Commentaires* sur la Coutume de Paris, publiée en 1539, et qui constitue un véritable traité historique sur les fiefs. Dans cet ouvrage, les Francs sont qualifiés de «Francigermani» ; Dumoulin y montre comment ce sont eux, et non les Romains, qui ont légué à l'Europe son droit féodal. A travers le mythe de la liberté, de la simplicité de mœurs et de la pureté raciale des Germains, emprunté aux

54. Conrad Meissel fit paraître avant 1500 une édition de *La Germanie* de Tacite, accompagnée d'un poème à la gloire des Allemands. Jakob Wimpfeling est l'auteur d'un traité publié en 1501, intitulé *Germania*. En 1504 parut l'*Oratio de Germaniae Laudibus* de Heinrich Bebel ; en 1519 le *Libellus de Laudibus Germaniae*, de Christophe Scheurl et le *Libertas Germaniae* de Hieronymus Guebwiller ; en 1530 le *De Mirandis Germaniae antiquitatibus* de Conrad Peutinger, et en 1531 les *Rerum germanicarum libri tres* de Beatus Rhenanus. Sur ce mouvement d'idées et ces auteurs, le vieil article d'Emile Picot, « le Pangermanisme au seizième siècle », *Revue Hebdomadaire*, 1916, p. 462-471, est encore utile. Une thèse récente fait le point sur cette question : Jacques Ridé, *L'image du German dans la pensée et la littérature allemandes de la redécouverte de Tacite à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (contribution à l'étude de la genèse d'un mythe)*, Lille III, Service de publication des thèses, 1978, 2 volumes.

55. « Caesar autem dicit, Germanos multum consuetudine Gallorum differre, cum eorum vita omnis in venationibus atque in studiis rei militaris consistat a parvulis, duricie ac labore studentium, gallos autem molles esse dicit » (Heinrich Bebel, *Oratio Germaniae laudibus*, Pforzheim, 1504, éd. par Simon Schard, *Historicum opus...*, tomus I, *Germaniae antiquae illustrationem continet*, Basileae, ex off. Henricpetrina, 1574, in fol., p. 225).

56. *Ibid.*, p. 274.

auteurs allemands, se dessine une véritable réhabilitation de l'Europe barbare<sup>57</sup>. Or ces idées ne sont pas restées réservées à un cercle étroit d'érudits. Dans une lettre adressée au connétable Anne de Montmorency, on voit par exemple Charles Dumoulin exposer à son correspondant ses théories sur l'étymologie du mot *mareschal*, qu'il rattache à une coutume germanique<sup>58</sup>. Des relations de fidélité unissaient bien souvent les historiens à de nobles protecteurs ; ainsi les idées des premiers ont pu être connues des seconds.

Des éléments du thème de la conquête se trouvent dans l'œuvre d'Etienne Pasquier, de Bernard du Haillan, de François Hotman. Il serait trop long de les analyser ici. Il suffit de souligner que tous s'attachent à minimiser les conséquences sociales de la conquête<sup>59</sup>. Mais ils n'en ont pas moins contribué à diffuser les éléments d'une idée qui se répand surtout dans le dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle, selon laquelle les gentilshommes seraient les descendants des Francs conquérants.

Cette idée apparaît beaucoup plus nettement dans l'œuvre de Guy Coquille, un fidèle des ducs de Nevers, à la fois juriste réputé et historien du Nivernais. Bien qu'il soit le fils d'un grainetier à Decize, il participe aux valeurs de ses maîtres ; il tient d'ailleurs à se faire passer pour un gentilhomme, descendant d'un lointain aïeul anobli en 1396 pour son courage guerrier<sup>60</sup>. Son œuvre exprime bien l'aversion des hommes d'épée pour les gens de robe, ces mercenaires qui rendent la justice pour de l'argent sans savoir ce que c'est que l'honneur, et qui croient pouvoir former un « quatrième état » dans la société sous le prétexte que le roi a besoin d'eux pour — c'est l'expression qu'il emploie — « plumer » la noblesse<sup>61</sup>. Bien des passages dans son œuvre témoignent de l'apréte de l'antagonisme — attesté par ailleurs par de nombreux mémoires et pamphlets — qui oppose la gentilhommerie traditionnelle à la nouvelle noblesse des gens de loi. Affrontement inégal, s'il faut en croire les gentilshommes, qui estiment que le roi les abandonne et favorise systématiquement les robins<sup>62</sup>. Beaucoup de nobles se sentent mal à

57. Charles Dumoulin, *Commentarii in consuetudines parisienses*, éd. de 1576, Parisiis, ap. M. Somnium, 2 vol. in fol., t. I, f. 3 r<sup>o</sup>, col. 2.

58. Cité par Donald R. Kelley, *Foundations of modern scholarship. Language, law, and history in the French Renaissance*, New York et Londres, Columbia Univ. Press, 1970, p. 203.

59. En insistant, en particulier, sur le mélange intime des Gaulois avec les Francs ou les Saxons installés sur leur sol. Cf. A. Jouanna, *L'idée de race en France au XVI<sup>e</sup> siècle et au début du XVII<sup>e</sup>*, Lille III, 1976, diff. par H. Champion, p. 790-805.

60. Guy Coquille, *Les coutumes du pays et duché de Nivernois*, Paris, 1605, éd. de 1665, *Les Œuvres de Maître Guy Coquille*, Paris, J. Guignard, 2 vol. in fol., t. II, p. 437.

61. Guy Coquille, *Histoire du pays et duché de Nivernois*, Paris, L'Angelier, 1616, dans *Les Œuvres* ..., t. I, p. 398. Voir aussi, sur la prétention des robins à former un quatrième état, *Le Discours des Estats de France*, 1588, dans *Les Œuvres* ..., t. I, p. 339.

62. Voir, entre bien d'autres, les opinions de Brantôme (*M. de La Noue*, éd. L. Lalanne, Paris, Renouard, 1864-1882, t. VII, p. 236-237) ; de Jean de Saulx-Tavares, *Mémoires de Gaspard de Saulx*, éd. Michaud et Poujoulat, Paris, 1838, p. 119, col. 1 ; de Pierre de Saint Julien de Balleure, *Mélanges Historiques*, Lyon, B. Rigaud, 1588, p. 600. Voir aussi les études de Davis Bitton, *The French Nobility in Crisis, 1560-1640*, Stanford Univ. Press, Stanford, Californie, 1969, VII-178 p., et de François Billacois, « La crise de la noblesse européenne (1550-1650) », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 1976, p. 258-277.

l'aise dans une monarchie qui apprécie de plus en plus la compétence juridique et la subtilité intellectuelle acquises dans les Universités. Hommes de plein air et d'action encore, aimant pour la plupart la guerre, la jouissance et l'honneur qu'elle procure, et se croyant rejetés par une société oubliueuse de leurs valeurs, ils ont été séduits par ces guerriers venus du Nord, fiers et indomptables, victorieux de Rome et de sa culture sophistiquée, que leur présentait l'érudition des historiens. L'œuvre de Guy Coquille est un reflet de cette fascination. Dans son *Histoire du Pays et Duché de Nivernois*, le déferlement des conquérants septentrionaux apparaît comme l'événement fondateur de l'Europe<sup>63</sup>. Ils l'ont peuplée de leurs guerriers ; ils ont secoué la tyrannie romaine — et Rome, dans son œuvre, a au moins trois connotations : le droit romain, les hommes de loi et l'absolutisme royal, c'est-à-dire les trois ennemis des gentilshommes ; le premier parce qu'ils n'ont pas le temps de l'apprendre et ne peuvent donc plus rendre la justice ; les seconds parce qu'ils se sont emparés de cette fonction ; le troisième parce qu'il s'exerce à leurs dépens en s'appuyant sur les deux autres. Les conquérants germanins ont donc soustrait l'Europe à la pernicieuse influence méridionale et lui ont donné des institutions d'hommes libres, fondées sur le culte de la force virile et de l'honneur, et assurant la prééminence sociale de la noblesse<sup>64</sup>.

Parmi les gentilshommes eux-mêmes, certains ont utilisé à leur profit le thème de la conquête. Quelques-uns s'en sont servi comme d'une arme de défense contre les robins, dans des pamphlets ou dans des cahiers de doléances aux Etats Généraux de 1614<sup>65</sup>. D'autres se sont contentés de retenir l'idée que toute la noblesse d'Europe descend des envahisseurs barbares<sup>66</sup>. Ce thème a contribué à nourrir la conscience

63. Voir, sur ce que Guy Coquille appelle le «debordement des nations étrangères» dans l'Empire Romain, *l'Histoire du pays et duché de Nivernois*, éd. citée, p. 354-391.

64. Guy Coquille reprend presque textuellement la phrase de H. Bebel, répétée par Lemaire de Belges, sur la Germanie source de toute noblesse : «La région de Germanie est celle qui a produit tous ceux qui ont conquisté presque le reste de l'Europe, et partie des autres parts du monde sur l'Empire Romain, quand il declina». Puis il se livre à une recherche étymologique : German, Aleman, signifient «tout homme, entièrement homme»... ; «la plupart des noms des armes, et de ce qui appartient au métier de la guerre sont venus de langue Tudesque : Helm, Heaume ; arnisch, harnois», etc... Or Coquille a rappelé plus haut que «après que ces nations étrangères eurent ainsi empiété les Provinces de l'Empire Romain, les Rois ne permirent pas l'exercice des armes sinon à ceux de la nation conquérante». Là est le fondement de la supériorité de la noblesse, dont la «principale profession» est le métier des armes (*Histoire du pays et duché de Nivernois*, éd. citée, p. 485 et 391).

65. Voir *l'Advis d'un François à la Noblesse Catholique de France, sur la remontrance d'un ligueur*, Tours, J. Mettayer, 1590, 152 p. ; le plaidoyer de Julien du Fos dans la Querelle des Ordres en Dauphiné (*Defense de la Noblesse du Dauphiné contre les demandes du Tiers Estat de la mesme province*, Paris, A. L'Angelier, 1601, 35 p.); les cahiers de doléances de la noblesse des gouvernements de la Normandie et de l'Orléanais pour les Etats Généraux de 1614, publiés par Yves Durand, dans *Enquêtes et Documents de l'Université de Nantes*, 1971, vol. I, p. 60 et 92.

66. Selon Louis Turquet de Mayerne, «les plus illustres familles aujourd'hui veulent dériver leurs descendants» de «toutes ces nations vagabondes et conquérantes», Goths, Alains, Vandales, Suèves, Francs, Hérules et Lombards (*La Monarchie Aristodémocratique*, œuvre écrite vers 1591 et publiée à Paris en 1611 par J. Berjon, p. 245).

d'une fraternité de sang et de valeurs entre tous les gentilshommes européens, menacés dans tous les pays par des périls identiques. Un passage amer du traité de Jeronimo de Urrea sur l'honneur, traduit en 1585 par Gabriel Chappuys, le suggère de façon particulièrement claire : «et vous dy, si l'on regarde bien, qu'icy et là en toute l'Europe, il m'est avis que vient à faillir l'estoc et race des vaillans hommes, qui maintiennent le vray honneur militaire, autrement, dictes moy que c'est de l'ardeur et ferocité des Nerviens ? de la robuste maniere et force des Bourguignons ? de l'arrogance des Turingiens ? de l'animosité des Cimbriens ? de la force des Teutons, et de la valeur des Alains et des Goths<sup>67</sup> ?»

Sous une forme moins pessimiste et plus théorique, une idée analogue anime la définition de la noblesse donnée par René de Sanzay, gentilhomme poitevin, ami de Ronsard et d'Etienne Pasquier, et auteur d'un traité manuscrit sur la société intitulé : *De l'origine, dignité et debvoir du prince, du seigneur, du gentilhomme et du noble homme* (1583). René de Sanzay accentue encore le caractère européen des Francs en estimant que ce nom a été donné à tous les hommes libres «liguez en plusieurs lieux de l'Europe»<sup>68</sup> dès que «les premiers gouverneurs et princes du monde voulurent abuser de leur autorité», et dressés particulièrement contre la «tyrannie des Romains». Poussés par «le vouloir fatal de Dieu», ces hommes libres sont «parvenuz en germanye et de la aux Gaulles», où les gentilshommes français sont leurs descendants et incarnent l'esprit européen de liberté et d'opposition à tout pouvoir tyrannique. Il est vrai que cette insistance sur l'origine européenne de la noblesse française rejoint chez René de Sanzay la mystique nationale illustrée par Guillaume Postel : pour lui, «le Roy des Francs duquel le tiltre estoit tresantien et favorable à la qualité infinie sur tous hommes francz et libres de faict ou de vollonté joinct avecq les gaulois peuple seul portant le nom des eschappez du deluge et tenant la primogeniture en la Royaulté et Monarchie du monde occidental [...] establirent en leurs successeurs legitime et redoutable monarchie de l'Europe et du monde occidental»<sup>69</sup>. Ainsi René de Sanzay justifie-t-il à la fois, pour la France, l'hégémonie européenne et, pour les gentilshommes, la prééminence sociale.

A ces écrits qui favorisent la noblesse d'épée s'opposent ceux qui, par un effort identique mais de sens inverse, utilisent l'histoire des origines européennes pour justifier la supériorité des gens de robe et de leurs qualités propres. L'un des premiers à aller dans ce sens est

67. Jeronimo de Urrea, *Dialogue du vray honneur militaire*, traduit par Gabriel Chappuys, Paris, T. Périer, 1585, ff. 17 v<sup>o</sup> — 18 r<sup>o</sup>.

68. René de Sanzay, *De l'origine, dignité et debvoir du Prince, du Seigneur, du gentilhomme et du Noble homme. Leur Institution, religion, faictz d'armes, fiefs, dignitez, seigneuries, honneurs, rangs, ceromonyes, qualitez, et differences avecques le moyen de pacifier toutes querelles par le point d'honneur* (1583). Bibl. nationale, MSS. Fr. 14722-14724, 3 volumes; tome 1, ff. 99 v<sup>o</sup>-100 r<sup>o</sup>. — Sur René de Sanzay, voir Manfred Orlea, *La noblesse aux Etats Généraux de 1576*, thèse de troisième cycle, Publ. de la Sorbonne, Paris, P.U.F., 1980, p. 142-147.

69. René de Sanzay, *De l'origine...*, ff. 101 r<sup>o</sup>-101 v<sup>o</sup>. Il est à noter que, pour René de Sanzay, l'éloge des Francs ne s'accompagne pas d'une dépréciation des Gaulois.

peut-être le traité sur les mœurs des Gaulois de Pierre Ramus, publié en 1559. Cette œuvre est l'une de celles qui ont contribué à alimenter la celtophilie du milieu du siècle. Mais elle s'en distingue par un effort original pour mettre en évidence, dans le passé des principales nations d'Europe, y compris celui de la Grèce et de Rome, les témoignages de l'existence d'un régime « démocratique » ou « timocratique ». Ainsi Pierre Ramus en vient-il à définir un esprit de liberté propre à ce qu'il appelle, d'une expression particulièrement remarquable, la « République des nations ». Mais de ses descriptions des divers systèmes politiques pratiqués autrefois par les peuples d'Europe émerge l'idée que ce sont les magistrats qui formaient, avec les druides, le groupe le plus utile et le plus éminent dans la société<sup>70</sup>.

D'autres ouvrages ont également puisé dans le passé européen pour y trouver des arguments à la louange des valeurs de la robe. Parmi eux peuvent être cités, malgré la diversité de leurs préoccupations, les *Commentaires* de François Connat, la *Méthode de l'Histoire* de Jean Bodin, la *Responsio* d'Antoine Matharel à François Hotman, l'*Estat, description et gouvernement des royaumes et républiques du monde*, de Gabriel Chappuys, les *Antiquitez gauloises et françoises* de Claude Fauchet, *L'excellence des rois et du royaume de France* de Jérôme Bignon. Si l'on tente de résumer brièvement les thèmes de ces œuvres, on peut retenir que, pour elles, les Francs ne sont pas des Germains, mais d'anciens Gaulois revenus au bercail, qui, lors de leur retour en Gaule, ont dû abandonner au contact de la civilisation gauloise la barbarie acquise en Germanie. Proclamer la rapide assimilation des Francs par les Gaulois, c'est affirmer le triomphe des vertus de paix et de la culture juridique, valeurs propres aux hommes de robe, sur la vaillance guerrière. Récusant l'apport barbare, ces auteurs voient l'esprit

70. Pierre Ramus, *Liber de moribus veterum Gallorum*, Paris, A. Wechel, 1559 ; traduction française par M. de Castelnau, *Traicté des façons et coutumes des anciens gaullois*, Paris, A. Wechel, 1559. Pierre Ramus met en parallèle les mœurs gauloises et celles des nations voisines, et en particulier celles de la « grand Bretagne » et de la Germanie. La quatrième partie de son œuvre est consacrée à l'analyse de leurs régimes politiques démocratiques ; ceux-ci étaient caractérisés par la souveraineté du peuple, qui avait le pouvoir, par l'intermédiaire d'une assemblée générale, d'élire ses souverains et ses magistrats, et aussi de les déposer lorsqu'ils se comportaient « autrement que les ordonnances du peuple ne commandoient ». Ces systèmes politiques sont décrits par César, « dont s'entend le regimenter Timocratique des Rep. que Platon et Aristote ont tant prisé, et lequel la Grèce estant en sa liberté et l'Italie aussi ont gardé si curieusement ». Un peu plus loin, Ramus parle de « République Démocratique ». Pour lui, « il est donc manifeste par les passages icy alléguéz, que la police proposée par Cesar n'estoit point seulement commune à toute la Gaulle, mais aussi généralement en recommandation à toutes les nations ». Et il poursuit par cette invitation : « Or sus illustrons donc particulierement les gouvernemens de la Rep. des nations et citez des gents »... (*Traicté des façons et coutumes des anciens gaullois*, édition de 1581, Paris, Denys du Val, ff. 82 r°-83 r°, 85 v°, 88 v°). Au sujet des magistrats, Pierre Ramus écrit : « La profession des disciplines estoit en grande réputation, l'estat de judicature d'autorité insigne, la puissance de faire sacrifices et de divination apartenoit à une majesté Royalle. Le premier degré de la Rep. Gaulloise cest le magistrat, puis les Princes, puis les chevaliers : le peuple elisoit selon son avis et pour sa commodité les Princes qu'il vouloit pour faire la guerre et s'ilz ne faisoient bien à leur voulonté, ilz les chassoiient » (*ibidem*, f. 81 v°).

de l'Europe dans sa science politique et sa fécondité en juristes<sup>71</sup>. Ainsi, ils tentent de faire pièce aux efforts des gentilshommes pour rétablir une prééminence menacée.

Au terme de cette rapide recension de quelques images de l'Europe élaborées au XVI<sup>e</sup> siècle, on voit à quel point celles-ci sont lourdes de passion partisane. C'est peut-être le destin inévitable de quiconque essaie précisément de *se représenter* l'Europe et de lui donner un visage. Ceux qui ont été proposés au XVI<sup>e</sup> siècle n'étaient pas acceptables par tous ; ils ne pouvaient s'imposer. Les excès mêmes de ces images partiales et partielles expliquent sans doute que ce soit une autre vision de l'Europe qui l'ait emporté au XVII<sup>e</sup> siècle, celle que l'on pourrait appeler la vision réaliste. Déjà présente dans l'œuvre d'un Claude Seyssel, d'un Etienne Pasquier, elle se caractérise par le refus de dessiner une image de l'Europe et de risquer ainsi d'en altérer la diversité fondamentale. Pour elle, il n'est pas de génie européen ; il y a simplement un cadre géographique où se trouvent des pays solidaires mais divers. Cette vision réaliste permettra à l'idée d'équilibre européen<sup>72</sup> de s'épanouir. Mais, après une éclipse, certains des thèmes abordés au XVI<sup>e</sup> siècle connaîtront malgré tout une large postérité : témoin, aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, la fascination renouvelée pour l'Europe barbare.

Arlette JOUANNA

71. Arlette Jouanna, *L'idée de race en France au XVI<sup>e</sup> siècle...*, p. 840-849 et p. 362-365.

72. Georges Livet, *L'équilibre européen de la fin du XV<sup>e</sup> à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, P.U.F., 1976, 231 p. (Coll. L'Historien).

## EUROPE ET THÉORIE DES CLIMATS DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

La théorie des climats pose, comme l'on sait, une détermination par le lieu des qualités physiques, psychologiques, morales et politiques des différents peuples. Hérité de la médecine et de la philosophie grecques, connu durant le Moyen Age, en faveur à l'époque du premier humanisme occidental<sup>1</sup>, le principe du déterminisme mésologique rencontre dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, notamment en France, une fortune sans précédent. Il permet alors, avec son élaboration systématique par Jean Bodin, d'établir une grille cohérente et globale d'interprétation de l'univers, en même temps qu'il devient la base des sciences politiques modernes.

Originaire de Cos et d'Athènes, propagée beaucoup plus tard depuis Paris ou Bologne<sup>2</sup>, Bâle ou Anvers, la science des climats — au moins sous la forme occidentale que nous lui connaissons — s'intéresse au premier chef à l'Europe, qu'elle va s'employer à décrire et à recenser dans sa variété, mais aussi à diviser. En effet, dans la mesure où il est fondateur de discriminations et où il trace des frontières entre des zones inégalement favorisées, le code ainsi institué va pouvoir servir l'ambition de puissances politiques et militaires rivales. Selon son lieu d'émission, il fournira une sorte de justification à la volonté hégémonique d'une nation sur ses voisines. Si la science des climats s'épanouit alors dans une Europe en crise, divisée par la Réforme et l'antagonisme de nationalismes naissants, il conviendra de mettre en doute son innocence, quitte à retourner contre elle ses propres armes.

De la Grèce antique à la chrétienté moderne, l'influence du lieu de sa production sur la théorie climatique elle-même, qui, en fonction de son origine géographique, varie à la fois dans sa forme, dans son extension et dans sa leçon, exige ici un bref rappel. Cependant, loin de

1. Albert le Grand avait exposé en détail la théorie des climats, d'après Hippocrate et Aristote, dans son traité *De natura locorum*, ouvrage bien connu à la Renaissance, en particulier par les éditions de Vienne (L. Alantse, 1514) et de Strasbourg (M. Schurer, 1515). Plus diffusée encore était l'œuvre de vulgarisation de Pierre d'Ailly, en particulier son commentaire de Jean de Sacrobosco, *Überrimum sphere mundi commentarium intersertis etiam questionibus divini Petri de Altaco*, Parisiis, 1498 (B.N., Rés. Ge DD. 1991), «Capitulum tercium, quarta pars de divisione climatum terre». En dehors de ces fortunes occidentales de la théorie mésologique, il convient de rappeler la place importante que lui avait réservée Avicenne dans son *Canon de médecine*.

2. C'est à l'Université de Bologne que le médecin Girolamo Cardano (1501-1576) commentait le *De Aere d'Hippocrate* au début de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

vouloir retracer l'historique d'une notion dont la fortune ne s'est jamais démentie au cours des siècles, nous nous bornerons à faire jouer les uns avec les autres trois systèmes échelonnés dans le temps et dans l'espace, mais qui, à l'époque de la Renaissance, se trouvent simultanément présentés dans des commentaires, des relectures ou de nouvelles définitions. Hippocrate expliqué par Jérôme Cardan, Aristote transmis par-delà la scolastique médiévale et la synthèse nouvelle tentée par Jean Bodin définissent trois variantes d'un même schéma, où la place de l'Europe dans la grille climatique ne cesse, de par ses glissements successifs, de constituer un enjeu essentiel.

Pour le «Père de la médecine», Hippocrate de Cos, qui pose dans son traité *De Aere, aquis et locis*, les bases d'une théorie des milieux, le partage climatique fondamental se traduit dans le vis-à-vis géographique des deux bords occidental et oriental de la mer Egée. L'Asie — mineure, mais Hippocrate élargit métonymiquement ses qualités au continent asiatique tout entier — se recommande par la douceur de son climat, la «mansuétude» de ses habitants, la grandeur et la beauté des êtres et des fruits qu'elle engendre. En un mot, *longe pulchriora, et majora omnia nascuntur in Asia*<sup>3</sup>. L'Europe, en revanche, dont la Grèce péninsulaire est partie constituante, offre un climat rude, des fruits plus rares et de moindre goût, et des peuples moins polis. Le seul privilège de l'Européen sur l'Asiatique est une plus grande robustesse, qui lui permet de résister à un milieu hostile.

Première constatation : cette opposition climatique fondamentale de deux continents suffit à rendre compte de la diversité du monde et de la variété des cultures humaines. Tout se ramène à ces deux paradigmes, asiatique et européen. L'Afrique, profuse et chaude, qui a vu fleurir la sagesse des anciens Egyptiens, se réduit à une simple variante du modèle asiatique. Quant à la septentrionale Scythie, elle représente, plutôt qu'un type climatique et culturel à part entière, une sorte de condensé des infortunes naturelles de l'Europe et de l'Asie<sup>4</sup>.

En second lieu, cette division entre deux caractères ou deux tempéraments fondamentaux ne s'opère pas exactement en fonction de la latitude, encore moins, comme le souligne Cardan dans son commentaire<sup>5</sup>, selon l'opposition du froid et du chaud. Ce qui fait la «température» — au sens ancien — de l'Asie, ce n'est pas la douceur de

3. G. Cardano, *Commentarii in Hippocratis De Aere, aquis et locis opus, quo nullum, teste Galeno, omnibusque Medicis et Philosophis, praestantius extat, in quo, sine dubio, sicut Hippocrates auctor, ita Cardanus commentator seipsum superat. In CVIII. lectiones divisum (...)*, Basileae, 1570, liber V, lectio LXVII. Le jugement d'Hippocrate sur l'Asie et l'Europe est ainsi commenté : «Praeponit Asiam Europae beneficio naturae et probitatis, Europam roboris» (f. 143 r°). Alors que le traité d'Hippocrate se présentait sous la forme d'un livre unique, Cardan l'a divisé, pour les nécessités pédagogiques d'un cours, en 8 *libri* et 108 *lectiones*. Ce découpage du texte présentant quelque commodité, nous le retiendrons pour le présent exposé, et renverrons dans la suite à cette édition.

4. *Ibid.*, liber VII. Ce livre est tout entier consacré aux Scythes, qui allient à la barbarie des Européens des tares telles que l'impuissance génitale, des contrefaçons et rhumatismes occasionnés par la vie à cheval ou dans des chariots.

5. *Ibid.*, lib. VI, lectio LXXVIII, f. 170 : «Neque enim ad calorem aut frigus regionis, sed temporum mutationem haec refert Hippocrates».

ses journées, mais bien l'égalité du temps qui, du seuil au terme de l'année, ne connaît pour ainsi dire pas de variations saisonnières. A l'inverse, la rudesse du climat européen — et, par voie de conséquence, la rudesse de ses habitants — ne réside pas dans la rigueur de trop longs hivers, mais dans le contraste de saisons fortement marquées. Cette *mutatio temporum* a pour résultat, chez les hommes d'Europe, un perpétuel mouvement (*motus*) de l'âme et du corps. D'où la chaleur d'un sang continuellement brassé qui les pousse à des actions promptes et irréfléchies, et qui favorise, au lieu de la réflexion, la témérité et l'ardeur guerrière<sup>6</sup>.

Au contraire, de par l'égalité de saisons peu marquées, les Asiatiques vivent une quiétude sans accident. Ce repos ininterrompu de l'âme et du corps est naturellement favorable au développement des disciplines intellectuelles et artistiques, en même temps qu'il entretient chez ces peuples une propension à la contemplation philosophique et religieuse.

Dès Hippocrate, la théorie des climats opère donc une division géographique des aptitudes humaines qui se trouvent réparties en deux aires complémentaires l'une de l'autre, mais inégalement favorisées. A l'Asiatique fait défaut le courage de l'Européen, mais celui-ci, à l'inverse, est privé de la science, de la sagesse et des inventions techniques de celui-là. Alors que les qualités de l'homme d'Europe se ramènent en quelque sorte à des dispositions physiques exacerbées — promptitude à courir au danger, inconscience face à la mort —, celles de l'Asiatique témoignent d'une bien plus grande variété et consistent en des aptitudes élargies à tous les champs de l'activité humaine.

Si le *motus* implique une adhérence étroite, à ce moment, de l'âme au corps, qu'une même passion traverse et agite (*unus est motus tam in anima quam in corpore*), la *quies* en revanche autorise une certaine autonomie de l'âme, un détachement et une liberté de jeu, par lesquels la *stupiditas* cède le pas à la *prudentia*<sup>7</sup>. A l'impulsivité sanguine de l'Européen doit donc être préférée, selon Hippocrate et son exégète Cardan, la froide et molle inertie de l'Asiatique, plus éloigné de l'animalité brutale que son congénère d'outre-Egée.

Entre les deux paradigmes, le choix est donc clair. Si l'île de Cos, patrie légendaire d'Hippocrate, apparaît située dans l'intervalle des deux continents, il ne fait pas de doute qu'elle est nettement plus proche des côtes de l'Asie que des bords européens de la Grèce. « Hippocrate était un homme d'Asie » (*fuit autem Hippocrates Asianus*), remarque judicieusement Cardan, retournant contre son premier auteur l'explication par le déterminisme mésologique<sup>8</sup>.

Tout en faisant subir à la théorie hippocratique des lieux, des airs et des eaux quelques altérations décisives, Aristote reprend à son compte la

6. *Ibid.*

7. *Ibid.* Cardan remarque ici : « Idem vulgatum est, Anima sedendo et quiescendo fit prudens (7. Physicorum Tex. com. 20) ». Et plus loin, pour expliquer le courage à partir de l'agitation du sang et de la colère, il appelle Aristote en renfort (« 21. de Part. animal. cap. 4 »).

8. *Ibid.*, lib. V, lectio LXVII, f. 143 r°.

bipartition climatique selon deux continents antagonistes. Les ressorts du déterminisme des milieux sont par lui simplifiés et réduits schématiquement au contraste du chaud et du froid. Au livre VII de la *Politique*, qui traite du « Souverain Bien pour les individus et pour les Etats », l'Europe se ramène au Septentrion et à ses frimas, l'Asie au Midi caniculaire<sup>9</sup>. Au demeurant, le froid, qui stimule l'organisme et agite le sang, paraît avoir, sur les Européens d'Aristote, le même effet que le *motus* cher à Hippocrate, et la chaleur engendre chez les Méridionaux cette quiétude déjà observée et cette absence de courage, dont l'astuce créatrice ou spéculative est la contrepartie bénéfique.

Mais Aristote, à la différence d'Hippocrate, ne se veut ni Asiatique ni Européen. La balance est maintenue égale entre les contraires géographiques, au moyen — et à l'avantage — d'un troisième terme situé dans l'intervalle des deux précédents : l'Hellade égéenne, intercalée entre les deux masses continentales complémentaires mais irréconciliables, apparaît alors comme la résultante dialectique qui rassemble en une synthèse positive les deux espaces en vis-à-vis. Elle occupe à tous points de vue le juste milieu — climatique, puisque soumise à des influences contraires qui s'équilibrivent, psychologique, moral et institutionnel : ni chaude ni froide, ni impulsive ni léthargique, la « race des Hellènes » refuse aussi bien l'anarchie des Germains ou des Scythes que la tyrannie subie de plein gré par les Egyptiens ou les Perses.

Cette transformation du binôme climatique en un système à trois composantes ne préserve en tant que tels les termes initiaux d'Asie et d'Europe que pour les subsumer dans l'unité totalisante d'une Hellade intermédiaire et réconciliatrice. A Hippocrate l'« Asiatique » répond ainsi le macédonien et panhellène Aristote.

De l'insulaire de Cos au Stagirite, le point d'ancrage de la théorie des climats s'est déplacé, entraînant dans son sillage un nouvel ordre des peuples et un projet politique bien précis. La volonté d'hégémonie universelle de la race hellénique, « capable de gouverner le monde entier si elle atteint à l'unité de constitution »<sup>10</sup>, et plus encore, le rêve alexandrin d'unification des continents contraires sous tutelle macédonienne se profilent clairement dans la nouvelle « donne » aristotélicienne des climats. Le rôle du précepteur d'Alexandre se révèle peut-être dans cette page de la *Politique* où, altérant de propos délibéré la théorie hippocratique, Aristote bouscule la dichotomie continentale jusqu'alors admise pour inventer un continent et un climat intermédiaires, *tertium quid* qu'incarne l'« hellénité » et à partir duquel toutes les révolutions du sens et du pouvoir vont être légitimées.

C'est cette théorie aristotélicienne privilégiant un centre au détriment de bords symétriques, complémentaires et en définitive subordonnés, que le XVI<sup>e</sup> siècle va redécouvrir, avec le même usage politique et la même affirmation hégémonique que lui avait prêtés le philosophe. Mais ce nouveau transfert implique une nouvelle transformation de contenu et d'intention. Entité simple et concept opératoire chez Hippo-

9. Aristote, *La Politique*, éd. J. Tricot, Paris, J. Vrin, 1977, VII, 7, p. 492-497.

10. *Ibid.*, p. 494.

crate, composante secondaire mais distincte pour Aristote, l'Europe va paradoxalement s'effacer en tant que telle dans la moderne — et européenne — théorie des climats.

Jean Bodin, dont on a voulu faire, à la place de son « imitateur » Montesquieu<sup>11</sup>, le véritable père de l'analyse du déterminisme mésologique, expose celle-ci au moins à trois reprises. D'abord, et d'emblée sous sa forme achevée et quasi définitive, dans la *Méthode de l'Histoire*, puis au livre V de la *République*, parue en 1576, dix ans après l'œuvre précédente ; enfin, sous une forme plus éparses, mais non moins construite, dans le *Théâtre de la Nature universelle* (1597). Si la théorie énoncée par Bodin est toujours la même et si les termes dans lesquels elle est exposée ne varient guère d'un ouvrage à l'autre, s'augmentant tout au plus de quelques illustrations nouvelles, sa fonction apparaît à chaque fois différente et se règle selon le jeu de trois problématiques distinctes et originales. Dans la *Methodus* de 1566, la référence au déterminisme climatique permet d'établir « un jugement exact à l'égard des Histoires »<sup>12</sup>, dans la mesure où est posé par là même un cadre objectif à l'activité des peuples et au devenir de leurs institutions. Selon le degré de conformité des différentes chroniques à ce que l'on sait être, d'après les climats, la réalité « objective » et naturelle d'un peuple, on pourra aisément conclure à leur plus ou moins grande véracité. Grille obligée pour une lecture critique des histoires anciennes ou modernes et qui permet une vérification instantanée, la théorie des climats donne à Bodin de renvoyer dos à dos, sur tel sujet de controverse, « Aristote, Hippocrate, Galien, Diodore, Hérodote, Volaterra, Sabelli », etc.<sup>13</sup> Avec la *République*, pièce maîtresse comme on sait de l'œuvre bodinien, le déterminisme climatique émigre de la philosophie de l'histoire au domaine juridique. Préludant au livre sur la forme du gouvernement, l'exposé sur les climats est destiné, selon la formule célèbre, à

... accommoder la forme de la chose publique à la nature des lieux, et les ordonnances humaines aux lois naturelles<sup>14</sup>.

La théorie mésologique n'est donc plus seulement l'outil d'une lecture du réel, mais celui d'une action sur celui-ci et d'une institution. Non moins déterminante apparaît la fonction de cette théorie dans le *Théâtre de la Nature universelle*, qui représente, comme le rappelait Pierre Mesnard, l'ouvrage le plus ambitieux peut-être et à coup sûr le plus méconnu de Bodin. Il ne s'agit de rien moins que de décrire

11. Pierre Mesnard, article « Bodin » dans l'*Encyclopaedia Universalis*.

12. Nous citons cet ouvrage d'après la traduction de Pierre Mesnard, *La Méthode de l'Histoire*, Paris-Alger, « Les Belles-Lettres », 1941, ch. V : « Du Jugement exact à l'égard des Histoires », p. 68 *sqq.*

13. *Ibid.*, p. 106.

14. Jean Bodin, *Les Six livres de la République*, 1576, livre V, ch. I. Nous citons d'après la seconde édition de 1577 (B.N. : \*E 53, *in-fol.*), p. 516.

... l'ordre indissoluble de nature, leur coherence, affinité et consentement, et de montrer comme respond la premiere extremité à la derniere et leur milieu avec toutes les deux, et le tout avec une chacune de ses parties<sup>15</sup>.

Rassemblant en un même corps de savoir les lois de l'histoire naturelle, humaine et religieuse, étendant son champ depuis les formes les plus basses de l'univers physique jusqu'au divin, le *Théâtre* constitue une sorte de traité de «cosmographie analogique» — pour reprendre l'expression de Michel Foucault<sup>16</sup>, dans lequel, d'étage en étage, les différents ordres de la création se répondent terme à terme. Or, dans une telle symbolique régie par l'accord du microcosme et du macrocosme, la théorie des climats, qui veut que l'homme soit en convenance avec le sol qu'il foule et l'air qu'il respire et que les peuples apparaissent à l'image des territoires qu'ils colonisent, est appelée à jouer un rôle décisif. Génératrice de correspondances et moteur de l'analogie généralisée qui fait passer du corps individuel à la cité, de la cité au corps du monde, la théorie des climats dépasse dès lors tout déterminisme au sens strict pour s'affirmer comme principe universel de liaison et d'unification. Loin de se réduire chez Bodin à la pauvreté d'un schéma d'explication causale, comme ce sera plus tard le cas avec Montesquieu, elle est bien cette clé analogique du monde, où toutes choses se font écho: les nations sont à la semblance des pays, eux-mêmes en accord avec tel organe ou telle humeur du corps, ceux-ci en liaison à leur tour avec cette planète, cette couleur, ce signe, etc.

A toutes les étapes de la réflexion bodinienne, la place de la théorie des climats apparaît donc comme stratégique. Elle est critère de sélection dans la *Méthode de l'Histoire*, instrument d'adéquation de l'institution au fait dans la *République*, clé du symbolisme universel dans le *Theatrum*.

Cependant, par-delà cet enrichissement à la fois thématique et fonctionnel, que reste-t-il chez Bodin de l'ancienne théorie des climats? Comment, dans cet univers de correspondances soudain multipliées d'une extrémité à l'autre du cosmos, l'entité d'une Europe climatique va-t-elle achever de se perdre? Des deux modèles qui lui sont proposés, Hippocrate et Aristote, Bodin attache peu d'importance au premier, qu'il réfute en mainte occasion. Le portrait du Scythe émacié, basané, courbaturé et impuissant, tel qu'il est tracé dans le traité *De Aere*, lui paraît constituer une véritable hérésie scientifique, et Bodin n'hésite pas à en prendre l'exact contrepied, de façon à pouvoir ranger ce cas dans la classe des Septentrionaux élancés, clairs de peau et de poil et d'une singulière vigueur<sup>17</sup>. Par respect pour ce qu'il nomme l'expérience

15. Jean Bodin. *Le Théâtre de la Nature Universelle*, auquel on peut contempler les causes efficientes et finales de toutes choses, desquelles l'ordre est continué par questions et réponses en cinq livres, traduit du latin par François de Fougerolles, Lyon, Jean Pillehotte, 1597, «Intention de l'Auteur», feuillets liminaires non foliotés.

16. Michel Foucault, *Les Mots et les Choses*, Paris, Gallimard, 1966, ch. II, p. 38. Tout ce passage relatif aux «Quatre similitudes» peut s'appliquer au Bodin du *Théâtre de la Nature Universelle*.

17. Jean Bodin, *La Méthode de l'Histoire*, éd. cit., p. 87, passage dans lequel l'auteur aligne les Scythes sur le modèle germanique, et leur rend du même coup la puissance

commune, mais aussi en raison du privilège accordé au centre par ce dispositif, Bodin hérite donc de la tripartition aristotélicienne. Mais c'est pour l'appliquer d'emblée à tout autre chose qu'à des espaces continentaux différenciés. L'Europe, l'Asie ne sont plus pour lui des catégories premières, et la Grèce déchue, la Grèce ottomane du XVI<sup>e</sup> siècle ne saurait plus désormais jouer ce rôle de pivot et de juste milieu qui était le sien dans l'Antiquité. Certes, à l'origine, Bodin semble d'accord avec ses prédécesseurs, dont il note :

Les anciens sont presque unanimes à remarquer à ce sujet que les hommes du Nord ont le corps plus robuste et de plus haute taille; mais si les Méridionaux sont plus faibles, il l'emportent par l'esprit: ce point est depuis longtemps connu par expérience, tant il est facile de s'en apercevoir<sup>18</sup>.

Dans un monde élargi et diversifié par les grandes découvertes, une telle opposition ne peut plus se réduire au face-à-face des deux continents anciens. Elle joue désormais sur le fond d'un espace indifférencié et géométrisé, devenu de part en part habitable et qui embrasse toute la sphère terrestre. En tant que théoricien des climats, Bodin entend agir en effet avec une rigueur mathématique, et c'est en cosmographe qu'il procède lorsqu'il généralise à l'orbe habité le principe de l'explication par le milieu. Trois facteurs d'importance décroissante déterminent le climat d'un lieu : la latitude, première et fondamentale, qui règle l'opposition Nord-Sud selon une progression de degré en degré de l'Équateur au Pôle et par un étalonnage très précis du quart de méridien ; la longitude, qui, par une rotation de 90° de l'échelle précédente, permet d'appliquer à la dimension latérale le même jeu de différenciations ; l'altitude enfin qui nuance, corrige ou contrarie parfois les deux déterminations premières<sup>19</sup>.

Les deux notions fondamentales de latitude et de longitude relèvent précisément de la science cosmographique, telle que la définissait Ptolémée au livre I<sup>er</sup> de sa *Géographie*. Quel est en effet le propre de la cosmographie par rapport aux autres disciplines descriptives comme la géographie ou la topographie, sinon «qu'elle partit la terre par les cercles du Ciel, et non par les montagnes, rivières, mers et gouffres»<sup>20</sup>? En d'autres termes, la division du monde selon l'analyse cosmographique ne procède nullement de la configuration interne de celui-ci et du détail de son dessin, mais de la projection sur le globe d'une grille géométrique

sexuelle que leur avait déniée Hippocrate : «Comme les Scythes sont à la fois pleins de chaleur et d'humeur, conditions favorables à la génération, il ne fait pour moi aucun doute qu'ils soient le plus fécond de tous les peuples». C'est là le contrepied exact du livre VII du *De Aere*.

18. *Ibid.*, p. 69.

19. *Ibid.*, p. 69, et *La République*, p. 516 : «de sorte qu'en mesme ville, la diversité des hauts lieux aux valees, tire apres soy varieté d'humeurs, et de meurs aussi (...).»

20. André Thevet, *Cosmographie Universelle*, Paris, P. L'Huillier, 1575, t. I, f. 2 v<sup>o</sup>. On trouve la même définition, simplement transcrise de la *Géographie* de Ptolémée, chez la plupart des auteurs de Cosmographies du XVI<sup>e</sup> siècle. Cf., à titre d'exemple, P. Apian, *Cosmographie ou description (...) du monde*, Anvers, 1581, 1<sup>re</sup> Partie, ch. I, p. 5.

engendrée par le circuit des planètes et des cieux autour de lui. Ecartant le problème des conjonctions astreennes exceptionnelles, dont les lois, aux yeux de Bodin, demandent des lumières tout autres que celles d'un homme, fût-il aussi averti que Ptolémée<sup>21</sup> — souvent en défaut sur cette question —, nous nous en tiendrons aux cercles fixes : parallèles, méridiens, équateur, écliptique, tropiques et cercles polaires construisent de la sorte, à la façon d'une sphère armillaire, l'armature ajourée de la terre — parfait modèle mécanique, d'où se sont effacés, au moins à titre provisoire, les contours des océans et des « terres continentales ». Ceux-ci ne réapparaîtront qu'ensuite, à la façon de déterminations secondaires modifiant dans le détail de son application, mais non dans son principe, la théorie fondamentalement géométrique des climats selon Bodin.

La disparition de l'Europe en tant qu'entité climatique simple est bien corrélative ici de cette géométrisation du monde suivant les cercles célestes et les quatre points cardinaux. En cela, l'auteur de la *République* poursuit jusqu'au bout le projet de la cosmographie ptoléméenne — et il est peut-être le seul, au XVI<sup>e</sup> siècle, à s'en tenir avec une telle rigueur au programme tracé dans le premier livre de la *Géographie*. En effet, les grands ouvrages de cosmographie de la Renaissance, qu'il s'agisse de ceux de S. Münster, de Belleforest, de Thevet, de Merula, ou, à une échelle plus modeste, de Pierre Apian, abandonnent très vite, après les avoir reproduites en quelques pages, ces prémisses mathématiques. Placées sous le sceau de Ptolémée Pélusien qui les autorise d'une certaine manière par cette référence inaugurelle, les *Cosmographies Universelles* des temps modernes développent en fait une suite de narrations enchaînées les unes aux autres selon des trajets terrestres ou maritimes où la géométrie n'a plus lieu d'être. Leur modèle est l'itinéraire de voyage — non pas la carte et son système de repères orthonormés. Par là, de tels ouvrages, bien que se réclamant explicitement de Ptolémée, appartiennent de toute évidence à l'héritage de la géographie « historiale » chère à Strabon, où les anecdotes se mêlent aux descriptions dans le cheminement hasardeux de routes nécessairement déterminées par les accidents de la topographie. Chez eux, comme jadis chez Hippocrate, mais encore chez Strabon, la notion de continent garde toute son importance et regroupe, à chaque fois, une synthèse climatique que quelques traits résument : l'Asie aux richesses profuses et à la mollesse légendaire, l'Afrique fertile en monstres, l'Europe rude et vaillante.

Ces caractères des continents — sortes d'idées reçues sur les lieux et les peuples que la cosmographie ordonne non pas en dictionnaire ou en catalogue, mais selon des allégories disposées dans l'espace, s'accroissent au siècle des Grandes Découvertes de nouveaux clichés. Jean de Léry remarque à ce propos que, de même que l'on dit « vaillans Europiens, effeminez Africains, mols Asiatiques », l'on peut parler avec la même

21. Bodin, *La Méthode de l'Histoire*, ch. V, p. 133-134, où Ptolémée et son commentateur Cardan sont vivement pris à partie au sujet de l'astrologie judiciaire, telle qu'elle était exposée par l'auteur de l'*Almageste*.

vérité des «vindicatifs Ameriquains», «car en general voila leurs humeurs, tiltres et epithetes»<sup>22</sup>.

S'écartant d'entrée de jeu de cette distribution des caractères des peuples en fonction des continents, et sapant par là même cette galerie de clichés tenaces hérités de l'Antiquité à travers la tradition humaniste — quitte, il est vrai, à y revenir ensuite de manière indirecte —, Bodin, dont la conception est celle d'un géomètre et d'un cartographe, commence par revenir à la définition étymologique et mathématique du mot *climat*. D'un mot grec qui signifie degré, on sait que le climat désigne la «zone orbiculaire», c'est-à-dire l'espace de terre compris entre deux cercles parallèles à l'équateur<sup>23</sup>. Sans tenir compte, dans un premier temps, de la répartition des masses continentales sur le globe, Bodin va donc découper méthodiquement chaque hémisphère selon les parallèles. La tripartition qu'Aristote découvrait dans le point de rencontre, en Hellade, des influences contradictoires de l'Europe et de l'Asie, Bodin la reporte sur un axe vertical, divisé en trois portions égales. Chaque part de méridien comprend de la sorte trois zones, hautes de trente degrés chacune, qui définissent les trois climats fondamentaux : le méridional, de l'équateur au trentième degré, le tempéré du trente et unième au soixantième degré, le septentrional au-delà et jusqu'au pôle. Chacune de ces trois zones peut elle-même être divisée, toujours selon la hauteur, en unités plus restreintes qui permettent à la théorie mésologique de s'appliquer avec plus de précision. Ainsi la zone tempérée médiane reproduit «en abyme» la tripartition de l'hémisphère, avec son Midi, compris entre le trentième et le quarantième degré, son milieu, du quarantième au cinquantième degré, et son Nord qui s'étend jusqu'au soixantième degré, à la frontière du Septentrion proprement dit.

Milieu du milieu, «la véritable région tempérée» sera donc située, comme on peut le déterminer par un calcul simple, «entre le quarantième et le cinquantième degré»<sup>24</sup>.

Dès lors, du Sud au Nord et de Gibraltar à la Scandinavie, l'Europe va se trouver disloquée selon trois ensembles hétérogènes, dont chacun déborde largement sur la partie correspondante de l'Afrique, de l'Asie ou du Nouveau Monde. Appartiennent à la zone médiane :

l'Espagne du Nord, la France, l'Italie, la Haute-Allemagne jusqu'au Main, les deux Pannonies, l'Illyrie, les deux Mésies, la Dacie, la Moldavie, la Macédoine, la Thrace, une bonne partie de l'Asie mineure, le pays des Parthes, l'Arménie, un important morceau de l'Asie majeure<sup>25</sup>.

22. Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, «Advertissement de l'Autheur» ajouté à l'édition de 1600 (et non de 1611, comme le suppose Jean-Claude Morisot, qui reproduit ce texte aux pages 397-398 de sa réimpression en *fac-simile*, Genève, Droz, 1975).

23. François de Dainville, S. J., *Le langage des géographes*, Paris, A. et J. Picard, 1964, où se trouve cette définition du Climat, p. 18-19.

24. Bodin, *Méthode de l'Histoire*, ch. V, p. 79.

25. *Ibid.*

Quant au Septentrion, il rassemble sous un même climat l'Angleterre, le Danemark, la Scythie et la Tartarie. Arrachés au sud du continent européen, l'Espagne méridionale, la Sicile, le Péloponnèse, la Crète, rejoignent l'Arabie, l'Inde, l'Egypte et même la Floride dans la zone climatique du Midi<sup>26</sup>. Le privilège qui échoit au centre — seul capable d'unir les extrêmes et, selon le mot de Bodin, de « moyenner » la paix entre eux<sup>27</sup> —, n'est donc pas exactement un privilège européen, il ne se confond plus avec l'avantage exclusif d'un continent hégémonique. Placée en sandwich entre les guerriers nordiques et les prêtres-philosophes méridionaux, la troisième race d'hommes « qui possèdent la science noble entre toutes d'obéir et de commander, qui ont la force suffisante pour tenir en échec la ruse des Méridionaux et la sagesse requise pour venir à bout de la brutalité scythe »<sup>28</sup> — entendez, septentrionale — et qui semblent donc destinés à gouverner l'humanité, ou du moins, à la maintenir dans la paix et l'harmonie souhaitables, cette race de magistrats et de jurisconsultes ne se rencontre que dans le tiers central de l'Europe. Il est même peu de pays d'Europe où cette race soit partout répandue. L'Espagne et l'Allemagne, à cheval sur deux zones climatiques distinctes, semblent ainsi échapper pour moitié à l'aire du « juste milieu ». A vrai dire, chez Bodin, seule la France paraît à même de tenir ce rôle d'arbitre et de médiateur international, de par sa position médiane tout entière comprise dans la « véritable zone tempérée », entre le quarantième degré qui passe très au sud de Toulon et le cinquantième qui coupe au nord la Picardie. Que l'on retrouve comme terme préférentiel de la nouvelle donne climatique instituée par Bodin le pays d'émission de celle-ci n'est évidemment pas un hasard. Une nouvelle fois, la reprise de la théorie mésologique s'accompagne d'un recentrage au profit d'un projet politique et d'une volonté d'affirmation nationale. Ici encore, le but dernier qui, en ces années de trouble de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, est un programme de concorde à l'échelle du monde, ne peut totalement dissimuler néanmoins les intérêts particuliers et plus étroitement nationalistes qui l'alimentent.

Seulement, cette nostalgie ici perceptible de Bodin pour le modèle aristotélicien, tripartite et centré sur un lieu d'équilibre et d'hégémonie, ne doit pas faire illusion. L'Europe bodinienne n'a plus de contours, puisque traversée dans toute son étendue par les trois climats qui se poursuivent ailleurs et dont aucun ne saurait la définir totalement ni exclusivement. Ce centre figuré par la monarchie française, entre les républiques nordiques et les tyrannies du midi, n'a donc qu'une valeur relative. D'autres exemples d'un tel équilibre se trouvent nécessairement en d'autres lieux qui bénéficient d'un climat tempéré semblable. A la certitude aristotélicienne d'un univers centré sur cet unique foyer de la paix universelle que constitue l'Hellade, et dont les contours renferment la totalité de l'œkoumène, se substitue une mappemonde couverte d'un quadrillage géométrique où apparaissent, selon l'entrecroisement des

26. *Ibid.*

27. Bodin, *La République*, livre V, p. 524.

28. Bodin, *Méthode de l'Histoire*, ch. V, p. 81.

parallèles et des méridiens, des zones de tension entre peuples et climats contraires, ou de calme et d'équilibre dans les régions à la « température » naturelle.

On pourrait penser que, conjuguée à ce modèle géométrique et au schéma hérité d'Aristote, l'influence d'Hippocrate permet à Bodin de sauver l'Europe. Dans la mesure où le *De Aere* établissait une distinction latérale selon la longitude, l'auteur de la *République* pouvait y découvrir des arguments propres à distinguer nettement l'ensemble européen des peuples orientaux situés sous le même climat. En fait, il n'en est rien, ou plutôt, cette distinction inter-continentale partiellement reproduite par Bodin se transforme chez lui en un glissement de proche en proche vers cet *optimum* climatique, humain et institutionnel que représente à ses yeux la zone tempérée orientale. L'Asie, associée également au sud et aux qualités intellectuelles que cette région favorise,

l'emporte sur toutes les autres parties du monde par la valeur des plantes, des métaux, des pierres précieuses, des hommes, des animaux, des corps célestes<sup>28a</sup>.

Là où l'on serait en droit d'attendre un hymne à l'Europe, comme il en existe tant chez les cosmographes de l'époque, s'élève un cantique à la perfection du continent asiatique. Situé dans le droit fil de la tradition hippocratique, mais nullement isolé dans l'œuvre de Bodin, un pareil texte peut surprendre de la part d'un Européen de la Renaissance confronté par les faits à la puissance de l'Empire ottoman et au débordement de celui-ci sur des territoires jusqu'alors considérés comme partie intégrante de la chrétienté. Mais ce discours prétend à une fin beaucoup plus haute et plus générale, loin au-dessus des aléas immédiats de l'actualité internationale. Célébrer l'Asie à travers son climat et ses productions, c'est du même coup célébrer l'intellect au détriment du corps et les valeurs religieuses et spirituelles préférables aux appétits matériels. L'Orient qui reproduit, par une sorte de rotation et de translation à angle droit, les qualités du Midi<sup>29</sup>, se trouve en effet entretenir une convenance naturelle avec les choses de l'esprit, alors qu'au contraire l'Occident, variante thématique du Septentrion, dont on sait par ailleurs qu'il est la patrie des démons<sup>30</sup>, ne recèle rien que de matériel et de barbare.

Sous la carte du monde repose le « corps de Policie », et celle-ci est à l'image de l'organisme humain, avec son cœur, son foie et sa rate, son côté droit et son côté gauche. Microcosmes de l'homme et de la République, macrocosme universel se superposent exactement selon la tripartition climatique. Cette dernière, comme le remarque Bodin, « a une merveilleuse convenance au corps humain, qui est l'image du monde universel, et de la République bien ordonnée »<sup>31</sup>.

28a. *Ibid.*, p. 101.

29. *La République*, livre V, p. 537: « On trouvera que le peuple d'Occident tient beaucoup du naturel du Septentrion, et le peuple Oriental, du naturel de Midy, en même latitude ».

30. *Méthode de l'Histoire*, p. 102.

31. *La République*, V, p. 536.

Corps individuel, République, univers, tels sont les trois termes analogiques et directement contigus qui trament l'étendue du cosmos. Dès lors, on comprend que la conscience nationale et la conscience universelle puissent coexister chez le Bodin climatologue, puisqu'elles apparaissent l'une et l'autre comme les figures solidaires et indissociables d'une même conscience de l'être, qui est la conscience même de l'être individuel. Décrire l'anatomie humaine, c'est simultanément dresser le modèle de la bonne constitution juridique et cartographier l'ordre du monde. Mais l'on pressent aussi pour quelle raison, dans ce système symbolique à trois composantes, il n'est nul intervalle où viendrait se loger une hypothétique et superfétatoire conscience de l'Europe. Amputée, découpée en tranches transversales, l'Europe de la climatologie bodinienne ne constitue nullement un organisme viable. Elle n'est même pas, comme l'Asie, confondue avec l'Orient, un des vecteurs fondamentaux de l'univers. Elle représente tout au plus une portion — et l'une des moindres — du grand corps cosmologique.

Cette indifférence apparente pour les aléas que connaissait l'Europe contemporaine se découvrait dans la théorie bodinienne des climats par le privilège accordé à la cohérence exclusivement latérale de ses trois zones étirées d'ouest en est. Or, au même moment, l'Europe du XVI<sup>e</sup> siècle s'était pour ainsi dire redressée verticalement sur la carte de l'hémisphère. Fortement rognée en Orient par la continue avancée des Turcs et donc rétrécie en largeur, l'Europe découvrait simultanément l'habitabilité de ses confins nordiques, que révélaient vers le milieu du siècle des ouvrages comme *L'Histoire des Pays septentrionaux* de l'archevêque d'Uppsala Olaus Magnus, abondamment lue et commentée par tous les « philosophes naturels »<sup>32</sup>. Se félicitant de cet accroissement territorial et culturel, François de Belleforest observait là, ainsi que l'a relevé Jean Céard, une sorte de providentielle compensation par quoi le continent chrétien, amputé de sa moitié levantine, recouvrerait au Septentrion ses terres et ses peuples perdus<sup>33</sup>. De toute évidence, l'entreprise bodinienne de division cosmographique selon l'étagement des latitudes contredit un tel espoir et une pareille volonté de retrouver l'intégrité européenne au prix d'une manipulation et d'un redécoupage de cartes. Lecteur lui-même d'Olaus Magnus, Bodin y puise, dans le chapitre de démonologie, la confirmation éclatante selon laquelle la Scandinavie et plus généralement les pays du Nord sont infestés par les légions de Satan<sup>34</sup>.

Le théâtre dont Bodin avait besoin pour dresser son système d'analogies naturelles et de preuves objectives des histoires ne pouvait de toute façon se restreindre à la moindre des trois ou quatre parties de

32. Olaus Magnus, *L'Histoire des Pays Septentrionaux*, Anvers, Ch. Plantin, 1561, ne constitue qu'un épitomé. *L'Historia de Gentibus Septentrionalibus, earumque diversis statibus, conditionibus, moribus (...) et rebus mirabilibus*, 1555, *in-fol.*, apporte à Bodin non seulement maintes informations, mais la confirmation de certains traits essentiels de sa théorie des climats, en particulier le caractère prolifique des peuples du Nord, qui les pousse à envahir périodiquement les terres moins peuplées et plus fertiles du Sud. Voir *lib. primus, cap. III*, f. 12 : « Incredibilis multitudo hominum septentrionalium ».

33. Voir à ce sujet la communication de Jean Céard, « L'Europe des Cosmographes ».

34. *Méthode de l'Histoire*, p. 102.

l'univers, fût-elle accrue du supplément scandinave ; ce théâtre embrassait d'emblée la totalité du monde créé.

L'une des conséquences les plus désastreuses pour l'image de l'Europe chez Bodin est alors son éclatement, et ses lambeaux étirés en largeur vont rejoindre, par convenance ou émulation, des contrées situées parfois aux antipodes les unes des autres, mais placées sous le même parallèle. Ainsi, le caractère mélancolique des Méridionaux, que travaille une bile noire en excès, explique aussi bien la vogue italienne des duels pour l'honneur et les règlements de compte par la dague ou l'épée que les agapes cannibales des Brésiliens. Le lieu, du point de vue de la latitude, est approximativement le même, et les anthropophages du Brésil qui, selon l'expression imagée de Thevet, «se vengent à belles dents» de leurs ennemis<sup>35</sup> en les ingérant de pied en cap, obéissent en fait à la même humeur que les Italiens vindicatifs et cruels<sup>36</sup>. La variation du degré de violence d'un cas à l'autre n'est fonction que de la différence de hauteur sur le méridien. L'échelle verticale des distances sur la carte est à lire simultanément comme l'échelle quantitative des passions. Plus proches de l'Équateur, les Tupinambas sont par nature et par situation plus mélancoliques et donc davantage sujets à la disgrasie des humeurs que leurs consanguins de Naples ou de Palerme. Mais le ressort ici et là reste fondamentalement identique.

La complémentarité que Bodin remarque d'une région à l'autre, d'un climat à son opposé, ne saurait jouer, en toute logique climatique et cosmographique, qu'à l'échelle du monde entier. La perception d'une cohérence d'ensemble n'est donc possible qu'à condition d'embrasser instantanément la sphère et la symétrie de ses zones. Pour peu que l'on se prive — délibérément ou non — de la vision globalisante nécessaire, on aperçoit, dans le détail de la théorie des climats, des incongruités ou ce qu'il conviendrait d'appeler avec Roger Caillois des «cohérences aventureuses»<sup>37</sup>. Tel est bien le cas du rapprochement que nous venons d'évoquer entre les Italiens et les Cannibales. Absurde en soi et si l'on commet l'erreur de le dégager de son contexte, un tel parallèle reçoit toute sa signification et toute sa pertinence d'être replacé au centre d'une théorie d'ensemble.

De là, un usage pervers de la théorie bodinienne des climats, qui consistera à isoler et à prélever du copieux chapitre V de la *Methodus* par exemple telle rencontre insolite et passablement défavorable à l'égard d'une nation proche et rivale. Ce sera l'usage de certains polémistes

35. André Thevet, *op. cit.*, 1575, t. II, livre XXI, ch. XV, f. 947 r<sup>o</sup>. La mastication des poux et de la vermine par les Indiens Tupinambas obéit au même ressort que le cannibalisme exogène au groupe. Cf. *ibid.* : «La plus grande vengeance, de laquelle ces Sauvages usent à l'endroit de leurs ennemis, et laquelle est plus que bestiale, c'est de les manger».

36. *La République*, livre V, p. 528 : «le peuple meridional est cruel et vindicatif, pour la nature de la melancholie, qui presse les passions de l'ame d'une violence extreme, et emploie son esprit à vanger sa douleur».

37. Roger Caillois, *Cohérences aventureuses*, Gallimard, «Idées», 1976. L'essai sur «la Dissymétrie», qui forme la troisième partie du livre, est en un certain sens très bodinien d'esprit.

protestants entre autres, qui vont arguer du bodinisme pour réduire effectivement ces Méridionaux que sont sans conteste les Italiens et les Espagnols à des Sauvages mangeurs de chair chrétienne. Ou bien encore, dans ce traité de cosmographie parodique que constitue *l'Histoire de la Mappe-Monde Papistique* de Jean-Baptiste Trento, l'équivalence climatique latérale suivant le parallèle permettra de voir dans le catholicisme romain un prolongement de l'Islam et un poste avancé de l'Infidèle en plein cœur de l'Europe<sup>38</sup>. De fait,

il faut noter que presque toutes ces Provinces du Royaume des bonnes œuvres, et ces Républiques sont sous le Climat et quartier de la Province de Marocco, et sous le même Climat et degré du Soleil, qu'est la cité de Sodome et aussi de Gomorre: comme est, pour exemple, la Province des Moines, des Clercs, des Hermites, des sacrez Soldats ou Sorbonagres, des Jésuites, des Chietins, et autres semblables<sup>39</sup>.

Plus généralement, et dans des contextes moins ouvertement polémiques, la théorie bodinienne des climats, souvent citée, souvent alléguée, va servir de réservoir quasi inépuisable de lieux communs pour alimenter des réflexions — presque toujours teintées d'un parti pris nationaliste — sur le « naturel » des peuples d'Europe. En d'autres termes, la théorie symboliste se trouve déchue au rang de compilation commode, d'un usage plus aisé que les volumineux *Opera omnia* d'Aristote ou d'Hippocrate. Elle apporte de plus la garantie d'une autorité scientifique à de vieux clichés transmis par la *Vox populi*, quand ce n'est pas par le canal plus docte sans doute mais guère plus équitable de la tradition humaniste lectrice de la *Germanie* de Tacite ou de la *Guerre des Gaules* de César<sup>40</sup>.

La référence aux climats permet ainsi de réactiver une série de *topoi* psychologiques, vestimentaires, moraux, qui ont parfois survécu jusqu'à aujourd'hui: l'Anglais soumis au flegme de son organisme, le Français inconstant et léger — à tel point que, dans une revue des différents costumes nationaux des peuples d'Europe, on le représente « nud comme sorti du ventre de sa mere », car il ne sait quels habits choisir et en change sans cesse<sup>41</sup>. L'Allemand, comme on le sait depuis Tacite, brille par ses qualités guerrières autant que par son ivrognerie, en laquelle cependant il n'égale pas le Scythe — ne disait-on pas chez les anciens

38. Jean-Baptiste Trento, *Histoire de la Mappe-Monde papistique*, « composée par M. Frangidelphe Escorche-Messes », 2<sup>e</sup> éd., 1567 (B.N.: Rés. D2. 876), « Provinces du monde Papistique, en general », f. 1.

39. *Ibid.*

40. La réputation des Gaulois « légers », que l'on retrouve partout à l'époque, vient en particulier de César. Quant à l'ivrognerie réputée germanique, elle est déjà attestée par Tacite.

41. Pantaleon Thevenin, *Commentaires sur La Sepmaine, ou Creation du Monde* de G. de Saluste Seigneur du Bartas, 1585, p. 134: « Henry Estienne en son 1. dialogue du langage Italianisé, écrit le conte qu'on fait d'un peintre, lequel ayant habillé l'Italien à l'Italienne, l'Espagnol à l'Espagnole, l'Allemand à l'Allemande, et ainsi des autres nations, venant au François, le représenta nud comme sorti du ventre de sa mere, luy mettant une piece de drap et des Ciseaux entre les bras, pour ce ridicule desguisement d'habits ».

Greks «boire en Scythe» pour exprimer une intempérance extrême<sup>42</sup>? Or, un tel travers trouve à présent son explication scientifique et donc sa raison naturelle dans le caractère septentrional de ces nations au sang chaud, puisque la soif, selon la physique bodinienne, «n'est autre chose qu'un appetit de froideur, et d'humeur»<sup>43</sup>. L'Italien, d'une «souplesse» toute politique, mais qui à l'occasion se montre acharné dans sa vengeance, l'Espagnol fier et cruel apparaissent de la même façon — en particulier dans la polémique nationaliste française des années 1570-1580<sup>44</sup> — déterminés «objectivement» par la latitude méridionale qu'ils occupent sur la carte climatique des peuples.

Ainsi dévoyée et à chaque reprise décentrée, la théorie bodinienne devient à même de servir toutes les causes et d'alimenter les idéologies les plus diverses. Il n'est pas jusqu'aux Jésuites, adversaires pourtant déclarés de la thèse émise dans le livre V de la *République* — condamnée notamment par Possevin dans sa *Bibliotheca selecta*<sup>45</sup> — qui ne reprennent à des fins missionnaires et pour l'appliquer aux peuples des Deux Mondes la grille climatique universelle<sup>46</sup>. Fonder une différence de droit, établir d'un peuple à un autre, d'après l'inégalité supposée de leurs climats respectifs, un privilège de savoir et de souveraineté, c'est à cela encore que se ramène la nouvelle science missiologique esquissée par le Père Acosta et généralisée dans ses applications dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>47</sup>.

De cet usage particulier de la théorie climatique que représente la science des missions aurait pu découler, il est vrai, le principe retrouvé d'une unité de l'Europe septentrionale et chrétienne combattant la «payenneté» des peuples du Sud, appelés à se convertir et à entrer sous le joug de la colonisation. Cette image qui s'esquisse ici et là — notamment dans les représentations allégoriques des quatre continents<sup>48</sup>

42. *La République*, V, p. 523. Montaigne, *Essais* II, 2 («De l'Yvrongnerie»), éd. Villey-Saulnier, p. 340, rapporte à son tour ce lieu commun des Allemands ivrognes par nature et par honneur. Il utilise à ce propos la périphrase peu flatteuse: «la plus grossière nation de celles qui sont aujourd'hui».

43. *La République*, V, p. 523.

44. Au sujet de l'anti-italianisme alors suscité en France par la Cour florentine de Catherine de Médicis à Paris, voir Gabriel Maugain, «L'Italie dans l'*Apologie pour Hérodote d'Henri Estienne*», in *Mélanges Abel Lefranc*, Paris, 1936, p. 374-392, et l'étude de J. Mathorez, «Les Italiens et l'opinion française à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle», in *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire*, Paris, 1914.

45. Antoine Possevin, *Bibliotheca Selecta, de ratione studiorum, ad disciplinas, et ad salutem omnium gentium procurandam*, Venetiis, 1603, lib. XVI, qui renferme un véritable «Index» des ouvrages condamnés par la Société de Jésus.

46. Sur l'invention de la missiologie et sa fortune à l'époque des missionnaires jésuites, voir François de Dainville, *La Géographie des Humanistes*, Paris, Beauchesne, 1940, p. 150-151, où il est plus particulièrement question des trois techniques de conversion définies par le Père José Acosta en fonction du degré de «barbarie» de l'infidèle, dans son ouvrage *De natura Novi Orbis libri duo. Et de Promulgatione Evangelii apud Barbaros, sive de procuranda Indorum salute libri sex*, 1588. Quant à la persistance de la doctrine climatique dans l'enseignement et la propagande de l'Ordre, on en trouve la preuve dans les *Parallela Geographiae Veteris et Novae*, Paris, 1648, du Père Philippe Briet, p. 161 *sqq.*

47. F. de Dainville, *ibid.*

48. Voir à ce sujet la communication de Jean-Claude Margolin, «L'Europe dans le miroir du Nouveau Monde».

— ne rompt pas en fait avec la tradition de discorde climatique et idéologique de l'Europe, dans la mesure où elle sert le plus souvent les intérêts exclusifs de l'une ou l'autre des grandes puissances alors en lutte pour l'hégémonie : Espagne de Philippe II, Angleterre élisabéthaine, France des derniers Valois ou du premier Bourbon.

Quand par exemple, dans sa relation posthume publiée en 1586, le gentilhomme protestant René de Laudonnière oppose « le Septentrion, pere fecund » et conquérant, aux « regions meridionales » et sous-peuplées, et qu'il justifie par là même l'entreprise coloniale menée par la France de Charles IX en Floride, il rappelle que la ligne de partage climatique entre les deux zones ne se confond pas avec la césure océane, mais qu'elle distingue d'un côté « la Scythie, la Norvege, la Gothie et la Gaule », et de l'autre « l'Aphrique, l'Espagne et l'Italie », auxquelles se joint la péninsule nouvellement découverte « le jour de Pasques Flories »<sup>49</sup>. De manière analogue, à l'époque de la fondation de la Nouvelle-France canadienne par Champlain, son compagnon et porte-parole Marc Lescarbot retrouve à l'intérieur du continent américain, du Brésilien anthropophage et « basané » à l'Iroquois pacifique et de teint plus clair, la même différence de peau, de caractère et de mœurs qu'entre l'Espagnol et le Français<sup>50</sup>.

En d'autres termes, plutôt qu'elle ne les a réduites dans l'affrontement à une réalité autre, l'Europe a exporté dans le Nouveau Monde ses divisions climatiques internes : transcription hyperbolique et délirante, à l'échelle du quatrième continent, de ses propres déchirements.

Emiettée, parcellisée, mais partout reconnaissable à la précision de détails qui lui sont directement empruntés, la théorie bodinienne des climats a donc très vite donné lieu à des lectures délibérément gauchies et orientées, qui allaient à contre-sens de son véritable projet. Les leçons discordantes qu'en tiraienr les polémistes des guerres de religion ou, presque simultanément, les propagandistes d'entreprises coloniales concurrentes, trahissaient en fait l'unité profonde d'un système à la fois épistémologique, institutionnel et pédagogique. Ce dernier aspect, essentiel chez Bodin et particulièrement marqué dans le *Théâtre de la Nature Universelle* par ces dialogues qui réunissent de chapitre en chapitre le Theorus — l'élève — et son Mystagogue, informe peut-être de manière sous-jacente le dessein général de l'œuvre. L'hémisphère bodinien où s'inscrivent, selon la grille des parallèles et des méridiens, non seulement les données les plus hétérogènes de la géographie physique et humaine, mais aussi l'anatomie et ses principaux organes, foie nordique, rate méridionale et cœur médian, les quatre humeurs qui vont de la pitiute polaire à la mélancolie tropicale, les couleurs, les directions — droite, gauche —, les planètes — Mars, Jupiter, Saturne — qui correspondent

49. René de Laudonnière, *Histoire notable de la Floride*, 1586, éditée par Suzanne Lussagnet, *Les Français en Amérique pendant la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle*, t. II, Paris, P.U.F., 1958, « Preface », p. 34-35 et p. 39.

50. Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle France*, Paris, 1609, livre III, ch. 10 : « De la forme, couleur, stature, dexterité des Sauvages (...) ; et pourquoy les Ameriquains ne sont noirs ». Voir en particulier p. 715.

aux trois zones, cet hémisphère géométrique constitue une sorte d'encyclopédie spatiale à lecture instantanée. Les événements de l'histoire et le droit se lisent également dans cet espace climatique, puisqu'il serait contre nature qu'un peuple du Septentrion vive sous un régime tyrannique ou qu'à l'inverse une nation plus tempérée compte dans son passé des révolutions ou des périodes d'anarchie. Il suffira donc de pointer au hasard un endroit de la mappemonde pour à l'instant savoir, en vertu de causes naturelles infaillibles, l'histoire, le nombre, le caractère, les mœurs et la morphologie exacte de la population habitant la contrée correspondante, jusqu'à des détails aussi infimes que la taille, l'habillement, la couleur des yeux et de la chevelure. L'historiographie, la médecine, les sciences de l'homme et de la nature, se décèlent, par le biais de la théorie des climats, à fleur de carte ; leur apprentissage, sur l'espace normé de la mappemonde, est immédiat. De la sorte, Bodin construit un « théâtre de la mémoire », proche parent de celui dressé un demi-siècle plus tôt par l'Italien Giulio Camillo, qui lui permet de spatialiser et de donner à voir en une perception unique et instantanée la totalité indéfiniment diverse du monde<sup>51</sup>.

L'œuvre bodinien peut être considéré en ce sens comme un art de la connaissance, par quoi la décourageante diversité du réel se ramène à l'unité simple de la vision. Or, il se trouve que cette *cosmographie* — dans l'acception où nous avons défini ce terme — est constamment lue par les contemporains comme une *topo-* ou *chorographie*. Autrement dit, le système unitaire assorti à des règles géométriques simples telles que parallèles et symétries, et dont les éléments composants entretiennent des rapports de nécessaire réciprocité, se trouve d'entrée de jeu dissocié, réduit à un désordre de fragments isolés et sans jointure. Ainsi procède Montaigne, ennemi déclaré, comme l'on sait, des « cosmographes universels » et qui appelle de ses vœux, dans un passage célèbre de son essai « Des Cannibales », « des topographes qui nous fissent narration particulière des endroits où ils ont esté »<sup>52</sup>. Lorsque l'auteur de l'*Apologie*, qui, selon Hugo Friedrich, « connaissait à fond » la *Méthode de l'Histoire*<sup>53</sup>, se fait l'écho de la théorie bodinienne des climats, il la « topographise » en quelque sorte. Au lieu d'y lire la clé d'une cohérence universelle où les contraires ne coexistent que pour converger en un point d'équilibre, Montaigne se sert du déterminisme climatique pour dénoncer les perpétuelles variations et contradictions de la raison, instrument de la science :

... la forme de nostre estre despend de l'air, du climat et du terroir où nous naissons, non seulement le taint, la taille, la complexion et les contenances, mais encore les facultez de l'ame<sup>54</sup>.

51. Voir Frances A. Yates, *L'Art de la Mémoire*, Paris, Gallimard, 1975, ch. VI : « La mémoire de la Renaissance : le Théâtre de la Mémoire de Giulio Camillo », p. 144 *sqq.*

52. Montaigne, *Essais* I, 31, p. 205. Dans le cosmographe implicitement visé dans le passage précédent cette citation, on s'accorde à reconnaître André Thevet.

53. Hugo Friedrich, *Montaigne*, Paris, Gallimard, 1968, p. 211.

54. *Essais* II, 12, p. 575.

Les exemples allégués dans le même passage relèvent à proprement parler de la topographie, puisqu'ils embrassent les limites étroites d'une ville : Thèbes la grossière, Athènes la subtile, ou qu'ils s'adaptent à une réalité géographique concrète et mouvante : la Perse « aspre et bossue », d'où le Roi Cyrus se refuse à se transporter en un pays « doux et plain »<sup>55</sup>. Quant aux lois générales de l'influence mésologique, elles sont énoncées en une série d'antithèses qui interdisent par avance toute conciliation et toute unité globale :

... ainsi que les fruits naissent divers et les animaux, les hommes naissent aussi plus et moins belliqueux, justes, temperans et dociles : ici subjects au vin, ailleurs au larecin ou à la paillardise ; ici enclins à la superstition, ailleurs à la mescreance ; ici à la liberté, ici à la servitude ; capables d'une science ou d'un art, grossiers ou ingénieux, obeissans ou rebelles, bons ou mauvais, selon que porte l'inclination du lieu où ils sont assis, et prennent nouvelles complexions si on les change de place, comme les arbres<sup>56</sup>.

Une telle réduction de la théorie climatique à la topographie trouve sa conclusion quelques pages plus loin dans l'*Apologie* : les caractères des peuples et, par conséquent, les différentes valeurs définies par la raison humaine, le bien et le mal, le vrai et le faux, sont à lire non plus à travers la grille à petite échelle du canevas de projection climatique, mais dans le détail à très grande échelle des accidents de terrain. Au lieu que la discrimination naturelle des peuples et des jugements soit donnée par le modèle géométrique des cercles célestes, elle apparaît dans la disparate texture de lieux concrets et minuscules :

Quelle bonté est-ce que je voyois hyer en credit, et demain plus, et que le trajet d'une riviere faict crime ?

Quelle vérité que ces montaignes bornent, qui est mensonge au monde qui se tient au-delà<sup>57</sup> ?

Or, cette rivière, ces montagnes — et bientôt les Pyrénées de Pascal — qui délimitent des espaces et tracent des frontières, dessinent, depuis Ptolémée, la dimension *qualitative* des lieux ; elles ne sauraient donc entrer dans un projet de description cosmographique dont on sait, par sa définition même, qu'il traite *quantitativement* des mesures de l'univers<sup>58</sup>.

De cette variété de climats singuliers, de lieux épars et de déterminations à chaque moment variables, qui interdit toute généralisation comme tout étalonnage, il n'est plus dès lors de science possible. La théorie climatique, bien loin d'assurer — comme le voulait Bodin — la cohésion d'un système d'explication du monde naturel, humain et divin, dénonce au contraire l'imposture constitutive de toute synthèse à prétention universaliste et unitaire.

55. *Ibid.*

56. *Ibid.*

57. *Essais* II, 12, p. 579.

58. Cette distinction du *quantum cosmographique* et du *quale chorographique* partout reproduite du ch. I de la *Géographie* de Ptolémée se trouve en particulier dans les ouvrages cités à la note 20 ci-dessus.

Ce gauchissement apporté par Montaigne à la théorie bodinienne des climats, qui l'amène à faire de celle-ci un usage exactement inverse de celui qu'avait voulu son auteur, se rencontrait déjà chez Louis Le Roy, ami «politique» de Bodin et disciple involontairement traître, sans aucun doute, à la doctrine de celui-ci. Son traité *De la Vicissitude ou varieté des choses en l'univers*, publié en 1575, montre d'abord en lui un lecteur attentif et scrupuleux de *La Méthode de l'Histoire*, dont il reproduit mainte page<sup>59</sup>. Apparemment, Le Roy respecte l'unité du projet bodinien, dans la mesure où il remarque après Héraclite qu'en vertu d'une dialectique naturelle et universelle,

les choses paravant diverses et différentes, conviennent et accordent ensemble à établir, entretenir, et embellir une autre, devenant la contrariété, unité, et la discorde<sup>60</sup>.

Il semble même qu'il accentue le caractère mathématique de la climatologie bodinienne, quand il met en relation celle-ci avec une observation de Ptolémée :

Les proprietez des gens (dict il) ont accoustumé d'estre distinguees ou par tous parallèles et tous angles, ou par leur situation envers l'Ecliptique et le Soleil<sup>61</sup>.

On retrouve alors la sphère armillaire comme modèle géométrique et rationnel de la description du divers, et Le Roy emprunte tout naturellement à Bodin la tripartition climatique selon les hauteurs des lieux sur le méridien. Tout semblerait donc devoir se ramener à l'unité limpide et immédiatement déchiffrable de la construction cosmographique. Mais il n'en est rien : à peine les a-t-il énoncés que Le Roy, contre toute cohérence de son exposé, rompt avec ces préliminaires scientifiques. Au lieu des conclusions rassurantes qu'il était en droit d'en tirer quant à la maîtrise possible des objets du monde au sein d'une harmonie globale, il y découvre un enseignement radicalement opposé. L'univers, en perpétuelle mutation, est en proie à une disparité qui ne cesse de s'étendre et décourage la description. Les règles de répartition locale des peuples, des coutumes et des gouvernements se trouvent bouleversées par de continuels glissements. L'écoulement de l'histoire engendre une dégénérescence et un désordre qui vont croissant.

Or est la varieté et vicissitude plus grande en l'homme qu'en nulle autre chose<sup>62</sup>.

59. Loys Le Roy, *De la Vicissitude ou Variété des choses en l'univers, et concurrence des Armes et des Lettres par les premières et plus illustres nations du monde*, Paris, Pierre L'Huillier, 1576 (2<sup>e</sup> éd.), «De la varieté et vicissitude des ombres, jours, saisons de l'an et diversité des habitations de la terre», f. 6 *sqq.* «De la varieté des choses selon la difference des lieux», f. 8 v<sup>o</sup> *sqq.* «De la varieté et vicissitude humaine», f. 10. Ces trois chapitres qui déclinent toutes les figures de la disparité universelle doivent l'essentiel de leur matière à la *Methodus* de Bodin, publiée une dizaine d'années plus tôt.

60. *Ibid.*, f. 5 r<sup>o</sup>.

61. *Ibid.*, f. 11 r<sup>o</sup>.

62. *Ibid.*, f. 9 v<sup>o</sup>.

Le temps, pour ainsi dire, ruine l'unité spatiale de la sphère. A la suite des complexions naturelles qu'il rattache, en suivant Bodin, à l'étagement des zones, mais en soulignant toutefois le caractère insuffisant de telles déterminations, Le Roy évoque les différentes manières de table, sans plus pouvoir les expliquer par leur localisation sur la sphère. Il existe en fait une telle variété d'aliments et d'appétits, des plus communs aux plus monstrueux, qu'elle rend toute taxinomie aléatoire<sup>63</sup>. Le spectacle de la pure diversité amène donc à un constat amer touchant la vicissitude des choses humaines et la vanité de tous usages. Il va sans dire, dès lors, qu'aux divers degrés de l'être et qu'aux différentes échelles de l'espace l'unité d'individus ou de sous-ensembles intermédiaires s'avère définitivement compromise : l'homme, la République mitoyenne que représente par excellence la monarchie française, aussi bien que le monde, se trouvent désarticulés. A plus forte raison, l'Europe, déjà dissociée chez Bodin par la volonté de systématiser ses trois composantes climatiques fondamentales à l'univers tout entier, ne recouvre nullement, dans cet émettement des vicissitudes, son unité perdue. La traditionnelle liste des portraits nationaux confond la disparité interne et externe au Vieux Continent :

Ainsi estre communement les Espagnols hautains, Egyptiens legers, Africains desloiaux, Anglois et Escossois fiers, Grecz cauteleux et subtils, Italiens advisez, François hardis<sup>64</sup>.

Cependant, pour peu qu'à ce constat de la générale discorde se mêle le thème moral de la responsabilité humaine et de la faute originelle, va resurgir, du milieu d'une chrétienté déchirée et en cela coupable au premier chef de la néfaste variété des choses, une sorte de conscience malheureuse de l'unité manquante. Déjà le Réformé François Desprez observait dans la « Diversité des habits »,

Qui les humains font l'un de l'autre estrange<sup>65</sup>,

le signe d'une dégénérescence depuis la commune nudité originelle, dont les causes conjuguées furent « la malice des hommes » et la disparité des climats. Et son éloge de la simplicité du vêtement, par delà la suppression de « la différence des religions » et, par voie de conséquence, des vaines parures ecclésiastiques, en appelait à retrouver l'unité perdue par l'Europe de l'être et de la croyance<sup>66</sup>.

63. Sur Le Roy et son traité *De la Vicissitude*, on se reportera à l'analyse détaillée de Jean Céard dans son essai sur *La Nature et les Prodigies. L'insolite au XVI<sup>e</sup> siècle, en France*, Genève, Droz, 1977, p. 373 sqq.

64. Loys Le Roy, *op. cit.*, f. 10 r°.

65. François Desprez, *Recueil de la diversité des habits, qui sont de present en usage, tant en pays d'Europe, Asie, Afrique et Isles sauvages, le tout fait apres le naturel*, Paris, Richard Breton, 1567, « Epistre au lecteur » non foliotée. Sur cet ouvrage pour le moins original qui mêle, sans doute à des fins allégoriques et morales, quelques portraits de monstres au défilé des modes contemporaines, on consultera J. Céard, *op. cit.*, p. 278-279.

66. Desprez, *ibid.*, f. A 2 r° et v°.

Dans la deuxième Journée de la *Seconde Semaine*, où il évoque le peuplement du globe et les «Colonies» des premiers humains, Du Bartas, qui, au dire de son commentateur Simon Goulart, «en peu de lignes a compris les discours bien longs» de Jean Bodin, reproduit le détail de la répartition climatique en trois zones, pour aboutir au même triste bilan que Louis Le Roy. Mais, au détour de l'exposé, et avant que ne se renouvelle, dans le balancement régulier de l'alexandrin, la litanie des antithèses climatiques et nationales («L'Espagnol mange peu, le Romain nettement/Le François vit en Prince, en rustaut l'Alemant»), se révèle, pour ainsi dire en creux, la conscience par défaut d'une Europe innommée :

Mesme ne voit-on pas entre nous qui vivons  
 Quasi pesle-meslez, et qui pauvres n'avons  
 Pour partage à peu pres qu'une motte de terre,  
 Ceste varieté<sup>67</sup>?

Frank LESTRINGANT

67. Guillaume de Saluste Seigneur du Bartas, *Les Œuvres*, «revetues, corrigées, augmentées de nouveaux commentaires, annotations en marge et embellies de figures sur tous les jours de la sepmaine (...) par S. G(oulard) S.», Paris, Toussaintz du Bray, 1611, p. 253, ch. 63. Parmi les nombreux ouvrages qui s'inscrivent dans le droit fil de la théorie bodinienne des climats, on rappellera ici pour mémoire :

— Gabriel Chappuys, *L'Estat, description et gouvernement des royaumes et respubliques du monde, tant anciennes que modernes, compris en XXIV livres*, Paris, P. Cavellat, 1585. La référence explicite au «cinquième livre» de Bodin, aux livres I et III, permet à l'auteur de fonder sur les lois physiques et naturelles l'éloge du caractère français et du caractère espagnol (f. 2 v° — 3 r°, f. 55 v°).

— Claude d'Abbeville, *Histoire de la Mission des Pères Capucins en l'isle de Maragnan et terres circonvoisines, où est traité des singularitez admirables et des mœurs merveilleuses des Indiens habitans de ce pays*, Paris, François Huby, 1614. Dans une perspective missiologique, plusieurs chapitres de cet ouvrage (XLIV, LI, etc.) se réfèrent explicitement à la théorie des climats pour vanter la «bonne température» du Brésil équatorial, laquelle «profite extremement non seulement au corps, mais aussi à l'intellect et à toute la nature de l'homme» (f. 310 v°).

On sait enfin l'importance de la théorie des climats dans la pensée espagnole du Siècle d'Or, en particulier chez le médecin Juan Huarte de San Juan et l'humaniste Fadrique Furió Ceriol. Sur l'un et sur l'autre, on consultera respectivement les ouvrages de G.A. Pérouse, *L'Examen des Esprits du Docteur Juan Huarte* (Paris, Les Belles Lettres, 1970), et de H. Méchoulan, *Le Sang de l'autre ou l'honneur de Dieu* (Paris, Fayard, 1979, p. 171-176).

## L'ORATIO DE PACE ET CONCORDIA DE LOUIS LE ROY (1559)

A la lumière des événements postérieurs, le traité du Cateau-Cambrésis (1<sup>er</sup>-3 avril 1559) apparaît comme une simple trêve. Pourtant, non seulement il souleva la joie populaire en Espagne, en Italie et en France, joie bien légitime puisqu'on pouvait croire qu'il mettait fin à la longue et sanglante rivalité entre les Habsbourg et la monarchie française, mais il déchaîna l'enthousiasme des poètes, des théologiens et des publicistes. C'est que le traité fixait son terme à une situation que les consciences occidentales éprouvaient comme scandaleuse, intellectuellement, moralement, politiquement et spirituellement : elle semblait achevée l'époque où Charles Quint confrontait les chrétiens aux chrétiens dans son désir de faire renaître un empire universel, celle où François I<sup>r</sup> signait alliance avec les Turcs, ennemis de toujours. Dans l'instant, même aux plus méfiants, le printemps de 1559 apparut comme le printemps de l'Europe, avec la restauration de la «pax christiana» dont l'apparent retour à l'équilibre des puissances était tenu pour le garant solide. Tout semblait à nouveau possible — à certains, même le renouveau de cette unité médiévale vers laquelle unanimement se tournait la nostalgie. A dépouiller l'abondante littérature qui naquit au choc de l'événement, on trouve rarement ces espoirs exprimés avec netteté ; trop souvent les éditeurs se contentent de rafraîchir des textes écrits pour d'autres circonstances<sup>1</sup> et on rencontre surtout les sempiternelles énumérations des horreurs de la guerre et des inestimables bienfaits de la paix. *L'Oratio ad invictissimos potentissimosque principes Henricum II. Franc. et Philippum Hispan. Reges, de Pace et concordia nuper inter eos inita, et bello religionis Christianae hostibus inferendo*<sup>2</sup>, que le jeune Louis Le Roy composa à vif, sans doute en avril, pour adresser ses louanges aux souverains signataires du traité, échappe à cette uniformité. Certes cet opuscule de vingt feuillets est d'abord un éloge et il serait vain d'espérer y trouver une analyse détaillée et originale de la nouvelle situation internationale. Pourtant, sans s'affran-

1. Voir l'article de J. Hutton, «Gilles Corrozet, François Sagon et la Resjouissance de la paix de 1559», in *Bulletin du Bibliophile*, 1961, p. 6 sqq.

2. LVDOVICI REGII/CONSTANTINI ORATIO/AD INVICTISSIMOS POTENTISSIMOSQUE PRINCIPES HENRICUM II. FRANC. & PHILIPPUM Hispan. Reges. de Pace &/concordia nuper inter eos inita, /& bello religionis Christianae hostibus in-ferendo, / [marque]. Parisiis, Apud Federicum Morellum, in vico Bellouaco, ad vrbanam Morum. 1559. CVM PRIVILEGIO REGIS. 4<sup>o</sup>: A-E<sup>4</sup>; 20 folios = (2) 3-18 (2).

chir des règles du genre, Le Roy, qui — il se plaît à le répéter — est aussi homme d'expérience, s'emploie à faire connaître ses convictions politiques et s'efforce de proposer à cette «concordia» entrevue un ciment durable, ainsi que le titre même de l'*Oratio* en porte témoignage. Le moins intéressant de ses propos n'est pas la conception qu'il se fait de l'Europe nouvelle, au cœur de sa réflexion puisque le terme revient une douzaine de fois sous sa plume et que l'Europe elle-même intervient à la fin de l'éloge en une vigoureuse prosopopée.

L'éloge ne débute pas autrement que la plupart des écrits sur la paix de 1559: une énumération assez froide des atrocités de la guerre. Cependant dès les premières lignes Le Roy laisse entrevoir l'une des idées-forces de son argumentation: s'adressant aux deux souverains qui viennent de conclure la paix, il les qualifie de «duo Christianorum lumina, in quibus salus orbis et concordia Europae potissimum nititur»<sup>3</sup>. L'Europe est si puissante, ses relations avec le reste du monde si nombreuses et étroites que les conflits internes qu'elle a connus n'ont pas pu ne pas avoir un retentissement sur les peuples qui lui sont étrangers. Et Le Roy d'animer d'un souffle certain les phrases où il décrit le processus qui mena d'une guerre locale à l'embrasement universel :

Venerunt in societatem potentissimi reges alij, bellicosissimae gentes, reliqui principes, populi, ciuitates non Europae solum, sed etiam Asiae atque Africæ. Totus propemodum orbis hoc fatali dissidio commotus est<sup>4</sup>.

Et plus loin :

Non Europa modo omnis, verum Asiae atque Africæ regiones ultimæ, verum Orbis noui et Indiarum gentes immanitate barbaræ, multitudine innumerabiles, locis infinitæ, bellis externis, et domesticis arserunt<sup>5</sup>.

On dira que c'était ainsi manière habile de flatter Philippe et Henri, dont l'affrontement ébranla le monde. Sans doute. Mais il ne faut pas oublier combien Louis Le Roy, voyageur appliqué, attiré par les cultures d'au-delà les frontières de la France, fut sensible dès sa jeunesse aux influences que les pays exercent les uns sur les autres<sup>6</sup>: ainsi l'idée de l'Europe fauteuse de guerre mondiale relève-t-elle de sa conviction profonde. Ce n'est pas croire qu'il déplore cette «solidarité» universelle; rien au contraire ne lui est plus odieux que ces repliements frileux auxquels les nations en conflit ont dû se résoudre :

disiunctis inter se populis et dissipatis gentibus [...] ardente bello cuiusque regionis commoda suis finibus circumscribantur.

3. F° 2.

4. F° 3.

5. F° 14 v. La phrase est traduite mot pour mot dans *De la Vicissitude*, Paris, Pierre L'Huilier, 1576, f° 101 v.

6. «En telle maniere les affaires du monde liez et correspondantz ensemble, ne peuvent estre bien entendus les uns sans les autres» (*Consideration sur l'histoire françoise...*, Paris, Morel, 1567).

Et il appelle de ses vœux les temps prochains où «erunt omnium inter se communia»<sup>7</sup>. Lorsque les querelles intestines divisent l'Europe, s'interrompt la bénéfique circulation des biens, des hommes et des idées, tandis que seule la guerre s'exporte.

La paix entre nations européennes est donc précieuse ; mais Le Roy ne cache pas à quel point elle est précaire. L'essentiel de son éloge est dans la précision des méthodes pour la préserver et la renforcer. Les circonstances voulaient qu'il mît d'abord l'accent sur le rôle primordial des souverains. Pour une bonne part, la concorde est entre leurs mains ; elle dépend de leur sagesse, de leur bonne volonté, de leur sentiment de la justice, de l'affection qu'ils portent à leurs peuples, de leur clémence ; mais aussi de leur aptitude à suivre la raison plus que le hasard, à s'en remettre au jugement des lois plus qu'à la décision des armes<sup>8</sup>. «Non immanitas sed humanitas, non vis sed ratio, non armorum dimicatio sed iuris disceptatio», des formules qui viennent souvent sous sa plume<sup>9</sup>. L'humaniste parle, mais aussi le courtisan, et ses propos, enflés de rhétorique, même s'ils sont sincères, ne sont pas nouveaux. Jeune encore et enthousiaste, Le Roy n'est pourtant pas naïf au point de croire que désormais les grands du monde se guideront selon la raison et la vertu ; il y a au contraire comme en avertissement, au cœur de ce discours lénifiant, le rappel de tous ceux qui oublient ces guides et qui conduisirent leurs pays au désastre<sup>10</sup>. Visiblement il est à la recherche des raisons d'admettre que la situation a profondément changé. Il croit observer qu'un certain équilibre des forces entre les puissances a été réalisé et il paraît convaincu que cet équilibre devient l'un des meilleurs garants de la paix : ceci en quelques expressions disséminées dans le texte<sup>11</sup>. En revanche sa condamnation des aspirations hégémoniques est appuyée. D'abord la vicissitude même des choses — dont il donne dans cet éloge une de ses premières définitions<sup>12</sup> — conduit fatalement les empires les plus solides à la désintégration. Au reste la découverte des terres lointaines rend absurde l'idée même de royauté universelle :

Quid, quod ut Deus unus mundi totius est rector, sic nequit unus homo omnem terrarum orbem possidere magna ex parte opertum mari, etiam qua extat latè squallidum, et aut ustum calore, aut frigore rigentem? Nullius uiri uires atque opes tantae esse possunt, ut simul et tripartitis terrarum oris, et regionibus nuper inuentis dominetur. Quin regna quod latius longiusque diffunduntur, tantò aegrius administrantur et retinentur. Nullum unquam fuit magnum imperium ipsis principibus, nisi angor animi, et difficilis cura, et perpetua solicitude, si suo munere bene fungantur: uel paratissimum discrimen, si sint negligentes<sup>13</sup>.

7. F° 2 v. Dans la *Consideration* (*op. cit.*), il souhaite «le commerce universellement ouvert, et les gents tant esloignez s'entrevisiter».

8. *Passim*; surtout f° 4 v.

9. Ff. 4, 5 v.

10. F° 8 v.

11. Exemple : «aequis partibus contentos» (f° 4). L'Europe comme accord harmonieux entre diverses nations, mais l'Etat lui-même comme accord harmonieux des divers ordres (*Exhortation aux François pour vivre en concorde et jouir du bien de la paix*, Paris, Morel, 1570, f° 29 v).

12. F° 7 et v.

13. F°. 7.

Les édifices trop vastes s'effondrent sous leur poids, les villes surpeuplées sont difficiles à contenir, les bateaux trop grands mal gouvernables... « *Sic potentatum illum, qui definita moderatione regitur, optimè moratum iudicabimus* »<sup>14</sup>. Le Roy accorde donc sa préférence aux pays d'étendue raisonnable, capables de se gouverner sans à-coup et de réfréner leurs désirs naturels d'expansion. L'Europe, ainsi composée d'Etats souverains de puissance militaire comparable et politiquement stables, demeurera en paix.

Mais, dira-t-on, pourquoi Louis Le Roy raisonne-t-il si volontiers en termes d'Europe ? Il n'en donne pas explicitement la raison, puisque la chose allait de soi pour l'homme du XVI<sup>e</sup> siècle. Malgré l'éclatement de la nébuleuse médiévale, ou peut-être à cause de lui, l'Europe, mieux circonscrite, reste une communauté vivante de traditions culturelles, d'intérêts commerciaux et de convictions religieuses. Le christianisme est toujours pour Le Roy le lien le plus fort et le plus durable qui unit les peuples d'occident. Sous sa plume la confusion est courante entre « *respublica christiana* » et « *Europa* », entre la « *christiana concordia* » et l'« *Europaea concordia* ». Confusion significative qui montre que pour Le Roy le monde chrétien se réduit aux dimensions de l'Europe. Il n'accepte pas de gaieté de cœur cet état de fait et il évoque avec nostalgie les temps où la chrétienté étendait son règne au-delà du bassin de la Méditerranée :

Reputate quaeso uobiscum quām latē patuerit olim Christiana religio, et in quas nunc angustias sit adducta: qua tamen nulla melior, nulla praestantior, neque data est mortalium generi Dei concessu atque munere, neque dabitur. In Palestina nata, alta, et culta, ubi Christi primū sunt impressa uestigia, breui tempore orbem terrarum peragrauit. Nostra fuit aliquando Arabia, et Persis, nostra Armenia utraque, nostra Asia penè cuncta. Tenuimus Africam à prima ora Aegypti, usque ad Mauritaniam<sup>15</sup>.

Mais aujourd'hui il ne serait pas raisonnable que l'Europe s'avisât de reconquérir ces immenses territoires, car ces guerres d'expansion sont en elles-mêmes blâmables<sup>16</sup>. En vérité « *nunc non de amplificanda, sed retinenda reliqua autoritate sua laborat* »<sup>17</sup>. Car Louis Le Roy présente aux princes chrétiens comme un devoir impérieux de rejeter l'envahisseur turc hors des frontières traditionnelles de l'Europe. Ils doivent unir leurs forces pour reprendre la Hongrie, la Grèce, la Thrace, la Macédoine, la Chersonèse et la Pannonie ; ils doivent mettre la Pologne et la Moscovie à l'abri des incursions barbares<sup>18</sup>. Il y va bien sûr de l'honneur des Chrétiens mais aussi du salut de l'Europe. Et doublement. D'abord, comme les nations qui la constituent, l'Europe doit avoir des frontières sûres, et inspirer la crainte et le respect à ses voisins ; elle doit donc, en

14. F° 7 v.

15. F° 15.

16. Il est sévère pour l'Empire romain : « *Quid non scelerum fuit in Romanorum dominatione ?* » (f° 6).

17. Ft. 14 v-15.

18. F° 16 v.

toutes circonstances, manifester sa force et sa détermination à faire respecter l'intégrité de son territoire. L'autre cause est plus classique : l'expérience a appris à Le Roy que seules perduraient les nations qui cultivaient également la paix et la guerre. Ce qu'il s'efforce de justifier par la théorie des quatre éléments appliquée au corps civil, mais qu'il éclaire plus simplement en certifiant que :

qui sunt caeteris modestiores, dum tranquillitatem domi, foris pacem nimium expetunt, paulatim eneruantur imprudentes, iuniorumque animos suo exemplo effoemant: unde inuadentium quorumlibet iniuriis expositi, breui libertatem amittunt, cùm se suaque ab his defendere nequeant<sup>19</sup>.

Les belliqueux de nature sont tout aussi inexcusables, qui oppriment leurs sujets et s'attirent la haine des voisins. La bonne attitude est dans le juste équilibre :

Quapropter maximè expedita regna et ciuitates sic bonis temperari legibus et institutis, ut simul cum re militari, tum pacis artibus ualeant, et fortitudinis ac temperantiae modum utilitate terminent<sup>20</sup>.

Apparaît aussi épisodiquement sous la plume de Le Roy l'idée qu'en tout homme la violence est là prête à exploser si elle n'est pas convertie en force ; il en est de même des nations. Aussi, pour que cette violence ne se déchaîne pas entre Européens, faut-il avoir la sagesse de la discipliner et de la retourner contre l'ennemi extérieur, aujourd'hui le Turc :

si armorum usus non est omnino intermittendus, si militiae disciplina percipienda, et exercenda: conuertite uires in Mahumetanos qui continuis superioribus dissidiis magni facti, in omneis Christianos iamdiu insultant. Bellum est enim eiusmodi, quod maximè uestros animos excitare atque inflammare debet<sup>21</sup>.

Cette attitude nous place loin du pacifisme intégral d'Erasme, près d'une sagesse politique romaine qui serait teintée d'une pointe de machiavélisme. Le Roy, pas plus ici qu'ailleurs, ne se pose en moraliste, mais en conseiller des hommes d'Etat, parfois en physiologue. Et c'est sans doute son souci de traiter les nations et l'Europe elle-même comme autant de corps vivants qui l'amène en fin d'éloge à introduire une émouvante prosopopée où l'Europe s'adresse aux Princes chrétiens, les suppliant de lui rendre la liberté, la dignité, l'intégrité de jadis ; elle agite ses membres comme autant de moignons, elle pleure sur ses territoires perdus arrachés par les Turcs, par la faute des nations qui la composent, longtemps paralysées par des guerres intestines ; elle revit avec émotion sa grandeur passée, les exploits de ses fils, son rôle de découvreur du monde ; elle lance un appel à la renaissance de la paix et des arts<sup>22</sup>.

19. F° 13.

20. F° 13.

21. F° 14 v.

22. Ff. 16 v-18.

On constate combien la position de Louis Le Roy vis-à-vis de la guerre est nuancée. Il n'est pas loin de rejoindre Erasme quand ce dernier observe que toute guerre en engendre une autre ; mais pour lui la guerre n'est pas un mal à l'état pur. Elle est au contraire la condition même de la paix et il accepte de gaieté de cœur qu'elle puisse être la solution aux conflits latents qui couvent entre les Etats européens. Comme jadis les Grecs à propos de la guerre entre Hellènes, Le Roy semble reconnaître qu'entre peuples de l'Europe les luttes armées doivent être qualifiées de guerres civiles. Celles-là sont à proscrire mais pas celle contre le Turc, dont il défend l'idée, non point tant au nom d'une conception de la « guerre juste » empruntée aux décrétalistes, non pas en agitant l'étendard de la Croisade, même si la dimension religieuse n'est point absente de sa réflexion, mais au terme d'une analyse politique marquée d'une certaine forme de réalisme.

En plusieurs places dans ses écrits il tient à se distinguer de ces rêveurs qui dans le silence de leur cabinet élaborent leurs utopies. Même dans *l'Oratio de Pace*, où la parenthèse ne s'imposait pas, il souligne l'originalité de son éducation :

Mihi quidem à pueritia plurimum fuit et studij et temporis in percipiendis omnibus artibus, sed maximè illis, quae sunt nobis Graeciae et Italiae monumentis disciplinisque traditae. Nec laborauit solum ut ex libris et in umbraculis ocióque eruditorum ingenuas ac liberales doctrinas discerem : sed quae de naturis rerum, de hominum moribus, et de rebus publicis erant disputata, in medio rerum usu, et in luce hominum percipere conatus sum. Ac non contentus disciplinis quas Gallia suppeditabat, exteras nationes atque terras quascumque potui, propter discendi cupiditatem peragrai : quod scirem eiuscemodi peregrinationem iudicari perutilem non ad res solum gerendas, sed tractandas etiam literas, et ad omnem percipiendam colendamque uirtutem<sup>23</sup>.

Les livres de toutes cultures, les voyages vers tous les horizons... Cette revendication d'expérience n'est pas pour Le Roy une coquetterie, mais la revanche sur l'esclavage physique et intellectuel que lui impose son état de « courtisan vagabond, distrait par affaires, se trouvant ordinairement près les grands personnages à leur lever, coucher et manger, sans pouvoir étudier parmi infinies indignitez et entre tant de traverses et troublements »<sup>24</sup>. La pratique des affaires, la connaissance des hommes et des systèmes de gouvernement peuvent lui permettre de jouer ce rôle de conseiller auquel aspirent tous les secrétaires de France et d'Italie. Cela explique sans doute son intérêt pour la science politique dont en plusieurs occasions il appelle de ses vœux le développement<sup>25</sup>, et son parti pris de réalisme.

C'est une analyse qu'il veut réaliste de la situation occidentale en 1559 qui le conduit à mettre l'Europe au cœur de ses préoccupations. Il

23. F° 11 v.

24. « Discours aux lecteurs » après la III<sup>e</sup> partie de la traduction du *Sympose* de Platon (1559).

25. En particulier dans *De l'Origine, antiquité, progrès, excellence et utilité de l'art politique*, Paris, 1567.

est loin le temps, auquel Le Roy, en d'autres lieux, consacre quelques lignes nostalgiques, où Charlemagne pouvait prétendre réunir en un même empire toutes les forces vives de la chrétienté<sup>26</sup>. Il faut compter désormais avec la puissance des mouvements nationaux et se résoudre à remplacer l'Europe de la chrétienté par l'Europe des patries. Une mutation qui ne se fait pas brutalement et radicalement, ainsi que le montrent les expressions employées par Le Roy pour désigner cette réalité politique, religieuse et économique qu'est l'Europe. On le sent, ici et ailleurs, pris entre les revendications du nationaliste qui réclame pour la France une place prépondérante parmi les pays européens<sup>27</sup>, les aspirations de l'humaniste érasmisant qui reconnaît dans les actions hégémoniques la racine de tout conflit et les convictions du philosophe des Vicissitudes, tenté par le mépris de toutes choses transitoires. A chacun de ces hommes qui luttent en lui il donne en 1559 quelques pages où s'exprimer. Mais c'est le nationaliste qui parle le plus haut et qui oriente le discours par son analyse; car l'épanouissement des nations européennes est bien au cœur du débat. Or l'épanouissement de chaque pays pris individuellement ne peut aller sans tenir compte de ceux qui l'entourent: l'histoire, la politique, l'économie l'exigent, puisqu'une même culture habite au fond tous ceux de l'Europe. La conscience nationale conduit nécessairement à la conscience européenne.

Le problème le plus difficile à résoudre est comment maintenir, entre ces pays dont souvent les intérêts divergent et parfois s'opposent, la paix nécessaire au développement de chacun. Louis Le Roy a trop le respect de la souveraineté nationale pour proposer, comme son prédecesseur Pierre Dubois par exemple, la création d'un organe supérieur chargé d'arbitrer entre les nations. Mais il connaît trop les hommes, singulièrement les souverains, pour laisser la paix dépendre de leur seule bonne volonté. C'est le moment qu'il choisit pour avoir recours à la seule solution que la maigre imagination des hommes ait formée pour maintenir une paix localisée: l'abcès de fixation, ici la lutte des forces européennes contre les Turcs envahisseurs et infidèles, déjà souvent proposée, en particulier par Aenea Silvius Piccolomini et reprise la même année 1559 par Guillaume Aubert<sup>28</sup>. Alors apparaît au clair l'idée de chrétienté sous-jacente à une bonne part du raisonnement, conçue non plus comme le ressort de la domination universelle, mais comme le commun dénominateur aux pays d'Europe en lutte pour la sauvegarde de leur culture et de leur foi.

26. *De la Vicissitude*, éd. cit., f° 76. — Ailleurs (*Les Monarchiques*, à la suite de *L'Exhortation aux François*, *op. cit.*, p. 31) il marque clairement où irait sa préférence si tout était possible: «Le souverain remède seroit qu'il n'y eût en toute la terre habitable qu'une foy et un règne ressemblant au divin, où le Prince, comme écrit Platon au *Politique*, à l'exemple de Dieu aimât également toutes nations, les entretenant en bonnes loix, jugements, ordre, paix, commerces assurez, communication et affluence de biens. — Que si cela n'est possible universellement, qu'en chacune grande province il y ait un chef auquel le commun profit de tous soit universellement recommandé et le soin de conserver l'union civile.»

27. On peut lire par exemple la description lyrique qu'il donne de la France dans *L'Exhortation*, *op. cit.*, p. 19-21.

28. *Oraison de la Paix, et les moyens de l'entretenir...*, Paris, Benoist Prévost, 1559, *in fine*.

Tout ce qui vient d'être dit montre à l'évidence que les positions de Louis Le Roy sur l'Europe sont loin d'être parfaitement originales. L'intérêt est ailleurs, dans l'attitude de cet homme, courtisan famélique<sup>29</sup> aspirant à jouer un rôle politique et humaniste, à la notoriété encore modeste, soucieux de faire partager des convictions qui doivent se tenir dans la ligne fixée par ses illustres prédécesseurs. Ainsi s'explique ce mélange de bons sentiments et de réalisme, de naïveté et de cynisme, d'optimisme et d'universelle indifférence. Tiraillé entre ces extrêmes, Le Roy adopte une voie moyenne et il la propose à ceux à qui il compte plaire : restaurer la solidarité chrétienne et européenne, pour permettre aux monarchies de l'Occident de s'affirmer dans l'équilibre et l'harmonie. En somme le chemin qu'il trace laisse d'un côté le passéisme de Charles Quint qui avait mis son énergie à ressusciter une monarchie universelle et le « machiavélisme » de François 1<sup>er</sup> qui n'avait pas hésité à rompre, au nom de l'intérêt national, la solidarité millénaire de la chrétienté. Un chemin qu'emprunteront après lui Bodin, Sully, Richelieu et bien d'autres, praticiens et théoriciens de la politique.

Claude LONGEON

29. « Vieux mastin affamé » : ainsi Du Bellay désigne-t-il Le Roy dans les *Regrets* (s. LXIX).

## L'EUROPE DANS LE MIROIR DU NOUVEAU MONDE

Quand Erasme de Rotterdam veut marquer, à la face des Italiens ou par déférence à l'égard de personnalités flamandes ou hollandaises, sa spécificité nationale, il se déclare volontiers *homo Batavus*<sup>1</sup>; il considère Christophe de Longueil, *homo Brabantus*, comme «l'un des nôtres»<sup>2</sup>, et parle à Nicolas Everard, président du Conseil de Hollande et de Zélande, de sa «patrie hollandaise»<sup>3</sup>. Quand il veut flatter un important personnage d'Angleterre, de France ou d'Allemagne et remercier ses hôtes, le pays qui vient de le recevoir avec les honneurs dus à son rang est toujours le premier, le plus riche en talents et en ressources diverses: n'a-t-il pas commenté en connaissance de cause l'adage «*Ubi bene, ibi patria*»<sup>4</sup>? Il se déclare aussi, et sans doute plus profondément, cosmopolite ou citoyen du monde. On connaît sa lettre à Zwingli de septembre 1522: «Je désire être un citoyen du monde, égal pour tous, ou plutôt étranger pour tous»<sup>5</sup>. Et celle du 1<sup>er</sup> février 1523 à Marc Laurin, son hôte brugeois: «Je veux être un citoyen du monde entier, et non d'une seule ville»<sup>6</sup>. Quand il faisait de Rome la *patria communis*<sup>7</sup>, ce n'est évidemment pas à la Rome contemporaine qu'il songeait (et qui l'a plutôt déçu), mais à la Rome éternelle, ancienne et chrétienne, à celle de Cicéron et des successeurs de Pierre, celle qui convenait à un humaniste chrétien. En fait, il semble bien que la véritable patrie

1. Cf. l'article d'A. Gerlo, «Erasme et les Pays-Bas», *Colloquia Erasmiana Turonensis*, Paris (Vrin)-Toronto (T. Univ. Press), 1972, t. I, p. 96-111; J.-C. Margolin, «Erasme et la psychologie des peuples», *Revue de Psychologie des Peuples*, 1970 (4), p. 373-424, notamment p. 383-388; L.E. Halkin, «Erasme et l'Europe», *Commémoration Nationale d'Erasme*, Bruxelles, 1970, p. 81-101; A. Gerlo, «Erasme, homo batavus», *ibid.*, p. 61-80.

2. Cf. L.E. Halkin, *art. cit.*, p. 85-86. Cf. aussi A. Gerlo, «Erasme et les Pays-Bas», p. 106, et P.S. Allen, *Opus Epistolarum D. Erasmi*, t. IV, *Ep.* 1026 (Louvain, 16 oct. 1519), 5-6 («Longueil, écrit-il à Lupset, est trop français, bien qu'il soit des nôtres»).

3. A. Gerlo, *ibid.*, p. 106, et Allen, *ibid.*, t. IV, *Ep.* 1238 (Anderlecht, oct. 1521).

4. Adage n° 1193 (Ed. Lugd. Batav. t. II, 481C). Titre exact: «*Quaevis terra patria*» (toute terre est une patrie).

5. Allen, t. V, *Ep.* 1314 (Bâle, 3 sept. 1522). 2. Le terme que j'ai traduit par «étranger» est celui de *peregrinus*: c'est le pèlerin, le voyageur — *homo viator* —, l'homme de nulle part, puisqu'il ne fait que camper ici ou là, de manière éphémère, dans une cité terrestre ou dans une autre, sa vraie patrie étant ailleurs (la cité céleste).

6. Allen, t. V, *Ep.* 1342 (Bâle), 538-540 («... Respondi me velle civem esse totius mundi, non unius oppidi»).

7. LB (i.e. *Erasmi Opera omnia*, Lugd. Bat. 1703-06), t. X, 1750 E (*Responsio*). Allen, t. XI, p. 177, l. 207. Cf. aussi la lettre d'Erasme à Sadolet, t. VII (*Ep.* 2059, Bâle, 1<sup>er</sup> oct. 1528), sur le sac de Rome.

d'Erasme n'ait pas été de ce monde, il l'a d'ailleurs affirmé dans de nombreux textes, surtout vers la fin de sa vie<sup>8</sup>. Quant à l'Europe elle-même, elle ne semble pas le préoccuper outre mesure. Ni le mot ni la réalité historique, géographique ou culturelle (si toutefois ces expressions ont un contenu matériel) ne font l'objet de longs commentaires<sup>9</sup>. Sans doute, quand la guerre fait rage, le voit-on écrire : « Depuis tant d'années déjà presque aucune contrée d'Europe n'est épargnée par les troubles » (lettre à Pirckheimer du 15 juillet 1529)<sup>10</sup>. Ou encore (lettre à Mountjoy du 8 septembre 1529) : « Votre roi (c'est-à-dire Henri VIII), avec une très grande constance et autant de sagesse, ne s'est pas reposé avant d'avoir scellé l'accord des monarques les plus puissants de toute l'Europe »<sup>11</sup> (allusion au traité de Cambrai du 5 août). L'Europe dont il rêve n'est pas une Europe des patries, encore moins une Europe des nationalismes, mais une Europe unie, fraternelle, pacifique, c'est-à-dire une Europe chimérique ou idéale, très différente de celle que définit la rivalité politique des Valois et des Habsbourg, très différente aussi de la carte religieuse que la Réforme luthérienne va dessiner, avec des frontières de plus en plus accentuées. Mais pour peu que l'ennemi traditionnel, le barbare, se fasse menaçant en Méditerranée orientale, ou ait même solidement pris pied (depuis 1527) en Europe centrale, alors le Turc est dénoncé à la face du monde et le pacifisme d'Erasme débouche dans une campagne inlassable en faveur de l'union sacrée des princes chrétiens, la cessation de leurs rivalités et des guerres intestines qui ensanglantent l'Europe, la conversion spirituelle de ces combattants de la foi, très différents d'ailleurs dans son esprit et dans ses vœux des anciens Croisés<sup>12</sup>. Bref, tout comme autrefois le pape Aeneas Silvius Piccolomini<sup>13</sup>, et de son temps Sadolet<sup>14</sup> ou Vivès<sup>15</sup>, Erasme découvre

8. Cf. Halkin, « Erasme et l'Europe », p. 100-101. Voir les deux vers d'Erasme dans *Christiani hominis institutum* (et leur commentaire par R. Padberg, *Erasmus als Katechet*, Fribourg-en-Brisgau, 1959, p. 57) :

Migrantemque animam per summa pericula tuto  
Transmittit patriae et superis commendat eumtum.

9. Sur l'utilisation du terme d'Europe (*Europa*) par Erasme, voir, ici même, les communications de J. Chomarat et de M.-M. de La Garanderie.

10. Allen, t. VIII, *Ep.* 2196 (Fribourg), p. 235, 178-180: « Iam tot annis nulla fere Europae pars vacat a tumultu, nec adhuc quicquam video praeter bellum praeludia ».

11. Allen, t. VIII, *Ep.* 2215 (Fribourg), p. 278, 17-20 (« ... Regi vestro, qui summa constantia parique prudentia non conquievit, donec potentissimos totius Europae monarchas inter se conglutinari »).

12. Sur le pacifisme d'Erasme et son attitude d'hostilité aux Croisades et à leur esprit, cf. M. Bataillon, « Erasmo europeo ? (1467-1536) », *Revista de Occidente*, 1968 (58), p. 50-67, ainsi que notre anthologie, *Guerre et paix dans la pensée d'Erasme*, Paris, Aubier, 1973, notamment *Introduction, passim*.

13. Voir entre autres la lettre du pontife romain à Mahomet II, le vainqueur de Constantinople (*Epistola ad Mahumetem*), qui date de 1463 (et sa traduction italienne, avec introd. et notes de G. Toffanin, Naples, R. Pironti e Figli, 1953). Et aussi l'*Oratio de Constantinopolitana clade et bello contra Turcos congregando*.

14. Cf. notre article, « Erasme et la guerre contre les Turcs », *Il Pensiero Politico*, Firenze, 1980 (Anno XIII-1), p. 9, et Richard M. Douglas, *Jacopo Sadolet 1477-1547, Humanist and Reformer*, Harvard Univ. Press, Cambridge, Mass., 1959.

15. Cf. l'opuscule de Vivès (consécutif à la bataille de Mohács), *De Europae dissidiis et bello Turcico dialogus* (Bruges, 1526), ainsi que son autre opuscule *De conditione vitae Christianorum sub Turca* (Anvers, 1529).

l'Europe par une prise de conscience renouvelée du péril turc. Mais cette Europe, comme l'ont bien montré W. Fritzemeyer<sup>16</sup> dès 1931, mais surtout A. Saitta<sup>17</sup> en 1948, Denys Hay<sup>18</sup> en 1957, Federico Chabod<sup>19</sup> en 1961, n'est encore que la version à peine retouchée de la Chrétienté médiévale : la *Respublica christiana*, rêve commun de tous les humanistes chrétiens aussi éloignés qu'il soit possible de la « Realpolitik », est un modèle cher à leur cœur, qu'ils identifieraient volontiers avec cette Europe qui leur est familière, cette Europe culturelle où l'on s'exprime en latin, où l'on enseigne indifféremment à Louvain, à Heidelberg, à Cambridge, à Padoue ou au Collège royal de Paris, où les idées circulent aisément, et que l'on appellera bientôt la République des Lettres.

Si le problème turc avec les crises politiques et morales qu'il a suscitées du XV<sup>e</sup> au début du XVII<sup>e</sup> siècle, peut être considéré comme un élément fondamental d'une certaine *prise* et d'une certaine *crise* de conscience européenne — je n'en veux pour preuve que l'énorme bibliothèque « antiturque » dont Geoffroy Atkinson<sup>20</sup> nous a fourni les échantillons les plus importants, en particulier ces feuilles volantes ou ces sortes de chroniques journalistiques dont nous ressentons encore aujourd'hui l'actualité brûlante et la charge émotive —, la découverte du Nouveau Monde, ou plutôt les effets à retardement de cette découverte<sup>21</sup>, constituent dans la seconde moitié, et même dans les dernières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle, comme une sorte de révélateur ou la caisse de résonance d'une certaine idée ou d'une certaine image de l'Europe. Ce que je voudrais montrer, c'est que l'image persistante au XVI<sup>e</sup> — et même encore au XVII<sup>e</sup> siècle — d'une Amérique sauvage, païenne et « native » ou ingénue (pour ne pas dire animale) agit comme un véritable miroir dans lequel des auteurs, mais surtout des peintres, des graveurs, des géographes et des cosmographes, verront apparaître complaisamment les traits d'une Europe politique, culturelle, religieuse, dominatrice du monde sous le leadership traditionnel et incontesté de l'Empereur (quand ce n'est pas sous l'égide du Roi de France, comme le voulait déjà Guillaume Postel<sup>22</sup>). Stéréotype de l'Amérique, dont une assez récente exposition au Grand Palais — l'Amérique vue par l'Europe<sup>23</sup> — a fourni quelques excellents échantillons, et auquel correspond également un stéréotype de l'Europe. Mais dans cette

16. *Christenheit und Europa*, München/Berlin, R. Oldenbourg, 1931.

17. *Dalla Respublica Christiana agli Stati Uniti di Europa*, Rome, 1948.

18. *Europe, The Emergence of an Idea*, Edinburgh University Press, 1968 (2<sup>e</sup> éd.).  
Edition originale : 1957.

19. *Storia dell' idea d'Europa*, 5a ediz. a cura di Ernesto Sesten et Armando Saitta, Bari, Ed. Laterza, 1971 (la première édition date de 1961).

20. *La littérature géographique française de la Renaissance. Répertoire bibliographique*, Paris, 1927.

21. C'est-à-dire les relations de voyage et les réactions à ces relations de la part des Européens (avec de temps à autre, mais rarement, quelques contacts directs avec les Indiens amenés en Europe).

22. Voir à cet égard la communication d'A. Jouanna dans ce volume d'Actes.

23. *L'Amérique vue par l'Europe*, Grand Palais, 17 sept. 1976 - 3 janvier 1977, Ed. des Musées Nationaux, notamment chap. 6 et 8.

absence volontaire de toute communication, de tout dialogue entre l'Amérique sauvage et l'Europe civilisée, ces images allégoriques, destinées au même public et aux mêmes « patrons », se renforcent mutuellement : plus l'Amérique est distante géographiquement, culturellement et presque physiquement de l'Europe, plus celle-ci se trouve justifiée dans ses entreprises conquérantes et colonisatrices du passé, du présent et même de l'avenir. Comme on le voit, il ne s'agit pas d'images innocentes ou spontanées, et le graveur géographe — qu'il s'agisse de Hondius<sup>24</sup> ou d'Ortelius<sup>25</sup> —, comme les responsables du Ballet de cour des quatre parties du Monde<sup>26</sup>, mettent leur science et leur talent au service d'une politique en vérité plus nationale qu'européenne, puisqu'il s'agit, dans un cas, de la politique des Habsbourg, et dans le second, de celle de Louis XIII ou plutôt de Richelieu.

Dans un premier point, je voudrais montrer, par quelques images et quelques textes — textes qui accompagnent le plus souvent ces images — empruntés aux Allégories et aux cartes géographiques des quatre parties du Monde, que l'Amérique occupe une place à part dans la représentation des continents extra-européens. Cette Amérique, vue de l'Europe, détermine, négativement et en manière de repoussoir, la conscience d'une altérité absolue.

En revanche, et ce sera mon second point, une conscience géographique, économique, politique et religieuse de l'Europe se fait jour à travers ces documents, dont il ne conviendra pas de négliger l'origine. Cette Europe concerne en fait essentiellement la Hollande et l'Empire, dans la mesure où les Pays-Bas n'ont pas encore acquis leur autonomie politique et psychologique, comme le montre en particulier le *Théâtre de l'Univers*<sup>27</sup> d'Abraham Ortelius.

Cette conscience de soi de l'Europe, faite d'assurance, de confiance en l'avenir, d'exaltation lyrique, définit ce que j'appellerais volontiers une conscience baroque de l'Europe : j'essaierai de l'analyser dans mon troisième point.

Cette double image contrastée de l'Amérique et de l'Europe n'a sans doute pas une portée universelle. L'immense majorité des Européens de la fin du XVI<sup>e</sup> au début du XVII<sup>e</sup> siècle ignorent qu'ils sont Européens, et même la politique et les guerres ne leur permettent pas toujours d'avoir seulement une conscience nationale. D'autre part,

24. Sur Josse (ou Jodocus) Hondius, « tailleur de cartes géographiques », cf. *Biographie Nationale Belge* (Bruxelles, 1876), t. 5, art. d'Edm. De Busscher (De Hondt), col. 185-189, et surtout dans le Supplément de cette Biographie (Bruxelles, 1977-1978), t. XII, l'art. d'A. De Smet, col. 448-467 (Hondius), qui comprend une très riche bibliographie.

25. Abraham Ortelius (Ortels ou Wortels) a fait l'objet de nombreux travaux. En attendant qu'il figure dans un Supplément de la Biographie Nationale, cf. *Bibl. Nat. Belge* (1901), t. XVI, l'art. de Wauwermans, col. 291-332.

26. Voir M. M. McGowan, *L'Art du Ballet de cour en France 1581-1643*, Paris, Edit. du C.N.R.S. (« Chœur des Muses »), 1963, p. 151. Le titre exact de ce célèbre ballet est *Ballet Royal du grand bal de la Douairière de Billebahaut* (voir plus loin).

27. *Theatrum Orbis Terrarum*, Anvers, 1570. Un certain nombre d'exemplaires ont leur frontispice ainsi que toutes les cartes somptueusement coloriés. Il en est de même pour les éditions ultérieures.

certains esprits, comme Las Casas<sup>28</sup> ou Montaigne<sup>29</sup>, pour évoquer les plus connus, ne se sont fait la même image ni de l'Amérique ni de l'Europe, ou plutôt des pays européens qui se sont octroyé le droit de conquérir ces terres nouvelles. Mais ce sont des cas isolés, et par delà une conscience nationale et le vif sentiment d'appartenance à un certain type de culture, ils s'élèvent jusqu'à une conscience mondialiste, qu'il serait plus juste d'appeler simplement une conscience de la personne humaine, concept qui a bien du mal à se frayer alors un chemin.

Dans la VI<sup>e</sup> section du Catalogue de l'Exposition à laquelle j'ai fait allusion, intitulée « la quatrième partie du monde »<sup>30</sup>, on remarque avec justesse que les trois continents de l'ancienne cosmographie étaient rarement représentés dans les œuvres d'art jusque vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Je l'ai constaté moi-même en feuilletant des dizaines d'ouvrages et en examinant de très nombreuses séries de dessins et de tableaux. En revanche, dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, où les expéditions de Colomb, de Vasco de Gama, de Cortès, celles de Thevet ou de Cartier ont été en quelque sorte « digérées », où les géographes n'oublient jamais de représenter les « îles récemment découvertes » — formule stéréotypée qui sera encore employée un siècle après leur découverte effective —, où la littérature « américaine » commence à se répandre, où une curiosité scientifique et ethnologique réelle s'exprime dans des ouvrages de zoologie et botanique<sup>31</sup>, des récits de voyage largement illustrés, la représentation allégorique de l'Amérique entraîne celles de l'Afrique et de l'Asie. C'est là un point capital. Cette curiosité nouvelle, si bien analysée à la fois par Atkinson en 1935 dans *Les nouveaux horizons de la Renaissance française*<sup>32</sup>, et par Alphonse Dupront en 1940 dans son grand article « Espace et humanisme »<sup>33</sup>, reflétait pour une part cet élargissement des horizons de la Renaissance européenne, mais aussi et surtout la conscience de plus en plus vive que l'Europe prenait d'elle-même par rapport aux autres régions du monde. Dans la représentation de l'Afrique et de l'Asie, sous les traits d'une jeune femme dont les vêtements, les parures, la coiffure, les attributs

28. La littérature lascasienne est immense. On se contentera de renvoyer ici le lecteur à M. Bataillon et A. Saint-Lu, *Las Casas et la défense des Indiens*, Paris, Julliard, 1971 (coll. « Archives »). Du premier, encore : « Un estremo del irenismo erasmiano », in *Homenaje al profesor F. Sanchez-Escríbano* (« Filología y Crítica Histórica »), 1969, p. 35-49. Egalemen : A. Redondo, *Antonio de Guevara et l'Espagne de son temps*, Genève, Droz (Travaux d'Humanisme et Renaissance, CXLVIII), 1976, *passim*, notamment p. 670-692.

29. Du chapitre consacré par G. Chinard dans son livre sur l'*Exotisme américain*, de 1911 (voir plus loin) à la propre communication de C. Blum, le problème de l'attitude de Montaigne face à l'Indien a suscité de nombreux travaux.

30. *Op. cit.*, p. 89-98.

31. Ceux de P. Belon (cf. notamment, dans son *Histoire de la nature des oyseaux* de 1555, la description du dindon, originaire d'Amérique), de Conrad Gesner (cf. sa description du tatou dans son *Historia Animalium* de 1554), du médecin espagnol Nicolas Monardes (qui décrit aussi le tatou), de Rembert Dodoens (*Stirpium Historiae Pemptades Sex*, Anvers, 1583, avec la description du plant de tabac) ou de John Gerard (*The Herbal or General Historie of Plantes*, Londres, 1597, avec la description du maïs). Cf. chap. III du Catalogue de l'Exposition, p. 38 sq.

32. Paris, Droz, 1935.

33. Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance, t. VIII (1946), p. 7-104.

divers et l'environnement écologique visent à réunir en une seule image tous les éléments possibles caractérisant le pays et ses habitants, l'exotisme et ce que j'ai appelé l'altérité ne jouent pas au point d'établir une distance infranchissable entre elles-mêmes et la reine Europe. Leurs images sont valorisantes, bien qu'elles représentent un niveau d'humanité inférieur — n'ayons pas peur des mots — par rapport à l'Européen. N'oublions pas que dans la mentalité commune de l'époque, comme l'a très bien montré Arlette Jouanna<sup>34</sup> pour la France, les hommes et les habitants de la planète sont naturellement inégaux. C'est Bodin qui déclare dans la *République* (1576) qu'« entre les hommes il y en a qui ont moins de jugement que les bestes brutes, et d'autres où la marque de la lumière divine est si claire, qu'ils semblent plustost anges que hommes »<sup>35</sup>. Et Pierre d'Origny, dans son traité sur la Noblesse : « Il y a de l'homme en tous, toutefois plus ès uns, ès autres moins »<sup>36</sup>. L'Afrique et l'Asie jouissent, en ce qui les concerne, du double privilège culturel et religieux, d'avoir été « reconnus » par les « auctores » de la culture gréco-latine, d'Homère ou d'Hérodote à Ptolémée ou à Strabon, de Salluste à Ovide, et par la Bible, Ancien et Nouveau Testament. On sait même que, dans une tradition biblique ininterrompue qui s'enracine dans les chapitres 9 et 10 de la Genèse<sup>37</sup>, la division du monde entre les trois fils de Noé, Sem, Cham et Japeth, correspond à l'Asie, à l'Afrique et à l'Europe ; division tripartite qui conviendra admirablement aux hommes du Moyen Age et de la première Renaissance, car elle recouvre la tripartition du monde antique<sup>38</sup>. Cette prégnance du double modèle judéo-chrétien et gréco-romain est si forte que, plus d'un siècle encore après la découverte du Nouveau Monde — selon une terminologie plus répandue que le terme d'Amérique —, quelques rares atlas « conservateurs » continuent d'ignorer cette partie de l'univers terrestre, et que certains esprits s'ingénient à trouver soit une trace de la présence des Romains en ces régions (une pièce de monnaie à l'effigie d'un empereur soi-disant découverte dans une mine d'or de l'Amérique australe)<sup>39</sup>, soit même les traces d'une évangélisation très ancienne qui n'aurait pas porté de fruits<sup>40</sup>.

Voici par exemple, dans le frontispice du *Theatrum orbis terrarum* d'Abraham Ortelius (1570) où les deux « nymphes » Afrique et Asie occupent verticalement la partie droite et la partie gauche de la page,

34. Dans sa thèse *L'idée de race en France au XVI<sup>e</sup> siècle et au début du XVII<sup>e</sup> siècle (1498-1614)*, Lille, Atelier de reproduction des thèses, 1975, et dans son livre *Ordre social. Mythes et hiérarchies dans la France du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1977, notamment chap. I (Bonne et mauvaise naissance), p. 15-21.

35. Texte cité par A. Jouanna, *Ordre social*, p. 16-17.

36. *Le Hérault de la noblesse de France*, Reims, J. de Foigny, 1578, f. 17 r<sup>o</sup>. Le contexte a son importance : l'auteur examine les différents degrés de « valeur humaine » des Rois de France.

37. Bible de Jérusalem, t. I, p. 20-25. Cf. D. Hay, *op. cit.*, p. 8-9. Voir aussi les *Antiquités Juives* de Flavius Josèphe, I, 15.

38. Voir le diagramme de cette tripartition dans les cartes médiévales dites en T-O (manuscrits d'Isidore de Séville du XI<sup>e</sup> siècle).

39. Sur cette anecdote, voir plus loin, p. 257 et n. 118.

40. Voir plus loin, p. 257 et n. 118.

tandis que la situation topographique de l'Europe est bien entendu la partie supérieure et celle de l'Amérique la partie inférieure, la manière dont un contemporain, Gérard de Vivier<sup>41</sup>, les décrit, en retrouvant un certain nombre de stéréotypes. L'Asie, richement vêtue, parée de multiples pierres précieuses (qui répondent à l'image traditionnelle de l'opulente Asie), est parfumée d'« encens, d'amome, de mirrhe » et « d'autres bons parfums qu'on trouve en Arabie »<sup>42</sup>. Quant à l'Afrique, qui lui fait face, « ceste negre en bon point, brunement bazanée »<sup>43</sup>, elle n'est qu'à moitié nue — signe d'une nature déjà policiée — et ses seuls attributs sont, si je puis dire, la coiffe brûlante que lui font les rayons du soleil d'un jaune et d'un rouge éclatant — n'oublions pas qu'*Africa* signifie « sans froid », *alpha* privatif et *frigus*<sup>44</sup>, ou encore qu'elle est la partie du monde dévolue à Cham, qui signifie en hébreu chaleur<sup>45</sup> — et le modeste rameau d'une plante odoriférante qu'elle tient d'une main, et qui est le baume d'Egypte. Mais à côté de ces figures sereines, pacifiques et avenantes, voici son antithèse, l'inconnue découverte depuis peu, celle qui est restée toujours ignorée des Anciens et de la Bible, et qui n'a donc pas eu de héros éponyme auquel on puisse rendre un hommage rassurant. Je la présenterai en citant dans leur intégralité les vingt alexandrins de Gérard de Vivier<sup>46</sup> :

Celle qui tout en bas sur la terre couchée,  
Toute nuë tu vois, de plumettes coiffée,  
Ayant en l'une main le chef d'un homme mort,  
Et l'autre le baston, dont elle fait l'effort,

41. D'après l'édition française du *Théâtre de l'Univers* (Anvers, 1572). L'édition que j'utilise est celle de 1598 (toujours d'Anvers), d'après l'exemplaire de la Bibliothèque Bodléienne (Vet. B1-b.2) qui a appartenu à Edward Radcliffe. C'est le n° 391 de la Bibliographie-répertoire d'Atkinson. — Ce Gérard Du Vivier est un Gantois francophone, auteur d'une *Institution de la langue françoise, expliquée en aleman* (1568) et d'une *Grammaire françoise* (en français et en allemand) (1568).

42. Dans sa description en prose — qui ne se veut pas allégorique ou symbolique — de l'Asie, on lit, sous la plume de Pierre Bertius, « cosmographe du Roy Tres-Crestien » (voir plus loin), à la page 673 de sa *Geographie raccourcie* : « De la nous vient le baume, le calamus, encens, myrrhe, casse, clou de gyrofle, poivre, safran, bois de senteur, resine, musc et perles de toutes sortes ».

43. « ... Le rameau qu'elle tient dedans sa main, de Baume,  
Est signe, que tel fruit ne croit en nul Royaume  
Que dedans l'un des siens, Egypte seulement  
Se vante, et à bon droit, de donner cest onguent ».

Comme on le voit, la qualité poétique n'est pas la caractéristique majeure du style de G. Du Vivier. On pourra encore en juger par ces quatre vers extraits de la dernière partie de la description versifiée du frontispice d'Ortelius :

Voicy que clairement vous dit le Frontispice  
Qui vous sera proprement d'Indice fort propice  
De ce beau livre icy, remply d'œuvre immortel,  
Que le ciel nous permet par Abraham Ortel.  
[\* 4] v°

44. Ou le grec φρική. D'où le *topos* iconographique et « géographique » de l'Afrique hérissée (comme dans le frontispice d'Ortelius) de rayons solaires.

45. Cf. *Genèse*, IX, 27. Dans la *Cité de Dieu* (XVI, ii, 222), saint Augustin reprend ce passage de la Bible, à propos de l'attribution des trois parties de la terre aux trois fils de Noé : « ... nominatus... latitudo... calidus ».

46. Toujours d'après l'édition française d'Anvers, 1598.

- 5 Meurdrißant les humains d'une crauté grande,  
 Le corps desquelz apres luy servent de viande ;  
 Ayant dessus le front une pierre de pris,  
 Dont elle en a tout plein en sa terre et pourpris,  
 Nous represente icy l'Amérique l'avare,  
 10 La gourmande par trop inhumaine et barbare,  
 Les plumes sur son chef et gemmes sur son front,  
 Autour la greve encor des sonnettes en rond,  
 Sont tous les ornements dont elle se decore.  
 Ell' manie souvent l'arc et flesches encore,  
 15 Par lesquelles souloit les pouvres gens navrer,  
 Pour (comme je t'ay dit) desmembrer et manger,  
 Puis, pleine de la chair des hommes, qu'en la chasse  
 Elle a prins et tuez, et de la chasse lasse,  
 S'en va dormir dessus un harnas estendu  
 20 A deux arbres voisins, où elle l'a pendu.

J'insiste un peu sur ces caractéristiques de la « sauvagerie » et de l'état de nature quasi-animale de l'Amérique, car on les retrouve quasiment tous — avec quelques variantes dues à l'imagination de l'artiste ou du commentateur ou à la place dont ils disposent — dans les multiples allégories des parties du monde et dans les légendes versifiées qui accompagnent les cartes géographiques ou la figure de ces « nymphes ». D'ailleurs ces différents types d'allégories élaborées au cours du XVI<sup>e</sup> siècle ont été classés par le célèbre graveur Philippe Galle dans sa *Prosopographia*<sup>47</sup> (qui n'est pas datée, mais qui doit être de 1579) et surtout par Cesare Ripa dans son *Iconologia*, qui date de 1593<sup>48</sup>. Pour me contenter de la description de l'emblème-allégorie Amérique de ce dernier recueil, je vous livre ces quelques lignes où l'on retrouve ces traits : nudité, crauté, anthropophagie, civilisation matérielle quasi-inexistante soulignée par l'arc, les flèches et la massue ; un hamac où, repue, elle s'endort d'un sommeil de fauve ; parfois un énorme animal à ses côtés ou lui servant de monture — tortue géante, alligator, jaguar, puma, voire l'anachronique ou plutôt l'atopique rhinocéros — ou un perroquet. Mais écoutons Ripa<sup>49</sup> :

« Cette femme qui a le teint olivastre — voici une caractéristique nouvelle —, le visage effroyable à voir et un voile de plusieurs couleurs qui luy couvre le corps à demy — la nudité est ici censurée pour des raisons qui tiennent soit à la morale soit au sens du pittoresque — représente l'Amérique ; outre qu'une escharpe de plumes très agréables

47. *America* (gravure de 19 × 11 cm, vers 1579-1600) porte le n° 43 de la série de ces Personnifications figurées, que le célèbre graveur hollandais fit paraître peut-être à Anvers. Une inscription latine décrit l'Amérique comme une ogresse qui dévore les hommes, qui est riche en or, redoutable par son arc, qui voit prospérer les perroquets et porte des ornements de plume. Provenance de l'estampe : James Hazen Hyde. New York, The New York Historical Society. Cf. Catal. Expos. n° 91.

48. Cesare Ripa, *Iconologia, ovvero Descrittione dell' imagini universali...*, Roma, heredi di G. Gigliotti, 1593.

49. Texte cité d'après l'édition française de *l'Iconologie, ou la Science des Emblèmes, devises, etc.* (tirée de Cesare Ripa), « enrichie par J.-B. (Baudouin) de l'Académie française », t. I, Amsterdam, Brackman, 1698, p. 275.

artistement jointes ensemble (trait positif) la fait particulièrement remarquer par ce bizarre ornement (trait mi-positif mi-négatif dans une culture dominée par l'art baroque). Elle porte en une main une flesche et en l'autre un arc, et un carquois à ses costez... Sur la tête, une guirlande de plumes étranges (notons toujours ces épithètes destinées à souligner la distance morale et culturelle qui sépare l'Amérique de l'Europe), à ses pieds une espèce de lézard ressemblant à peu près à un crocodile (référence à un modèle africain moins inconnu), comme encore une teste humaine (ce détail est assez fréquent lui aussi, et l'on se souvient des célèbres illustrations des récits de voyage de Thevet<sup>50</sup> et de Jean de Léry<sup>51</sup>) arrachée de son corps et traversée d'un dard. Cette dernière partie du monde nouvellement découverte par Americ Vespuce Florentin (on notera la paresseuse répétition du titre même de la relation de voyage de Vespucci qui, elle, méritait bien son titre quand elle fut imprimée en 1503<sup>52</sup>) est peinte presque toute nuë pour ce que ses habitans ont accoustumé d'aller tous nuds, si ce n'est qu'ils se couvrent les parties honteuses (encore la Contre-Réforme !) d'une ceinture faite de plumes et de coton, en forme de frange».

Il est intéressant de comparer la description de l'allégorie de l'Amérique, dont on pourra par ailleurs rapidement visualiser quelques représentations (gravures de Delaune<sup>53</sup>, de Stradan<sup>54</sup>, de Martin de

50. *Les singularitez de la France Antarctique, autrement nommée Amérique*, Paris, 1557. Les dessins de cette description fantaisiste et naïve semblent avoir été faits par Jean Cousin le Jeune, qui devait illustrer plus tard la *Cosmographie Universelle* de Thevet (Paris, 1575).

51. *Histoire d'un voyage faict en la terre de Brésil autrement dite Amérique*, La Rochelle, 1578. Claude Lévi-Strauss déclare dans *Tristes Tropiques* (Paris, 1964, p. 92) que ce livre est un «chef-d'œuvre de la littérature ethnographique».

52. Il s'agit de la lettre adressée par Vespucci à son ancien maître, Lorenzo di Pier Francesco de Medici, devenu entre-temps ambassadeur de Florence à Paris. Cette lettre a servi de base aux traductions latines publiées sous le titre de *Mundus Novus* en 1503 à Paris, en 1504 à Venise, Augsbourg et Rome. Cf. Catal. Expos. n° 2 et bibliographie. On trouve, sous la plume du traducteur Jehan Lambert, cette expression qui aura la vie longue, de *insulæ nuper inventæ* (ou *repertæ*). Voir aussi la traduction française de la vaste compilation italienne de 1507 (dont deux livres sont consacrés à l'Amérique), traduite en latin et publiée à Milan l'année suivante, traduite aussi (partiellement) en français et publiée en 1515 à Paris avec le titre suivant: *Le Nouveau Monde et les navigations faites par Emeric de Vespuce florentin. Des pays et isles nouvellement trouvez, auparavant a nous incongneuz... A Paris pour Galliot du Pre*, s.d. (mais privilège daté du 10 janvier 1516). Rappelons pour mémoire le titre de la traduction latine de la recension par Christophe Colomb de son expédition de 1492 et de sa découverte des îles de la Mer des Antilles (ou *Sinus Yucatanus*): *Epistola de Insulis de novo repertis. Impressa Parisiis in campo Gaillardii*. Sur le recto du second feuillet figure la mention qui nous laisse aujourd'hui rêveurs: *Epistola Christophori Colombi, cui aetas nostra multum debet: de Insulis Indie supra Gangem nuper inventis... quam nobilis ac litteratus vir Aliander de Cosco ab Hispano ideomate in Latinum convertit: tertio kalendas Maii MCCCCXCIII Pontificatus Alexandri VI Anno Primo*.

53. *America* d'Etienne Delaune (cf. Catal. Expos. n° 85) est une gravure de 6,5 × 8,2 cm. Elle est signée et datée de 1575. L'Amérique est toujours représentée nue, avec un arc et des flèches et une massue brésilienne, auprès d'un animal qui représente sans doute un lama.

54. L'une des plus célèbres. Elle représente la découverte de l'Amérique par Vespucci (1589). Plume et encre brune avec rehauts de blanc. 19 × 26,9 cm. Signature en bas à droite: *Johannes Stradanus faciebat. Inscription: Americus Vespuccius Florentinus 1497. Provenance: Metropolitan Museum of Art, New York. Cf. Catalogue Expos. n° 86.*

Vos<sup>55</sup>, de Gheeraerts<sup>55a</sup>, de Stefano della Bella<sup>56</sup>, de Jacob van Meurs<sup>57</sup>, et surtout de Philippe de Galle<sup>58</sup> et de Cornelis Visscher<sup>59</sup>) avec les quelques lignes, qui se veulent objectives et purement géographiques, que l'on trouve par exemple dans l'Epitome du Théâtre de l'Univers, dû à Michel Coignet, «mathématicien d'Anvers», publié d'abord en latin à Anvers en 1601<sup>60</sup>, puis traduit en français et publié en 1602<sup>61</sup>. On lit ceci, dans la page qui correspond à la carte du Nouveau Monde, f. 4 v<sup>o</sup>: «L'Amérique estoit sans froment et sans vin au commencement, et n'avoit au temps passé des boeufs, ni des mulets, ni des asnes ni des brebis, chevres ou chiens. Mais ceux d'Europe l'ont fait à présent plus

Ce dessin (reproduit ici) est un dessin préparatoire pour une gravure d'une série due à Philippe Galle et à quelques autres artistes, et publiée sous le titre *Nova Reperta* (Nouvelles découvertes). Le contraste entre le navigateur, tenant d'une main un astrolabe et de l'autre une bannière avec les étoiles de la Croix du Sud, et l'Amérique (dont l'attitude rappelle la figure du frontispice du *Théâtre d'Ortelius*), allongée nue sur son hamac dans un paysage familier (cannibales, animaux sauvages, plant d'ananas, etc.), souligne bien l'opposition radicale de deux mondes, de deux natures: la nature civilisée, la nature sauvage. Cf. Catal. Expos. n° 86.

55. *America*. Plume et lavis. 28,5 × 16,5 cm. Provenance: Anvers, Stedelijk Prentenkabinet. Le dessin fait partie d'une série sur les continents composée pour l'arc de triomphe des Genevois érigé lors de l'entrée solennelle à Anvers de l'archiduc Ernest, gouverneur des Pays-Bas autrichiens en 1594. La taille démesurée du tatou sur lequel est assise la jeune femme nue est un trait propre à M. de Vos (cf. Catal. Expos. n° 88).

55a. *America* de Marcus Gheeraerts (vers 1590-1600). Gravure de 20,6 × 14,3. Signé *Marc. Gerar. inven. et Phls Galle excud.* En provenance de New York, Metropolitan Museum of Art (cf. Catal. Expos. n° 92). On remarquera la présence de deux Esquimaux, tandis que les Indiens d'Amérique du Sud (en haut et au centre) sont conformes au stéréotype. La présence de la chèvre et de l'animal qui lui fait vis-à-vis est plus anormale que celle des perroquets.

56. Ce graveur florentin (1610-1664) a représenté (en 1644) une série de cartes à jouer (exactement onze, intitulées respectivement «Amérique, Castille d'or, Popaian, Bresil, Chile, Quiuira, Peru, Mexique, Floride, Virginie, Nouvelle-France»). La dimension de chaque carte est: 8,8 × 5,4 cm (cf. Catal. Expos. n° 93). New York, Metropolitan Museum of Art. Ces cartes ont été produites lors de son installation à Paris. Utilisées à des fins pédagogiques (commandées à l'intention du jeune Louis XIV), elles décrivent simplement, sous l'image, les caractéristiques essentielles du pays. L'Amérique est représentée sous les traits d'une souveraine, assise dans un char tiré par deux tatous. On notera cette «promotion» sociale et politique.

57. *America*, frontispice à l'ouvrage d'Arnoldus Montanus. *De Nieuwe en Onbekende Weereld* (Amsterdam, 1671). Gravure de 31 × 19,8 cm (Washington D.C., Library of Congress, Prints and Photography Division). Dans cette composition pyramidale, l'Amérique domine toutes les scènes, répandant généreusement son or au milieu d'Indiens de différentes tribus, parmi des animaux, lama, castor, mouton à grosse queue. A l'arrière-plan, on aperçoit les Européens, près d'une forteresse en pierre de taille. Cf. Catal. Expos. n° 94.

58. Voir n. 47.

59. *America*. L'une des gravures les plus intéressantes par sa richesse baroque (cf. Catal. Expos. n° 93a), datant de 1650-1660, 50,7 × 66 cm. Signé *Visscher excudebat*. New York, The New York Historical Society. Une longue inscription en néerlandais décrit les principales caractéristiques de cet étrange continent (le début: «L'Amérique est de beaucoup le plus étrange des continents. Là-bas, les gens vivent en sauvages sans loi. Mais les Espagnols sont venus cultiver cette terre. Et occuper les ports avec leur forteresse...»). Cette gravure fait, elle aussi, partie d'une série allégorique des quatre continents. Cf. J.H. Hyde, «The Four Parts of the World as represented in old-time pageants and ballets», *Apollo*, IV (1926), p. 232.

60. *Epitome Theatri orbis terrarum*, Antverpiae, 1601 (Bibl. Nat. G. 9167).

61. *L'Epitomé du Théâtre de l'univers*, Antverpiae, 1602 (Bibl. Nat. G. 9169).

riche de ces choses et autres»<sup>62</sup>. Rien à dire sur ce bref bilan de carence, qui exprime ce fait qui a tant frappé les premiers explorateurs européens et les premiers conquérants: pas d'élevage, aucun des animaux domestiques qui leur étaient familiers, ni blé ni vigne — dons de Cérès et de Bacchus — qui symbolisent la fertilité du sol et surtout l'action civilisatrice de l'homme, et dont nous verrons qu'ils sont presque toujours représentés comme des attributs de l'Europe, soulignés dès l'antiquité par Strabon<sup>63</sup>. On pourrait dire que la nudité ou la quasi-nudité de l'allégorie féminine<sup>64</sup> de l'Amérique est la représentation symbolique de ce désert agricole et de cette absence d'élevage. Mais ce que n'exprime pas ce court texte sur l'Amérique, c'est toute l'exubérance d'une végétation et l'incroyable richesse d'une faune inconnues à l'Europe<sup>65</sup>. L'eurocéocentrisme des artistes et des géographes est tel que la faune, la flore, l'hydrographie ou l'orographie, les mœurs alimentaires, vestimentaires ou guerrières des Indiens d'Amérique sont jugées et jaugées à l'aune de modèles qualitatifs ou d'évaluations quantitatives dont un Montaigne avait déjà souligné le caractère relatif dans son chapitre des Cannibales<sup>66</sup>. Mais le fait de la colonisation européenne est ici mis en avant: aujourd'hui, l'Amérique est riche de tout ce que la civilisation de l'Ancien Monde a importé sur ses terres. Réciprocité des bienfaits? Il ne saurait en être question, même dans des textes plus étendus que celui de cet Epitome de 1601.

Mais tandis que les allégories des continents vont continuer jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à répandre la fiction d'une Amérique sauvage et étrange, en cultivant ce goût de l'archaïsme et de l'exotisme cher aux vieilles nations européennes qui leur permettra de se raffermir dans leur sentiment de supériorité culturelle, économique et politique, indice assuré

62. Description reprise presque mot pour mot dans la *Géographie raccourcie* de Pierre Bertius, p. 775-776: «Ce pays n'avoit au commencement ny vin ny froment, mais au lieu ils ont une certaine espece de légume appelée *Mayz*, et en quelques provinces ils font du pain de racines... Les souris et les rats y ont pris leur origine d'un navire d'Anvers, qui passa par ce destroit pour aller plus outre, lesquels y ont tellement augmenté... que souvent les moissons y sont toutes gastées...».

63. Cf. la communication de Jean Céard, p. 49.

64. Sur cette nudité réelle ou allégorique, et sur les diverses manières de l'interpréter, il faut rappeler que le cordelier Thevet opposait à la thèse de l'être déchu vivant «sans aucune loy ou foy, comme une beste» (*Cosmographie* — II —, f. 947 r<sup>o</sup>) celle de l'incarnation des plus hautes vertus antiques, ou du prestige édénique de la vie sauvage (notant par ailleurs que bien des femmes européennes, abondamment vêtues, étaient infinitimement moins pures que les sauvageonnes du Brésil). Voir à ce sujet l'étude de F. Lestringant, «les représentations du sauvage dans l'iconographie relative aux ouvrages du cosmographe André Thevet», *BHR*, 1978 (XL), p. 583-595.

65. Voir les gravures décrites précédemment. Il n'empêche que la référence à l'Europe pousse parfois l'artiste à représenter des animaux qui n'ont jamais existé — du moins à l'époque de la découverte de l'Amérique — dans cette partie du monde, comme le mouton ou la chèvre (quitte à leur conférer un air «américain», comme le mouton à grosse queue).

66. *Essais*, livre I, chap. 31. Ce chapitre figure, comme on sait, dans l'édition originale de 1580. Cf. G. Chinard, *op. cit.*, chap. IX: «Un défenseur des Indiens: Montaigne», p. 193-218. Loin d'être des barbares, ces indigènes ont une ingénuité ou une «bonté» naturelle. A cette époque, Montaigne n'avait pas encore lu Gomara et son *Histoire générale des Indes Occidentales et Terres-neuves du Pérou*, dans la traduction française de Martin Fumée (Paris, 1584).

d'une supériorité naturelle ; tandis que le *Grand Bal de la Douairière de Billebahaut*<sup>67</sup> introduit en 1626, avec l'idée de l'Empire universel de la France, l'image bouffonne du roi Altabalipa au masque énorme chargé de plumes, porté sur une sorte de palanquin, et les monstres comiques Hocricanes et Hosnaques, des descriptions du Nouveau Monde, plus conformes aux exigences scientifiques et à l'équité, ne tarderont pas à se répandre en Europe. Ainsi les quelques pages que l'on peut lire dans le volume oblong intitulé *La Geographie raccourcie* de Pierre Bertius, « Cosmographe du Roy Tres-Crestien », publié à Amsterdam en 1618 chez Josse Hondius<sup>68</sup>, composé en sept livres, avec un très grand nombre de cartes, de plus en plus précises et documentées, des comparaisons constantes entre la cartographie descriptive de Ptolémée et les descriptions récentes de l'univers, et enfin ce Livre VII des « Tables geographiques auquel est contenue l'Amérique avec amples explications d'une chacune Table »<sup>69</sup>, pour lequel évidemment l'ouvrage de Ptolémée n'est d'aucun secours. Qu'il s'agisse de la description générale de l'Amérique (p. 770-776), de celle des îles de Cuba, de la Jamaïque ou d'Hispaniola (p. 788-791), de celle de Terre-Neuve ou de l'Amérique septentrionale (p. 776-781), de celle de la Nouvelle-Espagne (p. 792-797) ou de celle de l'Amérique australe (p. 798-801) et en particulier de la description du Pérou (p. 802-811), nous avons davantage affaire à une série d'informations historiques et scientifiques qu'à une image phantasmatique à exorciser. En voici quelques lignes prises au hasard. A propos d'Hispaniola, ou Haïti : « Le milieu de ceste Isle est distant de l'Aequateur d'environ 19 degréz vers le Nort ; elle est de forme longue, car elle s'estend du Levant au Couchant. Elle est montagneuse, mais plus fertile et plaisante que toutes les autres. L'on dit que les cannes du sucre y sont plus hautes et plus espais qu'en aucun autre lieu ». A propos de la Nouvelle Espagne ou Mexique, dont les ressources naturelles sont sans comparaison avec l'évocation du désert que présentait Michel Coignet : « Elle a plusieurs fleuves qui abondent en poissons, quelques uns aussi portent l'or... Ce pays abonde aussi en mines exquises et riches d'or, d'argent, de fer et de cuivre, elle produit la casse et quelques fruits que les habitants appellent *Yacao*<sup>70</sup>, semblables aux amandes, desquels ils font leur boire ; il y a du cotton et en outre toutes sortes de grains et de fruits, que nous avons en Europe » (on notera encore ici cette référence à l'Europe, mais cette fois dans un sens favorable aux autochtones, puisqu'ils n'ont pas seulement des plantes et des animaux étranges, mais des produits d'une activité agricole et arboricole qui ne doit rien aux conquérants espagnols). Sans doute peut-on découvrir encore dans ces descriptions une opposition entre l'état idolâtre, anthropophage et

67. Voir M. M. McGowan, *op. cit.*, p. 149-153 et pl. XVII. Voir plus loin.

68. Voir plus haut, p. 241 et n. 42. Le frontispice représente lui aussi les quatre continents : l'Europe, en haut et à gauche (couronne, sceptre, globe et cheval) ; l'Asie, en haut et à droite (tiare, encens, chameau) ; l'Afrique, en bas et à gauche (nudité, flèche et bouclier, crocodile) ; enfin l'Amérique, en bas et à droite (nudité, plumes, arc et flèche, félin).

69. *Op. cit.*, p. 769.

70. Autrement dit *cacao*.

polygame de certains Indiens avant la conquête et leur situation après le baptême (p. 797), mais ce qui me frappe surtout, c'est le caractère positif et valorisant de la description d'un pays comme le Pérou, dont la faune et la flore luxuriantes, comme la richesse du sous-sol, sont mises au compte de la fécondité de la nature et par conséquent de la Providence divine.

Mais de toute manière et quel que soit le degré d'information scientifique du géographe, quelle que soit la bonne foi ou même l'imagination de l'artiste dans sa vision allégorique de l'Amérique, tous s'accordent par l'image ou par la description, en vers comme en prose, à reconnaître la supériorité absolue de l'Europe sur les trois autres continents, et plus spécialement sur l'Amérique. La plus sèche description géographique ne manquera pas de proclamer haut et clair cette vérité inscrite dans la nature et dans l'histoire de l'humanité.

Revenons donc au frontispice du *Théâtre de l'univers* d'Ortelius. Je laisse une fois encore la parole à Gérard de Vivier pour sa présentation versifiée de l'Europe<sup>71</sup>, sans pouvoir faire passer par des mots la magnificence des couleurs de ses vêtements et de ses attributs :

La dame que tu vois assise tout en hault  
 En grave maiesté richement comme il fault,  
 Ayant dessus le chef couronne imperiale  
 Et en la droicte main un sceptre à la royale,  
 Tenant à la senestre au monde un gouvernal,  
 C'est nostre Europe icy, qui a en general  
 Jadis par les Romains commandé tout le monde  
 Et ores a present par ceste boule ronde  
 Ont domination les siens en mainte part.  
 Philippe le grand Roy, par l'Espaignol soldart  
 Domine trepuissant une grand part d'Afrique,  
 Et regit ce grand Roy encores l'Amerique,  
 Et maint autre pays sous le Midy ardant ;  
 Aussi d'autre costé, là où l'on va tremblant  
 Du froid trop excessif dessous le Pole Artique  
 Avec le Portugais sous le Pole Antartique.  
 Elle est couverte aussi de pampre verdissant,  
 Chargé de beaux raisins, fertile et abondant :  
 Car ceste Nymphe aussi le bon Bacchus honnore,  
 Et Bacchus derechef ceste nymph'e decore.

Ce commentaire et l'image elle-même méritent que l'on s'y arrête un moment, car la représentation de l'Europe en reine ou impératrice, dictant sa loi à l'univers, incarnant la Chrétienté triomphante en portant soit un sceptre, soit le monde surmonté d'une croix, soit les deux dans chacune de ses mains, quand l'une d'elles n'est pas occupée à tenir une grappe de raisins, devient à cette époque — peut-être même sous l'influence d'Ortelius et de son splendide frontispice — un *topos* à la fois

71. *Op. cit.*, \* 3 r°.

iconographique, géographique, mais surtout politique et moral<sup>72</sup>. On peut encore une fois évoquer la *Prosopographia* de Philippe Galle qui date de 1579. Son Europe, dont les deux vers de la légende latine<sup>73</sup> commentent exactement le symbolisme (un sceptre dans la main gauche, parce qu'elle est la partie la plus prestigieuse du monde — *pars praestantissima mundi* —, une grappe de raisins dans la droite, parce que, joyeuse, « elle produit le vin, don de Bacchus »), se présente, comme dans le frontispice d'Ortelius, sous ses deux aspects majeurs : sa puissance, incontestable et incontestée, qui justifie toutes ses conquêtes (pour l'heure, il s'agit surtout de rendre hommage à la puissance politique de l'Espagne et d'assimiler ses entreprises impérialistes d'Outre-Mer à la réalisation d'un décret de la Providence) ; sa fertilité, qu'elle doit d'abord à son heureux climat et aux dons que le Ciel lui a accordés, mais aussi au travail et à l'habileté de ses habitants, qui savent depuis toujours mettre son sol en valeur. Une autre image de la reine Europe, postérieure de quelques années au *Théâtre* d'Ortelius et à la *Prosopographia* de Galle, est cette étonnante figure d'une réimpression de la *Cosmographia universalis*<sup>74</sup> de Sébastien Munster, postérieure à la mort du cosmographe hébraïsant, l'édition originale de l'ouvrage datant de 1544, et celle où est représentée l'image de l'Europe de 1588. A la fois carte géographique dont l'étirement a un caractère surréaliste, et reine dont les parties du corps et les vêtements correspondent symboliquement aux pays de ce continent, l'Europe remplit ici d'une façon particulièrement originale la fonction conventionnelle qui lui est assignée : la tête couronnée, c'est naturellement l'Espagne, et le globe du monde qu'elle tient dans sa dextre, c'est la Sicile, à moins qu'elle ne soit identifiée avec cette main, dont le bras est l'Italie, la main gauche tient un sceptre auquel sont accrochées l'Angleterre et l'Ecosse, avec au milieu de l'Océan (qui sert de toile de fond, entourant le continent en forme de reine) la petite Hiberia (ou Irlande). Que, dans cette station verticale de l'Europe, la Tartarie, la Moscovie, la Scythie et la Bulgarie soient situées à ses pieds (et non à l'Est, comme dans des cartes tendant à une représentation scientifique), donc à l'opposé de l'Espagne, rectrice des nations et tête du continent, ce n'est pas là, me semble-t-il, une innocente nécessité graphique ou géographique. La symbolique corporelle joue à plein, et le « petit monde » humanisé exprime une hiérarchie de valeurs, qui doit correspondre au prestige politique différent des provinces ou royaumes<sup>75</sup>.

72. Ce n'est pas une innovation. Quand on lit les cosmographes du XVI<sup>e</sup> siècle, on constate le même phénomène : éloges ou — quand il s'agit des pays turcs — jugement dévalorisant sont distribués selon la même optique. Cf. à ce sujet la communication de Jean Céard dans ce volume.

73. « Sceptrum Europa gerit, pars praestantissima mundi  
Laetaque fert vinum munus lacche tuum. »

74. Elle est reproduite en tête du volume de D. Hay, *Europe*. Voir aussi le commentaire de D. Hay, p. 119. Il y eut plusieurs rééditions de la *Cosmographia* qui contiennent cette gravure. L'édition de Bâle de 1588 semble être la première à la contenir. Sur les éditions de la *Cosmographia universalis*, cf. K.H. Burmeister, *Seb. Munster. Eine Bibliographie*, Wiesbaden, 1964.

75. C'est un bel exemple de figuration baroque et d'« icône symbolique », comme ont pu l'analyser Robert Klein et Ernst Gombrich.

Voyons maintenant comment Ripa représente l'Europe dans son allégorie des parties du monde. A la page 8 de l'édition française de l'*Iconologie*, « moralisée » par Baudouin<sup>76</sup>, après l'Asie, l'Afrique, et avant l'Amérique, nous pouvons lire ceci : « Cette partie du monde qui excelle par dessus toutes les autres, nous est figurée par une dame royallement vestue d'une robe de plusieurs couleurs. Elle porte sur la teste une riche couronne, et se voit assise au milieu de deux cornes d'abondance, dont l'une est pleine de toutes sortes de fruits et l'autre est allée particulierement des raisins en abondance. Outre ces choses, elle tient de la main droite la figure d'un beau temple, et de la gauche un sceptre. Un cheval est remarquable auprès d'elle avec quantité de trophées et d'armes de toutes sortes. A quoy sont joints encore à costé des diadèmes, des couronnes, des mytres, des livres, des globes, des compas, des règles, des pinceaux et des instruments de musique... »<sup>77</sup>. Suit une allusion à la légende d'Europe, la nymphe séduite par le taureau sous l'apparence duquel Zeus s'était métamorphosé — référence classique obligée dont tous nos auteurs, nourris d'humanisme, se recommandent à l'envi<sup>78</sup> —, elle-même suivie par une explication fort didactique qui interdit toute interprétation erronée du symbolisme allégorique. « La couronne qu'elle porte, y lit-on, fait voir qu'Europe a toujours eu le principal avantage sur les autres parties de l'univers, dont elle a triomphé comme Reine ». Puis on évoque l'autorité de Strabon pour la fécondité de son climat<sup>79</sup>. Quant au temple, dont il est intéressant de noter qu'il n'a pas un aspect physique très déterminé (on n'y voit pas même de croix) et qu'il figure à titre de simple indice iconographique, il « signifie que dans son estendue est cultivée la vraye et parfaite Religion »<sup>80</sup>. L'explication se poursuit : « Le sceptre qu'elle porte est le symbole de la puissance, à cause qu'en son enclos tiennent leur court les plus grands princes du monde, et particulièrement le Souverain Pontife Romain (on notera cette substitution du pape à l'Empereur ou au Souverain espagnol, de la part du graveur français qui dédie son ouvrage au Chancelier Séguier<sup>81</sup>), l'autorité duquel s'estend généralement par toute la terre où l'on fait profession de la foy chrestienne, qui par la grace de Dieu, est aujourd'hui parvenue jusqu'au Nouveau Monde ». Ce dernier trait, pour traditionnel qu'il soit dans ces descriptions très orientées des figures allégoriques ou des représentations cartographiques de l'Amérique et de l'Europe, la première servant de

76. Edition d'Amsterdam, 1636. Gravures de Jacques de Bie.

77. Ce texte correspond, aux variantes orthographiques près, à celui de la p. 273 de l'édition française de 1611.

78. Voir, entre autres références, le chap. 1 de l'ouvrage de D. Hay (notamment p. 1 et 2) et la reproduction dans ce livre (pl. VI) d'Europe et du taureau, d'après un groupe sculpté de Derby (XVIII<sup>e</sup> siècle). Voir aussi Pauly-Wissowa, art. *Europe*, VI (I), 1287, 1298-1299.

79. Référence obligée chez tous les géographes et cosmographes du XVI<sup>e</sup> siècle. Cf. J. Oliver Thomson, *History of Ancient Geography*, Cambridge, 1948, p. 21, 396 (et la bibliographie indiquée).

80. C'est toujours l'identification médiévale de l'Europe et de la Chrétienté. Cf. D. Hay, *op. cit.*, chap. 2, *Christendom*.

81. *Op. cit.*, a<sub>1</sub> — a<sub>2</sub> (r<sup>o</sup> — v<sup>o</sup>).

faire-valoir à la seconde, n'en est pas moins fondamental dans cette prise de conscience avantageuse et orgueilleuse de l'Europe par elle-même. La conquête et l'exploitation du Nouveau Monde — dont presque tous les noms géographiques portent la marque indélébile de leur naissance européenne, de la Nouvelle Espagne à la Nouvelle France, en passant par la Castille d'or, la Nouvelle Galice ou Hispaniola — trouvent leur pleine justification morale dans l'évangélisation des indigènes dont elles ont été accompagnées. L'Europe colonisatrice et missionnaire, n'est-ce pas un trait qui fait intégralement partie de cette conscience (et de cette bonne conscience) européenne tout au long des siècles qui suivront, et jusque vers la moitié du siècle où nous sommes, pour ne pas parler de sa survivance actuelle chez quelques esprits attardés ? L'Europe est donc la mère spirituelle du Nouveau Monde. Mais la fin de la description de l'allégorie montre bien que son triomphalisme n'est pas seulement d'ordre religieux : mère des lettres, des sciences et des arts, l'Europe a non seulement pourvu son sauvageon d'enfant de toutes les richesses naturelles de son terroir (voyez le symbole des cornes d'abondance, une autre figure emblématique ou allégorique qui fait fureur à cette époque<sup>82</sup>), elle l'a encore doté, une fois déposées les armes et affirmée sa souveraineté politique, des différentes techniques et des différents instruments scientifiques et attributs artistiques, livres, compas, globes et pinceaux.

Un thème qui revient constamment, les différents auteurs se recopiant d'ailleurs souvent en ajoutant ici ou là un trait plus personnel, est celui de la petitesse de l'Europe par rapport aux trois autres continents, et singulièrement à cette quatrième partie du monde à laquelle a été dès le temps de sa découverte attribuée l'appellation de Nouveau Monde pour marquer sa double caractéristique : continent nouvellement découvert (*De insulis nuper inventis*)<sup>82a</sup>, continent dont la taille et l'étrangeté font de lui, par opposition à l'Ancien Monde, un gigantesque et mystérieux vis-à-vis. Mais cette petitesse n'a évidemment pas qu'une signification purement géographique ou mathématique. Ici interviennent encore consciemment ou inconsciemment les références et les jeux d'oppositions bibliques ou classiques : David et Goliath, Ulysse et Polyphème, l'ingénieux et inspiré petit homme, triomphant de l'énormité et de la force brutale du géant, masse de chair et cervelle d'oiseau. C'est peut-être faire bon marché des armes de destruction et des forces matérielles utilisées par la petite Europe pour venir à bout des Indiens armés d'arcs et de flèches ! Quoi qu'il en soit, voici ce que nous pouvons lire au folio 2 du *Théâtre de l'Univers*, en face de la belle carte de l'Europe : « C'est la partie du monde que nous appelons pour le présent Chrestienté, combien qu'en aucun endroits d'icelle la foy Chrestienne (helas, par la tyrannie du Turcq) a esté abolie ». Remarque intéressante dans cette description géographique, qui se veut également sentimentale et historique et qui est contrainte de confronter à un idéal de souveraineté intégrale du christianisme en Europe (ou d'identification

82. Voir les ouvrages d'emblèmes et la bibliographie de l'emblématique de A. Schone et A. Henkel, *Emblemata...* (1967).

82 a. Voir n. 52.

traditionnelle de l'Europe et de la Chrétienté) la réalité plus sombre d'une partie de l'Europe placée sous le signe du Croissant. « C'est bien la plus petite, quant à son estendue, entre les autres parties du monde, combien qu'elle a tousiours esté reputée pour la meilleure. En ceste partie, y a encores pour le jourd'hui plus de vingt et huit Royaumes Chrestiens, sans l'Empire Romain, lequel passe encores tous autres Empires en dignite et reverence, et jadis en puissance et renommee... »<sup>83</sup>. Cette dernière remarque, de la part d'Ortelius, sujet de l'Empereur, n'est pas dépourvue d'intérêt. On aura noté l'adverbe *jadis* qui permet de distinguer entre la puissance politique et le prestige culturel. Que ce soit dans le texte ou dans les figures allégoriques (l'Europe est tantôt une reine, tantôt une nymphe, comme le veut la légende d'Europe, fille d'Agénor, roi de Tyr, ravie par Zeus-le Taureau, transportée en Crète, où elle accouchera de son fait de nombreux fils, les royaumes d'Europe), les références historiques prédominent, ou plutôt les raccourcis de l'histoire du monde. Ceux-ci justifient les actions politiques contemporaines : par une *translatio imperii* — pour employer l'expression traditionnelle avec laquelle Pétrarque nous a familiarisés, et que les travaux de Franco Simone ont actualisée<sup>84</sup> —, la puissance politique est passée de Rome en Espagne. Ce que ne manque pas de rappeler Ortelius, comme on vient de le voir dans le commentaire de la carte de l'Europe, et comme il le répétera à propos de l'Espagne, dans le texte qui figure au folio. Un peu plus loin, nous trouvons encore ces traits dont il est bien difficile de démêler ce qui relève de la description objective et « ingénue », de la prise en compte d'un *topos* traditionnel ou

83. Description à comparer avec le texte de Pierre Bertius (*op. cit.*), qui dit à peu près la même chose (p. 95 et 96) : « Les Geographes en leurs descriptions ont de coutume de donner l'honneur à l'Europe et de la faire marcher devant, quoy que la moindre de toutes les parties du monde, ce qu'ils font à cause de l'excellence de son terroir ou pour ce que cest la mere qui les a engendrez ; ou pour la multitude de ses habitans, ou finalement a cause des actes vertueux d'iceux, qui l'ont possédée jusques icy... ». Puis il applique à l'Europe l'image de la rosière qui a été utilisée pour le monde (« cest une tres belle rosiere ») : « Ceste cy est remplie de belles villes, montagnes et fleuves ; elle fournit abondamment et benignement tout ce qui est nécessaire à la vie humaine ; mais quant aux arts et sciences, elle les manie et conserve de telle façon, qu'on la peut a bon droit appeller la mere d'invention, et la nourrice de sapience. Elle a ses escoles excellentes et florissantes, la ou le barbarisme regne aux autres. Asie a eu Babylone, Ninive, Ierusalem ; mais elle les a euz. Carthage estoit jadis en Afrique, maintenant des ruines et sables. Cusco est en l'Amérique, Mexico en la Nouvelle Espagne, mais quest ce de ces choses considérées ou ensemble ou par leurs parties, au prix de l'Europe, en comparaison de laquelle les autres ne semblent que deserts et solitudes?... ». Il continue en exaltant la supériorité de l'Europe dans tous les domaines où les hommes ont pu s'illustrer : le droit, la religion, les humanités, la force des armes. Toutes les parties du monde ont été successivement soumises à l'Europe. Quant à nos manques, les « espiceries », ce n'est pas très grave, car « elles nous sont apportées en si grande abondance qu'il semble que l'Asie nous les sème et moissonne ». Le vin, s'il n'est pas partout présent (la description est nécessairement moins synthétique que les images, qui ne représentent que des grappes de raisins), est remplacé par la bière (suit une description de cette boisson, avec les références qui s'imposent aux anciens, Diodore, Pline, Florus, Marcellin).

84. Voir à ce sujet « La coscienza storica del Rinascimento francese e il suo significato culturale », *Convivium*, n. 2, s. 2 (mars 1954), p. 146-170, et *La coscienza della Rinascita negli Umanisti francesi*, Roma, Ed. di Storia e Letteratura, 1949. Voir aussi notre article, « Signification et fonction du concept de *translatio studii* dans la pensée et l'œuvre de Franco Simone », *Revue de Littérature comparée*, oct.-déc., 1977 (XLI-4), p. 457-478.

d'un jugement de valeur qui n'est rien moins, *hic et nunc*, que désintéressé : « Les habitants de cette partie ont tousiours passé les autres nations en subtilité et entendement, et dextérité corporelle ; par lesquelz moyens ils ont jadis subjugué quasi tout le monde, au moins les parties dont ilz ont eu cognoissance... Comme lon a bien veu, en premier lieu, au royaume de Macedoine par Alexandre le Grand, mais *principalement depuis ce temps là* par l'Empire Romain<sup>85</sup> ; et presentement par le Roy Catholique des Espaignes, nostre Souverain Sire, et le Roy de Portugal, qui entre eux deux dominent aux quatre parties du monde ». Et encore cette remarque, qui exprime à la fois une conscience historique et un sentiment proprement eschatologique du destin ou de la vocation de certaines nations à gouverner le monde pendant une phase de son développement, vocation qui ne peut se réaliser que si ces nations sont *naturellement* aptes à accomplir cette mission quasi-providentielle : « De sorte qu'il semble que les habitans de ceste partie susdictie soyent de leur naturel idoines et aptes pour gouverner les autres parties du monde »<sup>86</sup>. Vérités qui semblent alors couler de source que cette identification du génie naturel d'un peuple ou d'un continent, de son *imperium* politique et de sa mission civilisatrice, mais dont on sait mieux aujourd'hui à quelles aberrations et à quelles criminelles entreprises elles peuvent conduire. Les Flamands de cette époque, qui résistaient au Duc d'Albe et qui se faisaient massacer par les troupes espagnoles, en avaient d'ailleurs également une idée. La position sociale, politique et religieuse du grand géographe flamand ne pouvait sans doute pas lui permettre de ne pas rendre cet hommage à Philippe II : n'avait-il pas l'appui d'Arias Montanus lui-même, le grand savant et théologien précisément dépêché alors d'Espagne à Anvers pour y publier sa fameuse Bible Polyglotte ? Or celui-ci garantissait aux autorités inquisitoriales de son pays la parfaite orthodoxie du graveur-cartographe, dont la famille avait connu naguère quelques ennuis liés à la politique répressive de remise en ordre instaurée par l'Espagne dans cette partie de son Empire<sup>87</sup>. C'est donc tout naturellement qu'Ortelius en vient, à propos de l'Espagne, à proclamer à nouveau la légitimité de sa puissance, et à voir dans la partie de l'Amérique qu'elle contrôle et qu'elle a précisément appelée la Nouvelle Espagne, pour que nul ne puisse contester les droits ancestraux et naturels qui sont désormais liés à cette terre, la preuve tangible de sa vocation à gouverner l'univers.

Si maintenant nous ouvrions, entre autres documents — qui foisonnent à cette époque et qui se répètent souvent, à peu de variantes près —, cet énorme dictionnaire géographique, conçu par ce même Ortelius, intitulé *Thesaurus geographicus*<sup>88</sup>, nous constaterions que la rubrique EUROPA (f° 1r°) fournit des indications plus succinctes, mais

85. C'est nous qui soulignons.

86. *Théâtre de l'Univers*, f. 2 r°.

87. A la différence d'Ortelius, Hondius avait quitté son pays pendant les guerres politico-religieuses menées par les Espagnols. Il vécut à Londres avec sa famille. Il revint par la suite aux Pays-Bas, et s'installa à Amsterdam. Cf. n. 24.

88. Le titre original de ce dictionnaire géographique est *Synonymia geographic a sive populorum, regionum, insularum, urbiuum... appellations et nomina* (Anvers, Plantin, 1578).

allant naturellement dans le même sens<sup>89</sup>. L'intérêt de cette somme lexicographique et géographique — qui représente un peu pour la connaissance théorique des pays, des fleuves, des montagnes, des villes et de toutes les indications que l'on a pris l'habitude de voir consignées sur les atlas universels, ce qu'étaient pour les philologues des générations précédentes la *Cornucopiae* de Perotti, les *Commentaires de la langue grecque* de Budé, ceux de la langue latine de Dolet, ou les *Thesauri* des Estienne — réside également dans le parti qu'a pris son auteur — et dont il s'explique dans une postface aux lecteurs<sup>90</sup> — de séparer nettement les termes géographiques anciens des termes modernes. C'est ainsi que l'on chercherait en vain, dans ce dictionnaire qui renoue avec la grande tradition classique et humaniste, une rubrique AMERICA ou une rubrique PERU ; mais on trouvera une rubrique ATLANTIS<sup>91</sup>, et bien entendu, à l'intérieur de celle-ci, les termes « modernes » feront leur apparition. La raison invoquée par l'auteur est le respect dû au lecteur, qui serait troublé ou choqué par la confusion de termes anciens — ceux que l'on peut trouver chez Strabon, chez Ptolémée, chez Pomponius Mela ou chez Tacite — et de termes modernes — mots plus ou moins latinisés mais dérivés des langues indigènes<sup>92</sup> ou des noms de modernes navigateurs<sup>93</sup> — regroupés dans un ordre alphabétique unique. Cette question n'est pas purement formelle : elle est un témoignage, parmi d'autres, de la difficulté que l'on éprouvait encore à faire entrer la géographie moderne dans les cadres traditionnels des *rationes studiorum*<sup>94</sup> et dans le champ linguistique et sémantique familier. L'Europe, quant à elle, figure, bien entendu, à sa place.

Nos analyses précédentes, appuyées sur un *corpus iconographique*<sup>95</sup> suffisamment vaste pour prendre une valeur significative, nous ont permis

— Bibl. Nat. G. 3098, in-4°). L'édition dont je me suis servi est celle de 1587 (à la fin de la préface : «Ex nostro Museo, Antverpiæ Ambivaritorum»). L'exemplaire de la Bibliothèque Bodléienne a appartenu à Joseph-Juste Scaliger, qui l'a couvert de notes savantes de son écriture élégante : l'hébreu et l'arabe y figurent souvent. Il a appartenu plus tard à Nicolas Heinsius, dont l'*ex-libris* lui-même révèle le nom de son précédent propriétaire («Ex bibliotheca illustris. viri Josephi Scaligeri, cuius manu complura annotata hic leguntur»).

89. On lit : «hodie Christianorum regnum... Europaei Christianos vocant semet ipsos». A la rubrique *Christiani*, on lit : «vide Europaei». Cf. D. Hay, *op. cit.*, p. 110 et n. 2. L'article *Europa* a suscité, de la part de Scaliger, de nombreuses notes marginales (dans l'exemplaire de la Bodléienne). Au début de l'article : «Una trium (sic) orbis partium...». Il s'agit des «antiqua nomina».

90. «Potuisse haec Barbara et recentium locorum nomina etiam inter Latina et antiqua secundum litterarum ordinem distribuisse, quod tamen hoc minus fecerim, monuit nos studiosorum commoditas, quibus in primis consultum cupimus».

91. Et dans l'*Elensus vocabulorum recentium et barbarorum*, on trouve l'occurrence *America*, définie comme «*Atlantis insula*».

92. Peru (i.e. Ophir), Cuba (i.e. Atlantis Insula sive Fortunatae), Magareb (i.e. Oceanum Atlanticum), Machometta (i.e. Adrumetum), etc.

93. Ils ne figurent pas toutefois dans l'index, mais dans les articles.

94. Voir à ce sujet F. de Dainville, *La Géographie des Humanistes*, Paris, 1940, ainsi que ses travaux sur l'éducation des Jésuites.

95. Environ une trentaine d'images (dont un certain nombre ont été examinées à l'occasion de cette communication). On n'en retiendra ici que quelques échantillons parmi les plus typiques.

de conclure à une représentation contrastée de l'Europe et de l'Amérique, les deux autres continents servant de truchement ou de médiation entre elles. En fait l'équilibre est très largement rompu au profit de l'Europe, puisque l'Asie et l'Afrique se retrouvent, sans aucune exception, dans son camp, à titre de vassales ou d'esclaves d'un rang supérieur. Mais que faut-il entendre par conscience européenne, et surtout qui, quel peuple, quels représentants suffisamment qualifiés ou assurés pour parler en son nom sont-ils les sujets authentiques de cette conscience ? Je n'ai guère évoqué que le témoignage de géographes — et surtout de géographes flamands —, d'artistes — principalement flamands ou hollandais, eux aussi — ou d'emblématistes. Les textes ne manquent pas, même en dehors de ceux qui ont été exploités depuis longtemps par Chinard<sup>96</sup>, Atkinson<sup>97</sup> et quelques autres<sup>98</sup>. De Rabelais<sup>99</sup> à Montaigne<sup>100</sup>, en passant par Ronsard<sup>101</sup> et du Bartas<sup>102</sup>, Thevet<sup>103</sup> et Léry<sup>104</sup>, Las Casas<sup>105</sup>, Chauveton<sup>106</sup> ou Guevara<sup>107</sup>, les témoignages ne manquent pas, qui donneraient une image très différente à la fois du

96. G. Chinard, *L'exotisme américain dans la littérature française du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1911.

97. *Op. cit.* (Les nouveaux horizons...).

98. Voir les Actes du X<sup>e</sup> Stage International de Tours (1966), *La Découverte de l'Amérique*, Paris, Vrin, 1968.

99. *Quart Livre* (1547), les navigations de Pantagruel. Cf. G. Chinard, chap. 3, p. 49-79. Rabelais semble tirer toute sa connaissance de l'Amérique du livre de Pierre Martyr, *De orbe novo Decades* (1516).

100. Textes des *Essais* sur les «cannibales» qui doivent dater de 1578, année de la publication du livre de Léry.

101. L'Europe est trop petite, et l'Asie et l'Afrique

Pour toy qui te verras de tout le monde Roy :

Aussi le Ciel n'aguere a fait naistre pour toy

Du milieu de la mer la nouvelle Amérique.

*Les Isles Fortunées* (à M.-A. Muret).

102. Dans la *Seconde Semaine*, le troisième épisode du *Deuxième Jour*, qui a pour titre *Les Colonies*. Cf. A. Stegmann, «L'Amérique de du Bartas et de de Thou», in *La découverte de l'Amérique*, p. 299-309.

103. Voir à la fois les *Singularitez de la France Antarctique* (1557) et la *Cosmographie Universelle* (1575), les premiers ouvrages européens à avoir fourni une série de représentations iconographiques des «sauvages» d'Amérique, tels que les voyait (dans tous les sens du terme) André Thevet (et les imaginaient ses lecteurs).

104. *L'Histoire d'un Voyage fait en la terre du Brésil* de Jean de Léry. Voir l'article cité (n. 64) de F. Lestringant, p. 593.

105. Voir dans les *Obras escogidas* (éd. et étude de Juan Perez de Tudela Bueso, 5 tomes, Madrid, Atlas, 1957-1958) de Las Casas, la *Brevissima relacion de la destruicion de las Indias*, 1542, publiée en 1552 à Séville (B.A.E., t. 110, p. 134-181), la *Historia de las Indias* achevée en 1560 (t. 95 et 96), le *Tratado sobre los indios que se han hecho esclavos*, 1547, publié en 1552 à Séville (t. 110, p. 257-290).

106. Le Réformé Urbain Chauveton est l'auteur d'un *Brief Discours et Histoire d'un voyage de quelques François en la Floride et du massacre autant injustement que barbarement exécuté sur eux par les Espagnols, l'an mil cinq cens soixante cinq*. Comme on le voit, les barbares ne sont pas les Indiens, mais des Européens.

107. Guevara se rattache au même courant de pensée que Las Casas et sa vision idéalisée du «bon sauvage» d'Amérique n'est guère différente. Voir à ce sujet la thèse d'A. Redondo, *Antonio de Guevara et l'Espagne de son temps*, Genève, Droz (Travaux d'Humanisme et Renaissance, CXLVIII), 1976, notamment le chap. XI, «Les idées politiques de Guevara».

Nouveau Monde, et de l'Ancien, tel qu'il se reflète dans son miroir<sup>108</sup>. Si l'on a pu parler de conscience, et même de bonne conscience européenne, il suffit d'évoquer les *Cruautés et tyrannies des Espagnols* de Las Casas, ou les chapitres «Des Cannibales» ou «Des Coches»<sup>109</sup> de Montaigne pour fournir un contraste facile, et introduire des éléments de mauvaise conscience ; mauvaise conscience individuelle, mauvaise conscience collective, dans la mesure où chacun de ces deux grands témoins de leur temps se sent en quelque sorte solidaire des crimes dont ses compatriotes ou les Européens portent la responsabilité, même s'ils ne partagent pas les passions des conquistadors. Ces textes sont très connus, et Montaigne a été largement mis à contribution par Claude Blum<sup>110</sup> au cours de ce colloque. Mais ces voix, sans pourtant être isolées, ne sauraient en aucune façon constituer une opinion, un sentiment, un courant de pensée suffisamment représentatifs pour qu'ils puissent modifier profondément la représentation stéréotypée et dévalorisante de l'Indien d'Amérique, surtout lorsqu'elle est orchestrée par des hommes dont de grands intérêts politiques sont en jeu. D'autre part, si Las Casas se sent, par son état, sa fonction, son appartenance à la communauté espagnole, étroitement lié à l'aventure océanique et américaine de son pays, Montaigne, par tempérament comme par la relative indépendance sociale et la grande indépendance intellectuelle qu'il s'est assurées dans son propre pays, exprime sur le problème des rapports entre les Européens et les Indiens d'Amérique des sentiments et des idées qui le font accéder, sans la considération intermédiaire d'un Etat ou d'un ensemble d'Etats, directement à une conscience universelle, ou plutôt à la conscience de l'universalité des hommes. Universalité concrète et, comme on a raison de le répéter, universalité singulière, chaque homme, qu'il soit Indien, Gascon ou Normand, devant être reconnu, estimé sinon aimé pour son irréductible singularité, comme pour son expression de la personne humaine.

108. Une objection qui m'a été présentée par A. Redondo, c'est d'avoir donné une vision unilatérale de l'Amérique et des Américains, dans le miroir quelque peu déformant utilisé par certains Européens, ceux qui se rattachaient au courant représenté notamment par Juan Ginés de Sepulveda (l'antiérasmien par excellence), en particulier dans son ouvrage *Democrats segundo o De las justas causas de la guerra contra los indios* (Séville, 1541). Objection qui n'en est pas une véritablement, car mon propos n'est pas ici d'opposer deux visions contrastées de l'Amérique et, par ricochet, deux visions contrastées de l'Europe, ou si l'on veut encore, une «bonne conscience» européenne et une «mauvaise conscience» de l'Europe. J'ai choisi délibérément dans l'iconographie et dans les textes les documents qui permettent, sans généralisation abusive, de conforter cette vision d'une Europe, maîtresse de ses destinées et de celles de l'univers. Et je pense aussi que, malgré le prestige des noms que je viens de citer — surtout dans notre mentalité actuelle —, le courant dont les images que j'ai présentées sont le reflet correspond davantage à l'opinion moyenne ou à celle que veulent faire prévaloir les hommes (y compris les cartographes et les cosmographes) qui sont près du pouvoir politique ou qui le servent par leurs travaux.

109. Le chapitre «Des coches» (1. II, chap. 6) ne figurait pas dans l'édition de 1580 : il n'apparaît qu'en 1588. Une évolution s'est fait sentir entre ces deux dates : Montaigne a pris position nettement, sa conscience s'est éveillée, il accuse la barbarie des conquérants européens au nom du droit et de l'humanité.

110. Voir ci-dessus, p. 23-33.

Il me semble donc que, sans vouloir extrapoler trop hardiment à partir d'une série convergente de témoignages iconographiques et géographiques stéréotypés ou d'une série d'emblèmes ou d'allégories à la mode, on peut établir l'idée d'une Europe triomphante et reine de l'univers largement répandue à travers les peuples européens et leurs diverses couches sociales. Il est facile de percevoir, au tournant du siècle, et plus encore dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, de multiples représentations sensibles de ce *topos* qui n'a rien d'innocent ou de spontané, car il est directement ou indirectement suggéré par le pouvoir politique, non pas le pouvoir d'une Europe qui n'existe pas (sinon dans l'imagination de quelques-uns), mais celui d'un Etat, qu'il s'agisse de l'Etat espagnol, de la monarchie anglaise ou de la monarchie française<sup>111</sup>.

En prenant, dans trois grands pays de l'Europe de cette époque, trois témoignages de type différent — le premier, géographique, littéraire et religieux tout à la fois, le second, politique et culturel, le troisième artistique, économique et religieux — qui manifestent ce triomphalisme européen, je pense pouvoir définir ce que j'appellerai, d'un terme peut-être audacieux, une conscience européenne baroque<sup>112</sup>.

Si je considère d'abord ces étonnantes livres de voyages de l'époque jacobéenne que sont le *Pilgrimage*<sup>113</sup> et les *Pilgrims*<sup>114</sup> de ce non moins étonnant Samuel Purchas<sup>115</sup> (1613, 1614, 1617, et surtout 1626 pour la

111. Voir la remarque de la n. 108.

112. On sait qu'en dépit des multiples ouvrages, colloques, tables rondes consacrés depuis une vingtaine d'années au concept de baroque dans l'art, la littérature, voire la philosophie, la science, la théologie, et des différents «modèles» baroques qui ont pu prévaloir dans telle ou telle partie de l'Europe — ou en Amérique —, et peut-être justement en raison de cette inflation, l'idée subsumée par ce vocable est loin de rallier tous les suffrages. Je n'entends pas, à propos de mon propre développement, esquisser la moindre théorie ni même une conceptualisation originale du baroque, ce terme chargé de dynamite. En me ralliant aux idées développées par les meilleurs spécialistes contemporains du baroque et de l'Age baroque, Victor-Louis Tapié, Jean Rousset, Marcel Raymond (cf. aussi les Actes du Colloque international de Tours, *Renaissance, Maniéisme, Baroque*, Paris, Vrin, 1972, colloque auquel ont participé deux des trois spécialistes cités, ainsi que les Journées internationales d'étude du Baroque, dont les Actes sont publiés dans la Revue Internationale des «Cahiers du Baroque», Montauban), je fais une simple remarque : je n'emploie le mot baroque (comme substantif ou comme adjectif) que s'il s'applique à l'époque que l'on désigne traditionnellement sous le nom d'Age baroque, avec bien entendu des caractéristiques formelles (style baroque), affectives (élan baroque) et intellectuelles (pensée ou conscience baroque) et des connotations sociologiques. Parmi cent autres exemples, le spectacle donné à Anvers en 1622 pour la canonisation d'Ignace de Loyola réunit à lui seul tous les caractères baroques.

113. *Purchas His Pilgrimage; or Relations of the World and the Religions observed in all ages... in foure parts...*, London, W. Stansby, for H. Fetherstone, 1613. Ouvrage à distinguer du livre de dévotion de 1619 intitulé *Purchas His Pilgrim*, et distinct également de celui de 1626, *His Pilgrimes* (qui intégrera pourtant et assez curieusement le tome V du *Pilgrimage*, malgré les grandes différences de composition et même d'inspiration).

114. *Hakluytus Posthumus* (en hommage à son prédecesseur, le célèbre Richard Hakluyt, auteur de nombreux et importants récits de voyages, concernant aussi la découverte de l'Amérique), or *Purchas His Pilgrimes containing the story of the world by sea voyages and land travels by Englishmen and others*, London, Paul's Churchyard, 1626.

115. Sur Samuel Purchas the Elder, voir *DNB*, s.n., et l'édition moderne de *Hakluytus Posthumus*, Glasgow, James MacLehose and Sons, 1906. Voir aussi E.G.R. Taylor, *Late Tudor and Early Stuart Geography, 1583-1650*, New York, Octagon Books, Inc., 1934, 1968. Egalement : Loren Pennington, *Hakluytus Posthumus: Samuel Purchas and the Promotion of English Overseas Expansion*, Emporia, Kansas, 1966. Cf. aussi